

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

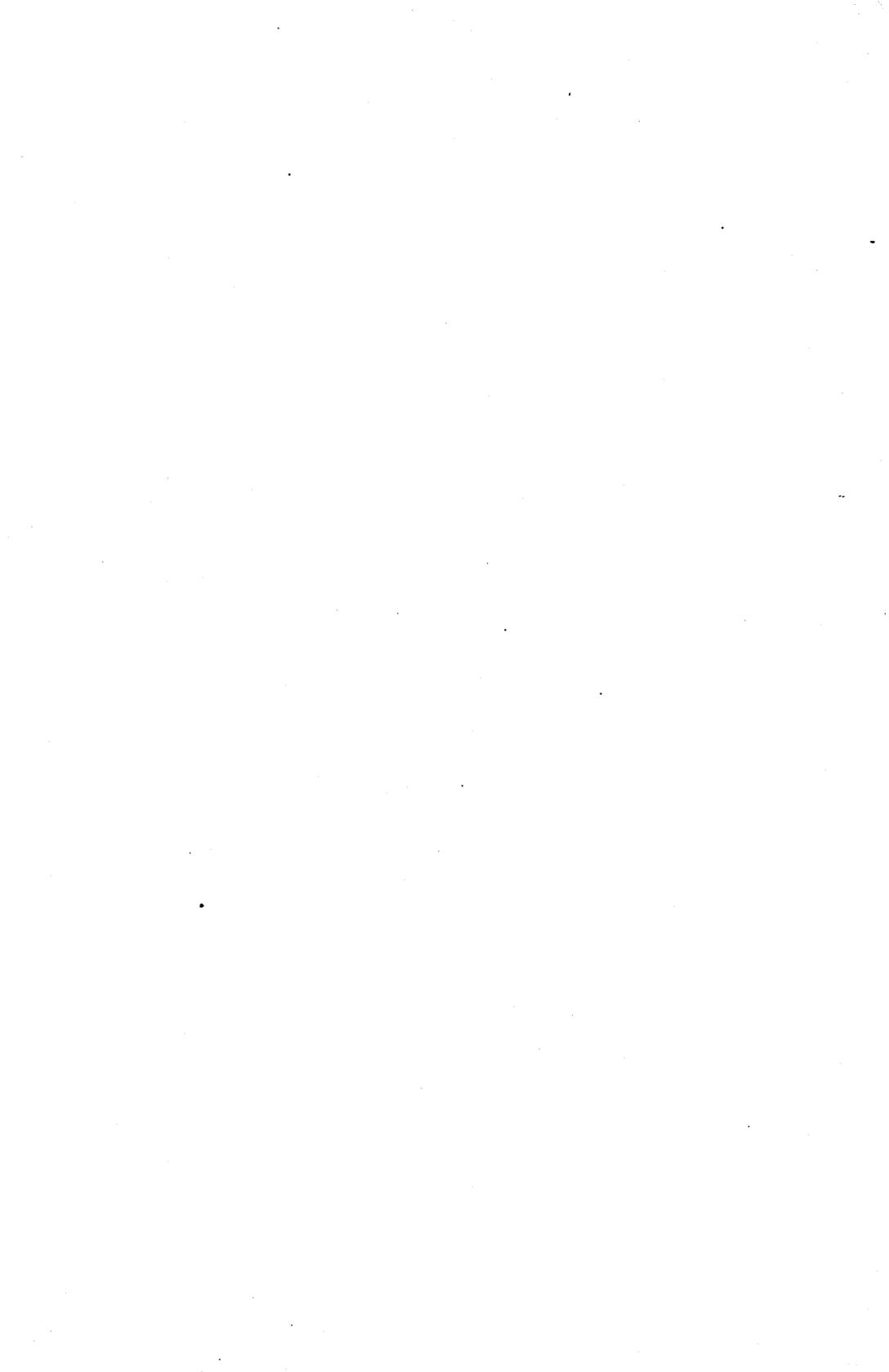
- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination multiple.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x	
								<input checked="" type="checkbox"/>			
12x		16x		20x		24x		28x		32x	



JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

~~~~~

**VOL. XXIII.**

---

---



JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF

DE LA

PROVINCE DU CANADA.



SON EXCELLENCE LE TRÈS HONORABLE CHARLES STANLEY,  
VICOMTE MONCK, GOUVERNEUR GÉNÉRAL, ETC., ETC., ETC.

---

---

ÉTANT LA SECONDE SESSION

DU

HUITIÈME PARLEMENT PROVINCIAL.

1864.

---

---

VOLUME XXIII.



# JOURNAUX

DU

## CONSEIL LÉGISLATIF.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }  
DU }  
Canada. }  
[L. S.]

MONCK.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le Vingt-quatrième jour du mois de Novembre courant, et à chacun de vous—SALUT :

### PROCLAMATION.

**A**TTENDU que le QUINZIÈME jour d'OCTOBRE dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au VINGT-QUATRIÈME jour du mois de NOVEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Québec; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos Bien-Aimés Sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de Québec, MARDI, le VINGT-NEUVIÈME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du *Canada* : TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin le Très-Honorable CHARLES STANLEY, VICOMTE MONCK, Baron Monck de *Ballytrammion*, dans le Comté de *Wexford*, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Ile du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de *Québec*, dans Notre dite Province du *Canada*, ce VINGTIÈME jour de NOVEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-trois, et de Notre Règne la Vingt-septième.

Par Ordre,

L. R. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

## PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }  
DU }  
*Canada.* }

MONCK.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de *Québec*, le Vingt-neuvième jour du mois de Décembre courant, et à chacun de vous—SALUT :

### PROCLAMATION.

**A**TTENDU Que le VINGTIÈME jour du mois de NOVEMBRE dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au VINGT-NEUVIÈME jour du mois de DÉCEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de *Québec* ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos Bien-Aimés Sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de *Québec*, JEUDI, le QUATRIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du *Canada*, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du *Canada*: TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable CHARLES STANLEY, VICOMTE MONCK, Baron Monck de *Ballytramon*, dans le Comté de *Wexford*, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Île du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de *Québec*, dans Notre dite Province du *Canada*, ce VINGT-SIXIÈME jour de DÉCEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur mil huit centsoixante-et-trois, et de Notre Règne la Vingt-septième.

Par Ordre,

L. R. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

## PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }  
DU }  
Canada. }  
[L. S.]

MONCK.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de *Québec*, le Quatrième jour du mois de Février prochain, et à chacun de vous—SALUT :

### PROCLAMATION.

ATTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement Provincial se trouve prorogée au QUATRIÈME jour de FÉVRIER prochain; NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, Nous avons jugé à propos de la proroger de nouveau à VENDREDI, le DIX-NEUVIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, de manière que vous ni aucun de vous n'êtes tenus ou obligés de paraître en Notre dite Cité de *Québec*, le dit QUATRIÈME jour de FÉVRIER prochain, et NOUS VOULONS EN CONSEQUENCE que vous et chacun de vous soyez entièrement déchargés à cet égard; Vous Commandant et par ces présentes enjoignant à chacun de vous et à tous autres y intéressés, de paraître personnellement et être en Notre dite Cité de *Québec*, VENDREDI, le DIX-NEUVIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, pour la DEPECHE DES AFFAIRES, et y traiter, faire, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement Provincial, pourront, par le Conseil Commun de Notre dite Province, être ordonnées.

---

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du *Canada* : TEMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable CHARLES STANLEY, VICOMTE MONCK, Baron Monck de *Ballytramon*, dans le Comté de *Wexford*, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Île du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de *Québec*, dans Notre dite Province du *Canada*, ce VINGT-ET-UNIÈME jour de JANVIER, dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-et-quatre, et de Notre Règne la Vingt-septième.

Par Ordre,

L. R. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

---

# JOURNAUX

DU

## CONSEIL LÉGISLATIF.

---

**V**ENDREDI, le dix-neuvième Jour du mois de février, dans la vingt-septième année du règne de Notre Souveraine Dame *Victoria*, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, étant la seconde session du huitième parlement provincial du *Canada*, continué par diverses proclamations jusqu'à ce jour.

Les membres présents dans l'édifice préparé pour la réception du Conseil Législatif, dans la Cité de *Québec*, ont été:—

L'honorable **ULRIC JOSEPH TESSIER**, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                           |                             |                               |                 |
|---------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-----------------|
| <i>Aitins,</i>            | <i>Bureau,</i>              | <i>Lacoste,</i>               | <i>Panet,</i>   |
| <i>Armand,</i>            | <i>Burnham,</i>             | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Perry,</i>   |
| <i>Baby,</i>              | <i>Cormier,</i>             | <i>McCrex,</i>                | <i>Proulx,</i>  |
| <i>Belleau, Sir N. F.</i> | <i>Crawford,</i>            | <i>McDonald,</i>              | <i>Read,</i>    |
| <i>Bennett,</i>           | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McMaster,</i>              | <i>Seymour,</i> |
| <i>Blair, Fergusson,</i>  | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>McMurrich,</i>             | <i>Shead,</i>   |
| <i>Blake,</i>             | <i>Ferrier,</i>             | <i>Matheson,</i>              | <i>Vidal.</i>   |
| <i>Boulton,</i>           | <i>Gutremont,</i>           | <i>Olivier,</i>               |                 |

Son Excellence le Très-Honorable **CHARLES STANLEY**, Vicomte **MONCK**, Baron **MONCK** de *Ballytrammon*, dans le comté de *Wexford*, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Île du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., étant assis dans le Fauteuil sur le trône, l'honorable Orateur a ordonné au gentilhomme huissier de la verge-noire d'informer l'Assemblée " que c'est le plaisir de Son Excellence qu'elle se rende immédiatement " auprès d'elle en cette Chambre; "

Laquel étant venue avec son Orateur,

Il a plu à Son Excellence le gouverneur-général d'ouvrir la session par un gracieux discours aux deux Chambres.

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif :*

*Messieurs de l'Assemblée Législative :*

C'est avec bien du plaisir que je vous rencontre de nouveau en Parlement, et j'ai l'assurance que pendant la session qui commence, vous dévouerez toute votre attention à législater pour le bien-être public.

J'ai pris des mesures pour mettre à effet les actes passés pendant la dernière session pour l'organisation de la milice provinciale, et je continuerai mes efforts pour atteindre un but aussi important.

L'époque approche où, d'après les stipulations du traité de réciprocité entre Sa Majesté et les *Etats-Unis d'Amérique*, peut être donné l'avis pour mettre fin à son opération, à l'option de l'une et de l'autre des parties. Je n'ai pas manqué de donner toute mon attention au sujet de ce traité, et des grands intérêts qu'il affecte.

On appellera votre attention à des mesures destinées, au moyen d'améliorations dans notre système actuel de communication intérieure par eau, à attirer dans la voie du *St. Laurent* une part plus considérable que celle dont nous avons joui jusqu'à présent, dans le commerce important et rapidement croissant des lacs de l'Ouest.

On vous invitera aussi à considérer l'opportunité de pourvoir à l'amélioration des canaux construits pour surmonter les obstacles naturels à la navigation de la rivière des *Ontario*, de manière à accélérer grandement, à ce que l'on croit, et cela sans encourir une forte dépense, le développement de l'immense et riche territoire arrosé par cette noble rivière et ses tributaires.

Des empêchements imprévus ont retardé l'étude de la route du chemin de fer proposé entre cette province et les sœurs colonies de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*. Des mesures ont cependant été prises qui, je l'espère, conduiront à l'accomplissement de cette opération préliminaire, dont le résultat mettra toutes les parties intéressées en état de se former une idée plus satisfaisante qu'on ne le peut faire à présent, du coût et de la praticabilité de l'entreprise proposée.

L'état de la vaste région située au nord-ouest des parties habitées de la province devient une question de jour en jour plus intéressante.

J'ai cru devoir entrer en correspondance avec le gouvernement impérial, dans la vue de déterminer d'une manière précise les frontières du *Canada* dans cette direction.

Une pareille délimitation de frontière doit être le préliminaire de toute action ultérieure concernant les vastes étendues de terre dans cette région appartenant au *Canada*, qui ne sont pas encore sous l'opération de notre système politique et municipal.

La construction des édifices publics à *Ottawa*, depuis la reprise des travaux le printemps dernier, a été poursuivie avec tant d'activité, que je me suis cru justifié de notifier aux officiers du service civil l'intention d'y transférer prochainement le siège du gouvernement, conformément au choix fait par Sa Majesté de cette cité pour être la future capitale du *Canada*.

Les découvertes de mines d'or et d'autres minéraux de valeur en cette province, récemment faites et qui ont excité l'attention générale, semblent appeler l'attention du législateur, tant pour ce qui regarde un développement plus systématique et plus parfait de nos richesses minérales, que pour ce qui concerne les droits réciproques du public et des particuliers qui s'y rapportent.

Je vous suggérerais aussi l'opportunité d'adopter des dispositions législatives pour assurer un système d'enquête plus efficace à l'égard de naufrages qui arrivent sur les côtes maritimes de la province ou dans les environs, ainsi qu'à l'égard de pareils désastres qui quoique arrivant ailleurs, peuvent, d'après la nature des circonstances qui les accompagnent, paraître de nature à affecter la réputation de notre service maritime.

Il a été passé un nouveau contrat pour le transport de la malle transatlantique par vaisseaux à vapeur, à des conditions qui seront soumises à votre considération, et qu'on trouvera, je le crois, réunir l'efficacité, l'économie et la sûreté.

J'attirerais encore votre attention sur l'état des lois existantes à l'égard des élections parlementaires, des débiteurs en faillite et insolubles,—de l'administration de la justice,—de l'encouragement de l'agriculture et des pêcheries,—de l'enregistrement des titres des propriétés, et de l'octroi des brevets d'invention.

*Messieurs de l'Assemblée Législative :*

On mettra devant vous les comptes publics de l'année dernière, ainsi que le budget des subsides requis pour l'année courante.

Vous trouverez que dans la préparation de ce budget l'on a eu particulièrement en vue l'économie.

Je me réjouis de pouvoir vous annoncer que le revenu de l'année dernière a considérablement excédé l'estimation qui vous en fut soumise pendant la dernière session, tandis que la dépense totale pour le service public de l'année a été moindre que l'estimation qui en avait été faite.

Malgré ces résultats satisfaisants, il y a eu, cependant, un excédant considérable des dépenses sur les revenus, et comme le revenu provenant des sources actuelles est évidemment insuffisant pour couvrir les charges annuelles inévitables du trésor public, il vous sera soumis des mesures propres à équilibrer le revenu annuel et la dépense annuelle du pays.

*Honorables Messieurs, et Messieurs :*

Je confie les affaires de la province à votre considération patriotique et désintéressée, dans la ferme espoir que, grâce à la Divine Providence, vos délibérations pendant cette session produiront des résultats de nature à assurer la prospérité du *Canada* et le bonheur de son peuple.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-général de se retirer, et l'Assemblée Législative s'en est allée.

PRIÈRES.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait été reçu un rapport du greffier de la couronne en chancellerie, relativement à l'élection d'un membre pour représenter le collège électoral de *Rougemont*.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

PROVINCE DU CANADA, }  
SAVOIR : }

Le présent est pour certifier qu'en vertu d'un writ d'élection, daté du vingt-et-unième jour de décembre dernier, émis par Son Excellence le gouverneur-général, et adressé à l'officier-rapporteur pour le collège électoral de *Rougemont*, (*Louis E. P. Laberge*, écuyer, nommé officier-rapporteur pour le collège électoral de *Rougemont*), pour l'élection d'un membre pour représenter le dit collège électoral de *Rougemont* dans le Conseil Législatif, en remplacement de l'honorable *Louis Antoine Dessaulles*, qui, depuis son élection comme représentant du dit collège électoral de *Rougemont*, a accepté une charge lucrative sous la Couronne, savoir : la charge de greffier-conjoint de la couronne et de greffier-conjoint de la paix et des sessions de la Paix pour le district de *Montréal*; *William Henry Chaffers*, écuyer, a été rapporté comme dûment élu en conséquence, tel qu'il appert par le rapport du dit writ d'Élection, en date du huitième jour de Janvier, lequel est maintenant déposé dans les archives de ce bureau.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE,  
*Québec*, 15 janvier 1864.

L. R. FORTIER,  
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

A *John Fennings Taylor*, écuyer,  
Greffier du Conseil Législatif,  
*Québec*.

Sur quoi l'honorable *Henry William Chaffers* a été introduit entre les honorables messieurs *Lctellier de St. Just* et *McMaster*.

Alors, l'honorable M. *Chaffers* s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, qui lui a été administré par le greffier de cette chambre, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable M. *Fergusson Blair* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte relatif aux écoles communes."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Orateur a fait rapport du discours de Son Excellence prononcé du trône, et il a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, que la Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le gouverneur-général, mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, que le discours de Son Excellence le gouverneur-général soit imprimé dans les deux langues, pour l'usage des membres.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, que tous les membres présents durant la présente session composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre, quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport du greffier relativement aux bills devant cette Chambre lors de la prorogation, le quinzième jour d'octobre 1863, en conformité d'un ordre spécial de la Chambre.

*Ordonné*, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

**LISTE DES BILLS** présentés au Conseil Législatif, ou reçus de l'Assemblée Législative, dont la procédure a été suspendue le jour de la prorogation du Parlement, savoir : jeudi, le quinzième jour d'octobre 1863 :—

1.—BEDFORD, LIGNES LATÉRALES DE.—L'hon. M. *Campbell*.

“ Acte concernant les lignes latérales des lots dans le Township de *Bedford*.”

Lu la première fois, le 23 août 1863.

Lu la deuxième fois, le 24 septembre 1863, et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

2.—BUFFALO ET LAC HURON, CHEMIN DE FER DE.—L'hon. M. *Currie*.

“ Acte concernant la dette en bons de la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et “ du lac *Huron*, et autres objets.

Lu la première fois, 25 août 1863.

Lu la deuxième fois, 3 septembre 1863, et renvoyé au Comité des ordres permanents et des bills privés.

3.—DROIT COMMUN, ACTE D'AMENDEMENT DE L'ACTE DE PROCÉDURE DU.—L'hon. M. *Currie*.

“ Acte pour amender l'acte de procédure du droit commun.”

Lu la première fois, 28 août 1863.

Lu la deuxième fois, 1er septembre 1863, et renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Currie*, *McCrea* et *Campbell*.

4.—CRÉANCES SUR NAVIRES, RECouvreMENT DES.—L'hon. M. *Currie*.

“ Acte pour faciliter le recouvrement des créances sur navires dans le *Haut-Canada*.”

Lu la première fois, 20 août 1863.

Lu la deuxième fois, 26 août 1863, et renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Currie*, *Campbell*, *Fergusson Blair*, *McCrea*, *Hamilton* (Kingston), *McMaster*, *Ryan*, *Ferrier* et *Seymour*.

5.—MARCHANDS DE GRAINS COUPABLES DE FRAUDE.—L'hon. M. *Renaud*.

“ Acte pour punir les marchands de grains coupables de fraude.”

Lu la première fois, 20 août 1863.

Lu la deuxième fois, 9 septembre 1863, et renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Renaud, Ryan, Quesnel, Currie, Campbell et Letellier de St. Just.*

6.—DÉBENTURES DE HAMILTON.—L'hon. M. *Campbell*.

(De l'Assemblée Législative.)

“ Acte pour reconstituer la dette en débentures de la cité de *Hamilton*, et pour en “ falciter le règlement.”

Lu la première fois 29 septembre 1863.

Lu la deuxième fois, 30 septembre 1863, et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés. Rapporté sans amendement, et troisième lecture ordonnée. Cet ordre a été rayé et le bill renvoyé au comité de toute la Chambre. Le comité ayant siégé deux fois, le président a fait rapport, le 9 octobre 1863, “ que le comité s'était levé.”

Sur motion spéciale faite le 14 octobre 1863, ce bill a été “ remis sur les ordres du “ jour pour renvoi à un comité général à la prochaine session du parlement.”

7.—EMPRISONNEMENT POUR DETTES.—L'hon. M. *Fergusson Blair*.

(De l'Assemblée Législative.)

“ Acte pour expliquer et amender la section quarante-unième du chapitre vingt-“ quatre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, relativement à l'arrestation “ et à l'emprisonnement pour dettes.”

Lu la première fois, 15 octobre 1863, et ordonné qu'il soit lu la deuxième fois à la prochaine séance de la Chambre.

8.—HYPOTHÈQUES ET MORTGAGES, H. C.—L'hon. M. *Currie*.

“ Acte relatif aux hypothèques et mortgages en équité sur les immeubles dans le “ *Haut-Canada.*”

Lu la première fois, 15 septembre 1863.

Lu la deuxième fois, 18 septembre 1863, et renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Currie, McCrear, Campbell, Fergusson Blair, Ross et Dickson.*

9.—FORMULES ABRÉGÉES DE MORTGAGES.—L'hon. M. *Fergusson Blair*.

“ Acte concernant les formules abrégées de mortgages dans le *Haut-Canada.*”

Lu la première fois, 25 août 1863.

Lu la deuxième fois, 1er septembre 1863, et renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Fergusson Blair, Campbell, McDonald, McCrear et Currie.*

10.—DISPOSITIONS SPÉCIALES CONCERNANT LE PARLEMENT.—L'hon. M. *Fergusson Blair*.

“ Acte pour amender l'acte intitulé : “ Acte qui établit des dispositions spéciales “ concernant les deux chambres du parlement provincial.”

Lu la première fois, 25 août 1863.

Lu la deuxième fois, 25 août 1863, et renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Fergusson Blair, Campbell, Sir E. P. Taché, Moore et Christie.*

11.—DÉBETURES DE PORT-HOPE.—L'hon M. *Allan*.

“ Acte pour confirmer le règlement No. 128 de la ville de *Port-Hope*, et l'émission de  
“ débetures y-mentionnées.”

Lu la première fois, 28 août 1863.

Lu la deuxième fois, 3 septembre 1863, et renvoyé au comité des ordres permanents  
et des bills privés.

12.—VENTE DES TERRES DES RECTORIES.—L'hon. M. *Currie*.

“ Acte pour permettre aux sociétés d'église et aux synodes incorporés des diocèses de  
“ l'église anglicane en *Canada*, de vendre les terres dépendant des rectories dans  
“ les dits diocèses.”

Lu la première fois, 14 septembre 1863.

Lu la deuxième fois, 23 septembre 1863, et renvoyé à un comité spécial composé des  
honorables MM. *Currie, Dickson, Ross, Campbell, Fergusson Blair, Alexander,*  
*McMaster et Allan*.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre le rapport du Greffier en loi sur les lois  
expirantes.

Ordonné, qu'il reste sur la table.

Alors sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M.  
*Letellier de St. Just*.

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

## Lundi, 22 Février 1864.

Les membres assemblés ont ont été

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur,

Les Honorables Messieurs

|                           |                            |                                      |
|---------------------------|----------------------------|--------------------------------------|
| <i>Aikins,</i>            | <i>Campbell,</i>           | <i>Hamilton (Inkerman), Olivier,</i> |
| <i>Alexander,</i>         | <i>Chaffers,</i>           | <i>Hamilton (Kingston), Perry,</i>   |
| <i>Allan,</i>             | <i>Christie,</i>           | <i>Lacoste, Proulx,</i>              |
| <i>Armand,</i>            | <i>Cormier,</i>            | <i>Letellier, de St. Just, Read,</i> |
| <i>Baby,</i>              | <i>Crawford,</i>           | <i>McCrea, Reesor,</i>               |
| <i>Belleau, Sir N. F.</i> | <i>Currie,</i>             | <i>McDonald, Ross,</i>               |
| <i>Bennett,</i>           | <i>De La Terrière,</i>     | <i>McMaster, Seymour,</i>            |
| <i>Blair, Fergusson,</i>  | <i>Duchesnay, F. H. J.</i> | <i>McMurrich, Shaw,</i>              |
| <i>Blake,</i>             | <i>Ferrier,</i>            | <i>Mathiot, Shead,</i>               |
| <i>Boulton,</i>           | <i>Foster,</i>             | <i>Matheson, Smith,</i>              |
| <i>Bureau,</i>            | <i>Gordon,</i>             | <i>Mills, Taché, Sir E. P.</i>       |
| <i>Burnham,</i>           | <i>Gutremont,</i>          | <i>Mcorc, Vidal.</i>                 |

## PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Olivier* ; de *B. Monday* et autres, de la paroisse de *St. Gabriel*  
de *Brandon*, dans le comté de *Berthier* ; et de *Pierre Coutru* et autres, de *St. Félix* de  
*Valois*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché* ; de *Ls. N. Blais* et *N. Nadeau*, le président et le secrétaire-trésorier de la société d'agriculture du comté de *Montmagny*.

Par l'honorable *M. Currie* ; de la compagnie du chemin de fer de *Welland*.

Par l'honorable *M. Baby* ; de *Jean Langevin* et autres, de *Québec*.

Par l'honorable *M. Armand* ; de *Louis Paré* et autres, de *St. Vincent de Paul*.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque.

Ordonné qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

A l'honorable Conseil Législatif du *Canada* réuni en parlement.

Le rapport du Bibliothécaire sur l'état de la Bibliothèque du Parlement, expose respectueusement :

Que la dotation annuelle de la Bibliothèque a été employée avec soin et économie à l'achat de livres publiés en *Europe* et en *Amérique* depuis une époque récente. Une liste de ces additions est en ce moment entre les mains de l'imprimeur, et sera sous peu distribuée aux Membres.

Cet Index Supplémentaire, comme on le verra, contient une énumération des brochures Anglaises, Françaises, Américaines et Canadiennes, qui ont été ajoutées à la Bibliothèque depuis 1858. L'année dernière, votre Bibliothécaire avait promis un Catalogue de cette Collection de Brochures, qui est aujourd'hui fort considérable et fort importante. Le catalogue était prêt pour l'impression, lorsque la publication en fut différée pour qu'on pût y mentionner une série de quatre-vingts volumes, qui appartenaient précédemment à Sir *Benjamin Hawes*, Sous-Secrétaire d'Etat des Colonies, et qui avaient été heureusement acquis à la Bibliothèque, à très-bas prix, par notre Agent à *Londres*. Ces volumes renferment, sur les questions coloniales, des brochures très-précieuses et très-rares, dont quelques-unes sont enrichies de lettres autographes adressées à Sir *Benjamin Hawes* par les auteurs.

L'intérêt particulier qui s'attache à cette série a engagé votre Bibliothécaire à suspendre la publication du Catalogue des Brochures, jusqu'à ce qu'on y ait intercalé la liste des matières contenues dans ces volumes. Un index complet des sujets et des auteurs a été annexé au dit catalogue, de sorte qu'en un moment on pourra se reporter à quelque brochure que ce soit de la collection.

Comme preuve que la Bibliothèque est appréciée de plus en plus par ceux qui ont le privilège d'y être admis, votre Bibliothécaire est heureux de dire qu'elle a été fréquentée journellement, l'année dernière, par bon nombre de lecteurs, et que le prêt de livres, aux personnes dûment autorisées à emprunter, a dépassé de beaucoup huit mille volumes, indépendamment du prêt des journaux et des autres ouvrages de consultation fait aux Membres pendant la session du Parlement.

Mais il y a une chose qui diminue la satisfaction que votre Bibliothécaire éprouverait, d'ailleurs, à voir le public user de plus en plus de la Bibliothèque. Il regrette infiniment d'avoir à constater que la mutilation des ouvrages illustrés, dont ses Rapports faisaient mention au commencement des Sessions de 1861 et 1862, s'est encore reproduite dans deux ou trois cas, venus à sa connaissance, dans le cours de l'année dernière, en dépit de la vigilance qui a été exercée pour prévenir la répétition de ces méfaits.

Le seul moyen efficace qu'il y ait d'empêcher ce grossier abus—à moins qu'on veuille exclure le public de toute participation aux avantages de la Bibliothèque du Parlement—a été menagé dans le plan de distribution de la Bibliothèque dans le nouvel Edifice du Parlement à *Ottawa* : on propose d'y défendre indistinctement l'accès aux rayons, et de ne permettre l'usage des livres que dans une certaine partie du local de la Bibliothèque, qui sera soumise à vue constante de la part des officiers et des serviteurs. Jusqu'ici les auteurs de ces lacérations n'ont pu être découverts ; mais lorsque l'arrangement projeté pour la garde de la Bibliothèque, installée d'une manière permanente, aura été convenablement effectué, on peut compter avec assurance que la collection ne sera plus exposée aux pertes ni aux mutilations.

Le nombre de volumes que renfermait la Bibliothèque était évalué, le 12 février 1863, à 51,800; on a ajouté depuis 1,500 volumes environ : total, 53,300.

Le tout respectivement soumis.

(Signé,)

W. AGAR ADAMSON,  
Bibliothécaire du Conseil Législatif.

Bibliothèque du Parlement, 19 février 1864.

LISTE DES DONNS FAITS A LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT DEPUIS LE 13 AOUT 1863.

*Par l'Etat de Pensylvanie.*

Senate and House Journals, and Legislative Documents, for 1863; Executive Documents, for 1862.

*Par l'Etat de Connecticut.*

Laws, Journals and Documents, for 1863.  
State Law Reports, vol. 30.

*Par l'Etat du Maine.*

Law Reports, vols. 46, 47, 48.  
Laws of the State, for 1861, 1862, 1863.  
Legislative Documents, 1863.  
Adjutant General's Report for 1862.  
Reports on Agriculture and Geology, for 1860, 1861, 1862.

*Par l'Etat de Minnesota.*

State Supreme Court Reports, vols. 6, 7.  
Executive Documents, 1862.  
Journals of the Senate and House of Representatives and Laws of the State, for 1863.

*Par l'Etat de New York.*

Laws, Journals and Documents of the State Legislature, for 1863, 17 vols.  
*Barbour's Reports*, vols. 37, 38, 39.  
*Smith's Reports*, vol. 11.  
Transactions State Agricultural Society, 1862.  
*Regent's Library and Cabinet Reports* for 1863.

*Par l'Etat de Vermont,*

General Statutes, 1863.  
Laws and Journals of the State for 1862, et quelques Pamphlets.

*Par la Société Agricole de l'Etat de New York.*

The Society's transactions for the years 1851 to 1862, 12 vols.

*Par A. B. Street, Ecuyer, d'Albany, New York.*

Digest of Taxation in the States. Published under the direction of the New York Legislature, by Mr. Street, 1863.

*Par Miss Durnford.*

Family Recollections of Lt. General *E. W. Durnford*, by *Mary Durnford*. Printed for private circulation. *Montreal*, 1863. Deux Exemplaires.

*Par le révérend M. Baxter.*

*Louis Napoléon* the destined Monarch of the World, and Personal Anti-Christ. By Rev. *M. Baxter*, *Philadelphía*, 1862.

*Par H. N. Gwynne, Ecuyer, Bibliothécaire.*

Catalogue of Books in Library of Law Society of *Upper Canada*, 1863.

*Par B. Chamberlain, Ecuyer, Montréal.*

A collection of official catalogues and other works concerning the International Exhibition held at *London* in 1862, and concerning the Colonies represented thereat, 15 vols.

*Par la Chambre des Arts et Manufactures du Haut-Canada.*

Their Journal for 1863.

*Ouvrages reçus en vertu de l'Acte de la propriété littéraire.*

*Ascher, J. G.*, Voices from the Hearth: a collection of verses. Published by *J. Lovell*, *Montréal*, 1863.

The Land of the Lotus-Eaters: a photograph, by *Nolman*, of *Montreal*, from a drawing by *R. S. Duncanson*. *Montreal*, 1863.

*Galbraith, Thomas*: Pamphlet on the absolute depreciation of gold, and the true nature of money. Published by *J. Starke & Co.*, *Montreal*, 1863.

*Ramsay, T. K.*: Notes sur la coutume de *Paris*, indiquant les articles encore en force, avec tout le texte de la coutume. *Montréal*, 1863.

Court Traité sur l'art épistolaire, par un Canadien (*Dr. Meilleur*); 5e édition, revue et corrigée. Imprimé à l'atelier de la "Gazette" de *Sorel*, 1863.

A Church Hymn Book, for the use of the congregations of the United Church of *England* and *Ireland*, published under the sanction of the Lord Bishops of *Toronto* and *Ontario*; third edition. *Henry Rowsell*, publisher, *Toronto*, 1863.

*Draper, W. J.*: Handy-book of the Law of Dower. Published by *W. C. Chewett & Co.*, *Toronto*, 1863.

*Haynes, Dr. J.*, Poems. Published by *Hunter, Rose, & Co.*, *Quebec*, 1864.

*Morphy, J.*: Recollections of a Visit to *Great Britain* and *Ireland* in the Summer of 1862; bound up with *Ned Fenton's Portfolio*. Published by *Hunter, Rose & Co.*, *Quebec*, 1863.

Alors, sur motion de l'honorable *M. Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable *M. Fergusson Blair*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mardi, 23 Février, 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

## Les Honorables Messieurs

|                           |                             |                               |                          |
|---------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Aikins,</i>            | <i>Chaffers,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Proulx,</i>           |
| <i>Alexander,</i>         | <i>Christie,</i>            | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Prud'homme,</i>       |
| <i>Allan,</i>             | <i>Cormier,</i>             | <i>McCrea,</i>                | <i>Read,</i>             |
| <i>Armand,</i>            | <i>Crawford,</i>            | <i>McDonald,</i>              | <i>Reesor,</i>           |
| <i>Armstrong,</i>         | <i>Currie,</i>              | <i>McMaster,</i>              | <i>Ross,</i>             |
| <i>Baby,</i>              | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McMurrich,</i>             | <i>Ryan,</i>             |
| <i>Belleau, Sir N. F.</i> | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Malhiot,</i>               | <i>Sanborn,</i>          |
| <i>Bennett,</i>           | <i>Ferrier,</i>             | <i>Masson,</i>                | <i>Seymour,</i>          |
| <i>Blair, Fergusson,</i>  | <i>Foster,</i>              | <i>Matheson,</i>              | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Blake,</i>             | <i>Gordon,</i>              | <i>Mills,</i>                 | <i>Shead,</i>            |
| <i>Boulton,</i>           | <i>Gutvremont,</i>          | <i>Moore,</i>                 | <i>Smith,</i>            |
| <i>Bureau,</i>            | <i>Hamilton (Inkerman)</i>  | <i>Olivier,</i>               | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Burnham,</i>           | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Panet,</i>                 | <i>Vidal.</i>            |
| <i>Campbell,</i>          | <i>Lacoste,</i>             | <i>Perry,</i>                 |                          |

## PRIÈRES.

Le pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Bureau* ; des directeurs et syndics de la société bienveillante des dames de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Olivier* ; des sœurs de la charité administratrices de l'hôpital-général de *Montréal*.

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau* ; de *Thomas Meskomanish* et autres, Sauvages des îles *Manitouline* ; des dames du comité de l'école des enfants en bas âge de la basse-ville de *Québec* ; et de l'asile du Bon Pasteur de *Québec*.

Par l'honorable M. *Aikins* ; de *James McEachern* et autres, du township d'*Esquesing*, dans le comté d'*Halton*.

Par l'honorable M. *Foster* ; de *G. H. Boright* et autres, du township de *Sutton*.

Par l'honorable M. *Ryan* ; du révérend *James B. Bonner* et autres, de la session de l'église presbytérienne américaine dans la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Armand* ; de *J. B. Constantin* et autres, de *St. Vincent de Paul*.

Par l'honorable M. *Fergusson Blair* ; deux pétitions du conseil municipal du comté de *Wellington*.

Par l'honorable M. *Currie* ; du conseil municipal du comté de *Lincoln*.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* ; d'*Alexis Dubord* et autres, de la cité de *Montréal* ; et deux pétitions des sœurs de l'asile de la Providence de *Montréal*.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport des mariages, baptêmes et sépultures dans le comté de *Richelieu*, pour l'année 1863 ;

Aussi, le rapport de la compagnie d'assurance *Hartford*, jusqu'au 1er novembre 1863 ;

Aussi, le rapport de la compagnie d'assurance *Ætina*, jusqu'au 1er janvier 1864 ;

Aussi, le rapport de la compagnie d'assurance "de la Reine," jusqu'au 1er octobre 1863 ;

Aussi, un état des affaires de la banque d'épargnes de *Northumberland* et *Durham*, jusqu'au 1er décembre 1863 ;

Et aussi, le rapport de l'hôpital-général de *Kingston*, pour l'année finissant le 31 décembre 1863.

Ordonné qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Fergusson Blair* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Qu'il soit présenté une humble Adresse à Sa Majesté, pour féliciter Sa Majesté au sujet du fils et héritier qui est né à Leurs Altesses Royales le prince et la princesse de *Galles*, et pour exprimer l'allégresse et le bonheur que nous cause cet heureux évènement.

Après un court débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, Que les honorables messieurs *Fergusson Blair*, *Letellier de St. Just*, *Campbell* et Sir *E. P. Taché* composent un comité pour préparer une adresse basée sur la dite résolution.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Fergusson Blair* a fait rapport d'une adresse préparée par le comité dans les termes suivants :—

A Sa Très-Excellente Majesté la Reine.

TRÈS-GRACIEUSE SOUVERAINE,

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Coseil Législatif du *Canada*, en parlement assemblé, approchons humblement de Votre Majesté pour féliciter Votre Majesté au sujet du fils et héritier qui est né à Leurs Altesses Royales le prince et la princesse de *Galles*, et nous demandons très-respectueusement qu'il nous soit permis d'exprimer à Votre Majesté l'allégresse et le bonheur que nous cause cet heureux évènement.

Laquelle dite adresse étant lue par le greffier, a été unanimement adoptée.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée, et qu'elle soit signée par l'honorable Orateur de cette Chambre.

L'honorable M. *Fergusson Blair* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, comme suit :—

A Son Excellence le Très-Honorable CHARLES STANLEY, Vicomte MONCK, Baron MONCK de *Ballytramon*, dans le comté de *Wexford*, Gouverneur-Général de l'*Amérique-Britannique du Nord*, et Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Île du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, en parlement réuni, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Excellence, pour la prier respectueusement de vouloir bien transmettre à Sa Majesté notre adresse de félicitations au sujet du fils et héritier qui est né à Leurs Altesses Royales le prince et la princesse de *Galles*, de la manière que Votre Excellence jugera convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du trône.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que l'adresse à Son Excellence le gouverneur-général soit grossoyée, et qu'elle soit signée par l'honorable Orateur de cette Chambre.

Ordonné, que les honorables messieurs *Fergusson Blair*, *Letellier de St. Just*, *Campbell* et Sir *E. P. Taché* se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général, avec la dite adresse à Sa Majesté et aussi l'adresse à Son Excellence.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du discours de Son Excellence prononcé du trône à l'ouverture du parlement, et

Le dit discours étant lu par le greffier.

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *McMaster*.

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, pour remercier Son Excellence de son gracieux discours du trône, à l'ouverture de la présente Session du Parlement, et de plus pour l'assurer que :

Que nous remercions Son Excellence d'avoir bien voulu nous exprimer le bonheur qu'elle a de nous rencontrer de nouveau en Parlement, et de son assurance que pendant la Session qui commence nous dévouerons toute notre attention à législater pour le bien-être public.

Que nous remercions Son Excellence d'avoir bien voulu nous informer qu'elle a pris des mesures pour mettre à effet les Actes passés pendant la dernière session pour l'organisation de la Milice Provinciale, et qu'elle continuera ses efforts pour atteindre un but aussi important.

Que nous n'ignorons pas que l'époque approche où, d'après les stipulations du Traité de Réciprocité entre Sa Majesté et les *Etats-Unis d'Amérique*, peut-être donné l'avis pour mettre fin à son opération, à l'option de l'une ou de l'autre des parties ; et que c'est avec beaucoup de plaisir que nous apprenons que Son Excellence n'a pas manqué de donner toute son attention au sujet de ce traité et des grands intérêts qu'il affecte.

Que nous donnerons notre plus sérieuse attention à toutes mesures destinées, au moyen d'améliorations dans notre système actuel de communication intérieure par eau, à attirer dans la voie du *St. Laurent* une part plus considérable que celle dont nous avons joui jusqu'à présent dans le commerce important et rapidement croissant des Lacs de l'Ouest.

Que nous nous empresserons de considérer l'opportunité de pourvoir à l'amélioration des canaux construits pour surmonter les obstacles naturels à la navigation de la Rivière des *Otaouais*, de manière à accélérer grandement, à ce que Son Excellence a raison de croire, et cela sans encourir une forte dépense, le développement de l'immense et riche territoire arrosé par cette noble rivière et ses tributaires.

Que, tout en regrettant d'apprendre que des empêchements imprévus ont retardé l'étude de la route du chemin de fer proposé entre cette Province et les sœurs colonies de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*, nous voyons avec plaisir que des mesures ont été prises qui, comme Son Excellence l'espère, conduiront à l'accomplissement de cette opération préliminaire, dont le résultat mettra toutes les parties intéressées en état de se former une idée plus satisfaisante qu'on ne le peut faire à présent, du coût et de la praticabilité de l'entreprise proposée.

Que nous partageons avec Son Excellence l'opinion que l'état de la vaste région située au nord-ouest des parties habitées de la Province devient une question de jour en jour plus intéressante; que nous apprenons avec plaisir que Son Excellence a cru devoir entrer en correspondance avec le Gouvernement Impérial, dans la vue de déterminer d'une manière précise les Frontières du *Canada* dans cette direction; et que nous convenons avec Son Excellence qu'une pareille délimitation de Frontière doit être le préliminaire de toute action ultérieure concernant les vastes étendues de terres dans cette région appartenant au *Canada*, qui ne sont pas encore sous l'opération de notre système politique et municipal.

Que nous sommes heureux de recevoir l'assurance que la construction des Édifices Publics à *Ottawa*, depuis la reprise des travaux le printemps dernier, a été poursuivie avec tant d'activité, que Son Excellence a cru à propos de notifier aux officiers du Service Civil l'intention d'y transférer prochainement le Siège du Gouvernement, conformément au choix que Sa Majesté a fait de cette Cité comme Capitale future du *Canada*.

Que nous sommes, avec Son Excellence, d'opinion que les découvertes de Mines d'Or et d'autres minéraux de valeur en cette Province, récemment faites et qui ont excité l'attention générale, sont dignes d'appeler la considération de la législature, tant en ce qui regarde le développement plus systématique et plus parfait de nos richesses minérales, qu'en ce qui concerne les droits réciproques du public et des particuliers qui s'y rapportent.

Que nous nous efforcrons de réaliser l'idée émise par son Excellence au sujet de l'opportunité d'adopter des dispositions législatives pour assurer un système d'enquête plus efficace à l'égard des naufrages qui arrivent sur les côtes maritimes de la Province ou dans les environs, ainsi qu'à l'égard de pareils désastres qui, quoique arrivant ailleurs, peuvent, d'après les circonstances qui les accompagnent, paraître de nature à affecter la réputation de notre service maritime.

Que c'est avec une bien vive satisfaction que nous apprenons qu'il a été passé un nouveau contrat pour le transport de la Malle Transatlantique par Vaisseaux-à-Vapeur, à des conditions qui seront soumises à notre considération, et qui, nous n'en doutons pas, seront de nature à réunir l'efficacité, l'économie et la sûreté.

Que nous ne manquerons pas de donner toute notre attention à l'état des lois existantes à l'égard des Elections Parlementaires,—des Débiteurs en Faillite et Insolvables,—de l'Administration de la Justice,—de l'encouragement de l'Agriculture et des Pêcheries,—de l'Enregistrement des Titres de Propriétés, et de l'Octroi des Brevets d'Invention.

Que nous assurons Son Excellence que les affaires de la Province recevront notre considération la plus minutieuse et la plus désintéressée; et que nous concourons avec Son Excellence dans le ferme espoir que, grâce à la Divine Providence, nos délibérations, pendant cette Session, produiront des résultats de nature à assurer la prospérité du *Canada* et le bonheur de son peuple.

Le premier paragraphe de la dite résolution étant lu de nouveau,  
L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *McMaster*,

Qu'il soit adopté.

Après un long débat,

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier*  
de *St. Just*, il a été

Ordonné, que les débats ultérieurs sur la dite motion soient remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable *Hamilton (Kington)*, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mercredi, 24 Février 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                         |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Christie,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Perry,</i>           |
| <i>Alexander,</i>          | <i>Cormier,</i>             | <i>Leslie,</i>                | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Allan,</i>              | <i>Cranford,</i>            | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Prud'homme,</i>      |
| <i>Armand,</i>             | <i>Currie,</i>              | <i>McCrea,</i>                | <i>Read,</i>            |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McDonald,</i>              | <i>Reesor,</i>          |
| <i>Baby,</i>               | <i>Dickson,</i>             | <i>McMaster,</i>              | <i>Ross,</i>            |
| <i>Belléau, Sir N. F.,</i> | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMurrich,</i>             | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Malliot,</i>               | <i>Sanborn,</i>         |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Ferrier,</i>             | <i>Masson,</i>                | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Blake,</i>              | <i>Foster,</i>              | <i>Matheson,</i>              | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Gordon,</i>              | <i>Mills,</i>                 | <i>Shead,</i>           |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Guévremont,</i>          | <i>Moore,</i>                 | <i>Smith,</i>           |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Hamilton (Inkerman),</i> | <i>Olivier,</i>               | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Campbell,</i>           | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Panet,</i>                 | <i>Vidal.</i>           |
| <i>Chaffers,</i>           |                             |                               |                         |

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Cormier* ; de la division *Havelock*, No. 39, des fils de la tempérance ; et d'*Alphonse Richard* et autres, du township de *Leeds*, dans le comté de *Mégantic*.

Par l'honorable M. *Chaffers* ; du révérend *J. S. Provençal* et autres, de la paroisse de *St. Césaire* ; de M. *Lemondé* et autres, de la paroisse de *St. Jean-Baptiste de Rouville* ; et de *J. B. Monty* et autres, de *St. Mathias de Rouville* ; du révérend *J. Soly* et autres, de *St. Hilaire* ; du révérend *P. L. Paré* et autres, de la paroisse de *St. Ange Gardien* ; et du révérend *C. H. Georges* et autres, de la paroisse de *St. Paul d'Abbotsford*, dans le Comté de *Rouville*.

Par l'honorable M. *McMurrich* ; de *Thos. D. Harris* et autres, de la cité de *Toronto* ; du Conseil municipal du township de *Nottasawaga*, dans le comté de *Simcoe*.

Par l'honorable M. *Moore* ; de *Mary Fulford* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; de *David Aitchison* et autres, porteurs de débetures émises par la corporation de la cité de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Sanborn* ; de *W. S. Hunter* et autres ; d'*Archd. Duff* et autres, de *Sherbrooke*, cadets de la tempérance ; de *Louis Bélanger* et autres, du township d'*Aukland*, dans le comté de *Compton* ; d'*Aaron Workman* et autres, du township de *Hereford*, dans le comté de *Compton*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay* ; du révérend *C. E. Poiré* et autres, de *St. Anselme*, dans le comté de *Dorchester* ; du révérend *L. Poulin* et autres, de la paroisse de *St. Isidore* ; et du révérend *L. T. Bernard* et autres, de la paroisse de *Ste. Claire*, dans le comté de *Dorchester*.

Par l'honorable M. *Read*; de *William Hill* et autres, de la division *Dunbar*, No. 184, des fils de la tempérance.

Par l'honorable M. *Foster*; de la division *Adamsville*, No. 50, des fils de la tempérance.

Par l'honorable M. *Ferrier*; d'*A. Knight* et autres, de la division est de l'Etoile (*Star*), No. 49, des fils de la Tempérance.

Par l'honorable M. *Chaffers*; d'*Antoine Brodeur*, de la paroisse de *St. Simon*, dans le district de *St. Hyacinthe*; et de l'honorable *Louis Thomas Drummond*, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just*; des syndics et directeurs du collège de *St. Germain, Rimouski*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *B. Monday* et autres, de la paroisse de *St. Gabriel de Brandon*; demandant l'érection de la dite paroisse en une municipalité séparée, sous le nom de la "corporation de *St. Gabriel de Brandon*," et pour d'autres objets.

De *Pierre Coutu* et autres, de *St. Félix de Valois*; demandant que cette partie du township de *Brandon* renfermée dans les limites de la paroisse de *St. Félix de Valois*, soit détachée du comté de *Berthier* et annexée au comté de *Joliette*.

De *Ls. N. Blais* et *N. Nadeau*, le Président et le Secrétaire-Trésorier de la société d'agriculture du comté de *Montmaguy*; demandant une allocation suffisante pour le maintien des écoles d'agriculture de *St. Anne* et de *Ste. Thérèse*.

De la compagnie du chemin de fer de *Welland*; demandant un acte pour autoriser la dite compagnie à émettre certaines débentures, et pour d'autres objets.

De *Jean Langevin* et autres, de *Québec*; demandant l'adoption de mesures tendant à pourvoir paiement au des dettes dues par les ci-devant conseils de district du *Bas-Canada*, conformément aux dispositions de l'Acte 8 *Victoria*, chap. 77.

Et de *Louis Paré* et autres, de *St. Vincent de Paul*; demandant qu'aucun amendement à l'acte d'incorporation de la compagnie des chemins à barrières de *Terrebonne* ne devienne loi.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre l'état des affaires de la banque d'épargne de la cité et du district de *Montréal*, jusqu'au 31 décembre 1863.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suite :

(Voir Documents de la Session.)

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Scatcherd* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Mardi, 23 février 1864.

Résolu, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de permettre à l'honorable *James Skead* de comparaître et rendre témoignage devant le comité spécial de cette Chambre nommé pour juger et décider du mérite de la pétition de *Daniel McLachlin*, écuyer, se plaignant de l'illégalité de l'élection pour le comté de *Carleton*, vendredi prochain, à onze heures de l'avant-midi, le 26 du courant.

Ordonné, que M. *Scatcherd* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté.

W. B. LINDSAY,  
Greffier, A. L.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messager.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Résolu, qu'il soit permis à l'honorable *James Skead* de comparaître et rendre témoignage, s'il le juge à propos, devant le comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition de *Daniel McLachlin*, écuyer, se plaignant de l'illégalité de l'élection pour le comté de *Carleton*, vendredi, le 26 du courant, à onze heures de l'avant-midi.

Ordonné, que la résolution ci-dessus soit transmise à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le gouverneur général, sous son sceing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre ;

Et il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

MONCK.

Son Excellence le gouverneur-général informe l'honorable Conseil Législatif qu'il a accordé à l'honorable *George J. Goodhue* la permission de s'absenter de son siège dans cette Chambre durant la présente session.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,  
Québec, 23 février 1864.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre des débats ajournés sur le premier paragraphe de la résolution en réponse au discours de Son Excellence prononcé du trône :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, pour remercier Son Excellence de son gracieux discours du trône à l'ouverture de la présente session du parlement, et de plus pour l'assurer :—

Que nous remercions Son Excellence d'avoir bien voulu nous exprimer le bonheur qu'elle a de nous rencontrer de nouveau en Parlement, et de son assurance que pendant la session qui commence nous dévouerons toute notre attention à législater pour le bien-être public.

Que nous remercions Son Excellence d'avoir bien voulu nous informer qu'elle a pris des mesures pour mettre à effet les actes passés pendant la dernière session pour l'organisation de la milice provinciale, et qu'elle continuera ses efforts pour atteindre un but aussi important.

Que nous n'ignorons pas que l'époque approche où, d'après les stipulations du traité de réciprocité entre Sa Majesté et les *Etats-Unis d'Amérique*, peut être donné l'avis pour mettre fin à son opération, à l'option de l'une et de l'autre des parties ; et que c'est avec beaucoup de plaisir que nous apprenons que Son Excellence n'a pas manqué de donner toute son attention au sujet de ce traité, et des grands intérêts qu'il affecte.

Que nous donnerons notre plus sérieuse attention à toutes mesures destinées, au moyen d'améliorations dans notre système actuel de communication intérieure par eau, à attirer dans la voie du *St. Laurent* une part plus considérable que celle dont nous avons joui jusqu'à présent, dans le commerce important et rapidement croissant des lacs de l'Ouest.

Que nous nous empresserons de considérer l'opportunité de pourvoir à l'amélioration des canaux construits pour surmonter les obstacles naturels à la navigation de la rivière des *Outaouais*, de manière à accélérer grandement, à ce que Son Excellence a raison de croire, et cela sans encourrir une forte dépense, le développement de l'immense et riche territoire arrosé par cette noble rivière et ses tributaires.

Que, tout en regrettant d'apprendre que des empêchements imprévus ont retardé l'étude de la route du chemin de fer proposé entre cette province et les sœurs colonies de

la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*, nous voyons avec plaisir que des mesures ont été prises qui, comme Son Excellence l'espère, conduiront à l'accomplissement de cette opération préliminaire, dont le résultat mettra toutes les parties intéressées en état de se former une idée plus satisfaisante qu'on ne le peut faire à présent, du coût et de la praticabilité de l'entreprise proposée.

Que nous nous partageons avec Son Excellence l'opinion que l'état de la vaste région située au nord-ouest des parties habitées de la province devient une question de jour en jour plus intéressante ; nous apprenons avec plaisir que Son Excellence a cru devoir entrer en correspondance avec le gouvernement impérial, dans la vue de déterminer d'une manière précise les frontières du *Canada* dans cette direction ; et nous convenons avec Son Excellence qu'une pareille délimitation de frontière doit être le préliminaire de toute action ultérieure concernant les vastes étendues de terre dans cette région appartenant au *Canada*, qui ne sont pas encore sous l'opération de notre système politique et municipal.

Que nous sommes heureux de recevoir l'assurance que la construction des édifices publics à *Ottawa*, depuis la reprise des travaux le printemps dernier, a été poursuivie avec tant d'activité, que Son Excellence a cru à propos de notifier aux officiers du service civil l'intention d'y transférer prochainement le siège du gouvernement, conformément au choix que Sa Majesté a fait de cette cité pour être la capitale future du *Canada*.

Que nous sommes, avec Son Excellence, d'opinion que les découvertes de mines d'or et d'autres minéraux de valeur en cette province, récemment faites et qui ont excité l'attention générale, sont dignes d'appeler la considération de la législature, tant pour ce qui regarde le développement plus systématique et plus parfait de nos richesses minérales, que pour ce qui concerne les droits réciproques du public et des particuliers qui s'y rapportent.

Que nous nous efforcerons de réaliser l'idée émise par Son Excellence au sujet de l'opportunité d'adopter des dispositions législatives pour assurer un système d'enquête plus efficace à l'égard des naufrages qui arrivent sur les côtes maritimes de la province ou dans les environs, ainsi qu'à l'égard de pareils désastres qui, quoique arrivant ailleurs, peuvent, d'après les circonstances qui les accompagnent, paraître de nature à affecter la réputation de notre service maritime.

Que c'est avec une bien vive satisfaction que nous apprenons qu'il a été passé un nouveau contrat pour le transport de la malle transatlantique par vaisseaux à vapeur, à des conditions qui seront soumises à notre considération, et qui, nous n'en doutons pas, seront de nature à réunir l'efficacité, l'économie et la sûreté.

Que nous ne manquerons pas de donner toute notre attention sur l'état des lois existantes à l'égard des élections parlementaires, — des débiteurs en faillite et insolubles, — de l'administration de la justice, — de l'encouragement de l'agriculture et des pêcheries, — de l'enregistrement des titres des propriétés, — et de l'octroi des brevets d'invention.

Que nous assurons Son Excellence que les affaires de la province recevront notre considération la plus minutieuse et la plus désintéressée ; et nous concourons avec Son Excellence dans le ferme espoir que, grâce à la Divine Providence, nos délibérations, pendant cette session, produiront des résultats de nature à assurer la prospérité du *Canada* et le bonheur de son peuple.

La Chambre a repris les dits débats ajournés, sur motion de l'honorable M. *Moore* pour l'adoption du dit premier paragraphe.

Après un nouveau long débat,

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St Just*, il a été

Ordonné, que les débats ultérieurs sur la dite motion soient remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St Just*,

La Chambre s'est ajournée.

## Jeudi, 25 Février 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                         |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Christie,</i>            | <i>Leonard,</i>               | <i>Perry,</i>           |
| <i>Alexander,</i>          | <i>Cormier,</i>             | <i>Leslie,</i>                | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Allan,</i>              | <i>Crawford,</i>            | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Prud'homme,</i>      |
| <i>Armand,</i>             | <i>Currie,</i>              | <i>Mc Crea,</i>               | <i>Read,</i>            |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McDonald,</i>              | <i>Reesor,</i>          |
| <i>Baby,</i>               | <i>Dickson,</i>             | <i>McMaster,</i>              | <i>Ross,</i>            |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMurrich,</i>             | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Mallviot,</i>              | <i>Sanborn,</i>         |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Ferrier,</i>             | <i>Masson,</i>                | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Blake,</i>              | <i>Foster,</i>              | <i>Matheson,</i>              | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Gordon,</i>              | <i>Mills,</i>                 | <i>Skead,</i>           |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Guévremont,</i>          | <i>Moore,</i>                 | <i>Smith,</i>           |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Hamilton (Inkerman),</i> | <i>Olivier,</i>               | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Campbell,</i>           | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Panet,</i>                 | <i>Vidal.</i>           |
| <i>Chaffers,</i>           | <i>Lacoste,</i>             |                               |                         |

### PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de la corporation de la cité de *Montréal* ; d' *Ozro Morrill* et autres ; du révérend A. F. *Kemp* et autres ; et d' *A. E. Montmarquet* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Moore* ; de *James B. Gibson* et autres, de la branche *Franklin* de l'alliance canadienne-unie pour la suppression totale du commerce des boissons enivrantes.

Par l'honorable M. *Christie* ; de *Joseph Whitehead* et autres, de *Clinton* et de ses environs ; de *George Sunter* et autres, de *Brantford* et environs ; et d' *Archd. Campbell* et autres, de *Paris* et de ses environs.

Par l'honorable M. *Leslie* ; de *J. Bte. Martineau* et autres, de la cité de *Montréal* ; et de *Hugh Brodie* et autres, de la dite cité de *Montréal* et des Comtés de *Jacques-Cartier* et *Hochelaga*.

Par l'honorable M. *Skead* ; de la communauté, hôpital-général, aumônerie et académie des sciences des sœurs de la charité à *Ottawa*.

Par l'honorable M. *Currie* ; de *N. Forsyth* et autres, de *Fort Erié* et de ses environs.

Par l'honorable M. *Olivier* ; de *Calixte Bibault* et autres, du township de *Brandon*.

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau* ; de la "Compagnie d'assurance européenne."

Par l'honorable M. *Sanborn* ; de la compagnie du chemin de fer de la "Vallée *Massawippi*."

Par l'honorable M. *Mc Crea* ; quatre pétitions du conseil municipal du comté de *Kent*.

Par l'honorable M. *Armand* ; de *Joseph Paré* et autres, de la paroisse de *St. Vincent de Paul*, dans le comté de *Laval*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de l'association des beaux-arts de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Aikins* ; de *Duncan Smith* et autres, de la division *Caledon* des fils de la tempérance.

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau* ; du président et des directeurs de la société d'agriculture, No. 2, du comté de *Verchères*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Thomas Meshkomanish* et autres, Sauvages des îles *Manitouline* ; demandant que tous procédés du gouvernement canadien concernant les dites îles soient suspendus jusqu'à ce qu'ils aient soumis leur affaire au gouvernement impérial.

De l'asile du Bon-Pasteur de *Québec* ; demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

De *James McEachern* et autres, du Township d'*Esquesing*, dans le comté de *Halton* ; de *G. H. Borright* et autres, du Township de *Sutton* ; et du révérend *James B. Bonar* et autres, des sessions de l'église presbytérienne américaine dans la cité de *Montréal* ; demandant séparément que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

De *J. B. Constantin* et autres, de la paroisse de *St. Vincent de Paul* ; demandant que nulles mesures ne soient prises à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin à barrières de *Terrebonne*.

Deux pétitions du conseil municipal du comté de *Wellington* ; demandant que nulles mesures ne soient adoptées aux fins de changer les limites du dit comté,—et aussi, demandant que l'acte relatif à la discipline des prisons du *Haut-Canada* soit amendé à l'effet de procurer, en dehors des prisons, de l'ouvrage aux prisonniers condamnés aux travaux forcés.

D'*Alexis Dubord* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant à être incorporés sous le nom de l'*Union St. Jacques de Montréal*.

Du conseil municipal du comté de *Lincoln* ; demandant un acte pour obliger les comtés de la province à ériger des maisons de refuge pour les pauvres.

Deux pétitions des Sœurs de la Providence de *Montréal* ; demandant une allocation en faveur d'une institution qu'elles ont établie sous le nom de l'Asile de *St. Vincent de Paul*,—et aussi demandant une allocation.

Des Sœurs de la charité administratrices de l'hôpital-général de *Montréal* ; demandant une allocation.

Des directeurs et syndics de la société bienveillante des dames de *Montréal* ; demandant que l'allocation annuelle accordée à la dite société soit continuée et augmentée.

Et des dames du comité de l'école des enfans en bas-âge de la basse-ville de *Québec* ; demandant que l'allocation annuelle accordée au dit comité soit continuée.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris les débats ajournés sur la motion de l'honorable M. *Moore* pour l'adoption du premier paragraphe de la résolution pour une adresse à Son Excellence le gouverneur-général en réponse au discours de Son Excellence prononcé du trône à l'ouverture de la présente session.

Après un long et nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que les débats ultérieurs sur la dite motion soient remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*,

La Chambre s'est ajournée.

## Vendredi, 26 Février, 1864.

Les Membres assemblés ont ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur,

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                         |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Crawford,</i>            | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Armand,</i>             | <i>Currie,</i>              | <i>McCrea,</i>                | <i>Prud'homme,</i>      |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McDonald,</i>              | <i>Read,</i>            |
| <i>Baby,</i>               | <i>Dickson,</i>             | <i>McMaster,</i>              | <i>Reesor,</i>          |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McAurrich,</i>             | <i>Ross,</i>            |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Ferrier,</i>             | <i>Malhiot,</i>               | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Foster,</i>              | <i>Masson,</i>                | <i>Sanborn,</i>         |
| <i>Blake,</i>              | <i>Gordon,</i>              | <i>Matheson,</i>              | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Guévremont,</i>          | <i>Mills,</i>                 | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Hamilton (Inkerman),</i> | <i>Moore,</i>                 | <i>Shead,</i>           |
| <i>Campbell,</i>           | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Olivier,</i>               | <i>Smith,</i>           |
| <i>Chaffers,</i>           | <i>Lacoste,</i>             | <i>Panel,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Christie,</i>           | <i>Leonard,</i>             | <i>Perry,</i>                 | <i>Vidal.</i>           |
| <i>Cormier,</i>            | <i>Leslie,</i>              |                               |                         |

## PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)* ; du bureau des syndics de l'université de "Queen's College" à *Kingston*.

Par l'honorable M. *McMaster* ; d'*A. W. Lauder* et autres, de l'école du dimanche des méthodistes wesleyens de la rue de la Reine à *Toronto*.

Par l'honorable M. *Blake* ; de l'association d'assurance mutuelle de Beaver contre le feu.

Par l'honorable M. *Campbell* ; de *Robert Craig* et autres, du comté de *Frontenac*.

Par l'honorable M. *Guévremont* ; du conseil municipal du comté de *Bagot*.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* ; du révérend *G. S. Marceau* et autres, de la paroisse des *Trois Pistoles*, dans le comté de *Témiscouata*, et de *St. Simon*, dans le comté de *Rimouski* ; et deux pétitions de la Chambre des arts et manufactures du *Bas-Canada*.

Par l'honorable M. *Foster* ; d'*Addison Lawrence* et autres, de *Shefford* ; Ouest ; d'*Adolphe Daigle* et autres, de la Montagne de *Shefford* ; de *M. J. Chamberlain* et autres, de la division *Knowlton*, No. 66, des fils de la tempérance ; et de la division de "l'Etoile" de *Simcoe*, No. 371, des fils de la tempérance.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

D'*Alphonse Richard* et autres, du township de *Leeds*, dans le comté de *Mégantic* ; demandant une allocation pour l'ouverture d'un chemin depuis le chemin *Craig* jusqu'à celui du moulin de *Méthot*.

Du révérend *J. S. Provençal* et autres, de la paroisse de *St. Césaire* ; de *M. Lemonde* et autres, de la paroisse de *St. Jean-Baptiste de Rouville* ; de *J. B. Monty* et autres, de *St. Mathias de Rouville* ; du révérend *J. Soly* et autres, de *St. Hilaire* ; du révérend *P. L. Paré* et autres, de la paroisse du *St. Ange Gardien* ; et du révérend *C. H. George* et autres, de la paroisse de *St. Paul d'Abbottsford*, dans le comté de *Rouville* ; demandant séparément que la charge d'inspecteur d'école soit abolie, et que la loi des écoles soit amendée à cette fin.

De *Thomas D. Harris* et autres, de la cité de *Toronto* ; demandant que le tarif du fret chargé par la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer soit amendé.

Du conseil municipal du township de *Nottawasaga*, dans le comté de *Simcoe* ; demandant une allocation pour l'aider à la construction d'un certain pont dans le dit township.

De *Mary Fulford* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant que l'allocation annuelle faite à la maison de refuge de *Montréal* soit transférée à la société bienveillante des dames de *Montréal*.

De *David Atcheson* et autres, porteurs des débetures émises par la corporation de la cité d'*Hamilton* ; demandant que le bill maintenant devant l'Assemblée Législative, pour reconstituer la dette en débetures de la cité d'*Hamilton*, devienne loi avec certains amendements suggérés dans la dite pétition.

De *W. S. Hunter* et autres : demandant à être incorporés sous le nom de la compagnie *Eldorado* pour l'exploitation et la fonte de mines d'or et de cuivre des townships de l'Est.

De la division *Havelock*, No 39, des fils de la tempérance ; d'*Archibald Duff* et autres, de *Sherbrooke*, cadets de la tempérance ; de *William Hill* et autres, de la division *Dunbar*, No. 184, des fils de la tempérance ; d'*A. Knight* et autres, de la division *Adamsville*, des fils de la tempérance ; et de la division Est de l'Etoile (*Star*), No. 49, des fils de la tempérance ; demandant séparément que l'acte de la tempérance de 1863 devienne loi.

De *Louis Bélanger* et autres, du township d'*Aukland*, dans le comté de *Compton* ; et d'*Aaron Workman* et autres, du township d'*Hereford*, dans le dit comté ; demandant séparément que les dits townships d'*Aukland* et *Hereford* soient respectivement détachés du comté de *Compton* et annexés au comté de *Stanstead*.

Du révérend *C. E. Poiré* et autres, de *St. Anselme*, comté de *Dorchester* ; du révérend *L. Poulin* et autres, de la paroisse de *St. Isidore* ; et du révérend *L. T. Bernard* et autres, de la paroisse de *St. Claire*, dans le comté de *Dorchester* ; demandant séparément une allocation en faveur des chemins de colonisation dans les townships *Langevin*, *Ware*, *Cranbourne* et *Watford*.

D'*Antoine Brodeur*, de la paroisse de *St. Simon*, dans le district de *St. Hyacinthe* ; et de l'honorable *Louis Thomas Drummond*, de la cité de *Montréal* ; demandant que le rapport de *W. W. O'Dwyer*, écuyer, arpenteur provincial, relatif à la ligne de division entre les townships d'*Upton* et *Grantam*, soit confirmé et approuvé.

Et des syndics et directeurs du collège de *St. Germain, Rimouski* ; demandant une allocation en faveur du dit collège.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport du fonds des honoraires du *Haut-Canada*, pour 1863 ;

Aussi, le rapport des baptêmes, mariages et sépultures, pour le district de *Rimouski*, durant l'année 1863 ;

Et aussi, le rapport de la compagnie d'assurance du *Canada* sur la vie, pour l'année finissant le 30 avril 1863.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable M. *Fergusson Blair* a fait rapport que, conformément à l'ordre de mardi dernier, les honorables messieurs *Letellier de St. Just*, *Campbell*, *Sir E. P. Taché* et lui-même s'étaient rendus auprès de Son Excellence le gouverneur-général, avec l'adresse de cette Chambre, priant Son Excellence de faire transmettre, pour être déposée au pied du trône, son adresse de félicitation à Sa Majesté au sujet de la naissance d'un fils et héritier à leurs Altesses Royales le prince et la princesse de *Galles*, et qu'il avait plu à Son Excellence de dire qu'il se conformerait à la prière du Conseil Législatif.

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a proposé, secondé par l'honorable *Sir E. P. Taché*,

Que cette Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Lundi, 29 Février, 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'HONORABLE ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                           |                             |                               |                          |
|---------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Aikins,</i>            | <i>Cormier,</i>             | <i>Leonard,</i>               | <i>Perry,</i>            |
| <i>Allan,</i>             | <i>Crawford,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Proulx,</i>           |
| <i>Armand,</i>            | <i>Currie,</i>              | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Prud'homme,</i>       |
| <i>Armstrong,</i>         | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McCrea,</i>                | <i>Read,</i>             |
| <i>Baby,</i>              | <i>Dickson,</i>             | <i>McDonald,</i>              | <i>Reesor,</i>           |
| <i>Belleau, Sir N. F.</i> | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMaster,</i>              | <i>Ross,</i>             |
| <i>Bennett,</i>           | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>McMurrich,</i>             | <i>Ryan,</i>             |
| <i>Blair, Fergusson,</i>  | <i>Ferrier,</i>             | <i>Malhiot,</i>               | <i>Sanborn,</i>          |
| <i>Blake,</i>             | <i>Foster,</i>              | <i>Masson,</i>                | <i>Seymour,</i>          |
| <i>Boulton,</i>           | <i>Gordon,</i>              | <i>Matheson,</i>              | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Bureau,</i>            | <i>Guvremont,</i>           | <i>Mills,</i>                 | <i>Skead,</i>            |
| <i>Burnham,</i>           | <i>Hamilton (Inkerman)</i>  | <i>Moore,</i>                 | <i>Smith,</i>            |
| <i>Campbell,</i>          | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Olivier,</i>               | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Chaffers,</i>          | <i>Lacoste,</i>             | <i>Panet,</i>                 | <i>Vidal.</i>            |
| <i>Christie,</i>          |                             |                               |                          |

### PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Shaw* ; d'*Alex. McIntire* et autres, de la division *Hopetown* des fils de la tempérance ; et de *S. A. McLaurin* et autres, de *Lanark*.

Par l'honorable M. *Sanborn* ; de *A. Knight* et autres ; deux pétitions de *G. B. Rolleston* et autres ; deux pétitions d'*Eléazar Clark* et autres ; du révérend *John Tomkins* et autres, de la plaine de *Stanstead* ; de *Thomas B. Harris* et autres, de *Waterville* ; d'*Amos Bigelow* et autres, de la loge *Prince Albert* des bons templiers ; et d'*O. F. Smith* et autres, de *Stanstead* ; et du révérend *James Seiveright* et autres, d'*Ormstown*.

Par l'honorable M. *Masson*; des sœurs de la charité directrices de l'asile des orphelins catholiques de *Montréal*; du révérend J. S. *Théberge* et autres; et des conseils municipaux du village et de la paroisse de *St. Eustache*, et des paroisses de *St. Augustin*, *St. Joseph* et *St. Benoît*, tous du district de *Terrebonne*.

Par l'honorable M. *Allan*; de la compagnie du *Canada*.

Par l'honorable M. *McCrea*; de *Cabel Lowes* et autres, de la division *Harwich*, des fils de la tempérance.

Par l'honorable M. *Foster*; de *Stephen Cameron* et autres, de la division *Farnham Centre*, des fils de la tempérance; de *John Johnson* et autres, de *Farnham Centre*; de *Hiram Fowler* et autres, de l'église wesleyenne méthodiste dans *Farnham Ouest*; de *George Stalker* et autres, de *Brome*; de *G. H. Craig* et autres, de la division de la *Montagne de Shefford*, des fils de la tempérance; de *Samuel W. Blackwood* et autres, de l'école du dimanche de la *Montagne de Shefford*; de *James McMaster* et autres; de *George A. Freeman* et autres; de *George B. Satterlee* et autres; et de *Philip A. Stevens* et autres, de la cité de *New-York, Etats-Unis*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la corporation de la cité de *Montréal*; demandant que l'acte d'incorporation de la dite cité soit amendé, de manière à pourvoir à l'élargissement de la rue *Notre-Dame*, au prélèvement de certaines taxes, et à un mode plus efficace de recouvrer les dettes dues à la cité.

D' *Ozro Morrill* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant à être incorporés sous le nom de la "Compagnie des mines de cuivre du *Bas-Canada*."

Du révérend A. F. *Kemp* et autres, de la dite cité de *Montréal*; demandant à être incorporés sous le nom de "l'Institut pour le marins, de *Montréal*."

D' A. E. *Montmarquet* et autres, de la dite cité de *Montréal*; demandant à être incorporés sous le nom de la "Compagnie de navigation de la rivière *Ottawa*."

De *James B. Gibson* et autres, de la branche *Franklin* de l'alliance unie du *Canada* pour la suppression totale du commerce des boissons enivrantes; et de *Duncan Smith* et autres, de la division *Caledon*, des fils de la tempérance; demandant séparément que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

De *Joseph Whitehead* et autres, de *Clinton* et environs; de *George Sunter* et autres, de *Brantford* et environs; d' *Arch. Campbell* et autres, de *Paris* et environs; et de *N. Forsyth* et autres, de *Fort Erié* et environs; demandant séparément un acte pour permettre aux personnes qui, par scrupule de conscience, refusent de prêter serment, d'y substituer une affirmation lorsqu'ils rendent témoignage en justice.

De J. Bte. *Martineau* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant à être incorporés sous le nom de "l'Union *St. Louis* de la *Côte St. Louis*, paroisse de *Montréal*, comté de *Hochelaga*."

De *Hugh Brodie* et autres, de la cité de *Montréal* et comtés de *Jacques Cartier* et de *Hochelaga*; demandant que nulles mesures ne soient prises pour obliger les non-résidents de la communion protestante à payer aucune taxes, pour des fins d'éducation, aux commissaires d'écoles des églises catholiques romaines dans le *Bas-Canada*.

De la communauté de l'hôpital-général, aumonerie et académie des sciences des sœurs de la charité à *Ottawa*; demandant que son allocation annuelle soit augmentée.

De *Calixte Bibault* et autres, du township de *Brandon*; demandant l'ouverture d'un certain chemin dans le dit township, et l'arpentage de certaines terres de la couronne dans le dit township.

De la société d'assurance européenne; demandant un acte pour autoriser l'acceptation de son cautionnement à la place de toute autre garantie exigée des personnes occupant des emplois publics en cette province.

De la compagnie du chemin de fer de la vallée de *Massawippi*; demandant que le délai fixé pour commencer et parachever le dit chemin soit prolongé de deux et quatre années respectivement, à compter de la date de telle prolongation de délai.

Quatre pétitions du conseil municipal du comté de *Kent*; demandant que la loi municipale soit amendée à l'effet de rendre éligibles les *reeves* et député-*reeves*, et pour d'autres objets; aussi, demandant l'adoption de mesures à l'effet de permettre aux municipalités d'encourager et aider l'immigration dans leurs comtés respectifs; aussi, demandant que des mesures soient adoptées pour permettre aux municipalités d'acheter des actions de compagnies à fonds social, et de permettre qu'une compagnie soit établie pour l'exploitation des sources de pétrole sans y adjoindre l'affinerie; et aussi, demandant des amendements à la loi du jury du *Haut-Canada*, tel que mentionné en la dite pétition.

De *Joseph Paré* et autres, de la paroisse de *St. Vincent de Paul*, dans le comté de *Laval*; demandant que nulles mesures ne soient prises aux fins d'amender l'acte d'incorporation de la "Compagnie du chemin à barrière de *Terrebonne*."

De l'association des arts de *Montréal*; demandant à être autorisée à acquérir et à distribuer des ouvrages artistiques.

Et du président et des directeurs de la société d'agriculture, No. 2, du comté de *Verchères*; demandant une allocation annuelle suffisante en faveur de la dite société.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Joliette*, pour l'année 1863.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session.)

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris les débats ajournés sur la motion de l'honorable M. *Moore* pour l'adoption du premier paragraphe de la résolution pour une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en réponse au discours de Son Excellence prononcé du trône à l'ouverture de la présente session.

Après un long et nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que les débats ultérieurs sur la dite motion soient remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Moore*,

La Chambre s'est ajournée.

## Lundi, 1er Mars, 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                           |                             |                                |                         |
|---------------------------|-----------------------------|--------------------------------|-------------------------|
| <i>Aikins,</i>            | <i>Cormier,</i>             | <i>Leonard,</i>                | <i>Perry,</i>           |
| <i>Allan,</i>             | <i>Crawford,</i>            | <i>Leslie,</i>                 | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Armand,</i>            | <i>Currie,</i>              | <i>Letellier, de St. Just,</i> | <i>Prud'homme,</i>      |
| <i>Armstrong,</i>         | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McCrea,</i>                 | <i>Read,</i>            |
| <i>Baby,</i>              | <i>Dickson,</i>             | <i>McDonald,</i>               | <i>Reesor,</i>          |
| <i>Belleau, Sir N. F.</i> | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMaster,</i>               | <i>Ross,</i>            |
| <i>Bennett,</i>           | <i>Duchesnay, E. H. J.</i>  | <i>McMurrich,</i>              | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Blair, Fergusson,</i>  | <i>Ferrier,</i>             | <i>Malhiot,</i>                | <i>Sanborn,</i>         |
| <i>Blake,</i>             | <i>Foster,</i>              | <i>Masson,</i>                 | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Boulton,</i>           | <i>Gordon,</i>              | <i>Matheson,</i>               | <i>Simpson,</i>         |
| <i>Bureau,</i>            | <i>Guévremont,</i>          | <i>Mills,</i>                  | <i>Skead,</i>           |
| <i>Burnham,</i>           | <i>Hamilton (Inkerman),</i> | <i>Moore,</i>                  | <i>Smith,</i>           |
| <i>Campbell,</i>          | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Olivier,</i>                | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Chaffers,</i>          | <i>Lacoste,</i>             | <i>Panet,</i>                  | <i>Vidal.</i>           |
| <i>Christie,</i>          |                             |                                |                         |

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Mills* ; de *F. L. Haensel* ; de *Henriette Russell Ferrie* ; de *Fred. A. Ball* ; de la compagnie d'assurance sur la vie du *Canada*,—tous porteurs de débetures émises par la cité de *Hamilton* ; et de la corporation de la cité de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Foster* ; de *Leonard Wells* et autres, de *Shefford Ouest*.

Par l'honorable M. *McMaster* ; du conseil municipal du township de *King*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de l'asile des orphelins protestants de *Montréal*, et du révérend *J. H. Johnson* et autres, de l'église wesleyenne méthodiste de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Olivier* ; de *François Lefebvre* et autres, du township de *Brandon*, dans le comté de *Berthier*.

Par l'honorable M. *Panet* ; des dames composant le comité d'administration de l'asile des orphelins de *Québec*, en union avec l'église d'*Angleterre*.

Par l'honorable M. *Leonard* ; de *P. M. Roy* et autres, du township de *Yarmouth*, dans le comté d'*Elgin*.

Par l'honorable M. *Sanborn* ; de *A. Young* et autres, de la société d'abstinence totale *Howick* ; et de la banque des townships de l'Est.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du bureau des syndics de l'université du collège de la Reine, *Kingston* ; demandant que l'allocation annuelle en faveur du dit collège soit continuée et même augmentée.

D'*A. W. Lauder* et autres, de l'école du dimanche de l'église wesleyenne méthodiste de la rue de la Reine, à *Toronto* ; d'*Addison Lawrence* et autres, de *Shefford Ouest* ; d'*Adolphe Daigle* et autres, de la montagne de *Shefford* ; de *M. J. Chamberlin* et autres, de la division *Knowlton*, No. 66, des fils de la tempérance ; et de *Ralph M. Stennett* et autres, de la division de l'*Etoile* de *Simcoe*, No. 371, des fils de la tempérance ; demandant séparément que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

De l'association *Beaver* (Castor) d'assurance mutuelle contre le feu ; demandant un acte pour lui accorder certains pouvoirs et privilèges.

De *Robert Craig* et autres, du comté de *Frontenac* ; demandant que l'arpentage fait en 1863 de certains rangs du township de *Portland* soit approuvé, et qu'un nouvel arpentage n'ait pas lieu.

Du conseil municipal du comté de *Bagot* ; demandant l'abrogation de la 14<sup>e</sup> section du chapitre 9 de la 27<sup>e</sup> *Victoria*, et aussi un acte déclaratoire des pouvoirs et devoirs des inspecteurs de cours-d'eau sous l'acte d'agriculture du *Bas-Canada*.

Du révérend *G. S. Marceau* et autres, de la paroisse des *Trois-Pistoles*, dans le comté de *Témiscouata*, et de *St. Simon* dans le comté de *Rimouski* ; demandant certains amendements à l'acte des pêcheries.

Et deux pétitions de la Chambre des arts et manufactures du *Bas-Canada* ; demandant certains amendements au chapitre trente-deux des statuts refondus du *Canada*, qui incorpore la dite chambre des arts et manufactures ; et aussi, demandant certains amendements aux lois relatives aux lois des brevets d'inventions et à l'enregistrement des marques de fabrications et des dessins.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre les rapports des baptêmes, mariages et sépultures pour les comtés de *Mégantic*, *Arthabaska* et *Iberville* ;

Et aussi le rapport des baptêmes, mariages et sépultures pour le district de *Montmagny*, pour l'année 1863.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable *M. Fergusson Blair* a présenté à la Chambre le rapport des cautionnements et garanties enregistrés entre le treize d'août 1863 et le 19 février 1864.

Et aussi un état faisant voir qu'il n'a été effectué aucune commutation de tenure dans les censives relevant autrefois du ci-devant ordre des Jésuites, dans cette partie de la province du *Canada* constituant ci-devant le *Bas-Canada*, ni dans la seigneurie de *Lauzon*, ni dans la censive du domaine de la couronne à *Québec* ou dans celle des *Trois-Rivières*.

Ordonné, qu'il restent sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir Documents de la Session.)

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris les débats ajournés sur la motion de l'honorable *M. Moore* pour l'adoption du premier paragraphe de la résolution pour une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en réponse au discours de Son Excellence prononcé du trône à l'ouverture de la présente session.

Après un nouveau long débat,

Six heures étant sonnées, l'honorable Orateur, conformément à la onzième règle, a déclaré cette Chambre continuée à sept heures et demie ce soir.

SEPT HEURES ET DEMIE DU SOIR.

La Chambre a repris les débats ajournés sur la motion de l'honorable *M. Moore* pour l'adoption du premier paragraphe de la résolution pour une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en réponse au discours de Son Excellence prononcé du trône, à l'ouverture de la présente session.

Et après un nouveau long débat,

La question de concours étant mise sur icelle, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Les deuxième, troisième et quatrième paragraphes de la dite résolution étant lus de nouveau, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été unanimement agréés.

Le cinquième paragraphe de la dite résolution étant lu de nouveau,  
L'honorable M. Moore a proposé, secondé par l'honorable M. McMaster,  
Qu'il soit adopté.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Les autres paragraphes de la dite résolution étant lus de nouveau, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, que les honorables MM. Moore, McMaster et Ferguson Blair forment un comité pour rédiger une adresse basée sur la dite résolution.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ferguson Blair a fait rapport d'une adresse préparée par le comité, comme suit :

A Son Excellence le Très-Honorable CHARLES STANLEY, Vicomte MONCK, Baron MONCK de *Ballytrammon*, dans le comté de *Wexford*, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Île du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en parlement provincial, remercions respectueusement Votre Excellence de Votre Gracieux discours à l'ouverture de la présente session.

Nous remercions Votre Excellence d'avoir bien voulu nous exprimer le bonheur qu'elle a de nous rencontrer de nouveau en Parlement, et de son assurance que pendant la session qui commence nous dévouerons toute notre attention à législater pour le bien-être public.

Nous remercions Votre Excellence d'avoir bien voulu nous informer qu'elle a pris des mesures pour mettre à effet les actes passés pendant la dernière session pour l'organisation de la milice provinciale, et qu'elle continuera ses efforts pour atteindre un but aussi important.

Nous n'ignorons pas que l'époque approche où, d'après les stipulations du traité de réciprocité entre Sa Majesté et les *Etats-Unis d'Amérique*, peut être donné l'avis pour mettre fin à son opération, à l'option de l'une et de l'autre des parties ; et que c'est avec beaucoup de plaisir que nous apprenons que Votre Excellence n'a pas manqué de donner toute son attention au sujet de ce traité, et des grands intérêts qu'il affecte.

Nous donnerons notre plus sérieuse attention à toutes mesures destinées, au moyen d'améliorations dans notre système actuel de communication intérieure par eau, à attirer dans la voie du *St. Laurent* une part plus considérable que celle dont nous avons joui jusqu'à présent dans le commerce important et rapidement croissant des lacs de l'Ouest.

Nous nous empresserons de considérer l'opportunité de pourvoir à l'amélioration des canaux construits pour surmonter les obstacles naturels à la navigation de la rivière des *Outaouais*, de manière à accélérer grandement, à ce que Votre Excellence a raison de croire, et cela sans encourir une forte dépense, le développement de l'immense et riche territoire arrosé par cette noble rivière et ses tributaires.

Tout en regrettant d'apprendre que des empêchements imprévus ont retardé l'étude de la route du chemin de fer proposé entre cette province et les sœurs colonies de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*, nous voyons avec plaisir que des mesures ont

été prises qui, comme Votre Excellence l'espère, conduiront à l'accomplissement de cette opération préliminaire, dont le résultat mettra toutes les parties intéressées en état de se former une idée plus satisfaisante qu'on ne le peut faire à présent, du coût et de la praticabilité de l'entreprise proposée.

Nous partageons avec Votre Excellence l'opinion que l'état de la vaste région située au nord-ouest des parties habitées de la Province devient une question de jour en jour plus intéressante; nous apprenons avec plaisir que Votre Excellence a cru devoir entrer en correspondance avec le Gouvernement Impérial, dans la vue de déterminer d'une manière précise les Frontières du *Canada* dans cette direction; et nous convenons avec Votre Excellence qu'une pareille délimitation de Frontière doit être le préliminaire de toute action ultérieure concernant les vastes étendues de terres dans cette région appartenant au *Canada*, qui ne sont pas encore sous l'opération de notre système politique et municipal.

Nous sommes heureux de recevoir l'assurance que la construction des Edifices Publics à *Ottawa*, depuis la reprise des travaux le printemps dernier, a été poursuivie avec tant d'activité, que Votre Excellence a cru à propos de notifier aux officiers du Service Civil l'intention d'y transférer prochainement le Siège du Gouvernement, conformément au choix que Sa Majesté a fait de cette Cité comme Capitale future du *Canada*.

Nous sommes, avec Votre Excellence, d'opinion que les découvertes de Mines d'Or et d'autres minéraux de valeur en cette Province, récemment faites et qui ont excité l'attention générale, sont dignes d'appeler la considération de la législature, tant en ce qui regarde le développement plus systématique et plus parfait de nos richesses minérales, qu'en ce qui concerne les droits réciproques du public et des particuliers qui s'y rapportent.

Nous nous efforcrons de réaliser l'idée émise par Votre Excellence au sujet de l'opportunité d'adopter des dispositions législatives pour assurer un système d'enquête plus efficace à l'égard des naufrages qui arrivent sur les côtes maritimes de la Province ou dans les environs, ainsi qu'à l'égard de pareils désastres qui, quoique arrivant ailleurs, peuvent, d'après les circonstances qui les accompagnent, paraître de nature à affecter la réputation de notre service maritime.

C'est avec une bien vive satisfaction que nous apprenons qu'il a été passé un nouveau contrat pour le transport de la Malle Transatlantique par Vaisseaux-à-Vapeur, à des conditions qui seront soumises à notre considération, et qui, nous n'en doutons pas, seront de nature à réunir l'efficacité, l'économie et la sûreté.

Nous ne manquerons pas de donner toute notre attention à l'état des lois existantes à l'égard des Elections Parlementaires,—des Débiteurs en Faillite et Insolvables,—de l'Administration de la Justice,—de l'encouragement de l'Agriculture et des Pêcheries,—de l'Enregistrement des Titres de Propriétés, et de l'Octroi des Brevets d'Invention.

Nous assurons Votre Excellence que les affaires de la Province recevront notre considération la plus minutieuse et la plus désintéressée; et que nous concourons avec Votre Excellence dans le ferme espoir que, grâce à la Divine Providence, nos délibérations, pendant cette Session, produiront des résultats de nature à assurer la prospérité du *Canada* et le bonheur de son peuple.

Laquelle dite adresse étant lue par le greffier, a été unanimement agréée.

*Ordonné*, que la dite adresse soit grossoyée et qu'elle soit signée par l'honorable Orateur de cette Chambre.

*Ordonné*, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par toute la Chambre.

*Ordonné*, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général, pour savoir quand il plaira à Son Excellence recevoir la dite adresse.

L'honorable M. *Fergusson Blair* a informé la Chambre que, conformément à l'ordre, il s'était rendu auprès de Son Excellence le gouverneur-général, pour savoir quand il plairait à Son Excellence recevoir l'adresse de cette Chambre, et que Son Excellence a fixé demain, à trois heures et demie de l'après-midi, à l'hôtel du gouvernement, en cette ville.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mercredi, 2 Mars 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

## Les Honorables Messieurs

|                           |                             |                               |                         |
|---------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Aikins,</i>            | <i>Cormier,</i>             | <i>Leslie,</i>                | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Allan,</i>             | <i>Crawford,</i>            | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Prud'homme,</i>      |
| <i>Armand,</i>            | <i>Currie,</i>              | <i>McCrea,</i>                | <i>Read,</i>            |
| <i>Armstrong,</i>         | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McDonald,</i>              | <i>Reesor,</i>          |
| <i>Baby,</i>              | <i>Dickson,</i>             | <i>McMaster,</i>              | <i>Ross,</i>            |
| <i>Belleau, Sir N. F.</i> | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMurrich,</i>             | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Bennett,</i>           | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Mailhot,</i>               | <i>Sanborn,</i>         |
| <i>Blair, Fergusson,</i>  | <i>Ferrier,</i>             | <i>Masson,</i>                | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Blake,</i>             | <i>Foster,</i>              | <i>Matheson,</i>              | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Boulton,</i>           | <i>Gordon,</i>              | <i>Mills,</i>                 | <i>Simpson,</i>         |
| <i>Bureau,</i>            | <i>Guéremont,</i>           | <i>Moore,</i>                 | <i>Skead,</i>           |
| <i>Burnham,</i>           | <i>Hamilton (Inkerman),</i> | <i>Olivier,</i>               | <i>Smith,</i>           |
| <i>Campbell,</i>          | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Panet,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Chaffers,</i>          | <i>Leonard,</i>             | <i>Perry,</i>                 | <i>Vidal.</i>           |
| <i>Christie,</i>          |                             |                               |                         |

## PRIÈRES.

L'honorable M. *Fergusson Blair* a fait rapport à la Chambre, qu'en conséquence d'une indisposition, Son Excellence le gouverneur-général regrette de ne pouvoir recevoir, ce jour, la Chambre avec son adresse, mais qu'il sera en état de la recevoir vendredi prochain, à trois heures et demi de l'après-midi, à l'hôtel du gouvernement, en cette ville.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)* ; du bureau des visiteurs de l'observatoire à *Kingston*.

Par l'honorable M. *Cormier* ; du révérend A. O. *Pélisson* et autres, du township de *Wolfstown*, dans le comté de *Wolf*.

Par l'honorable M. *Vidal* ; de *James D. Mackay* et autres, du township de *West-Williams*.

Par l'honorable M. *Aikins* ; de *Thomas A. Furlong* et autres, de la division *Clarenceville* des fils de la tempérance ; de *Richard Harrison* et autres, de la ville de *Milton* et environs ; et de *Thomas Fenney* et autres, de *Clarenceville*.

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau* ; de l'asile du Bon-Pasteur de *Québec*.

Par l'honorable M. *Perry* ; du conseil municipal des townships-unis de *Belmont*, *Methuen*, *Chandos*, *Cardiff*, *Harcourt* et *Burton*.

Par l'honorable M. *Read* ; de *Maria Murney*, de la ville de *Belleville*, veuve de feu l'honorable *Edmund Murney*, du même lieu.

Par l'honorable M. *Guévremont*; des officiers et directeurs de la société d'agriculture du comté de *Bagot*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché*; des présidents et directeurs des sociétés d'agriculture de *Kamouraska* et de l'*Islet*.

Par l'honorable M. *Simpson*; de *John Gibbard* et autres, du village de *Tyrone*; de *D. J. Caswell* et autres, de *Brome*; et de *Thomas Garbutt* et autres, d'*Oromo*.

Par l'honorable M. *Leonard*; de *Magaret Ann Cronyn* et autres, de la cité de *London*.

Par l'honorable M. *Ferrier*; du révérend *Henry Wilkes* et autres, du bureau provisoire du collège congrégationnel de l'*Amérique Britannique du Nord*.

Par l'honorable M. *Sanborn*; de *Freeman Smith* et autres, de *Johnville Eaton*.

Par l'honorable M. *Moore*; de *James Johnson* et autres, de la division de *St. Michael* des fils de la tempérance, établie à *Athelstan*; et du révérend *S. Cairns* et autres, de la division *Covey Hill* des fils de la tempérance.

Par l'honorable M. *Ross*; de *John Ross* et autres, de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Olivier*; du révérend *Hilaire Millier*, en sa qualité de président de l'hôpital-général du district de *Richelieu*.

Par l'honorable M. *Lctellier de St. Just*; de *Cyrille Ouellet* et autres, du township de *Bégon*.

Par l'honorable M. *Campbell*; de *John Creighton*, maire, et autres, de la cité de *Kingston*.

Par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*; de *Louis Carpentier* et autres, de la paroisse de *St. Bazile*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

D'*Alex. McIntire* et autres, de la division *Hopetown* des fils de la tempérance; de *S. A. McLaurin* et autres, de *Lanark*; du révérend *John Tomkins* et autres, de la *Plaine de Stanstead*; de *Thomas B. Harris* et autres, de *Waterville*; d'*Amos Bigelow* et autres, de la loge *Prince Albert* des Bons Templiers; d'*O. F. Smith* et autres, de *Stanstead*; du révérend *James Seiveright* et autres, d'*Ormstown*; de *Caleb Loves* et autres, de la division de *Harwich* des fils de la tempérance; de *Stephen Cameron* et autres, de la division *Farnham Centre* des fils de la tempérance; de *John Johnson* et autres, de *Farnham Ouest*; de *George Stoilker* et autres, de *Brome*; de *G. H. Craig* et autres, de la division de la *Montagne de Shefford* des fils de la tempérance; et de *Samuel W. Blackwood* et autres, de l'école du dimanche de la *Montagne de Shefford*; demandant séparément que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

Deux pétitions de *G. B. Rolleston* et autres; demandant à être incorporés sous le nom de la "Compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de *St. François*;" et aussi, demandant à être incorporés sous le nom de la "Compagnie de l'Alliance pour l'exploitation et la fonte des minerais."

Deux pétitions d'*Eleazer Clark* et autres, de *Sherbrooke*; demandant à être incorporés pour des fins minières.

D' *A. Knight* et autres ; demandant à être incorporés sous le nom de la " Compagnie *Stadarsna* pour l'exploitation et la fonte des minerais."

De *James McMaster* et autres, de la cité de *New-York, Etats-Unis* ; demandant à être incorporés sous le nom de la " Compagnie réunie pour l'exploitation du cuivre."

De *George A. Freeman* et autres, de la dite cité de *New-York* ; demandant à être incorporés sous le nom de la " Compagnie pour l'exploitation du cuivre de *Bedford*."

De *George B. Satterlee* et autres, de la dite cité de *New-York* ; demandant à être incorporés sous le nom de la " Compagnie pour l'exploitation du cuivre de *Huntington*."

De *Philip H. Stevens* et autres, aussi de la dite cité de *New-York* ; demandant à être incorporés sous le nom de la " Compagnie pour l'exploitation du cuivre du *Canada*."

Des sœurs de la charité administratrices de l'asile des orphelins catholiques de *Mont-réal* ; demandant une allocation.

Du révérend *J. S. Théberge* et autres, et des conseils municipaux du village et de la paroisse de *St. Eustache*, et des paroisses de *St. Augustin, St. Joseph* et *St. Benoît*, tous du district de *Terrebonne* ; demandant certains amendements à l'acte 25 *Victoria*, ch. 77, relatif à la compagnie du chemin à barrières de l'*Isle Jésus*.

Et de la compagnie du *Canada* ; demandant un acte pour amender les actes d'incorporation de la compagnie du *Canada*.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre les rapports des baptêmes, mariages et sépultures dans les comtés de *Beauharnois, Berthier* et *Beauce*, pour l'année 1863.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

( Voir Documents de la Session.)

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs *Armand, Armstrong, Blake, Boulton, Christie, Gordon, Lacoste, Letellier de St. Just, McDonald, McMaster, McMurrich, Malliot, Mason, Moore, Perry, Ross, Seymour, Shaw* et Sir *E. P. Taché*, composent un comité pour examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs *Aikins, Alexander, Allan, Sir N. F. Belleau, Fergusson Blair, Boulton, Bureau, Campbell, Currie, Ferrier, Hamilton (Inkerman), Leonard, McOrea, Olivier, Proulx, Ross* et *Sanborn*, composent un comité sur les ordres permanents et sur les bills privés, avec pouvoir d'examiner et de s'enquérir de toutes telles matière et choses qui seront renvoyées au dit comité, de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur icelles, et d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs *Bennett, Boulton, Cormier, de La Terrière, Dickson, Duchesnay, A. J., Foster, Guévremont, Matheson, Mills, Panet, Prudhomme, Read, Skead* et *Smith*, composent un comité pour examiner et perfectionner les journaux de cette session et des sessions précédentes du parlement provincial.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, que les honorables messieurs *Allan, Archambault, Belleau, Sir N. F., Chaffers, Crawford, Ferrier Flint, Hamilton (Kingston), Leslie, McMaster, McMurrich, Moore, Quesnel, Renaud, Ross, Ryan, Simpson et Vidal*, composent un comité sur les banques et le commerce pour la présente session, auquel seront renvoyés tous bills sur ces sujets.

L'honorable M. *Fergusson Blair* a proposé, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*,

Qu'un comité spécial soit nommé pour assister Son Honneur l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en autant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir au nom de cette Chambre comme membres du comité collectif des deux Chambres de la bibliothèque, et que les membres dont les noms suivent composent le dit comité : les honorables messieurs *Allan, Belleau, Sir. N. F., Blair, Fergusson, Crawford, Letellier de St. Just, Mc Crea, Malhiot, Moore, Olivier, Ross, Ryan, et Taché, Sir E. P.*

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que la dite résolution soit communiquée à l'Assemblée Législative par l'un des Maîtres en Chancellerie.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Skead*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous documents et rapports en la possession du gouvernement, de nature à faire connaître les richesses minérales du pays, et surtout les documents et rapports qui ont trait aux mines d'or, d'argent, de cuivre, de plomb et de fer.

*Ordonné*, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Currie*, il a été

*Ordonné*, qu'un comité spécial soit nommé, chargé de s'enquérir et faire rapport touchant l'adoption de mesures propres à encourager les progrès de l'agriculture en cette province, et que le dit comité soit composé des honorables messieurs *Letellier de St. Just, Burnham, Sanborn, Blake, Duchesnay, E. H. J., Alexander, Olivier, Simpson, Taché, Sir E. P., Armand, McMurrich* et du moteur.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre les comptes du greffier et les pièces justificatives à son appui, depuis le 1er octobre au 31 décembre 1863, ces deux jours inclus, et numérotés depuis 1 jusqu'à 210.

L'honorable M. *Read* a proposé, secondé par l'honorable M. *Skead*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état du nombre de boisseaux de blé-d'Inde, de livres de farine de blé-d'Inde, de barils de lard, de livres de lard fumé, de jambon, d'épaule et de lard autre que celui en baril, ainsi que du nombre de porcs vivants, avec indication de leur valeur respective, qui ont été importés des *Etats-Unis* en cette province pendant les cinq dernières années.

Après un court débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Skead*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, la priant de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état du nombre de billots sciés et de toutes les autres espèces de bois produit de cette province (non sciés), avec indication de leur valeur, qui ont été exportés aux *Etats-Unis* pendant les cinq dernières années.

*Ordonné*, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Sanborn* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte relatif au bornage de propriétés contiguës."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*,

La Chambre s'est ajournée.

## Jeudi, 3 Mars 1864.

Les Membres assemblés ont été:

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                         |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Christie,</i>            | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Allan,</i>              | <i>Crawford,</i>            | <i>McCrea,</i>                | <i>Prud'homme,</i>      |
| <i>Armand,</i>             | <i>Currie,</i>              | <i>McDonald,</i>              | <i>Read,</i>            |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McMaster,</i>              | <i>Ross,</i>            |
| <i>Baby,</i>               | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMurrich,</i>             | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Bellevu, Sir N. F.,</i> | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Malliot,</i>               | <i>Sanborn,</i>         |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Ferrier,</i>             | <i>Masson,</i>                | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Foster,</i>              | <i>Matheson,</i>              | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Gordon,</i>              | <i>Mills,</i>                 | <i>Simpson,</i>         |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Guévremont,</i>          | <i>Moore,</i>                 | <i>Skead,</i>           |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Hamilton (Inkerman),</i> | <i>Olivier,</i>               | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Campbell,</i>           | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Panet,</i>                 | <i>Vidal.</i>           |
| <i>Chaffers,</i>           | <i>Leslie,</i>              | <i>Perry,</i>                 |                         |

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de *Charles Tipling* et autres, de la loge *St. Lawrence* des Bons Templiers ; et de *J. Ferrier* et autres, les présidents, directeurs, créanciers et actionnaires de la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Chumplain*.

Par l'honorable M. *McMaster* ; de *John Edward* et autres, du township d'*Etobicoke*, dans le comté de *York*.

Par l'honorable M. *Baby* ; de la division *St. Laurent*, No. 16, des fils de la tempérance, de *Québec*.

Par l'honorable M. *Sanborn* ; de *C. W. Galloupe* et autres ; et de *J. W. Price* et autres.

Par l'honorable M. *Christie* ; de *Joseph Badour* et autres, de *Kingston*.

Par l'honorable M. *Shaw* ; du révérend *Philip Shanks* et autres, du village de *Lanark*, dans le comté de *Lanark* ; du révérend *Wm. C. Clarke* et autres, du township de *Lanark* ; de *Jacob Gallinger* et autres, de la division *Clyde* des fils de la tempérance, et du village de *Lanark* ; et de *Robert Watt* et autres, de la division *Middleville* des fils de la tempérance.

Par l'honorable M. *Aikins* ; de *George Dowler* et autres, du village de *Brighton* ; et de *A. B. Adams* et autres, de la division *Mont-Carmel* des fils de la tempérance.

Par l'honorable M. *Bennett* ; de *Simon Baker* et autres, de la division *Charlesville* des fils de la tempérance.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay* ; de *Frédéric Nadeau* et autres, de *St. Bernard*, dans le comté de *Dorchester*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché* ; de *J. Bte. Beaulieu*, président, et autres, de la société d'agriculture de *Témiscouata*.

Par l'honorable M. *Matheson* ; d'*Alex. C. Fraser* et autres, de la ville de *Perth*.

Par l'honorable M. *Seymour* ; du révérend *William Beltridge*, recteur de *Woodstock* et doyen du comté d'*Oxford* ; de *Charles de Blaquière* et *John Beard*, marguilliers de la cure de *Woodstock* ; et de *John Mc Winnie* et autres, de la dite ville de *Woodstock*.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* ; des président et secrétaire de l'hospice de *St. Joseph de la Maternité de Québec* ; et trois pétitions du conseil municipal du township de *St. Éloi*.

Par l'honorable M. *Christie* ; de *Thomas Duggan*, le président, et autres, de la société permanente de construction de l'*Ouest*.

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau* ; du révérend M. *Charland* et autres, de la division de *Salaberry*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

*D. C. L. F. Haensel* ; de *Harriette Russell Ferrie* ; de la compagnie d'assurance du *Canada* sur la vie ; et de *Frédéric A. Ball*, tous porteurs de débentures émises par la cité de *Hamilton* ; demandant séparément un acte pour reconstituer la dette en débentures de la dite cité de *Hamilton*.

De la corporation de la dite cité de *Hamilton* ; demandant que dans tout acte qui sera passé relativement à la dette de la dite cité, il y soit pourvu à ce que l'intérêt sur la dite dette jusqu'au 31 mars soit capitalisé, et fixer l'échéance du paiement de l'intérêt aux premiers jour d'octobre et d'avril, chaque année, et autres dispositions mentionnées en la dite pétition.

De *Leonard Wells* et autres, de *Shefford* ouest ; du révérend *J. H. Johnston* et autres, de l'église wesleyenne méthodiste de *Montréal* ; de *P. M. Roy* et autres, du township de *Yarmouth*, dans le comté d'*Elgin* ; et d'*A. Young* et autres, de la société d'abstinence totale *Howick* ; demandant séparément que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

Du conseil municipal du township de *King* ; demandant que l'arpentage des lignes latérales de chemins et de réserves pour chemins dans le dit township soit confirmé.

De l'asile des orphelins protestants de *Montréal* ; demandant la continuation et même l'augmentation de son allocation annuelle.

De *François Lefebvre* et autres, du township de *Brandon*, dans le comté de *Berthier* ; demandant que la paroisse de *St. Gabriel* de *Brandon* soit détachée du dit comté de *Berthier* et annexée à la paroisse de *St. Jean* de *Matha*, dans le comté de *Joliette*.

Des dames composant le comité d'administration de l'asile des orphelins de *Québec*, en union avec l'église d'*Angleterre* ; demandant que l'allocation annuelle soit continuée en faveur du dit asile.

Et de la banque des Townships de l'Est ; demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Chicoutimi*, pour l'année 1863 ;

Et aussi, un état des affaires de l'hospice de *St. Joseph de la Maternité de Québec*, pour l'année 1863.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session.)

Alors, sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*,  
La Chambre s'est ajournée.

## Vendredi, 4 Mars, 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur,

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                   |                         |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------|-------------------------|
| <i>Ailins,</i>             | <i>Cormier,</i>             | <i>Leslie,</i>    | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Allan,</i>              | <i>Crawford,</i>            | <i>Mc Crea,</i>   | <i>Read,</i>            |
| <i>Armand,</i>             | <i>Currie,</i>              | <i>McDonald,</i>  | <i>Reesor,</i>          |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McMaster,</i>  | <i>Ross,</i>            |
| <i>Baby,</i>               | <i>Dickson,</i>             | <i>McMurrich,</i> | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>Malhiot,</i>   | <i>Sanborn,</i>         |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Masson,</i>    | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Foster,</i>              | <i>Matheson,</i>  | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Blaise,</i>             | <i>Gordon,</i>              | <i>Mills,</i>     | <i>Simpson,</i>         |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Guévremont,</i>          | <i>Moore,</i>     | <i>Skead,</i>           |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Hamilton (Inkerman),</i> | <i>Olivier,</i>   | <i>Smith,</i>           |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Panet,</i>     | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Chaffers,</i>           | <i>Lacoste,</i>             | <i>Perry,</i>     | <i>Vidal.</i>           |
| <i>Christie,</i>           | <i>Leonard,</i>             |                   |                         |

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Shaw* ; de *J. Bush* et autres, de *Boston*, dans les *Etats-Unis* ; et de *James Foley* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Sanborn* ; de *John Haines* et autres ; de *Clifton* et environs ; d'*E. M. Martin*, et autres, de la loge *Forest* des Bons Templiers ; et de *W. J. Rotch* et autres, de *New Bedford*, dans les *Etats-Unis*.

Par l'honorable M. *Moore* ; de *Julius Scriber* et autres, de *J. McNaughton* et autres, du township de *Hemmingford* ; et de *W. C. Henderson* et autres, de la division *Hemmingford* des fils de la tempérance.

Par l'honorable M. *Foster* ; de *Gardner Kneeland* et autres ; de *South Stukely* ; de *H. N. Knowlton* et autres, de la loge *Onward* des Bons Templiers ; d'*O. R. Foss* et autres, du comté de *Shefford* ; et de *G. E. McIndal*, de l'alliance canadienne unie pour la suppression du commerce des liqueurs.

Par l'honorable M. *Cormier* ; de *W. H. Lambly* et autres, de la loge *Inverness* des Bons Templiers ; et de *John Hough* et autres, de l'association de tempérance du comté de *Mégantic*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché* ; de *J. Newbold* et autres, de divers townships dans le comté de *Frontenac*.

Par l'honorable M. *Burnham* ; du conseil municipal du township d'*Anwick*.

Par l'honorable M. *Simpson* ; de *Geo. W. Jones* et autres, du township de *Reach*, dans le comté d'*Ontario* ; du révérend *Amos Knapp* et autres, du township de *Clark*, dans le comté de *Durham*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du bureau des visiteurs de l'observatoire de *Kingston* ; demandant une allocation en faveur du dit observatoire.

Du révérend *A. O. Pélisson* et autres, du township de *Wolfstown*, dans le comté de *Wolfe* ; demandant que le dit township de *Wolfstown*, soit détaché du comté de *Wolfe* et annexé au comté de *Mégantic*.

De *James D. MacKay* et autres, du township de *West Williams* ; de *Thomas A. Furlong* et autres, de la division *Clarenceville* des fils de la tempérance ; de *Richard Harrison* et autres, de la ville de *Milton* et environs ; de *Thomas Fenney* et autres, de *Clarenceville* ; du conseil municipal des townships-unis de *Belmont*, *Mathuen*, *Chandos*, *Cardiff*, *Harcourt* et *Burton* ; de *John Gibbard* et autres, du village de *Tyrone* ; de *D. J. Caswell* et autres, de *Brome* ; de *Thomas Garbutt* et autres, d'*Oromo* ; de *Freeman Smith* et autres, de *Johnville Eaton* ; de *James Johnson* et autres, de la division de l'union *St. Michael* des fils de la tempérance, établie à *Athelstan* ; et du révérend *S. Cairns* et autres, de la division *Covey Hill*, des fils de la tempérance ; demandant séparément que l'acte de tempérance de 1863, devienne loi.

De l'asile du Bon-Pasteur de *Québec* ; demandant une allocation.

De *Maria Murney*, de la ville de *Belleville*, veuve de feu l'honorable *Edmund Murney*, du même lieu ; demandant un acte pour l'autoriser à consentir certaines cessions et à vendre certaines terres pour acquitter des dettes et pour son support et celui de ses enfants.

Des officiers et directeurs de la société d'agriculture du comté de *Bagot* ; demandant certains amendements à l'acte 24e *Victoria*, chap. 30, et pour un acte déclaratoire des pouvoirs et devoirs des inspecteurs de cours d'eau.

Des présidents et directeurs des sociétés d'agriculture de *Kamouraska* et l'*Islet* ; demandant séparément une allocation suffisante pour le maintien des écoles d'agriculture dans le *Bas-Canada*.

De *Margaret Ann Cronyn* et autres, de la cité de *London* ; demandant à être incorporées sous le nom de " La maison de refuge des dames protestantes de *London*."

Du révérend *Henry Wilkes* et autres, du bureau provisoire du collège congrégationniste de l'*Amérique Britannique du Nord* ; demandant un acte d'incorporation pour " le collège congrégationniste de l'*Amérique Britannique du Nord*."

De *John Ross* et autres, de *Toronto* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de la Banque Britannique.

Du révérend *Hilaire Millier*, en sa qualité de président de l'hôpital-général du district de *Richelieu* ; demandant une allocation en faveur du dit hôpital.

De *Cyrille Ouellet* et autres, du township de *Bégon* ; demandant une allocation pour parachever un certain chemin dans le dit township.

De *John Creighton* et autres, de *Kingston* ; demandant que nulles mesures ne soient prises tendant à réunir la dite cité au comté de *Frontenac*, pour les fins d'enregistrement.

Et de *Louis Carpentier* et autres, de la paroisse de *St. Bazile* ; demandant une allocation pour continuer et parachever un certain chemin de colonisation dans le township de *Colbert*.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le comté de *Drummond*, pour l'année 1863.

Ordonné, qu'il restent sur la table, et il est comme suit :

(Voir Documents de la Session.)

La Chambre s'est ajournée.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

L'honorable Orateur a fait rapport que la Chambre s'était rendue aujourd'hui auprès de Son Excellence le gouverneur-général, avec son adresse en réponse au discours de Son Excellence, prononcé du trône, à laquelle il avait plu à Son Excellence de faire la gracieuse réponse suivante :—

*Honorables Messieurs,*

Je vous remercie de cette adresse, et je compte avec confiance sur votre assistance à seconder mes efforts pour avancer les intérêts de cette province.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Bennett*, il a été

Ordonné, que l'adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en réponse au discours de Son Excellence prononcé du trône, ainsi que la réponse de Son Excellence à icelle, soient imprimées et publiées dans les deux langues pour l'usage des membres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre à été appelée :—

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, *Orateur*, Présent.

Les Honorables Messieurs

|                             |                                                    |
|-----------------------------|----------------------------------------------------|
| JOHN HAMILTON (Kingston)    | Présent.                                           |
| PHILIP H. MOORE             | Présent.                                           |
| GEORGE J. GOODHUE           | Absent avec la permission<br>du Gouverneur-Général |
| JAMES MORRIS                | Absent.                                            |
| JAMES GORDON                | Présent.                                           |
| JAMES FERRIER               | Absent.                                            |
| RODERICK MATHESON           | Présent.                                           |
| GEORGE S. BOULTON           | Présent.                                           |
| SIR ETIENNE P. TACHÉ        | Présent.                                           |
| JAMES LESLIE                | Présent.                                           |
| FREDERICK A. QUESNEL        | Absent.                                            |
| GEORGE SAVEUSE DE BEAUJEU   | Absent.                                            |
| JOHN ROSS                   | Présent.                                           |
| SAMUEL MILLS                | Présent.                                           |
| LOUIS PANET                 | Présent.                                           |
| SIR NARCISSE F. BELLEAU     | Présent.                                           |
| CHARLES WILSON              | Absent.                                            |
| BENJAMIN SEYMOUR            | Présent.                                           |
| DAVID M. ARMSTRONG          | Présent.                                           |
| EBENEZER PERRY              | Présent.                                           |
| WALTER H. DICKSON           | Présent.                                           |
| JOSEPH F. ARMAND            | Présent.                                           |
| JAMES SHAW                  | Présent.                                           |
| A. B. FOSTER                | Présent.                                           |
| A. J. FERGUSSON BLAIR       | Présent.                                           |
| HARMAUNUS SMITH             | Présent.                                           |
| ALEXANDER CAMPBELL          | Présent.                                           |
| FRANÇOIS LEMIEUX            | Absent.                                            |
| L. A. OLIVIER               | Présent.                                           |
| J. O. BUREAU                | Présent.                                           |
| J.-BTE. G. PROULX           | Présent.                                           |
| LOUIS RENAUD                | Absent.                                            |
| THOMAS BENNETT              | Présent.                                           |
| DAVID CHRISTIE              | Présent.                                           |
| GEORGE ALEXANDER            | Absent.                                            |
| LUC LETELLIER DE ST. JUST   | Absent.                                            |
| JAMES C. AIKINS             | Présent.                                           |
| JOHN HAMILTON (Inkerman)    | Présent.                                           |
| CHARLES CORMIER             | Présent.                                           |
| DAVID REESOR                | Présent.                                           |
| ANTOINE JUCHEREAU DUCHESNAY | Présent.                                           |
| M. P. DE SALES LA TERRIÈRE  | Présent.                                           |
| ELZÉAR H. J. DUCHESNAY      | Présent.                                           |
| E. LEONARD                  | Présent.                                           |
| WM. McMASTER                | Présent.                                           |
| EDOUARD MASSON              | Présent.                                           |
| LOUIS LACOSTE               | Présent.                                           |
| ASA A. BURNHAM              | Présent.                                           |
| JAMES GEORGE CURRIE         | Présent.                                           |
| JOHN SIMPSON                | Présent.                                           |
| ROBERT READ                 | Présent.                                           |
| PIERRE URGEL ARCHAMBAULT    | Absent.                                            |

|                                    |          |
|------------------------------------|----------|
| JAMES SKEAD - - - - -              | Présent. |
| EUSTACHE PRUD'HOMME, Jr. - - - - - | Présent. |
| WILLIAM HENRY CHAFFERS - - - - -   | Présent. |
| JOHN McMURRICH - - - - -           | Présent. |
| JEAN BAPTISTE GUVREMONT - - - - -  | Présent. |
| CHARLES MALHIOT - - - - -          | Présent. |
| FRANÇOIS BABY - - - - -            | Présent. |
| ALEXANDER VIDAL - - - - -          | Présent. |
| GEORGE CRAWFORD - - - - -          | Présent. |
| DONALD McDONALD - - - - -          | Présent. |
| OLIVER BLAKE - - - - -             | Présent. |
| BILLA FLINT - - - - -              | Absent.  |
| THOMAS RYAN - - - - -              | Présent. |
| JOHN SEWALL SANBORN - - - - -      | Présent. |
| WALTER MCCREA - - - - -            | Présent. |
| GEORGE WILLIAM ALLAN - - - - -     | Présent. |

L'honorable Orateur, du comité nommé pour prendre en considération les usages et coutumes de cette chambre et les privilèges du parlement, a fait rapport que depuis la dernière session du parlement, l'honorable *Adam Ferrie* était décédé.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Moore*,

La chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

## Lundi, 7 Mars, 1864:

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

### Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                          |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Allan,</i>              | <i>Cormier,</i>             | <i>Leonard,</i>               | <i>Perry,</i>            |
| <i>Armand,</i>             | <i>Crawford,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Proulx,</i>           |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>Currie,</i>              | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Read,</i>             |
| <i>Baby,</i>               | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McCrea,</i>                | <i>Reesor,</i>           |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Dickson,</i>             | <i>McDonald,</i>              | <i>Ross,</i>             |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMaster,</i>              | <i>Ryan,</i>             |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>McMurrich,</i>             | <i>Sanborn,</i>          |
| <i>Blake,</i>              | <i>Ferrier,</i>             | <i>Malhiot,</i>               | <i>Seymour,</i>          |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Foster,</i>              | <i>Masson,</i>                | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Gordon,</i>              | <i>Matheson,</i>              | <i>Simpson,</i>          |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Guvremont,</i>           | <i>Mills,</i>                 | <i>Skead,</i>            |
| <i>Campbell,</i>           | <i>Hamilton (Inkerman),</i> | <i>Moore,</i>                 | <i>Smith,</i>            |
| <i>Chaffers,</i>           | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Olivier,</i>               | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Christie,</i>           | <i>Lacoste,</i>             | <i>Panet,</i>                 | <i>Vidal.</i>            |

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Boulton* ; de *William Ellis* et autres, de *Port Hope* et du township de *Hope*, dans le comté de *Durham*.

Par l'honorable M. *Christie* ; de la grande division des fils de la tempérance du *Canada-Ouest*.

Par l'honorable M. *Shaw* ; de *D. R. Davis* et autres, de *Crosby Sud*, dans le comté de *Leeds*.

Par l'honorable M. *McMaster* ; de *T. M. Edmondson* et autres, de la division *Cold-spring* des fils de la tempérance ; de *William A. Wallace* et autres, du comté d'*York* ; et de *William Stewart* et autres, du township d'*Etobicoke*, dans le comté d'*York* ; et d'*Asa Hall* et autres, de *Sheridan*, dans le comté de *Halton*.

Par l'honorable M. *McMurrich* ; du conseil provisoire du comté de *Bruce*.

Par l'honorable M. *Proulx* ; de *J. B. Béliveau* et autres, des townships d'*Aston*, *Horton* et *Wendover*.

Par l'honorable M. *Ross* ; d'*Henry Bessemer*, de la cité de *Londres*, en *Angleterre*, ingénieur-civil.

Par l'honorable M. *Campbell* ; de *Margaret J. Herchmer* et autres, de la ville de *Belleville* ; et du révérend *James Abraham Preston* et autres, de *Carleton Place*, dans le comté de *Lanark*.

Par l'honorable M. *Leonard* ; du révérend *James Skinner* et autres, du township de *London*.

Par l'honorable M. *Panet* ; de l'asile des orphelines protestantes de *Québec*.

Par l'honorable M. *Olivier* ; de *James A. Glassford* et autres, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; du conseil municipal du township de *Fullarton* ; et deux pétitions du conseil municipal des comtés unis de *Huron* et *Bruce*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Charles Tipling* et autres, de la loge *St. Lawrence* des Bons Templiers ; de *John Edward* et autres, du township d'*Etobicoke*, dans le comté d'*York* ; de la division *St. Lawrence*, No. 16, des fils de la tempérance, de *Québec* ; du révérend *Philip Shanks* et autres, du village de *Lanark*, dans le comté de *Lanark* ; du révérend *Wm. C. Clarke* et autres, du township de *Lanark* ; de *Jacob Gallinger* et autres, de la division *Clyde* des fils de la tempérance et du village de *Lanark* ; de *Robert Watt* et autres, de la division *Middleville* des fils de la tempérance ; de *George Dowler* et autres, du village de *Brighton* ; d'*A. B. Adams* et autres, de la division *Mont-Carmel* des fils de la tempérance ; de *Simon Baker* et autres, de la division *Charlesville* des fils de la tempérance ; d'*Alex. C. Fraser* et autres, de la ville de *Perth* ; et de *John Mc Whinnie* et autres, de la ville de *Woodstock*, dans le comté d'*Oxford* ; demandant séparément que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

De *John Ferrier* et autres, les président, directeurs, créanciers et actionnaires de la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Champlain* ; demandant un acte pour confirmer et rendre valable à toujours un certain arrangement consenti entre la dite compagnie et celle du Grand-Tronc de chemin de fer.

De *C. W. Galloupe* et autres ; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie pour l'exploitation des mines d'antimoine de *Nicolet*."

De *J. W. Rice* et autres ; demandant à être incorporés sous le nom de " Compagnie pour l'exploitation et la fonte du cuivre de *Ham Sud*."

De *J. Bte. Beaulieu*, président, et autres, de la société d'agriculture du comté de *Témiscouata* ; demandant une allocation annuelle suffisante pour le maintien de l'école d'agriculture du dit comté.

Trois pétitions du conseil municipal du township de *St. Eloi* ; demandant une allocation pour ouvrir et parachever le chemin *Taché*, à partir de *Témiscouata* jusqu'aux *Trois-Pistoles*,—demandant aussi une allocation pour chemins de colonisation,—et aussi demandant un octroi gratuit de terres dans les townships de *Bégon* et de *Donnville*.

De *Frédéric Nadeau* et autres, de la paroisse de *St. Bernard*, dans le comté de *Dorchester* ; demandant une allocation en faveur de chemins de colonisation.

De *Joseph Badour* et autres, de divers townships dans le comté de *Frontenac* ; demandant que la cité de *Kingston* soit réunie au dit comté de *Frontenac* pour les fins d'enregistrement, et que *James Durand*, écuyer, soit réintégré dans son ancienne charge de registra-  
teur.

Du révérend *William Bettridge*, curé de *Woodstock* et doyen du comté d'*Oxford* ; et de *Charles de Blaquière* et *John Beard*, marguilliers de la cure de *Woodstock* ; demandant séparément que nulles mesures ne soient prises pour autoriser la vente des terres dépendant des cures dans la province.

Des président et secrétaire de l'Hospice de *St. Joseph* de la Maternité de *Québec* ; demandant que l'allocation annuelle soit continuée en faveur du dit hospice.

De *Thomas Duggan*, le président, et autres, de la société permanente de construction du *Canada Ouest* ; demandant à être autorisés à liquider les affaires de la dite société.

Et du révérend *M. Charland* et autres, de la division *Salaberry* ; demandant une allocation.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport relatif aux biens des Jésuites ;

Aussi, le rapport et état des affaires de banque de prévoyance et d'épargnes de *Québec*, pour l'année finissant le 1er mars 1863 ;

Aussi, les rapports des baptêmes, mariages et sépultures dans les comtés de *Yamaska* et *Chateauguay*, pour l'année 1863 ;

Et aussi, le rapport de la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Champlain*, pour l'année 1863.

Ordonné, qu'il restent sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable *M. Campbell*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,  
7 mars, 1864.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit :

Votre comité s'est assemblé, et après mûre délibération, est convenu de recommander que son quorum soit réduit à cinq membres.

Le tout respectueusement soumis.

A. CAMPBELL,  
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Ferrier* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender les actes relatifs à la corporation de la cité de *Montréal*, et pour d'autres objets."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, que les honorables messieurs *Baby* et *Burnham* soient ajoutés au comité nommé pour examiner et perfectionner les journaux de cette session et des sessions précédentes du parlement provincial.

L'honorable Sir *N. F. Beilieu* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative aux poursuites ou actions *qui tam*."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Christie* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour venir en aide aux personnes qui refusent en objectent de prêter serment, en alléguant des motifs de conscience."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable M. *Blake* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour conférer certains pouvoirs à l'association d'assurance mutuelle *Beaver* contre les accidents par le feu."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *McDonald* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour protéger le bois sur pied et pour pourvoir au recouvrement du bois illégalement coupé et enlevé."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Bureau* a proposé, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*,

Qu'il soit nommé un comité spécial chargé de s'enquérir du progrès de la colonisation des terres incultes du domaine de la couronne dans le *Bas-Canada*, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records, et de faire rapport de temps à autre, et que le dit comité soit composé des honorables messieurs *Letellier de St. Just*, *Proulx*, *Armand*, *Foster*, *Malhiot*, *De La Terrière* et du moteur.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Dunkin* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,  
Lundi, 7 mars 1864.

*Résolu*, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de permettre aux honorables messieurs *Shead* et *Vidal*, deux de leurs membres, de comparaître et rendre témoignage devant le comité spécial de cette chambre nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant de l'illégalité de l'élection pour le comté d'*Ottawa*, demain, à dix heures du matin.

*Ordonné*, que M. *Dunkin* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY,  
Greffier, A. L.

Et alors ils se sont retirés.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Résolu*, qu'il soit permis aux honorables messieurs *Shead* et *Vidal* de comparaître et rendre témoignage, s'ils le jugent à propos, devant le comité spécial de l'Assemblée Législative, nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant de l'illégalité de l'élection pour le comté d'*Ottawa*, tel que requis par son message reçu ce jour.

*Ordonné*, que la résolution ci-dessus soit transmise à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Foster*, il a été

*Ordonné*, que la pétition de *James D. MacKay* et autres, présentée à cette chambre, demandant que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi, soit renvoyée à un comité spécial composé des honorables MM. *Aikins*, *Bennett*, *Christie*, *Lacoste*, *Proulx*, *Sanborn* et du moteur, et que toutes les pétitions relatives à la question de la tempérance soient renvoyées au même comité, avec instruction de rechercher quelle serait la législation la plus efficace pour réprimer l'intempérance, et de faire rapport par bill ou autrement.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, que la résolution de la dernière session au sujet des bills alors devant cette chambre soit maintenant lue;

Elle a été alors lue par le greffier, comme suit:—

RÉSOLU, 1. " Que toute procédure ultérieure relative à des bills qui ont été présentés à cette Chambre, ou envoyés de l'Assemblée Législative, durant la présente session, soit suspendue le jour de la prorogation du Parlement, afin de permettre aux Membres qui en sont chargés de procéder avec les mêmes Bills à la prochaine Session du Parlement."

2. " Qu'une liste alphabétique de tous ces Bills, indiquant la phase à laquelle ils étaient rendus quand la procédure y relative a été suspendue, soit préparée par le greffier de cette Chambre et imprimée."

3. " Qu'une liste de ces bills, avec un certificat du greffier de cette Chambre, attestant la phase à laquelle les procédures y relatives ont été suspendues, soit déposée sur le bureau de la chambre à la prochaine session du parlement, dans l'ordre qu'ils occuperont sur la dite liste."

4. " Qu'à l'égard de tout bill ainsi déposé sur le bureau de la chambre, la pétition en demandant la passation soit lue, et que sur ce, le bill soit lu une première fois, et une seconde fois (si le bill a été lu une seconde fois avant que la procédure y relative ait été suspendue); et si ce bill a été rapporté par un comité durant la présente session, il ne sera pas nécessaire que la chambre en ordonne le renvoi à un comité, et il sera ordonné que le bill reste sur le bureau de la chambre pour être renvoyé à un comité général, ou pour être lu une troisième fois, suivant le cas."

5. " Que toutes les pétitions présentées durant cette session pour ou contre la passation des bills privés, et qui ont été renvoyées aux comités auxquels ces bills mêmes l'ont été, restent à la disposition des mêmes Comités pour être par eux examinées à la prochaine session du parlement."

6. "Que toutes les instructions données durant cette session à des comités chargés d'examiner des bills à l'égard desquels les procédures auront été suspendues avant d'être rapportés par un comité, soient des instructions auxquelles devront, à la prochaine session, se conformer les comités saisis de ces bills."

7. "Que les dits ordres qui précèdent soient considérés des ordres sessionnels de cette chambre, devant être en force jusqu'à la fin de la prochaine session, et qu'ils soient imprimés."

Certifié,

J. F. TAYLOR,  
Greffier du Conseil Législatif.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que la liste des bills préparée par le greffier de cette chambre soit maintenant lue.

Elle a été alors lue par le greffier, comme suit :—

**LISTE DES BILLS** présentés au Conseil Législatif, ou reçus de l'Assemblée Législative, dont la procédure a été suspendue le jour de la prorogation du Parlement, savoir : jeudi, le quinzième jour d'octobre 1863 :—

1.—BEDFORD, LIGNES LATÉRALES DE.—L'hon. M. *Campbell*.

"Acte concernant les lignes latérales des lots dans le Township de *Bedford*."

Lu la première fois, le 28 août 1863.

Lu la deuxième fois, le 24 septembre 1863, et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

2.—BUFFALO ET LAC HURON, CHEMIN DE FER DE.—L'hon. M. *Currie*.

"Acte concernant la dette en bons de la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du lac *Huron*, et autres objets.

Lu la première fois, 25 août 1863.

Lu la deuxième fois, 3 septembre 1863, et renvoyé au Comité des ordres permanents et des bills privés.

3.—DROIT COMMUN, ACTE D'AMENDEMENT DE L'ACTE DE PROCÉDURE DU.—L'hon. M. *Currie*.

"Acte pour amender l'acte de procédure du droit commun."

Lu la première fois, 28 août 1863.

Lu la deuxième fois, 1er septembre 1863, et renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Currie, McCrea* et *Campbell*.

4.—CRÉANCES SUR NAVIRES, RECouvreMENT DES.—L'hon. M. *Currie*.

"Acte pour faciliter le recouvrement des créances sur navires dans le *Haut-Canada*."

Lu la première fois, 20 août 1863.

Lu la deuxième fois, 26 août 1863, et renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Currie, Campbell, Fergusson Blair, McCrea, Hamilton* (Kingston), *McMaster, Ryan, Ferrier* et *Seymour*.

5.—MARCHANDS DE GRAINS COUPABLES DE FRAUDE.—L'hon. M. *Renaud*.

"Acte pour punir les marchands de grains coupables de fraude."

Lu la première fois, 20 août 1863.

Lu la deuxième fois, 9 septembre 1863, et renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Renaud, Ryan, Quesnel, Currie, Campbell* et *Letellier de St. Just*

6.—DÉBENTURES DE HAMILTON.—L'hon. M. *Campbell*.

(De l'Assemblée Législative.)

“ Acte pour reconstituer la dette en débetures de la cité de *Hamilton*, et pour en “ faliciter le règlement.”

Lu la première fois, 29 septembre 1863.

Lu la deuxième fois, 30 septembre 1863, et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés. Rapporté sans amendement, et troisième lecture ordonnée. Cet ordre a été rayé et le bill renvoyé au comité de toute la Chambre. Le comité ayant siégé deux fois, le président a fait rapport, le 9 octobre 1863, “ que le comité s'était levé.”

Sur motion spéciale faite le 14 octobre 1863, ce bill a été “ remis sur les ordres du “ jour pour renvoi à un comité général à la prochaine session du parlement.”

7.—EMPRISONNEMENT POUR DETTES.—L'hon. M. *Fergusson Blair*.

(De l'Assemblée Législative.)

“ Acte pour expliquer et amender la section quarante-unième du chapitre vingt- “ quatre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, relativement à l'arrestation “ et à l'emprisonnement pour dettes.”

Lu la première fois, 15 octobre 1863, et ordonné qu'il soit lu la deuxième fois à la prochaine séance de la Chambre.

8.—HYPOTHÈQUES ET MORTGAGES, H. C.—L'hon. M. *Currie*.

“ Acte relatif aux hypothèques et mortgages en équité sur les immeubles dans le “ *Haut-Canada*.”

Lu la première fois, 15 septembre 1863.

Lu la deuxième fois, 18 septembre 1863, et renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Currie, McCrea, Campbell, Fergusson Blair, Ross et Dickson*.

9.—FORMULES ABRÉGÉES DE MORTGAGES.—L'hon. M. *Fergusson Blair*.

“ Acte concernant les formules abrégées de mortgages dans le *Haut-Canada*.”

Lu la première fois, 25 août 1863.

Lu la deuxième fois, 1er septembre 1863, et renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Fergusson Blair, Campbell, McDonald, McCrea et Currie*.

10.—DISPOSITIONS SPÉCIALES CONCERNANT LE PARLEMENT.—L'hon. M. *Fergusson Blair*.

“ Acte pour amender l'acte intitulé : “ Acte qui établit des dispositions spéciales “ concernant les deux chambres du parlement provincial.”

Lu la première fois, 25 août 1863.

Lu la deuxième fois, 25 août 1863, et renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Fergusson Blair, Campbell, Sir E. P. Taché, Moore et Christie*.

11.—DÉBENTURES DE PORT-HOPE.—L'hon. M. *Allan*.

“ Acte pour confirmer le règlement No. 123 de la ville de *Port-Hope*, et l'émission de “ débetures y mentionnées.”

Lu la première fois, 28 août 1863.

Lu la deuxième fois, 3 septembre 1863, et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

12.—VENTE DES TERRES DES RECTORIES.—L'hon. M. *Currie*.

“ Acte pour permettre aux sociétés d'église et aux synodes incorporés des diocèses de “ l'église anglicane en *Canada*, de vendre les terres dépendant des rectories dans “ les dits diocèses.”

Lu la première fois, 14 septembre 1863.

Lu la deuxième fois, 23 septembre 1863, et renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Currie, Dickson, Ross, Campbell, Fergusson Blair, Alexander, McMaster et Allan.*

Certifié,

J. F. TAYLOR,

Greffier du Conseil Législatif.

La pétition de *A. Campbell* et autres, du township de *Bedford*, demandant la passation d'un acte pour régler le mode de tirer les lignes latérales de division dans le dit township, a été, conformément à la résolution précédente, lue par le greffier, et le bill intitulé : " Acte concernant les lignes latérales des lots dans le township de *Bedford*," a été conformément à la dite résolution, alors, lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

La pétition de la corporation de la ville de *Brantford*, demandant la passation du bill qui propose d'accorder à la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du *Lac Huron* un délai pour le paiement de l'intérêt échu sur ces bons et pour d'autres fins y énoncées, a été, conformément à la dite résolution, lue par le greffier, et le bill intitulé : " Acte concernant la dette en bons de la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du *Lac Huron* " et autres objets," a été, conformément à la dite résolution, alors lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Currie*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. *Currie*, secondé par l'honorable M. *Sunborn*, il a été

*Ordonné*, qu'il ne soit pas procédé ultérieurement sur le bill introduit dans cette Chambre à la dernière session, et intitulé : " Acte pour amender l'acte de procédure du "droit commun."

Le bill intitulé : " Acte pour faciliter le recouvrement des créances sur navires dans " le *Haut-Canada*," a été, conformément à la dite résolution, alors lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Currie*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au même comité spécial auquel il a été renvoyé à la dernière session, savoir : les honorables messieurs *Currie, Campbell, Fergusson-Blair, McCrea, Hamilton (Kingston), Ryan, Ferrier et Seymour*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Le bill intitulé : " Acte pour punir les marchands de grains coupables de fraudes" a été, conformément à la dite résolution, alors lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au même comité spécial auquel il a été renvoyé à la dernière session, savoir : les honorables messieurs *Renaud, Ryan, Quessel, Currie, Campbell* et *Letellier de St. Just*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Le bill intitulé : "Acte relatif aux hypothèques et mortgages en équité sur les immeubles dans le *Haut-Canada*, a été, conformément à la dite résolution, lu la première fois. Sur motion de l'honorable M. *Currie*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au même comité spécial auquel il a été renvoyé à la dernière session, savoir : les honorables messieurs *Currie, Mc Crea, Campbell, Fergusson Blair, Ross* et *Dickson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Le bill intitulé : "Acte concernant les formules abrégées de mortgages dans le *Haut-Canada*," a été, conformément à la dite résolution, alors lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au même comité spécial auquel il a été renvoyé à la dernière session, savoir : les honorables messieurs *Fergusson Blair, Campbell, McDonald, Mc Crea* et *Currie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte intitulé : 'Acte qui établit des dispositions spéciales concernant les deux chambres du parlement provincial,'" a été, conformément à la dite résolution, alors lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au même comité spécial auquel il a été renvoyé à la dernière session, savoir : les honorables messieurs *Fergusson Blair, Sir E. P. Taché, Campbell, Moore* et *Christie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La pétition de *James Smith*, de la ville de *Lindsay*, dans le comté de *Victoria*, demandant qu'il soit passé un acte pour confirmer et valider le règlement No. 128 de la corporation de la ville de *Port Hope*, relatif au chemin de fer de *Port Hope, Lindsay* et *Beaverton*, a été, conformément à la dite résolution, lue par le greffier.

Le bill intitulé : "Acte pour confirmer le règlement No. 128 de la ville de *Port Hope*, et l'émission de débentures y mentionnées," a été, conformément à la dite résolution, alors lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence, et il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Le bill intitulé : "Acte pour permettre aux sociétés d'église et aux synodes incorporés des diocèse de l'église anglicaine en *Canada*, de vendre les terres dépendant des rectories dans les dits diocèses," a été, conformément à la dite résolution, alors lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Currie*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au même comité spécial auquel il a été renvoyé à la dernière session, savoir : les honorables messieurs *Currie, Dickson, Ross, Campbell, Fergusson Blair, Alexander, McMaster* et *Allan*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Simpson*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mardi, 8 Mars, 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur,

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                          |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Christie,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Proulx,</i>           |
| <i>Allan,</i>              | <i>Cormier,</i>             | <i>Leonard,</i>               | <i>Read,</i>             |
| <i>Armand,</i>             | <i>Crawford,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Reesor,</i>           |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>Currie,</i>              | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Ross,</i>             |
| <i>Baby,</i>               | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McDonald,</i>              | <i>Ryan,</i>             |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Dickson,</i>             | <i>McMaster,</i>              | <i>Sanborn,</i>          |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMurrich,</i>             | <i>Seymour,</i>          |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Malthiot,</i>              | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Blake,</i>              | <i>Ferrier,</i>             | <i>Matheson,</i>              | <i>Simpson,</i>          |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Foster,</i>              | <i>Mills,</i>                 | <i>Skead,</i>            |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Gordon,</i>              | <i>Moore,</i>                 | <i>Smith,</i>            |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Guévremont,</i>          | <i>Olivier,</i>               | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Campbell,</i>           | <i>Hamilton (Inkerman),</i> | <i>Fanet,</i>                 | <i>Vidal.</i>            |
| <i>Chaffers,</i>           | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Perry,</i>                 |                          |

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Sanborn* ; de *H. C. Wilson* et autres, de la loge *Golden Rule* des Bons Templiers, du township de *Compton*.

Par l'honorable M. *Skead* ; du révérend *R. M. Hammond* et autres, du township de *Westmeath*, dans le comté de *Renfrew* ; et de la division *Westmeath*, No. 214, de l'ordre des fils de la tempérance du *Canada Ouest*.

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau* ; de la maison de refuge des dames protestantes de *Québec*.

Par l'honorable M. *Moore* ; de *Thomas W. Mussen* et autres, de *Farnham ouest* ; de *John C. Davids* et autres, de *Covansville* ; du révérend *J. A. Farrar* et autres, de *Covansville susdit* ; de *John H. Miles* et autres, de *Stanbridge* ; de *James O'Halloran*, M.P.P., et autres, de *Covansville susdit* ; et de *G. F. Krause* et autres, aussi de *Covansville*.

Par l'honorable M. *McMurrich* ; de *Paul D. McInnes* et autres, de l'organisation de la tempérance de *Teverton*.

Par l'honorable M. *Bennett* ; de *James Boyd* et autres, de *Hawkesbury* Ouest, dans le comté de *Prescott*.

Par l'honorable M. *de La Terrière* ; du révérend A. *Bernier* et autres, de *Tadoussac*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; des gouverneurs de l'hôpital de *Kingston* ; et aussi de la corporation de la cité de *Kingston*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; de *John Bates* et autres, du township de *North Easthope*, dans le comté de *Perth*.

Par l'honorable M. *Simpson* ; de *John Porterfield*, ci-devant des *Etats-Unis d'Amérique* et maintenant résidant à *Montréal, Canada*.

Par l'honorable M. *Ryan* ; de la chambre de commerce de la cité de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Frederick J. Bush* et autres, de *Boston, Etats-Unis* ; demandant un acte pour les incorporer sous le nom de " La compagnie pour l'exploitation des mines d'*Escot*."

De *James Foley* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant un acte pour les incorporer sous le nom de " La compagnie pour l'exploitation et la fonte des mines de plomb de *Carleton*."

De *William J. Rotch* et autres, de *New Bedford, Etats-Unis* ; demandant à être incorporés sous le nom de " La compagnie des mines de *Reid*."

De *John Haines* et autres, de *Clifton* et environs ; de *E. M. Martin* et autres, de la loge *Forest* des Bons Templiers ; de *Julius Sriver* et autres ; de *J. McNaughton* et autres, du township de *Hemmingford* ; de *W. C. Henderson* et autres, de la division de *Hemmingford* des fils de la tempérance ; de *Gardner Kneeland* et autres, de *Stukely* Sud ; de *H. N. Knowlton* et autres, de la loge *Onward* des Bons Templiers ; d'*O. R. Foss* et autres, du comté de *Shefford* ; de *G. E. McIndall*, de la branche *Granby* de l'*Alliance Canadienne-unie* pour la suppression du commerce des liqueurs ; de *W. H. Lambly* et autres, de la loge *Inverness* des Bons Templiers ; de *John Hough* et autres, de l'association de tempérance du comté de *Mégantic* ; de *George W. Jones* et autres, du township de *Reach*, dans le comté d'*Ontario* ; et du révérend *Amos Knapp* et autres, du township de *Clarke*, dans le comté de *Durham* ; demandant séparément que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

De *J. Newbold* et autres, des divers townships du comté de *Frontenac* ; demandant que la cité de *Kingston* soit réunie au comté de *Frontenac* pour les fins d'enregistrement ; et que *James Durand*, écuyer, soit réintégré dans son ancienne charge de régistrateur.

Et du conseil municipal du township d'*Alnwick* ; demandant qu'un règlement équitable soit fait avec les Sauvages en possession des terres dans le dit township, afin que ces terres soient reprises par le gouvernement et vendues aux colons ou autres personnes qui les amélioreraient.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre les rapports des baptêmes, mariages et sépultures, dans les comtés de *Montcalm* et *Yamaska*, et aussi dans le district de *Saguenay*, pour l'année 1863.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable M. *Campbell*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son second rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,  
8 mars 1864.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son deuxième rapport comme suit :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant dans chaque cas, savoir :—De *B. Monday* et autres, de la paroisse de *St. Gabriel de Brandon*, dans le comté de *Berthier*, demandant l'érection de la Paroisse de *St. Gabriel de Brandon* en une municipalité locale et scolaire, sous le nom de La Corporation de *St. Gabriel de Brandon* ; de la compagnie du chemin de fer de *Welland*, du *Canada*, demandant un acte pour autoriser la dite compagnie à émettre certaines débetures et pour d'autres objets ; d'*Alexis Dubord* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant à être incorporés sous le nom de l'Union *St. Jacques de Montréal* ; *W. S. Hunter* et autres, demandant à être incorporés sous le nom de Compagnie *Eldorado des Townships de l'Est*, pour l'exploitation des mines d'or et de cuivre ; de *A. E. Montmarquet* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie de navigation de la rivière *Ottawa* ;" de la compagnie d'assurance *Européenne*, demandant un acte pour autoriser les personnes employées dans les bureaux publics en cette province à prendre sa garantie au lieu d'autre cautionnement ; de la compagnie du chemin de fer de la vallée de *Masawippi*, demandant que le temps limité pour commencer son dit chemin de fer soit prolongé ; de l'association des arts de *Montréal*, demandant à être autorisée à acquérir et à distribuer des ouvrages d'art ; de l'association d'assurance mutuelle contre le feu de *Beaver*, demandant un acte pour lui conférer certains pouvoirs et privilèges ; de *G. B. Rolleston* et autres, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie pour l'exploitation des mines et la fonte du minerai de *St. François*" ; de *G. B. Rolleston* et autres demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie Alliance pour l'exploitation des mines et la fonte du minerai ;" de *A. Knight* et autres, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie pour l'exploitation des mines et la fonte du minerai de *Stadacona* ; du conseil municipal du township de *King*, demandant la confirmation de l'arpentage de certaines lignes latérales et allocations pour chemin dans le dit township ; de *Maria Murney*, de la ville de *Belleville*, veuve de feu l'honorable *Edmund Murney*, du même lieu, demandant un acte pour l'autoriser à effectuer certains transports et à vendre certaines propriétés pour acquitter des dettes et subvenir à son entretien ainsi qu'à celui de ses enfants ; de *John Ross* et autres, de *Toronto*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Banque *Britannique* ;" de *J. Ferrier* et autres, président, directeurs et porteurs de bons de la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Champlain*, demandant un acte pour confirmer d'une manière perpétuelle une convention faite entre la dite compagnie et celle du chemin de fer du *Grand-Tronc* ; de *C. W. Galloupe* et autres, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie pour l'exploitation des mines d'antimoine de *Nicolet* ; de *J. W. Rice* et autres, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie pour l'exploitation des mines de cuivre de *Ham Sud* ; et de *Thomas Duggan* et autres, président et directeurs de la société permanente de construction de l'*Ouest*, demandant à être autorisés à liquider les affaires de la dite société.

Quant à la pétition d'*Eleazer Clark* et autres, demandant un acte d'incorporation comme compagnie pour l'exploitation des mines ; et aussi à la pétition d'*Eleazer Clark* et autres, demandant un acte d'incorporation comme compagnie des mines, votre comité a trouvé que l'avis n'a été publié que dans le district de *St. François* seulement ; il recommande, en conséquence, que les opérations de la dite compagnie soient limitées au township d'*Ascot*, dans le dit district.

Quant à la pétition d'*Ozro Morrill* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant à être incorporés sous le nom de La compagnie des mines de cuire du *Bas-Canada*, votre comité a trouvé qu'il n'a pas été publié d'avis dans le district affecté ; mais vu qu'aucun intérêt privé n'en sera affecté, votre comité recommande la suspension de la 53e règle.

Quant à la pétition de la compagnie du *Canada*, demandant un acte pour amender les actes relatifs à la charte de la compagnie du *Canada* ; et aussi quant à la pétition de la

Banque des townships de l'Est, demandant des amendements à son acte d'incorporation, votre comité a trouvé que l'avis ne fait pas mention de la nature des amendements que l'on désire obtenir, lequel avis ne suffit que pour des amendements d'une nature ordinaire seulement; votre comité recommande, néanmoins, la suspension de la 53e règle dans chacun de ces cas, vu qu'il pourra, comme comité des bills privés, pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

Votre comité a aussi examiné les pétitions suivantes et est d'opinion qu'elles ne sont pas de nature à requérir de publication d'avis d'après la 53e règle, savoir : De *Jean Baptiste Martineau* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant à être incorporés sous le nom de "l'Union *St. Louis* de la *Côte St. Louis*," paroisse de *Montréal*, comté d'*Hochelaga*; du révérend *Henry Wilkes*, D. D., et autres, du bureau provisoire du collège des congrégationalistes de l'*Amérique Britannique du Nord*, demandant un acte d'incorporation en faveur du collège des congrégationalistes de l'*Amérique Britannique du Nord*; de *Dame Margaret Ann Cronyn* et autres, de la cité de *London, Canada Ouest*, demandant à être incorporées sous le nom de "Les dames protestantes de la maison de refuge de *London*;" du révérend *A. F. Kemp* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant à être incorporés sous le nom de l'institut des matelots de *Montréal*; et de l'Asile du Bon Pasteur de *Québec*, demandant des amendements à son acte d'incorporation.

Le tout respectueusement soumis.

A. CAMPBELL,  
Président.

L'honorable M. *Ross* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour autoriser *Maria Murney*, exécutrice testamentaire, à vendre certaines portions des immeubles dépendant de la succession de feu l'honorable *Edmund Murney* et pour d'autres fins."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Ross* a présenté à la Chambre un bill intitulé : Acte pour incorporer "la Banque *Britannique*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été ordonné, que la cinquante-troisième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à la demande pour amender la charte de la banque des townships de l'Est.

Alors l'honorable M. *Sanborn*, a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender la charte de la Banque des townships de l'Est."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Sanborn* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de *Sherbrooke*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Sanborn* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de *Belvédère*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Olivier* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour confirmer et continuer la municipalité de la paroisse de *St. Gabriel de Brandon*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Currie* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour venir en aide à la société de construction permanente de l'Ouest."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *de La Terrière* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte qui forme le chapitre trois des statuts refondus du *Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *Fergusson Blair* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour régler les heures de bureau des greffiers des cours de comté dans le *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, que la liste, dressée par le greffier, des bills passés par cette Chambre et transmis à l'Assemblée Législative pour son concours, et dont l'Assemblée n'avait pas disposé lors de la prorogation du parlement, le 15 octobre dernier, soit maintenant lue.

La liste a été alors lue par le greffier, et elle est comme suit :—

1.—ASSEMBLÉES ANNUELLES DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE, B.-C.—Hon. Sir *E. P. Taché*.

" Acte pour changer l'époque des assemblées annuelles des sociétés d'agriculture dans le *Bas-Canada*."

2.—ACTE DES NOTAIRES DÉCÉDÉS.—Hon. M. *Lucote*.

" Acte pour rendre valides certains actes de Notaires décédés, et amender de nouveau le chapitre soixante-et-treize des statuts refondus du *Bas-Canada*."

3.—COURS DE DIVISION.—Hon. M. *McMaster*.

" Acte pour amender l'acte des cours de divisions.

4.—COMPAGNIES A FONDS SOCIAL.—Hon. M. *Currie*.

" Acte pour amender le chapitre 63 des statuts refondus du *Canada*, concernant les compagnies à fonds social."

5.—PROTET DES LETTRES DE CHANGE ET BILLETS PROMISSOIRES.—Hon. M. *Allan*.

" Acte concernant le protêt des lettres de change et billets promissoires."

6.—CAISSE D'ECONOMIE DE ST. ROCH DE QUÉBEC.—Hon. M. *de La Terrière*.

" Acte pour pourvoir à la nomination de commissaires pour s'enquérir des affaires de la caisse d'économie de St. Roch de *Québec*."

7.—VENTE DU BARREAU, B.-C.—Hon. M. *A. J. Duchesnay*.

" Acte pour régler la vente du barreau dans le *Bas-Canada*."

8.—ÉTENDUE DES VILLES ET VILLAGES.—Hon. M. *Seymour*.

" Acte pour limiter l'étendue des villes et des villages."

Attesté,

J. E. TAYLOR,  
Greffier du Conseil Législatif.

Le bill intitulé : " Acte pour changer l'époque des assemblées annuelles des sociétés d'agriculture dans le *Bas-Canada*," a été alors, et conformément à la résolution de la dernière session, lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit maintenant lu la seconde et la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la seconde et la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Le bill intitulé : "Acte pour rendre valides certains actes de notaires décédés et amender de nouveau le chapitre soixante-treize des statuts refondus du *Bas-Canada*," a été alors, et conformément à la résolution de la dernière session, lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Lacoste*, secondé par l'honorable M. *Olivier*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit maintenant lu la seconde et la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la seconde et la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte des cours de division," a été alors, et conformément à la résolution de la dernière session, lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *McMurrich*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit maintenant lu la seconde et la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la seconde et la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Le bill intitulé : "Acte pour amender le chapitre 63 des statuts refondus du *Canada*, "concernant les compagnies à fonds social," a alors été, conformément à la dite résolution de la dernière session, lu la dernière fois.

Sur motion de l'honorable M. *Currie*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit maintenant lu la seconde et la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la seconde et la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Le bill intitulé : "Acte concernant le protêt des lettres de change et billets promis-soires" a été alors, conformément à la dite résolution de la dernière session, lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit maintenant lu la seconde et la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la seconde et la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Le bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la nomination de commissaires pour s'enquérir des affaires de la caisse d'économie de *St. Roch de Québec*," a été alors, conformément à la dite résolution de la dernière session, lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *de La Terrière*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit maintenant lu la seconde et la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la seconde et la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Le bill intitulé : " Acte pour régler la vente du bardeau dans le *Bas-Canada*," a été alors, conformément à la dite résolution de la dernière session, lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *A. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit maintenant lu la seconde et la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la seconde et la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Le bill intitulé : " Acte pour limiter l'étendue des villes et des villages," a alors été, conformément à la dernière session, lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit maintenant lu la seconde et la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la seconde et la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte relatif au bornage de propriétés contiguës."

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mercredi, 9 Mars, 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                          |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Christie,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Panet</i>             |
| <i>Allan,</i>              | <i>Cormier,</i>             | <i>Leonard,</i>               | <i>Perry,</i>            |
| <i>Archambault,</i>        | <i>Crawford,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Froulx,</i>           |
| <i>Armand,</i>             | <i>Currie,</i>              | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Read,</i>             |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McCrea,</i>                | <i>Ross,</i>             |
| <i>Baby,</i>               | <i>Dickson,</i>             | <i>McDonald,</i>              | <i>Ryan,</i>             |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMaster,</i>              | <i>Sanborn,</i>          |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Duchesnay, E. H. J.</i>  | <i>McMurrich,</i>             | <i>Seymour,</i>          |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Ferrier,</i>             | <i>Malkiot,</i>               | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Foster,</i>              | <i>Masson,</i>                | <i>Simpson,</i>          |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Gordon,</i>              | <i>Matheson,</i>              | <i>Skead,</i>            |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Guévrement,</i>          | <i>Mills,</i>                 | <i>Smith,</i>            |
| <i>Campbell,</i>           | <i>Hamilton (Inkerman),</i> | <i>Moore,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Chaffers,</i>           | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Olivier,</i>               | <i>Vidal.</i>            |

### PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de la loge *Prince Alfred* des Bons Templiers ; et de la division *Gough*, No. 3, des fils de la tempérance.

Par l'honorable M. *Mills* ; de *Thomas C. Street*, de *Stamford*, dans le comté de *Welland* ; de la société d'église du diocèse de *Huron*, porteur de débetures émises par la cité de *Hamilton* ; de *David Moss* et autres, de la cité de *Montréal* ; et d'*Henry W. Welsh*, exécuteur du testament de feu *Henrietta Ahern*, et autres, de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *McMaster* ; de *J. W. Marsden* et autres, de la division *Newmarket* des fils de la tempérance ; d'*Edwin P. Irwin* et autres, de l'association *Newmarket* de la tempérance.

Par l'honorable M. *Crawford* ; d'*Adiel Sherwood* et autres, de *Brockville*.

Par l'honorable M. *Foster* ; de *James Chalmers* et autres, du township de *Granby* ; d'*A. P. Hulburt* et autres ; et d'*Alexander Watson* et autres, de *Farnham-Est*, dans le comté de *Brome*.

Par l'honorable M. *Fergusson Blair* ; de *John Mathew Crawford* et autres, de *Vienna, Berlin, Burton Lodge*, dans le comté de *Wentworth*, et *Ecosse*.

Par l'honorable M. *Bennett* ; de *George Purkis* et autres, de "*Dickinson's Landing*."

Par l'honorable M. *Aikins* ; de *Thomas McConnell* et autres, du township de *Chinguacousy* ; de *Robert Shaw* et autres, du township du *Gore* de *Toronto* ; et de *W. G. Kennedy* et autres, du township de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Sanborn* ; trois pétitions du révérend *Edward Barrass* et autres, de l'église wesleyenne-méthodiste du village de *Lennoxville* et ville de *Sherbrooke* ; de la grande division des fils de la tempérance du *Canada-Est* ; d'*E. F. G. Bodwell* et autres, de la loge *Union*, No. 27, dans le township de *Stanstead* ; d'*Edwin Wadleigh* et autres, de la loge de la *Vallée Massawippi* de l'ordre britannique-américain des Bons Templiers, établie à *Halley* ; et de *Francis W. Dobbs* et autres, de *Portmouth*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; de *James King* et autres, porteurs et représentants des porteurs de déventures émises par la corporation de *Hamilton* pour la confection de l'aqueduc.

Par l'honorable M. *McCrea* ; de *Joseph Stafford*, du township de *Camden*, dans le comté de *Kent*.

Par l'honorable M. *Guévremont* ; de *Pierre Desparts* et autres, des paroisses de *St. Hyacinthe le Confesseur*, *Ste. Rosalie*, *St. Dominique* et de *St. Simon*, dans le district de *St. Hyacinthe*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay* ; du révérend *L. Rousseau* et autres, de *St. Malachie*, dans le township de *Frampton* ; et de *John Duff* et autres, de la paroisse de *St. Edouard*, dans le dit township, comté de *Dorchester*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de la division *Howard* des fils de la tempérance, établie à *Montréal*.

Par l'honorable M. *Leonard* ; de *John Johnson* et autres, du township de *Yarmouth*, dans le comté d'*Elgin*.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* ; de la salle d'asile de *St. Joseph* et de la salle d'asile *Nazareth* de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Bennett* ; de *W. J. Sheets* et autres, de la division *Moulinette*, No. 234, des fils de la tempérance.

Par l'honorable M. *Campbell* ; d'*O. Smith* et autres, de *Stanstead*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de *John S. Hall* et autres, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Christie* ; du conseil municipal du comté d'*Haldimand*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *William Ellis* et autres, de *Port Hope* et du township de *Hope*, dans le comté de *Durham* ; demandant la remise en force des lois contre l'usur.

De la Grande Division de l'ordre des fils de la tempérance, *Canada Ouest* ; de *D. R. Davies* et autres, de *Crosby Sud*, dans le comté de *Leeds* ; de *T. M. Edmondson* et autres, de la division *Coldspring* des fils de la Tempérance ; de *William A. Wallace* et autres, du comté d'*York* ; de *Thomas Stewart* et autres, du township d'*Etobicoke*, dans le comté d'*York* ; d'*Asa Hall* et autres, de *Sheridan*, dans le comté de *Halton* ; et du révérend *James Skinner* et autres, du township de *London* ; demandant séparément que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

Du conseil provisoire du comté de *Bruce* ; demandant un acte pour abroger tous actes et proclamations relatifs au chef-lieu du comté de *Bruce*, et pour faire choix, au moyen de l'élection par les contribuables, soit de *Paisley* ou de *Kincardine*, et pour d'autres fins.

De *J. B. Béliveau* et autres, des townships d'*Aston*, *Horton* et *Wendover*; demandant que les paroisses de *Ste. Brigitte*, *Ste. Eulalie*, *St. Léonard*, *St. Wenceslas* et *St. Célestin* soient respectivement érigées en municipalités séparées.

De *Henry Bessemer*, de la cité de *Londres*, *Angleterre*, ingénieur civil; demandant la prolongation, pour un certain nombre d'années, d'un brevet d'invention qui lui a été accordé pour divers perfectionnements qu'il a inventés dans la manufacture du fer malléable ou en barre et de l'acier.

De *Margaret J. Herchmer* et autres, de la ville de *Belleville*; demandant un acte pour nommer l'honorable *Benjamin Seymour* comme syndic à l'effet de transférer et céder certain immeuble dépendant de la succession de *Charles Lawrence Herchmer*, que de son vivant il avait vendu et était convenu de vendre à certaines personnes, mais n'avait pas encore, au jour de son décès, pu en faire le transport.

Du révérend *James Abraham Preston* et autres, de *Carleton Place*, dans le comté de *Lanark*; demandant un acte pour les autoriser à louer, pour un certain nombre d'années, un lot de terre dans le township de *Ramsay*.

De l'asile des orphelins protestantes de *Québec*; demandant que son allocation annuelle lui soit continuée.

De *James A. Glassford* et autres, de *Montréal*; demandant à être incorporés sous le nom de "La compagnie provinciale d'expédition."

Deux pétitions du conseil municipal des comtés-unis de *Huron* et *Bruce*; demandant certains amendements à l'acte de la cotisation du *Haut-Canada*,—et aussi demandant certains amendements à l'acte 27 *Victoria*, chap. 19.

Et du conseil municipal du township de *Fullerton*; demandant un acte pour légaliser les lignes de division actuelles des lots dans le dit township.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable *M. Brown* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,  
Vendredi, 4 mars 1864.

*Résolu*, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette chambre dans la formation d'un comité conjoint des deux chambres pour s'enquérir et faire rapport des mesures à adopter pour l'encouragement de l'agriculture en cette province, et informant leurs Honneurs que les membres du comité sur le dit sujet, savoir: l'honorable *M. Brown*, MM. *McKellar*, *Dunkin*, *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*), *Perrault*, *Pope*, *Stirton*, *Simpson*, *Wilson*, *Chapais* et *Dickson*, agiront comme membres du dit comité conjoint.

*Ordonné*, que l'honorable *M. Brown* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY,  
Greffier, A. L.

Et alors ils se sont retirés.

Sur motion de l'honorable *M. Christie*, secondé par l'honorable *M. Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit message soit pris en considération par la chambre vendredi prochain.

L'honorable *M. Fergusson Blair*, a présenté à la chambre la réponse à l'adresse, en date du 2 mars 1864, à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette chambre un état du nombre de billots sciés et de

tous autres bois de cette province (non sciés), avec indication de leurs espèce et de leur valeur, qui ont été exportés aux *Etats-Unis* pendant les cinq dernières années.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Fergusson Blair* a présenté à la chambre la réponse à l'adresse, en date du 2 mars 1864, à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous documents et rapports en la possession du gouvernement, de nature à faire connaître les richesses minérales du pays, et surtout les documents et rapports qui ont trait aux mines d'or, d'argent, cuivre, de plomb et de fer.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Fergusson Blair* a présenté à la chambre la réponse à l'adresse, en date du 2 mars 1864, à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette chambre un état du nombre de boisseaux de blé-d'Inde, de livres de farine de blé-d'Inde, de barils de lard, de livres de lard fûmé, de jambon, d'épaules et de lard autre que celui en baril, ainsi que du nombre de porcs vivants, avec indication de leur valeur respective, qui ont été importés des *Etats-Unis* dans cette province durant les cinq dernières années.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le bill intitulé : "Acte pour amender les actes relatifs à la corporation de la cité de *Montréal* et pour d'autres objets," soit retiré.

L'honorable M. *Samborn* a présenté à la chambre un bill intitulé : "Acte qui permet aux compagnies pour l'exploitation des mines d'obtenir une charte d'incorporation."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. le procureur-général *Dorion* et autres, comme suit :

ASSEMBLEE LÉGISLATIVE,  
Mardi, 8 mars 1864.

*Résolu*, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, informant leur Honneurs que cette chambre a nommé l'honorable M. le procureur-général *J. S. Macdonald*, l'honorable M. le procureur-général *Dorion*, les honorables MM. *Turcotte*, *Macdonald*, (*Kingston*) *Mowat*, *Alleyn*, *Cauchon*, *McGee*, *McDougall* et *Brown*, et MM. *Dunkin* et *Bell* (de *Lanark Nord*), pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en autant que les intérêts de cette chambre sont concernés, et pour agir comme membres du comité conjoint de la bibliothèque.

*Ordonné*, que l'honorable M. le procureur-général *Dorion* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY,  
Greffier, A. L.

Et alors ils se sont retirés.

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *de La Terrière*, il a été.

*Ordonné*, que le quorum du comité spécial chargé de s'enquérir du progrès de la colonisation des terres incultes du domaine de la couronne dans le *Bas-Canada*, soit réduit à cinq membres.

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *de La Terrière*, il a été

*Ordonné*, que les honorables messieurs *Masson*, *Chaffers* et *Cormier* soient ajoutés au comité spécial en dernier lieu mentionné.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Moore*,

La Chambre s'est ajournée.

## Jeudi, 10 Mars, 1864

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                           |                             |                               |                          |
|---------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Aikins,</i>            | <i>Christie,</i>            | <i>Leonard,</i>               | <i>Perry,</i>            |
| <i>Allan,</i>             | <i>Cormier,</i>             | <i>Leslie,</i>                | <i>Proulx,</i>           |
| <i>Archambault,</i>       | <i>Crawford,</i>            | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Read,</i>             |
| <i>Armand,</i>            | <i>Currie,</i>              | <i>McCrea,</i>                | <i>Reesor,</i>           |
| <i>Armstrong,</i>         | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McDonald,</i>              | <i>Ross,</i>             |
| <i>Baby,</i>              | <i>Dickson,</i>             | <i>McMaster,</i>              | <i>Ryan,</i>             |
| <i>Belleau, Sir N. F.</i> | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMurrich,</i>             | <i>Sanborn,</i>          |
| <i>Bennett,</i>           | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Malhiot,</i>               | <i>Seymour,</i>          |
| <i>Blair, Fergusson,</i>  | <i>Ferrier,</i>             | <i>Masson,</i>                | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Blake,</i>             | <i>Foster,</i>              | <i>Matheson,</i>              | <i>Simpson,</i>          |
| <i>Boulton,</i>           | <i>Gordon,</i>              | <i>Mills,</i>                 | <i>Skead,</i>            |
| <i>Bureau,</i>            | <i>Gubremont,</i>           | <i>Moore,</i>                 | <i>Smith,</i>            |
| <i>Burnham,</i>           | <i>Hamilton (Inkerman)</i>  | <i>Olivier,</i>               | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Campbell,</i>          | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Panet,</i>                 | <i>Vidal.</i>            |
| <i>Chaffers,</i>          | <i>Lacoste,</i>             |                               |                          |

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *McMurrich* ; de *John Maclean* et autres, des townships de *Greenock* et *Culross* ; de *James Millar* et autres, des townships de *Kincardine* et *Kinloss* ; de *Joseph Barker* et autres, de la division *Bruce* des fils de la tempérance ; de la division " *Fraternité*," No. 311, des fils de la tempérance ; d'*Edward Thornhill* et autres, de la ville de *Kincardine* ; et du conseil municipal du township de *Kincardine*.

Par l'honorable M. *Aikins* ; de *William Kenney* et autres, de la division *Trafalgar* des fils de la tempérance ; de *Mathew Clements* et autres ; et de *K. H. Munn* et autres, de la division de l'*Etoile de Trafalgar* des fils de la tempérance.

Par l'honorable M. *Smith* ; de *James Cooper* et autres, de la division *Woodburn* des fils de la tempérance ; et de *Martin Tenryck* et autres, du township de *Benbrook*, dans le comté de *Wentworth*.

Par l'honorable M. *Hamilton (Inkerman)* ; de *G. W. Cameron* et autres, du township de *Lochaber*, dans le comté d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *Foster* ; de *S. S. P. Channell* et autres, de la loge *Etoile des Bons Templiers de Bolton* ; du révérend *R. Paintin* et autres, du comté *Brome* ; de *S. W. Tracy* et autres, de la loge *Duke of Wellington* des Bons Templiers ; et d'*E. A. Dwyer* et autres, de la branche *Sutton* de l'Alliance Canadienne.

Par l'honorable M. *Ryan* ; de la chambre de commerce de *Montréal* ; et de *W. H. Davies* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Baby* ; d'*A. LeMoine* et autres, créanciers de la commission des chemins à barrières de *Québec*.

Par l'honorable M. *Vidal* ; de la grande division des fils de la tempérance, *Canada Est*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché* ; des révérendes dames *Aurélié Caouette* (dite *Sœur Aurélié du Précieux Sang*), *Marie Elizabeth Hamilton* (dite *Sœur de la Conception*) et autres, de *St. Hyacinthe*.

Par l'honorable M. *Guéremont* ; de *Pierre Latraverse* et autres, propriétaire, des fies *du Moine* et des *Basques*, dans la paroisse de *Sorel*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay* ; du révérend *Cyprien Tanguay* et autres, de la paroisse de *St. Hénédine*.

Par l'honorable M. *Mills* ; de *John Ferrie* et autres, de la cité de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; d'*Andrew Wilson* et autres, de *Kingston*.

Par l'honorable M. *Sunborn* ; de *B. Pomroy* et autres ; de *Charles C. Colley* et autres ; deux pétitions d'*Ozro Morrill* et autres ; *R. H. Wilford* et autres, du comté de *Compton* ; du révérend *John Dalziel* et autres, du comté de *Compton* ; et du révérend *C. P. Reid* et autres, de *Sherbrooke*.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* ; de l'Union *St. Joseph* de *Montréal* ; et d'*O. E. Casgrain* et autres, des paroisses de l'*Islet* et *St. Cyrille*.

Par l'honorable M. *Bennett* ; de *G. B. Roc* et autres, du township de *Clarence*.

Par l'honorable M. *Reesor* ; du révérend *Robert Hay* et autres, de la division *Burwick* et *Pine Grove* des fils de la tempérance.

Par l'honorable M. *Aikins* ; de *John Gillelar* et autres, du township de *Caledon*, dans le comté de *Peel*.

Par l'honorable M. *Simpson* ; de *John Swain* et autres, du township de *Carew*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; d'*Isaac W. Pool* et autres, d'*Elmer*, dans le comté de *Perth* ; et de *J. H. Flagg* et autres, du village de *Mitchell*, dans le comté de *Perth*.

Par l'honorable Orateur ; de l'Union *St. Pierre* de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *H. C. Wilson* et autres, de la loge *Golden Rule* des Bons Templiers, du township de *Compton*; du révérend *R. M. Hammond* et autres, du township de *Westmeath*, dans le comté de *Renfrew*; de la division *Westmeath*, No. 214, des fils de la tempérance, *Canada* Ouest; de *John C. Davils* et autres, de *Covansville*; du révérend *J. A. Farrar* et autres, de *Covansville* susdit; de *John Miles* et autres, de *Stanbridge*; de *James O'Halloran*, M.P.P., et autres, de *Covansville* susdit; et de *G. F. Krause* et autres, aussi de *Covansville*; de *Paul D. McInnes* et autres, de l'organisation de tempérance de *Teverton*; de *James Boyd* et autres, de *Hawkesbury* Ouest, dans le comté de *Prescott*; et de *John Bates* et autres, du township d'*Easthope* Nord, dans le comté de *Perth*; demandant séparément que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

Du comité de la maison de refuge des dames protestantes de *Québec*; et des gouverneurs de l'hôpital de *Kingston*; demandant séparément que leur allocation annuelle soit augmentée.

De *Thomas W. Mussen* et autres, de *Farnham* Ouest; demandant un acte d'incorporation du dispensaire d'*Yamaska*.

Du révérend *A. Bernier* et autres, de *Tadousac*; demandant que l'allocation octroyée pour l'ouverture d'un certain chemin tracé par *M. Ballantyne* soit employée à compléter le chemin ouvert par les pétitionnaires pour la saison d'hiver.

De la corporation de la cité de *Kingston*; demandant que l'acte 25<sup>e</sup> *Victoria*, chapitre 23, relatif à l'émission de licences de boutiques et d'auberges dans les cités, soit abrogé.

De *John Porterfield*, ci-devant citoyen des *Etats-Unis d'Amérique* et maintenant habitant de *Montréal*, dans le *Canada*; demandant un acte pour le naturaliser sujet de Sa Très-Gracieuse Majesté.

Et de la chambre de commerce de la cité de *Montréal*; demandant que nul acte à l'effet d'amalgamer le chemin de fer de *Montréal* et *Champlain* avec le chemin de fer du Grand-Tronc, ne devienne loi.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport de la compagnie d'assurance Britannique Américaine, jusqu'au 31 décembre 1863;

Aussi, le rapport de la société de l'Union *St. Joseph* de *St. Jean d'Iberville*, jusqu'au 27 décembre 1863;

Et aussi, le rapport de l'Union *St. Pierre* de *Montréal*, pour l'année 1863.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable *M. Campbell*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,  
10 mars, 1864.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son troisième rapport, comme suit :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant dans chaque cas, savoir :—Du conseil provisoire du comté de *Bruce*, demandant un acte abrogeant les actes et proclamations au sujet du chef-lieu du comté de *Bruce*, et

laissant le choix, soit de *Paisley* ou de *Kincardine*, aux votes des contribuables de *Bruce*, et pour d'autres fins; de *J. B. Béliveau* et autres, des townships d'*Aston*, *Horton* et *Wendover*, demandant l'érection en municipalités séparées des paroisses de *Sic. Brigitte*, *Sic. Eulalie*, *St. Léonard*, *St. Wincelas* et *St. Célestin*; de *Henry Bessemer*, de la cité de *Londres*, Angleterre, ingénieur civil, demandant la prolongation, pour un certain nombre d'années, d'un brevet d'invention qui lui a été accordé pour divers perfectionnements qu'il a inventés dans la manufacture du fer malléable ou en barre et de l'acier; de *Margaret J. Herchmer* et autres, de la ville de *Belleville*, demandant un acte pour nommer l'honorable *Benjamin Seymour* comme syndic à l'effet de transférer et céder certain immeuble dépendant de la succession de feu *Charles Lawrence Herchmer*; du révérend *James A. Preston* et autres, de *Carleton Place*, dans le comté de *Lanark*, demandant un acte pour les autoriser à louer, pour un certain nombre d'années, un lot de terre dans le township de *Ramsay*; de *James A. Glassford* et autres, de *Montréal*, demandant à être incorporés sous le nom de La compagnie provinciale d'expédition; et du conseil municipal du township de *Fullerton*, demandant un acte pour légaliser les lignes de division actuelles des lots dans le dit township.

Quant à la pétition de *Wm. J. Rotch* et autres, de *New Bedford*, dans les *Etats-Unis*, demandant à être incorporés sous le nom de Compagnie pour l'exploitation des mines de *Reid Hill*, votre comité a trouvé que l'avis n'a été publié que dans le district de *St. François* seulement; il recommande, en conséquence, que les opérations de la dite compagnie soient limitées au comté de *Stanstead*, dans le dit district.

Quant à la pétition de *James Foley* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant à être incorporés sous le nom de La compagnie pour l'exploitation de mines de plomb et de cuivre de *Carleton*, votre comité a trouvé que l'avis n'a été publié que dans le dit comté de *Lanark* seulement; il recommande, en conséquence, que les opérations de la dite compagnie soient limitées au dit comté de *Lanark*.

Quant à la pétition de *Fred. J. Bush* et autres, de *Boston*, dans les *Etats-Unis*, demandant à être incorporés sous le nom de La compagnie pour l'exploitation des mines d'*Escott*, votre comité a trouvé que l'avis n'a été publié que dans le comté de *Leeds* seulement; il recommande, en conséquence, que les opérations de la dite compagnie soient limitées au dit comté de *Leeds*.

Quant à la pétition de *James McMaster* et autres, de la cité de *New-York*, dans les *Etats-Unis*, demandant à être incorporés sous le nom de La compagnie consolidée pour l'exploitation des mines de cuivre; aussi, quant à la pétition de *George A. Freeman* et autres, de la cité de *New-York*, dans les *Etats-Unis*, demandant à être incorporés sous le nom de La compagnie pour l'exploitation des mines de cuivre de *Bedford*; aussi, quant à la pétition de *George B. Satterlee* et autres, de la cité de *New-York*, dans les *Etats-Unis*, demandant à être incorporés sous le nom de La compagnie pour l'exploitation des mines de cuivre de *Huntingdon*; et aussi, quant à la pétition de *Philip H. Stevens* et autres, de la cité de *New-York*, dans les *Etats-Unis*, demandant à être incorporés sous le nom de La compagnie pour l'exploitation des mines de cuivre du *Canada*, votre comité a trouvé qu'il n'a pas été donné d'avis de la présente demande; mais en autant qu'aucun intérêt privé n'en sera affecté, il recommande la suspension de la 53e règle dans chacun de ces cas.

Quant à la pétition du révérend *J. S. Théberge* et autres, demandant des amendements à l'acte passé en 1862, sous le chapitre 77, votre comité considère l'avis insuffisant, en autant qu'il n'a pas été publié dans aucun papier de la localité, et de plus parcequ'il spécifie seulement des amendements à l'acte passé en 1862, sous le chapitre 77, ne faisant pas mention de la nature de ces amendements qui sont de nature à affecter des intérêts privés.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la corporation de la cité de *Montréal*, demandant des amendements aux actes qui incorporent la dite cité, de manière à pourvoir à l'élargissement de la rue *Notre Dame*, à l'imposition de taxes et au moyen le plus propre à percevoir et à recouvrer les dettes de la cité, et a trouvé l'avis trop général; mais, attendu qu'il a été prouvé, à la satisfaction du comité, que les parties intéressées avaient eu avis suffisant de la demande projetée au moyen d'affiches et par les papiers de la cité, et que le sujet avait été pleinement discuté dans le conseil de la cité, dont les procédés sont publiés dans les papiers locaux, votre comité recommande que l'avis soit considéré suffisant.

Le tout respectueusement soumis.

A. CAMPBELL, Président.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. Bell (*Lanark Nord*) et autres, comme suit:

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,  
Mercredi, 9 mars 1862.

*Résolu*, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre dans la formation d'un comité conjoint des deux Chambres au sujet des impressions de la législature, et pour informer leurs Honneurs que les membres du comité permanent des impressions, savoir : l'honorable M. Brown, et MM. Bell (Lanark Nord), Bell (Russell), Brousseau, Chapais, Dorion (Drummond et Athabaska), Mackenzie (Lambton), Perrault, Simpson et Stirton, agiront comme membres du dit comité conjoint de la part de cette Chambre.

*Ordonné*, que M. Bell (Lanark Nord) porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY,  
Greffier, A. L.

Et alors il se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messager.

Sur motion de l'honorable M. Fergusson Blair, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

*Ordonné*, que les honorables Messieurs Alexander, Armand, Armstrong, Christie, E. H. J. Duchesnay, Masson, Reesor, Sanborn, Seymour et Simpson, composent le comité au sujet des impressions de cette Chambre durant la présente session.

Alors, sur motion de l'honorable M. Fergusson Blair, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

*Ordonné*, que le comité permanent au sujet des impressions, qui vient d'être nommé, reçoive instruction d'agir au nom de cette Chambre avec le comité de l'Assemblée Législative, comme comité conjoint des deux Chambres des impressions pour les deux Chambres, tel que demandé par son message de ce jour.

*Ordonné*, que la résolution ci-dessus soit transmise à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie.

L'honorable M. Ferrier a présenté à la Chambre un bill intitulé : Acte pour amender " les actes relatifs à la corporation de la cité de Montréal et pour d'autres fins."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. Ferrier a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour donner " de plus amples pouvoirs à la compagnie du chemin de fer de Montréal et Champlain et " pour confirmer une certaine convention conclue par la dite compagnie, et pour assurer " l'établissement d'une gare permanente dans la cité de Montréal."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. Olivier a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour incor- " porer la compagnie provinciale de transport (responsabilité limitée)."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Ross, il a été

*Ordonné*, que le quorum du comité sur les banques et le commerce soit réduit à sept membres.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour venir " en aide aux personnes qui se refusent ou objectent à prêter serment, en alléguant des " motifs de conscience.

Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Currie, il a été

Ordonné qu'il soit remis à mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*,  
La Chambre s'est ajournée.

## Vendredi, 11 Mars, 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur,

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                 |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-----------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Christie,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Panet,</i>   |
| <i>Allan,</i>              | <i>Cormier,</i>             | <i>Leonard,</i>               | <i>Perry,</i>   |
| <i>Archambault,</i>        | <i>Crawford,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Proulx,</i>  |
| <i>Armand,</i>             | <i>Currie,</i>              | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Read,</i>    |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>De Beaujeu,</i>          | <i>McCrea,</i>                | <i>Reesor,</i>  |
| <i>Baby,</i>               | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McDonald,</i>              | <i>Ross,</i>    |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMaster,</i>              | <i>Ryan,</i>    |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>McMurrich,</i>             | <i>Sanborn,</i> |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Ferrier,</i>             | <i>Malhiot,</i>               | <i>Seymour,</i> |
| <i>Blake,</i>              | <i>Foster,</i>              | <i>Masson,</i>                | <i>Shaw,</i>    |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Gordon,</i>              | <i>Matheson,</i>              | <i>Simpson,</i> |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Guévrement,</i>          | <i>Mills,</i>                 | <i>Sked,</i>    |
| <i>Campbell,</i>           | <i>Hamilton (Inkerman),</i> | <i>Moore,</i>                 | <i>Smith,</i>   |
| <i>Chaffers,</i>           | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Olivier,</i>               | <i>Vidal.</i>   |

### PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier*, du très-révérénd lord évêque de *Montréal* et métropolitain, et autres ; de *Thomas B. Considine* et autres ; de *J. J. Higgins* et autres ; de *John Lovell* et autres ; de *J. McLennan* et autres ; de *George Hamergum* et autres ; de *William Scott* et autres ; de *Henry J. Brooks* et autres ; de *J. W. Wheeler* et autres ; de *James A. Ogilvy* et autres ; de *Henry Lewis* et autres ; de *F. Milbacher* et autres ; de *Mary Ann Burns* et autres ; de *J. S. Hall* et autres ; de *John Redpath* et Fils et autres ; de *J. Cassils* et autres ; de *David Cameron* et autres ; de *Jules Trudeau* et autres ; de *James Shearer* et autres ; de *William S. Childs* et autres ; de *W. B. Davis* et autres ; de *R. Gould* et autres ; de *James Linton* et autres ; de *G. B. Pearson* et autres ; de *John Douglas* et autres ; de *John Beatty* et autres ; de *Frederic Hart* et autres ; de *O. E. Dandurand* et autres ; de *John Pierce* et autres ; de *H. T. Bland* et autres ; de *James Miller* et autres, de *Montréal* ; de *J. J. Higgins* et autres ; du révérend *John Willett* et autres ; de *William Brodie* et autres ; de *C. H. Gilmore* et autres ; de *Thomas A. Tracy* et autres ; de *John Paxton* et autres, de la Côte *St. Paul*, dans la paroisse de *Montréal* ; et de l'alliance canadienne-unie pour la suppression du commerce des liqueurs, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Aikins* ; d'*A. C. Osborne* et autres, de *Malton* ; de *William Kilbank* et autres, du township de *Brighton* ; et de *J. H. Sanderson* et autres, de la division *Malton* des fils de la tempérance.

Par l'honorable M. *Ryan* ; du révérend *Henry Wilkes* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Allan* ; du conseil municipal des comté-unis de *York* et *Peel* ; du révérend *W. S. Darling* et autres ; et de *Charles R. Brooke* et autres, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Foster* ; de *S. L. Hungerford* et autres, de *Brome Ouest* ; du révérend *J. Rogers* et autres, de *Brome* ; et de *Wm. Greene* et autres, du township de *Bolton*.

Par l'honorable M. *Burnham* ; de *James Kerr* et autres, de la division *South Monaghan* des fils de la tempérance.

Par l'honorable M. *Boulton* ; d'*Alexander Gordon*, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; du très-révérend lord évêque d'*Ontario* et autres, de *Kingston* ; et du révérend *John Gemley* et autres, aussi de *Kingston*.

Par l'honorable M. *Archambault* ; du révérend *Th. Thibodeau* et autres, du township de *Chertsey*, dans le comté de *Montcalm*.

Par l'honorable M. *Cormier* ; de *P. D. McKenzie* et autres, du township d'*Inverness*, dans le comté de *Mégantic* ; et de *James McCulloch* et autres, des paroisses de *St. Sylvestre*, *St. Gilles* et *Ste. Agathe*, dans le comté de *Lotbinière*.

Par l'honorable M. *Sanborn* ; d'*E. W. Hamilton* et autres, de *Magog* ; et de *Wm. Addie* et autres, de *Sherbrooke*.

Par l'honorable M. *McMurrich* ; de *John Nasmith* et autres ; de *F. H. Medcalf* et autres ; de *George L. Allan* et autres ; de *William Gill* et autres ; de *John Muir* et autres ; et de *James Taylor* et autres, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *McMaster* ; de *George Munro* et autres, propriétaires de lots de grève dans la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Leonard* ; de la corporation de la ville de *St. Thomas*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de *H. L. Routh* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Skead* ; de *Donald McLaren* et autres, du township de *Macnab* ; de *William Payne* et autres, du township de *Horton* ; de *Neil Livingston* et autres, de *Gratten* et *Algod*, dans le comté de *Renfrew* ; de *John J. Watson* et autres, de *Brudenelle*, de *John Halliday* et autres, des townships de *Bagot* et *Blythfield* ; de *John Maloney* et autres, du township de *Brougham* ; d'*Archibald Thompson* et autres, du village de *Renfrew*, dans le comté de *Renfrew* ; de *Donald Stewart* et autres ; et de *John Gorman* et autres, du township d'*Admaston*, dans le dit comté de *Renfrew*.

Par l'honorable M. *Vidal* ; du révérend *T. Culbert* et autres, du village de *Moore* ; de *William T. Hodges* et autres, de *Williamsville*.

Par l'honorable M. *McCrea* ; du révérend *John Duncan Bell* et autres, de *Farmersville*.

Par l'honorable M. *Ryan* ; de *John Q. Thaxter* et autres, des *Etats-Unis* et du *Canada*.

Par l'honorable M. *Ross* ; du révérend *Alexander Kemp* et autres, de *Montréal* ; et de *T. Paton* et autres, aussi de *Montréal*.

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau* ; de *David Benning* et autres, de *St. Louis de Gonzague*.

L'honorable M. de *Beaujeu* s'est approché de la table, et a pris et souscrit le serment prescrit par la loi, qui lui a été administré par le greffier de cette chambre.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la loge *Prince Alfred* des Bons Templiers ; de la division *Gough*, No. 3, des fils de la tempérance ; de *J. W. Marsden* et autres, de la division *Newmarket* des fils de la tempérance ; d'*Elwin P. Irwin* et autres, de l'association *Newmarket* de la tempérance ; d'*Adiel Sherwood* et autres, de *Brockville* ; de *James Chalmers* et autres, du township de *Granby* ; d'*A. P. Hulburt* et autres ; d'*Alexander Watson* et autres, de *Farnham Est*, dans le comté de *Brome* ; de *George Parkis* et autres, de *Dickinson's Landing* ; de *Thos. McConnell* et autres, du township de *Chinguacousy* ; de *Robert Shaw* et autres, du township du *Gore* de *Toronto* ; de *W. G. Kennedy* et autres, du township de *Toronto* ; trois pétitions du révérend *Edward Barrass* et autres, de l'église wesleyenne-méthodiste du village de *Lennoxville* et ville de *Sherbrooke* ; de la grande division des fils de la tempérance du *Canada-Est* ; d'*E. F. G. Bodwell* et autres, de la loge *Union*, No. 27, dans le township de *Stanstead* ; d'*Edwin Wadleigh* et autres, de la loge de la *Vallée Massarivppi* de l'ordre britannique-américain des Bons Templiers, établie à *Halley* ; de *Francis W. Dobbs* et autres, de *Portsmouth* ; de la division *Howard* des fils de la tempérance, établie à *Montréal* ; de *John Johnston* et autres, du township de *Yarmouth*, dans le comté d'*Elgin* ; de *W. J. Sheets* et autres, de la division *Moulinette*, No. 234, des fils de la tempérance ; d'*O. Smith* et autres, de *Stanstead* ; et de *J. S. Hall* et autres, de *Montréal* ; demandant séparément que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

De *Thomas C. Street*, de *Stanford*, dans le comté de *Welland* ; de la société d'église du diocèse d'*Huron*, porteur de débentures émises par la cité de *Hamilton* ; de *David Moss* et autres, de la cité de *Montréal* ; d'*Henry W. Welsh*, exécuteur du testament de feu *Henrietta Ahern* et autres, de la cité de *Québec* ; et de *James King* et autres, porteurs et représentants des porteurs de débentures de l'aqueduc de *Hamilton*, émises par la corporation de la cité de *Hamilton* ; demandant séparément un acte pour reconstituer la dette en débentures de la cité de *Hamilton* et en faciliter le règlement.

De *John Mathew Crawford* et autres, de *Vienna, Berlin, Burton Lodge*, dans le comté de *Wentworth*, et d'*Écosse* ; demandant à être autorisés à vendre certain immeuble dépendant de la succession de feu *John White*, écuyer, pour le bénéfice de toutes les parties intéressées.

De *Joseph Stafford*, du township de *Camden*, dans le comté de *Kent* ; demandant une allocation en conséquence des services qu'il a rendus comme milicien durant la guerre américaine de 1812.

De *Pierre Desparts* et autres, des paroisses de *St. Hyacinthe le Confesseur, Ste. Rosalie, St. Dominique* et *St. Simon*, dans le district de *St. Hyacinthe* ; demandant à être incorporés sous le nom de la société de passage du pont neuf de *St. Hyacinthe*.

Du révérend *L. Rousseau* et autres, de *Ste. Malachie*, dans le township de *Frampton* ; de *John Duff* et autres, de la paroisse de *St. Edouard*, dans le dit township de *Frampton*, comté de *Dorchester* ; demandant séparément une allocation pour parachever certains chemins de colonisation dans le dit comté.

De la salle d'asile *St. Joseph* et de la salle d'asile *Nazareth*, de *Montréal* ; demandant séparément une allocation.

Et du conseil municipal du comté de *Haldimand* ; demandant un acte pour obliger certaines personnes à construire des passes à poisson ou glissoires sur les barrages qu'elles ont construits sur la Grande Rivière et pour d'autres objets.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre les rapports des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts de *Bedford* et de *St. François*, et dans le comté de *Brome*, pour l'année 1863.

*Ordonné*, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité spécial auquel a été envoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte intitulé : 'Acte qui établit des dispositions spéciales concernant les deux Chambres du parlement provincial,'" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre mardi prochain, et que, dans l'intervalle, le dit bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé pour l'usage des membres.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour pourvoir au transport d'immeubles vendus par feu *Charles Lawrence Herchmer*."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *Currie* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte relatif aux juges des cours de comté dans le *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Shead*, il a été

*Ordonné*, que la réponse à l'adresse, en date du 2 mars 1864, à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état du nombre de boisseaux de blé-d'Inde, de livres de farine de blé-d'Inde, de barils de lard, de livre de lard fûmé, de jambon, d'épaules et de lard autre que celui en baril, ainsi que du nombre de porcs vivants, avec indication de leur valeur respective, qui ont été importés des *Etats-Unis* durant les cinq dernières années ;

Et aussi, la réponse à l'adresse, en date du 2 mars 1864, à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état du nombre de billets sciés, et de tous autres bois de cette province (non sciés), avec indication de leur espèce et de leur valeur, qui ont été exportés aux *Etats-Unis* pendant les cinq dernières années, soient renvoyées au comité conjoint sur les impressions.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Résolu*, que le délai fixé pour recevoir les pétitions pour bills privés et bills locaux soit prolongé d'une semaine.

L'honorable M. *Fergusson Blair* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte relatif aux enquêtes sur les naufrages."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Simpson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Seymour*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un état indiquant le montant du change sterling que le gouvernement provincial a acheté de la banque de *Montréal* depuis le 1er novembre dernier ; le taux payé sur ces différents achats, et la somme portée au crédit du gouvernement dans la dite banque, le lundi de chaque semaine depuis le 1er janvier dernier.

L'honorable M. *Currie* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *McMurrich*,

Que les mots suivants soient ajoutés à la dite motion :—“ et aussi, un état indiquant le montant du change sterling que le gouvernement a acheté de la banque *Ontario* depuis le 1er novembre 1862, les dates des achats et le taux payé chaque fois ; aussi, le compte du gouvernement avec la banque *Ontario* depuis le 1er janvier 1861 jusqu'à ce jour, tel que rendu par la banque ; le montant que le gouvernement a reçu de celle-ci comme intérêt des dépôts pendant cette période ; les dates auxquelles la banque a porté au crédit du gouvernement le produit des bons provinciaux, et les diverses sommes ainsi inscrites au crédit ; le montant payé à la banque *Ontario* pour le rachat des bons provinciaux ; la date de ce rachat et les détails relatifs aux bons ainsi rachetés, ainsi qu'une copie de la convention conclue entre le ministre des finances et la banque *Ontario*, le 5 novembre 1862, et copie de la lettre du ministre des finances au receveur-général, de la même date, au sujet de cette convention.

Une question d'ordre s'étant élevée, la dite motion en amendement a été retirée avec la permission de la Chambre.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Currie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Read*,

Que les honorables messieurs *Currie*, *Dickson*, *McMurrich*, *Read* et *Leonard*, composent un comité spécial chargé de s'enquérir de l'opération de l'acte des pêcheries dans le *Haut-Canada* ; avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour autoriser *Maria Murney*, exécutrice testamentaire, à vendre certaines portions des immeubles dépendant “ de la succession de feu l'honorable *Edmund Murney*, et pour d'autres fins,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour confirmer et continuer la municipalité de la paroisse de *St. Gabriel de Brandon*,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Olivier*, secondé par l'honorable M. *Cormier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du message de l'Assemblée Législative pour la nomination d'un comité conjoint des deux Chambres au sujet de l'agriculture.

L'honorable M. *Christie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Simpson*,  
 Qu'il soit *résolu* que le comité spécial déjà nommé par le Conseil Législatif reçoive instruction d'agir au nom de cette chambre avec le comité de l'Assemblée Législative, comme comité conjoint des deux chambres pour s'enquérir et faire rapport des mesures à adopter pour l'encouragement de l'agriculture en cette province, tel que demandé par le message de l'Assemblée Législative de mercredi dernier.

La question étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que la dite résolution soit transmise à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

## Lundi, 14 Mars 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                           |                             |                               |                          |
|---------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Aikins,</i>            | <i>Chaffers,</i>            | <i>Hamilton (Kingston),</i>   | <i>Panet,</i>            |
| <i>Alexander,</i>         | <i>Christie,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Proulx,</i>           |
| <i>Allan,</i>             | <i>Cormier,</i>             | <i>Leonard,</i>               | <i>Read,</i>             |
| <i>Archambault,</i>       | <i>Crawford,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Reesor,</i>           |
| <i>Armand,</i>            | <i>Currie,</i>              | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Ross,</i>             |
| <i>Armstrong,</i>         | <i>De Beaujeu,</i>          | <i>McCrea,</i>                | <i>Ryan,</i>             |
| <i>Baby,</i>              | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McDonald,</i>              | <i>Sanborn,</i>          |
| <i>Belleau, Sir N. F.</i> | <i>Dickson,</i>             | <i>McMaster,</i>              | <i>Seymour,</i>          |
| <i>Bennett,</i>           | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMurrich,</i>             | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Blair, Fergusson,</i>  | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Malhiot,</i>               | <i>Simpson,</i>          |
| <i>Blake,</i>             | <i>Ferrier,</i>             | <i>Masson,</i>                | <i>Shead,</i>            |
| <i>Boulton,</i>           | <i>Gordon,</i>              | <i>Matheson,</i>              | <i>Smith,</i>            |
| <i>Bureau,</i>            | <i>Guévremont,</i>          | <i>Mills,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Burnham,</i>           | <i>Hamilton (Inkerman),</i> | <i>Moore,</i>                 | <i>Vidal.</i>            |
| <i>Campbell,</i>          |                             |                               |                          |

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier* ; d'*A. Duff* et autres, de *Lachine*, concernés dans les écoles dissidentes ; de la société d'histoire naturelle de *Montréal* ; de *W. C. Menzies* et autres, de *Montréal* ; de *John McCarthy* et autres, résidant le long de la ligne du chemin de fer de *Montréal* et *Champlain* ; et de *Nelson Mott* et autres, de *St. Jean*.

Par l'honorable M. *Mills* ; de *Thomas Galt*, de la cité de *Toronto* ; et des président et directeurs de la banque de *Gore*.

Par l'honorable M. *Chaffers* ; de *Charles Ruffier* et autres, de la paroisse de *St. Hilaire de Rouville*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; de *James Wright* et autres, de *Morington*, dans le comté de *Perth*.

Par l'honorable M. *Sanborn* ; de *C. P. Mallory* et autres, de la grande loge britannique américaine de l'ordre des Bons Templiers ; de *Martha Addie* et autres, de *Huntingville* ; et deux pétitions de la corporation de la ville de *Sherbrooke*.

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau* ; de *H. S. Anderson* et autres, membres de la société d'agriculture de la cité de *Québec* ; et de *W. Rhodes*, le président, et autres, membres du club pour la protection du gibier et du poisson dans le *Bas-Canada*.

Par l'honorable M. *Crawford* ; du révérend *John Davidson* et autres, du township de *Williamsburgh*.

Par l'honorable M. *Guévremont* ; d'*Ignace Fortier* et autres, de *Québec*.

Par l'honorable M. *McCrea* ; de *James R. Benson* et autres, de *Ste. Catherines*.

Par l'honorable M. *Cormier* ; de *George Goodenough* et autres, de *Ham Sud*, dans le comté de *Wolfe*.

Par l'honorable M. *Vidal* ; de *Charles Taylor* et autres, de *Sarnia* ; d'*A. W. Gamble* et autres, du township de *Moore*, dans le comté de *Lambton* ; de *James Major* et autres, de *Corunna* ; de *Lorenzo McFarland* et autres, de la division *Moorstown* des fils de la tempérance ; de *John Shiple* et autres ; d'*Abraham Snyder* et autres ; et de *P. T. McCollum* et autres.

Par l'honorable M. *Christie* ; d'*A. B. Sheehan* et autres, du village de *Dunnville*.

Par l'honorable M. *Feryusson Blair* ; deux pétitions de *William Clarke*, maire, et autres, de la ville de *Guelph*.

Par l'honorable M. *Hamilton (Inkerman)* ; de *J. Roussille* et autres, de la *Petite Nation*.

Par l'honorable M. *Masson* ; de *Winslow Pope* et autres, des townships de *Kingsey* et *Warwick*.

Par l'honorable M. *Sanborn* ; de *Charles C. Colbey*, du township et comté de *Stanstead*, avocat.

Par l'honorable M. *McMurrich* ; de *James Good* et autres ; de *H. Thompson* et autres ; de *William Hamilton* et autres, de *J. B. Howard* et autres ; de *John McGee* et autres ; de *W. B. Hamilton* et autres, de la cité de *Toronto* ; et de *James Brocelbank* et autres, des comtés de *Wellington* et *Bruce*.

Par l'honorable M. *Armand* ; des Sœurs de la miséricorde pour la régie de l'hospice de la maternité catholique romaine de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Ailins* ; de *James Hall* et autres, du township de *Chinguacousy* ; et du conseil municipal du comté de *Halton*.

Par l'honorable M. *Leonard* ; du révérend *James Skinner* et autres, de *London*.

Par l'honorable M. *Sanborn* ; de *C. Patton* et autres, de *Shipton*.

Par l'honorable M. *Currie* ; de *John Thompson Huggard*, de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Allan* ; de la corporation de la cité de *Toronto* ; de *R. Robinson* et autres ; de *George Craig* et autres, de *Toronto* ; de *D. B. Read* et autres ; de *W. E. Carpenter* et autres ; et de *Henry White* et autres.

Par l'honorable M. *Currie* ; de la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du lac *Huron*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *John Maclean* et autres, des townships de *Greenock* et *Culross* ; de *James Millar* et autres, des townships de *Kincardine* et *Kinloss* ; de *Joseph Barker* et autres, de la division *Bruce* des fils de la tempérance ; de la division *Fraternité*, No. 311, des fils de la tempérance ; d'*Edward Thornhill* et autres, de la ville de *Kincardine* ; de *William Kenny* et autres, de la division *Trafalgar* des fils de la tempérance ; de *Mathew Clements* et autres ; de *K. H. Munn* et autres, aussi de la division de l'étoile, *Trafalgar* des fils de la tempérance ; de *James Cooper* et autres, de la division *Woodburn* des fils de la tempérance ; de *Martin Tenryck* et autres, du township de *Benbrook*, dans le comté de *Wentworth* ; de *G. W. Cameron* et autres, du township de *Locharbar*, dans le comté d'*Ottawa* ; de *S. S. P. Chanell* et autres, de la loge de l'Étoile (*Star*) des Bons Templiers de *Bolton* ; du révérend *R. Paintin* et autres, du comté de *Brome* ; de *S. W. Tracy* et autres, de la loge *Duke of Wellington* des Bons Templiers ; de *E. A. Dwyer* et autres, de la branche *Sutton* de l'alliance canadienne ; d'*Andrew Wilson* et autres, de *Kingston* ; du révérend *John Dalziel* et autres, du comté de *Compton* ; de *R. H. Wilford* et autres, du dit comté de *Compton* ; du révérend *C. P. Reid* et autres, de la ville de *Sherbrooke* ; de *G. B. Roe* et autres, du township de *Clarence* ; du révérend *Robert Hay* et autres, de la division *Burwick* et *Pine Grove* des fils de la tempérance ; de *John Gillelar* et autres, du township de *Caledon*, dans le comté de *Peel* ; de *John Swain* et autres, du township de *Carew* ; d'*Isaac W. Pool* et autres, d'*Elmcra*, dans le comté de *Perth* ; et de *J. H. Flagg* et autres, du village de *Mitchell*, dans le comté de *Perth* ; demandant séparément que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

Du conseil municipal du township de *Kincardine* ; demandant un acte pour abroger tous les anciens actes et proclamations relatifs au chef-lieu de *Bruce*, et pour faire choix, par le vote des contribuables de *Bruce*, soit de *Paisley* ou de *Kincardine*.

De la chambre de commerce de *Montréal* ; demandant que le nombre des commissaires du havre de *Montréal* soit augmenté et que la Maison de la trinité de *Montréal* soit abolie.

De *W. H. Davies* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie de bateaux à vapeur de l'Amérique du Nord."

De la grande division des fils de la tempérance du *Canada Est* ; demandant que l'acte d'incorporation de la grande division et des divisions subordonnées des fils de la tempérance du *Canada Est*, soit continué et amendé.

Des révérendes Dames *Aurélié Caouette* (dite Sœur *Aurélié* du Précieux Sang), *Marie Elizabeth Hamilton* (dite Sœur de la Conception) et autres, de *St. Hyacinthe* ; demandant à être incorporés sous le nom de "Sœurs du Précieux Sang."

De *Pierre Latraverse* et autres, des îles "du Moine" et "des Barques," paroisse de *Sorel* ; demandant à être incorporés sous le nom de "Commune des îles du Moine et des Barques."

De *John Ferric* et autres, de la cité de *Hamilton* ; demandant à être incorporés sous le nom de "Chambre de commerce de *Hamilton*."

D'A. *LeMoine* et autres, créanciers de la commission des chemins à barrières de *Québec*; demandant que les affaires de la dite commission soient prises sous considération, dans le but d'en venir à une liquidation et de paiement par le gouvernement aux dits créanciers.

Du révérend *Cyprien Tanguay* et autres, de la paroisse de *Stc. Hénédine*; demandant une allocation en faveur de certains chemins de colonisation.

De *Charles C. Colley* et autres; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie *Havilah* pour l'exploitation des mines d'or."

Deux pétitions d'*Ozro Morrill* et autres; demandant à être respectivement incorporés sous les noms de "Compagnie *Ophir* pour l'exploitation de mines d'or," et de "Compagnie *Bunker Hill* pour l'exploitation des mines d'or."

De *B. Pomroy* et autres; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie pour l'exploitation des mines d'or de *Magog*."

D'*O. E. Casgrain* et autres, des paroisses de *l'Islet* et de *St. Cyrille*; demandant une allocation pour le prompt achèvement du chemin *Arago*.

Et de l'Union *St. Pierre* et de l'Union *St. Joseph* de la cité de *Montréal*; demandant séparément une allocation.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre les rapports des baptêmes, mariages et sépultures dans le district des *Trois-Rivières*, pour l'année 1863; dans le comté de *Maskegongé*, pour les années 1862 et 1863; et dans le comté de *Vaudreuil*, pour l'année 1863; Et aussi un état de la Société de bienfaisance et de secours mutuels de *Joliette*, jusqu'au 7 mars 1864.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit:—

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable M. *Campbell*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

#### BUREAU DES BILLS PRIVÉS, 14 mars 1864.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport, comme suit:

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant dans chaque cas, savoir:—De *Pierre Desparts* et autres, des paroisses de *St. Hyacinthe le Confesseur*, *Stc. Rosalie*, *St. Dominique* et *St. Simon*, dans le district de *St. Hyacinthe*, demandant à être incorporés sous le nom de "La société de passage du Pont Neuf de *St. Hyacinthe*;" et de *John Mathew Crawford* et autres, de *Vienna*, *Berlin*, *Surton Lodge*, dans le comté de *Wentworth*, et d'*Ecosse*, demandant à être autorisés à vendre certain immeuble dépendant de la succession de feu *John Whyte*, écuyer, pour le bénéfice de toutes les parties intéressées.

Quant aux pétitions de *John Porterfield*, ci-devant un des citoyens des *Etats-Unis d'Amérique*, maintenant résidant à *Montréal*, en *Canada*, demandant un acte pour le naturaliser sujet de Sa Très-Gracieuse Majesté; et de *Thomas W. Mussen* et autres, de *Farnham Ouest*, demandant un acte d'incorporation du dispensaire d'*Yamaska*, votre comité a trouvé qu'il n'était pas nécessaire d'en donner avis.

Relativement à la pétition de *Louis Bélanger* et autres, du township d'*Aukland*, dans le comté de *Compton*, demandant que le dit township soit détaché du dit comté de

*Compton* et réuni au comté de *Stanstead*, votre comité a trouvé qu'il n'en a pas été donné d'avis.

Le tout respectueusement soumis.

A. CAMPBELL,

Président.

L'honorable M. *Ross* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de la 20<sup>e</sup> *Victoria*, chapitre 226, pour étendre à la province du *Canada* le brevet d'invention accordé à *Henry Bessemer* pour divers perfectionnements qu'il a inventés ou découverts dans la manufacture du fer malléable ou en barre et de l'acier."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill de la dernière session, intitulé : " Acte concernant les formules abrégées de mortgages dans le *Haut-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre vendredi prochain, et que, dans l'intervalle, le bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé pour l'usage des membres.

L'honorable M. *Dickson* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant la cour des sessions générales trimestrielles de la paix."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable *Currie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Read*,

Que lorsque cette Chambre s'ajournera vendredi prochain, le dix-huit du courant, elle demeure ajournée à jeudi, le sept avril prochain, cet ajournement ne devant pas retarder le progrès des affaires dans cette Chambre.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Alors, l'honorable M. *Christie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Bureau*,

Que lorsque cette Chambre s'ajournera jeudi, le 17 du présent, elle demeure ajournée jusqu'à jeudi, le 31 de mars courant, cet ajournement ne devant pas retarder les affaires publiques dans cette Chambre.

Objection étant faite à la dite motion.

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Currie* a proposé, secondé par l'honorable M. *McCrea*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, pour prier Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre un état indiquant le montant du change sterling que le gouvernement a acheté de la banque d'*Ontario* depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1862 ; les dates des achats et le taux payé chaque fois ; aussi, le compte du gouvernement avec la banque d'*Ontario*, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1861 jusqu'à ce jour, tel que rendu par la banque ; le montant que le gouvernement a reçu de celle-ci comme intérêt des dépôts pendant cette période ; les dates auxquelles la banque a porté au crédit du gouvernement le produit des bons provinciaux, et les diverses sommes ainsi inscrites au crédit ;

et le montant payé à la banque *Ontario* pour le rachat des bons provinciaux, la date de ce rachat et les détails relatifs aux bons ainsi rachetés ; ainsi qu'une copie de la convention conclue entre le ministre des finances et la banque d'*Ontario*, le 5 novembre 1862, et copie de la lettre du ministre des finances au receveur-général, de la même date, au sujet de cette convention.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender la troisième section du quatre-vingt-huitième chapitre des statuts refondus " pour le *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill de la dernière session, intitulé : " Acte pour reconstituer la dette en débetures de la cité de *Hamilton* " et en faciliter le règlement," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Conformément à la résolution de la dernière session, la pétition de la corporation de la dite cité de *Hamilton*, demandant la passation du dit bill, a été lue par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*,

Le dit bill a été lu la première et la seconde fois.

*Ordonné*, que l'ordre de la dernière session renvoyant le dit bill à un comité général, soit déchargé, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender " la loi relativement aux actions *qui tam*."

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour conférer " certains pouvoirs à l'association d'assurance mutuelle *Beaver* contre les accidents par le " feu,"

Sur motion de l'honorable M. *Blake*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit déchargé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour protéger " le bois sur pied et pour pourvoir au recouvrement du bois illégalement coupé et enlevé,"

Sur motion de l'honorable M. *McDonald*, secondé par l'honorable M. *Blake*, il a été.

*Ordonné*, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer " la Banque Britannique."

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la charte de la banque des townships de l'Est," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité sur les banques et le commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de *Sherbrooke*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines de *Belvédère*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour venir en aide à la société de construction permanente de l'Ouest,"

L'honorable M. *Currie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour régler les heures de bureau des greffiers des cours de comté dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Fergusson Blair*, *Campbell*, *Ross*, *Currie* et *McCrea*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte relatif au bornage de propriétés contiguës,"

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis au premier jour d'avril prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte qui permet aux compagnies pour l'exploitation des mines d'obtenir une charte d'incorporation,"

L'honorable M. *Sanborn* a proposé, secondé par l'honorable M. *Chaffers*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après un court débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte relatif aux juges des cours de comté dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Currie, Fergusson Blair, Campbell, Ross et McCrea*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*,  
La Chambre s'est ajournée.

## Mardi, 15 Mars 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                           |                             |                               |                          |
|---------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Aikins,</i>            | <i>Chaffers,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Perry,</i>            |
| <i>Alexander,</i>         | <i>Christie,</i>            | <i>Leonard,</i>               | <i>Prud'homme,</i>       |
| <i>Allan,</i>             | <i>Cormier,</i>             | <i>Leslie,</i>                | <i>Read,</i>             |
| <i>Archambault,</i>       | <i>Crawford,</i>            | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Reesor,</i>           |
| <i>Armand,</i>            | <i>Currie,</i>              | <i>McCrea,</i>                | <i>Ross,</i>             |
| <i>Armstrong,</i>         | <i>De Beaujeau,</i>         | <i>McDonald,</i>              | <i>Ryan,</i>             |
| <i>Baby,</i>              | <i>De La Terrère,</i>       | <i>McMaster,</i>              | <i>Sanborn,</i>          |
| <i>Belleau, Sir N. F.</i> | <i>Dickson,</i>             | <i>McMurrich,</i>             | <i>Seymour,</i>          |
| <i>Bennett,</i>           | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>Malhiot,</i>               | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Blair, Fergusson,</i>  | <i>Duchesnay, E. H. J.</i>  | <i>Masson,</i>                | <i>Simpson,</i>          |
| <i>Blake,</i>             | <i>Ferrier,</i>             | <i>Matheson,</i>              | <i>Skead,</i>            |
| <i>Boulton,</i>           | <i>Gordon,</i>              | <i>Mills,</i>                 | <i>Smith,</i>            |
| <i>Bureau,</i>            | <i>Guévremont,</i>          | <i>Moore,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Burnham,</i>           | <i>Hamilton (Inkerman),</i> | <i>Panet,</i>                 | <i>Vidal.</i>            |
| <i>Campbell,</i>          | <i>Hamilton (Kingston),</i> |                               |                          |

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Chaffers* ; de *E. R. Demers* et autres ; et de *N. Leroy* et autres, de la paroisse de *St. George de Henryville*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de *David A. P. Watt* et autres, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Archambault* ; du révérend *L. R. Fournier* et autres, du township de *Chertsey*.

Par l'honorable M. *Mills* ; de *John Whicher*, porteur de débentures dues par la cité de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Guévremont* ; de *George McLean Rose*, de *Québec*.

Par l'honorable M. *McMurrich* ; de *Walter Hunter* et autres, de la loge *Oro des Bons Templiers*.

Par l'honorable M. *Smith* ; de *Richard Quance* et autres, du township de *Binbrook*.

Par l'honorable M. *Bennett* ; du révérend *H. Urquhart* et autres, de la ville de *Cornwall*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; de *J. T. Atkinson* et autres, de *Lucan*, dans le comté de *Middlesex*.

Par l'honorable M. *Crawford* ; de la compagnie pour l'exploitation des mines Sud-Est (*Acton*) du *Canada*.

Par l'honorable M. *Skead* ; de *Cuthbert Bordeleau* et autres, de la cité d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *McMaster* ; de *William Hunter* et autres, de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Christie* ; de *Peter Gibbons* et autres, de *Port Colborne* ; et de *Charles Flanagan* et autres, de *Paris*.

Par l'honorable M. *Allan* ; de la division *Ontario* des fils de la tempérance.

Par l'honorable M. *Sanborn* ; d'*A. A. Adams* et autres, du comté de *Stanstead* ; du révérend *Arch Duff* et autres, de *Sherbrooke* ; et de *George Pomroy* et autres.

Par l'honorable M. *Fergusson Blair* ; du dispensaire de *Montréal* ; d'*Alexander Harvey* et autres, des comtés de *Grey* et *Wellington*.

Par l'honorable M. *Leonard* ; de *Thomas Edycombe* et autres, de la division *Port Stanley* des fils de la tempérance.

Par l'honorable M. *Scymour* ; de *William Best* et autres, du township de *Cavan* ; de *Charles Strike* et autres, du township de *Hope* ; du révérend *J. Short* et autres, de *Port Hope* ; de *James Baird* et autres, de la division *Port Hope* des fils de la tempérance ; et de *John Peacock* et autres, de la division *Alma* des fils de la tempérance, dans le township de *Hope*.

Par l'honorable M. *Simpson* ; de *Joseph Kirkpatrick* et autres : de *Calvin Tyler* et autres ; et de *S. Charles Mason* et autres, du township de *Darlington*, dans le comté de *Durham*.

Par l'honorable M. *Currie* ; de *Frederic Hodgson* et autres, de la ville de *Stc. Catharines*.

Par l'honorable M. *Prud'homme* ; du conseil municipal du comté de *Soulanges*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; de la division des Artisans des fils de la tempérance, de la cité de *Kingston*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

— Du très-révérend lord évêque de *Montréal* et métropolitain, et autres ; de *Thomas B. Considine* et autres ; de *J. J. Higgins* et autres ; de *John Lovell* et autres ; de *J. McLennan* et autres ; de *George Hanerum* et autres ; de *Wm. Scott* et autres ; de *Henry John Brooks* et autres ; de *J. W. Wheeler* et autres ; de *James A. Ogilvy* et autres ; de *Henry Lewis* et autres ; de *F. Mithacher* et autres ; de *Mary Ann Burns* et autres ; de *John S. Hall* et autres ; de *John Redpath* et fils, et autres ; de *John Cassils* et autres ; de *David Cameron* et autres ; de *Jules Trudeau* et autres ; de *James Shearer* et autres ; de *Wm. S. Childs* et autres ; de *W. B. Davis* et autres ; de *R. Gould* et autres ; de *James Linton* et autres ; de *G. B. Pearson* et autres ; de *John Douglass* et autres ; de *John Beatty* et

autres ; de *Frederick Hart* et autres d' *O. E. Dandurand* et autres ; de *John Pierce* et autres ; de *H. T. Bland* et autres ; de *James Miller* et autres, de *Montréal* ; de *J. J. Higgins* et autres ; du révérend *John Willett* et autres ; de *William Brodie* et autres ; de *C. H. Gilmore* et autres ; de *Thomas A. Tracy* et autres ; de *John Paxton* et autres, de la *Côte St. Paul*, dans la paroisse de *Montréal* ; et de l'alliance canadienne-unie pour la suppression du commerce de liqueurs, de *Montréal* ; du révérend *Henry Wilkes* et autres, de *Montréal* ; d' *A. C. Osborne* et autres, de *Malton* ; de *William Kibank* et autres, du township de *Brighton* ; de *J. H. Sanderson* et autres, de la division *Malton* des fils de la tempérance ; du révérend *W. S. Darling* et autres ; de *Charles R. Brooke* et autres, de *Toronto* ; de *L. S. Hungerford* et autres, de *Brome Ouest* ; du révérend *John Rogers* et autres, de *Brome* ; de *W. Greene* et autres, du township de *Bolton* ; de *James Kerr* et autres, de la division *South Monaghan* des fils de la tempérance ; du révérend *John Gemley* et autres ; de *Kingston* ; de *P. D. McKenzie* et autres, du township d' *Inverness*, dans le comté de *Mégantic* ; d' *E. W. Hamilton* et autres, du township de *Mogog* ; de *Wm. Addie* et autres, de *Sherbrooke* ; de *John Nasmith* et autres ; de *F. H. Metcalf* et autres ; de *George L. Allan* et autres ; de *Wm. Gill* et autres ; de *John Muir* et autres ; et de *James Taylor* et autres, tous de la cité de *Toronto* ; de *William F. Hodges* et autres, de *Williamsville* ; du révérend *T. Culbert* et autres, du village de *Moore* ; du révérend *John Duncan Bell* et autres, de *Farmersville* ; et de *David Benning* et autres, de *St. Louis de Gonzague* ; demandant séparément que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

Du conseil municipal des comtés-unis de *York* et *Peel* ; demandant certains amendements à la loi du jury.

D' *Alexander Gordon*, de la cité de *Montréal* ; demandant qu'il soit admis à pratiquer la loi, après examen subi devant la société en loi du *Haut-Canada*.

Du très-révérend lord évêque d' *Ontario* et autres, de *Kingston* ; demandant un acte pour autoriser le lord évêque à vendre certains terrains et d'en employer le produit à la construction d'une école de paroisse à *Kingston* susdit.

Du révérend *Thomas Thibodeau* et autres, du township de *Chertsey*, dans le comté de *Montcalm* ; demandant une réduction du principal et de l'intérêt dus par les colons sur leurs terres dans le dit township, et pour d'autres objets.

De *James Mc Colloch* et autres, des paroisses de *St. Sylvestre*, *St. Gilles* et *Ste. Agathe*, dans le comté de *Lotbinière* ; demandant que les dites paroisses soient érigées en division d'enregistrement sous le nom de "division d'enregistrement No. 2 de *Lotbinière*."

De *George Munro* et autres, propriétaires de lots de grève dans la cité de *Toronto* ; demandant un acte explicatif des actes qui autorisent la construction de l'esplanade dans la dite ville et pour d'autres objets.

De la corporation de la ville de *St. Thomas* ; demandant un acte pour confirmer certains arrangements faits entre la dite corporation et ses créanciers.

De *H. L. Routh* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant un acte pour pourvoir à certaines dépenses encourues par la corporation de la dite cité ; et aussi, un acte pour confirmer certains arrangements faits entre la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Champlain* et la compagnie du Grand Troc de chemin de fer.

De *Donald McLaren* et autres, du township de *Macnab* ; de *William Payne* et autres, du township de *Horton* ; de *Neil Livingston* et autres, de *Gratten* et *Algona*, dans le comté de *Renfrew* ; de *John J. Watson* et autres, de *Brudenelle* ; de *John Halliday* et autres, des townships de *Bagot* et *Blythfield* ; de *J. Maloney* et autres, du township de *Brougham* ; d' *Archibald Thompson* et autres, du village de *Renfrew*, dans le comté de

*Renfrew* ; de *Donald Stewart* et autres ; et de *John Gorman* et autres, du township d'*Admaston*, dans le dit comté de *Renfrew* ; demandant séparément que le chef-lieu du dit comté de *Renfrew* soit transféré de la ville de *Pembroke* au village de *Renfrew*.

De *John Q. Thaxter* et autres, des *Etats-Unis* et du *Canada* ; demandant à être incorporés sous le nom de " Compagnie pour l'exploitation des mines de *Nelson*."

Et du révérend *Alexander Kemp* et autres ; et de *T. Paton* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant séparément un acte pour légaliser une certaine convention faite par les deux branches de l'église presbytérienne relative au presbytère attaché à l'église de la rue *St. Gabriel*, dans la cité de *Montréal*.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre les rapports des baptêmes, mariages et sépultures dans les comtés de *Dorchester*, *Gaspé* et *Bonaventure*, pour l'année 1863.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

( Voir Documents de la Session.)

L'honorable *M. Campbell*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,  
15 mars 1864.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant dans chaque cas, savoir :—De *W. H. Davies* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant à être incorporés sous le nom de la Compagnie de bateaux à vapeur de l'*Amerique du Nord* ; de *Pierre Latraverse* et autres, propriétaires des files du *Moine* et des *Barques*, dans la paroisse de *Sorel*, dans la seigneurie d'*Yamaska*, demandant à être incorporés sous le nom de la Commune des files du *Moine* et des *Barques* ; de *Gharles C. Colby* et autres, demandant à être incorporés sous le nom de Compagnie pour l'exploitation des mines d'*Havalah* ; de *Ozro Morrill* et autres, demandant à être incorporés sous le nom de Compagnie pour l'exploitation des mines d'or d'*Orphir* ; et de *B. Pomroy* et autres, demandant à être incorporés sous le nom de la Compagnie pour l'exploitation des mines d'or de *Magog*.

Relativement à la pétition de *Ozro Morrill* et autres, demandant à être incorporés sous le nom de la Compagnie pour l'exploitation des mines d'or de *Bunker Hill* ; et aussi, relativement à la pétition de *John Ferrie* et autres, de la cité de *Hamilton*, demandant à être incorporés sous le nom de la chambre de commerce de *Hamilton*, votre comité a trouvé que l'avis n'a pas été publié dans un papier local, mais seulement dans la *Gazette du Canada* ; mais en autant qu'aucun intérêt privé n'en sera affecté, il recommande, néanmoins, la suspension de la 53<sup>e</sup> règle dans chacun de ces cas.

La pétition des révérendes dames *Aurélié Caouette*, dite *Sœur Aurélié* du *Précieux Sang* ; *Marie Elizabeth Hamilton*, dite *Sœur de la Conception*, et autres, de la paroisse de *St. Hyacinthe*, comté et district de *St. Hyacinthe*, demandant à être incorporées sous le nom de " *Sœurs du Précieux Sang*," n'est pas de nature à requérir de publication d'avis.

Le tout respectueusement soumis.

A. CAMPBELL,  
Président.

L'honorable *M. Sanborn*, du comité conjoint des impressions de la législature, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,  
15 mars 1864.

Le comité conjoint des deux Chambres sur les impressions de la législature a l'honneur de présenter son

### PREMIER RAPPORT.

Les différents contrats pour impressions, papier à imprimer et reliure, devant expirer avec les travaux de la présente session, il est nécessaire de pourvoir à l'exécution de ces services pour l'avenir. Le comité recommande donc qu'il soit demandé des soumissions pour les impressions, le papier à imprimer et la reliure nécessaires au service de l'honorable Conseil Législatif et de l'honorable Assemblée Législative, pour une période de cinq années à commencer du 1er janvier 1865.

### PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ.

CHAMBRE DE COMITÉ,  
15 mars 1864.

Le comité conjoint s'est assemblé.

#### PRÉSENTS :

M. MACKENZIE, *Président.*

|                           |                                |
|---------------------------|--------------------------------|
| Hon. M. <i>Alexander,</i> | Hon. M. <i>Brown,</i>          |
| “ <i>Armand,</i>          | MM. <i>Bell (Lanark Nord),</i> |
| “ <i>Armstrong,</i>       | <i>Brousseau,</i>              |
| “ <i>Christie,</i>        | <i>Chapais,</i>                |
| “ <i>Sanborn,</i>         | <i>J. B. E. Dorion,</i>        |
| “ <i>Masson,</i>          | <i>Simpson,</i>                |
| “ <i>Seymour,</i>         | <i>Stirton.</i>                |
| “ <i>Simpson,</i>         |                                |

M. *Dorion* a proposé, secondé par l'honorable M. *Brown*, qu'il soit publié des annonces demandant des soumissions pour les impressions de la législature pendant une période de cinq années, à compter du premier de janvier 1865.

M. *Simpson* a proposé en amendement, secondé par M. *Bell (Lanark Nord)*,

Que l'offre originnaire des entrepreneurs pour les impressions du parlement ayant été faite par une période de dix années. quoique cette période ait été subséquemment réduite à cinq années, et cela sans augmentation des prix, lesquels sont très-bas, tandis que le service a été exécuté d'une manière très-satisfaisante, il soit résolu que le contrat actuel avec *Hunter, Rose* et *Lemieux* soit prolongé de cinq années, à compter de l'expiration d'icelui, moyennant les prix actuels, et que le président soit autorisé à mettre à effet cette résolution, aussitôt que ce comité aura approuvé les cautions.

Le comité s'est divisé sur l'amendement.

POUR :

|                                |
|--------------------------------|
| Hon. M. <i>Sanborn,</i>        |
| “ <i>Seymour,</i>              |
| “ <i>Simpson,</i>              |
| MM. <i>Bell (Lanark Nord),</i> |
| <i>Simpson</i> et              |
| <i>Stirton.</i> —6.            |

CONTRE :

|                            |
|----------------------------|
| Hon. M. <i>Armand,</i>     |
| “ <i>Armstrong,</i>        |
| “ <i>Christie,</i>         |
| “ <i>Brown.</i>            |
| MM. <i>Brousseau,</i>      |
| <i>Chapais</i> et          |
| <i>J. B. E. Dorion.</i> —7 |

Rejeté sur une voix.

La motion principale étant alors mise aux voix, le comité s'est divisé.

POUR :

Hon. M. *Armand*,  
 " *Armstrong*,  
 " *Christie*,  
 " *Brown*,  
 MM. *Brousseau*,  
*Chapais* et  
*J. B. E. Dorion*.—7.

CONTRE :

Hon. M. *Sanborn*,  
 " *Seymour*,  
 " *Simpson*,  
 MM. *Sturton*,  
*Bell (Lanark Nord)*,  
*Simpson*.—6

Emportée par une voix.

Ordonné, qu'il soit fait rapport aux deux Chambres des procédés ci-dessus.

Le comité recommande aussi que son *quorum* soit réduit à neuf membres.  
 Le tout respectueusement soumis.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la chambre, demain.

L'honorable M. *Alexander* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender les dispositions de la loi pour l'encouragement de l'agriculture, des arts et des manufactures."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois le septième jour d'avril prochain.

L'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Perry*,  
 De rescinder l'ordre de cette chambre d'hier pour un ajournement au trente-unième jour de mars courant.

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans la négative.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Skead*, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs *Reesor* et *Armand* soient ajoutés au comité spécial auquel ont été renvoyées les pétitions demandant que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

L'honorable M. *Fergusson Blair* a présenté à la chambre la réponse à l'adresse, en date du 11 mars 1864, à Son Excellence le gouverneur-général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette chambre un état indiquant le montant du change sterling que le gouvernement provincial a acheté de la banque de *Montréal* depuis le 1er novembre dernier; le taux payé sur ces différents achats, et la somme portée au crédit du gouvernement dans la dite banque, le lundi de chaque semaine, depuis le 1er janvier dernier.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit:—

( Voir Documents de la Session. )

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la chambre un bill intitulé: "Acte pour autoriser le titulaire et les syndics de l'église *St. James*, dans le village de *Carleton Place*, à louer certaines minières qui se trouvent sur des terrains appartenant à la dite église."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois le sixième jour d'avril prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender  
" l'acte qui forme le chapitre trois des statuts refondus du *Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. de *LaTerrière*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender  
" les actes relatifs à la corporation de la cité de *Montréal*, et pour d'autres fins,"

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis au premier jour d'avril prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour donner  
" de plus amples pouvoirs à la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Champlain*, et  
" pour confirmer une certaine convention conclue par la dite compagnie et pour assurer  
" l'établissement d'une gare permanente dans la cité de *Montréal*,"

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill de la dernière session, intitulé : " Acte pour  
" amender l'acte intitulé : ' Acte qui établit des dispositions spéciales concernant les deux  
" chambres du parlement provincial,' " et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Bennett*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour pourvoir au transport  
" des immeubles veudus par feu *Charles Lawrence Herchmer*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de la  
" 20e *Victoria*, chapitre 226, pour étendre à la province du *Canada* le brevet d'invention  
" accordé à *Henry Bessemer*, pour divers perfectionnements qu'il a inventés ou décou-  
" verts dans la manufacture du fer malléable ou en barres et de l'acier," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amen-  
" der la troisième section du quatre-vingt huitième chapitre des statuts refondus pour le  
" *Haut-Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque Britannique,"  
 Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Moore*,  
 La Chambre s'est ajournée.

## Mercredi, 16 Mars 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

### Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                          |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Atkins,</i>             | <i>Chaffers,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Proulx,</i>           |
| <i>Alexander,</i>          | <i>Christie,</i>            | <i>Leonard,</i>               | <i>Prud'homme,</i>       |
| <i>Allan,</i>              | <i>Cormier,</i>             | <i>Leslie,</i>                | <i>Read,</i>             |
| <i>Archambault,</i>        | <i>Crawford,</i>            | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Reesor,</i>           |
| <i>Armand,</i>             | <i>Currie,</i>              | <i>McCrea,</i>                | <i>Ross,</i>             |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>De Beaujeu,</i>          | <i>McDonald,</i>              | <i>Ryan,</i>             |
| <i>Baby,</i>               | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McMaster,</i>              | <i>Sanborn,</i>          |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Dickson,</i>             | <i>McMurrich,</i>             | <i>Seymour,</i>          |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>Malhiot,</i>               | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Masson,</i>                | <i>Simpson,</i>          |
| <i>Blake,</i>              | <i>Ferrier,</i>             | <i>Matheson,</i>              | <i>Skead,</i>            |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Gordon,</i>              | <i>Mills,</i>                 | <i>Smith,</i>            |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Guévremont,</i>          | <i>Moore,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Hamilton (Inkerman,)</i> | <i>Panet,</i>                 | <i>Vidal.</i>            |
| <i>Campbell,</i>           | <i>Hamilton (Kingston,)</i> | <i>Perry,</i>                 |                          |

### PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Leslie*; de *John Hardisty* et autres, de la division des Artisans des fils de la tempérance d'*Hochelaga*; et de *William Crocker* et autres, du comté d'*Hochelaga*.

Par l'honorable M. *McDonald*; de *William Chalmers* et autres, de *Poole*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*; du révérend *J. A. Bureau* et autres, de la paroisse de *Ste. Agnès* et du township de *De Sales*, dans le comté de *Charlevoix*.

Par l'honorable M. *Ryan*; de *Edwin Atwater* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Proulx*; de *Joseph Morrisset* et autres, de la paroisse de *Ste. Brigitte*, dans les comtés d'*Yamaska* et *Drummond*.

Par l'honorable M. *Cormier*; de *James Oliver*, le président et autres, directeurs de la société d'agriculture No. 2, du comté de *Mégantic*.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* ; de la société St. Jean Baptiste de la cité de Québec.

Par l'honorable M. *Simpson* ; de l'honorable *Thomas D'Arcy McGee* et autres, de Québec ; du révérend *B. Amos Knapp* et autres, du township de *Clarke* ; de *Thomas Dodd* et autres, de *Bowmanville* ; du révérend *G. F. Lec* et autres, d'*Oshawa* ; et du révérend *John Natrass* et autres, de *Bowmanville* et *Darlington*.

Par l'honorable M. *Allan* ; de la chambre des arts et manufactures du *Haut-Canada*.

Par l'honorable M. *Aikins* ; de *D. C. Clarke* et autres, du township de *Brighton* ; du révérend *Francis Coleman* et autres, de *Salem* ; de *William Jacques* et autres ; et de *W. Jacques* et autres, du township de *Cramahe*.

Par l'honorable M. *Ressor* ; de *Luke Frint* et autres, de *Myrtle Ashburn* et des environs ; de *M. S. B. Maginn* et autres, de *York Est* ; et deux pétitions du conseil municipal des comtés-unis de *York* et *Peel*.

Par l'honorable M. *McMurrich* ; de *J. McLachlin* et autres ; d'*Encas McAuley* et autres, de *Sunnidale* ; de *Robert Gilmour* et autres, des comtés de *Wellington* et *Bruce* ; de *William E. Ingersoll* et autres, de *Stagner* ; et de *Hugh Matheson* et autres.

Par l'honorable M. *Vidal* ; d'*A. S. Chalmers* et autres, de la ville de *Sarnia*.

Par l'honorable M. *Bennett* ; d'*A. C. Clark* et autres, de *Woodland* ; de *W. March* et autres ; et d'*Andrew Hodge* et autres, de *Cornwall*.

Par l'honorable M. *Moore* ; de *J. C. Manning* et autres, de *Rockburn* ; et de *John Swanston* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Reesor* ; de *Samuel Stouffer* et autres ; et de *George Wilson* et autres, du township de *Pickering*.

Par l'honorable M. *Leonard* ; du révérend *John Schulte* et autres, de *Port Stanley*.

Par l'honorable M. *Blake* ; de *John McDonalil* et autres, du village d'*Ingersoll*, dans le comté d'*Oxford* ; de *C. W. Fergusson* et autres ; et de *Levi Hogan* et autres.

Par l'honorable M. *Moore* ; du révérend *David Lindsay* et autres, de *Waterloo, Canada Est*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

D'*A. Duff* et autres, de *Lachine*, concernés dans les écoles dissidentes ; demandant que les dispositions relatives au paiement de la taxe des écoles dans le *Haut-Canada* où les dissidents sont en minorité, soient aussi appliquées au *Bas-Canada*.

De la société d'histoire naturelle de *Montréal* ; demandant que son allocation annuelle lui soit continuée.

De *W. C. Menzies* et autres, de *Montréal* ; de *James Wright* et autres, du township de *Mornington*, dans le comté de *Perth* ; de *C. P. Mallory* et autres, de la grande loge Britannique Américaine de l'ordre des Bons Templiers ; de *Martha Adlie* et autres, de *Hun-*

tingville ; du révérend *John Davidson* et autres, du township de *Williamsburg* ; de *James R. Benson* et autres, de *Ste. Catharines* ; de *Charles Taylor* et autres, de *Sarnia* ; d'*A. W. Gamble* et autres, du township de *Moore*, dans le comté de *Lambton* ; de *James Major* et autres, de *Corunna* ; de *Lorenzo McFarland* et autres ; de la division *Moortown* des fils de la tempérance ; de *John Shipley* et autres ; d'*Abraham Snyder* et autres ; de *P. T. McCallum* et autres ; d'*A. B. Sheehan* et autres, du village de *Dunnville* ; de *J. Rousselle* et autres, de la *Petite Nation* ; de *James Good* et autres ; de *H. Thompson* et autres ; de *Wm. Hamilton* et autres ; de *J. B. Howard* et autres ; de *John McGee* et autres ; de *W. B. Hamilton* et autres, de la cité de *Toronto* ; de *James Hall* et autres, du township de *Chinguacousy* ; du révérend *James Skinner* et autres, de *London* ; de *C. Patton* et autres, du township de *Shipton* ; de *R. Robinson* et autres, de la cité de *Toronto* ; de *George Craig* et autres, de la dite cité de *Toronto* ; de *V. E. Carpenter* et autres ; et de *Henry White* et autres ; demandant séparément que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

De *J. McCarthey* et autres, demeurant sur la ligne du chemin de fer de *Montréal* et *Champlain* ; et de *Nelson Mott* et autres, de *St. Jean* ; demandant séparément un acte pour amalgamer la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Champlain* avec celle du Grand Tronc de chemin de fer.

De *Thomas Galt*, de la cité de *Toronto* ; et des président et directeurs de la banque de *Gore*, *Hamilton* ; demandant séparément un acte pour reconstituer la dette en débetures de la cité de *Hamilton*.

De *Charles Ruffier* et autres, de la paroisse de *St. Hilaire de Rouville* ; demandant que la loi relative au paiement des dîmes soit abrogée, et qu'un autre mode de rétribution pour le soutien du clergé catholique du *Bas-Canada* y soit substitué.

Deux pétitions de la corporation de la ville de *Sherbrooke* ; demandant que la loi relative à la conviction des personnes qui vendent des liqueurs sans licence soit amendée, et demandant aussi certains amendements à l'acte municipal du *Bas-Canada* de 1860.

De *H. S. Anderson* et autres, de la société d'agriculture de la cité de *Québec* ; demandant que les exhibitions d'agriculture pour le *Bas-Canada* aient lieu alternativement à certaines places désignées dans leur pétition.

De *W. Rhodes*, le président, et autres membres du club pour la protection du gibier et du poisson dans le *Bas-Canada* ; demandant un acte pour abroger l'usage, par les pêcheurs canadiens, de toute espèce d'engin fixe pour la pêche du saumon ou d'autre poisson.

D'*Ignace Fortier* et autres, de *Québec* ; demandant à être incorporés sous le nom de "La société typographique et bienveillante de *Québec*."

De *George Goodenough* et autres, de *Ham Sud*, dans le comté de *Wolfe* ; demandant une allocation pour compléter certains chemins dans le dit township.

Deux pétitions de *William Clarke* et autres, de la ville de *Guelph* ; demandant une allocation en faveur du collège de *St. Ignace*, et aussi en faveur des sœurs de *St. Joseph* de *Guelph*, du diocèse catholique romain de *Hamilton*.

De *Winslow Pope* et autres, des townships de *Kingsey* et *Warwick* ; demandant l'érection de certaines portions des dits townships de *Kingsey* et *Warwick* et d'une partie du township de *Tingwick*, en une municipalité séparée, sous le nom de "Châtes de *Kingsey*."

De *Charles C. Colby*, des township et comté de *Stanstead*, avocat ; demandant un acte pour lui permettre d'obtenir des lettres patentes comme introducteur dans cette province d'un ouvrage d'art et du mécanisme pour le diriger.

De *James Brocelbank* et autres, des comtés de *Wellington* et *Bruce* ; demandant un acte pour autoriser la formation d'une compagnie pour construire une branche de chemin de fer depuis la ville de *Guelph* jusqu'à *Saugeen*, sur le lac *Huron*.

Des sœurs de la Miséricorde pour la régie de l'hospice de la Maternité catholique romaine de *Montréal* ; demandant que l'allocation annuelle octroyée au dit hospice lui soit continuée.

Du conseil municipal du comté de *Halton* ; demandant certains amendements à l'acte de la 27<sup>e</sup> Vic., ch. 17, relatif au placement par les municipalités, dans le *Haut-Canada*, du surplus des deniers provenant des réserves du clergé pour des fins d'éducation.

De *John Thompson Huggard*, de *Toronto* ; demandant un acte pour autoriser les cours en loi et de chancellerie du *Haut-Canada* à l'admettre à pratiquer comme avocat, procureur et sollicitateur, en par lui se conformant à certaines conditions y mentionnées.

De la corporation de la cité de *Toronto* ; demandant certains amendements aux lois municipales et de la cotisation du *Haut-Canada*.

De *D. B. Read* et autres ; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie pour l'exploitation des mines du *Canada*."

Et de la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du lac *Huron* ; demandant un acte pour valider et confirmer un certain arrangement fait entre la dite compagnie et la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le comté de *St. Jean*, dans le district d'*Iberville*, pour l'année 1863.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable M. *Campbell*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,  
16 mars 1864.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son sixième rapport, comme suit :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant dans chaque cas, savoir :—d'*Alexander Gordon*, de la cité de *Montréal*, demandant à être autorisé à pratiquer la loi après avoir subi un examen devant la société de loi dans le *Haut-Canada* ; du très-révérend lord évêque d'*Ontario* et autres, de *Kingston*, demandant un acte autorisant le lord évêque à vendre certaines terres et à appliquer la somme provenant de la vente à la construction d'une école paroissiale à *Kingston* ; de *John Gorman* et autres, du township d'*Admeston*, dans le comté de *Renfrew*, demandant que le chef-lieu du dit comté soit transféré de la ville de *Pembroke* au village de *Renfrew* ; et du révérend *Alexander Kemp* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un acte confirmant un certain arrangement fait entre les deux branches de l'église presbytérienne, relativement au presbytère en liaison avec l'église de la rue *St. Gabriel*, dans la dite cité de *Montréal*.

Le tout respectueusement soumis.

A. CAMPBELL,  
Président,

L'honorable M. *Currie*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte relatif aux juges des cours de comté dans le *Haut-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Currie*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la chambre, le trente-et-un de mars présent.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill de la dernière session, intitulé : "Acte pour interpréter et amender la section quarante-et-une du chapitre "vingt-quatre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, relatif à l'arrestation et à l'emprisonnement pour dette," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois le trente-et-un de mars présent.

L'honorable M. *Simpson*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender la charte de la banque des townships de l'Est," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Sanborn*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la chambre demain.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la chambre un bill intitulé : "Acte pour autoriser l'évêque d'*Ontario* et le recteur de *Kingston* de disposer du terrain d'école de la "rue de la Reine, dans la cité de *Kingston*."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois le trente-et-unième jour de mars courant.

L'honorable M. *Guévremont* a présenté à la chambre un bill intitulé ; "Acte pour permettre aux propriétaires de la commune des îles du *Moine* et des *Barques* de faire des règlements pour mieux administrer la commune des dites îles."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois le trente-et-unième jours de mars courant.

L'honorable M. *Guévremont* a proposé, secondé par l'honorable M. *Panet*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, pour prier Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre une copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et les autorités municipales ou de simples particuliers, au sujet de l'emplacement du palais de justice du district de *Richelieu*, ou concernant toutes poursuites, actions, ou pétitions relatives à quelque portion de cette propriété, ainsi que tous les titres passés en faveur du gouvernement ou du commissaire des travaux publics pour le terrain, depuis l'érection du district de *Richelieu*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite Adresse.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie provinciale de transport (responsabilité limitée)",  
Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *de La Terrière*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis au trente-et-unième jour de mars courant.

L'ordre du jour étant lu pour la deuxième lecture du bill intitulé : " Acte pour venir en aide aux personnes qui se refusent ou objectent à prêter serment, en alléguant des motifs de conscience,"

L'honorable M. *Christie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*, que le dit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après un long débat,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

#### CONTENTS :

##### Les Honorables Messieurs

|                          |                  |                   |                   |
|--------------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| <i>Aikins,</i>           | <i>Campbell,</i> | <i>Leslie,</i>    | <i>Moore,</i>     |
| <i>Allan,</i>            | <i>Christie,</i> | <i>McCrea,</i>    | <i>Sanborn,</i>   |
| <i>Bennett,</i>          | <i>Currie,</i>   | <i>McDonald,</i>  | <i>Skead,</i>     |
| <i>Blair, Fergusson,</i> | <i>Dickson,</i>  | <i>McMaster,</i>  | <i>Smith,</i>     |
| <i>Blalce,</i>           | <i>Ferrier,</i>  | <i>McMurrich,</i> | <i>Vidal.—23.</i> |
| <i>Burnham,</i>          | <i>Leonard,</i>  | <i>Mills,</i>     |                   |

#### NON-CONTENTS :

##### Les Honorables Messieurs

|                   |                            |                               |                             |
|-------------------|----------------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| <i>Alexander,</i> | <i>Cormier,</i>            | <i>Guévremont,</i>            | <i>Proulx,</i>              |
| <i>Armand,</i>    | <i>Crawford,</i>           | <i>Hamilton (Kingston),</i>   | <i>Prud'homme,</i>          |
| <i>Armstrong,</i> | <i>De Beaujeu,</i>         | <i>Lacoste,</i>               | <i>Read,</i>                |
| <i>Baby,</i>      | <i>De La Terrière,</i>     | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Ryan,</i>                |
| <i>Boulton,</i>   | <i>Duchesnay, A. J.</i>    | <i>Malthiot,</i>              | <i>Shaw,</i>                |
| <i>Bureau,</i>    | <i>Duchesnay E. H. J.,</i> | <i>Panet,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.—26.</i> |
| <i>Chaffers,</i>  | <i>Gordon,</i>             |                               |                             |

Ainsi elle a passé dans la négative.

L'honorable M. *Campbell*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill de la dernière session, intitulé : " Acte pour reconstituer la dette en débetures de la cité de *Hamilton* et en faciliter le règlement," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

*Dans le Préambule.*

Page 1, ligne 1—Après “considérant,” insérez : “qu’une grande majorité en nombre et en valeur des créanciers de la corporation de la cité de *Hamilton* a représenté qu’elle juge à propos, en vue de protéger ses intérêts, d’accorder un délai à la dite corporation pour le paiement du principal que doit celle-ci, et de réduire temporairement le taux d’intérêt stipulé payable sur ses débetures, afin de permettre à la dite corporation de reprendre ses paiements et de rétablir et accroître sa prospérité et sa capacité de faire face à ses obligations ; et considérant.”

Page 1, ligne 12—Retranchez “premier” et insérez trente-unième ; retranchez “juillet” et insérez “mars.”

Page 1, ligne 13—Retranchez “trois” et insérez “quatre ;” retranchez “était” et insérez “sera.”

Page 1, ligne 32—Retranchez depuis “Corporation” jusqu’à “de.”

Page 1, ligne 34—Après “Débetures,” insérez : “avec des Coupons y attachés.”

Page 1, ligne 35—Après “sterling,” insérez : “ou la dette totale de la Corporation le trente-unième jours de Mars 1864, en principal et intérêt, garantie par Débetures, quelle que soit la moindre de ces deux sommes.”

Page 1, ligne 38—Après le second “seront,” insérez : “les Débetures de la Cité de *Hamilton* et seront.”

Page 1, ligne 39—Retranchez “trentième” et insérez trente-unième ; retranchez “juin” et insérez “mars ;” et retranchez “treize” et insérez “quatorze.”

Page 2, ligne 1—Retranchez “à l’option des créanciers.”

Page 2, ligne 3—Retranchez “payables” et insérez payés.”

Page 2, ligne 8—Après “faites” insérez : “Et au cas où la Banque à laquelle les dites Débetures et Coupons sont faits payables en *Angleterre* cesserait de transiger des affaires, ils seront payables à telle autre Banque, à *Londres*, en *Angleterre*, qu’indiqueront de temps à autre les Syndics constitués par les fins du présent Acte.”

Page 2, ligne 10—Après “mois” insérez : “le premier jour d’avril et le premier jour d’octobre chaque année ;” et après “intérêt,” insérez : “excepté lorsqu’il est autrement pourvu par le présent Acte.”

Page 2, ligne 11—Retranchez “trentième” et insérez “trente-unième ;” retranchez “juin” et insérez “mars.”

Page 2, ligne 12—Retranchez “treize” et insérez “quatorze.”

Page 2, ligne 13—Retranchez “trentième” et insérez “trente-unième ;” retranchez “juin” et insérez “mars.”

Page 2, ligne 14—Retranchez “trois” et insérez “quatre.”

Page 2, ligne 17—Après “le” insérez “premier,” et retranchez depuis “intérêt” jusqu’à “si,” dans la 20e ligne, et insérez : “sera payable le premier jour d’Octobre 1864.”

Page 2, ligne 23—Après “seront,” insérez : “si le taux est moindre que six pour cent par an.”

Page 2, ligne 25—Retranchez depuis “à” jusqu’à “la,” dans la 26e ligne, et insérez : “ce taux d’intérêt sur la somme garantie par.”

Page 2, ligne 42—Retranchez “juillet” et insérez “avril.”

Page 2, ligne 43—Retranchez “treize” et insérez “quatorze ;” retranchez “trentième” et insérez “trente-unième ;” retranchez “juin” et insérez “mars ;” retranchez “trois” et insérez “quatre.”

Page 2, ligne 47—Retranchez depuis “d’amortissement” jusqu’à “et,” dans la ligne 48, et insérez : “aux fins de payer le principal des dites Débetures.”

Page 2, lignes 48 et 49—Retranchez “de la taxe ou des taxes” et insérez “des autres taxes.”

Page 2, lignes 49 et 50—Retranchez “la taxe ou les taxes susdites” et insérez “les dites autres taxes.”

Page 3, ligne 2—Après “d’imposer,” insérez : “et de prélever.”

Page 3, ligne 3—Retranchez “imposées” et insérez “prélevées.”

Page 3, ligne 5—Retranchez “juillet” et insérez “avril.”

Page 3, ligne 6—Retranchez “trois” et insérez “quatre.”

Page 3, ligne 9—Retranchez “un” et insérez “le dit.”

Page 3, ligne 11—Retranchez “de la taxe ou des taxes” et insérez “des autres taxes.”

Page 3, ligne 13—Retranchez “la taxe ou les taxes susdites” et insérez “les dites autres taxes.”

Page 3, ligne 15—Retranchez “une ou.”

Page 3, ligne 16—Retranchez “la taxe ou les taxes alors imposées” et insérez “les autres taxes prélevées de temps à autre.”

Page 3, ligne 17—Après “combler,” insérez : “Les taxes prélevées en vertu de cette section et de la précédente seront portées en un compte qui sera tenu au nom des Syndics créés pour les fins du présent Acte, et qui s'appellera Compte du Fonds Général d'Amortissement, et seront exclusivement employés à l'extinction du principal des dites Débentures.”

Page 3, ligne 26—Après “eux,” insérez : “provenant de telles taxes au crédit d'un compte qui sera tenu au nom de la dite Corporation.”

Page 3, ligne 26—Retranchez depuis “Province” jusqu'à “et,” dans la 27<sup>e</sup> ligne.

Page 3, ligne 31—Retranchez “Syndic” et insérez : “autre personne.”

Page 3, ligne 42—Après “fait,” insérez “Clause A.”

#### Clause A.

Afin de faire face au paiement régulier de l'intérêt stipulé au présent Acte, il incombera à la dite Corporation et à son Chamberlain en exercice d'avoir, le quinzième jour de Mars et le quinzième jour de Septembre de chaque année, au crédit du compte mentionné dans la section précédente, une somme suffisante pour payer les prochains six mois d'intérêt, qui seront payables en cette Province après ces dates respectives ; et ils devront aussi avoir, au moins quatorze jours avant l'échéance des Coupons payables en *Angleterre*, une somme suffisante pour payer ces Coupons à la Banque où ils sont payables, et la Corporation s'entendra avec la Banque pour faire donner avis par annonce des jours auxquels sera payé l'intérêt semi-annuel payable en *Angleterre*.

Page 3, ligne 51—Après “exigé,” insérez : “par les syndics.”

Page 4, ligne 6—Retranchez “des terres” et insérez : “des propriétés cotisables.”

Page 4, ligne 8—Retranchez “lui ou les dites terres” et insérez : “de chaque année, toute personne ainsi arriérée et ses propriétés cotisables ;” retranchez “sera tenu” et insérez “seront tenus.”

Page 4, ligne 15—Retranchez “les frais” et insérez “le fardeau ;” et retranchez “seront” et insérez “sera.”

Page 4, ligne 16—Après “contribuable” insérez : “et le Conseil ne pourra remettre tel surcroît de taxe ni changer ou modifier le rôle de cotisation après qu'il aura été finalement révisé ; et la remise de tel surcroît de taxe ou de toute taxe après révision et confirmation finale sera absolument nulle ; et les membres du Conseil qui consentiront à telle remise seront solidairement tenus d'en acquitter le montant, à la poursuite de tout contribuable ou créancier qui intentera une action à cet effet, au profit de la Corporation.”

Page 4, lignes 17 et 18—Retranchez “terres de” et insérez “propriétés imposables appartenant à des.”

Page 4, ligne 26—Retranchez “terres” et insérez “propriétés imposables.”

Page 4, ligne 29—Retranchez “terres” et insérez “propriétés imposables.”

Page 4, ligne 43—Retranchez “il sera loisible aux” et insérez “les.”

Page 4, ligne 44—Retranchez le premier “de” et insérez “devront.”

Page 4, ligne 46—Retranchez depuis “à propos” jusqu'à “de,” dans la 47<sup>e</sup> ligne, et insérez : “d'accorder ; le dit Commissaire ou les dits Commissaires auront le même pouvoir et la même autorité que la dite Corporation de nommer des Cotiseurs, de faire faire les rôles de cotisation nécessaires, et ils auront le pouvoir.”

Page 4, ligne 49—Retranchez depuis “Corporation” jusqu'à “tout,” dans la 52<sup>e</sup> ligne, et insérez : “en vertu des dispositions du dit Acte de Cotisation et de la 24<sup>e</sup> Victoria, Chapitre 56, et à faire tout ce que les Syndics jugeront à propos pour les fins du présent

Acte, ou les dits Syndics s'adresseront à une des Cours de Loi ou d'Equité du *Haut-Canada* pour en obtenir un writ, décret ou ordre enjoignant à la dite Corporation de remplir les devoirs que lui impose le présent Acte."

Page 5, lignes 12—Retranchez depuis " autorisées " jusqu'à " nommer, " et insérez : " les syndics devront."

Page 5, ligne 26 et 27—Retranchez " treize et quinze " et insérez " quatorze et seize."

Page 5, ligne 28—Après " d'elles, " insérez : " ou à tout autre officier ou officiers nommés par les syndics."

Page 5, ligne 32—Retranchez " treize ou quinze " et insérez " quatorze ou seize."

Page 5, ligne 48—Retranchez " le dit " et insérez " tel paiement ou."

Page 6, ligne 12—Retranchez depuis " Débentures " jusqu'à la fin du Bill, et insérez : " dans la *Grande-Bretagne*, autres que les porteurs de Débentures de l'Aqueduc, dans la *Grande-Bretagne*, *Edgar Walter Garland*, de *Queen's-Gate*, Comté de *Middlesex*, Ecuier ; *David Aitchison*, de *Piccadilly*, dans le dit Comté de *Middlesex*, Ecuier ; *William Stobart*, de *Cheshunt*, Comté de *Herts*, Ecuier ; et pour les porteurs des Débentures de l'Aqueduc dans la *Grande-Bretagne*, *David Yoolow Stewart*, de *Glasgow*, Ecuier, et *James King*, de *Glasgow*, Ecuier ; et cinq Syndics présents ou représentés par procuration feront un quorum pour tous les objets du présent Acte, et les dits Syndics pourront voter par procuration aussi bien qu'en personne, le fondé de procuration étant un des Syndics ou toute autre personne quelconque. Les dits Syndics formeront une Corporation sous les nom et raison de " Syndics du Fonds des Débentures de *Hamilton*." Ces Syndics, ainsi que chacun d'eux, pourront être révoqués par la majorité en nombre et en somme des porteurs de Débentures, présents en personne ou par fondés de pouvoirs, à une Assemblée Générale convoquée spécialement par les porteurs de Débentures pour au moins £100,000 sterling, laquelle assemblée se tiendra à *Londres*, *Angleterre*, après avoir été annoncée dans les journaux publiés dans la Province et à *Londres*, à *Edimbourg* et à *Glasgow*, deux mois avant la réunion ; et tout Syndic qui sera ainsi révoqué ne sera pas rééligible."

Aussi les Clauses B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, et la Cédule.

#### Clause B.

Si les Syndics dénommés dans le présent Acte, ou quelques-uns d'eux ou de ceux nommés comme il est dit ci-après, décèdent, désirent être dispensés de leur charge, refusent d'agir, ou en deviennent incapables, alors, si cette vacation survient dans le nombre de ceux qui sont chargés de représenter la Corporation, cette dernière, dans les six mois à dater de la dite vacation, devra nommer de nouveaux Syndics ; et lorsqu'une vacation se produira parmi les autres Syndics, les Syndics survivants et en service, dans les six mois à dater de la dite vacation, nommeront un nouveau Syndic ; et celui qui devra être ainsi nommé sera choisi dans la classe que représentait le syndic dont il faudra remplir la place. Du jour de chaque nomination semblable, les biens, le numéraire et les pouvoirs possédés et susceptibles d'être exercés respectivement en vertu du présent Acte, seront immédiatement et par l'effet de cet Acte, dévolus au nouveau Syndic ou aux nouveaux Syndics qui en seront saisis conjointement avec le Syndic ou les Syndics survivants ou restants, s'il y en a, sans qu'il soit besoin d'aucun transport, cession ou acte translatif. Si la nomination d'un nouveau Syndic ou de nouveaux Syndics ci-dessus ordonnée, n'est pas faite dans le délai de six mois de calendrier comme susdit, il sera loisible au Gouverneur-Général en Conseil, sur la demande par écrit d'un ou de plusieurs porteurs des dites Débentures, de nommer par la suite un nouveau Syndic ou des nouveaux Syndics à la charge ou aux charges alors vacantes parmi les Syndics pour les fins du présent Acte, et, du jour de chaque nomination semblable, les biens, le numéraire et les pouvoirs en la possession des Syndics en exercice seront aussi immédiatement dévolus au nouveau Syndic ou nouveaux Syndics, qui en seront

saisis conjointement avec le Syndic ou les Syndics survivants ou restants, s'il y en a, sans qu'il soit besoin d'aucun transport, cession ou acte translatif.

*Clause C.*

La rétribution des Syndics sera de cent livres sterling par année, laquelle rétribution sera partagée entre eux en proportion du nombre de fois qu'ils auront assisté aux assemblées du Syndicat tenues pour les fins du présent Acte ; mais aucune rétribution de ce genre ne devra être payée qu'au défaut de paiement des coupons susdits, ou lorsqu'il sera prélevé des contributions en vue de former le fonds d'amortissement ci-dessus ordonné.

*Clause D.*

Les dépenses et les frais de procédure ci-après mentionnés (y compris douze cents livres sterling, dus et payables à MM. *Davies* et fils, d'*Angelcourt*, *Throgmorton street*, en la Cité de *Londres*, *Angleterre*, et la somme de cinq cents livres sterling, dus et payables à MM. *Towers-Clark*, *Roberton* et *Ross*, de la Cité de *Glasgow*, pour frais de procédure faits par les comités de porteurs de Bons dans la *Grande-Bretagne*, et pour d'autres dépenses des dits comités), et la rétribution, les frais de voyage et les dépenses imprévues des Syndics, ainsi que les salaires des officiers employés par eux, et autrement dans la mise à exécution du présent Acte, seront payés à même la contribution ou contributions autorisées par cet Acte, et en seront une première charge ; mais aucune rétribution, autre que celle à laquelle pourvoit la section précédente, ne devra être payée, si ce n'est lorsqu'il y aura eu défaut de payer quelque somme en principal ou en intérêt d'après le présent Acte.

*Clause E.*

Rien dans cet Acte ne portera atteinte aux droits qu'ont les porteurs de toutes Débentures émises en vertu du dit Acte d'agir par toute autre voie en loi ou en équité pour obtenir le recouvrement du principal ou de l'intérêt garanti par les dites Débentures ; et, dans aucunes procédures pour le recouvrement de quelque intérêt, il ne sera nécessaire de produire la Débenture ; mais la production du Coupon fera foi *primâ facie* que le porteur d'icelui est propriétaire de la Débenture à laquelle le Coupon était attaché, et qu'il a droit d'être payé sur icelui, et tout paiement fait de bonne foi au porteur du dit Coupon déchargera la dite Corporation de toute obligation ultérieure y relative.

*Clause F.*

Le présent Acte n'aura force de loi qu'à condition d'être agréé par une majorité des deux tiers en somme des porteurs de débentures présents en personne ou représentés par procurator, à une assemblée qui devra être convoquée pour cet objet par le Maire de *Hamilton*, et tenue à *Londres*, *Angleterre*, après avoir été annoncée vingt-huit jours avant la réunion dans la *Gazette Officielle du Canada*, le *Times* de *Londres*, et dans l'*Edimburgh Scotsman and Glasgow Herald* ; mais cette assemblée pourra être ajournée, et il ne sera pas nécessaire de publier d'avis de cet ajournement.

*Clause G.*

Toute personne qui produira des Débentures à l'assemblée mentionnée dans la section précédente, ou à quelque assemblée ajournée, sera présumée être propriétaire d'icelles et avoir droit de voter par elles ; ou, au lieu des dites Débentures, toute personne assistant à une assemblée de ce genre pourra produire un certificat du directeur d'une Banque quelconque de la *Grande-Bretagne* ou du *Canada*, signé par le dit Directeur, déclarant que la personne y dénommée a déposé entre ses mains le nombre de débentures susdites, qui seront désignées par leurs numéros et leur montant dans le dit certificat, et sur la production de ce certificat, la personne y dénommée aura le droit de voter soit en personne ou par procurator, de même que si elle avait produit la Débenture ou les Débentures mentionnées dans le dit certificat ; et celui qui aura donné le dit certificat retiendra les Débentures y désignées jusqu'à ce que la dite assemblée ait lieu ; et pour les fins de la présente section, un certificat officiel de tout jugement obtenu au sujet d'une Débenture, indiquant ou désignant le numéro ou les numéros des débentures qui auront été adjugées, ainsi que leurs montants, équipollera à une débenture.

*Clause H.*

Toute procuration, quelqu'en soit la forme, autorisant le porteur d'icelle à voter à l'assemblée susdite, sera suffisante, si elle est suivie de la production de la débenture ou du certificat mentionné dans la section ci-dessus; et le certificat par écrit du Président de l'assemblée fera foi *primâ facie* de l'acceptation du présent Acte par les porteurs susdits de débentures; il sera déposé au bureau du Secrétaire Provincial du *Canada*, et des copies certifiées conformes par le dit Secrétaire feront foi *primâ facie* de sa teneur.

*Clause I.*

Du jour que le présent Acte aura été agréé par les porteurs de débentures, à une assemblée publique convoquée et tenue en la manière sus-indiquée, tous porteurs de débentures quelconques de la dite Cité de *Hamilton*, non payées comme susdit, à qui il sera dû des arrérages d'intérêt comme susdit, seront tenus d'accepter en échange d'iceux, sans préjudice des dispositions ci-dessus contenues relatives au paiement en argent comptant de sommes moindres que vingt-cinq livres sterling, un montant de nouvelles débentures à émettre en vertu du présent Acte, égal à celui des débentures et des arrérages d'intérêt qu'eux ou leurs auteurs possédaient le premier jour d'Avril mil huit cent soixante-et-quatre, les dites nouvelles débentures sterling devant être délivrées aux créanciers à la *City Bank* de la Cité de *Londres*, ou si le porteur en fait la demande par écrit, à la *Clydesdale Bank* de *Glasgow*, ou au bureau du trésorier Chamberlain; et quant aux autres créanciers, au bureau du trésorier Chamberlain de la Cité de *Hamilton*.

*Clause J.*

L'acceptation du présent Acte est subordonnée au paiement de tous arrérages d'intérêt non couverts par l'émission de nouvelles débentures à venir jusqu'au premier jour de juillet, 1863, et de tous frais de poursuites ou actions intentées par les porteurs de débentures ou par quelqu'un d'eux, lesquels intérêt et frais seront à la charge de la dite corporation et payés par elle; et les frais et dépense, autres que ceux couverts par les douze cents livres sterling payables aux dits MM. *Dawes* et Fils, et les cinq cents livres payables aux dits MM. *Towers-Clark*, *Robertson* et *Ross*, seront, si on le désire, taxés en la manière accoutumée; et la production d'un *allocatur* ou certificat de l'officier compétent de la Cour dans laquelle telle poursuite sera pendante, ou dans laquelle tel jugement aura été obtenu (lequel certificat le dit officier a le pouvoir et est requis par le présent Acte de donner,) sera une condition nécessaire pour pouvoir exiger le paiement des dits frais, et autoriser suffisamment le Chamberlain ou le Directeur de la Banque respectivement à payer les dits frais.

*Clause K.*

Du jour que le présent Acte aura été agréé, comme il y est réglé, aucune action, poursuite ou autre procédure ne sera maintenue par ou au nom d'un porteur de quelque une des débentures ci-dessus dites en souffrance le premier jour d'Avril mil huit cent soixante-et-quatre, ou de quelque coupon d'icelle; et aucun jugement en loi ou en équité, obtenu relativement à cette débenture ou à ce coupon, ne sera exécutoire contre la cité, ses propriétés ou ses effets; et il suffira, pour défendre à une poursuite ou action quelconque, d'établir qu'une débenture nouvelle, émise en vertu des dispositions du présent Acte, a été dûment consignée ou présentée en tel lieu comme susdit, et que tous arrérages dus au porteur de la débenture, selon les termes et les dispositions de cet Acte, lui ont été payés ou offerts, ou ont été dûment consignés pour lui, et les mêmes faits pourront être vérifiés sur motion pour surseoir ou débouter les procédures faites en suite de toute telle action ou de jugement comme susdit.

*Clause L.*

Rien de contenu au présent n'affectera, ne diminuera ni ne restreindra le droit des porteurs de débentures émises par la Compagnie du Grand chemin de Fer Occidental de cette Province à participer aux dividendes, passés et futurs, payables sur le capital de

cette Compagnie mais les porteurs de ces débetures auront droit à tels dividendes et à telle proportion de l'intérêt sus-mentionné qui porteront le montant total d'intérêt à six pour cent; pourvu toujours, que si ces dividendes et intérêt excèdent la dite somme de six pour cent, le surplus soit porté par le Chamberlain de la dite Corporation à un compte spécial qui sera appelé: "Compte d'Intérêt du Grand-Occidental," et soit, de temps à autre, appliqué au paiement ou à la réduction de l'intérêt du prochain semestre sur les débetures mentionnées dans la présente clause, et il sera tenu un compte séparé pour le principal et l'intérêt de ces débetures.

*Clause M.*

Rien de contenu au présent Acte n'affectera, diminuera, ni ne restreindra les droits des porteurs de Débetures de l'Aqueduc à la garantie qu'ils possèdent actuellement, lesquels droits continueront d'avoir pleine force et effet et seront possédés par les porteurs des Débetures de l'Aqueduc à être émises en vertu du présent Acte, et s'appliqueront au paiement du principal des dites Débetures et de l'intérêt sur icelles stipulé par le présent Acte; et les porteurs des dites débetures, en sus de l'intérêt dont le paiement est pourvu par la quatrième section du présent Acte, auront droit de recevoir et faire ajouter à leurs coupons un-demi pour cent par an d'intérêt additionnel pour chaque année et partie d'année, à compter du trente-et-unième jour de mars 1864 au trente-et-unième jour de mars 1874, inclusivement, et un pour cent par an d'intérêt additionnel pour chaque année à compter du premier jour de mars 1874 au trente-et-unième jour de mars 1884, inclusivement, lequel intérêt additionnel sera payé concurremment avec l'intérêt pourvu par la quatrième section du présent Acte. Et la dite Corporation devra lever et percevoir annuellement des taxes ou contributions pour l'eau (tel qu'il est pourvu dans les auctes relatifs au dit aqueduc) suffisantes pour acquitter le dit intérêt annuel additionnel en sus de tous frais d'exploitation, y compris le coût du prolongement des tuyaux, de la pose de conduits de distribution et de l'entretien en bon état des dits ouvrages, et tout excédant, après paiement de l'intérêt additionnel, sera porté en un compte spécial qui s'appellera "Compte d'Intérêt de l'Aqueduc," et sera réputé fonds de garantie pour le paiement de l'Intérêt des Débetures de l'Aqueduc. Et au cas où la dite Corporation faillirait de prélever des taxes suffisantes pour payer l'intérêt sur les dites Débetures de l'Aqueduc, les deniers restant de temps à autre au crédit de ce compte pourront être appliqués au paiement de cet intérêt; et les dits Syndics pourront aussi appliquer de temps à autre le dit surplus, ou partie d'icelui, au rachat des Débetures de l'Aqueduc; et la dite Corporation devra aussi, au cas où l'intérêt mentionné dans les quatrième et cinquième sections du présent Acte ne serait pas réalisé en entier par les taxes qu'impose le présent Acte, prélever et percevoir une taxe d'eau suffisante pour combler le déficit; et les taxes ou contributions pour l'eau qui seront imposées pendant le non-paiement des Débetures de l'Aqueduc ne seront en aucune année d'un moindre taux par dollar que les taxes ou contributions pour l'eau imposées en l'année 1862; pourvu qu'au cas où la dite Corporation faillirait en aucune année de lever et percevoir des sommes suffisantes pour payer tel intérêt additionnel, les dits Syndics puissent adopter les mêmes procédures pour imposer ou percevoir la dite taxe ou revenu, qui sont prévues par la quatorzième clause et autres du présent Acte; ou que les dits porteurs de débetures puissent s'adresser à la Cour de Chancellerie du *Haut-Canada* pour faire nommer un Percepteur ou Gérant qui lèvera et percevra la taxe ou revenu nécessaire au paiement des frais de la dite exploration et de l'intérêt tel que ci-dessus pourvu, ou pour exercer tout autre recours auquel peuvent leur donner droit les Actes relatifs au dit Aqueduc.

*Clause N.*

Les débetures émises en vertu du présent Acte comporteront qu'elles ont été émises en vertu de l'Acte des Débetures de la Cité d'*Hamilton*, 1864; mais celles mentionnées dans les deux sections précédentes seront spécialement timbrées ou autrement désignées comme débetures du "Grand chemin de Fer Occidental" ou Débetures de "l'Aqueduc," et les porteurs des Débetures du Grand chemin de Fer Occidental pourront, s'ils le désirent, prendre et accepter de la dite Corporation, un transport au pair de tel nombre d'actions de la Compagnie du Grand chemin de Fer Occidental, équivalant à la valeur au pair des dites débetures, sur délivrance des dites débetures à la Corporation.

*Clause O.*

Toutes débentures, contrats ou obligations pour emprunt d'argent qui pourront être consentis par ou au nom de la Corporation, après la passation du présent Acte, auront rang, tant pour le principal que pour l'intérêt, après les Débentures qui seront émises en vertu du présent Acte.

*Clause P.*

Les Percepteurs dont il est parlé dans les quatorzième et seizième sections du présent Acte, avant d'entrer dans l'exercice de leurs fonctions, donneront caution à la Municipalité de la même manière dont il est pourvu dans le cas d'autres Percepteurs, et ils seront, ainsi que tous autres officiers de la Corporation, pour les fins du présent Acte, sujets à être cités devant les Cours Supérieures de Loi de la Province, et il pourra être procédé contre eux sommairement, par contrainte (*attachment*) ou autrement, pour manque d'accomplissement des devoirs que leur impose ou qu'exige d'eux le présent Acte, de même que s'ils eussent exécuté un writ lancé par ces dites Cours respectives; et les dites Cours ou un Juge d'icelles sont par le présent autorisés à faire telles règles ou ordonnances que devront exécuter ces officiers pour la mise à effet des dispositions du présent Acte, qui pourront être de temps à autre jugées nécessaires ou opportunes.

*Clause Q.*

Et attendu que le Conseil-de-Ville, en l'année mil huit cent soixante-et-deux, a négligé de nommer un Percepteur pour cette année, et qu'il peut être douteux que les Percepteurs nommés subséquemment par le Conseil puissent percevoir légalement la taxe imposée par le Conseil pour la dite année mil huit cent soixante-et-deux; qu'il est néanmoins désirable que cette taxe, ainsi que celle imposée en mil huit cent soixante-et-trois, soit prélevée et appliquée aux fins du présent Acte, en tant qu'elles peuvent l'être (et sans préjudice du pouvoir qu'a le Conseil d'imposer toute taxe additionnelle nécessaire pour faire face à l'intérêt devant échoir aux mois d'Octobre et Avril qui suivront la passation du présent Acte, et toutes autres sommes requises pour l'administration de la Municipalité et les autres fins légales de la Cité pendant ce temps); Il est donc statué que le Conseil de la dite Cité pourra, pour cette année ou toute année future, changer et abroger tous règlements passés dans les dites années, et pourra répartir les dites taxes en pourvoyant pour leur perception en une ou plusieurs années, et pourra nommer un ou des percepteurs pour percevoir et prélever les taxes imposées par règlements du Conseil pour mil huit cent soixante-et-deux et mil huit cent soixante-et-trois, ou qui pourront être imposées par règlement à être passé en vertu des dispositions de la présente Section; et le dit percepteur ou les dits percepteurs pourront employer, pour la perception de ces taxes, les mêmes moyens que s'ils eussent été nommés dans le délai fixé par la loi, et le cautionnement qu'eux et leurs cautions doivent donner sera aussi valable que s'ils eussent ainsi été nommés; et la dite taxe et les dites taxes seront et pourront être prélevées non-seulement sur les propriétaires et occupants actuels, mais sur toute personne ou personnes qui auraient été tenues de les payer si elles eussent été exigées en mil huit cent soixante-et-deux et mil huit cent soixante-et-trois, sauf tout le recours à celui qui les paiera contre la personne qui, par convention ou autrement, devrait les acquitter; et cette clause aura vigueur dès la passation du présent Acte, et sera mise à effet sans égard aux dispositions ci-dessus énoncées au sujet de l'acceptation du présent Acte.

*Clause R.*

Rien de contenu au présent Acte ne s'interprétera comme devant changer ou modifier toute dette, hypothèque, réclamation, droit ou titre que peut actuellement avoir la couronne contre la dite Corporation de la Cité de *Hamilton*.

*Clause S.*

L'Acte d'Interprétation s'appliquera au présent Acte, qui sera réputé Acte Public et pourra, à toutes fins, être cité sous le titre de "l'Acte des Débentures de la Cité de *Hamilton*, 1864."

## CÉDULE.

(Formule de Débenture.)

No. £ sterling.

## PROVINCE DU CANADA.

## CITÉ DE HAMILTON.

## DÉBENTURE.

En vertu de l'Acte des Débentures de la Cité de *Hamilton*, 1864, et en vertu du Règlement No qui impose une taxe spéciale conformément au dit Acte,

Le Maire, les Echevins et les Citoyens de la Cité de *Hamilton*, promettent payer au Porteur, à la *City Bank, Londres, Angleterre*, sterling, le 31e jour de Mars 1894, et les Coupons semestriels ci-annexées, à leurs échéances respectives.

Fait à *Hamilton, Haut-Canada*, ce

jour de

18

A. B., Maire.

C. D., Chamberlain.

SCEAU DE LA CITÉ.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre le trente-et-unième jour de mars courant, et que dans l'intervalle, le dit bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé pour l'usage des membres.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte relatif aux enquêtes sur les naufrages,"

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, qu'ils soient remis au trente-et-unième jour de mars courant.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant la cour des sessions générales trimestrielles de la paix."

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis au trente-et-unième jour de mars courant.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour protéger le bois debout et pourvoir au recouvrement du bois illégalement coupé et enlevé."

Sur motion de l'honorable M. *McDonald*, secondé par l'honorable M. *Leonard*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis au cinquième jour d'avril prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du premier rapport du comité collectif des deux chambres sur les impressions de la législature,

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis au trente-et-unième jour de mars courant.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour donner de plus amples pouvoirs à la compagnie du chemin de fer de *Montréal et Champlain*, et pour confirmer " une certaine convention conclue par la dite compagnie, et pour assurer l'établissement " d'une gare permanente dans la cité de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la troisième section du quatre-vingt-huitième chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial, composé des honorables MM. *Fergusson Blair*, *Campbell* et *Currie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque " britannique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'honorable M. *McDonald* a présenté à la chambre un bill intitulé : " Acte amendant " l'acte de cotisation, de 1864."

Le dit bill a été lu une première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu une seconde fois le trente-et-unième jour de mars courant.

Alors, sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, La Chambre s'est ajournée.

## Jeudi, 17 Mars, 1864

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                          |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Campbell,</i>            | <i>Hamilton (Inkerman),</i>   | <i>Panet,</i>            |
| <i>Alexander,</i>          | <i>Chaffers,</i>            | <i>Hamilton (Kingston),</i>   | <i>Perry,</i>            |
| <i>Allan,</i>              | <i>Christie,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Proulx,</i>           |
| <i>Archambault,</i>        | <i>Cormier,</i>             | <i>Leonard,</i>               | <i>Prud'homme,</i>       |
| <i>Armand,</i>             | <i>Crawford,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Read,</i>             |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>Currie,</i>              | <i>Lctellier de St. Just,</i> | <i>Ross,</i>             |
| <i>Baby,</i>               | <i>De Beaujeu,</i>          | <i>McCrea,</i>                | <i>Ryan,</i>             |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>De La Terrère,</i>       | <i>McDonald,</i>              | <i>Sanborn,</i>          |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Dickson,</i>             | <i>McMaster,</i>              | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMurrich,</i>             | <i>Slead,</i>            |
| <i>Blake,</i>              | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Malhiot,</i>               | <i>Smith,</i>            |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Ferrier,</i>             | <i>Mills,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Gordon,</i>              | <i>Moore,</i>                 | <i>Vidal.</i>            |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Guévremont,</i>          |                               |                          |

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Currie*; d'*Alex. Burns* et autres, de *Whitby Est*; de *William Luke* et autres, d'*Oshawa*; de *J. S. Larke* et autres, aussi d'*Oshawa*; et de *Clara Fisher* et autres, de *Brantford*.

Par l'honorable M. *Alexander*; du grand temple de l'ordre indépendant des Bons Templiers en *Canada*.

Par l'honorable M. *Sanborn*; de *John Fleming*, du township de *Barnston*; du révérend *Archd. Duff* et un autre, du village de *Lennoxville*; de *John P. Stackwell* et autres, du village de *Danville*; et de *John Greenshields* et autres, du township de *Shipton*.

Par l'honorable M. *McMaster*; de *L. Moffatt* et autres, de la cité de *Toronto*; et de *Samuel P. Irwin* et autres, d'*Aurora*.

Par l'honorable M. *McMurrich*; d'*Alexander Johnston* et autres, du comté de *Peel*; et de *Robert Kellan* et autres, du township de *Vaughan*, dans le comté d'*York*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*; de *Harry Abbott* et autres, des cités de *Québec* et de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Bennett*; d'*Elias N. Shaver* et autres, de la division *Lucknow No. 99*, de l'ordre des fils de la tempérance.

Par l'honorable M. *Hamilton (Inkerman)*; du révérend *S. Jouvent* et autres, de la paroisse de *St. Malachy*, dans le township de *Lochaber*.

Par l'honorable M. *Leonard*; de *John Telfer* et autres, du township de *London*, dans le comté de *Middlesex*.

Par l'honorable M. *Aikins*; du conseil municipal du township de *Nassagaweya*.

Par l'honorable M. *Sanborn*; de *William Mitchell* et autres, du village de *Lennoxville*.

Par l'honorable M. *Malkiot*; d'*O. Duval* et autres, membres de la société d'agriculture des *Trois-Rivières*.

Par l'honorable M. *Christie*; de *John Kay* et autres; et de *Norman Hamilton* et autres, de la ville de *Paris*.

Par l'honorable *Ferrier*; de *Thomas Paton* et autres, de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

D'*E. R. Demers* et autres; et de *N. Leroy* et autres, de la paroisse de *St. George de Henryville*; de *George Maclean Rose*, de *Québec*; de *Walter Hunter* et autres, de la loge *Oro* des Bons Templiers; de *Richard Quance* et autres, du township de *Binbrooke*; du révérend *H. Urquhart* et autres, de la ville de *Cornwall*; de *J. T. Atkinson* et autres, de *Lucan*, dans le comté de *Middlesex*; de *William Hunter* et autres, de *Toronto*; de *Charles Flanagan* et autres, de *Paris*; de la division *Ontario* des fils de la tempérance; d'*A. A. Adams* et autres, du comté de *Stanstead*; du révérend *Archd. Duff* et autres, de *Sherbrooke*; de *George Pomroy* et autres; de *Thomas Edgcombe* et autres de la division *Port Stanley* des fils de la tempérance; de *William Best* et autres

du township de *Cowan*; de *Charles Strike* et autres, du township de *Hope*; du révérend *J. Short* et autres, de *Port Hope*; de *James Baird* et autres, de la division *Port Hope* des fils de la tempérance; et de *John Peacock* et autres, de la division *Alma* des fils de la tempérance, dans le township de *Hope*; de *Joseph Kirkpatrick* et autres; de *Calvin Tyler* et autres; et de *S. Charles Mason* et autres, du township de *Darlington*, dans le comté de *Durham*; de *Frederick Hodgson* et autres, de la ville de *Ste. Catharines*; et de la division des Artisans des fils de la tempérance de la cité de *Kingston*; demandant séparément que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

De *David A. P. Watt* et autres, de *Montréal*; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie des bateaux remorqueurs de *Montréal*."

Du révérend *L. R. Fournier* et autres, du township de *Chertsey*; demandant une allocation pour l'ouverture d'un certain chemin dans le dit township.

De *John Whicher*, porteur de débetures dues par la cité de *Hamilton*; demandant un acte pour reconstituer la dette en débetures de la dite cité de *Hamilton*.

De la compagnie du Sud-Est (*Acton*) pour l'exploitation des mines; demandant un amendement à son acte d'incorporation.

De *Cuthbert Bordeleau* et autres, de la cité d'*Ottawa*; demandant à être incorporés sous le nom de "L'Union *St. Joseph* de la cité d'*Ottawa*."

De *Peter Gibbons* et autres, de *Port Colborne*; demandant un acte pour permettre aux personnes qui ont des scrupules de conscience à prêter serment, d'y substituer une affirmation, lorsqu'elles rendent témoignage en justice.

Du dispensaire de *Montréal*; demandant une allocation.

D'*Alexander Harvey* et autres, des comtés de *Grey* et *Wellington*; demandant un acte pour autoriser la formation d'une compagnie pour construire un chemin de fer à partir de la ville de *Guelph* jusqu'à certaines places y désignées.

Et du conseil municipal du comté de *Soulanges*; demandant une allocation pour compléter et réparer un certain chemin y mentionné.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre le rapport des baptêmes, mariages et sépultures, dans le district de *Québec*, pour l'année 1863.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable M. *Sanborn*, du comité conjoint des impressions de la législature, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,  
17 mars 1864.

Le comité conjoint des deux Chambres sur les impressions de la législature a l'honneur de faire son second rapport :—

Le comité a soigneusement examiné les documents mentionnés dans les motions suivantes pour impression :

Par l'honorable M. *Read*,—Réponse à une adresse.—Quantité des bois exportés aux *Etats-Unis*; et

Réponse à une adresse.—Valeur des importations des *Etats-Unis*.

Par M. *Perrault*.—Réponse à une adresse.—Rapports sur certaines explorations faites dans le district de *Saguenay*.

Le comité recommande de faire imprimer les documents ci-dessus.

Il a aussi l'honneur de soumettre le rapport de son sous-comité sur les comptes d'impressions, ainsi que le rapport du greffier du comité sur le service d'impressions pendant l'année dernière, dont le comité signale respectueusement la nature satisfaisante à l'attention des deux Chambres.

Le tout respectueusement soumis.

CHAMBRE DE COMITÉ,  
16 mars 1864.

Le sous-comité chargé de vérifier le compte des impressions des deux Chambres pour l'année dernière, a l'honneur de faire rapport.

Il a confronté le bilan des impressions de 1863 avec les comptes justificatifs, et l'a trouvé exact; il est parfaitement satisfait de la manière dont tous les comptes sont tenus par le greffier du comité, M. *Hartney*.

Ces comptes font voir que le coût total de l'impression, de la reliure et du papier à imprimer a été, pour le Conseil Législatif, de.....\$ 6,044 39  
Dépense de l'Assemblée Législative (mêmes articles)..... 35,497 15

Dépense totale de la législature .....\$41,541 54

Ce montant, le comité voudra bien le remarquer, comprend la dépense des deux sessions.

Le sous-comité désire, en signalant le fait, expliquer la cause de la grande différence qui existe en apparence entre le coût des impressions du Conseil Législatif et de celle de l'Assemblée Législative.

A vrai dire, on ne devrait tenir qu'un seul compte pour les deux chambres; mais comme jusqu'ici, ce mode n'a pas été jugé opportun, le greffier a agi d'après le principe de porter au compte de chaque chambre le coût des impressions ordonnées par chacune d'elles, quoique tous les documents soient également distribués. Si l'on changeait ce système, le compte du Conseil Législatif augmenterait nécessairement de beaucoup, sans qu'il y eût diminution correspondante dans celui de l'Assemblée Législative.

Le sous-comité, en examinant les comptes d'impressions, a remarqué qu'il a été payé de fortes sommes pour l'ouvrage en forme de tableau dont la composition a été payée le même prix pour les deux versions. Le comité recommande qu'à l'avenir, lorsque la chose sera praticable, les deux versions soient réunies en une même édition, ce qui offrira à la fois les avantages de l'exactitude, de l'économie et de la célérité.

Le sous-comité ne peut trop fortement recommander l'importance qu'il y a de maintenir le système actuel de vérification des comptes. Le bilan fait voir d'un coup-d'œil le coût total de chaque service, à qui les sommes ont été payées et pourquoi; il se vérifie par les comptes produits au bureau du comptable, lesquels ont pour preuve le dossier complet des impressions exécutées, dont le coût est inscrit en détail sur le dos de chaque pièce.

L'imprimeur transmet, environ deux fois par semaine, une liasse semblable au greffier, qui, après l'avoir vérifiée, en porte écriture sur un registre; de sorte que l'on peut toujours constater l'état exact du compte. S'il s'est fait des erreurs, elles sont tout de suite découvertes et facilement corrigées. Ce système est satisfaisant à la fois pour le greffier et pour l'entrepreneur honnête; c'est une garantie sûre contre un entrepreneur malhonnête. Par rapport aussi à l'apurement des comptes, il simplifie et facilite le travail de ceux qui sont chargés de ce devoir. Il exige sans doute un certain travail et du soin; mais tout cela est plus que balancé par la satisfaction qu'il donne.

Le tout respectueusement soumis.

A. MACKENZIE,  
J. C. CHAPAIS,  
J. S. SANBORN.

CHAMBRE DE COMITÉ,  
11 mars 1864.

Au président et aux membres du comité-conjoint des impressions :—

MESSIEURS,—Conformément à la résolution du comité, je présente les comptes d'impressions, de reliure et du papier à imprimer pour l'année 1863.

A la suite des comptes d'impressions on trouvera, comme pièces à l'appui, une liasse complète des documents qui ont été imprimés, sur le dos de chacun desquels est écrit le prix exact de l'impression.

Les pièces justificatives de l'ouvrage exécuté pour l'honorable Conseil Législatif et l'Assemblée Législative, durant la session de février de l'année dernière, sont numérotées, celles du Conseil, depuis 1 jusqu'à 396, et celles de l'Assemblée, depuis 1 jusqu'à 1202 inclusivement. Les pièces semblables pour la session d'août sont numérotées, les premières, depuis 1 jusqu'à 343, et les autres depuis 1 jusqu'à 832 inclusivement :—Total, 2773 pièces.

Le coût total des impressions parlementaires de l'année dernière, les deux sessions comprises, se monte à \$41,541,54, suivant le bilan ci-annexé.

L'entreprise de l'impression a été, je crois, loyalement et fidèlement exécutée ; je puis ajouter ici que la totalité de l'ouvrage qui se rapporte à une session est toujours terminée et payée dans l'année.

L'entreprise des reliures, comme j'ai déjà eu occasion de le dire dans mes rapports précédents, n'a pas été exécutée d'une manière entièrement satisfaisante. La mort récente de l'entrepreneur me dispense, toutefois, d'insister davantage sur ce défaut. Sa succession a fini convenablement l'ouvrage qui restait à faire.

La fourniture du papier a été faite de manière à nous satisfaire, l'imprimeur et moi.

Avec l'ouvrage de la présente session doivent finir les divers contrats des impressions, des reliures et de la fourniture du papier à imprimer. Comme il faudra conclure de nouveaux marchés pour l'exécution future de ces services, il est bon de jeter un coup-d'œil rétrospectif sur le principe de la création du comité-conjoint des impressions, il y a cinq ans, et d'examiner rapidement le résultat de ses travaux.

Le 26 mai 1858, le comité des impressions de l'honorable Conseil Législatif fit un très-bon rapport sur les impressions parlementaires, dans lequel étaient exposés le système et le coût de l'impression à cette époque. Le rapport contenait plusieurs suggestions pour faire exécuter ce service aussi bien et beaucoup plus économiquement. Il proposait aussi de nommer à chaque session un comité-conjoint, formé également de membres des deux chambres " pour administrer, suivant les expressions mêmes du rapport, le service des impressions avec plus d'économie."

Ce rapport fut suivi d'effets, et le premier comité-conjoint des impressions fut inauguré en 1859. On conclut de nouveaux marchés, qui, bien que très-avantageux, ne sauraient pourtant expliquer la réduction considérable opérée dans la dépense. Ce résultat doit être attribué en grande partie à l'adoption et à l'application de l'excellent système énoncé dans le rapport susdit, spécialement de cette partie qui recommande de ne faire qu'une seule édition des documents de la session, comme aux deux Chambres, et qu'un seul contrat, ce qui dispense d'une double impression,—et à la résolution du comité-conjoint, ordonnant que la vérification des comptes d'impressions fût faite par une seule et même personne, afin d'épargner une double dépense.

En comparant le coût des impressions des quatre dernières années avec celui des quatre années antérieures, on établit comme suit le résultat qu'a produit la surveillance du comité-conjoint.

Dépenses d'impression, de papier et de reliure du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative :

|                                     |              |
|-------------------------------------|--------------|
| De janvier 1856 à janvier 1860..... | \$608,104 15 |
| De janvier 1860 à janvier 1864..... | 122,136 44   |

Diminution des dépenses en quatre années.....\$485,967 71

Le tout respectueusement soumis.

HENRY HARTNEY,  
Greffier du comité-conjoint des impressions.



Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été

*Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre le trente-et-un de mars présent, et que, dans l'intervalle, le dit rapport soit imprimé pour l'usage des membres.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender la troisième section du quatre-vingt-huitième chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 29.—Retranchez depuis "pendante" jusqu'à "le" dans la 3<sup>e</sup> ligne, et insérez : "lorsqu'il prendra effet."

Le dit amendement étant lu une seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois le trente-et-un de mars présent.

L'honorable M. *Sanborn* a proposé, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

Que l'ordre qui fixe au trente-et-un de mars présent la considération du premier rapport du comité-conjoint des impressions de la législature, soit rescindé, et que le dit rapport soit maintenant pris en considération.

Une question d'ordre s'étant élevée, savoir : de publication d'avis en vertu de la trente-et-unième règle,

Son Honneur l'Orateur a déclaré la dite motion hors d'ordre.

L'honorable M. *Blake* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour accorder certains pouvoirs à l'association d'assurance mutuelle contre l'incendie de *Beaver*."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois le quatre d'avril prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte intitulé : "Acte qui établit des dispositions spéciales concernant les deux Chambres du parlement provincial," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender "la loi relativement aux actions *qui tom*,"

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis au quatre d'avril prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender "l'acte qui forme le chapitre trois des statuts refondus du *Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *de La Terrière*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis au cinq d'avril prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité des banques et du commerce au bill intitulé : "Acte pour amender la charte de la banque "des *Townships* de l'Est,"

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé de nouveau au comité des banques et du commerce.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Moore*,

La Chambre s'est ajournée à jeudi, le trente-et-unième jour de mars présent, à trois heures de l'après-midi.

## Jeudi, 31 Mars, 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur,

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                         |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Baby,</i>               | <i>De La Terrière,</i>      | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Malhiot,</i>               | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Ferrier,</i>             | <i>Mills,</i>                 | <i>Skead,</i>           |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Guévremont,</i>          | <i>Moore,</i>                 | <i>Smith,</i>           |
| <i>Cormier,</i>            | <i>Lacoste,</i>             | <i>Panct.</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.</i> |

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Mills* ; de *Robert Edwin Jackson*, de la cité de *London*.

Par l'honorable M. *Shaw* ; de *Rufus Holden* et autres, de la ville de *Belleville*.

Par l'honorable M. *Cormier* ; de *Calis Provancher* et autres, de *Ham-Nord* et de *Wolfeston*, dans le comté de *Wolfe*.

Par l'honorable M. *Fergusson Blair* ; d'*Ann Munn* et autres, du township de *Nassagaweya* ; du révérend *J. H. Simpson* et autres, du village d'*Erin* ; du révérend *James Alexander Thompson* et autres, d'*Erin* ; de *Duncan Saunders* et autres, du township de *Luther* ; et de *Simon McKenzie* et autres, de *Broughton*.

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau* ; de *Fabien Dorion* et autres, de *Matapédia*, dans le comté de *Bonaventure*.

Par l'honorable M. *Moore* ; de la compagnie du chemin de fer de *Port Hope Lindsay*, et *Beaverton* ; et de *John Fowler* et autres, actionnaires dans les fonds de la dite compagnie de chemin de fer de *Port Hope, Lindsay* et *Beaverton*.

Par l'honorable M. *Smith* ; du conseil municipal du township de *Beverly*, dans le comté de *Wentworth* ; de *John Clément* et autres, du dit township de *Beverly* ; de la compagnie à fonds social d'assurance mutuelle des cultivateurs du *Canada Ouest* ; et de *Daniel O'Loane* et autres, de *Glandford*.

Par l'honorable M. *Shaw* ; de *William Workman* et autres, de la cité de *Montréal* ; et d'*A. B. Pardee* et autres, du township d'*Augusta*.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* ; du conseil municipal du township de *Viger*, dans le comté de *Témiscouata*.

Par l'honorable M. *de La Ferrière* ; deux pétitions de *John E. Barry*, maire, et autres, de la municipalité des *Escoumains* ; et du conseil municipal de la division No. 2 du comté de *Charlevoix*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché* ; des dames religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Skead* ; de la compagnie du chemin de fer d'*Ottawa* et *Prescott*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *John Hardisty* et autres, de la division des Artisans des fils de la tempérance, d'*Hochelaga* ; de *William Crocker* et autres, du comté d'*Hochelaga* ; de *William Chalmers* et autres, de *Poole* ; du révérend *B. Amos Knapp* et autres, du township de *Clarke* ; de *Thomas Dodd* et autres, de *Bowmanville* ; du révérend *G. F. Lee* et autres, d'*Oshawa* ; du révérend *John Nattrass* et autres, de *Bowmanville* et *Darlington* ; de *D. C. Clarke* et autres, du township de *Brighton* ; du révérend *Francis Coleman* et autres, de *Salem* ; de *William Jacques* et autres, de *Cramahe* ; de *W. Jacques* et autres, du township de *Cramahe* ; de *Luke Frink* et autres, de *Myrtle Ashburn* et des environs ; de *M. S. B. Maginn* et autres, de *York Est* ; de *James McLachlin* et autres, du township de *Sunnidale*, dans le comté de *Simcoe* ; d'*Encas McAuley* et autres, du township de *Sunnidale* ; de *William E. Ingersoll* et autres, de *Stayner* ; d'*A. S. Chalmers* et autres, de la ville de *Sarnia* ; d'*A. C. Clark* et autres, de *Woodland* ; de *W. Mack* et autres, de *Cornwall* ; d'*Andrew Hodge* et autres, de *Cornwall* susdit ; de *J. C. Manning* et autres, de *Rockburn* ; de *Samuel Stouffer* et autres ; de *George Wilson* et autres, du township de *Pickering* ; du révérend *John Schulte* et autres, de *Port Stanley* ; de *John McDonald* et autres, du village d'*Ingersoll*, dans le comté d'*Oxford* ; de *C. W. Fergusson* et autres ; de *Levi Hogun* et autres ; et du révérend *David Lindsay* et autres, de *Waterloo* ; demandant séparément que "l'acte de tempérance de 1863" devienne loi.

Du révérend *J. A. Bureau* et autres, de la paroisse de *Ste. Agnès* et du township de *De Sales*, dans le comté de *Charlevoix* ; demandant une allocation pour ouvrir et parachever un certain chemin dans le dit township de *De Sales*.

D'*Edwin Atwater* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant un acte pour incorporer la "Société presbytérienne-américaine."

De *Joseph Morriset* et autres, de la paroisse de *Ste. Brigitte*, dans les comtés d'*Yamaska* et *Drummond* ; demandant que la dite paroisse de *Ste. Brigitte* soit annexée au district des *Trois-Rivières* pour les fins judiciaires.

De *James Oliver*, le président, et autres, directeurs de la société d'agriculture No. 2 du comté de *Mégantic* ; demandant que les exhibitions agricoles du *Bas-Canada* soient alternativement tenues à certains endroits mentionnés en la dite pétition.

De la société *St. Jean-Baptiste* de *Québec* ; demandant un acte pour déclarer comme propriété publique le monument érigé sur le chemin de *Ste. Foye*, à la mémoire des Braves de 1760.

De l'honorable *Thomas d'Arcy McGee* et autres, de *Québec* ; demandant à être incorporés sous le nom de la "Société compatissante de l'Amérique-Britannique du Nord."

De la chambre des arts et manufactures du *Haut-Canada* ; demandant certains amendements aux lois de cette province relatives aux brevets d'invention.

Deux pétitions du conseil municipal des comtés-unis de *York et Peel* ; demandant des amendements à l'acte qui sépare la cité de *Toronto* d'avec les comtés-unis de *York et Peel*, —et aussi demandant l'établissement d'asiles pour les ivrognes.

De *Robert Gilmour* et autres, des comtés de *Wellington et Bruce* ; demandant un acte pour autoriser la formation d'une compagnie pour la construction d'un embranchement du chemin de fer depuis la ville de *Guelph* à aller à *Saugeen*, sur le lac *Huron*.

De *Hugh Matheson* et autres ; demandant à être incorporés sous le nom de "*Inver-luron Temple*," No. 151, de l'ordre indépendant des Bons Templiers en *Canada*.

Et de *John Swanston* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant à être incorporés sous le nom de "*Compagnie de navigation de Beauharnois, Chateauguay et Huntingdon*."

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a présenté à la Chambre le rapport des affaires, en actif et passif, de la société canadienne des menuisiers et charpentiers de *Montréal*, pour l'année 1863.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable Sir *E. P. Taché*, a proposé, secondé par l'honorable M. *Bennett*,

Que le temps fixé pour recevoir des pétitions pour bills privés, aussi pour présenter au Conseil Législatif des bills privés, et pour recevoir des rapports de comités permanents ou spéciaux au sujet de tels bills, soit prolongé jusqu'au cinq de mai prochain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable Sir *N. F. Belleau* a présenté à la Chambre un bill intitulé : Acte pour "régler l'inspection des peaux crues et du cuir."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette Chambre.

L'honorable Orateur a informé la Chambre que, conformément à la réquisition, en date du trentième jour de mars 1864, signée par deux honorables membres de cette Chambre, savoir : par l'honorable *A. J. Fergusson Blair* et par l'honorable *François Baby*, il a émis son warrant adressé au greffier de la couronne en chancellerie, pour l'émanation d'un nouveau writ pour l'élection d'un membre pour servir pour le reste du terme dans le collège électoral de *Gataraqui*, en remplacement de l'honorable *Alexander Campbell*, qui, depuis son élection comme représentant du dit collège électoral, a accepté la situation de commissaire des terres de la couronne, au moyen de laquelle le siège du dit honorable *Alexander Campbell* est devenu vacant.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*,

Que cette Chambre s'ajourne maintenant, et qu'elle reste ajournée jusqu'à jeudi, le troisième jour de mai prochain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

En conséquence, l'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à mardi, le trois de mai prochain, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 3 Mai, 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                  |                          |
|----------------------------|-----------------------------|------------------|--------------------------|
| <i>Alexander,</i>          | <i>Cormier,</i>             | <i>Leslie,</i>   | <i>Proulx,</i>           |
| <i>Armand,</i>             | <i>Crawford,</i>            | <i>Mc Crea,</i>  | <i>Prud'homme,</i>       |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McDonald,</i> | <i>Reesor,</i>           |
| <i>Baby,</i>               | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Malhiot,</i>  | <i>Ross,</i>             |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Ferrier,</i>             | <i>Masson,</i>   | <i>Ryan,</i>             |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Foster,</i>              | <i>Mills,</i>    | <i>Seymour,</i>          |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Gordon,</i>              | <i>Moore,</i>    | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Guévremont,</i>          | <i>Olivier,</i>  | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Lacoste,</i>             | <i>Perry,</i>    |                          |

PRIÈRES.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport du greffier de la couronne en chancellerie ;

Lequel a été alors lu par le greffier, comme suit :—

PROVINCE DU CANADA, }  
savoir : }

Le présent est pour certifier qu'en vertu d'un writ d'élection, daté le trentième jour de mars dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur Général et adressé au grand-shérif des comtés-unis de Frontenac, Lennox et Addington (*Thomas Augustus Corbett*, écuyer), officier-rapporteur *ex-officio* pour le collège électoral de *Cataragui*, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit collège électoral de *Cataragui* dans le Conseil Législatif, en remplacement de l'honorable *Alexander Campbell*, qui, depuis son élection comme représentant du dit collège électoral de *Cataragui*, a accepté une charge lucrative sous la couronne, savoir : la charge de commissaire des terres de la couronne ; l'honorable *Alexander Campbell* a été rapporté comme dûment élu en conséquence, tel qu'il appert par le rapport du dit writ d'élection, en date du trentième jour d'avril dernier, lequel est maintenant déposé dans les archives de ce bureau.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE,  
Québec, 3 Mai 1864.

L. R. FORTIER,

Greffier de la couronne en chancellerie.

*A. John Fenning Taylor*, écuyer,  
Greffier du Conseil Législatif; Québec.

Alors, l'honorable *Alexander Campbell* s'est approché de la table et a pris et souscrit le serment prescrit par la loi, qui lui a été administré par le greffier de cette Chambre, et il a pris son siège en conséquence.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Guévremont* ; de *Jacques Jobin* et autres, de la paroisse de *Notre-Dame de la Victoire*, dans le comté de *Lévis*.

Par l'honorable M. *Masson* ; du révérend *John Webster* et autres, de *New Glasgow*.

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau* ; d'*Alexandre Maurice Delisle*, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Olivier* ; du révérend *F. A. C. Jacques Du Haut* et autres, du township de *Cathcart*, dans le district de *Joliette*.

Par l'honorable M. *Burnham* ; de *Charles Roger*, du village de *Millbrook* ; de *John McColl* et autres, du township de *Murray* ; et de *Hugh Murray* et autres, de la division *Britannia* des fils de la tempérance.

Par l'honorable M. *de La Terrière* ; de *Joseph Laurin*, président, officiers et autres, de la société d'agriculture du comté de *Québec*.

Par l'honorable M. *Ryan* ; du très-honorable *Adolphe* lord *Aylmer*, baron de *Balrath*, et autres ; de la maison de refuge de *St. Patrice*, de la cité de *Montréal* ; de *H. Abbott* et autres, de la cité de *Montréal* ; et de M. *O'Brien*, directeur, et autres, de l'asile des orphelins de *St. Patrice de Montréal*.

Par l'honorable M. *Burcau* ; de *Hugh Allan*, président et directeur provisoire de la Banque des Marchands.

Par l'honorable M. *de La Terrière* ; du révérend *J. B. Villeneuve* et autres, des townships de *Labarre* ; *Signai* et *Delisle*, dans le comté de *Chicoutimi* ; du conseil municipal d'*Hébertville* ; de *Jas. Nelson* et autres, navigateurs et marchands, résidant dans les comtés de *Charlevoix* et de *Saguenay* ; du révérend *Charles Richard* et autres, des townships de *Simard*, *Tremblay* et *Harvey*, dans le comté de *Chicoutimi* ; de *P. H. Cimon*, shériff, et autres, habitants des lieux nommés *Rivière Ste. Marguerite*, *Bergeronnes*, *Moulin-Baude*, township d'*Albert* et *Tadoussac*, dans le comté de *Saguenay* ; du conseil municipal du township de *Chicoutimi* ; et du conseil municipal du village de *Chicoutimi*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; de *James Smith* et autres, de *McGillivray*, dans le comté de *Middlesex* ; de *C. R. Ellison* et autres, de l'ouest et centre d'*Elma*, dans le comté de *Perth* ; et du conseil municipal du township de *Stanley*.

Par l'honorable M. *Rcesor* ; de *Joseph Wilson* et autres, de *Whitevale*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

D'*Alexander Burns* et autres, de *Whitby Est* ; de *William Luke* et autres d'*Oshawa* ; de *J. S. Larke* et autres, aussi d'*Oshawa* ; du révérend *Arch. Duff* et autres, du village de *Lennoxville* ; de *John P. Stackwell* et autres, du village de *Danville* ; de *John Green-shields* et autres, du township de *Shipton* ; de *Samuel P. Irwin* et autres, d'*Aurora* ; d'*Alexander Johnston* et autres, du comté de *Peel* ; de *Robert Kellam* et autres, du township de *Vaughan* ; d'*Elias N. Shaver* et autres, de la division *Lacknow*, No. 99, de l'ordre des Fils de la tempérance ; de *John Telfer* et autres, du township de *London*, dans le comté de *Middlesex* ; de *William Mitchell* et autres, du village de *Lennoxville* ; de *John Kay* et autres, de la ville de *Paris* ; et de *Norman Hamilton* et autres, de la dite ville de *Paris* ; demandant séparément que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

De *Clara Fisher* et autres, de *Brantford* ; demandant l'établissement d'un asile pour les ivrognes.

Du Grand Temple de l'ordre indépendant des Bons Templiers en *Canada* ; demandant un acte d'incorporation.

De *John Fleming*, du township de *Barnston* ; demandant une indemnité pour perte de terrain pris par le gouvernement pour un chemin public en 1848, et qui traverse sa terre.

De *L. Moffatt* et autres, de la cité de *Toronto*; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie pour l'exploration et l'exploitation des mines.

De *Harry Abbott* et autres, des cités de *Québec* et de *Montréal*; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie de chemin de fer de la vallée de la *Chaudière*."

Du révérend *S. Jouvent* et autres, de la paroisse de *St. Malachie*, dans le township de *Lochaber*; demandant l'érection de la dite paroisse en une municipalité séparée.

Du conseil municipal du township de *Nassagawaya*; demandant certains amendements à l'acte 27 *Victoria*, chap. 17, concernant le placement, par les municipalités du *Haut-Canada*, pour les fins de l'éducation, du surplus de leurs deniers provenant des réserves du clergé.

D'*O. Duval* et autres, membres de la société d'agriculture de *Trois-Rivières*; demandant que les exhibitions agricoles du *Bas-Canada* aient lieu alternativement à certains endroits mentionnés dans leur pétition.

Et de *Thomas Paton* et autres, de *Montréal*; demandant que le bill pour incorporer la "Banque Britannique" ne devienne pas loi.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, que le nom de l'honorable *Alexander Campbell* soit ajouté au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre les rapports des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts de *Montréal* et d'*Ottawa*, pour l'année 1863;

Aussi, le rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le comté de *Joliette*, durant l'année 1863;

Et aussi, le rapport de la compagnie du chemin de fer du Nord, pour l'année finissant le 31 décembre 1863.

*Ordonné*, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session.*)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender la troisième section du quatre-vingt-huitième chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte concernant les formules abrégées de mortgages dans le *Haut-Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte relatif aux juges des cours de comté dans le *Haut-Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la second lecture du bill intitulé : "Acte pour inter-préter et amender la section quarante-et-une du chapitre vingt-quatre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, relatif à l'arrestation et à l'emprisonnement pour dette."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser l'évêque d'*Ontario* et le recteur de *Kingston* de disposer du terrain d'école de la rue de la *Reine*, dans la cité de *Kingston*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour permettre aux propriétaires de la commune des *Iles Du Moine* et des *Barques* de faire des réglemens pour mieux administrer la commune des dites îles."

Sur motion de l'honorable M. *Gulvremont*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie provinciale de transport (responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Olivier*, secondé par l'honorable M. *Lacoste*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : "Acte pour reconstruire la dette en débetures de la cité de *Hamilton* et en faciliter le règlement," tel qu'il est proposé par le comité des ordres permanents et des bills privés de l'amender.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte relatif aux enquêtes sur les naufrages."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant la cour des sessions générales trimestrielles de la paix,"

Sur motion de l'honorable M. *Mills*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du premier rapport du comité-conjoint des deux Chambres sur les impressions,

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte amendant l'acte de cotisation de 1864."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du second rapport du comité-conjoint des deux Chambres sur les impressions,

Sur motion de l'honorable M. Moore, secondé par l'honorable M. Gordon, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte relatif au bornage de propriétés contigues,"

Sur motion de l'honorable M. Moore, secondé par l'honorable M. Gordon, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender les actes relatifs à la corporation de la cité de Montréal et pour d'autres fins."

Sur motion de l'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Leslie, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour accorder certains pouvoirs à l'association d'assurance contre l'incendie de Beaver."

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable Sir E. P. Taché, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender la loi relativement aux actions qui tam."

Sur motion de l'honorable Sir N. F. Belleau, secondé par l'honorable M. Crawford, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour protéger le bois sur pied et pour pourvoir à la revendication du bois illégalement coupé et enlevé,"

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable Sir E. P. Taché, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui forme le chapitre trois des statuts refondus du Canada,"

Sur motion de l'honorable M. de La Terrière, secondé par l'honorable M. Bureau, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser le titulaire et les syndics de l'église St. James, dans le village de Carleton Place, à louer certaines minières qui se trouvent sur des terrains appartenant à la dite église," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable Sir E. P. Taché, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender les dispositions de la loi pour l'encouragement de l'agriculture, des arts et des manufactures,"

Sur motion de l'honorable M. Alexander, secondé par l'honorable M. Bennett, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour régler " l'inspection des peaux crues et du cuir,"

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable *M. Crawford*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable *M. Moore*, secondé par l'honorable *M. Gordon*, La Chambre s'est ajournée.

## Mercredi, 4 Mars 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable **ULRIC JOSEPH TESSIER**, Orateur.

### Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                         |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Burnham,</i>             | <i>Leonard,</i>               | <i>Olivier,</i>         |
| <i>Alexander,</i>          | <i>Campbell,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Perry,</i>           |
| <i>Armand,</i>             | <i>Cormier,</i>             | <i>Leslie,</i>                | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>Crawford,</i>            | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Prud'homme,</i>      |
| <i>Baby,</i>               | <i>Currie,</i>              | <i>McCrea,</i>                | <i>Reesor,</i>          |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McDonald,</i>              | <i>Ross,</i>            |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMurrich,</i>             | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Malhiot,</i>               | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Blake,</i>              | <i>Ferrier,</i>             | <i>Masson,</i>                | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Foster,</i>              | <i>Mills,</i>                 | <i>Smith,</i>           |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Guévremont,</i>          | <i>Moore,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.</i> |

### PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable *M. McMurrich* ; des conseils municipaux des townships de *Greenock*, *Saugeen*, *Bruce* et *Elderslie* ; de la corporation du village de *Kincardine* ; de *Peter Dempsey* et autres, du township de *St. Vincent* ; et de *John Rogerson* et autres, d'*Owen Sound*.

Par l'honorable *M. Bennett* ; du révérend *Wm. McKee* et autres, de *Breadalbane Lachiel*.

Par l'honorable *M. Aikins* ; de *Wm. Hager* et autres, de *Palermo* ; de *John H. Campbell* et autres, de *Wellington Square* ; et du révérend *William H. Laird* et autres, de *Wellington Square*.

Par l'honorable *M. Ryan* ; d'*Edward M. Hopkins* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable *M. Letellier de St. Just* ; de la compagnie du chemin de fer de *Stanstead*, *Shefford* et *Chambly*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Rufus Holden* et autres, de la ville de *Belleville*, dans le comté de *Hastings* ; du révérend *J. H. Simpson* et autres, du village d'*Erin* ; du révérend *James Alexander Thompson* et autres, d'*Erin* ; de *Simon McKenzie* et autres, de *Broughton* ; de *Daniel O'Loane* et autres, de *Glanford* ; et d'*A. B. Pardee* et autres, du township d'*Augusta* ; demandant séparément que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

D'*Ann Munn* et autres, du township de *Nassagaweya* ; demandant une loi prohibitive des liqueurs.

De *Robert Edwin Jackson*, de la cité de *London* ; demandant un acte pour autoriser les cours en loi et en équité du *Haut-Canada* à l'admettre à pratiquer comme avocat, solliciteur, etc., etc

De *Calis Provancher* et autres, de *Iam Nord* et *Wolfeston*, dans le comté de *Wolfe* ; demandant que certaines parties du dit township de *Wolfeston*, soient annexées au township de *Iam Nord* pour les fins municipales.

De *Duncan Saunders* et autres, du township de *Luther* ; demandant que la séparation du dit township de *Luther* d'avec le comté de *Wellington* n'ait pas lieu.

De *Fabien Dorion* et autres, de *Matapédia*, dans le comté de *Bonaventure* ; demandant l'octroi gratuit de terres dans le dit township de *Matapédia*.

De la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay* et *Beaverton* ; et de *John Fowler* et autres, actionnaires dans les fonds de la dite compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay* et *Beaverton* ; demandant séparément un acte pour réorganiser la dite compagnie et pour y amalgamer le havre de *Port Hope*.

Du conseil municipal du township de *Beverly*, dans le comté de *Wentworth* ; et de *John Clément* et autres, du dit township de *Beverly* ; demandant séparément un acte pour confirmer et rendre permanent un certain arpentage du dit township fait par *James Macintosh*, A. P., sous les dispositions de l'acte 23 *Victoria*, chapitre 100.

De la compagnie à fonds social d'assurance mutuelle des cultivateurs du *Canada Ouest* ; demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

De *William Workman* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant un acte pour incorporer la " Société royale canadienne pour empêcher les mauvais traitements envers les animaux."

Du conseil municipal du township de *Viger*, dans le comté de *Témiscouata* ; demandant une allocation pour l'ouverture de certains chemins et pour d'autres objets.

Deux pétitions de *John E. Barry* et autres, de la municipalité des *Escoumains* ; demandant que la loi relative au droit de pêche soit amendé, de manière à permettre aux occupants de lots de grève à y établir des places de pêche,—et aussi demandant une allocation pour compléter et ouvrir des chemins dans la dite municipalité.

Du conseil municipal de la seconde division du comté de *Charlevoix* ; demandant une allocation pour compléter un certain chemin dans la dite municipalité.

Des dames religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur de *Montréal* ; demandant une allocation.

Et de la compagnie du chemin de fer d'*Ottawa* et *Prescott* ; demandant un acte pour l'autoriser à augmenter son capital, pour la mettre en état de réparer son chemin et son matériel d'exploitation et pour la liquidation de son passif.

L'honorable M. Ross, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,

4 mai, 1864.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son septième rapport, comme suit :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant dans chaque cas, savoir :—De *John Thompson Huggard*, de *Toronto*, demandant un acte pour autoriser les cours de droit commun et de chancellerie, dans le *Haut-Canada*, à l'admettre à pratiquer comme avocat, procureur et sollicitateur dans les dites cours, en par lui se conformant à certaines conditions; de la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du lac *Huron*, demandant un acte pour légaliser et confirmer un certain arrangement fait entre la dite compagnie et celle du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*; de *D. B. Read* et autres, demandant à être incorporés sous le titre de la Compagnie pour l'exploitation des mines du *Canada*; de *Charles C. Colby*, des township et comté de *Stanstead*, avocat, demandant un acte spécial pour l'autoriser à obtenir un brevet d'invention comme introducteur dans cette province d'un ouvrage d'art et d'un mécanisme pour le diriger; d'*Ignace Fortier* et autres, de *Québec*, demandant à être incorporés sous le nom de Société typographique et bienveillante de *Québec*; d'*Alex. Hurvey* et autres, des comtés de *Grey* et *Wellington*, demandant un acte pour autoriser la formation d'une compagnie pour construire un chemin de fer de la ville de *Guelph* à certains endroits y dénommés; de *David A. P. Watt* et autres, de *Montréal*, demandant un acte pour incorporer la compagnie des remorqueurs de *Montréal*; de la compagnie pour l'exploitation des mines de *South Eastern (Acton)*, demandant des amendements à son acte d'incorporation; de *Winslow Pope* et autres, des townships de *Kingsey* et *Warwick*, demandant l'érection de certaines parties des dits townships de *Kingsey* et *Warwick*, et partie du township de *Tingwick*, en une municipalité séparée, sous le nom de *Kinsey Falls*; d'*Edwin Atwater* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation en faveur de l'association presbytérienne américaine, et aussi l'autorisation de vendre certain immeuble et pour d'autres fins; de *Harry Abbott* et autres, des cités de *Québec* et *Montréal*, demandant à être incorporés sous le nom de la Compagnie du chemin de fer de la vallée de la *Chaudière*; du révérend *S. Jouvent* et autres, de la paroisse de *Ste. Malachie*, dans le township de *Lochaber*, demandant l'érection de la dite paroisse en municipalité séparée; de *John Q. Thaxter* et autres, des *Etats-Unis* et du *Canada*, demandant à être incorporés sous le nom de la Compagnie des mines de *Nelson*; de la société *St. Jean Baptiste* de la cité de *Québec*, demandant un acte aux fins de déclarer "propriété publique" le monument érigé à la mémoire des braves de 1760, sur les hauteurs de *Ste. Foye*; et de *John Swanston* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant à être incorporés sous le nom de la Compagnie de navigation de *Beauharnois*, *Chateauguay* et *Huntingdon*.

Votre comité a aussi examiné la pétition de *L. Moffatt* et autres, de la cité de *Toronto*, demandant à être incorporés en une compagnie pour l'exploitation des mines, et a trouvé qu'il n'en a pas donné d'avis; mais il recommande néanmoins la suspension de la 53e règle, en autant qu'il pourra, comme comité des bills privés, pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

Les pétitions suivantes de *Cuthbert Bordelau* et autres, de la cité d'*Ottawa*, demandant à être incorporés sous le nom de "l'Union *St. Joseph* de la cité d'*Ottawa*," du Grand Temple de l'ordre indépendant des Bons Templiers en *Canada*, demandant un acte d'incorporation; de *Hugh Matheson* et autres, demandant à être incorporés sous le nom de "*Inverhuron Temple*," No. 151, de l'ordre indépendant des Bons Templiers; et de l'honorable *Thomas D'Arcy McGee* et autres, de *Québec*, demandant à être incorporés sous le nom de la Société compâtissante de l'*Amérique Britannique du Nord*, ne sont pas de nature à requérir de publication d'avis.

Le tout respectueusement soumis.

J. Ross,  
Président pro tem.

L'honorable M. *Ross*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour donner de plus amples pouvoirs à la compagnie " du chemin de fer de *Montréal et Champlain*, pour confirmer une certaine convention " conclue par la dite compagnie, et pour assurer l'établissement d'une gare permanente " dans la cité de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement étant lu deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Ross*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation " et la fonte des minerais de *Belvédère*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

L'honorable M. *Ross*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la " la fonte des minerais de *Sherbrooke*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

L'honorable M. *Ross*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour pourvoir au transport des immeubles vendus par " feu *Charles Lawrence Herchmer*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Ross*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour confirmer et continuer la municipalité de la " paroisse de *St. Gabriel de Brandon*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Olivier*, secondé par l'honorable M. *Lacoste*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Ross*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de la 20<sup>e</sup> *Victoria*, chapitre 226, " pour étendre à la province du *Canada* le brevet d'invention accordé à *Henry Bessemer* " pour divers perfectionnements qu'il a inventés ou découverts dans la manufacture du " fer malléable ou en barre et de l'acier, " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender les actes " relatifs à la corporation de la cité de *Montréal* et pour d'autres fins " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, La Chambre s'est ajournée à vendredi prochain, à trois heures de l'après-midi.

## Vendredi, 6 Mai, 1864.

Les Membres assemblés ont ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                          |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Alkins,</i>             | <i>Campbell,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Perry,</i>            |
| <i>Alexander,</i>          | <i>Cormier,</i>             | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Proulx,</i>           |
| <i>Armand,</i>             | <i>Crawford,</i>            | <i>Mc Crea,</i>               | <i>Prud'homme,</i>       |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>Currie,</i>              | <i>McDonald,</i>              | <i>Rcesor,</i>           |
| <i>Buly,</i>               | <i>De La Terrasse,</i>      | <i>McMurrich,</i>             | <i>Ross,</i>             |
| <i>Bélleau, Sir N. F.,</i> | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>Malhiot,</i>               | <i>Sanborn,</i>          |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Matheson,</i>              | <i>Seymour,</i>          |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Flint,</i>               | <i>Mills,</i>                 | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Blake,</i>              | <i>Foster,</i>              | <i>Moore,</i>                 | <i>Smith,</i>            |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Guévremont,</i>          | <i>Olivier,</i>               | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Lacoste,</i>             | <i>Panet,</i>                 | <i>Vidal.</i>            |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Leonard,</i>             |                               |                          |

## PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Blake* ; du révérend M. *Elliot Grasett*, M. A., recteur de *Woodhouse*, dans le comté de *Norfolk*.

Par l'honorable M. *Perry* ; de *P. L. Williamson* et autres, du township de *Belmont*, dans le comté de *Peterborough* ; de *Hugh Christie* et autres, de *Westwood*, dans le township d'*Asphodel* ; et de la division de *Peterborough*, No. 45, des Fils de la Tempérance.

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau* ; de la chambre de commerce de *Québec* ; et du révérend *S. Crosse* et autres, du township de *Percé*, dans le comté de *Gaspé*.

Par l'honorable M. *McMurrich* ; de *J. Cuppage* et autres, du township d'*Orillia* ; de *Thomas E. Dissette* et autres, du township de *Medouct* ; et de *James Robertson*, de la ville de *Port Hope*.

Par l'honorable M. *Sanborn* ; d'*A. P. Bull* et autres ; et d'*A. Shurtleff* et autres.

Par l'honorable M. *Seymour* ; de l'honorable *John Hillyard Cameron*, de la cité de *Toronto* ; et de la Banque du *Haut-Canada*.

Par l'honorable M. *Cormier* ; du révérend *A. O. Pélisson* et autres du township de *Wolfestown*, dans le comté de *Wolfe*.

Par l'honorable M. *Reesor* ; de *John Fergusson* et autres, de *Whitby* ; de *John Parker* et autres, de *Pickering* ; de *Henry C. Wilson* et autres, aussi de *Pickering* ; de *Colin Philips* et autres, de *Brougham* ; du révérend *R. Hay* et autres, du township de *Vaughan* ; d'*A. W. Milne* et autres, membres de la division *Harvest Home* des fils de la Tempérance ; et de *J. W. Philips* et autres, du dit township de *Pickering*.

Par l'honorable M. *Currie* ; de *Wm. P. McLaren* et autres, porteurs de débentures émises par la corporation du village de *Caledonia* ; de la corporation du village de *Caledonia* ; de la compagnie du chemin de fer d'*Erié et Niagara* ; et de la corporation du village de *Port Dalhousie*.

Par l'honorable M. *McCrea* ; de *D. D. Williston* et autres, de *Dresden*.

Par l'honorable M. *Ross* ; du révérend *John Mair*, surintendant de l'école du dimanche de l'église *Chalmers, Kingston* ; et de l'assemblée du *Kirk* de l'église Presbytérienne du *Canada, St. André d'Argenteuil*.

Par l'honorable M. *Leonard* ; du conseil municipal du comté d'*Elgin*.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* ; du révérend *F. A. Blouin* et autres, des paroisses de *Ste. Cécile du Bic* et de *St. Fabien*, dans le comté de *Rimouski*.

Par l'honorable M. *de La Terrière* ; du conseil municipal du comté de *Québec*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; de la maison de refuge des femmes de *Kingston*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Jacques Jobin* et autres, de la paroisse de *Notre Dames de la Victoire*, dans le comté de *Lévis*; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie pour l'exploration et l'exploitation des mines du *Canada Est*."

Du révérend *John Webster* et autres, de *New Glasgow*; de *John Mc Coll* et autres, du township de *Murray*; de *Eugh Murray* et autres, de la division *Britannia* des Fils de la Tempérance; de *James Smith* et autres, de *McGillivray*, dans le comté de *Middlesex*; de *C. R. Ellison* et autres, de l'ouest et du centre d'*Elma*, dans le comté de *Perth*; et de *Joseph Wilson* et autres, de *Whitevale*; demandant séparément que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

Du très-honorable *Adolphus, Lord Aylmer*, baron de *Balrath*, etc. etc., et autres; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie des mines de *Marrington* du *Canada*," (responsabilité limitée.)

D'*Alexandre Maurice Delisle*, de la cité de *Montréal*; demandant redressement du tort qui lui a été causé.

Du révérend *F. A. C. Jacques Du Haut* et autres, du township de *Cathcart*, dans le district de *Joliette*; demandant une allocation pour des chemins dans le dit township et pour d'autres objets.

Du conseil municipal d'*Hébertville*; demandant l'ouverture d'un certain chemin, la construction d'un pont, et l'établissement d'une agence pour les terres de la couronne dans le dit township d'*Hébertville*, et pour d'autres objets.

Du révérend *J. B. Villeneuve* et autres, du township de *Labarre, Signaï et Delisle*, dans le comté de *Chicoutimi*; demandant une allocation pour des chemins de colonisation dans les dits townships.

De *P. H. Ciron* et autres, habitants des lieux nommés *Rivière Ste. Marguerite, Bergeronnes, Moulin Baude*, townships d'*Albert* et *Tadoussac*, dans le comté de *Saguenay*; demandant que certains chemins de colonisation y mentionnés soient complétés conformément à l'arpentage ordonné par le gouvernement.

De *Charles Roger*, du village de *Millbrook*; demandant une allocation pour le mettre en état de publier un certain livre montrant les progrès du *Canada* depuis son état de barbarie à venir à celui de sa civilisation.

De *Joseph Laurin*, président, et autres, officiers de la société d'agriculture du comté de *Québec*; demandant que les exhibitions agricoles du *Bas-Canada* se tiennent alternativement à certains endroits y mentionnés.

De la maison de refuge de *St. Patrice*, de la cité de *Montréal*; demandant une allocation.

De *H. Abbott* et autres de la cité de *Montréal*; demandant certains amendements à l'acte intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance maritime du *Canada*."

De *M. O'Brien*, directeur, et autres, de l'asile des orphelins de *St. Patrice de Montréal*; demandant que l'allocation annuelle faite au dit asile soit continuée et augmentée.

De *Hugh Allan*, président et directeur provisoire de la Banque des Marchands; demandant certains amendements à l'acte d'incorporation de la dite banque.

De *James Nelson* et autres, des townships de *Charlevoix* et *Saguenay*; demandant une allocation pour construire un phare à "*l'Île aux Reaux*," et un autre à la "*Montée du Lac*."

Du révérend *Charles Richard* et autres, des townships de *Simard, Tremblay* et *Harvey*, dans le comté de *Chicoutimi*; demandant une allocation pour construire un certain quai et établir une traverse au lieu indiqué dans la dite pétition.

Des conseils municipaux du township et du village de *Chicoutimi* ; demandant séparément certains amendements à l'acte de judicature du *Bas-Canada*.

Et du conseil municipal du township de *Stanley* ; demandant une allocation pour compléter le havre de *Rayfield*.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Bennett*, il a été

*Résolu*, que l'honorable M. *Campbell* soit ajouté au comité spécial nommé pour aider Son Honneur l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en autant que les intérêts de cette Chambre y sont concernés.

*Ordonné*, que la résolution précédente soit transmise à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le délai fixé pour recevoir les pétitions pour bills privés, pour présenter à la législature des bills privés, et pour recevoir des rapports de comités spéciaux ou de comités permanents au sujet des bills privés, soit prolongé jusqu'au vingt-trois de mai courant.

L'honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l'honorable M. *McDonald*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, pour lui représenter respectueusement que, dans l'intérêt public et pour la commodité des membres de la législature, il serait avantageux que Son Excellence, dans l'exercice de la prérogative royale, convoquât chaque année le parlement pour une époque qui ne dépasserait pas le quinzième jour de janvier. Que dans ce but, Son Excellence veuille bien faire soumettre au parlement les amendements ou modifications nécessaires à l'acte qui exige qu'il soit fait au parlement certains rapports annuels, ou tout autre acte sur le sujet, statuant que l'année financière commencera, le premier jour de novembre, au lieu du premier jour de janvier de chaque année.

Après un court débat,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'honorable Sir *N. F. Belleau* a proposé, secondé par l'honorable M. *Bureau*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, le priant de faire mettre devant cette Chambre copies des ordres passés en conseil au sujet des îles *Manitoulines*, depuis septembre dernier ; et aussi, copies des instructions fournies aux arpenteurs chargés d'arpenter les terres dans les dites îles, et enfin, copies des rapports des dits arpenteurs.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général, avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour donner de plus amples pouvoirs à la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Champlain*, pour confirmer une certaine convention conclue par la dite compagnie, et pour assurer l'établissement d'une gare permanente dans la cité de *Montréal*,"

L'honorable M. *Leslie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

L'honorable M. *Ross* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Bureau*, De retrancher les mots après " soit," et d'y ajouter : " renvoyé de nouveau au comité des ordres permanents et des bills privés."

La question de concours étant mise sur la motion d'amendement, elle a été résolue dans l'affirmative,

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de la 20e Victoria, ch. 226, pour étendre à la province du *Canada* le brevet d'invention accordé à *Henry Bessemer* pour divers perfectionnements qu'il a inventés ou découverts dans la manufacture du fer malléable ou en barre et de l'acier,"

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : " Acte pour reconstituer la dette en débetures de la cité de *Hamilton* et en faciliter le règlement," tel qu'il est proposé par le comité des ordres permanents et des bills privés de l'amender,

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant la cour des sessions générales trimestrielles de la paix,"

Sur motion de l'honorable M. *Currie*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du premier rapport du comité-conjoint sur les impressions,

L'honorable M. *Sanborn* a proposé, secondé par l'honorable M. *Armstrong*,

Que le dit rapport soit adopté.

Après un court débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte qui forme le chapitre trois des statuts refondus du *Canada*,"

L'honorable M. de *La Terrière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Bureau*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée ; et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

#### CONTENTS :

##### Les Honorables Messieurs

|                 |                        |                             |                    |
|-----------------|------------------------|-----------------------------|--------------------|
| <i>Armand,</i>  | <i>Bureau,</i>         | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>Malhiot,</i>    |
| <i>Baby,</i>    | <i>Cormier,</i>        | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Proulx.—10.</i> |
| <i>Bennett,</i> | <i>De La Terrière,</i> |                             |                    |

#### NON-CONTENTS :

##### Les Honorables Messieurs

|                            |                  |                               |                            |
|----------------------------|------------------|-------------------------------|----------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Campbell,</i> | <i>Leslie,</i>                | <i>Perry,</i>              |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>Crawford,</i> | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Reesor,</i>             |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Currie,</i>   | <i>McCrea,</i>                | <i>Ross,</i>               |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Flint,</i>    | <i>McMurrich,</i>             | <i>Sanborn,</i>            |
| <i>Blake,</i>              | <i>Foster,</i>   | <i>Matheson,</i>              | <i>Shaw,</i>               |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Lacoste,</i>  | <i>Mills,</i>                 | <i>Taché, Sir E.P.—27.</i> |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Leonard,</i>  | <i>Panet,</i>                 |                            |

Ainsi elle a passé dans la négative.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération de l'amendement proposé par le comité des ordres permanents et des bills privés au bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de *Belvédère*."

Lequel dit amendement étant lu de nouveau par le greffier et la question de concours mise sur icelui, il a été adopté.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération de l'amendement proposé par le comité des ordres permanents et des bills privés au bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de *Sherbrooke*."

Lequel dit amendement étant lu de nouveau par le greffier et la question de concours mise sur icelui, il a été adopté.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Crawford*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

## Lundi, 9 Mai, 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                         |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Campbell,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Olivier,</i>         |
| <i>Alexander,</i>          | <i>Cormier,</i>             | <i>Leonard,</i>               | <i>Panet,</i>           |
| <i>Arnaud,</i>             | <i>Crawford,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Perry,</i>           |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>Currie,</i>              | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Baby,</i>               | <i>De La Terrère,</i>       | <i>McCrea,</i>                | <i>Reesor,</i>          |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McDonald,</i>              | <i>Ross,</i>            |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Duchesnay, E. E. J.,</i> | <i>McMaster,</i>              | <i>Sanborn,</i>         |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Ferrier,</i>             | <i>McMurrich,</i>             | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Blake,</i>              | <i>Flint,</i>               | <i>Malliot,</i>               | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Foster,</i>              | <i>Matheson,</i>              | <i>Smith,</i>           |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Guévremont,</i>          | <i>Mills,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Moore,</i>                 | <i>Vidal.</i>           |

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Burnham* ; du révérend *Anson Green*, au nom de la conférence de l'Église Wesleyenne-méthodiste en *Canada*.

Par l'honorable M. *Mills* ; de *Preserved Cooley* et autres, du township de *Beverley*.

Par l'honorable M. *Fergusson Blair* ; de *Charles Clarke* et autres, des villages d'*Elora* et *Fergus*.

Par l'honorable M. *Proulx* ; du révérend N. E. *Ricard* et autres, de la paroisse de *St. Fulgence*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; de *J. Richard Thompson* et autres, membres de compagnies d'assurance mutuelle.

Par l'honorable M. *Vidal* ; de la corporation du township de *Caledon* ; d'*Abraham Wilson* et autres, du village de *Spencerville* ; de *James Sharp* et autres, du township de *Cavan* ; de *Martin Kitchen* et autres, de *Dumfries Sud* ; de *John McNish* et autres, du township d'*Elizabethtown* ; de *Daniel Wilson* et autres, du comté de *Welland* ; de *J. H. Taylor* et autres, aussi du comté de *Welland* ; de *William Muir* et autres, du township de *Scarborough* ; d'*Andrew Fleming* et autres, du dit township de *Scarborough* ; de *James McGibbon* et autres, du township de *Caledon* ; de *George Robertson* et autres, de la division *Triumph des Fils de la Tempérance* ; de *Donald McLaren* et autres, de la division *Cape Rich des Fils de la Tempérance* ; du révérend *John Alexander* et autres, de la première Eglise baptiste de *Montréal* ; de *William Smith* et autres, de la division *Rideau des Fils de la Tempérance* ; de la division *Excelsior*, No. 276, des Fils de la Tempérance, de *Pelham* ; d'*E. R. Jacques* et autres, de la division de *Highland Creek* des Fils de la Tempérance ; de *James McClellan* et autres, de la division *Alton des Fils de la Tempérance* ; et d'*A. C. Leckie* et autres, de la division *Goulbourn Star* des Fils de la Tempérance.

Par l'honorable M. *Armand* ; de *John Madden* et autres, de *Valleyfield*, dans la paroisse de *Ste. Cécile* ; et du révérend *Frederick Burt* et autres, du village de *Huntingdon*.

Par l'honorable M. *Guévremont* ; de *Stirling Dupree Payne*, ci-devant citoyen des *Etats-Unis d'Amérique* et maintenant résidant à *Montréal*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; de *Nelson Boomhower* et autres, du township de *Ken. nebec*.

Par l'honorable M. *McCrea* ; de la corporation de la ville de *Chatham*.

Par l'honorable M. *Sanborn* ; de *J. B. Rolleston* et autres ; et trois pétitions du conseil municipal du comté de *Compton*.

Par l'honorable M. *Currie* ; de *Colin MacKerchar* et autres, du township de *Charlottenburgh*.

Par l'honorable M. *Olivier* ; de *William Berczy* et autres, de *Daillebout*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; d'*Alexander Fraser* et autres, de la *Pointe St. Charles* ; du révérend *William Darrach* et autres, aussi de la *Pointe St. Charles* ; de *William Holiday* et autres, de *Montréal* ; de *John Dougall* et autres, aussi de *Montréal* ; de *William Reid* et autres, du même lieu ; du révérend *W. Taylor* et autres, de *Montréal* susdit ; et de *J. W. Howes* et autres, de l'école du dimanche de l'église de *Zion, Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du conseil municipal du township de *Grenock* ; demandant qu'aucun acte pour faire choix, au moyen de l'élection, du chef-lieu du comté de *Bruce*, ne devienne loi.

Des conseils municipaux des townships de *Saugeen*, *Bruce* et *Elderslie*, et de la corporation du village de *Kincardine*, tous du comté de *Bruce* ; demandant séparément un acte pour faire choix, par le moyen de l'élection, du chef-lieu du dit comté de *Bruce*.

De *Peter Dempsy* et autres, du township de *St. Vincent* ; de *John Rogerson* et autres, d'*Owen Sound* ; du révérend *William McKee* et autres, de *Breadalbane*, *Lochiel* ; de *William Hager* et autres, de *Palermo* ; de *John H. Campbell* et autres, de *Wellington Square* ; et du révérend *William H. Laird* et autres, aussi de *Wellington Square* ; demandant séparément que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

D'*Edward M. Hopkins* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie pour l'exploitation des mines d'or de *Kennebec*."

Et de la compagnie du chemin de fer de *Stunstead*, *Shefford* et *Chambly* ; demandant que son acte d'incorporation soit amendé.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le comté de *Soulanges*, pour l'année 1863.

*Ordonné*, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Neymour*, du comité spécial nommé pour examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session, a présenté son premier rapport.

*Ordonné* qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,  
CHAMBRE DE COMITÉ,  
19 mai 1864.

Le comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session, et faire rapport sur iceux, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité a examiné les comptes du greffier depuis le premier jour d'octobre dernier, jusqu'au trente-et-unième jour de décembre dernier.

Le jour en premier lieu mentionné, il y avait une balance entre les mains du greffier, au crédit de votre honorable Chambre, de six mille quatre cent quatre-vingt-une piastres quatre-vingt-un cents (\$6,481.81). Le greffier a reçu depuis soixante-et-trois mille neuf cent cinquante-deux piastres soixante-et-un cents (\$63,952.61), faisant en tout soixante-et-dix mille quatre cent trente-quatre piastres quarante-deux cents (\$70,434.42), qui composent le côté du débit des comptes du greffier pour la période plus haut mentionnée.

Le côté du crédit du dit compte se compose de sommes déboursées par le greffier au montant de cinquante-deux mille neuf cent quatre-vingt-dix piastres et neuf cents (\$52,990.09), pour lesquelles il a rendu compte à la satisfaction de votre comité, par pièces justificatives numérotées depuis un jusqu'à deux cent dix inclusivement ; ce qui laissait une balance de dix-sept mille quatre cent quarante-quatre piastres et trente-trois cents (\$17,444.33) au crédit de votre honorable Chambre, le 31 décembre dernier.

Il a été présenté à votre comité une pétition de la part de M. *John Walsh*, l'un des commis sessionnels de votre honorable Chambre, par laquelle il demande une rémunération pour avoir été employé dans le bureau du greffier de votre honorable Chambre durant la vacance de 1862, comme remplaçant de feu M. *John Mc Gillivray McLean*. Votre comité recommande, sur cette pétition, que M. *Walsh* soit payé sur le pied de \$500 par année pour le temps qu'il a ainsi été employé.

Il a aussi été présenté une pétition de la part de dame *Marie Garnau* veuve de *Joseph Pageau*, en son vivant messager au bureau de poste de votre honorable Chambre, par laquelle elle demande une gratuité de trois mois du salaire de son défunt mari. Votre

comité recommande que cette demande soit favorablement accueillie et que le greffier reçoive instruction d'y satisfaire.

Le tout respectueusement soumis.

B. SEYMOUR,  
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *McMurrich*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,  
7 mai 1864.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son huitième rapport comme suit :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant dans chaque cas, savoir :—De *Robert Edwin Jackson*, de la cité de *London*, demandant un acte pour autoriser les cours de loi et d'équité dans le *Haut-Canada* à l'admettre à pratiquer comme avocat et solliciteur ; de la compagnie du chemin de fer d'*Ottawa* et *Prescott*, demandant un acte pour l'autoriser à augmenter son capital, pour la mettre en état de réparer son chemin et son matériel d'exploitation et pour la liquidation de son passif ; de *William Workman* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un acte pour incorporer la société royale-canadienne pour empêcher les mauvais traitements envers les animaux ; du conseil municipal du township de *Beverley*, dans le comté de *Wentworth*, demandant un acte pour confirmer et rendre permanent un certain arpentage du dit township fait par *James McIntosh*, A. P., sous les dispositions de l'acte 23 *Victoria*, chapitre 100 ; de la compagnie du chemin de fer de *Port Hope*, *Lindsay* et *Beaverton*, demandant un acte pour réorganiser la dite compagnie et pour y amalgamer le havre de *Port Hope* ; et de *Calix Provancher* et autres, de *Ham Nord* et des 10ème et 11ème concessions du township de *Wolfestown*, dans le comté de *Wolfe*, demandant que les 10ème et 11ème concessions du township de *Wolfestown* soient annexées à *Ham Nord* pour les fins municipales.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la compagnie à fonds social d'assurance mutuelle des cultivateurs du *Canada Ouest*, demandant des amendements à son acte d'incorporation, et a trouvé qu'il n'est pas fait mention dans l'avis de la nature des amendements demandés, lequel avis suffit seulement pour des amendements d'une nature ordinaire ; votre comité recommande, néanmoins, la suspension de la 53e règle, en autant qu'il pourra, comme comité des bills privés, pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

Le tout respectueusement soumis.

A. J. FERGUSSON BLAIR,  
Président.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte qui permet aux compagnies pour l'exploitation des mines d'obtenir une charte d'incorporation," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements étant alors lus deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Samborn*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé de nouveau le bill intitulé : " Acte pour donner de plus amples pouvoirs à la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Champlain*, pour confirmer une certaine convention conclue par la dite compagnie et pour assurer l'établissement d'une gare permanente dans la cité de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné de nouveau le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un nouvel amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et le dit nouvel amendement étant alors lu deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour venir en aide à la société de construction permanente de l'Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Currie*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Sanborn* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender la loi du *Bas-Canada*, quant à l'exécution des testaments suivant la formule anglaise."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état des recettes et dépenses faites et perçues sous le contrôle du département des travaux publics, sur les chemins du *Haut-Canada* connus sous les noms de chemin de *York* et chemins de *Hamilton* et *Port Dover*, depuis que le gouvernement en a repris possession, jusqu'au 1er avril 1864; aussi, copie des estimations faites au département des travaux publics, indiquant les dépenses qu'on se propose de faire sur les dits chemins, et quel montant de ces dépenses projetées a déjà été encouru sans autorisation du parlement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de *Belvédère*," a été lu la troisième fois,

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de *Sherbrooke*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre, la Chambre a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé ; "Acte concernant les formules abrégées de mortgages dans le *Haut-Canada*."

Lesquels dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Levellier de St. Just*,

Le dit bill a été de nouveau amendé, et il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu une troisième fois mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé ; "Acte relatif aux juges des cours de comté dans le *Haut-Canada*."

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier et la question de concours mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Currie*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour inter-préter et amender la section quarante-et-une du chapitre vingt-quatre des status refondus pour le *Haut-Canada*, relatif à l'arrestation et à l'emprisonnement pour dette,"

L'honorable M. *Fergusson Blair* a proposé, secondé par l'honorable M. *Levellier de St. Just*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après un court débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Fergusson Blair*, *Ross* et *Currie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour permettre aux propriétaires de la commune des Iles du *Moine* et des *Barques* de faire des règlements pour mieux administrer la commune des dites îles," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Guévremont*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender " les dispositions de la loi pour l'encouragement de l'agriculture, des arts et des manu- " factures,"

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concer- " nant la cour des sessions générales trimestrielles de la paix," a été lu une seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Currie*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Currie*, *Fergusson Blair* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Moore*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mardi, 10 Mai, 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                           |                             |                               |                         |
|---------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Aikins,</i>            | <i>Crawford,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Perry,</i>           |
| <i>Alexander,</i>         | <i>Currie,</i>              | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Armand,</i>            | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McCrea,</i>                | <i>Prud'homme,</i>      |
| <i>Armstrong,</i>         | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McDonald,</i>              | <i>Reesor,</i>          |
| <i>Baby,</i>              | <i>Duchesnay E. H. J.,</i>  | <i>McMaster,</i>              | <i>Ross,</i>            |
| <i>Belleau, Sir N. F.</i> | <i>Flint,</i>               | <i>McMurrich,</i>             | <i>Sanborn,</i>         |
| <i>Bennett,</i>           | <i>Foster,</i>              | <i>Malkiot,</i>               | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Blair, Fergusson,</i>  | <i>Guévremont,</i>          | <i>Matheson,</i>              | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Blake,</i>             | <i>Hamilton (Inberman),</i> | <i>Mills,</i>                 | <i>Simpson,</i>         |
| <i>Bureau,</i>            | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Moore,</i>                 | <i>Smith,</i>           |
| <i>Burnham,</i>           | <i>Lacoste,</i>             | <i>Olivier,</i>               | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Campbell,</i>          | <i>Leonard,</i>             | <i>Panet,</i>                 | <i>Vidal.</i>           |
| <i>Cormier,</i>           |                             |                               |                         |

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Flint* ; de *John Stevenson* et autres, du village de *Napanee* ; et de *Francis Clarke* et autres, de *Belleville*.

Par l'honorable M. *Mills* ; de *Jane S. O'Reilly* et autres, de la cité de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Perry* ; de *W. A. Scott* et autres.

Par l'honorable M. *Hamilton (Inkerman)* ; du révérend *Alexander Sim* et autres, de *St. André*, dans le comté d'*Argenteuil*.

Par l'honorable M. *McMaster* ; de *John Soules* et autres, de la division *Queensville* des Fils de la Tempérance.

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau* ; de la corporation de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Bureau* ; du conseil municipal de la paroisse de *St. Jean*, district d'*Iberville*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du révérend *Elliot Grasett, M. A.*, recteur de *Woodhouse*, dans le comté de *Norfolk* ; demandant que nul acte autorisant la vente d'aucune terre dépendant des cures dans cette province ne devienne loi.

De *P. L. Williamson* et autres, du township de *Belmont*, dans le comté de *Peterborough* ; de *Hugh Christie* et autres, de *Westwood*, dans le township d'*Asphodel* ; de la division *Peterborough*, No. 45, des Fils de la Tempérance ; de *Thomas E. Dissette* et autres, du township de *Medonte* ; de *John Ferguson* et autres, de *Whitby* ; de *John Parker* et autres, de *Pickering* ; de *Henry C. Willson* et autres, de *Pickering* susdit ; de *Colin Phillips* et autres, de *Brougham* ; du révérend *R. Hay* et autres, du township de *Vaughan* ; d'*A. W. Milne* et autres, membres de la division *Harvest Home* des Fils de la Tempérance ; de *J. W. Phillips* et autres, du township de *Pickering* ; du révérend *John Mair*, surintendant de l'école du dimanche de l'église *Chalmers, Kingston* ; et de l'Assemblée du *Kirk* de l'Eglise Presbytérienne du *Canada*, de *St. André d'Argenteuil* ; demandant séparément que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

De *J. Cuppage* et autres, du township d'*Orillia* ; demandant une loi prohibitive des liqueurs.

De la chambre de commerce de *Québec* ; demandant que le bill pour amender la loi relative aux pouvoirs et devoirs de la Maison de la Trinité de *Québec* ne devienne pas loi, et demandant aussi l'adoption de certains amendements mentionnés dans sa pétition.

Du révérend *S. Grosse* et autres, du township de *Percé*, dans le comté de *Gaspé* ; demandant que le dit township soit divisé en deux municipalités séparées pour toutes fins judiciaires.

De *James Robertson*, de la ville de *Port Hope* ; demandant que le bill pour réorganiser la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay* et *Beaverton*, et y amalgamer le havre de *Port Hope*, ne devienne pas loi, à moins que les créanciers par jugement de la dite compagnie de chemin de fer ne soient payés de leurs réclamations.

De *John Hillyard Cameron*, de la cité de *Toronto* ; et de la banque du *Haut-Canada* ; demandant séparément un acte pour réorganiser la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay* et *Beaverton*.

Du révérend *A. O. Pélisson* et autres, du township de *Wolfestown*, dans le comté de *Wolfe* ; demandant une allocation pour l'ouverture et l'amélioration de certains chemins dans le dit comté de *Wolfe*.

D'*A. Shurtleff* et autres ; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie pour l'exploitation des mines d'*Yamaska*."

D'A. P. Ball et autres ; demandant à être incorporés sous le nom de " Compagnie pour l'exploitation des mines de *Halifax*."

De Wm. P. McLaren et autres, porteurs de débetures émises par la corporation du village de *Caledonia* ; et de la corporation du dit village de *Caledonia* ; demandant séparément un acte pour autoriser la dite corporation à émettre certaines débetures aux fins de racheter celles déjà émises, et pour d'autres objets.

De la compagnie du chemin de fer d'*Erié* et *Niagara* ; demandant certains amendements à son acte d'incorporation, tendant à prolonger la ligne du dit chemin de fer.

De la corporation du village de *Port Dalhousie* ; demandant un acte pour obliger les comtés de cette province à ériger des asiles pour les pauvres.

De D. D. Williston et autres, de *Dresden* ; demandant la création d'une banque nationale pour le *Canada*.

Du conseil municipal du comté d'*Elgin* ; demandant l'abrogation de l'acte des inspecteurs de prisons, en autant qu'il se rapporte aux prisons de comtés.

Du révérend F. A. Blouin et autres, des paroisses de *Ste. Cécile du Bic* et *St. Fabien*, dans le comté de *Rimouski* ; demandant une allocation pour l'ouverture d'un certain chemin dans les dites paroisses.

Du conseil municipal du comté de *Québec* ; demandant que les exhibitions agricoles, pour le *Bas-Canada*, se tiennent alternativement à certains endroits mentionnés dans sa pétition.

Et de la maison de refuge des femmes de *Kingston* ; demandant une allocation.

L'honorable M. Fergusson Blair, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté à la Chambre son neuvième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,  
10 mai 1864.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son neuvième rapport comme suit :—

Votre comité a examiné la pétition de *Edward M. Hopkins* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant à être incorporés sous le nom de Compagnie pour l'exploitation des mines d'or de *Kennebec*, et a trouvé qu'il n'en a pas été donné d'avis dans le district affecté, quoiqu'il l'ait été régulièrement dans un autre district ; mais votre comité recommande, néanmoins, la suspension de la 53<sup>e</sup> règle dans ce cas, en autant que la compagnie a déjà fait l'acquisition de la propriété dont elle a besoin pour ses opérations, et qu'aucun intérêt privé n'en sera affecté.

Votre comité a aussi examiné les pétitions suivantes :—De la compagnie du chemin de fer de *Stanstead*, *Shefford* et *Chambly*, demandant des amendements à son acte d'incorporation ; et de *H. Abbott* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant des amendements à l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance maritime du *Canada*, et a trouvé qu'il n'a pas été fait mention, dans l'avis, de la nature des amendements demandés ; mais votre comité recommande, néanmoins, la suspension de la 53<sup>e</sup> règle, en autant qu'il pourra, comme comité des bills privés, pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

La tout respectueusement soumis.

A. J. FERGUSSON BLAIR,  
Président.

L'honorable M. *Sanborn*, du comité-conjoint des impressions de la législature, a présenté son troisième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ,  
7 mai 1864.

Le comité-conjoint des deux Chambres, pour les impressions de la législature, a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Le comité a examiné avec attention les documents suivants et en recommande l'impression :

Réponse à une adresse,—Renseignements sur les dépenses faites pour améliorer la navigation dans la province et sur les revenus produits par ces améliorations.

Réponse à une adresse,—Documents relatifs au chemin de fer intercolonial.

Réponse à une adresse,—Correspondance, documents et rapports concernant le service postal océanique, depuis le 1er janvier 1863, et non encore présentés.

Réponse à une adresse,—Pièces relatives au service postal exécuté par le Grand Tronc de chemin de fer depuis 1863.

Réponse à une adresse,—Copies de toutes pièces et documents que possède le gouvernement au sujet de la destitution de M. *Hammond* de la charge de régistrateur du comté de *Bruce*, ainsi que de la nomination à cet emploi de M. *John McClay*.

Le comité recommande, en outre, d'imprimer les pièces suivantes comme documents de la session seulement :

Etat des honoraires et des émoluments perçus par les régistrateurs dans le *Haut-Canada*, en l'année expirée le 31 décembre 1863 (par tableaux).

Etats des banques et des compagnies d'assurance.

Etat des maisons de la Trinité de *Québec* et de *Montréal*, pour l'année 1863 (condensé).

Les rapports annuels des associations suivantes :

Union *Saint Joseph* du village de l'*Industrie* (ville de *Joliette*).

Hospice de *Saint Joseph* de la maternité de *Québec*.

Société de bienfaisance et de secours mutuel de l'*Industrie* et du comté de *Joliette*.

Société canadienne des charpentiers et des menuisiers de *Montréal*, et Union de *Saint Joseph* de *Saint Jean d'Iberville*.

Etat des recettes et des dépenses de l'hôpital-général de *Kingston*, pour l'année 1863.

Etat des recettes et des dépenses du chemin de fer de *Montréal* et *Champlain*, pour l'année 1863.

Etat concernant les biens de Jésuites, pour 1863.

Réponse à une adresse,—Correspondance avec le Dr. *Beaubien* au sujet du service médical dans la prison de *Montréal*.

Le comité recommande en outre de ne point faire imprimer les documents suivants :

Etat général des baptêmes, des mariages et des sépultures dans certains districts du *Bas-Canada*, pour l'année 1863.

Etat des honoraires judiciaires perçus par les procureurs de comté dans le *Haut-Canada*, en 1863.

Réponse à une adresse,—Etat des dépenses relatives à l'inspection de la force volontaire par des officiers de l'armée régulière de Sa Majesté.

Réponse à une adresse,—Etat de présence des volontaires à l'exercice dans les derniers six mois.

Etat des cautionnements et garanties enregistrés du 13 août 1863, au 19 février 1864.

Réponse à une adresse,—Correspondance et pièces concernant la destitution de M. *Harston* et autres maîtres de poste du comté de *Northumberland*.

Réponse à une adresse,—Arpentage de terres publiques par MM. *D. Sinclair* et *J. L. P. O'Hanley*, Ecrs.

Réponse à une adresse,—Chemin des *Marais*.

Réponse à une adresse,—Allocation faite au township de *Callière* pour l'achat de grains de semence.

Réponse à une adresse,—Achat des dessins des inventions françaises de M. *Charles Lindsay*.

Réponse à une adresse,—Destitutions d'employés publics depuis le 25 mai 1862, et nominations nouvelles.

Réponse à une adresse,—Nombre de licences d'auberge délivrées en cette province, par les différentes municipalités, dans les années 1860, 1861 et 1862.

Réponse à une adresse,—Concessions gratuites de terres sur les chemins de colonisation.

Réponse à une adresse,—Reddition de comptes par M. *Thomas Robertson*, ancien procureur de comté de *Wentworth*, de toutes les recettes de péage sur le chemin macadamisé de *Dundas* et *Waterloo*.

Réponse à une adresse,—Noms des officiers du revenu et de l'accise dans le comté de *Hastings*.

Le tout respectueusement soumis.

J. S. SANBORN,

Président du comité du C. L.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de Son Excellence le gouverneur-général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

MONCK.

No. 24, 16 mars 1864. Le gouverneur-général transmet, pour l'information du Conseil Législatif, copie d'une dépêche du secrétaire-d'état pour les colonies, contenant la gracieuse réponse de Sa Majesté à l'adresse de félicitation du Conseil Législatif, sur la naissance d'un fils à Leurs Altesses Royales le Prince et de la Princesse de *Galles*.

Hôtel du gouvernement,  
Québec, 7 mai 1864.

Copie.  
Canada, No. 24.

DOWNING STREET,  
16 mars 1864.

MILORD,

J'ai eu l'honneur de recevoir la dépêche de Votre Seigneurie, No. 22, du 25 février, renfermant une adresse de félicitation du Conseil Législatif du *Canada* à Sa Majesté, sur la naissance d'un fils à Leurs Altesses Royales le Prince et la Princesse de *Galles*. Je vous prie d'informer le Conseil que j'ai déposé son adresse devant la Reine, et que Sa Majesté l'a reçue très-gracieusement.

Yi, etc.,  
(Signé,)

NEWCASTLE.

Vicomte Monck.

L'honorable M. *Currie* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte relatif aux convictions sommaires."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

L'honorable M. *McCrea* a proposé, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette chambre toutes correspondances, extraits d'ordres en conseil et écritures consignés soit dans les comptes ou documents publics, au sujet de la réserve de deux milles carrés sur la rivière *Sydenham*, ci-devant connue sous le nom de *Big Bear Creek*, dans le comté de *Lambton*, faite par la tribu sauvage des *Chippawas* sur la *Thames*, lors de la cession consentie par eux au gouvernement de cette province le 9 mars 1819 ; les dits documents devant constater si les dits Sauvages ont reçu quelque somme d'argent en paiement, et quel montant s'il en est, soit en principal ou intérêt, a été payé aux dits Sauvages pour cette réserve ; avec aussi copie du dit acte de cession du 9 mars 1819.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Sanborn*, il a été

Ordonné, qu'il soit nommé un comité spécial pour prendre en considération quelles mesures il conviendrait d'adopter afin d'attirer en cette province une forte immigration de colons ; le dit comité chargé de faire rapport sur le sujet, et composé des honorables messieurs *Sanborn*, *Shead*, *Foster*, *Read*, *Elzéar Duchesnay*, *Bureau* et du moteur.

L'honorable M. *Currie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Bureau*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une liste des personnes employées dans et pour le bureau du département des travaux publics les premiers jours de janvier 1844 et 1864, respectivement, ainsi que leurs appointements ; aussi, le montant brut des deniers dépensés pendant les années 1844 et 1863 sur les travaux publics ; et aussi, une liste des personnes qui ont été nommées à des emplois dans le bureau du département des travaux publics depuis le premier jour d'avril dernier, ainsi que leurs appointements respectifs.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte relatif aux enquêtes sur les naufrages,"

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte amendant l'acte de cotisation du *Haut-Canada*, 1864,"

Sur motion de l'honorable M. *McDonald*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du second rapport du comité-conjoint des impressions,

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte relatif au bornage des propriétés contiguës,"

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour accorder certains pouvoirs à l'association d'assurance contre l'incendie de *Beaver*,"

Sur motion de l'honorable M. *Blake*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender la loi relativement aux actions *qui tam*,"

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour protéger le bois sur pied et pour pourvoir à la revendication du bois illégalement coupé et enlevé,"

Sur motion de l'honorable M. *McDonald*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été *Ordonné*, qu'il soit déchargé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour régler l'inspection des peaux crues et du cuir,"

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il été

*Ordonné*, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du premier rapport du comité spécial nommé pour examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

L'honorable M. *Seymour* a proposé, secondé par l'honorable M. *Armand*,

Qu'il soit adopté.

Après débats,

La question de caucus étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Mackenzie (Lambton)* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Lundi, 9 mai 1864.

*Résolu*, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, informant leurs Honneurs que cette Chambre a ajouté les honorables MM. *Simpson* et *Chopais* au comité permanent des impressions, et pour agir comme membres du comité-conjoint des deux Chambres.

*Ordonné*, que M. *Mackenzie (Lambton)* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,

Greffier, A. L.

Et alors ils se sont retirés.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Crawford*,

La Chambre s'est ajournée.

---



---

 Mercredi, 11 Mai, 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                          |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Crawford,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Prud'homme,</i>       |
| <i>Alexander,</i>          | <i>Currie,</i>              | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Read,</i>             |
| <i>Allan,</i>              | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McCrea,</i>                | <i>Reesor,</i>           |
| <i>Armand,</i>             | <i>Dickson,</i>             | <i>McDonald,</i>              | <i>Ross,</i>             |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMaster,</i>              | <i>Ryan,</i>             |
| <i>Baby,</i>               | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>McMurrich,</i>             | <i>Sanborn,</i>          |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Flint,</i>               | <i>Malhiot,</i>               | <i>Seymour.</i>          |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Foster,</i>              | <i>Matheson,</i>              | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Gordon,</i>              | <i>Mills,</i>                 | <i>Simpson,</i>          |
| <i>Blake,</i>              | <i>Guévremont,</i>          | <i>Moore,</i>                 | <i>Smith,</i>            |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Hamilton (Inkerman),</i> | <i>Olivier,</i>               | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Panet,</i>                 | <i>Vidal,</i>            |
| <i>Campbell,</i>           | <i>Lacoste,</i>             | <i>Perry,</i>                 | <i>Wilson.</i>           |
| <i>Cormier,</i>            | <i>Leonard,</i>             | <i>Proulx,</i>                |                          |

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Allan* ; de la compagnie du chemin de fer et de navigation du Nord-Ouest ; des syndics de l'hôpital-général de *Toronto* ; et de la corporation de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)* ; de *Casimir S. Gzowski*, de la cité de *Toronto* ; et de *Thomas Galt*, de la dite cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Aikins* ; de *John Williams* et autres, du township de *Nassagaweya* ; de *Christopher Bellwood* et autres, de la division *Campbellville* des Fils de la Tempérance ; et de *Hugh McFee* et autres, du township de *Nelson*.

Par l'honorable M. *McMurrich* ; du conseil municipal du township de *Carrick*, dans le comté de *Bruce*.

Par l'honorable M. *Ryan* ; de *William H. Bréhaut*, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Leonard* ; de *Robert Waddell* et autres, de la cité de *London*.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* ; du révérend G. *Nadeau*, président, et autres, directeurs de la société d'agriculture du comté de *Rimouski*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; de *William Howard* et autres, de l'île *Amherst*.

L'honorable M. *McMurrich* a proposé, secondé par l'honorable M. *Sanborn*,  
Que la trente-septième règle de cette Chambre soit suspendue.

Sur quoi, l'honorable M. *McMurrich* a présenté une pétition de *Michael Fisher* et autres, du township de *Carrick*, dans le comté de *Bruce*, laquelle a été déposée sur la table.

L'honorable M. *Campbell* a présenté une pétition de *Thomas Galt*, écr., de la cité de *Toronto* ; demandant que les amendements proposés par l'honorable M. *McMurrich* et autres au bill pour venir en aide à la cité de *Hamilton* ne soient pas adoptés.

*Ordonné*, que la dite pétition soit maintenant lue.  
La dite pétition a été alors lue par le greffier.  
*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du révérend *Anson Green*, au nom de la conférence de l'Église méthodiste-wesléyenne en *Canada*; demandant une allocation permanente en faveur du collège *Victoria*.

De *Preserved Cooley* et autres, du township de *Beverley*; demandant que les anciennes lignes de division du dit township soient établies, et que nuls changements n'y soient faits; conformément à l'arpentage de *James McIntosh*, arpenteur provincial.

De *Charles Clarke* et autres, des villages d'*Elora* et *Fergus*; demandant un acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Fergus, Elora* et *Guelph*.

Du révérend *N. E. Ricard* et autres, de la paroisse de *St. Fulgence*; demandant que la dite paroisse soit érigée en une municipalité séparée sous le nom de "la municipalité de *St. Fulgence de Durham*."

De *J. Richard Thompson* et autres, membres de compagnies d'assurance mutuelle; demandant certains amendements à l'acte général concernant les compagnies d'assurance mutuelle, 22 *Victoria*, ch. 52.

De la corporation du township de *Caledon*; d'*Abraham Wilson* et autres, du village de *Spencerville*; de *James Sharp* et autres, du township de *Cavan*; de *Martin Kitchen* et autres, de *Dumfries* Sud; de *Daniel Wilson* et autres, du comté de *Welland*; de *J. H. Taylor* et autres, aussi du comté de *Welland*; de *William Muir* et autres, du township de *Scarborough*; d'*Andrew Fleming* et autres, du dit township de *Scarborough*; de *James McGibbon* et autres, du township de *Caledon*; de *George Robertson* et autres, de la division *Triumph* des Fils de la Tempérance; de *Donald McLaren* et autres, de la division *Cape Rich* des Fils de la Tempérance; du révérend *John Alexander* et autres, de la première Église baptiste de *Montréal*; de *William Smith* et autres, de la division *Rideau* des Fils de la Tempérance; de la division *Excelsior*, No. 276, des Fils de la Tempérance, de *Pelham*; d'*E. R. Jacques* et autres, de la division de *Highland Creek* des Fils de la Tempérance; de *James McClellan* et autres, de la division *Alton* des Fils de la Tempérance; d'*A. C. Leckie* et autres, de la division *Goulburn Star* des Fils de la Tempérance; de *John Madden* et autres, de *Valleyfield*, dans la paroisse de *Ste. Cécile*; du révérend *Fredrick Burt* et autres, du village de *Huntingdon*; d'*Alexander Fraser* et autres, de la *Pointe St. Charles*; du révérend *William Darrach* et autres, aussi de la *Pointe St. Charles*; de *William Holiday* et autres, de *Montréal*; de *John Dougall* et autres, aussi de *Montréal*; de *William Reid* et autres, du même lieu; du révérend *W. Taylor* et autres, de *Montréal* susdit; et de *J. W. Howes* et autres, de l'école du dimanche de l'église de *Zion, Montréal*; demandant séparément que "l'acte de tempérance de 1863" devienne loi.

De *John McNish* et autres, du township d'*Elizabethtown*; et de *Colin McKerchar* et autres, du township de *Charlottenburgh*; demandant séparément une loi prohibitive des liqueurs.

De *Stirling Dupree Payne*, ci-devant un des citoyens des *Etats-Unis d'Amérique* et résidant maintenant à *Montréal*; demandant un acte pour le naturaliser sujet de Sa Très-Gracieuse Majesté.

De *Nelson Boomhower* et autres, du township de *Kennebec*; demandant que le dit township soit séparé de *Frontenac* et annexé à *Lennox* et *Addington*.

De la corporation de la ville de *Chatham* ; demandant un acte pour accorder aux magistrats de police dans les villes et cités le pouvoir de connaître de certaines offenses, au lieu de les renvoyer aux cours supérieures.

De *J. B. Rolleston* et autres ; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie pour l'exploitation des mines de *Massawippi*."

Trois pétitions du conseil municipal du comté de *Compton* ; demandant certains amendements aux lois relatives aux élections municipales, à la vente des liqueurs enivrantes et au soutien des pauvres dans chaque municipalité ;

Aussi, demandant que nuls deniers publics ne soient employés à l'ouverture de chemins à moins que ce ne soit à la requête des conseils de comtés ;

Et aussi, demandant certains amendements à la loi d'agriculture du *Bas-Canada*.

Et de *William Berczy* et autres, de *Daillebout* ; demandant un acte pour les autoriser à vendre certains immeubles de feu *Dame Louise Amélie Panet*, épouse de *William Berczy*, écuier.

L'honorable *M. Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dixième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,

11 mai 1864.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dixième rapport comme suit :

Votre comité a examiné la pétition de la compagnie du chemin de fer d'*Erie* et *Niagara*, demandant des amendements à son acte d'incorporation, de manière à pouvoir prolonger sa ligne de chemin de fer aux endroits mentionnés dans la dite pétition, et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant.

Votre comité a aussi examiné les pétitions de *A. P. Ball* et autres, demandant à être incorporés sous le nom de la Compagnie pour l'exploitation des mines d'*Hulifax* ; et de *A. Shurtleff* et autres, demandant à être incorporés sous le nom de la Compagnie pour l'exploitation des mines d'*Yamaska*, et a trouvé qu'il n'en a pas été donné d'avis ; mais il recommande, néanmoins, la suspension de la 53<sup>e</sup> règle, en autant qu'il pourra, comme comité des bills privés, pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

Quant à la pétition de la corporation du village de *Caledonia*, demandant un acte pour autoriser la dite corporation à émettre des débetures pour le rachat de celles déjà émises, dans le but d'effectuer un certain arrangement entre la dite corporation et les porteurs de débetures d'icelle, votre comité a trouvé qu'il n'en a pas été donné d'avis ; mais en autant que divers porteurs de débetures de la dite corporation ont consenti au dit arrangement, votre comité est d'opinion que la publication d'un avis n'est pas nécessaire relativement aux débetures auxquelles il est fait allusion dans la dite pétition, auxquelles débetures votre comité, comme comité des bills privés, restreindra la mesure.

Le tout respectueusement soumis.

A. J. FERGUSSON BLAIR,  
Président.

L'honorable *M. Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser le titulaire et les syndics de "l'église *St. James*, dans le village de *Carleton Place*, à louer certaines minières qui se "trouvent sur des terrains appartenant à la dite église," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement étant alors lu deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

L'honorable M. *Alexander* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *McDonald*,

De retrancher tous les mots après " soit " dans la dite motion, et d'insérer :  
" maintenant renvoyé à un comité général."

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour autoriser le lord évêque du diocèse " d'Ontario et le recteur de *Kingston* de disposer du terrain d'école de la rue de la *Reine*, dans la cité de *Kingston*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour interpréter et amender la section quarante-et-une du chapitre vingt-quatre " des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, relatif à l'arrestation et à l'emprisonnement " pour dette," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements étant alors lus deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Currie*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte " pour amender l'acte concernant la cour des sessions générales trimestrielles de la paix," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. *Currie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dickson*,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après un court débat,

La question de concours étant mise sur icelle, elle a été résolue dans l'affirmative, et Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *McCrea* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour étendre la juridiction des magistrats de police dans les villes du *Haut-Canada*." Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte qui permet aux compagnies pour l'exploitation des mines d'obtenir une charte d'incorporation," tel qu'amendé par le comité des ordres permanents et des bills privés,

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit amendé de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit lu une troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu une troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte concernant les formules abrégées de mortgages dans le *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération du bill intitulé : " Acte pour reconstituer la dette en débetures de la cité de *Hamilton* et en faciliter le règlement," tel qu'il est proposé par le comité des ordres permanents et des bills privés de l'amender.

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ross*, les amendements du dit comité ont été amendés comme suit :

Clause J, ligne 2.—Retranchez depuis " jusqu'au " jusqu'à " et " dans la troisième ligne, et insérez : " trente-unième jour de mars mil huit cent soixante-et-quatre."

Ensuite, l'amendement suivant a été fait au bill :

Page 3, ligne 48.—Retranchez " elles," et insérez : " deniers perçus."

L'honorable M. *McMurrich* a proposé, secondé par l'honorable M. *Currie*, Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement, afin de l'amender de nouveau comme suit :

L'intérêt payable sur telles débetures sera payable semi-annuellement aux lieux y mentionnés et sur les coupons y annexés, et sera au taux de trois pour cent par an, pour et durant cinq années à compter du premier d'avril 1864 ; au taux de quatre pour cent pour et durant cinq années à compter du premier d'avril 1869 ; au taux de cinq pour cent pour et durant cinq années à compter du premier d'avril 1874 ; et de sept pour cent pour et durant trente années à compter du premier d'avril 1879, donnant six pour cent (terme

moyen) par année sur le capital. Le premier paiement semi-annuel de l'intérêt sera payable le premier jour d'octobre 1864.

Après un long débat,

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été

*Ordonné*, que les débats sur la dite motion soient remis à demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Alley*n et autres, comme suit :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Lundi, 9 mai 1864.

*Résolu*, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a ajouté les honorables MM. le procureur-général *J. A. Macdonald* et *McGee* au comité spécial pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en autant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres du comité-conjoint des deux Chambres sur la bibliothèque.

*Ordonné*, que l'honorable M. *Alley*n porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,

Greffier, A. L.

Et alors ils se sont retirés.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Mills*, La Chambre s'est ajournée.

## Jeudi, 12 Mai 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                          |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Currie,</i>              | <i>Leslie,</i>                | <i>Prud'homme,</i>       |
| <i>Alexander,</i>          | <i>De La Terrère,</i>       | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Road,</i>             |
| <i>Allan,</i>              | <i>Dickson,</i>             | <i>McCrea,</i>                | <i>Reesor,</i>           |
| <i>Armand,</i>             | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McDonald,</i>              | <i>Ross,</i>             |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>McMaster,</i>              | <i>Ryan,</i>             |
| <i>Baby,</i>               | <i>Ferrier,</i>             | <i>McMurrich,</i>             | <i>Sanborn,</i>          |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Flint,</i>               | <i>Malhiot,</i>               | <i>Seymour.</i>          |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Foster,</i>              | <i>Matheson,</i>              | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Gordon,</i>              | <i>Mills,</i>                 | <i>Simpson,</i>          |
| <i>Blake,</i>              | <i>Guvremont,</i>           | <i>Moore,</i>                 | <i>Skead,</i>            |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Hamilton (Inkerman,)</i> | <i>Olivier,</i>               | <i>Smith,</i>            |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Hamilton (Kingston,)</i> | <i>Panet,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Campbell,</i>           | <i>Lacoste,</i>             | <i>Perry,</i>                 | <i>Vidal,</i>            |
| <i>Cormier,</i>            | <i>Leonard,</i>             | <i>Proulx,</i>                | <i>Wilson.</i>           |
| <i>Crawford,</i>           |                             |                               |                          |

## PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de *John Barr* et autres, du *Lac des Deux-Montagnes*.

Par l'honorable M. *Crawford* ; de *Robert Kennedy* et autres, de la ville de *Prescott*.

Par l'honorable M. *Ryan* ; de *Thomas B. Anderson*, de la cité de *Montréal* ; et de *William Molson* et autres, propriétaires francs-tenanciers dans la dite cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Fergusson Blair* ; de *W. H. Lowes* et autres, du township de *Maryborough*.

Par l'honorable M. *Bureau* ; de *Médard Déland* et autres, propriétaires de terres le long du chemin de fer de *Champlain* et *St. Laurent*.

Par l'honorable M. *Hamilton (Inkerman)* ; de *James Ferrier* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Shead* ; de la corporation du comté de *Carlton*.

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau* ; de la corporation de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Cormier* ; du révérend *A. O. Pélisson* et autres, du township de *Wolfestown*, comté de *Wolfe*.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* ; de *Napoléon Bolduc* et autres, du township de *Brandon*, dans le comté de *Berthier*.

Par l'honorable M. *Fergusson Blair* ; de *David Foote* et autres, d'*Elora*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; de *Thomas Galt*, de la cité de *Toronto*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *John Stevenson* et autres, du village de *Napanee* ; du révérend *Alexander Sim* et autres, de *St. André*, dans le comté d'*Argenteuil* ; et de *John Soules* et autres, de la division *Queensville* des Fils de la Tempérance ; demandant séparément que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

De *Francis Clarke* et autres, de *Belleville* ; demandant que le bill concernant la vente d'immeubles dépendant de la succession de feu *Charles L. Herchmer* ne devienne pas loi.

*D. Jane S. O'Reilly* et autres, de la cité de *Hamilton* ; demandant à être incorporés sous le nom de "Ecole industrielle pour les enfants de la cité de *Hamilton*."

De *W. A. Scott* et autres ; demandant à être incorporés sous le nom "de "La compagnie pour améliorer la rivière *Mussassaga*."

De la corporation de la cité de *Québec* ; demandant un acte pour l'autoriser à émettre des débentures afin d'acquitter le coût de certaines améliorations y mentionnées.

Et du conseil municipal de la paroisse de *St. Jean*, district d'*Iberville* ; demandant certains amendements au chapitre 31 des statuts refondus pour le *Bas-Canada*.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son onzième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,

12 mai 1864.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son onzième rapport, comme suit :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant dans chaque cas, savoir :—De *Charles Clark* et autres, des villages d'*Elora* et *Fergus*, demandant un acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Fergus*, *Elora* et *Guelph*; et du révérend *N. E. Ricard* et autres, demandant l'érection de la paroisse de *St. Fulgence* en une municipalité séparée.

Votre comité a aussi examiné la pétition de *G. B. Rolleston* et autres, demandant à être incorporés sous le nom de la Compagnie pour l'exploitation des mines de *Massawippi*, et a trouvé que l'avis a été donné dans la *Gazette Officielle* mais non dans un papier de la localité; votre comité recommande, néanmoins, la suspension de la 53<sup>e</sup> règle, en autant qu'il pourra, comme comité des bills privés, pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

La pétition de *Sterling Dupree Payne*, de la cité de *Montréal*, demandant un acte de naturalisation, n'est pas de nature à requérir de publication d'avis.

Le tout respectueusement soumis,

A. J. FERGUSSON BLAIR,  
Président.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour autoriser *Maria Murney*, exécutrice testamentaire, à vendre certaines portions des immeubles dépendant de la succession de feu l'honorable *Edmund Murney*, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie provinciale " de transport," (responsabilité limitée), a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Olivier*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *Bureau* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte relatif aux " convictions sommaires en vertu de réglemens municipaux dans le *Bas-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité permanent sur les banques et le commerce, auquel a été de nouveau renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender la charte de la banque des townships de l'Est," a fait rapport qu'il avait examiné de nouveau le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans autre amendement.

Les amendements rapportés par le dit comité, le seize mars dernier, étant alors lus une seconde fois, et la question de concours mise sur iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. *Aikins* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte municipal du *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre les débats ajournés sur la motion de l'honorable M. *McMurrich* pour renvoyer le bill intitulé : " Acte pour reconstituer la dette en débiteurs de la cité de *Hamilton* et en faciliter le règlement," à un comité général, aux fins d'amender de nouveau le dit bill comme suit :

" L'intérêt sur ces débiteurs sera payable semi-annuellement aux endroits indiqués en icelles et dans les coupons y attachés, et sera au taux de trois pour cent par an, pendant cinq ans, du 1er jour d'avril 1864 ; de quatre pour cent, pendant cinq ans, du 1er jour d'avril 1869 ; de cinq pour cent, pendant cinq ans, du 1er jour d'avril 1874 ; et de sept pour cent, pendant trente ans, du 1er jour d'avril 1879, faisant, en moyenne, six pour cent sur le tout. Le premier paiement semi-annuel de l'intérêt sera payable le premier jour d'octobre 1864."

L'honorable M. *McMurrich* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que la Chambre se forme en comité général sur le dit bill.

Objection étant faite à icelle,

Après un long débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée ; et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

#### CONTENTS :

##### Les Honorables Messieurs

|                   |                               |                   |                     |
|-------------------|-------------------------------|-------------------|---------------------|
| <i>Aikins,</i>    | <i>Flint,</i>                 | <i>McMaster,</i>  | <i>Olivier,</i>     |
| <i>Armstrong,</i> | <i>Leonard,</i>               | <i>McMurrich,</i> | <i>Proulx,</i>      |
| <i>Blake,</i>     | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Malhiot,</i>   | <i>Ryan,</i>        |
| <i>Cormier,</i>   | <i>McCrea,</i>                | <i>Moore,</i>     | <i>Sanborn.—17.</i> |
| <i>Currie,</i>    |                               |                   |                     |

#### NON-CONTENTS :

##### Les Honorables Messieurs

|                          |                             |                    |                          |
|--------------------------|-----------------------------|--------------------|--------------------------|
| <i>Alexander,</i>        | <i>De La Terrière,</i>      | <i>Lacoste,</i>    | <i>Ross,</i>             |
| <i>Allan,</i>            | <i>Dickson,</i>             | <i>Leslie,</i>     | <i>Seymour,</i>          |
| <i>Armand,</i>           | <i>Duchesnay, A. J.</i>     | <i>Matheson,</i>   | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Baby,</i>             | <i>Ferrier,</i>             | <i>Mills,</i>      | <i>Simpson,</i>          |
| <i>Bennett,</i>          | <i>Foster,</i>              | <i>Panet,</i>      | <i>Skead,</i>            |
| <i>Blair, Fergusson,</i> | <i>Gordon,</i>              | <i>Perry,</i>      | <i>Smith,</i>            |
| <i>Bureau,</i>           | <i>Guéremont,</i>           | <i>Prud'homme,</i> | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Burnham,</i>          | <i>Hamilton (Inkerman),</i> | <i>Read,</i>       | <i>Vidal,</i>            |
| <i>Campbell,</i>         | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Reesor,</i>     | <i>Wilson.—37.</i>       |
| <i>Crawford,</i>         |                             |                    |                          |

Ainsi elle a passé dans la négative.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Bennett*, l'amendement suivant a été fait aux amendements du comité des ordres permanents et des bills privés au dit bill :

Clause C, ligne 4.—Retranchez depuis "Coupons" jusqu'à la fin de la Clause.

Alors, l'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Abjection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours étant mise sur icelle, la Chambre s'est divisée; et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

|                          |                             |                  |                          |
|--------------------------|-----------------------------|------------------|--------------------------|
| <i>Alexander,</i>        | <i>De la Terrière,</i>      | <i>Lacoste,</i>  | <i>Seymour,</i>          |
| <i>Allan,</i>            | <i>Dichson,</i>             | <i>Leslie,</i>   | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Armand,</i>           | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>Matheson,</i> | <i>Simpson,</i>          |
| <i>Baby,</i>             | <i>Ferrier,</i>             | <i>Mills,</i>    | <i>Skead,</i>            |
| <i>Blair, Fergusson,</i> | <i>Foster,</i>              | <i>Panet,</i>    | <i>Smith,</i>            |
| <i>Bureau,</i>           | <i>Gordon,</i>              | <i>Perry,</i>    | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Burnham,</i>          | <i>Guévremont,</i>          | <i>Read,</i>     | <i>Vidal,</i>            |
| <i>Campbell,</i>         | <i>Hamilton (Inkerman),</i> | <i>Reesor,</i>   | <i>Wilson.—35.</i>       |
| <i>Crawford,</i>         | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Ross,</i>     |                          |

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

|                   |                               |                   |                     |
|-------------------|-------------------------------|-------------------|---------------------|
| <i>Aikins,</i>    | <i>Cormier,</i>               | <i>Mc Crea,</i>   | <i>Olivier,</i>     |
| <i>Armstrong,</i> | <i>Currie,</i>                | <i>McMaster,</i>  | <i>Proulx,</i>      |
| <i>Bennett,</i>   | <i>Flint,</i>                 | <i>McMurrich,</i> | <i>Ryan,</i>        |
| <i>Blake,</i>     | <i>Leonard,</i>               | <i>Malhiot,</i>   | <i>Sanborn.—17.</i> |
|                   | <i>Letellier de St. Just,</i> |                   |                     |

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Rose* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE,  
Jeudi, 12 mai 1864.

*Résolu*, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de permettre à l'honorable *James Skead*, l'un de leurs membres, de comparaître et rendre témoignage devant le comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant de l'illégalité de l'élection pour le comté de *Russell*.

*Ordonné*, que l'honorable M. *Rose* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY,  
Greffier A. L.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau et informés, que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messager.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Bennett*, il a été

*Résolu*, qu'il soit permis à l'honorable M. *Skead* de comparaître et rendre témoignage, s'il le juge à propos, devant le comité spécial de l'Assemblée Législative, tel que le demande la dite Chambre par son message reçu ce jour.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif permet à l'honorable M. *Skead* de compa-

raffre et rendre témoignage devant le comité spécial de la dite Chambre nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant de l'élection et rapport irréguliers pour le comté de *Russell*, s'il le juge à propos.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte relatif aux enquêtes sur les " naufrages," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Campbell*, *Fergusson Blair*, *Ryan*, *Ferrier* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte amendant " l'acte de cotisation du *Haut-Canada*, 1864,"

L'honorable M. *McDonald* a proposé, secondé par l'honorable M. *Reesor*,  
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après un court débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *McDonald*, *Campbell*, *Fergusson Blair*, *Ross*, *McCrea*, *Currie*, *Seymour*, *Vidal*, *Burnham* et *Reesor*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du second rapport du comité-conjoint des impressions de la législature, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

L'honorable M. *Sanborn* a proposé, secondé par l'honorable M. *Simpson*,

Que le dit rapport soit adopté.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte relatif au " bornage des propriétés contiguës,"

L'honorable M. *Sanborn* a proposé, secondé par l'honorable M. *Simpson*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été Ordonné, que les débats sur la dite motion soient ajournés à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Bealeau*,

La Chambre s'est ajournée.

## Vendredi, 13 Mai 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                           |                             |                               |                         |
|---------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Aikins,</i>            | <i>Crawford,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Prud'homme,</i>      |
| <i>Alexander,</i>         | <i>Currie,</i>              | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Read,</i>            |
| <i>Allan,</i>             | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McCrea,</i>                | <i>Reesor,</i>          |
| <i>Archambault,</i>       | <i>Dickson,</i>             | <i>McDonald,</i>              | <i>Ross,</i>            |
| <i>Armand,</i>            | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMaster,</i>              | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Armstrong,</i>         | <i>Duchesnay E. H. J.,</i>  | <i>McMurrich,</i>             | <i>Sanborn,</i>         |
| <i>Baby,</i>              | <i>Ferrier,</i>             | <i>Malhiot,</i>               | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Belleau, Sir N. F.</i> | <i>Flint,</i>               | <i>Matheson,</i>              | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Bennett,</i>           | <i>Foster,</i>              | <i>Mills,</i>                 | <i>Simpson,</i>         |
| <i>Blair, Fergusson,</i>  | <i>Gordon,</i>              | <i>Moore,</i>                 | <i>Skead,</i>           |
| <i>Blake,</i>             | <i>Guévremont,</i>          | <i>Olivier,</i>               | <i>Smith,</i>           |
| <i>Bureau,</i>            | <i>Hamilton (Inkerman),</i> | <i>Panet,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Burnham,</i>           | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Perry,</i>                 | <i>Vidal,</i>           |
| <i>Campbell,</i>          | <i>Lacoste,</i>             | <i>Proulx,</i>                | <i>Wilson.</i>          |
| <i>Cormier,</i>           | <i>Leonard,</i>             |                               |                         |

## PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Aikins* ; du révérend *John Garner* et autres, de l'Eglise primitive méthodiste.

Par l'honorable M. *Cormier* ; de *Thomas Baker*, le président, et autres, directeurs de la société d'agriculture No. 1 du comté de *Lotbinière*.

Par l'honorable M. *Currie* ; du conseil municipal du comté de *Haldimand* ; et de la division *St. Catharines*, No. 72, des Fils de la Tempérance du *Canada Ouest*.

Par l'honorable M. *Flint* ; de la corporation du village de *Napanee*, dans le comté de *Lennox* et *Addington*.

Par l'honorable M. *Ryan* ; de la chambre de commerce de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* ; de *Herm. Boucher* et autres, du township de *Bégon*, dans le comté de *Témiscouata* ; et de *Benj. Dionne* et autres, de la paroisse de *St. George de Kalcouna*, dans le dit comté de *Témiscouata*.

Par l'honorable M. *Hamilton (Inkerman)* ; de la compagnie du pont du *Haut* et du *Bas-Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la compagnie du chemin de fer et de navigation du Nord-Ouest ; demandant un acte pour prolonger le délai fixé pour que la dite compagnie commence ses opérations.

Des syndics de l'hôpital-général de *Toronto* ; demandant que l'allocation annuelle faite au dit hôpital soit augmentée.

De la corporation de la cité de *Toronto* ; demandant qu'aucunes mesures ne soient prises pour changer l'acte qui autorise la construction de l'esplanade de la dite cité.

De *Casimir S. Gzowski*, de la cité de *Toronto* ; et de *Thomas Galt*, du même lieu ; demandant séparément que le bill pour étendre à cette province les lettres patentes accordées à *Henry Bessemer* pour améliorations dans la manufacture du fer malléable ou de l'acier, ne devienne pas loi.

De *John Williams* et autres, du township de *Nassagaueya* ; de *Christopher Bellwood* et autres, de la division *Campbellville* des Fils de la Tempérance ; de *Hugh McFee* et autres, du township de *Nelson* ; et de *Robert Waddell* et autres, de la cité de *London* ; demandant séparément que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

Du conseil municipal du township de *Carrick* ; et de *Michael Fisher* et autres, du dit township de *Carrick* ; demandant séparément que l'acte pour soumettre à l'élection le choix du chef-lieu du comté de *Bruce* ne devienne pas loi.

De *William H. Bréhaut*, de la cité de *Montréal* ; demandant redressement du dommage qui lui a été causé.

Du révérend *G. Nadeau*, le président, et autres, directeurs de la société d'agriculture du comté de *Rimouski* ; demandant que les exhibitions agricoles du *Bas-Canada* soient tenues alternativement à certains endroits mentionnés en leur pétition.

Et de *William Howard* et autres, de l'île *Amherst* ; demandant que la dite île soit détachée du comté de *Lennox* et *Addington* et annexée au comté de *Frontenac*.

L'honorable *M. Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son douzième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

#### BUREAU DES BILLS PRIVÉS,

13 mai 1864.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son douzième rapport comme suit :

Votre comité a examiné la pétition de la corporation de la cité de *Québec*, demandant un acte pour autoriser la dite corporation à émettre des débentures à un certain montant pour rencontrer les dépenses devant être encourues par suite de l'amélioration des portes de la cité, et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant.

Votre comité a aussi examiné la pétition de *W. A. Scott* et autres, demandant à être incorporés sous le nom de la compagnie pour l'amélioration de la rivière *Mussassaqa*, et a trouvé que l'avis n'était pas suffisant, en autant que les deux mois d'avis requis par la règle ne sont pas encore expirés ; mais votre comité recommande, néanmoins, la suspension de la 53<sup>e</sup> règle, en autant qu'il pourra, comme comité des bills privés, pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

La pétition de *Jane S. O'Reilly* et autres, de la cité de *Hamilton*, demandant un acte d'incorporation sous le nom d'École d'industrie pour les enfants de la cité de *Hamilton*, n'est pas de nature à requérir de publication d'avis.

Le tout respectueusement soumis.

A. J. FERGISSON BLAIR,  
Président.

L'honorable *M. Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender les actes relatifs à la corporation de la cité de *Montréal* et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte relatif aux mines d'or."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Reesor* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender le cent vingt-huitième chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*."

Le bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité permanent sur les banques et le commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la Banque Britannique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant alors lus deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a présenté à la Chambre la réponse à l'adresse, en date du 16 mars 1864, à Son Excellence le gouverneur-général, pour prier Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre une copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et les autorités municipales ou de simples particuliers, au sujet de l'emplacement du palais de justice du district de *Richelieu*, ou concernant toutes poursuites, actions ou pétitions relatives à quelque portion de cette propriété, ainsi que tous les titres passés en faveur du gouvernement ou du commissaire des travaux publics pour le terrain, depuis l'érection du district de *Richelieu*.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour autoriser un nouvel arpentage de partie du township de *Portland*, dans le comté de *Frontenac*."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi le 30 mai prochain.

L'honorable M. *Flint* a proposé, secondé par l'honorable M. *Leonard*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le ministre des finances et le percepteur du port de *Belleville*, au sujet du déplacement de *Philip J. Roblin*, qui a été envoyé de *Shanonville* au dépôt du chemin de fer à *Belleville*.

Aussi, copie de la correspondance relative au déplacement de M. *Begamish*, qui a été envoyé de l'île *Woolf* à *Belleville* et de là à *Shanonville*.

Aussi, copie de l'ordre du ministre des finances qui abolit la charge d'un officier à *Shanonville*, démet M. *Roblin* transféré à *Belleville*, et maintient M. *Beamish*, qui était employé à *Shanonville*; ainsi que copie du rapport de l'inspecteur et de toute la correspondance échangée entre M. *Roblin* et le département, depuis le 1er d'août 1863, sur ce sujet.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de la 20e Victoria, chapitre 226, pour étendre à la province du Canada le brevet d'invention accordé à *Henry Bessemer* pour divers perfectionnements qu'il a inventés ou découverts dans la manufacture du fer malléable ou en barre et de l'acier,"

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrier*,

Qu'il soit remis à mardi prochain.

Après débats,

La question de concours était mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour interpréter et amender la section quarante-et-une du chapitre vingt-quatre des statuts refondus pour le Haut-Canada, relatif à l'arrestation et à l'emprisonnement pour dette," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la charte de la banque des townships de l'Est," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour régler l'inspection des cuirs et peaux crucs,"

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belbeu*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender la loi du Bas-Canada quant à l'exécution des testaments suivant la formule anglaise,"

Sur motion de l'honorable M. *Nanborn*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte relatif aux convictions sommaires,"

L'honorable M. *Currie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dickson*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Currie, McCreca, Bureau, Sir N. F. Belleau, Sanborn, et Dickson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour étendre la juridiction des magistrats de police dans les villes du *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *McCreca, Currie, Dickson et Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération du bill intitulé : " Acte pour autoriser *Maria Murney*, exécutrice testamentaire, à vendre certaines portions des immeubles dépendant de la succession de feu l'honorable *Edmund Murney* et pour d'autres fins," tel qu'amendé par le comité des ordres permanents et des bills privés, et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie provinciale de transport (responsabilité limitée)," tel qu'amendé par le comité des ordres permanents et des bills privés, et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

L'honorable *Sir N. F. Belleau* a alors proposé, secondé par l'honorable M. *McCreca*,

Que le dit bill soit amendé de nouveau comme suit :

Page 1, ligne 39.—Après " chacune " insérez : " La dite compagnie pourra ouvrir des livres de souscription aux temps et lieux qu'elle jugera à propos, et toute personne pourra souscrire et posséder tel nombre d'actions dans le capital de la dite compagnie que bon lui semblera, et elle devra verser dix pour cent sur ces actions lors de la souscription, et le reste sera payable en tel autre ou en tels autres temps qu'indiquera la majorité des directeurs qui seront élus subséquemment par les actionnaires ; et si, après avis, un actionnaire refuse ou néglige de faire quelque versement dû sur l'action ou les actions qu'il possède, telle action ou telles actions seront ou pourront être forfeites, à l'option des directeurs, avec le montant payé sur icelles, et les directeurs pourront disposer de telle action ou telles actions forfeites de la manière qu'il leur plaira.

" Dès qu'il aura été souscrit quatre cents actions sur les livres ainsi ouverts, et qu'il aura été payé dix pour cent sur icelles ou un équivalent, il sera loisible aux directeurs provisoires de convoquer une assemblée des souscripteurs du dit capital, dans le but de procéder à l'élection de cinq directeurs, et les directeurs choisis à cette assemblée rempliront leur charge jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus."

Page 2, ligne 19.—Après " compagnie " insérez : " Et nul ne sera éligible à la charge de directeur à moins de posséder quarante actions sociales."

Page 3, ligne 5.—Après " délibérations " insérez : " On tiendra un registre sur lequel on inscrira le nom, l'état et la résidence de chaque actionnaire, ainsi que le nombre d'actions possédées par lui, en mentionnant s'il possède ces actions en considération du transport fait à la compagnie de bateaux-à-vapeur, barges ou bâtiments à voiles, ou de quelque intérêt dans un bateau-à-vapeur, barge ou bâtiment à voile, et, en ce cas, s'il s'agit de créances hypothécaires ou privilégiées sur le dit bateau-à-vapeur, barge ou bâtiment à voiles respectif ; et chaque actionnaire aura droit de se faire remettre un certificat déclarant le nombre d'actions qu'il possède, et si ce sont des créances hypothécaires ou privilégiées assujetties aux restrictions mentionnées ci-après, le fait sera déclaré dans le dit certificat."

Page 3, ligne 43.—Après " compagnie " insérez : " Pourvu toutefois que rien dans le présent acte ne porte en aucune manière atteinte aux droits et aux réclamations des tiers relativement aux dites barges, remorqueurs à vapeur ou bâtiments à voiles au autre propriété."

La question de concours étant mise sur les nouveaux amendements, elle a été résolue dans l'affirmative, et  
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte municipal du *Haut-Canada*,"  
Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre, la Chambre a repris les débats ajournés sur la motion de l'honorable M. *Sanborn*, savoir:  
Que le bill intitulé: "Acte relatif au bornage des propriétés contigües," soit maintenant lu la seconde fois.

Après un nouveau long débat,

La question de concours étant mise sur icelle, la Chambre s'est divisée; et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

|                          |                               |                   |                   |
|--------------------------|-------------------------------|-------------------|-------------------|
| <i>Aikins,</i>           | <i>Leonard,</i>               | <i>McMaster,</i>  | <i>Sanborn,</i>   |
| <i>Blair, Fergusson,</i> | <i>Leslie,</i>                | <i>McMurrich,</i> | <i>Simpson,</i>   |
| <i>Blake,</i>            | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Moore,</i>     | <i>Sleed,</i>     |
| <i>Currie,</i>           | <i>McCrea,</i>                | <i>Reesor,</i>    | <i>Vidal.—18.</i> |
| <i>Flint,</i>            | <i>McDonald,</i>              |                   |                   |

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                  |                             |
|----------------------------|-----------------------------|------------------|-----------------------------|
| <i>Allan,</i>              | <i>Campbell,</i>            | <i>Gordon,</i>   | <i>Ross,</i>                |
| <i>Archambault,</i>        | <i>Cormier,</i>             | <i>Lacoste,</i>  | <i>Ryan,</i>                |
| <i>Armand,</i>             | <i>Crawford,</i>            | <i>Matheson,</i> | <i>Shaw,</i>                |
| <i>Baby,</i>               | <i>De La Terrière,</i>      | <i>Perry,</i>    | <i>Smith,</i>               |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>Proulx,</i>   | <i>Taché, Sir E. P.—22.</i> |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> |                  |                             |

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Gordon*,  
La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 16 Mai 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                         |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Campbell,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Reesor,</i>          |
| <i>Alexander,</i>          | <i>Crawford,</i>            | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Renaud,</i>          |
| <i>Allan,</i>              | <i>Currie,</i>              | <i>McCrea,</i>                | <i>Ross,</i>            |
| <i>Archambault,</i>        | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McDonald,</i>              | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Armand,</i>             | <i>Dickson,</i>             | <i>McMaster,</i>              | <i>Sanborn,</i>         |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMurrich,</i>             | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Baby,</i>               | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Matheson,</i>              | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Ferrier,</i>             | <i>Mills,</i>                 | <i>Simpson,</i>         |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Flint,</i>               | <i>Moore,</i>                 | <i>Shead,</i>           |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Gordon,</i>              | <i>Panet,</i>                 | <i>Smith,</i>           |
| <i>Blake,</i>              | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Perry,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Lacoste,</i>             | <i>Proulx,</i>                | <i>Vidal.</i>           |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Leonard,</i>             | <i>Read,</i>                  |                         |

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Sanborn* ; deux pétitions de *Willis Russell* et d'*O. A. Russell*, de cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Archambault* ; du conseil municipal du township de *Chertsey*.

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau* ; trois pétitions de la corporation de la cité de *Québec* ; et de *Thomas Kennedy Ramsay*, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Ryan* ; de Sa Grandeur l'évêque catholique romain de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Currie* ; de *James Benning*, de la cité de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *John Barr* et autres, du lac des *Deux-Montagnes* ; demandant que les mesures relatives au paiement des taxes pour les écoles dans le *Haut-Canada*, où les dessidents composent la minorité, soient aussi applicables au *Bas-Canada*.

De *Robert Kennedy* et autres, de la ville de *Prescott* ; demandant que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

De *Thomas B. Anderson*, de la cité de *Montréal* ; demandant un acte pour confirmer certaines ventes et cessions faites en vertu du testament de feu *John Gray*, en son vivant de *Ste. Catherine*.

De *William Molson* et autres, propriétaires et francs-tenanciers de la cité de *Montréal* ; demandant certains amendements au bill maintenant devant la Chambre pour amender les actes d'incorporation de la dite cité.

De *W. H. Loves* et autres, d<sup>e</sup> township de *Maryborough*; et de *David Foote* et autres, d<sup>e</sup> *Elora*; demandant séparément un acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer d<sup>e</sup> *Fergus, Elora et Guelph*.

De *Médard Déland* et autres, propriétaires de terres sur la ligne du chemin de fer de *Champlain* et de *St. Laurent*; demandant certains amendements au 66<sup>e</sup> chapitre des statuts refondus du *Canada*.

De *James Muir* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie pour l'exploration des mines d'or de l'*Atlas*."

De la corporation du comté de *Carleton*; demandant l'abrogation du chapitre 121 des statuts refondus du *Canada*.

De la corporation de la cité de *Québec*; demandant que les actes relatifs à la corporation de la cité de *Québec*, ceux relatifs à l'aqueduc et ceux relatifs à la cour du recorder de la dite cité soient refondus.

Du révérend *A. O. Félixson* et autres, du township de *Wolfestown*, dans le comté de *Wolfe*; demandant une allocation pour ouvrir un certain chemin.

De *Napoléon Bolduc* et autres, du township de *Brandon*, dans le comté de *Berthier*; demandant que le bill pour ériger la paroisse de *St. Gabriel de Brandon* en une municipalité séparée ne devienne pas loi, à moins que certains amendements mentionnés en la dite pétition ne soient faits au dit bill.

Et de *Thomas Galt* et autres, de la cité de *Toronto*; demandant que les amendements proposés au bill pour venir en aide à la cité de *Hamilton*, qui tendent à réduire le taux de l'intérêt, ne soient pas adoptés.

L'honorable *M. Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son treizième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,  
16 mai 1864.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son treizième rapport comme suit :

Votre comité a examiné la pétition de *William Howard* et autres, de l'île *Amherst*, demandant que la dite île soit détachée du comté de *Lennox et Addington* et annexée au comté de *Frontenac*, et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la Compagnie de navigation et de chemin de fer du *Nord-Ouest*, demandant que le délai fixé pour la construction du dit chemin de fer et le commencement des opérations de la dite compagnie soit prolongé, et a trouvé que l'avis ne fait pas mention de la nature des amendements demandés, lequel avis suffit seulement pour des amendements d'une nature ordinaire; mais votre comité recommande, néanmoins, la suspension de la 53<sup>e</sup> règle, en autant qu'il pourra, comme comité des bills privés, pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui ce soit.

Le tout respectueusement soumis.

A. J. FERGUSSON BLAIR,  
Président.

L'honorable *M. McDonald*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte amendant l'acte de cotisation du *Haut-Canada*, 1864," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *McDonald*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé et pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *Sanborn*, du comité-conjoint des impressions des deux Chambres, a présenté son quatrième rapport.

*Ordonné* qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

16 mai 1864.

Le comité-conjoint des deux Chambres sur les impressions de la législature a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Le comité a examiné avec soin le document mentionné dans la motion suivante pour impression :

Par M. *Pouliot*,—Réponse à une adresse demandant des renseignements au sujet des places de pêche. Le comité recommande que ce document soit imprimé pour être distribué seulement.

Rapport annuel des inspecteurs de prisons, asiles, etc., pour l'année 1863. Le comité recommande que le rapport général de la commission et les rapports des directeurs des différentes institutions, avec leurs opérations financières, soient imprimés pour être distribués et aussi pour faire partie des documents de la session.

Le tout respectueusement soumis.

J. SANBORN,

Président, C. L.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, jeudi prochain.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a présenté à la Chambre la réponse à l'adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du six du courant, priant Son Excellence de faire mettre devant cette honorable Chambre copie des ordres passés en conseil au sujet des îles *Manitoulines*, depuis septembre dernier; et aussi, copies des instructions fournies aux arpenteurs chargés d'arpenter les terres dans les dites îles, et enfin, copie des rapports des dits arpenteurs.

*Ordonné* qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable M. *Currie*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte relatif aux convictions sommaires," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant alors lus deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Currie*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été

*Ordonné*, que le bill soit lu la troisième fois, jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender le chapitre 77 des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé : "Acte concernant l'action pour séduction et le soutien des enfants illégitimes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Currie*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été Ordonné, que le dit-bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour changer la tenure des terres des Sauvages dans le township de *Dundee*, dans le comté d'*Huntingdon*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

Ordonné, que le dit-bill soit lu la seconde fois, demain.

L'honorable M. *Currie* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour assurer les titres à certaines propriétés vendues par la voie du sort."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'honorable Sir *E. P. Taché* s'est levé de son siège et a informé l'Orateur et la Chambre que l'honorable M. *François Lemieux*, un membre de cette Chambre, est décédé.

Sur quoi, l'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*,

Que, comme marque de respect à la mémoire de feu l'honorable M. *François Lemieux*, cette Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Mardi, 17 Mai 1864:

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                         |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Cormier,</i>             | <i>Leonard,</i>               | <i>Read,</i>            |
| <i>Allan,</i>              | <i>Crawford,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Reesor,</i>          |
| <i>Archambault,</i>        | <i>Currie,</i>              | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Renaud,</i>          |
| <i>Armand,</i>             | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McCrea,</i>                | <i>Ross,</i>            |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>Dickson,</i>             | <i>McDonald,</i>              | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Baby,</i>               | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMaster,</i>              | <i>Sanborn,</i>         |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>McMurrich,</i>             | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Ferrier,</i>             | <i>Matheson,</i>              | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Flint,</i>               | <i>Mills,</i>                 | <i>Simpson,</i>         |
| <i>Blake,</i>              | <i>Gordon,</i>              | <i>Moore,</i>                 | <i>Skead,</i>           |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Guévremont,</i>          | <i>Panel,</i>                 | <i>Smith,</i>           |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Perry,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Campbell,</i>           | <i>Lacoste,</i>             | <i>Proulx,</i>                | <i>Vidal.</i>           |
| <i>Chaffers,</i>           |                             |                               |                         |

## PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Chaffers* ; du révérend M. *Kertson*, directeur, et autres, membres de la corporation du collège de *Monnoir*, dans le comté de *Rouville*.

Par l'honorable M. *Archambault* ; d'*A. Dufresne*, le président, et autres, membres de l'académie d'*Iberville* et commissaires d'écoles de la ville d'*Iberville*.

Par l'honorable M. *Aikins* ; du conseil municipal du township de *Nelson* ; et de *Martin Dunsford*, de la ville de *Leindsay*, dans le comté de *Victoria*.

Par l'honorable M. *Fergusson Blair* ; de *J. Hespeler* et autres.

Par l'honorable M. *Seymour* ; de la corporation de la ville de *Port Hope*.

Par l'honorable M. *Shead* ; deux pétitions de la chambre de commerce de la cité d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de la compagnie pour l'exploitation des mines du *St. Laurent* ; de *James McClintock* et autres, des *Etats-Unis* et du *Canada* ; de *James C. Van Dyke* et autres, des *Etats-Unis* et du *Canada* ; et d'*Andrew Mitchell* et autres, d'*Alloa*, *Ecosse*.

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau* ; de *Thomas McGinn*, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Armand* ; de Sa Grandeur l'évêque catholique romain de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; de *John Warren* et autres, du comté d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *McMaster* ; d'*Alfred Reeve* et autres, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Allan* ; de la société incorporée d'église du diocèse de *Toronto*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du révérend *John Garner* et autres, de l'Eglise méthodiste primitive ; et de la division *Ste. Catherine*, No. 72, des Fils de la Tempérance, *C. O.* ; demandant séparément que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

De *Thomas Baker*, président, et autres, directeurs de la société d'agriculture du comté de *Lotbinière* ; demandant que les exhibitions agricoles pour le *Bas-Canada* soient alternativement tenues aux différents endroits mentionnés en la dite pétition.

Du conseil municipal du comté de *Haldimand* ; demandant certains amendements aux lois municipales du *Haut-Canada*.

De la corporation du village de *Napanee* ; demandant que le dit village soit incorporé comme ville.

De la chambre de commerce de *Montréal* ; demandant que le bill pour amender l'acte relatif aux pouvoirs et devoirs de la Maison de la Trinité de *Québec* ne devienne pas loi.

De *Herm. Boucher* et autres, du township de *Béyon* ; demandant des octrois gratuits de terres dans le dit township,

De *Benj. Dionne* et autres, de la paroisse de *St George de Kakouna*, dans le comté de *Témiscouata* ; demandant une allocation pour certains chemins dans le dit comté.

Et de la compagnie du Pont du *Haut* et du *Bas-Canada* ; demandant un acte pour prolonger le délai pour compléter le dit pont, savoir, de quatre années.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,  
17 mai 1864.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatorzième rapport comme suit :

Votre comité a examiné la pétition de *Thomas B. Anderson*, de la cité de *Montréal*, demandant un acte pour confirmer certaines ventes et cessions faites en vertu du testament de feu *John Gray*, en son vivant de *Ste. Catherine*, et pour d'autres fins, et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant.

Votre comité a aussi examiné la pétition de *James Muir* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant à être incorporés sous le nom de la Compagnie pour l'exploitation des mines d'or de l'*Atlas*, et a trouvé qu'il n'en a point été donné d'avis ; mais il recommande, néanmoins, la suspension de la 53e règle, en autant qu'il pourra, comme comité des bills privés, pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

Quant à la pétition de la corporation de la cité de *Québec*, demandant que les actes relatifs à la corporation de la cité de *Québec* soient refondus, votre comité a trouvé que l'avis, quoique donné régulièrement dans la *Gazette du Canada* et dans un papier français de la cité, n'avait pas été publié pendant tout le temps requis dans un papier anglais de la localité ; mais comme ce sujet est de notoriété publique et a été discuté dans le conseil de la cité, dont les procédés sont publiés dans les papiers locaux, votre comité recommande la suspension de la 53e règle dans ce cas.

Le tout respectueusement soumis.

A. J. FERGUSSON BLAIR,  
Président.

L'honorable M. *Mc Urea*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour étendre la juridiction des magistrats de police dans les villes du *Haut-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Mc Urea*, secondé par l'honorable M. *Currie*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé et pris en considération par la Chambre, jeudi prochain.

L'honorable Sir *E. P. Taché* s'est levé de sa place et a informé la Chambre que le siège de feu l'honorable *François Lemieux*, membre pour le collège électoral de la *Durantoye*, est maintenant vacant.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier* de *St. Just*, il a été

Ordonné, que l'honorable M. *Panet* soit ajouté au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. *Currie* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant les compagnies d'assurance mutuelle."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque " Britannique," a été lu la troisième fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

*Ordonné*, que le titre soit : " Acte pour incorporer la Banque Royale du Canada."

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser *Maria Mur-*  
" *ney*, exécutrice testamentaire, à vendre certaines portions des immeubles dépendant de  
" la succession de feu l'honorable *Edmund Murney*, et pour d'autres fins," a été lu la troi-  
sième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour amen-  
" der l'acte de la 20e *Victoria*, chapitre 226, pour étendre à la province du *Canada* le brevet  
" d'invention accordé à *Henry Bessemer* pour divers perfectionnements qu'il a inventés  
" ou découverts dans la manufacture du fer malléable ou en barre et de l'acier,"

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*,  
il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé de nouveau au comité des ordres permanents et  
des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie  
" provinciale de transport" (responsabilité limitée), a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre  
que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amen-  
" der les dispositions de la loi pour l'encouragement de l'agriculture, des arts et des manu-  
" factures,"

Sur motion de l'honorable M. *Blake*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du troisième rapport du comité-conjoint  
des impressions des deux Chambres,

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour conférer certains pou-  
" voirs à l'association d'assurance mutuelle *Beaver* contre les accidents par le feu," a été lu  
la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Blake*, secondé par l'honorable M. *Leonard*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills  
privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender la loi relatives aux poursuites ou actions qui tam,"

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable *M. Dickson*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour régler l'inspection des peaux crues et du cuir,"

L'honorable Sir *N. F. Belleau* a proposé, secondé par l'honorable *M. Letellier de St. Just*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

Et une question d'ordre s'étant élevée, savoir, si ce bill aurait dû être introduit dans cette Chambre,

Son Honneur l'Orateur a donné comme étant son opinion que le bill en question est un bill qui peut être introduit dans cette Chambre.

La question étant mise, ce bill sera-t-il maintenant lu une seconde fois ?

Elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu une seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de l'honorable Sir *N. F. Belleau* et des honorables messieurs *Letellier de St. Just* et *Leonard*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender le cent vingt-huitième chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*,"

Sur motion de l'honorable *M. Aikins*, secondé par l'honorable *M. McMaster*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender la loi du *Bas-Canada* qui t à l'exécution des testaments suivant la formule anglaise,"

L'honorable *M. Sanborn* a proposé, secondé par l'honorable *M. Ross*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : " Acte amendant l'acte de cotisation de 1864," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender,

Sur motion de l'honorable *M. McDonald*, secondé par l'honorable *M. Blake*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre 77 des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé : ' Acte concernant l'action pour séduction et le soutien des enfants illégitimes,' "

Sur motion de l'honorable *M. Currie*, secondé par l'honorable *M. Bureau*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour changer la tenure des terres des Sauvages dans le township de *Dundee*, dans le comté d'*Huntingdon*,"

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Renaud*,  
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant alors mise sur la dite motion, elle a été résolue dans  
l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables  
messieurs *Moore*, *Campbell*, *Renaud*, *Letellier de St. Just* et *Fergusson Blair*, qui s'assem-  
bleront et s'ajourneront à loisir.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable  
M. *Moore*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mercredi, 18 Mai 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                           |                             |                               |                         |
|---------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Ailcins,</i>           | <i>Chaffers,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Prud'homme,</i>      |
| <i>Alexander,</i>         | <i>Christie,</i>            | <i>Leonard,</i>               | <i>Read,</i>            |
| <i>Allan,</i>             | <i>Cormier,</i>             | <i>Leslie,</i>                | <i>Reesor,</i>          |
| <i>Archambault,</i>       | <i>Crawford,</i>            | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Renaud,</i>          |
| <i>Armand,</i>            | <i>Currie,</i>              | <i>McCrea,</i>                | <i>Ross,</i>            |
| <i>Armstrong,</i>         | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McDonald,</i>              | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Baby,</i>              | <i>Dickson,</i>             | <i>McMaster,</i>              | <i>Sanborn,</i>         |
| <i>Belleau, Sir N. F.</i> | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMurrich,</i>             | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Bennett,</i>           | <i>Duchesnay E. H. J.,</i>  | <i>Matheson,</i>              | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Blair, Fergusson,</i>  | <i>Ferrier,</i>             | <i>Mills,</i>                 | <i>Simpson,</i>         |
| <i>Blake,</i>             | <i>Flint,</i>               | <i>Moore,</i>                 | <i>Skead,</i>           |
| <i>Boulton,</i>           | <i>Gordon,</i>              | <i>Panet,</i>                 | <i>Smith,</i>           |
| <i>Bureau,</i>            | <i>Guévremont,</i>          | <i>Perry,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Burnham,</i>           | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Proulx,</i>                | <i>Vidal.</i>           |
| <i>Campbell,</i>          |                             |                               |                         |

PRÏÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Guévremont* ; d'*André Tessier* et autres, du township de  
*Chertsey*, dans le comté de *Montcalm*.

Par l'honorable M. *Moore* ; de *John Elder* et autres, syndics de l'église *Elgin*, en  
union avec l'église d'*Ecosse*.

Conformément l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Deux pétitions de *Willis Russell* et d'*O. A. Russell*, de la cité de *Québec* ; demandant un acte d'incorporation en faveur de la "compagnie pour l'exploitation des mines d'or de la rivière *Famine* ;" et aussi, demandant un acte d'incorporation en faveur de la "compagnie pour l'exploitation des mines d'or de la rivière du *Loup*."

Du conseil municipal du township de *Chertsey* ; demandant une allocation pour l'ouverture d'un certain chemin dans le dit township.

Trois pétitions de la corporation de la cité de *Québec* ; demandant la refonte des différents actes d'incorporation de la dite cité ;

Aussi, demandant la refonte des différents actes concernant l'aqueduc de *Québec* ;

Et aussi, demandant la refonte des différents actes relatifs à la cour du recorder de la dite cité.

De *Thomas Kennedy Ramsay*, de la cité de *Montréal* ; demandant le redressement de certains griefs mentionnés dans sa pétition.

De Sa Grandeur l'évêque catholique romain de *Montréal* ; demandant une allocation en faveur de l'hôpital de *St. Patrice* de *Montréal*, administré par l'Hôtel-Dieu de *Montréal*.

Et de *James Benning*, de la cité de *Montréal* ; demandant la dissolution de son mariage avec *Janet Mary Leslie*, pour les causes y mentionnées, et pour d'autres fins.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre les rapports de certaines municipalités dans le *Bus Canada* ;

Aussi, le rapport de la Congrégation de *St. Michel* de *Sorel*.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable *M. Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,  
18 mai 1864.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quinzième rapport comme suit :—

Votre comité a examiné la pétition de la corporation du village de *Napanee*, demandant que le dit village soit incorporé en une ville, et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant.

Le tout respectueusement soumis.

A. J. FERGUSSON BLAIR,  
Président.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a présenté à la Chambre la réponse à l'adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du quatorze de mars dernier, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre un état indiquant le montant du charge sterling que le gouvernement a acheté de la banque d'*Ontario* depuis le 1er novembre 1862 ; les dates des achats et le taux payé chaque fois ; aussi, le compte du gouvernement avec la banque d'*Ontario*, depuis le 1er janvier 1861 jusqu'à ce jour, tel que rendu par la banque ; le montant que le gouvernement a reçu de celle-ci comme intérêt des dépôts pendant cette période ; les dates auxquelles la banque a porté au crédit du gouvernement le produit des bons provinciaux, et les diverses sommes ainsi inscrites au crédit, et le montant payé à la

banque *Ontario* pour le rachat des bons provinciaux, la date de ce rachat et les détails relatifs aux bons ainsi rachetés ; ainsi qu'une copie de la convention conclue entre le ministre des finances et la banque d'*Ontario*, le 5 novembre 1862, et copie de la lettre du ministre des finances au receveur-général, de la même date, au sujet de cette convention.

Ordonné qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Currie* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “ Acte pour venir en aide à *James Benning.*”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois jeudi, le deux de juin prochain, et qu'avis en soit affiché aux portes de cette Chambre, et que leurs Honneurs soient notifiés d'être présents ; et que le dit *James Benning* soit entendu par son conseil lors de la dite seconde lecture, afin d'établir la vérité des allégués du dit bill, et qu'il soit signifié copie du dit bill à la dite *Janet Mary Leslie*, sa femme, et qu'avis lui soit donné de la dite seconde lecture, et qu'il lui soit permis d'être entendu par conseil pour faire valoir les raisons qu'elle a contre le dit bill.

Ordonné, que *James Benning* compareisse en cette Chambre le deuxième jour de juin prochain, afin que lors de la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour venir en aide à *James Benning,*” si cette Chambre le juge à propos, il soit examiné pour constater s'il y a eu ou non quelque collusion, directe ou indirecte, de sa part relativement à aucun acte d'adultère de sa femme et dont elle peut s'être rendue coupable, ou s'il y a eu quelque collusion, directe ou indirecte, entre lui et son épouse, ou aucune autre personne ou personnes, au sujet du dit bill de divorce ou relativement à aucune action qu'il peut avoir intentée en justice contre aucune personne pour cause d'adultère avec la femme de lui, le dit *James Benning*, ou si au temps du dit adultère dont il se plaint, son épouse, en vertu d'un contrat ou autrement et de son consentement, vivait séparée de lui et dispensée par lui de ses devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait et vivait sous la protection et l'autorité de son dit époux.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour assurer les titres de certaines propriétés vendues par la voie du sort,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Currie, Campbell, Ross, Dickson* et *McCrea*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender le cent vingt-huitième chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada,*”

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : “ Acte pour amender la loi du *Bas-Canada* quant à l'exécution des testaments suivant la formule anglaise.”

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance et

L'honorable M. *Armstrong* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : " Acte amendant " l'acte de cotisation de 1864," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender, Sur motion de l'honorable M. *McDonald*, secondé par l'honorable M. *Blake*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre 77 des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé : " Acte concernant l'action pour séduction et le soutien des enfants illégitimes," Sur motion de l'honorable M. *McCrea*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Perry*, La Chambre s'est ajournée.

## Jeudi, 19 Mai 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                         |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Campbell,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Alexander,</i>          | <i>Chaffers,</i>            | <i>Leonard,</i>               | <i>Prud'homme,</i>      |
| <i>Archambault,</i>        | <i>Christie,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Read,</i>            |
| <i>Armand,</i>             | <i>Cormier,</i>             | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Ross,</i>            |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>Crawford,</i>            | <i>McCrea,</i>                | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Baby,</i>               | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McDonald,</i>              | <i>Sandborn,</i>        |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Dickson,</i>             | <i>McMaster,</i>              | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMurrich,</i>             | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Matheson,</i>              | <i>Simpson,</i>         |
| <i>Blake,</i>              | <i>Flint,</i>               | <i>Mills,</i>                 | <i>Skead,</i>           |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Gordon,</i>              | <i>Moore,</i>                 | <i>Smith,</i>           |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Guévremont,</i>          | <i>Panet,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Perry,</i>                 | <i>Vidal.</i>           |

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Bureau* ; d'*Edouard Langlois* et autres, de la paroisse de *St. Jean*, comté de *St. Jean* ; et de *J. Grégoire* et autres, de la paroisse de *St. Valentin*, dans le dit comté de *St. Jean*.

Par l'honorable M. A. J. Duchesnay ; de Z. Vézina et autres, de la société d'agriculture du comté de *Beauce*.

Par l'honorable M. Fergusson Blair ; de James Brocelbank et autres, du comté de *Bruce*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du révérend M. Kertson, directeur, et autres, membres de la corporation du collège de *Monnoir*, dans le comté de *Rouville* ; demandant une allocation pour les fins d'éducation.

D'A. Dufresne, le président, et autres, membres de l'académie d'*Iberville* ; et des commissaires d'écoles de la ville d'*Iberville* ; demandant un acte pour confirmer certaines conventions agréées entre les dites parties.

Du conseil municipal du township de *Nelson* ; demandant certains amendements à l'acte 27 *Vict.*, chap. 17, concernant le placement par les municipalités dans le *Haut-Canada*, pour des fins d'éducation, du surplus de leurs deniers provenant des réserves du clergé.

De *Martin Dunsford*, de la ville de *Lindsay*, dans le comté de *Victoria* ; demandant un acte pour autoriser les cours en loi et en équité, dans le *Haut-Canada*, à l'admettre comme avocat.

De J. Hespeler et autres ; demandant que l'acte 19 et 20 *Vic.*, chap. 115, soit remis en vigueur.

De la corporation de la ville de *Port Hope* ; demandant que le bill pour réorganiser la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton*, et pour y amalgamer le havre de *Port Hope*, devienne loi.

Deux pétitions de la chambre de commerce de la cité d'*Ottawa* ; demandant des réparations aux canaux de *Grenville* et *Carillon*,—et aussi demandant que le bill des banqueroutiers ne devienne pas loi.

De la compagnie pour l'exploitation des mines du *St. Laurent* ; demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

De *James McClintock* et autres, des *Etats-Unis* et du *Canada* ; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie des huiles de *Lancaster*."

De *James C. Van Dyke* et autres, des *Etats-Unis* et du *Canada* ; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie pour l'exploitation des mines de *Portlock Harbour*."

D'*Andrew Mitchell* et autres, d'*Alloa, Ecosse* ; demandant un acte pour les nommer exécuteurs de la succession de feu *Eliza Mitchell* et pour d'autres objets.

De *Thomas McGinn*, ci-devant geôlier de la prison commune du district de *Montréal* ; demandant une indemnité pour le dommage qui lui a été causé par sa démission, sans juste cause, de sa charge comme geôlier de la dite prison.

De Sa Grandeur l'évêque catholique romain de *Montréal* ; demandant une augmentation de l'allocation accordée annuellement à l'institut des sourds-muets établi au *Côteau St. Louis*, près de *Montréal*.

De *John Warren* et autres, du comté d'*Ontario* ; demandant que la loi concernant la licence accordée aux colporteurs dans le *Haut-Canada* soit amendée.

D' *Alfred Reeve* et autres, de la cité de *Toronto* ; demandant que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

Et de la société d'église incorporée du diocèse de *Toronto* ; demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : Acte relatif aux convictions sommaires," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération du quatrième rapport du comité-conjoint des impressions des deux Chambres, et

Le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte pour étendre la juridiction des magistrats de police dans les villes du *Haut-Canada*," et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *McCrea*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour changer la tenure des terres des Sauvages dans le township de *Dundee*, dans le comté de *Huntingdon*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 40.—Retranchez " six " et insérez " cinq."

Page 1, ligne 44.—Retranchez depuis " quittance " jusqu'à " pourvu."

Page 1, ligne 46.—Retranchez depuis " acte " jusqu'à " Le " dans la page 2, ligne 8, et insérez : " Et sur tel rachat par le paiement susdit, et sur production au département des Terres de la Couronne d'une preuve suffisante de l'arpentage, il pourra être émis des lettres patentes concédant tel lot ou partie de lot de terre en fee simple, franc et libre de toutes charges en faveur des dits Sauvages à la personne ayant droit de faire le rachat et qui l'aura fait, ou à ses hoirs, ayant cause ou représentants légaux ; et ces lettres patentes seront émises aussitôt après que le rachat aura été effectué, si les dites terres ont alors été cédées à Sa Majesté, pour les fins de la présente loi, par acte de cession consenti par la majorité des chefs de la dite tribu des Iroquois de *St. Régis*, et approuvé du gouverneur-général en conseil ; et si telle cession n'est pas ainsi faite au

“ temps du dit rachat, alors les dites lettres patentes seront émises aussitôt que la dite cession aura été exécutée.”

Page 2.—Retranchez la “ Cédule A.”

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill et ses amendements soient imprimés, et pris en considération par la Chambre, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : “ Acte amendant “ l'acte de cotisation de 1864,” tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender,

Sur motion de l'honorable M. *McDonald*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender “ le chapitre 77 des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé : ‘ Acte concernant “ l'action pour séduction et le soutien des enfants illégitimes,’ ”

Sur motion de l'honorable M. *McCrea*, secondé par l'honorable M. *Sanborn*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *McCrea*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*.

La Chambre s'est ajournée.

## Vendredi, 20 Mai 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                    |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Chaffers,</i>            | <i>Hamilton (Kingston),</i>   | <i>Perry,</i>      |
| <i>Alexander,</i>          | <i>Christie,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Proulx,</i>     |
| <i>Allan,</i>              | <i>Cormier,</i>             | <i>Leonard,</i>               | <i>Prud'homme,</i> |
| <i>Archambault,</i>        | <i>Crawford,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Read,</i>       |
| <i>Armand,</i>             | <i>De la Terrière,</i>      | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Reesor,</i>     |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>Dickson,</i>             | <i>McCrea,</i>                | <i>Ross,</i>       |
| <i>Baby,</i>               | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McDonald,</i>              | <i>Ryan,</i>       |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>McMaster,</i>              | <i>Seymour,</i>    |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Ferrier,</i>             | <i>McMurrich,</i>             | <i>Shaw,</i>       |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Flint,</i>               | <i>Matheson,</i>              | <i>Simpson,</i>    |
| <i>Blake,</i>              | <i>Foster,</i>              | <i>Mills,</i>                 | <i>Skead,</i>      |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Gordon,</i>              | <i>Moore,</i>                 | <i>Smith,</i>      |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Guvremont,</i>           | <i>Panet,</i>                 | <i>Vidal.</i>      |
| <i>Campbell,</i>           |                             |                               |                    |

## PRIÈTES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Vidal* ; de *J. M. Munro* et autres, des townships de *Beckwith* et *Ramsay*.

Par l'honorable M. *Christie* ; de *John Davidson* et autres, de *Galt*, membres de compagnies d'assurance mutuelle.

Par l'honorable M. *Shaw* ; de la corporation de la ville de *Prescott*.

Par l'honorable M. *Proulx* ; du conseil municipal des townships de *Wendover* et *Simpson*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

D'*André Tessier* et autres, du township de *Chertsey*, dans le comté de *Montcalm* ; demandant que le territoire qu'ils occupent soit annexé à la municipalité de *B. Alphonse Rodrigue*, pour les fins municipales.

Et de *John Elder* et autres, syndics de l'église *Elgin* en union avec l'église d'*Ecosse* ; demandant un acte pour céder certaines terres dépendant de la dite église au presbytère de *Montréal* ou à des syndics nommés par ce corps.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre les rapports des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Rimouski*, pour les années 1858, 1859, 1860, 1861 et 1862.

Ordonné qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son seizième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

## BUREAU DES BILLS PRIVÉS,

18 mai 1864.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son seizième rapport comme suit.

Votre comité a examiné les pétitions de *Martin Dunsford*, de la ville de *Lindsay*, dans le comté de *Victoria*, demandant un acte pour autoriser les cours de loi et d'équité dans le *Haut-Canada* à l'admettre comme avocat ; de *James Brocelbank* et autres, des comtés de *Wellington* et *Bruce*, demandant un acte pour autoriser la formation d'une compagnie pour construire un chemin de fer de la ville de *Guelph* à *Saugeen*, sur le lac *Huron* ; et de la compagnie du pont du *Haut* et du *Bas-Canada*, demandant un acte pour prolonger le temps fixé pour compléter le dit pont à quatre années, et a trouvé suffisant l'avis qui en été donné dans chaque cas.

Quant aux pétitions de *Willis Russell* et *A. O. Russell*, de la cité de *Québec*, demandant un acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation des mines d'or de la rivière de la *Famine*,—et aussi, demandant un acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation des mines d'or de *Du Loup* ; de *James McClintock* et autres, des *États-Unis* et du *Canada*, demandant un acte d'incorporation pour la compagnie des huiles de *Lancaster* ; de *James Vandyke* et autres, des *États-Unis* et du *Canada*, demandant un acte d'incorporation pour la compagnie pour l'exploitation des mines de *Portlock Harbour* ; et de la compagnie pour l'exploitation des mines du *St. Laurent*, demandant des amendements à son acte d'incorporation, votre comité a trouvé qu'il n'en a pas été donné d'avis ; mais il recommande, néanmoins, la suspension de la 53e règle, en autant qu'il pourra, comme comité des bills privés, pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

Votre comité a aussi examiné trois pétitions du maire et de la corporation de la cité de Québec, demandant la refonte des différents actes d'incorporation de la dite cité,—aussi, demandant la refonte des différents actes concernant l'aqueduc de Québec,—et aussi, demandant la refonte des différents actes relatifs à la cour du recorder de la dite cité, et a trouvé que l'avis, quoique donné régulièrement dans la *Gazette du Canada* et dans un papier français de la cité de Québec, n'a pas été publié dans un papier anglais de la localité ; mais en autant que cette mesure est de notoriété publique, ayant été pleinement discutée dans le conseil de la cité, dont les procédés sont publiés dans les papiers de la localité, votre comité recommande la suspension de la 53e règle dans chacun de ces cas.

Quant à la pétition de *J. Hespler* et autres, demandant la remise en vigueur de l'acte 19 et 20 *Vic.*, ch. 115, votre comité a trouvé que l'avis était insuffisant, en autant qu'il n'a pas été publié tout le temps voulu dans la *Gazette du Canada*, et qu'il n'a pas été publié dans un papier du comté de *Bruce* ; mais il recommande, néanmoins, la suspension de la 53e règle, en autant qu'il pourra, comme comité des bills privés, pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

Quant à la pétition de la société d'église incorporée du diocèse de *Toronto*, demandant certains amendements à son acte d'incorporation, votre comité a trouvé que l'avis n'a été donné que dans la *Gazette du Canada*, mais il est d'opinion que cette pétition n'est pas de nature à requérir de publication d'avis local.

Le tout respectueusement soumis.

A. J. FERGUSSON BLAIR,  
Président.

L'honorable *M. McCrea*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour assurer les titres à certaines propriétés vendues par la voie du sort," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable *M. McCrea*, secondé par l'honorable *M. Seymour*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill et les dits amendements soient imprimés, et pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable *M. Seymour*, du comité-conjoint des impressions des deux Chambres, a présenté son cinquième rapport.

*Ordonné* qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,  
19 mai 1864.

Le comité-conjoint des deux Chambres pour les impressions de la législature à l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Le comité a examiné avec attention les documents suivants, et recommande de les faire imprimer :

Réponse à une adresse,—Instructions données à *M. Sandford Fleming* au sujet de l'exploration pour le chemin de fer intercolonial.

Réponse à une adresse,—Etat des recettes et des dépenses des chemins d'*York*, depuis que le gouvernement en a repris possession, etc., etc.

Le comité recommande de faire imprimer les pièces suivantes comme documents de la session seulement :

Réponse à une adresse,—Montant des balances portées au crédit du gouvernement le lundi de chaque semaine à la Banque de *Montréal*.

Réponse à une adresse, concernant certaines transactions qui ont eu lieu entre le gouvernement et la Banque d'*Ontario*.

Le comité recommande de ne point faire imprimer les documents suivants :

Réponse à une adresse,—Pièces relatives à une demande de congé de la part de M. *Coffin*, protonotaire adjoint du district de *Montréal*.

État des sommes perçues et dépensées par la corporation de la ville d'*Owen Sound*, dans l'année 1863.

Réponse à une adresse,—Ordres en conseil relatifs à une promesse de vente et à la vente de certaines parties des lots 17, 18 et 19 dans le township de *Seneca*, à M. *Michael Harcourt*.

Réponse à une adresse,—Ordres en conseil, etc., relatifs à une promesse de vendre certain terrain désigné sous le nom de bloc A, au sud du chemin planchéié de *Hamilton* et *Brantford*, etc., etc.

Réponse à une adresse,—Correspondance relative à la cour de justice du district de *Richelieu*.

Réponse à une adresse,—Correspondance sur les îles *Manitoulines*.

Réponse à une adresse,—Pièces relatives à la richesse minérale du *Canada*.

Réponse à une adresse,—Pièces relatives à la destitution de M. *Bulduc* de la charge de gardien de la prison du district de *Joliette*.

Réponse à une adresse,—Copie de la commission de M. *George Morphy*, chargé de faire une enquête sur certaines accusations portées contre M. le shérif *Fortune*, et des pièces de l'enquête à ce sujet, etc.

Réponse à une adresse,—Plaintes et autres pièces relatives à l'affaire de MM. *A. M. Delisle*, *W. H. Bréhaut* et *C. E. Schiller*, écuïers.

Etats (partiels) de municipalités du *Bas-Canada*.

Réponse à une adresse,—Pièces relatives à une plainte portée contre *Didace Tasse*, inspecteur du revenu et coroner du district d'*Iberville*.

Le comité a examiné avec attention, suivant l'ordre de renvoi de l'Assemblée Législative, en date du 17 courant, la résolution rapportée par le comité spécial chargé de s'enquérir, au sujet du territoire situé entre la rivière des *Outaouais* et la baie *Georgienne* et sur la rive nord du lac *Huron*, de l'aspect de ce territoire, de ses ressources, de son étendue, et s'il est propre à la colonisation; aussi, des meilleurs moyens à prendre pour le coloniser et en développer les ressources, soit en le reliant aux chemins actuels de colonisation ou en construisant d'autres routes centrales, laquelle résolution est comme suit :

*Résolu*, que le président fasse rapport à la Chambre à l'effet que le comité soit autorisé à acheter 1,000 exemplaires de chacune des cartes (coloriées), préparées par M. *T. Devine*, du département des terres de la couronne, de partie du territoire *Huron* et *Outaouais*, et de la province, indiquant les parties anciennement arpentées, nouvellement arpentées et non-arpentées du *Haut-Canada*, pour être, les dites cartes, distribuées aux membres de la Chambre.

Le comité recommande de renvoyer cette résolution au département des terres de la couronne, pour qu'il examine en quoi ces cartes pourraient servir pour l'établissement des terres de la couronne, et se charge d'en acheter autant d'exemplaires qu'il en peut être utilement employés.

Le tout respectueusement soumis.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant les mines d'or,"

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte municipal du *Haut-Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant les compagnies d'assurance mutuelle,"

Sur motion de l'honorable M. *McCrea*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender les dispositions de la loi pour l'encouragement de l'agriculture, des arts et des manufactures,"

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit déchargé des ordres du jour.

L'honorable M. *Alexander* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender, quant à ce qui a rapport au *Haut-Canada*, l'acte concernant le bureau d'agriculture et les sociétés d'agriculture."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du troisième rapport du comité-joint des impressions des deux Chambres,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative aux poursuites ou actions *qui tam*,"

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender le cent vingt-huitième chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*,"

L'honorable M. *Reesor* a proposé, secondé par l'honorable M. *McCrea*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Reesor*, *McCrea*, *McMurrich*, *Fergusson Blair*, *Campbell* et *Vidal*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte pour changer la tenure des terres des Sauvages dans le township de *Dundee*, dans le comté de *Huntingdon*,"

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte amendant l'acte de cotisation de 1864," et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Allan*,

Le dit bill a été amendé de nouveau comme suit ;

---

Page 2, ligne 14.—Retranchez “premier” et insérez “trente-et-unième” et retranchez “mai” et insérez “décembre.”

Sur motion de l'honorable M. *McDonald*, secondé par l'honorable M. *Blake*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “Acte pour amender le chapitre 77 des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé : ‘Acte concernant l'action pour séduction et le soutien des enfants illégitimes,’” a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *McCrea*, *Ross*, *Fergusson Blair*, *Letellier de St. Just*, *Sir N. F. Belleau*, *Dickson*, *Moore*, *Armand*, et *E. H. J. Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour permettre aux propriétaires de la commune des îles du *Moine* et des *Barques* de faire des règlements pour mieux administrer la commune des dites îles,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Guévremont*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

*Ordonné* que le dit bill, tel qu'amendé, soit pris en considération par la Chambre lundi prochain, et que dans l'intervalle le dit bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé pour l'usage des membres.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Gordon*, secondé par l'honorable M. *Moore*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

---

## Lundi, 23 Mai 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                          |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Burnham,</i>             | <i>Gordon,</i>                | <i>Moore,</i>            |
| <i>Alexander,</i>          | <i>Campbell,</i>            | <i>Guéremont,</i>             | <i>Panet,</i>            |
| <i>Allan,</i>              | <i>Chaffers,</i>            | <i>Hamilton (Kingston,)</i>   | <i>Perry,</i>            |
| <i>Archambault,</i>        | <i>Christie,</i>            | <i>Leonard,</i>               | <i>Proulx,</i>           |
| <i>Armand,</i>             | <i>Cornier,</i>             | <i>Leslie,</i>                | <i>Reud,</i>             |
| <i>Baby,</i>               | <i>Crawford,</i>            | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Reesor,</i>           |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>De La Terrière,</i>      | <i>Mc Crea,</i>               | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Dickson,</i>             | <i>McDonald,</i>              | <i>Simpson,</i>          |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMaster,</i>              | <i>Smith,</i>            |
| <i>Blake,</i>              | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>McMurrich,</i>             | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Ferrier,</i>             | <i>Matheson,</i>              | <i>Vidal.</i>            |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Foster,</i>              | <i>Mills,</i>                 |                          |

## PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Dickson* ; de *John Worthington*, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Alexander* ; de l'Institut-Canadien-Littéraire de *Woodstock*.

Par l'honorable M. *Vidal* ; de *J. J. Jones* et autres, juges de paix du comté de *Brant*.

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau* ; de la Banque des Marchands, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Christie* ; de la corporation du village de *Caledonia*.

Par l'honorable M. *Guéremont* ; de *Peter Skelly* et autres, du township de *Rawdon*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues.—

D'*Eliouard Langlois* et autres, de la paroisse de *St. Jean*, dans le comté de *St. Jean* ; et de *J. Grégoire* et autres, de la paroisse de *St. Valentin*, dans le dit comté de *St. Jean* ; demandant séparément que le chapitre 66 des statuts refondus du *Canada* soit amendé.

De *Z. Vézina* et autres, de la société d'agriculture du comté de *Beauce* ; demandant que les exhibitions agricoles pour le *Bas-Canada* soient alternativement tenues à certains endroits mentionnés dans leur pétition.

Et de *James Brocelbank* et autres, du comté de *Bruce* ; demandant un acte pour accorder au conseil provisoire de *Bruce* le pouvoir d'aider à la construction d'un chemin de fer, du lac *Huron* au Grand Tronc à travers le dit comté.

L'honorable M. *Reesor*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender le cent-vingt-huitième chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Read* a proposé, secondé par l'honorable M. *Foster*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie du rapport fait en mars 1864, par *Peter J. Gibson*, arpenteur provincial, au sujet du chemin projeté devant aller de la route empierrée des forges de *Marmora* dans la direction des mines de cuivre du township de *Lake*, en traversant le township de *Wollaston*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a présenté à la Chambre la réponse à l'adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 23 septembre 1863, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre une copie du livre de caisse et de tous papiers de nature à faire connaître l'état des comptes de *Thomas Cotton*, ex-percepteur de douanes à *Port Créteil*, avec le gouvernement, à l'époque de sa destitution, ainsi qu'un état de tout l'argent qui lui a été payé par le gouvernement depuis son renvoi, et la nature des services ainsi rétribués.

*Ordonné* qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le temps fixé pour recevoir les pétitions pour bills privés, pour introduire les bills privés dans le Conseil Législatif, et pour recevoir les rapports des comités permanents ou spéciaux sur les bills privés, soit prolongé jusqu'au six de juin prochain.

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Gordon*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de l'arbitrage et autres pièces en faveur de la réclamation de *Daniel Austin* sur certaines terres non divisées dans le township de *Bolton*, comté de *Brcme*, qui ont été transmis à l'honorable commissaire des terres de la couronne ; aussi, copie de l'ordre du dit commissaire, de la correspondance échangée et des autres procédures prises sur ce sujet.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : " Acte pour assurer " les titres à certaines propriétés vendues par la voie du sort," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender,

Sur motion de l'honorable M. *McCrea*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à mercredi prochain, et qu'il soit alors le premier item sur les ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte municipal du *Haut-Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte pour changer la tenure des terres des Sauvages dans le township du *Dundee*, dans le comté de *Huntingdon*," et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Alexander* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, aux amendements du comité spécial, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :

A la fin du quatrième amendement, ajoutez " pourvu toujours que dans les dites lettres patentes, la couronne se réserve toutes mines de plomb, de fer blanc, de charbon et de cuivre, ainsi que tous les pouvoirs d'eau, en fidéicomis pour le bénéfice des dits sauvages de *St. Régis*."

Le dit amendement étant lu la seconde fois et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

*Ordonné*, que les dits amendements soient grossoyés.

*Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Walsh* et autres, comme suit :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Lundi, 23 mai 1864.

*Résolu*, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de permettre à l'honorable *J. Bte. G. Proulx*, un de leurs membres, de comparaître et rendre témoignage devant le comité spécial nommé pour s'enquérir de l'élection contestée pour le comté de *Russell*, mercredi le vingt-cinq du courant, à dix heures de l'avant-midi.

*Ordonné*, que M. *Walsh* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY,

Greffier, A. L.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Conseil Législatif enverra sa réponse par son propre messager.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Résolu*, qu'il soit permis à l'honorable M. *Proulx* de comparaître et rendre témoignage, s'il le juge à propos, devant le comité spécial de l'Assemblée Législative, tel que le demande la dite Chambre par son message de ce jour.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif permet à l'honorable M. *Proulx* de comparaître et rendre témoignage, s'il le juge à propos, devant le comité spécial de la dite Chambre nommé pour s'enquérir de l'élection contestée pour le comté de *Russell*.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération du bill intitulé : " Acte pour permettre aux propriétaires de la commune des îles du *Moine* et des " *Barques* de faire des règlements pour mieux administrer la commune des dites îles," tel qu'il est proposé par le comité des ordres permanents et des bills privés de l'amender, et

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Guévremont*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant la cour de *Surrogate*."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que lorsque cette Chambre s'ajournera, elle reste ajournée à mercredi prochain à trois heures de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à mercredi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Mercredi, 25 Mai 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

### Les Honorables Messieurs

|                           |                             |                             |                          |
|---------------------------|-----------------------------|-----------------------------|--------------------------|
| <i>Aikins,</i>            | <i>Campbell,</i>            | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Moore,</i>            |
| <i>Alexander,</i>         | <i>Chaffers,</i>            | <i>Lacoste,</i>             | <i>Panet,</i>            |
| <i>Armand,</i>            | <i>Christie,</i>            | <i>Leonard,</i>             | <i>Perry,</i>            |
| <i>Armstrong,</i>         | <i>Cormier,</i>             | <i>Leslie,</i>              | <i>Proulx,</i>           |
| <i>Baby,</i>              | <i>Crawford,</i>            | <i>McCrea,</i>              | <i>Read,</i>             |
| <i>Belleau, Sir N. F.</i> | <i>De la Terrière,</i>      | <i>McDonald,</i>            | <i>Reesor,</i>           |
| <i>Bennett,</i>           | <i>Dickson,</i>             | <i>McMaster,</i>            | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Blair, Fergusson,</i>  | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMurrich,</i>           | <i>Simpson,</i>          |
| <i>Blake,</i>             | <i>Duchesnay, E. H. J.</i>  | <i>Malliot,</i>             | <i>Smith,</i>            |
| <i>Boulton,</i>           | <i>Foster,</i>              | <i>Masson,</i>              | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Bureau,</i>            | <i>Gordon,</i>              | <i>Matheson,</i>            | <i>Vidal.</i>            |
| <i>Burnham,</i>           | <i>Hamilton (Inkerman),</i> | <i>Mills,</i>               |                          |

### PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table:—

Par l'honorable M. *Baby* ; de *Peter Johnston* et autres, de la cité et du district de *Québec*.

Par l'honorable M. *Mills*; de l'institut des artisans de *Hamilton et Gore*.

Par l'honorable M. *Chaffers*; de *Joseph Barsalou*, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Armand*; d'*Eldouard Beaudreau* et autres, pilotes pour et au-dessus le havre de *Québec*.

Par l'honorable M. *Leonard*; de la chambre de commerce de la cité de *London*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *J. M. Munro* et autres, des townships de *Beckwith et Ramsay*; demandant une loi prohibitive des liqueurs.

De *John Davidson* et autres, de *Galt*, membres de compagnies d'assurance mutuelle; demandant certains amendements à l'acte général relatif aux compagnies d'assurance mutuelle, 22 *Victoria*, chap. 52.

De la corporation de la ville de *Prescott*; demandant que le bill pour venir en aide à la compagnie du chemin de fer d'*Ottawa et Prescott* ne devienne pas loi.

Et du conseil municipal des townships de *Wendover et Simpson*; demandant que nulles mesures ne soient prises pour changer les limites de la dite municipalité.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dix-septième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,  
25 mai 1864.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dix-septième rapport comme suit :—

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant dans chaque cas, savoir : De *Andrew Mitchell* et autres, d'*Alloa, Ecosse*, demandant un acte qui leur transfère, comme exécuteurs de feu *Eliza Mitchell*, tous les biens meubles et immeubles dont la dite feu *Eliza Mitchell* était en possession au moment de son décès, avec pouvoir de les aliéner; et de *John Elder* et autres, syndics de l'église *Elgin* en liaison avec l'Eglise d'*Ecosse*, demandant un acte pour transférer certaines terres de la dite église au presbytérat de *Montréal* ou aux syndics nommés par ce corps.

Quant à la pétition du révérend *A. O. l'Elisson* et autres, du township de *Wolfestown*, dans le comté de *Wolfe*, demandant que le dit township soit détaché à toutes fins du dit comté de *Wolfe* et réuni au comté de *Mégantic*, votre comité a trouvé qu'il n'en a pas été donné d'avis.

Le tout respectueusement soumis.

A. J. FERGUSSON BLAIR,  
Président.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour changer la tenure des terres des Sauvages dans le township de *Dundee*, dans le comté de *Huntingdon*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

L'honorable M. *Christie* a proposé, secondé par l'honorable M. *McCrea*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir faire mettre devant cette Chambre un tableau des décès survenus au pénitencier provincial, du 1er janvier 1863 au 25e jour de mai 1864, indiquant le

nom de chaque personne décédée, la cause du décès et le nom du médecin qui a donné ses soins dans chaque cas.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Simpson*, du comité-conjoint des impressions des deux Chambres, a présenté son sixième rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,  
25 mai 1864.

Le comité-conjoint des deux Chambres, pour les impressions de la législation, a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Le comité a fait insérer dans plusieurs journaux publiés dans les villes de *Québec*, *Montréal*, *Ottawa*, *Kingston*, *Toronto*, *Hamilton* et *London*, des annonces par lesquelles on demandait des soumissions pour les impressions, la reliure et le papier à imprimer du service de l'honorable Conseil Législatif et de l'honorable Assemblée Législative, pendant cinq années, à commencer du 1er janvier 1865 ; et le résultat a été que le comité est convenu de recommander aux Chambres d'accepter les offres des soumissionnaires suivants :

Pour les impressions :—MM. *Hunter*, *Rose* et *Lemieux* ;

Pour la reliure :—M. *J. B. Trudelle* ;

Pour le papier à imprimer :—MM. *G.* et *G. E. Desbarats*.

Le comité soumet en outre la résolution suivante à titre de recommandation :

*Résolu*, que le comité ayant ordonné de réimprimer les feuillets des documents de la session qui ont été détruits dans l'incendie du 20 du courant, et ayant aussi donné des instructions pour que cet ouvrage s'exécute de la manière la plus économique, en rappelant spécialement la recommandation que contient son second rapport de cette session, que "lorsque la chose sera praticable, les deux versions soient réunies en une même édition, ce qui offrira à la fois les avantages de l'exactitude, de l'économie et de la célérité," il a l'honneur d'attirer sur ce sujet l'attention des chefs de départements, pour qu'à l'avenir, lorsqu'ils feront imprimer leurs rapports, ils se conforment à cette recommandation, quand la chose sera possible.

Le tout respectueusement soumis.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

*Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. *Christie*, du comité-conjoint des deux Chambres au sujet de l'agriculture, a présenté son premier rapport.

*Ordonné* qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,  
Lundi, 23 mai 1864.

Le comité-conjoint des deux Chambres, au sujet de l'agriculture, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Le comité recommande que son quorum soit réduit à sept membres.

Le tout respectueusement soumis.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

*Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : " Acte pour assurer " les titres à certaines propriétés vendues par la voie du sort," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender,

Sur motion de l'honorable M. *McCrea*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

~~Sur~~ Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le cent vingt- " huitième chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *McMurrich*, il a été

*Ordonné*, que le titre du bill soit : " Acte relatif aux juges de paix en sessions tri- " mestrielles dans les districts judiciaires provisoires du *Haut-Canada*."

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour " permettre aux propriétaires des îles du *Moine* et des *Barques* de faire des règlements " pour mieux administrer la commune des dites îles,"

L'honorable M. *Bureau* a proposé, secondé par l'honorable M. *de LaTERRIÈRE*,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affir-  
mative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Cham-  
bre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte relatif aux " convictions sommaires en vertu de règlements municipaux dans le *Bas-Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*,  
il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à vendredi de la semaine prochaine.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte relatif aux " mines d'or,"

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*,  
il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender " l'acte concernant les compagnies d'assurance mutuelle,"

Sur motion de l'honorable M. *McCrea*, secondé par l'honorable M. *Murrich*, il a  
été

*Ordonné*, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender, quant à ce " qui a rapport au *Haut-Canada*, l'acte concernant le bureau d'agriculture et les sociétés " d'agriculture," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Alexander*, *Christie*, *Blake*, *Burnham* et *Aikins*, qui s'assembleront et s'ajour-  
neront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération du troisième rapport du comité-conjoint des impressions des deux Chambres, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été *Ordonné*, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte municipal du *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Aikins*, *Fergusson-Blair*, *McCrea*, *Alexander*, *Allan*, *Reesor*, *McMaster*, *Burnham* et *Vidal*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant la cour de *Surrogate*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Christie* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, La Chambre s'est ajournée à vendredi prochain à trois heures de l'après-midi.

## Vendredi, 27 Mai 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

*Aikins*,  
*Alexander*,  
*Armand*,  
*Armstrong*,  
*Baby*,  
*Belleau*, Sir N. F.  
*Bennett*,  
*Blair*, *Fergusson*,  
*Boulton*,  
*Bureau*,  
*Burnham*,  
*Campbell*,

*Chaffers*,  
*Christie*,  
*Cormier*,  
*Crawford*,  
*De La Terrière*,  
*Dickson*,  
*Duchesnay*, A. J.,  
*Ferrier*,  
*Foster*,  
*Gordon*,  
*Guévrement*,

*Hamilton (Inkerman)*, *Mills*,  
*Lacoste*, *Moore*,  
*Leonard*, *Perry*,  
*Leslie*, *Proulx*,  
*McCrea*, *Read*,  
*McDonald*, *Reesor*,  
*McMaster*, *Ryan*,  
*McMurrich*, *Shaw*,  
*Malhiot*, *Smith*,  
*Masson*, *Taché*, Sir E. P.  
*Matheson*, *Vidal*.

## PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Foster* ; d' *A. Leighton* et autres, du township de *Durham*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de *J. L. Beaudry*, maire de la cité de *Montréal* ; et de la compagnie du chemin de fer de *Stanstead, Shefford* et *Chambly*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; de *John Creighton*, maire de *Kingston*.

Par l'honorable M. de *La Terrère* ; de l'honorable *P. M. de Sales La Terrère* et autres, de la paroisse de la *Baie St. Paul*.

Par l'honorable M. *Lacoste* ; de *Toussaint Bétourné* et autres, de *Longueuil* et autres paroisses au sud du fleuve *St. Laurent*, district de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *John Worthington*, de la cité de *Toronto* ; demandant le paiement d'une certaine somme qui lui est due pour l'érection du monument de *Brock*.

De l'Institut-littéraire-canadien de *Woodstock* ; demandant que son acte d'incorporation soit amendé.

De *J. J. Jones* et autres, juges de paix pour le comté de *Brant* ; demandant que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

De la Banque des Marchands de *Montréal* ; demandant un certain autre amendement à son acte d'incorporation, en outre de ceux déjà demandés.

De la corporation du village de *Caledonia* ; demandant un acte pour autoriser la dite corporation à exempter de la taxe, pour une période de huit années, toutes les manufactures érigées ou à l'être dans les limites de la dite corporation.

Et de *Peter Skelly* et autres, du township de *Rawdon* ; demandant une allocation pour compléter certains chemins dans le dit township.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour régler l'inspection des peaux crues et du cuir," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Leonard*, il a été

Ordonné, que les dits bill et amendements soient imprimés, et pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. *Aikins*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte municipal du *Haut-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir,

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. *Alexander*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender, quant à ce qui a rapport au *Haut-Canada*, l'acte concernant le "bureau d'agriculture et les sociétés d'agriculture," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant alors lus deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour autoriser *Maria Murney*, exécutrice testamentaire, à vendre certaines portions "des immeubles dépendant de la succession de feu l'honorable *Edmund Murney* et pour "d'autres fins," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte "pour autoriser les survivants des fidéi-commissionnaires nommés en vertu du testament "de feu le lieutenant-général Sir *William Johnston*, C.C.B., à vendre certains terrains en "Canada appartenant à la succession du dit général *Johnston*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

*Ordonné*, que la quarante-quatrième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte "pour amender les lois en force concernant la vente des liqueurs enivrantes et l'octroi de "licences à cet effet, et pour réprimer autrement les abus résultant de ce commerce," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Hamilton (Inkerman)* a proposé, secondé par l'honorable M. *Foster*, qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre des états indiquant :

1<sup>o</sup> Les revenus perçus par les commissaires du havre de *Québec*, pour les années 1862 et 1863, et de quelle source ils proviennent, ainsi que la dépense, y compris les salaires, et à qui ils ont été payés, pendant les dites années.

2° Le montant des débentures émises, quel taux d'intérêt elles portent, et à quel taux on les a négociées; quel est actuellement le montant de la dette des dits commissaires et l'intérêt sur icelle.

3° Quelles propriétés ont été acquises par les commissaires, à quel prix et de qui.

4° Quelles améliorations ont été effectuées dans le havre par les commissaires; les sommes payées pour icelles; si elles ont été faites à l'entreprise ou autrement; le nom des entrepreneurs; s'il se poursuit actuellement d'autres améliorations en vertu de contrats; quels en sont les entrepreneurs, et quelle est l'évaluation du coût de ces améliorations.

5° Le nombre et le nom des personnes qui reçoivent une rémunération, sous quelque forme que ce soit, des dits commissaires, et le montant de la rémunération payée à chacune d'elles.

En dernier lieu, si l'on a en vue d'effectuer de nouvelles améliorations, et de quel genre, pendant le cours de cette année.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour établir de meilleures dispositions pour l'inspection officielle du poisson et des huiles de poisson."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois de lundi prochain en huit.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender le chapitre 62 des statuts refondus du *Canada* et pour mieux régler la pêche et protéger les pêcheries."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois de lundi prochain en huit.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte concernant la cour de *Surrogate*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du cinquième rapport du comité-conjoint des impressions des deux Chambres,

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender la loi relativement aux poursuites ou actions *qui tam*,"

L'honorable Sir *N. F. Belleau* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dickson*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après un court débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de l'honorable Sir *N. F. Belleau* et des honorables Messieurs *Fergusson Blair* et *McCrea*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte relatif aux mines d'or,"

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*,  
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender  
" l'acte concernant les compagnies d'assurance mutuelle."

Sur motion de l'honorable M. *McCrea*, secondé par l'honorable M. *McMurrich*, il  
a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte  
" pour naturaliser *John Porterfield*," auquel elle demande le concours de cette  
Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*,  
il a été

Ordonné, que la quarante-quatrième règle de cette Chambre soit suspendue en autant  
qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills  
privés.

Une message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte  
" pour déclarer propriété publique le monument à la mémoire des braves de 1760 érigé  
" sur les hauteurs de *Ste. Foye*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*,  
il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte  
" pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de la Vallée de  
" *Massawippi*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*,  
il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte  
" pour incorporer le dispensaire d'*Yamaska*," auquel elle demande le concours de cette  
Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a  
été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *McMurrich* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour  
" annuler la proclamation qui déclare *Walkerton* le chef-lieu du comté de *Bruce*, et  
" pour permettre aux contribuables du dit comté de décider si *Paisley*, *Kincardine* ou  
" *Walkerton* sera le chef-lieu."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Campbell*,  
La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

## Lundi, 30 Mai 1864:

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                         |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Chaffers,</i>            | <i>Hamilton (Inkerman),</i>   | <i>Moore,</i>           |
| <i>Alexander,</i>          | <i>Christie,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Panet,</i>           |
| <i>Archambault,</i>        | <i>Crawford,</i>            | <i>Leonard,</i>               | <i>Perry,</i>           |
| <i>Armand,</i>             | <i>Currie,</i>              | <i>Leslie,</i>                | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>De La Terrère,</i>       | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Read,</i>            |
| <i>Baby,</i>               | <i>Dickson,</i>             | <i>McCrea,</i>                | <i>Reesor,</i>          |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McDonald,</i>              | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>McMaster,</i>              | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Ferrier,</i>             | <i>McMurrich,</i>             | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Blake,</i>              | <i>Foster,</i>              | <i>Malhiot,</i>               | <i>Smith,</i>           |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Gordon,</i>              | <i>Matheson,</i>              | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Guévremont,</i>          | <i>Mills,</i>                 | <i>Vidal.</i>           |
| <i>Campbell,</i>           |                             |                               |                         |

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Fergusson Blair* ; de *John Mathew Crawford* et autres, de *Vienna*, dans le comté d'*Elgin* ; *Berlin*, dans le comté de *Waterloo* ; *Barton Lodge*, dans le comté de *Wentworth*, et d'*Ecosse*.

Par l'honorable M. *Foster* ; du révérend R. *Lindsay* et autres, de l'église *St. Paul Knowlton, Brome*.

Par l'honorable M. *McMurrich* ; de *John Gillies* et autres, du Comté de *Bruce*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Peter Johnston* et autres, de la cité et du district de *Québec* ; demandant que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

De l'Institut des artisans de *Hamilton* et *Gore* ; demandant certains amendements relativement à la loi des inventions brevetées.

De *Joseph Barsalou*, de la cité de *Montréal* ; demandant un acte lui accordant le privilège de construire un pont de péage sur la rivière *Yamaska*.

D'*E. Beaudreau* et autres, pilotes pour le havre de *Québec* et au-dessus ; demandant certains amendements à l'acte d'incorporation de la Maison de la Trinité de *Montréal*.

Et de la chambre de commerce de la cité de *London* ; demandant que le bill pour établir une ligne directe entre *Buffalo* et *Détroit* ne devienne pas loi.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dix-huitième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,  
30 mai 1864.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport comme suit.

Votre comité a examiné la pétition de la corporation du village de *Caledonia*, dans le comté de *Haldimand*, demandant un acte autorisant la dite corporation à exempter de toutes taxes et cotisations, pendant l'espace de huit années, tout capital d'au moins mille dollars employé à l'encouragement des manufactures dans le dit village, et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant.

Votre comité a aussi examiné la pétition de l'Institut-littéraire-canadien de *Woodstock*, demandant des amendements à son acte d'incorporation, et a trouvé que l'avis, quoique régulièrement donné dans la *Gazette du Canada*, n'avait pas été publié dans un papier de la localité conformément à la règle ; mais votre comité recommande, néanmoins, la suspension de la 53e règle, en autant qu'il pourra, comme comité des bills privés, pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

Le tout respectueusement soumis.

A. J. FERGUSSON BLAIR,  
Président.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour conférer certains pouvoirs à l'Association d'assurance mutuelle *Beaver* contre les accidents par le feu," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement étant lu deux fois par le greffier et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Blake*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser les survivants des fidei-commissaires nommés en vertu du testament de feu le lieutenant-général Sir *William Johnston*, C.C.B., à vendre certains terrains en *Canada* appartenant à la succession du dit général *Johnston*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *LeTellier* de *St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser *John Thompson Huggard* à être admis à l'exercice de la profession d'avocat, procureur et solliciteur dans les cours de droit et d'équité dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la société de l'Union *St. Louis* de la Côte *St. Louis*, paroisse de *Mont-réal*, comté d'*Hochelaga*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Leslie*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la société de l'Union *Saint-Joseph d'Ottawa*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Guéremont*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la Société Typographique de *Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Ferguson Blair*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer l'Union *Bethel* des marins de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser la société des hommes de loi du *Haut-Canada* à admettre l'honorable *Michael Hamilton Foley* comme avocat," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. *Christie* a proposé, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*,

Que la quarante-quatrième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Après un court débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser un nouvel arpentage d'une partie du township de *Portland*, dans le comté de *Frontenac*,"

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*,

Que la cinquante-huitième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Ordonné, que la pétition, présentée à la dernière session, de *Joseph Watson* et autres, du dit township de *Portland*, soit aussi renvoyée au même comité.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du sixième rapport du comité-conjoint des impressions des deux Chambres,

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : " Acte pour assurer les titres à certaines propriétés vendues par la voie du sort," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender,

Sur motion de l'honorable M. *Currie*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération du bill intitulé : " Acte pour régler l'inspection des peaux crues et du cuir," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender, et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte municipal du *Haut-Canada*," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender, et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender les lois en force concernant la vente des liqueurs enivrantes et l'octroi de licences à cet effet, et pour réprimer autrement les abus résultant de ce commerce,"

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour déclarer propriétés publiques le monument à la mémoire des braves de 1760 érigé sur les hauteurs de *Ste. Foye*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de l'honorable Sir *E. P. Taché* et des honorables messieurs *Dickson* et *Ryan*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de la vallée de *Massawippi*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer le dispensaire " d'*Yamaska*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Gordon*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, La Chambre s'est ajournée.

## Mardi, 31 Mai 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                          |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Christie,</i>            | <i>Lucoste,</i>               | <i>Panet,</i>            |
| <i>Alexander,</i>          | <i>Cormier,</i>             | <i>Leonard,</i>               | <i>Perry,</i>            |
| <i>Archambault,</i>        | <i>Crawford,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Proulx,</i>           |
| <i>Armand,</i>             | <i>Currie,</i>              | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Prud'homme,</i>       |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>De La Terrière,</i>      | <i>Mc Crea,</i>               | <i>Read,</i>             |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Dickson,</i>             | <i>McDonald,</i>              | <i>Reesor,</i>           |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>McMaster,</i>              | <i>Ryan,</i>             |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Ferrier,</i>             | <i>McMurrich,</i>             | <i>Seymour,</i>          |
| <i>Blake,</i>              | <i>Flint,</i>               | <i>Malhiot,</i>               | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Foster,</i>              | <i>Matheson,</i>              | <i>Shead,</i>            |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Gordon,</i>              | <i>Mills,</i>                 | <i>Smith,</i>            |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Gutvremont,</i>          | <i>Moore,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Campbell,</i>           | <i>Hamilton (Inkerman),</i> | <i>Olivier,</i>               | <i>Vidal.</i>            |
| <i>Chaffers,</i>           |                             |                               |                          |

PRÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier*; du révérend *Charles Bancroft*, le bénéficiaire, et autres, marguilliers de l'église de la Trinité, à *Montréal*.

Par l'honorable M. *Olivier*; d'*Ambroise Sarrazin* et autres, du comté de *Berthier*.

Par l'honorable M. *Shead*; de *B. F. Wilson* et autres, de la cité d'*Ottawa*; et d'*Alexander Workman* et autres, du même lieu.

Par l'honorable Sir *E. F. Taché*; de la chambre d'agriculture du *Bas-Canada*.

Par l'honorable M. *McCrea*; de *John F. Taylor*, greffier du Conseil Législatif, et autres, officiers et serviteurs du dit Conseil Législatif.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *A. Leighton* et autres, du township de *Durham*; demandant que la division du dit township n'ait pas lieu.

De *J. L. Beaudry*, maire de la cité de *Montréal*; demandant que le bill relatif à l'administration et à l'amélioration du havre de *Montréal* ne devienne pas loi.

De la compagnie du chemin de fer de *Stanstead, Shefford* et *Chamby*; demandant que l'acte pour augmenter les pouvoirs de la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Champlain*, et pour d'autres objets, devienne loi.

De *John Creighton*, maire de *Kingston*; demandant la fermeture, le dimanche, de tous les canaux de cette province.

De l'honorable *P. M. De Salcs La Terrière* et autres, de la paroisse de la *Bas St. Paul*; demandant une allocation en faveur de certains chemins dans la dite paroisse.

Et de *Toussaint Bétourné* et autres, de *Longueuil* et autres paroisses au sud du fleuve *St. Laurent*, district de *Montréal*; demandant certains amendements à l'acte 18e *Victoria*, ch. 143.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dix-neuvième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,

31 mai 1864.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport comme suit.

Votre comité a examiné la pétition de *George Munro* et autres, propriétaires de lots de grève dans la cité de *Toronto*, demandant un acte d'interprétation des actes qui autorisent la construction de l'Esplanade et pour d'autres fins, et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant.

Votre comité a aussi examiné la pétition de *William Borczy* et autres, de *Dauville*, demandant un acte pour les autoriser à vendre certaines terres dépendant de la succession testamentaire de feu dame *Louise Amélie Panet*, et a trouvé que l'avis, quoique donné régulièrement dans la *Gazette du Canada*, n'a pas été publié pendant tout le temps requis dans un papier de la localité; mais votre comité recommande, néanmoins, la suspension de la 53e règle, en autant qu'il pourra, comme comité des bills privés, pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

Relativement au bill de l'Assemblée Législative pour autoriser la société de droit du *Haut-Canada* à admettre l'honorable *Michael Hamilton Foley* comme avocat, votre comité

a trouvé qu'il n'a pas été présenté de pétition à votre honorable Chambre ; mais, en autant que l'avis a été régulièrement donné, il recommande dans ce cas la suspension de la 58<sup>e</sup> règle.

Le tout respectueusement soumis.

A. J. FERGUSSON BLAIR,  
Président.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour naturaliser *John Porterfield*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 12.—Retranchez " et ses enfants nés et à naître."

Page 1, ligne 13.—Retranchez depuis " considérés " jusqu'à " pourvu " dans la ligne 32, et insérez : " avoir acquis tous les droits et qualités d'un sujet anglais par naissance en " cette province, et posséder, tenir et avoir en jouissance iceux, dans les limites de la dite " province, à commencer du jour de la passation du présent acte."

Page 1, ligne 34.—Retranchez " un " et insérez " le " du district de *Montréal*."

Les dits amendements étant lus la seconde fois et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Sur motion de l'honorable M. *Olivier*, secondé par l'honorable M. *Lucoste*, il a été

Ordonné, que la cinquante-troisième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à la pétition de *William Berczy* et autres; de *Daillebout*.

Alors, l'honorable M. *Olivier* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour " autoriser *William Berczy* et autres à aliéner certains terrains du domaine de la ci-devant " seigneurie de *Daillebout*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, que la cinquante-huitième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au bill intitulé : " Acte pour autoriser la société des hommes de loi du " *Haut-Canada*, à admettre l'honorable *Michael Hamilton Foley* comme avocat."

L'honorable Sir *E. P. Taché* a présenté à la Chambre la réponse à l'adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 13 courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le ministre des finances et le percepteur du port de *Belleville*, au sujet du déplacement de *Philip J. Roblin*, qui a été envoyé de *Shanonville* au dépôt du chemin de fer à *Belleville*.

Aussi, copie de la correspondance relative au déplacement de M. *Beamish*, qui a été envoyé de l'île *Woolf* à *Belleville* et de là à *Shanonville*.

Aussi, copie de l'ordre du ministre des finances qui abolit la charge d'un officier à *Shanonville*, démet M. *Roblin* transféré à *Belleville*, et maintien M. *Beamish*, qui était employé à *Shanonville*; ainsi que copie du rapport de l'inspecteur et de toute la correspondance échangée entre M. *Roblin* et le département, depuis le 1<sup>er</sup> d'août 1863, sur ce sujet.

Ordonné qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

( Voir Documents de la Session.)

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour déclarer propriété publique le monument, à la mémoire des braves de 1760, "érigé sur les hauteurs de *St. Foye*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné* que le rapport soit maintenant regu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 43.—Après "monument" insérez : "et que le dit monument et les appartenances d'icelui soient tenus en état de réparation par la dite société et à ses frais."

Page 1, ligne 17.—Dans le préambule.

Retranchez depuis "statue" jusqu'à "duc."

Les dits amendements étant lus la seconde fois et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient grossoyés, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport du conseil du collège de l'Université de *Toronto*, pour l'année 1863.

*Ordonné* qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer les Sœurs du Précieux Sang, de *St. Hyacinthe*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Chaffers*, secondé par l'honorable M. *Malhiot*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer le grand temple et les temples subordonnés de l'ordre indépendant des "Bons Templiers du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Blake*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour pourvoir à la nomination de successeurs aux syndics des propriétés de l'église et "presbytère de la rue *St. Gabriel*, à *Montréal*, et pour régler les contestations pendantes "à ce sujet," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la société de l'Union *St. Jacques* de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Lestie*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser la corporation du village d'*Yorkville* à émettre des débetures pour racheter des débetures en circulation, pour lesquelles il n'a pas été créé de fonds d'amortissement," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour conférer certains pouvoirs à l'association d'assurance mutuelle *Beaver* contre les accidents par le feu," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour régler l'inspection des cuirs et peaux crues," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte municipal du *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

*Ordonné* que le titre du bill soit : " Acte pour amender l'acte municipal du *Haut-Canada* en limitant la classe d'électeurs qui voteront sur des règlements relatifs à la création de dettes."

La question a été alors mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du cinquième rapport du comité-conjoint des impressions des deux Chambres,

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

*Ordonné* qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant les compagnies d'assurance mutuelle," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Currie*, *McDonald*, *Boulton* et *Mills*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour annuler la proclamation qui déclare *Walkerton* le chef-lieu du comté de *Bruce*, et pour permettre aux contribuables du dit comté de décider si *Paisley*, *Kincardine* ou *Walkerton* sera le chef-lieu,"

L'honorable M. *McMurrich* a proposé, secondé par l'honorable M. *McMaster*, que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats, et

Une question d'ordre s'étant élevée, savoir : si ce bill est appuyé sur quelque pétition qui a été présentée à cette Chambre durant la présente Session,

L'honorable M. *McMurrich* a proposé, secondé par l'honorable M. *Reesor*,

Que la cinquante-huitième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au dit bill, intitulé : " Acte pour annuler la proclamation qui déclare *Walkerton* " le chef-lieu du comté de *Bruce*, et pour permettre aux contribuables du dit comté de " décider si *Paisley*, *Kincardine* ou *Walkerton* sera le chef-lieu."

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle et elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, l'honorable M. *McMurrich* a proposé la motion principale, secondé par l'honorable M. *Reesor*, savoir :

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur icelle, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors, l'honorable M. *McMurrich* a proposé, secondé par l'honorable M. *Reesor*,

Que la soixante-et-deuxième règle de cette chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au bill en dernier lieu mentionné.

Après un court débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser *John Thompson Huggard* à être admis à l'exercice de la profession d'avocat, procureur et solliciteur dans les cours de droit et d'équité dans le *Haut-Canada*,"

L'honorable M. *Christie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après un court débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la Société " typographique de *Québec*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'Union " *Bethel* des marins de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour amender les actes relatifs à la charte de la compagnie du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour confirmer certains chemins latéraux dans le township de *King* et pour pourvoir à leur tracé ainsi qu'à celui d'autres réserves et lignes de chemins, et pour établir une réserve de chemin à travers la première concession le long et sur la borne de ce township," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Welland*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable *Armstrong*, La Chambre s'est ajournée.

## Mercredi, 1<sup>er</sup> Juin 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

### Les Honorables Messieurs

|                           |                             |                               |                         |
|---------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Aikins,</i>            | <i>Chaffers,</i>            | <i>Hamilton (Inkerman),</i>   | <i>Olivier,</i>         |
| <i>Alexander,</i>         | <i>Christie,</i>            | <i>Lucoste,</i>               | <i>Pinet,</i>           |
| <i>Archambault,</i>       | <i>Cormier,</i>             | <i>Leonard,</i>               | <i>Perry,</i>           |
| <i>Armand,</i>            | <i>Crawford,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Armstrong,</i>         | <i>Currie,</i>              | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Prud'homme,</i>      |
| <i>Baby,</i>              | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McCrea,</i>                | <i>Read,</i>            |
| <i>Belleau, Sir N. F.</i> | <i>Dickson,</i>             | <i>McDonald,</i>              | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Bennett,</i>           | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMaster,</i>              | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Blair, Fergusson,</i>  | <i>Duchesnay, E. E. J.,</i> | <i>McMurrich,</i>             | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Blake,</i>             | <i>Ferrier,</i>             | <i>Mathiot,</i>               | <i>Skead,</i>           |
| <i>Boulton,</i>           | <i>Flint,</i>               | <i>Matheson,</i>              | <i>Smith,</i>           |
| <i>Bureau,</i>            | <i>Foster,</i>              | <i>Mil s,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Burnham,</i>           | <i>Gordon,</i>              | <i>Moore,</i>                 | <i>Vidal.</i>           |
| <i>Campbell,</i>          | <i>Guéremont,</i>           |                               |                         |

### PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table:—

Par l'honorable M. *Boulton* ; du conseil municipal du township de *Brant*.

Par l'honorable M. *Aikins* ; de *Jacob Brooks*, du township de *Scarborough*, dans le comté de *York*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; de la compagnie du chemin de fer de *Stratford* et *Huron*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *John Mathew Crawford* et autres, de *Vienna*, dans le comté d'*Elgin* ; *Berlin*, dans le comté de *Waterloo* ; *Barton Lodge*, dans le comté de *Wentworth*, et d'*Ecosse* ; demandant qu'autorité leur soit accordée de vendre certaines terres appartenant à la succession de feu *John Whyte*, écuyer.

Du révérend *R. Lindsay* et autres, de l'église *St. Paul, Knowlton Brome* ; demandant que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

Et de *John Gillies* et autres, du comté de *Bruce* ; demandant un acte conférant le pouvoir au conseil provisoire de *Bruce* d'aider à la construction d'un certain chemin de fer, du lac *Huron* au Grand Tronc à travers le dit comté.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport de la municipalité de *St. Adèle*, dans le comté de *Terrebonne*, pour l'année 1863.

Ordonné qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingtième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et  
Il a été alors lu par le greffier comme suit :

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,  
1er juin 1864.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingtième rapport comme suit.

Relativement au bill envoyé de l'Assemblée Législative, pour autoriser la corporation du village de *Yorkville* d'émettre des débetures pour le rachat de celles qui restent dues, pour lesquelles il n'a pas été créé un fonds d'amortissement, votre comité a trouvé qu'il n'a pas été présenté de pétition à votre honorable Chambre ; mais, en autant que les avis ont été régulièrement donnés dans la gazette officielle du *Canada* et dans un papier de la localité, il recommande que la 58<sup>e</sup> règle soit suspendue dans ce cas.

Le tout respectueusement soumis.

A. J. FERGUSSON BLAIR,  
Président.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour annuler la proclamation qui déclare *Walkerton* le chef-lieu du comté de *Bruce*, et pour permettre aux contribuables du dit comté de décider si *Paisley, Kincardine* ou *Walkerton* sera le chef-lieu," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et  
Les dits amendements ont été alors lus par le greffier :

Sur motion de l'honorable M. *McMurria* secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre vendredi prochain, et que, dans l'intervalle, le dit bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé pour l'usage des membres.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer le dispensaire d'*Yamaska*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 19.—Après " d'*Yamaska* " insérez : " dans le but de secourir par consultations et soins de médecin et chirurgien les malades pauvres de la paroisse de *St. Romuald de Franham* dans le comté de *Missisquoi* et les environs."

Page 2, ligne 17.—Après " tels " insérez : " n'excédant pas en valeur annuelle la somme de cinq cents piastres comme sus-dit."

Page 2, ligne 24.—Retranchez depuis " annuellement " jusqu'à " un " dans la 25<sup>e</sup> ligne et insérez : " au gouverneur-général et aux deux Chambre du parlement."

Page 1, ligne 27.—Retranchez " de la législature " et insérez : " du parlement."

Les dits amendements étant lus de nouveau, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation de la " compagnie du chemin de fer de la vallée de *Massawippi*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour autoriser la société des hommes de loi " du *Haut-Canada* à admettre l'honorable *Michael Hamilton Foley* comme avocat," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu une troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

*Ordonné*, que la cinquante-huitième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au bill intitulé : " Acte pour autoriser la corporation du village " de *Yorkville* à émettre des débentures pour racheter des débentures en circulation pour lesquelles il n'a pas été créé de fonds d'amortissement."

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la grande division et les divisions subordonnées des Fils de la Tempérance dans le *Canada Est*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la maison de refuge des dames protestantes de *London*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Leonard*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Currie*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant les compagnies d'assurance mutuelle," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement étant alors lu deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Currie*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informé cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a présenté à la Chambre la réponse à l'adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 23 mai dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie du rapport fait en mars 1864, par *Peter J. Gibson*, arpenteur provincial, au sujet du chemin projeté devant aller de la route empierrée des forges de *Marmora* dans la direction des mines de cuivre du township de *Lake*, en traversant le township de *Willaston*.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour naturaliser *John Porterfield*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour déclarer propriété publique le monument à la mémoire des braves de 1760, érigé sur les hauteurs de *Ste. Foye*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Après débats,

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la société de " l'Union *St. Louis* de la Côte *St. Louis*, paroisse de *Montréal*, comté d'*Hochelaga*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Leslie*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la société " de l'Union *St. Joseph* d'*Ottawa*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Guvremont*, secondé par l'honorable M. *Sheard*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération du sixième rapport du comité-conjoint des impressions des deux Chambres, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,  
Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : " Acte pour assurer " les titres à certaines propriétés vendues par la voie du sort," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender,

Sur motion de l'honorable M. *Currie*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender " les lois en force concernant la vente des liqueurs enivrantes et l'octroi de licences à cet " effet, et pour réprimer autrement les abus résultant de ce commerce,"

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer les Sœurs " du Précieux Sang, de *St. Hyacinthe*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Chaffers*, secondé par l'honorable M. *Malhiot*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incor- " porer le grand temple et les temples subordonnés de l'ordre indépendant des Bons Tem- " pliers du *Canada*,"

L'honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l'honorable M. *Blake*,  
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après un court débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirma-  
tive, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la nomination de successeurs aux syndics des propriétés de l'église et presbytère de la rue St. Gabriel à Montréal, et pour régler les contestations pendantes à ce sujet," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser la corporation du village de *Yorkville* à émettre des débentures pour racheter des débentures en circulation pour lesquelles il n'a pas été créé de fonds d'amortissement," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Welland*,"

L'honorable M. *Currie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dickson*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Gordon*,  
La Chambre s'est ajournée.

## Jeudi, 2 Juin 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                            |                               |                          |
|----------------------------|----------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Chaffers,</i>           | <i>Hamilton (Inkerman),</i>   | <i>Panet,</i>            |
| <i>Alexander,</i>          | <i>Christie,</i>           | <i>Lacoste,</i>               | <i>Perry,</i>            |
| <i>Archambault,</i>        | <i>Cormier,</i>            | <i>Leonard,</i>               | <i>Proulx,</i>           |
| <i>Armand,</i>             | <i>Crawford,</i>           | <i>Leslie,</i>                | <i>Prud'homme,</i>       |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>Currie,</i>             | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Read,</i>             |
| <i>Baby,</i>               | <i>De la Terrière,</i>     | <i>McCrea,</i>                | <i>Reesor,</i>           |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Dickson,</i>            | <i>McDonald,</i>              | <i>Ryan,</i>             |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Duchesnay, A. J.,</i>   | <i>McMaster,</i>              | <i>Sanborn,</i>          |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Duchesnay, E. H. J.</i> | <i>McMurrich,</i>             | <i>Seymour,</i>          |
| <i>Blake,</i>              | <i>Ferrier,</i>            | <i>Malhot,</i>                | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Flint,</i>              | <i>Matheson,</i>              | <i>Shead,</i>            |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Foster,</i>             | <i>Mills,</i>                 | <i>Smith,</i>            |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Gordon,</i>             | <i>Moore,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Campbell,</i>           | <i>Guvèremant,</i>         | <i>Olivier,</i>               | <i>Vidal.</i>            |

## PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *McMaster* ; du conseil municipal du comté de *Simcoe*.

Par l'honorable M. *Sked* ; d'*Edward McCre*a et autres, marchands de bois intéressés dans la manufacture des bois de commerce sur la rivière *Madawaska*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay* ; de *William Henderson* et autres, des townships de *Frampton-Est* et *Standon* ; dans le comté de *Dorchester*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; d'*Isaac Hope* et autres, constructeurs et contracteurs, de la cité de *Kingston*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; de *T. M. Daly* et autres, de la ville de *Stratford*, dans le comté de *Perth*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend *Charles Bancroft*, le bénéficiaire, et autres, marguilliers de l'église de la *Trinité* à *Montréal* ; demandant un acte pour les autoriser à faire un emprunt d'une certaine somme de deniers aux fins de reconstruire la dite église de la *Trinité*.

D'*Ambroise Sarrazin* et autres, du comté de *Berthier* ; demandant certains amendements aux lois de la chasse du *Bas-Canada*.

De *B. F. Wilson* et autres, de la cité d'*Ottawa* ; et d'*Alexander Workman* et autres, du même lieu ; demandant que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

De la chambre d'agriculture du *Bas-Canada* ; demandant une allocation pour des fins agricoles.

Et de *John F. Taylor*, greffier du Conseil Législatif, et autres, officiers et serviteurs du dit Conseil Législatif ; demandant que les paiements auxquels il est référé dans la résolution du Conseil Législatif du 14 octobre dernier, ne soient pas exigés jusqu'à de nouveaux ordres de la part de votre honorable Chambre.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-et-unième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,  
2 juin 1864.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-et-unième rapport comme suit.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant dans chaque cas, savoir :—De *John Mathew Crawford* et autres, demandant un acte pour les autoriser à vendre certaines terres appartenant à la succession de feu *John Whyte*, écr. ; et de *James Brocelbank* et autres, du comté de *Bruce*, demandant un acte pour autoriser le conseil provisoire de *Bruce* à venir en aide à la construction d'un certain chemin de fer à travers le dit comté.

Quant à la pétition de *Aaron Workman* et autres, du township d'*Hereford*, dans le comté de *Compton*, demandant que le dit township soit détaché du dit comté de *Compton* et annexé au comté de *Stanstead* ; et aussi à la pétition de *James McCullough* et autres,

des paroisses de *St. Sylvestre, St. Gilles et Ste. Agathe*, dans le comté de *Lotbinière*, demandant que ces paroisses soient détachées, pour les fins d'enregistrement, du comté de *Lotbinière*, et érigées en une division d'enregistrement seulement, comme division d'enregistrement No. 2 du comté de *Lotbinière*, votre comité a trouvé qu'il n'en a pas été donné avis.

Le tout respectueusement soumis.

A. J. FERGUSSON BLAIR,  
Président.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la Société Typographique de " *Québec*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 25.—Après " corporation " insérez : " les dites terres, tenements, héritages et propriétés foncières ne devant pas excéder la valeur ou rente annuelle de mille " piastres."

Page 2, ligne 21.—Retranchez depuis " faire " jusqu'au premier " des " dans la ligne 22 et insérez : " au gouverneur général et aux deux chambres du parlement provincial."

Page 2, ligne 24.—Retranchez " de la législature " et insérez : " du dit parlement."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement;

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'union *Béthel des Marins de Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 21.—Retranchez depuis " l'acte " jusqu'à " Le " dans la vingt-huitième ligne et insérez : " La dite corporation sera tenue de faire au gouverneur-général et aux " deux Chambres du parlement provincial des rapports annuels indiquant l'état général " des affaires de la corporation, lesquels rapports seront présentés dans les premier vingt " jours de chaque session du dit parlement."

Le dit amendement étant lu la seconde fois et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser *John Thompson Huggard* à être admis à l'exercice de la profession d'avocat, procureur et solliciteur dans les cours de droit et d'équité du Haut-Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable Sir *N. P. Belleau*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative aux poursuites ou actions *qui tam*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a présenté à la Chambre la réponse à l'adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toutes correspondances, extraits d'ordres en conseil et écritures consignés soit dans les comptes ou documents publics, au sujet de la réserve de deux milles carrés sur la rivière *Sydenham*, ci-devant connue sous le nom de *Big Bear Creek*, dans le comté de *Lambton*, faite par la tribu sauvage des *Chippewois* sur le *Thames*, lors de la cession consentie par eux au gouvernement de cette province le 9 mars 1819 ; les dits documents devant constater si les dits Sauvages ont reçu quelque somme d'argent en paiement, et quel montant, s'il en est, soit en principal ou intérêt, a été payé aux dits Sauvages pour cette réserve ; avec aussi copie du dit acte de cession du 9 mars 1819.

*Ordonné* qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable Sir *E. P. Taché* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant la pratique de la médecine et de la chirurgie, et l'étude de l'anatomie."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain :

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Skedd*, il a été

*Ordonné*, que les honorables messieurs *Ferrier*, *Currie*, *McMurrich* et *Olivier* soient ajoutés au comité auquel ont été renvoyées les pétitions relatives à l'acte de tempérance de 1863.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour autoriser le Lord évêque du diocèse d'*Ontario* et le recteur de *Kingston* à disposer du terrain d'école de la rue de la Reine, dans la cité de *Kingston*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender la charte de la Banque des Townships de l'Est," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant la cour de *Surrogate*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer le dispensaire d'*Yamaska*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour venir en aide à *James Benning*," et pour entendre les conseils pour et contre icelui, et pour que les membres soient notifiés d'être présents,

Les conseils ont été appelés en conséquence.

*Alexander Cross*, écuyer, C. R., est comparu de la part du pétitionnaire.

Personne n'est comparu de la part de *Madame Benning*.

Ordonné, qu'il soit permis au conseil du pétitionnaire de faire entendre ses témoins à la barre de cette Chambre, et de produire toute autre preuve qui tendra à établir qu'un avis régulier de l'ordre pour la seconde lecture du dit bill et une copie d'icelui, ont été régulièrement signifiés à la partie contre laquelle le divorce est demandé, ou à établir qu'il a été impossible de se conformer à la 76e règle de cette Chambre.

Alors, *M. Frederick D. Garrington*, de la cité de *Montréal*, clerc d'avocat, a été appelé et, après serment prêté, a été entendu comme suit :—

Par le Conseil :

Quel est votre nom, occupation et le lieu de votre résidence, et connaissez-vous le pétitionnaire et *Janet Mary Leslie*, son épouse ?

*Frederick D. Garrington*, de la cité de *Montréal*, clerc d'avocat. Je connais le pétitionnaire ainsi que *Janet Mary Leslie*, son épouse.

Connaissez-vous *Janet Mary Leslie*, l'épouse du pétitionnaire ? Lui avez-vous signifié un double du bill maintenant devant cette Chambre pour venir en aide à *James Benning* ? Produisez le document étant le double du bill que vous avez signifié à madame *Benning*, et dites si vous avez comparé le document que vous avez signifié avec celui maintenant exhibé, et si vous avez constaté qu'il en était une vraie copie avant de le signifier ?

Je connais le pétitionnaire, ainsi que *Janet Mary Leslie*, son épouse. Je lui ai signifié un double du bill devant cette Chambre pour venir en aide à *James Benning*. Je produis le document étant le double du bill que j'ai signifié à madame *Benning*. J'ai comparé le document que j'ai signifié avec celui maintenant exhibé, et constaté qu'il en était une vraie copie avant de le signifier.

Avez-vous signifié l'ordre maintenant exhibé en même temps que le dit bill, en en délivrant copie avec le dit bill lors de la dite signification, et avez-vous constaté si la copie que vous avez signifiée était une vraie copie du dit ordre ?

J'ai signifié l'ordre maintenant exhibé en même temps que le dit bill, en en délivrant copie avec le dit bill lors de la dite signification, et j'ai constaté que la copie que j'ai signifiée était une vraie copie du dit ordre.

Quand et où avez-vous signifié la copie du dit bill et de l'ordre, et à qui l'avez-vous délivrée ?

J'ai signifié la copie du dit bill et de l'ordre à la dite *Janet Mary Leslie*, en lui en délivrant la copie à elle-même à la résidence de son beau-frère en la cité de *Montréal*, le vingt-cinquième jour de mai dernier.

Le témoin a reçu ordre de se retirer.

La Chambre a été informée que le pétitionnaire était à la barre prêt à être interrogé. Alors, *James Benning* a été appelé et, après avoir prêté serment, a été interrogé comme suit :—

Par l'honorable M. *McCrea* :

Etes-vous *James Benning*, le pétitionnaire dans cette affaire ?

Je suis *James Benning*, le pétitionnaire dans cette affaire.

Y a-t-il eu, ou y a-t-il maintenant aucune collusion ou connivence entre vous et *Janet Mary Leslie*, soit directement, soit indirectement, pour faire passer ce bill, de manière à rompre le mariage qui existe entre vous et elle ?

Il n'y a pas eu et il n'y a pas maintenant de collusion ni de connivence entre moi et *Janet Mary Leslie*, soit directement, soit indirectement, pour faire passer ce bill, de manière à rompre le mariage qui existe entre elle et moi.

Alors, le pétitionnaire a reçu ordre de se retirer.

Alors, l'honorable M. *Currie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été pris comme suit :—

#### CONTENTS :

##### Les Honorables Messieurs

|                          |                             |                   |                   |
|--------------------------|-----------------------------|-------------------|-------------------|
| <i>Aikins,</i>           | <i>Crawford,</i>            | <i>McCrea,</i>    | <i>Perry,</i>     |
| <i>Alexander,</i>        | <i>Currie,</i>              | <i>McDonald,</i>  | <i>Read,</i>      |
| <i>Bennett,</i>          | <i>Dickson,</i>             | <i>McMaster,</i>  | <i>Reesor,</i>    |
| <i>Blair, Fergusson,</i> | <i>Ferrier,</i>             | <i>McMurrich,</i> | <i>Sanborn,</i>   |
| <i>Blake,</i>            | <i>Foster,</i>              | <i>Matheson,</i>  | <i>Seymour,</i>   |
| <i>Boulton,</i>          | <i>Gordon,</i>              | <i>Mills,</i>     | <i>Shaw,</i>      |
| <i>Burnham,</i>          | <i>Hamilton (Inkerman),</i> | <i>Moore,</i>     | <i>Smith,</i>     |
| <i>Campbell,</i>         | <i>Leonard,</i>             | <i>Panet,</i>     | <i>Vidal.—84.</i> |
| <i>Christie,</i>         | <i>Leslie,</i>              |                   |                   |

#### NON-CONTENTS :

##### Les Honorables Messieurs

|                           |                             |                               |                             |
|---------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| <i>Archambault,</i>       | <i>Cormier,</i>             | <i>Guévremont,</i>            | <i>Olivier,</i>             |
| <i>Armant,</i>            | <i>De la Terrière,</i>      | <i>Lacoste,</i>               | <i>Proulx,</i>              |
| <i>Belleau, Sir N. F.</i> | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Prud'homme,</i>          |
| <i>Bureau,</i>            | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Mathiot,</i>               | <i>Taché, Sir E. P.—18.</i> |
| <i>Chaffers,</i>          | <i>Flint,</i>               |                               |                             |

La question a été résolue dans l'affirmative, et Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Alors, M. *Frederick D. Garrington* a été appelé et interrogé de nouveau :

Par le Conseil :

Pouvez-vous produire un extrait du registre des mariages de l'église presbytérienne écossaise de *Montréal*, appelée église *St. André*, certifiant le mariage du dit *James Benning* avec la dite *Janet Mary Leslie* ? Constatez la date du dit mariage, et le ministre qui l'a célébré ; et indiquez si vous identifiez les parties y dénommées comme étant les parties mariées, c'est-à-dire le pétitionnaire en cette affaire et sa femme, la dite *Janet Mary Leslie*.

Je produis un extrait du registre des mariages de l'église presbytérienne écossaise de *Montréal*, appelée église *St André*, certifiant le mariage du dit *James Benning* avec la dite *Janet Mary Leslie*, le vingt-deuxième jour de septembre 1853, célébré par le révérend *Alexander Mathieson*, ministre de la dite église presbytérienne écossaise de *Montréal*, appelée église *St. André*, et j'identifie les parties y dénommées comme étant les parties mariées, c'est-à-dire le pétitionnaire en cette affaire et sa femme, la dite *Janet Mary Leslie*.

Par qui le dit extrait est-il certifié, et qui l'a écrit? Les personnes qui ont apposé leur certificat au dit extrait sont-elles les gardiens légaux du registre, et le dit extrait serait-il par lui-même une preuve du mariage, sans aucune autre preuve, dans toutes les cours de loi du *Bas-Canada*?

Le dit extrait est certifié par messieurs *Monk*, *Coffin* et *Papineau*, protonotaires de la cour supérieure du *Bas-Canada*, dans et pour le district de *Montréal*, de la main même de *Samuel Wentworth Monk*, écuyer, l'un des dits protonotaires; les personnes qui ont apposé leur certificat au dit extrait sont les gardiens légaux du registre. Le dit extrait serait par lui-même une preuve du mariage, sans aucune autre preuve, dans les cours de loi du *Bas-Canada*.

Savez-vous s'il a été fait des procédures, et lesquelles, par le pétitionnaire en recouvrement de dommages contre *Robert Leckie* et *Joseph E. Malhiot*, mentionnés au dit bill pour les relations criminelles qu'ils ont eues avec la dite *Janet Mary Leslie*, épouse du pétitionnaire, et s'il a été rendu jugement, et quel jugement, à ce sujet? Et pouvez-vous en produire une copie authentique?

Des procédures légales ont été faites par le dit pétitionnaire en recouvrement de dommages contre *Robert Leckie* et *Joseph E. Malhiot*, mentionnés au dit bill, dans la cour supérieure du district de *Montréal*, pour les relations criminelles qu'ils ont eues avec la dite *Janet Mary Leslie*, épouse du pétitionnaire, et des jugements ont été rendus à ce sujet, desquels jugements je produis maintenant les copies authentiques.

Savez-vous si le pétitionnaire et sa dite épouse ont vécu séparés l'un de l'autre pendant un temps quelconque, et quelle a été la durée de ce temps?

Je sais que le pétitionnaire et sa dite épouse ont vécu séparés l'un de l'autre depuis octobre dernier, 1863.

Le témoin a reçu ordre de se retirer.

Alors, le conseil du pétitionnaire a produit le contrat de séparation entre le dit *James Benning* et la dite *Janet Mary Leslie*.

Ordonné qu'il reste sur la table.

Le conseil a reçu ordre de se retirer.

Sur motion de l'honorable M. *Currie*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été ordonné, que la considération ultérieure du dit bill, l'examen des témoins et l'audition du conseil, soient remis à demain.

Ordonné, que les membres soient notifiés.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour naturaliser *John Porterfield*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour déclarer propriété publique le monument à la mémoire des braves de 1760, érigé sur les hauteurs de *Ste. Foye*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour réorganiser la compagnie du chemin de fer de *Port Hope*, *Lindsay* et *Beaverton*, et pour l'autoriser à acquérir et posséder le havre de *Port Hope* et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Blake*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour confirmer et continuer la municipalité de la paroisse de *St. Gabriel de Brandon*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 30.—Effacez "mais."

Page 1, ligne 31.—Effacez depuis "nullement" jusqu'à "rendre" dans la 32e ligne."

Page 1, ligne 33.—Effacez le mot "ce" et insérez : "aucun tel règlement, acte ou procédure."

Page 1, ligne 34.—Après "doutes" insérez : "afin que les parties ne soient pas lésées par la passation du présent acte, il sera loisible à toute partie lésée par tel règlement, acte ou procédure, d'en appeler dans les quatre mois de la passation du présent acte au conseil de comté, dans tous les cas dans lesquels appel peut être interjeté aux dits conseils de comté, en vertu du chapitre 24 des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, nonobstant que tel délai fut expiré."

Sur motion de l'honorable M. *Olivier*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour pourvoir au transport des immeubles vendus par feu *Charles Lawrence Herchmer*, écuyer," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 21.—Après le mot "suit" insérez les clauses A. B et C.

#### *Clause A.*

"Nonobstant le statut impérial, 12 *George II* chapitre 28, ou toute loi ou statut au contraire, nul acte ou hypothèque (sauf tel que ci-dessous prescrites) fait en conformité de la dite vente par loterie des lots de parc susdits, ou aucun d'iceux, sera réputé ou déclaré avoir été ou être illégal ou nul, uniquement pour la raison que telle vente ou aliénation a été faite par loterie dans l'un ou l'autre des cas suivants, savoir :—1°. Dans le cas où les deniers d'acquisition de ces lots de parc, respectivement, auront été entièrement payés avant la passation du présent acte. 2°. Dans le cas où l'acquéreur de ces lots de parc, respectivement, après avoir consenti une hypothèque ou permis qu'un privilège à l'égard des deniers d'acquisition existât sur ces lots, paiera dans le cours d'une année de la passation du présent acte, un versement d'un cinquième du montant restant dû sur ces deniers, ou convienne de le payer."

#### *Clause B.*

"Dans tous les cas où les dits deniers d'acquisition, ou partie de ces deniers restent dus, et que l'acquéreur, en payant un versement, dans le cours d'une année après la passation du présent acte, ou en convenant de le payer, a déclaré retenir ces lots de parc respectifs, la balance de ces deniers d'acquisition, telle que originellement spécifiée, avec l'intérêt sur icelle, sera payée et payable en quatre versements annuels égaux, avec intérêt, le premier desquels sera payable à la fin de la seconde année suivant la passation du présent acte."

#### *Clause C.*

"Dans tous les cas où l'acquéreur d'un lot de parc, n'aura pas dans le cours d'une année, après la passation du présent acte, déclaré en la manière ci-dessus prescrite qu'il

“retient ce lot, tous deniers d'acquisition qu'il pourra avoir payés sur icelui seront forfaits, et le titre consenti à l'acquéreur et l'hypothèque exécutée par ce dernier seront nuls, pourvu toujours que les lots dont il aura été disposé par loterie comme il est dit ci-dessus, ou aucun d'iceux, ne seront pas forfaits en vertu d'aucune disposition du statut impérial ci-dessus cité, mais que le titre restera exempt de l'opération de ces dispositions.”

*Dans le préambule.*

Page 1, ligne 8.—Effacez depuis le mot “vendit” jusqu'à “sur,” dans la 9<sup>e</sup> ligne, et insérez : “et céda, par voie de loterie, certains lots de parc tracés par lui.”

Page 1, ligne 11.—Effacez depuis le mot “iceux” jusqu'à “d'autres,” et insérez : “et exécuta des titres et reçut des hypothèques pour les deniers d'acquisition de ces lots ou de quelques-uns d'entre eux, et aussi vendit et céda, ou entreprit et convint de vendre.”

Page 1, ligne 19.—Après “vivant,” insérez : “et qu'ils ont représenté que les parties intéressées dans la dite loterie ne savaient pas qu'elle était illégale, ou que le statut impérial 12 *George II*, chapitre 8, était en force, ou pouvait être réputé ou déclaré être en force dans le *Haut-Canada*, et que les dits lots de parc ont été vendus de bonne foi et dans l'ignorance de la loi; et considérant qu'il est désirable d'établir des dispositions équitables à cet égard.”

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “Acte pour incorporer la Banque Royale du *Canada*,” et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 31.—Retranchez “héritiers.”

Page 1, ligne 43.—Retranchez depuis “les” jusqu'à “personnes.”

Page 7, ligne 41.—Après “changé,” insérez : “sujet aux règles et règlements prévus par la 110<sup>e</sup> section du chapitre 55 des statuts refondus du *Canada*.”

Dans le préambule :

Page 1, ligne 2.—Retranchez “R” où cette lettre se rencontre pour la première fois, et insérez “P” à la place; effacez “*Jains*” et insérez à la place “*Jarvis*.”

Sur motion de l'honorable M. *Gordon*, secondé par l'honorable M. *McMurrich*, il a été *Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “Acte pour incorporer l'Union Béthel des matelots de *Montréal*,” et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé à l'amendement fait par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Gordon*, secondé par l'honorable M. *Moore*, La Chambre s'est ajournée.

## Vendredi, 3 Juin 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                          |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Chaffers,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Perry,</i>            |
| <i>Alexander,</i>          | <i>Christie,</i>            | <i>Leonard,</i>               | <i>Proulx,</i>           |
| <i>Allan,</i>              | <i>Cormier,</i>             | <i>Leslie,</i>                | <i>Prud'homme,</i>       |
| <i>Archambault,</i>        | <i>Crawford,</i>            | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Read,</i>             |
| <i>Armand,</i>             | <i>Currie,</i>              | <i>McCrea,</i>                | <i>Reesor,</i>           |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McDonald,</i>              | <i>Renaud,</i>           |
| <i>Baby,</i>               | <i>Dickson,</i>             | <i>McMaster,</i>              | <i>Ryan,</i>             |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMurrich,</i>             | <i>Sanborn,</i>          |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Malhiot,</i>               | <i>Seymour,</i>          |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Flint,</i>               | <i>Matheson,</i>              | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Blake,</i>              | <i>Foster,</i>              | <i>Mills,</i>                 | <i>Sked,</i>             |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Gordon,</i>              | <i>Moore,</i>                 | <i>Smith,</i>            |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Guéremont,</i>           | <i>Olivier,</i>               | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Hamilton (Inkerman)</i>  | <i>Panet,</i>                 | <i>Vidal.</i>            |
| <i>Campbell,</i>           |                             |                               |                          |

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Flint* ; de *R. Mordean* et autres, de *Sydney*, dans le comté d'*Hastings*.

Par l'honorable M. *Sanborn* ; de *Patrick Daly*, dernièrement de *Drummondville* et maintenant de *Melbourne* ; et de *John Wright* et autres, de *Stanstead*.

Par l'honorable M. *Hamilton (Inkerman)* ; de *Neil Campbell* et autres, mineurs engagés aux mines d'or sur la rivière *Gilbert*, paroisse de *St. François*.

Par l'honorable M. *Lacoste* ; de *Pierre Jodoin* et autres, propriétaires de bateaux-à-vapeur.

Par l'honorable M. *Bureau* ; de *Louis Loubier* et autres, de la paroisse de *St. François de la Beauce*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du conseil municipal du township de *Brant* ; demandant que le bill pour annuler la proclamation déclarant *Walkerton* le chef-lieu du comté de *Bruce*, et pour rendre électif le choix du dit chef-lieu, ne devienne pas loi.

De *Jacob Brooks*, du township de *Scarborough*, dans le comté de *York* ; demandant à être assisté en considération de ses services comme courrier de la malle durant les trente-trois dernières années.

Et de la compagnie du chemin de fer de *Stratford* et *Huron* ; demandant que son acte d'incorporation soit remis en vigueur et la prolongation d'un délai de plusieurs années pour commencer et parachever le dit chemin de fer.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer le dispensaire d'*Yamaska*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la Société Typographique de *Québec*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender le chapitre quatre-vingt-trois des statuts refondus pour le *Bus-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Olivier*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour constituer en corporation la Société Philanthropique du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Sanborn*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau la charte de la compagnie des mines du Sud-Est, du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser certaines sociétés religieuses ou congrégations de chrétiens à nommer des successeurs aux syndics des terrains possédés en leur nom," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour étendre les pouvoirs de la municipalité locale de *St. Colomban de Sillery*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Olivier*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Guelph, Fergus, Owen Sound* et du lac *Huron*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-deuxième rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et  
Il a été alors lu par le greffier comme suit :

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,  
3 juin 1864.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport comme suit.

Votre comité a examiné la pétition du révérend *Charles Bancroft*, titulaire, et autres, marguilliers de l'église de la Trinité, *Montréal*, demandant un acte pour autoriser le prélèvement d'une certaine somme d'argent aux fins de compléter la dite église, et a trouvé qu'il n'en a pas été donné d'avis ; mais votre comité recommande, néanmoins, la suspension de la 53e règle dans ce cas, en autant qu'il pourra, comme comité des bills privés, pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

Le tout respectueusement soumis.

A. J. FERGUSSON BLAIR,  
Président.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la société de l'Union St. Joseph d'Ottawa," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 15.—Après " d'Ottawa " insérez : " dans le but de secourir et d'assister " ses membres lorsqu'ils seront malades, et de procurer de semblables secours et autres " avantages aux veuves et aux enfants des membres décédés."

Page 1, ligne 37.—Retranchez depuis " a " jusqu'à " de " et insérez : " l'usage."

Page 1, ligne 43.—Après " donnée " insérez : " n'excédant pas la valeur susdite."

Page 2, ligne 10.—Retranchez depuis " faire " jusqu'au premier " des " dans la 11e ligne et insérez : " au gouverneur-général et aux deux Chambres du parlement provincial."

Page 2, ligne 15.—Retranchez " de la législature " et insérez : " du dit parlement."

Les dits amendements étant lus la seconde fois et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Guévremont*, secondé par l'honorable M. *Panet*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la société de l'Union St. Louis " de la Côte St. Louis, paroisse de *Montréal*, comté d'*Hochelaga*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 21.—Après " d'*Hochelaga* " insérez : " pour aider et secourir ceux qui " en font partie, et assurer de semblables secours et d'autres avantages aux veuves et aux " enfants des membres décédés."

Page 1, ligne 26.—Après " corporation " insérez : " ne dépassant pas en valeur " annuelle deux mille dollars."

Page 1, ligne 48.—Retranchez " l'entretien des membres " et insérez " l'usage."

Page 2, ligne 3.—Après " donnée " insérez : " ne dépassant pas la valeur susdite."

Page 2, ligne 22.—Retranchez depuis " faire " jusqu'au premier " des " dans la ligne 23, et insérez : " au gouvernement et aux deux Chambres du parlement provincial."

Page 2, ligne 25.—Retranchez " de la législature " et insérez : " du dit parlement."

Les dits amendements étant lus la seconde fois et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Leslie*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été *Ordonné*, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour autoriser la corporation du village de " *Yorkville* à émettre des débetures pour racheter des débetures en circulation pour " lesquelles il n'a pas été créé de fonds d'amortissement," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie " du chemin de fer de *Welland*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. *Christie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Currie*,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

L'honorable Sir *N. F. Belleau* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*,

De retrancher tous les mots après " soit " et d'insérer : renvoyé de nouveau au comité " des ordres permanents et des bills privés, avec instruction de l'amender de manière à " conserver aux créanciers privilégiés leurs hypothèques sur la propriété de la dite com- " pagnie, telles qu'elles existent actuellement."

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée ; et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

#### CONTENTS :

##### Les Honorables Messieurs

|                     |                           |                          |                    |
|---------------------|---------------------------|--------------------------|--------------------|
| <i>Archambault,</i> | <i>Belleau, Sir N. F.</i> | <i>Duchesnay, A. J.,</i> | <i>Perry,</i>      |
| <i>Armand,</i>      | <i>Chaffers,</i>          | <i>Guévremont,</i>       | <i>Proulx,</i>     |
| <i>Armstrong,</i>   | <i>Cormier,</i>           | <i>Olivier,</i>          | <i>Renaud.—12.</i> |

#### NON-CONTENTS :

##### Les Honorables Messieurs

|                          |                             |                               |                          |
|--------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Aikins,</i>           | <i>Christie,</i>            | <i>Leonard,</i>               | <i>Read,</i>             |
| <i>Alexander,</i>        | <i>Crawford,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Reesor,</i>           |
| <i>Allan,</i>            | <i>Currie,</i>              | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Ryan,</i>             |
| <i>Bennett,</i>          | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McOrea,</i>                | <i>Seymour,</i>          |
| <i>Blair, Fergusson,</i> | <i>Dickson,</i>             | <i>McDonald,</i>              | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Blake,</i>            | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>McMaster,</i>              | <i>Skead,</i>            |
| <i>Boulton,</i>          | <i>Flint,</i>               | <i>McMurrich,</i>             | <i>Smith,</i>            |
| <i>Bureau,</i>           | <i>Gordon,</i>              | <i>Matheson,</i>              | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Burnham,</i>          | <i>Hamilton (Inkerman),</i> | <i>Mills,</i>                 | <i>Vidal.—39.</i>        |
| <i>Campbell,</i>         | <i>Lacoste,</i>             | <i>Panet,</i>                 |                          |

Ainsi elle a passé dans la négative.

Alors l'honorable Sir *N. F. Belleau* a proposé en amendement à la motion principale, secondé par l'honorable *M. A. J. Duchesnay*,

De retrancher les mots après "la" et d'insérer "minorité des créanciers actuels privilégiés de la compagnie du chemin de fer de *Welland* qui ne consentent pas à l'arrangement concernant leurs garanties, et que pour cet objet le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés."

Après débats,

Une question d'ordre s'étant élevée, savoir, si la dernière motion, en amendement, n'est pas en effet la même que celle en amendement qui vient d'être négative.

L'honorable Orateur a décidé que la dite motion en amendement peut être mise, et La question de concours étant mise sur icelle, elle a été résolue dans la négative.

CONTENTS, 12 ;

NON-CONTENTS, 39.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

CONTENTS, 39 ;

NON-CONTENTS, 12.

Ainsi, le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable *M. Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer les "Sœurs du Précieux "Sang," de *St. Hyacinthe*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 19.—Après "Sang" insérez : "aux fins déclarés dans le préambule."

Page 2, ligne 12.—Retranchez depuis "fera" jusqu'à "annuellement" ligne 13, et insérez : "au gouverneur et aux deux Chambres du parlement provincial."

Page 2, ligne 15.—Retranchez "de la législature" et insérez : "du parlement."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable *M. Chaffers*, secondé par l'honorable *M. Bureau*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain :

L'honorable *M. Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer le grand temple et les "temples subordonnés de l'ordre indépendant des Bons Templiers," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 20.—Après "*Canada*" insérez : "pour les objets mentionnés dans le préambule."



*Secondement*,—Un état semblable et séparé de tous les employés surnuméraires ou temporaires du même département, mais n'indiquant, quant aux salaires, que la totalité des sommes payées à chaque nationalité respectivement.

*Ordonné*, que M. *Bourassa* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY,  
Greffier, A. L.

Et alors, ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messager.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le dit message soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vidal*,

Que l'ordre pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour réorganiser la compagnie du chemin de fer de *Port Hope*, *Lindsay* et *Beaverton*, et pour l'autoriser à acquérir et posséder le havre de *Port Hope* et pour d'autres fins," soit déchargé et que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Après un court débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

L'honorable M. *Sanborn*, du comité-conjoint des impressions des deux Chambres, a présenté son septième rapport.

*Ordonné* qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,  
2 juin 1864.

Le comité-conjoint des deux Chambres pour les impressions de la législature, a l'honneur de présenter son septième rapport.

Le comité recommande de faire imprimer les documents suivants :

Rapport du surintendant en chef de l'éducation du *Bas-Canada*, pour 1863.

Réponse à une adresse,—Dépêches, etc, relatives aux réclamations du *Canada* au sujet du territoire du *Nord-Ouest*, ou à l'établissement de communications postales ou commerciales avec ce territoire.

Réponse à une adresse,—Etats relatifs aux employés des départements publics [à imprimer sous forme sommaire].

Le comité recommande aussi d'imprimer les pièces suivantes comme documents de la session seulement :

Réponse à une adresse,—Etat du tonnage enregistré sur le canal de *Welland* et les canaux du *St. Laurent*.

Réponse à une adresse,—Deniers avancés aux municipalités de township du *Bas-Canada* sous l'acte seigneurial (l'état seul devant être imprimé).

Réponse à une adresse,—Etat des armes et des effets d'équipement fournis par le gouvernement impérial pour l'usage de la milice et des volontaires de cette province.

Réponse à une adresse,—Renseignements sur les délibérations détaillées dans l'adresse des commissaires du havre de *Montréal*.

Réponse à une adresse,—Nominations faites dans les départements publics depuis le 30 mars dernier (sous forme sommaire seulement).

Rapport du collège de l'Université de *Toronto* pour l'année 1863 (la première partie seulement).

Le comité recommande aussi de ne point faire imprimer les documents suivants :

Réponse à une adresse,—Etat des procédures des deux derniers termes criminels à *Joliette* et montant des honoraires payés au conseil de la Reine.

Réponse à une adresse.—Etat des balances des différentes appropriations faites par actes de la législature, qui restaient à payer le 31 décembre dernier.

Réponse à une adresse.—Correspondance relative à la translation de *Philip J. Roblin* de *Shannonville* au dépôt du chemin de fer à *Belleville*, etc.

Réponse à une adresse.—Rapport de *Peter Gibson*, arpenteur provincial, sur une route en projet conduisant du chemin empierré aux usines à fer de *Marmora*, en passant par les mines de cuivre dans le township de *Lake*.

Réponse à une adresse.—Correspondance échangée entre le gouvernement et les entrepreneurs des édifices publics à *Ottawa*, au sujet de certaines réclamations pour ouvrage exécuté avant la suspension des travaux.

Réponse à une adresse.—Enquête sur le corps de *Clément Petitcherc*.

Le comité recommande, en outre, de faire imprimer, pour l'usage du bureau des inspecteurs, 300 exemplaires additionnels en anglais et 150 exemplaires additionnels en français, du rapport annuel sur les prisons.

Le comité recommande, en outre, d'acheter 1000 exemplaires de la carte enluminée du territoire nouvellement arpenté sur l'*Ottawa* et le lac *Huron*, pour les annexer au rapport du comité chargé d'informer et de faire rapport sur les avantages offerts à la colonisation, etc., par le territoire situé entre la rivière *Outaouais* et la baie *Georgienne*, etc., (lorsque ce rapport sera imprimé).

Le tout respectueusement soumis.

J. S. SANBORN,

Président du comité, Conseil Législatif.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre mardi prochain.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant la milice."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a présenté à la Chambre la réponse à l'adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 25 mai 1864, priant Son Excellence de vouloir faire mettre devant cette Chambre un tableau des décès survenus au pénitencier provincial du 1er janvier 1863 au 25e jour de mai 1864, indiquant le nom de chaque personne décédée, la cause du décès et le nom du médecin qui a donné ses soins dans chaque cas.

Ordonné qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session.)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser *William Berezy* et autres à aliéner certaines terres du domaine de la ci-devant seigneurie de *Daillebout*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Olivier*, secondé par l'honorable M. *Lacoste*, il a été

Ordonné, que la soixante-et-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la société de l'Union *St. Jacques* de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Leslie*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération du cinquième rapport du comité-conjoint des impressions des deux Chambres, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender les actes relatifs à la charte de la compagnie du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour confirmer certains chemins latéraux dans le township de *King*, et pour pourvoir à en fixer les limites ainsi que des autres réserves et lignes de chemins et de lignes, et pour établir une réserve de chemins traversant la première concession, le long et sur la limite sud de ce township," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant l'asile du Bon Pasteur de *Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu une seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association de bienfaisance des bouchers canadiens-français de *Mont-réal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *de La Terrière*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu une seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la maison de refuge des dames protestantes de *London*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Leonard*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : " Acte pour assurer les titres à certaines propriétés vendues par la voie du sort," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender,

Sur motion de l'honorable M. *Currie*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

*Ordonné* qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender les lois en force concernant la vente des liqueurs enivrantes et l'octroi de licences à cet effet, et pour réprimer autrement les abus résultant de ce commerce,"

L'honorable M. *Vidal* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,  
Qu'il soit remis à mardi prochain, et placé comme premier item sur les ordres de ce  
jour.

Après débats,  
La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affir-  
mative, et  
*Ordonné* en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte relatif aux sentences de  
" conviction sommaire rendues en vertu de règlements municipaux dans le *Bus-Canada*,"  
a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables mes-  
sieurs *Bureau*, *Sir N. F. Belleau-et Olivier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : " Acte pour annuler  
" la proclamation qui déclare *Walkerton* le chef-lieu du comté de *Bruce*, et pour permettre  
" aux contribuables du dit comté de décider si *Paisley*, *Kincardine* ou *Walkerton* sera le  
" chef-lieu," tel qu'il est proposé de l'amender par le comité des ordres permanents et des  
bills privés,

Sur motion de l'honorable M. *McMurrich*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a  
été

*Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la grande  
" division et les divisions subordonnées des Fils de la Tempérance dans le *Canada-Est*,"  
a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills  
privés.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération du bill  
intitulé : " Acte pour amender la loi relativement aux actions *qui tam*," tel qu'il est  
proposé de l'amender par le comité spécial, et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours  
mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable *Sir N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il  
a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Et six heures du soir étant sonnées, l'honorable Orateur, en conformité de la onzième  
règle, a déclaré la Chambre continuée à sept heures et demie, ce soir.

#### SEPT HEURES ET DEMIE, P.M.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir et s'est mise en  
comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les mines d'or."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *McMister* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné  
le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il  
soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements étant alors  
lus deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été  
séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable *Sir E. P. Taché*, il  
a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération des amendements faits par l'Assemblée Législative au bill intitulé : " Acte pour confirmer et continuer la municipalité de la paroisse de *St. Gabriel de Brandon.*"

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération des amendements faits par l'Assemblée Législative au bill intitulé : " Acte pour pourvoir au transport des immeubles vendus par feu *Charles Lawrence Herclmer, écuyer.*"

Et les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération des amendements faits par l'Assemblée Législative au bill intitulé : " Acte pour incorporer la Banque Royale du *Canada,*" et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé aux amendements faits par l'Assemblée Législative aux trois bills mentionnés en dernier lieu, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Perrault* et autres, comme suit :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,  
Vendredi, 3 juin 1864.

Résolu, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, informant leurs Honneurs que cette Chambre a ajouté l'honorable M. *McGee* au comité des deux Chambres nommé pour s'enquérir et faire rapport sur les mesures à adopter pour l'avancement de l'agriculture dans cette province.

Ordonné, que M. *Perrault* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY,  
Greffier, A. L.

L'ordre du jour étant lu pour la considération ultérieure du bill intitulé : " Acte pour venir en aide à *James Benning,*" et pour entendre les conseils pour et contre icelui, et pour que les membres soient notifiés,

Les conseils ont été en conséquence appelés.

*Alexander Cross*, écuyer, C. R., est comparu de la part du pétitionnaire.

Et aucun conseil n'est comparu de la part de madame *Benning*.

Alors, le conseil pour le pétitionnaire a produit le contrat de mariage entre le pétitionnaire et *Janet Mary Leslie*, son épouse.

Ordonné qu'il reste sur la table.

Le conseil a été alors entendu de la part du pétitionnaire.

Le conseil a reçu ordre de se retirer.

L'honorable M. *Currie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Ordonné, que la considération ultérieure du dit bill, l'examen des témoins et l'audition de conseils, soient remis à lundi prochain.

Ordonné, que les membres soient notifiés d'être présents.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Christie*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

## Lundi, 6 Juin 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

## Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                         |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Burnham,</i>             | <i>Guévremont,</i>            | <i>Olivier,</i>         |
| <i>Alexander,</i>          | <i>Campbell,</i>            | <i>Hamilton (Inkerman),</i>   | <i>Panet,</i>           |
| <i>Allan,</i>              | <i>Chaffers,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Perry,</i>           |
| <i>Archambault,</i>        | <i>Christie,</i>            | <i>Leonard,</i>               | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Armand,</i>             | <i>Cormier,</i>             | <i>Leslie,</i>                | <i>Read,</i>            |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>Crawford,</i>            | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Sanborn,</i>         |
| <i>Baby,</i>               | <i>Currie,</i>              | <i>McCrea,</i>                | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McDonald,</i>              | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Dickson,</i>             | <i>McMaster,</i>              | <i>Shead,</i>           |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMurrich,</i>             | <i>Smith,</i>           |
| <i>Blake,</i>              | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Matheson,</i>              | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Flint,</i>               | <i>Mills,</i>                 | <i>Vidal.</i>           |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Gordon,</i>              | <i>Moore.</i>                 |                         |

## PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table:—

Par l'honorable M. *Chaffers* ; de la corporation de la cité de *St. Hyacinthe*.

Par l'honorable M. *Vidal* ; de messieurs *David Torrance* et cie. et autres, de *Mon-*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du conseil municipal du comté de *Simcoe* ; demandant un acte pour refondre et rendre uniformes les lois concernant les convictions sommaires devant les magistrats, et pour d'autres objets.

De *Edward McCrea* et autres, marchands de bois, intéressés dans la manufacture des bois de commerce sur la rivière *Madawaska* ; demandant l'ouverture d'un chemin à partir de l'embouchure de la dite rivière jusqu'à un certain point sur le chemin de *Frontenac*.

De *Wm. Henderson* et autres, du township de *Frampton Est* et *Stanton*, dans le comté de *Dorchester* ; demandant une allocation en faveur de chemins dans le dit comté.

D'*Isaac Hope* et autres, constructeurs et entrepreneurs, de la cité de *Kingston* ; demandant un acte pour accorder aux constructeurs et entrepreneurs une hypothèque privilégiée portant priorité sur toute autre.

De la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada* ; demandant certains amendements au bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Guelph*, *Fergus*, *Owen Sound* et du lac *Huron*,—et aussi au bill pour la réorganisation de la compagnie du chemin de fer de *Port Hope*, *Lindsay* et *Beaverton*.

De *T. M. Daly* et autres, de la ville de *Stratford*, dans le comté de *Perth* ; demandant que l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Stratford* et *Huron*, soit remis en vigueur, et qu'une prolongation du délai pour commencer et compléter le dit chemin de fer soit accordée.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-troisième rapport.

*Ordonné* qu'il soit reçu, et  
Il a été alors lu par le greffier, comme suit :

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,  
6 juin 1864.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport comme suit.

Votre comité a examiné la pétition de la compagnie du chemin de fer de *Stratford* et *Huron*, demandant la remise en vigueur de sa charte et que le temps pour construire et compléter le dit chemin de fer soit prolongé, et a trouvé l'avis insuffisant en autant qu'il n'a pas été publié pendant tout le temps voulu et qu'il n'a pas été donné dans un papier publié dans le comté de *Grey*, l'un des comtés affectés ; mais votre comité recommande, néanmoins, la suspension de la 53<sup>e</sup> règle dans ce cas, en autant qu'il pourra, comme comité des bills privés, pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

Relativement au bill pour incorporer la grande division et les divisions subordonnées des Fils de la Tempérance, dans le *Canada Est*, votre comité a trouvé qu'il n'a pas été présenté de pétition à votre honorable Chambre ; mais en autant qu'il n'est pas requis de publication d'avis dans ce cas, il recommande la suspension de la 53<sup>e</sup> règle.

Le tout respectueusement soumis.

A. J. FERGUSSON BLAIR,  
*Président.*

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour confirmer certains chemins latéraux dans le township de *King* et pour pourvoir à en fixer les limites ainsi que des autres réserves de chemins et de lignes, et pour établir une réserve de chemins à travers la première concession le long et sur la limite sud de ce township," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *McMurrich*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la maison de refuge des dames protestantes de *London*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 11.—Retranchez "*Emely*" et insérez : "*Lmeine*."

Page 1, ligne 15.—Après "*London*," insérez : "pour les fins mentionnés dans le préambule."

Page 2, ligne 8.—Après "*immeubles*," insérez : "ces derniers ne devant pas dépasser la valeur susdite."

Page 2, ligne 17.—Retranchez "aux deux Chambres de la législature," et insérez : "au gouverneur et aux deux Chambres du parlement provincial."

Page 2, ligne 20.—Retranchez "de la législature," et insérez : "du dit parlement."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Leonard*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été *Ordonné*, que les dits amendements soient grossoyés, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender les actes relatifs à la charte de " la compagnie du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 2, ligne 15.—Retranchez depuis " signé," jusqu'à " tout" dans la 17e ligne.

Page 2, ligne 32.—Après " exécution," insérez : " par la dite compagnie."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient grossoyés, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la grande division et les " divisions subordonnées des Fils de la Tempérance dans le *Canada Est*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 4, ligne 31.—Après " légitime," insérez : clause A.

#### Clause A.

" Rien de contenu au présent acte n'autorisera la dite grande division de posséder " des immeubles à un montant excédant la valeur susdite de quarante mille piastres " pendant un temps plus long qu'il ne sera raisonnablement nécessaire pour lui permettre " de les aliéner."

Page 4, ligne 40.—Retranchez depuis " adressera " jusqu'à " dans " et insérez : " au " gouverneur et aux deux Chambres du parlement provincial."

Page 4, ligne 41.—Retranchez " d'icelle," et insérez : " du dit parlement."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Aikens*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient grossoyés, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la société de l'Union St. Jacques de Montréal," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné* que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 18.—Après "Montréal," insérez : "dans le but d'aider et de secourir ceux qui en font partie, dans les cas de maladie, et d'assurer de semblables secours et autres avantages aux veuves et aux enfants des membres décédés."

Page 1, ligne 23.—Après "Corporation" insérez : "les dites terres, tènements, héritages, propriétés foncières ou immeubles ne devant pas dépasser la valeur annuelle de deux mille piastres."

Page 1, ligne 39.—Retranchez "mobilières."

Page 1, ligne 40.—Retranchez, "l'entretien des membres," et insérez : "l'usage."

Page 2, ligne 2.—Après "donnée," insérez : "la dite propriété foncière ne dépassant pas la propriété."

Page 2, ligne 21.—Retranchez depuis "faire" jusqu'au premier "des" dans la ligne 22, et insérez "au gouverneur et aux deux Chambres du parlement provincial."

Page 2, ligne 24.—Retranchez "de la législature" et insérez : "du dit parlement"

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Leslie*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient grossoyés, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser *William Berczy* et autres, à aliéner certaines terres formant ci-devant partie du domaine de la seigneurie de *Daille-bout*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier :

Les dits amendements étant lus la seconde fois et la question de concours mise sur iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Olivier*, secondé par l'honorable M. *Lacoste*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient grossoyés, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été

*Ordonné*, que la cinquante-troisième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à la pétition de la compagnie du chemin de fer de *Stratford* et *Huron*.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour reconstituer la dette en débetures de la cité de *Hamilton*, et pour en faciliter le règlement," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la chambre de commerce de la cité de *Hamilton*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Mills*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour obliger les dénonciateurs poursuivant le recouvrement de pénalités, en certains cas, à fournir caution pour les frais," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Atkins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le délai fixé pour recevoir des pétitions pour bills privés, pour présenter des bills privés au Conseil Législatif et pour recevoir les rapports des comités spéciaux ou permanents sur les bills privés, soit prolongé jusqu'à lundi le treize du courant.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a présenté à la Chambre la réponse à l'adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 27 mai dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre des états indiquant :

1° Les revenus perçus par les commissaires du havre de *Québec*, pour les années 1862 et 1863, et de quelle source ils proviennent, ainsi que la dépense, y compris les salaires, et à qui ils ont été payés pendant les dites années.

2° Le montant des débetures émises, quel taux d'intérêt elles portent, à quel taux elles ont été émises, et à quel taux on les a négociées ; quel est actuellement le montant de la dette des dits commissaires et l'intérêt sur icelle.

3° Quelles propriétés ont été acquises par les commissaires, à quel prix et de qui.

4° Quelles améliorations ont été effectuées dans le havre par les commissaires ; les sommes payées pour icelles ; si elles ont été faites à l'entreprise ou autrement ; le nom des entrepreneurs ; s'il se poursuit actuellement d'autres améliorations ; quels en sont les entrepreneurs, et quelle est l'évaluation du coût de ces améliorations.

5° Le nombre et le nom des personnes qui reçoivent une rémunération, sous quelque forme que ce soit, des dits-commissaires, et le montant de la rémunération payée à chacune d'elles.

En dernier lieu, si l'on a en vue d'effectuer des améliorations, et de quel genre, pendant le cours de cette année.

*Ordonné* qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session.)

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été

*Ordonné*, que le bill intitulé : “ Acte pour amender de nouveau la charte de la compagnie des mines du Sud-Est du *Canada*,” reçu de l’Assemblée Législative vendredi dernier, soit lu la seconde fois demain.

Sur motion de l’honorable M. *Hamilton (Inkerman)*, secondé par l’honorable M. *Crawford*, il a été

*Ordonné*, que la réponse à l’adresse présentée ce jour, à cette Chambre, relative aux affaires et procédés des commissaires pour le havre de *Québec*, soit renvoyée au comité-conjoint des impressions de la législature.

L’honorable M. *Lacoste* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “ Acte pour amender et expliquer l’acte qui pourvoit à l’administration et à l’amélioration du havre de *Montréal*.”

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la société de l’Union *St. Joseph d’Ottawa*,” a été, tel qu’amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill tel, qu’amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l’Assemblée.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la société de l’Union *St. Louis* de la Côte *St. Louis*, paroisse de *Montréal*, comté d’*Hochelaga*,” a été, tel qu’amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l’Assemblée.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer les “ Sœurs du Précieux Sang de *St. Hyacinthe*,” a été, tel qu’amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l’Assemblée.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender la loi relativement aux actions *qui tam*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l’Assemblée.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte concernant les mines d’or,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l’Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour établir  
" de meilleures dispositions pour l'inspection officielle du poisson et des huiles de poisson,"

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*,  
il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender  
" le chapitre soixante-deux des statuts refondus du *Canada*, et pour mieux régler la pêche  
" et protéger les pêcheries,"

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*,  
il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender  
" l'acte concernant la pratique de la médecine et de la chirurgie et l'étude de l'anatomie,"

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affir-  
mative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de l'honorable Sir  
*E. P. Taché* et des honorables messieurs *Christie* et de *La Terrière*, qui s'assembleront et  
s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amen-  
" der le quatre-vingt-troisième chapitre des statuts refondus pour le *Bas-Canada*."

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Letellier* de  
*St. Just*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser certaines  
" sociétés religieuses ou congrégations de chrétiens à nommer des successeurs aux syndics  
" de terrains possédés en leur nom," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM.  
*Moore*, *Sanborn*, *Christie* et *Armstrong*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour étendre  
" les pouvoirs de la municipalité locale de *St. Coloman de Sillery*,"

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Letellier* de  
*St. Just*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie  
" du chemin de fer de *Guelph*, *Fergus*, *Owen Sound* et du lac *Huron*," a été lu la seconde  
fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*,  
il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du message envoyé par l'Assemblée  
Législative, reçu vendredi dernier, demandant,

*Premièrement*,—Un état complet et détaillé des noms, titres, services, nationalités et  
salaires annuels de tous les employés permanents, directement attachés au Conseil Légis-  
latif, du premier janvier 1863 au premier janvier 1864 ;

*Secondement*,—Un état semblable et séparé de tous les employés surnuméraires ou temporaires du même département, mais n'indiquant, quant au salaire, que la totalité des sommes payées à chaque nationalité respectivement,

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le greffier prépare l'état demandé par l'Assemblée Législative par son message.

*Ordonné*, que l'information demandée par l'Assemblée Législative lui soit communiquée et transmise par un des maîtres en chancellerie.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour réorganiser " la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton*, et pour l'autoriser " à acquérir et posséder le havre de *Port Hope*, et pour d'autres fins."

L'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vidal*,

Que le dit bill soit maintenant lu une seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte " incorporant l'asile du Bon Pasteur de *Québec*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Sir *E. P. Taché*, Sir *N. F. Belleau*, et de l'honorable M. *Panet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour incorporer l'école industrielle des enfants de la cité de *Hamilton*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Mills*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association " de bienfaisance des bouchers canadiens-français de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour constituer en corpora- " tion la société philanthropique du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : " Acte pour assurer " les titres à certaines propriétés vendues par la voie du sort," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender,

Sur motion de l'honorable M. *Currie*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : "Acte pour annuler la proclamation qui déclare *Walkerton* le chef-lieu du comté de *Bruce*, et pour permettre aux contribuables du dit comté de décider si *Paisly*, *Kincardine* ou *Walkerton* sera le chef-lieu," tel qu'il est proposé de l'amender par le comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. *McMurrich* a proposé, secondé par l'honorable M. *McMaster*, Que les dits bill et amendements soient maintenant pris en considération par la Chambre.

Après débats,

L'honorable M. *Boulton* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Matheson*,

De retrancher "maintenant," et après "Chambre" d'insérer "d'hui en trois mois."

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

#### CONTENTS :

##### Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                  |                             |
|----------------------------|-----------------------------|------------------|-----------------------------|
| <i>Allan,</i>              | <i>Crawford,</i>            | <i>Lacoste,</i>  | <i>Perry,</i>               |
| <i>Armand,</i>             | <i>Dickson,</i>             | <i>McCrea,</i>   | <i>Read,</i>                |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Gordon,</i>              | <i>Matheson,</i> | <i>Shaw,</i>                |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Guévremont,</i>          | <i>Mills,</i>    | <i>Skead,</i>               |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Hamilton (Inkerman),</i> | <i>Panet,</i>    | <i>Taché, Sir E. P.—21.</i> |
| <i>Campbell,</i>           |                             |                  |                             |

#### NON-CONTENTS.

##### Les Honorables Messieurs

|                        |                  |                               |                   |
|------------------------|------------------|-------------------------------|-------------------|
| <i>Aikins,</i>         | <i>Blake,</i>    | <i>Leonard,</i>               | <i>Olivier,</i>   |
| <i>Alexander,</i>      | <i>Bureau,</i>   | <i>Leslie,</i>                | <i>Proulx,</i>    |
| <i>Archambault,</i>    | <i>Chaffers,</i> | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Sanborn,</i>   |
| <i>Armstrong,</i>      | <i>Christie,</i> | <i>McDonald,</i>              | <i>Seymour,</i>   |
| <i>Baby,</i>           | <i>Cormier,</i>  | <i>McMaster,</i>              | <i>Smith,</i>     |
| <i>Bennett,</i>        | <i>Currie,</i>   | <i>McMurrich,</i>             | <i>Vidal.—27.</i> |
| <i>Blair Ferguson,</i> | <i>Flint,</i>    | <i>Moore,</i>                 |                   |

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre a alors procédé à la considération du dit bill, tel qu'il est proposé de l'amender.

Sur quoi, l'honorable M. *Dickson* a proposé, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*,

Que tous les mots après "comté" dans la deuxième ligne de la deuxième clause soient retranchés.

L'honorable M. *Currie* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Bureau*,

Qu'après le mot "comté" ce qui suit soit inséré : "mais ce choix ne sera valable que s'il est agréé par une majorité égale à un tiers au moins des voix inscrites contre icelui, de toutes les personnes ayant le droit de voter sur ce choix; et si aucun des dits villages n'obtient la dite majorité lors de la dite votation en vertu du présent acte, le conseil provisoire pourra fixer un jour pour la prise d'un ou de plusieurs votes en vue de faire ce choix, lesquels votes seront pris en la manière et après l'avis qui sont prescrits par le présent pour la première votation des dits électeurs municipaux sous cet acte."

Une question d'ordre s'étant élevée de savoir si la dite motion était dans l'ordre d'après la 31<sup>e</sup> règle de cette Chambre,

L'honorable Orateur a décidé qu'elle était dans l'ordre.

Après débats ;

Et six heures du soir étant sonnées, l'honorable Orateur, en conformité de la onzième règle, a déclaré la Chambre continuée à sept heures et demie ce soir.

Sept heures et demie, p. m.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Currie*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit amendé de nouveau, comme suit :

Dans la sixième clause, retranchez les mots " qui aura obtenu la majorité des votes inscrits aux polls," et insérez : " dont il sera fait choix."

Les amendements du comité des ordres permanents et des bills privés ont été alors agréés.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération ultérieure du bill intitulé : " Acte pour venir en aide à *James Benning*," et pour entendre les conseils pour et contre icelui, et pour que les membres soient notifiés,

Les conseils ont été appelés en conséquence.

*Mathew Vankoughnet*, éc., C. R., est comparu de la part du pétitionnaire ;

Aucun conseil n'est comparu de la part de madame *Benning*.

*Pierre Asselin* a été appelé, et étant assermenté, il a été interrogé comme suit :

Par le Conseil :

Quel est votre nom ? où demeurez-vous, et quel est votre état ?

Mon nom est *Pierre Asselin* ; je demeure à *Montréal* et je suis charretier.

Combien de temps avez-vous demeuré à *Montréal* ?

Je suis né à *Montréal* et j'y ai demeuré vingt-trois ans.

Connaissez-vous le pétitionnaire, *James Benning*, et *Janet Mary Leslie*, son épouse ?

Oui, je connais le pétitionnaire, *James Benning*, et *Janet Mary Leslie*, son épouse.

Connaissez-vous la maison sur la grande rue *St. Laurent*, dans la cité de *Montréal*, qu'a occupée, pendant le printemps et l'été de 1863, une Dame *Amélie Tournéau* ?

Oui, je connais la maison sur la grande rue *St. Laurent*, à *Montréal*, qui était occupée pendant le printemps et l'été de 1863, par une Dame *Amélie Tournéau*.

A quoi servait la dite maison pendant cet espace de temps ?

La dite maison servait pendant ce temps de maison de rendez-vous.

Le caractère de la dite maison était-il, à cette époque, bien connu ?

Oui.

Avez-vous en aucun temps mené à la dite maison, quand elle avait la destination ci-haut indiquée, *Janet Mary Leslie*, la femme du pétitionnaire ? Si cela est, dites en quel temps, et par qui elle était accompagnée ?

J'ai mené la dite *Janet Mary Leslie* à la dite maison quand celle-ci avait cette destination, au commencement de l'été dernier, en compagnie d'un M. *Malhiot*.

Les dits *Janet Mary Leslie* et *Joseph E. Malhiot* sont-ils entrés ensemble dans la dite maison, et combien de temps y sont-ils restés ?

La dite *Janet Mary Leslie* et le dit *Malhiot* sont entrés ensemble dans la dite maison et y sont restés environ deux heures.

Avez-vous ramené en voiture les dits *Janet Mary Leslie* et *Joseph E. Malhiot* de la dite maison ?

J'ai ramené dans ma voiture la dite *Janet Mary Leslie* et le dit *Malhiot* de la dite maison.

Avez-vous, dans aucune autre occasion, mené les dits *Janet Mary Leslie* et *Joseph E. Malhiot* à la dite maison ?

J'ai mené la dite *Janet Mary Leslie* et le dit *Malhiot* à cette maison dans une autre occasion.

Avez-vous été entendu comme témoin dans la cause de *James Benning* contre *Joseph E. Malhiot*, instruite récemment devant la cour supérieure de la cité de *Montréal* ?

Oui.

Quel a été l'objet de votre interrogatoire ?

L'objet de mon interrogatoire était de prouver que j'avais mené en voiture madame *Benning* et M. *Malhiot*.

Le M. *Malhiot* dont vous parlez était-il défendeur dans cette poursuite ?

Oui.

Quel était l'état de ce M. *Malhiot* dont vous parlez ?

C'était un courtier.

Où demeurait-il et où faisait-il des affaires ?

A *Montréal*.

La maison dont vous parlez était-elle mal-famée ?

Oui.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* :

Comment savez-vous que la maison où vous avez mené M. *Malhiot* et *Janet Mary Leslie* était mal-famée ? Y êtes-vous entré vous-même, y avez-vous rien vu qui indiquât que c'était une maison de cette espèce ?

Oui, j'y suis entré moi-même et j'ai vu que ce n'était pas une maison comme il faut.

Qu'y avez-vous vu pour vous faire dire cela ?

J'ai vu des femmes et des hommes aussi. La maison était connue comme telle.

Le témoin a reçu ordre de se retirer.

Alors *Joseph Patenaude* a été introduit, et après avoir prêté serment, a été interrogé comme suit :—

Par le Conseil :

Quel est votre nom ? où demeurez-vous, et quel est votre état ?

Mon nom est *Joseph Patenaude*. Je demeure à *Montréal* et suis charretier de mon état.

Connaissiez-vous le pétitionnaire, *James Benning*, et *Janet Mary Leslie* ?

Je connais le pétitionnaire, *James Benning*, ainsi que *Janet Mary Leslie*.

Depuis combien de temps les connaissez-vous ?

Je connais *James Benning* depuis cinq ans et *Janet Mary Leslie* depuis environ le même temps.

Connaissez-vous la maison que tenait Mmc. *Raymond*, en 1862, en arrière de la montagne, dans la paroisse de *Montréal* ?

Oui.

Quel était alors le caractère de cette maison ?

Cette maison avait alors le caractère d'une maison de rendez-vous.

Avez-vous jamais vu la dite *Janet Mary Leslie* entrer dans cette maison pendant l'été de 1862 ? Si vous l'y avez vue entrer, dites en quel temps c'était ; et si elle était accompagnée, qui l'accompagnait ?

J'ai vu la dite *Janet Mary Leslie* entrer dans la dite maison dans l'été de 1863 en compagnie de M. *Malhiot*, courtier de *Montréal*.

Avez-vous jamais vu la dite *Janet Mary Leslie* entrer dans une maison mal-famée de la cité de *Montréal* ? Si vous l'y avez vue entrer, dites en quel temps ?

J'ai vu la dite *Janet Mary Leslie* entrer dans une maison mal-famée de la cité de *Montréal*, entre la fin de mai et le commencement de juillet 1862.

Mauame *Benning* et le dit *Joseph E. Malhiot* sont-ils entrés ensemble dans cette maison ?

Madame *Benning* et le dit *Malhiot* sont entrés ensemble dans cette maison.

Combien de temps sont-ils restés dans la dite maison ?

Environ deux heures.

Les avez-vous ramenés à la cité de *Montréal* ?

Oui.

Avez-vous jamais, dans la suite, mené la dite Madame *Benning* et *Joseph E. Malhiot* à quelqu'autre maison mal-famée de la cité de *Montréal* ?

Non, je ne les ai menés à aucune maison, mais je les ai menés dans ma voiture.

Quand vous les avez menés dans votre voiture, où êtes-vous allé ?

Je les ai menés dans la rue, voiture fermée.

Etes-vous arrêté quelque part en chemin ? Si c'est le cas, où êtes-vous arrêté ?

Je n'ai arrêté nulle part, mais je les ai promenés environ une heure.

Lorsque vous étiez à la maison de Madame *Raymond* avec Madame *Benning*, y avez-vous vu *Charles Coalier*, agent de la police secrète ?

Oui.

Ce M. *Malhiot* dont vous parlez était-il le défendeur dans la poursuite qui a été jugée dernièrement à *Montréal*, devant la cour supérieure, et dans laquelle *James Benning* était demandeur et un certain *Malhiot* défendeur, et avez-vous été entendu comme témoin dans ce procès ?

Oui.

Le témoin a reçu ordre de se retirer.

*Charles Coalier* a été introduit, et après avoir prêté serment, a été interrogé comme suit :—

*Par le Conseil :*

Quel est votre nom, votre résidence et votre état ?

Mon nom est *Charles Coalier*. Je demeure à *Montréal* et je suis agent de la police secrète.

Combien de temps avez-vous demeuré dans la cité de *Montréal* ?

Environ onze ans.

Connaissez-vous *James Benning*, le pétitionnaire, et son épouse ?

Je connais *James Benning* et son épouse.

Avez-vous, à aucune époque de l'année 1862, mené en voiture la dite *Janet Mary Leslie* à la maison d'une dame *Raymond*, en arrière de la montagne, dans la paroisse de *Montréal* ?

Non.

Avez-vous jamais vu quelqu'un la mener en voiture à cette maison ? Si c'est le cas, qui la menait ?

J'ai vu le dernier témoin, *Joseph Patenaude*, l'y mener.

Qui l'accompagnait en cette occasion ?

*J. E. Malhiot*.

Quel était alors le caractère de la dite maison ?

Celui d'une maison mal-famée.

Quel était le caractère de la maison située sur la grande rue *St. Laurent, Montréal*, dont a parlé le premier témoin aujourd'hui, lorsqu'il a juré qu'il y avait mené la dite *Dame Benning* ?

Celui d'une maison mal-famée.

Le témoin a reçu ordre de se retirer.

Le conseil a reçu ordre de se retirer.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Gordon*, secondé par l'honorable M. *Moore*,  
La Chambre s'est ajournée.

## Mardi, 7 Juin, 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                           |                             |                               |                         |
|---------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Atkins,</i>            | <i>Campbell,</i>            | <i>Hamilton (Inkerman),</i>   | <i>Fanet,</i>           |
| <i>Alexander,</i>         | <i>Chaffers,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Perry,</i>           |
| <i>Allan,</i>             | <i>Christie,</i>            | <i>Leonard,</i>               | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Archambault,</i>       | <i>Cormier,</i>             | <i>Leslie,</i>                | <i>Prud'homme,</i>      |
| <i>Armand,</i>            | <i>Crawford,</i>            | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Read,</i>            |
| <i>Armstrong,</i>         | <i>Currie,</i>              | <i>Mc Crea,</i>               | <i>Ross,</i>            |
| <i>Baby,</i>              | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McDonald,</i>              | <i>Reesor,</i>          |
| <i>Belleau, Sir N. F.</i> | <i>Dickson,</i>             | <i>McMaster,</i>              | <i>Sanborn,</i>         |
| <i>Bennett,</i>           | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMurrich,</i>             | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Blair, Fergusson,</i>  | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Malhiot,</i>               | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Blake,</i>             | <i>Ferrier,</i>             | <i>Matheson,</i>              | <i>Skead,</i>           |
| <i>Boulton,</i>           | <i>Flint,</i>               | <i>Mills,</i>                 | <i>Smith,</i>           |
| <i>Bureau,</i>            | <i>Gordon,</i>              | <i>Moore,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Burnham,</i>           | <i>Gutvremont,</i>          | <i>Olivier,</i>               | <i>Vidal.</i>           |

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Chaffers* ; de M. *Buckley* et autres, des comtés de *St. Hyacinthe* et *Bagot* ; et des conseils municipaux des paroisses de *St. Hyacinthe*, *St. Hyacinthe le Confesseur* et *St. Pie*.

Par l'honorable M. *Prud'homme* ; de *George S. Beaudet* et autres, de la paroisse de *St. Ignace du Coteau du Lac*, comté de *Soulanges*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *R. Mordean* et autres, de *Sidney*, dans le comté de *Hastings* ; demandant que l'acte de tempérance de 1863 devienne loi.

De *Patrick Daly*, dernièrement de *Drummondville* et maintenant de *Melbourne* ; demandant le payement d'une certaine somme de deniers qui lui est due par la ci-devant municipalité de *Nicolet*, pour services qu'il a rendus à la demande de la dite municipalité.

De *John Wright* et autres, du comté de *Stanstead* ; demandant une allocation pour reconstruire le pont sur la rivière *Magog*.

De *Neil Campbell* et autres, mineurs intéressés dans des exploitations de mines d'or sur la rivière *Gübert*, paroisse de *St. François* ; demandant un acte autorisant l'exploration, sous certaines conditions, de toutes terres, dans le but d'y chercher de l'or et de l'argent, dans quelque partie que ce soit de la province, et pour d'autres fins.

De *Pierre Jodoin* et autres, propriétaires de bateaux-à-vapeur ; demandant l'abrogation, de certaines parties de l'acte d'incorporation de la cité de *Montréal*.

Et de *Louis Loubier* et autres, de la paroisse de *St. François de la Beauce* ; demandant un acte pour exempter les terres dans la seigneurie de *Rigaud-Vaudreuil*, de l'opération des lettres patentes octroyées aux seigneurs de la dite seigneurie.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-quatrième rapport.

*Ordonné* qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,

7 juin 1864.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-quatrième rapport comme suit.

Votre comité a examiné la pétition de *Jacques Jobin* et autres, de la paroisse de *Notre-Dame de la Victoire*, comté de *Lévis*, dans le district de *Québec*, demandant à être incorporés sous le nom de *Compagnie de Lévis* pour l'exploitation des mines du *Canada Est*, et a trouvé que l'avis n'a pas été publié pendant tout le temps requis dans les papiers locaux; mais votre comité recommande, néanmoins, la suspension de la 53<sup>e</sup> règle, en autant qu'il pourra, comme comité des bills privés, pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

Votre comité a aussi examiné la pétition de *Hugh Allan*, président et directeur de la Banque des Marchands, demandant des amendements à l'acte d'incorporation de la dite banque, et a trouvé qu'il n'est pas fait mention dans l'avis de la nature des amendements demandés, et que, quoique donné dans la *Gazette du Canada* et dans un des papiers anglais locaux, l'avis n'a pas été publié dans aucun des papiers français de la localité; mais votre comité recommande, néanmoins, la suspension de la 53<sup>e</sup> règle, et qu'il soit donné instruction au comité des banques et du commerce de pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

Le tout respectueusement soumis.

A. J. FERGUSSON BLAIR,

*Président.*

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la nomination de successeurs " aux syndics des propriétés de l'Église et presbytère de la rue *St. Gabriel à Montréal*, et " pour régler les contestations pendantes au sujet de ces propriétés," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné* que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 3, ligne 5.—Retranchez " de la rue."

Page 3, ligne 9.—Retranchez " de la rue."

Page 4, ligne 27.—Retranchez " de la rue."

Page 4, ligne 32.—Retranchez " de la rue."

Page 4, ligne 37.—Retranchez " de la rue."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ipslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association de bienfaisance " des bouchers canadiens-français de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 16.—Après “*Montréal*” insérez : “dans le but d’aider et de secourir ses membres dans les cas de maladie, et d’assurer de l’aide aux femmes et aux enfants des membres décédés.”

Page 1, ligne 22.—Retranchez “cinq” et insérez : “deux.”

Page 1, ligne 39.—Retranchez “espèce de propriétés mobilières” et insérez : “propriétés”

Page 1, ligne 40.—Retranchez “l’entretien des membres” et insérez : “l’usage.”

Page 2, ligne 3.—Après “donnée” insérez : “la dite propriété foncière ne pouvant dépasser la valeur susdite.”

Page 2, ligne 24.—Retranchez depuis “faire” jusqu’au premier “des” dans la ligne 25, et insérez : “au gouverneur et aux deux Chambres du parlement provincial.”

Page 2, ligne 27.—Retranchez “de la Législature” et insérez : “du dit parlement.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d’eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Bureau*, secondé par l’honorable M. *Fergusson Blair*,

*Ordonné*, que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu’amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l’Assemblée.

L’honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour constituer en corporation la Société philanthropique du Canada,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Sanborn*, secondé par l’honorable M. *Bureau*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L’honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour autoriser certaines sociétés religieuses ou congrégations de chrétiens à nommer des successeurs aux syndics des terrains possédés en leur nom,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport avec un amendement, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 18.—Retranchez depuis “membres” jusqu’à “de,” dans la 19e ligne. Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l’honorable M. *Moore*, secondé par l’honorable M. *Armstrong*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu’amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l’Assemblée.

L'honorable M. *Bureau*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte relatif aux sentences de convictions sommaires rendues en vertu de réglemens municipaux dans le *Bas-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence,

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie, mentionnant la date, le prix et les termes de paiement, de l'acte primitif de vente du chemin du havre de *Port-Whitby*, et un état du montant total payé au gouvernement à compte sur le dit prix de vente.

Aussi, copie de tous ordres en conseil et de la correspondance, pétitions, états, obligations et dépêches télégraphiques qui ont eu lieu entre la dite compagnie ou quelque personne ou corporation que ce soit et le gouvernement, ou quelque membre particulier d'icelui.

Aussi, la date de la reprise des dits ouvrages par le gouvernement, les noms et les salaires des officiers chargés d'iceux, ainsi qu'un état détaillé de tous les deniers perçus par les dits officiers, avec mention de l'emploi de ces fonds.

Aussi, la date du writ of extent émis par le gouvernement contre la dite compagnie, avec un état détaillé de toutes les sommes réalisées en vertu de ce writ, des frais qu'a coûtés son exécution et à qui ces frais ont été payés.

Aussi, copie de l'annonce par laquelle on a demandé des soumissions pour le rachat des dits ouvrages, des soumissions reçues, ainsi que de la correspondance et des dépêches télégraphiques relatives aux dites soumissions, avec mention des particuliers ou des compagnies à qui les dits ouvrages ont été vendus, le prix de vente, la somme payée, les termes de paiement pour la balance, et copie de toute la correspondance échangée jusqu'aujourd'hui avec les dites compagnies.

Aussi, copie du rapport que MM. *Zwager* et *Brunel* ont fait au gouvernement sur l'état de réparation et la valeur des dits ouvrages, avant que le gouvernement ait vendu ceux-ci.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toute correspondance et ordres en conseil relativement à la patente d'un lot de grève à *Port-Whitby*, accordée à *Chester Draper*, et copie de la dite patente émise en mars 1864.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender les lois en force concernant la vente des liqueurs enivrantes et l'octroi de licences à cet effet, et pour reprimer autrement les abus résultant de ce commerce,"

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vidal*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après de longs débats,

Et six heures du soir étant sonnées, l'honorable Orateur, en conformité de la onzième règle, a déclaré la Chambre continuée à sept heures et demie ce soir.

Sept heures et demie, p. m.

Et après de nouveaux longs débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité spécial auquel ont été renvoyées les diverses pétitions en faveur de l'acte de tempérance de 1863, savoir : les honorables messieurs *Aikins, Bennett, Christie, Reesor, Lacoste, Proulx, Sanborn, Vidal, Ferrier, Currie, McMurrich, Olivier* et *Armand*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Ordonné, que les honorables messieurs *Moore* et *Dickson* soient ajoutés au comité spécial mentionné en dernier lieu.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la société de " l'Union *St. Jacques de Montréal*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour venir en aide à *James Benning*,"

Sur motion de l'honorable M. *Currie*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain, et qu'il soit alors le premier item sur les ordres de ce jour.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du septième rapport du comité-conjoint des deux Chambres sur les impressions de la législature,

L'honorable M. *Sanborn* a proposé, secondé par l'honorable M. *Seymour*,

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant la milice,"

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la chambre " de commerce de la cité de *Hamilton*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Mills*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau la charte de la compagnie des mines du Sud-Est du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *McMurrich*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le quatre-vingt-troisième chapitre des statuts refondus pour le Bas-Canada," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de l'honorable Sir *N. F. Belleau* et des honorables messieurs *Shead*, *Hamilton (Inkerman)*, *Olivier* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour étendre les pouvoirs de la municipalité locale de *St. Coloman de Sillery*,"

L'honorable Sir *N. F. Belleau* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dickson*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'école industrielle des enfants de la cité de *Hamilton*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Mills*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération du bill intitulé : " Acte pour assurer les titres à certaines propriétés vendues par la voie du sort," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender.

Et les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Currie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit amendé de nouveau comme suit :—

Page 1, ligne 33.—Retranchez depuis " censés " jusqu'à " par " dans la ligne 34 et insérez : " valides au détriment de tout droit acquis."

Page 1, ligne 35.—Retranchez depuis " Acte " jusqu'à " pourrait " dans la 36e ligne et insérez : " et auquel les cessionnaires de mort-gages sur les immeubles acquis par la voie de la lotterie ou du sort, auront nonobstant toute chose contenue au présent acte les mêmes droits que les créanciers hypothécaires primitifs auraient eu sous le présent acte."

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Crawford*, secondé par l'honorable M. *Mills*,  
La Chambre s'est ajournée.

## Mercredi, 8<sup>e</sup> Juin 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

### Les Honorables Messieurs

|                           |                             |                               |                          |
|---------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Aikins,</i>            | <i>Chaffers,</i>            | <i>Hamilton (Inkerman),</i>   | <i>Panet,</i>            |
| <i>Alexander,</i>         | <i>Christie,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Perry,</i>            |
| <i>Allan,</i>             | <i>Cormier,</i>             | <i>Leonard,</i>               | <i>Proulx,</i>           |
| <i>Archambault,</i>       | <i>Crawford,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Prud'homme,</i>       |
| <i>Armand,</i>            | <i>Currie,</i>              | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Read,</i>             |
| <i>Armstrong,</i>         | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McCrea,</i>                | <i>Réesor,</i>           |
| <i>Baby,</i>              | <i>Dickson,</i>             | <i>McDonald,</i>              | <i>Ross,</i>             |
| <i>Belleau, Sir N. F.</i> | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMaster,</i>              | <i>Sanborn,</i>          |
| <i>Bennett,</i>           | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>McMurrich,</i>             | <i>Seymour,</i>          |
| <i>Blair, Fergusson,</i>  | <i>Ferrier,</i>             | <i>Mulhrot,</i>               | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Blake,</i>             | <i>Flint,</i>               | <i>Matheson,</i>              | <i>Skead,</i>            |
| <i>Boulton,</i>           | <i>Foster,</i>              | <i>Mills,</i>                 | <i>Smith,</i>            |
| <i>Bureau,</i>            | <i>Gordon,</i>              | <i>Moore,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Burnham,</i>           | <i>Guvremont,</i>           | <i>Olivier,</i>               | <i>Vidal.</i>            |
| <i>Campbell,</i>          |                             |                               |                          |

### PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Allan*; de *Beverley R. Morris*, M.D., surintendant de l'institution des sourds-muets et des aveugles de *Toronto*.

Par l'honorable M. *McDonald*; de *Michael McDonagh*, du township de *Mara*, dans le comté d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la corporation de la ville de *St. Hyacinthe*; demandant un acte pour autoriser *Joseph Barsalou* à construire un pont de péages sur la rivière *Yamaska*.

Et de *David Torrance* et compagnie, et autres, de la cité de *Montréal*; demandant que le bill pour amalgamer la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Champlain* avec la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada* ne devienne pas loi.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-cinquième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,  
8<sup>e</sup> Juin 1864.

Votre comité a examiné la pétition du très honorable *Udolphus, Lord Aylmer*, baron de *Balrath*, et autres, demandant à être incorporés sous le nom de Compagnie pour l'exploitation des mines de *Marrington*, et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant.

Le tout respectueusement soumis.

A. J. FERGUSSON BLAIR,  
Président.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Guelph, Fergus, Owen Sound* et du lac *Huron*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 40.—Retranchez depuis " de " ou ce mot se rencontre la 3e fois jusqu'à " les " dans la 42e ligne, et insérez : *Wellington, Grey et Bruce.*";

Page 2, ligne 11 après "*Bruce*" insérez : " avec un embranchement, s'ils désirent en faire un, à la ville d'*Owen, Sound* dans le comté de *Grey*, et."

Page 2, ligne 12.—Après " deux " insérez : " à ou près de la dite ville de *Guelph* et."

Page 3, ligne 14.—Après "*Wellington*" insérez : "*Grey.*"

Page 3, ligne 33.—Après "*Wellington*" insérez : "*Grey.*"

Page 3, ligne 51.—Retranchez depuis " de " où ce mot se rencontre la troisième fois, jusqu'à " mon " dans la 52e ligne, et insérez : "*Wellington, Grey et Bruce.*"

Page 7, ligne 9.—Retranchez depuis " d'icelui " jusqu'à " tout " dans la 11e ligne et insérez : " toute compagnie ou individu qui prendra et exécutera tel bail, sera et est par le présent autorisé à exercer tous les droits et privilèges que confère la présente charte."

Page 7, ligne 29.—Retranchez depuis " de " où ce mot se rencontre la seconde fois jusqu'à " ou " où ce mot se rencontre la première fois dans la 30e ligne, et insérez : *Wellington, Grey et Bruce.*"

Dans la cédule,

Page 7, ligne 40.—Retranchez depuis " de " jusqu'à " dont " et insérez : *Wellington, Grey et Bruce.*"

Page 7, ligne 42.—Retranchez depuis " de " où ce mot se rencontre la seconde fois, jusqu'à " ses " dans la 43e ligne, et insérez : "*Wellington Grey et Bruce.*"

Page 7, ligne 46.—Retranchez depuis " de " où ce mot se rencontre la troisième fois, jusqu'à " ses " dans la 47e ligne, et insérez : "*Wellington Grey et Bruce.*"

Dans le titre,

Ligne 1.—Retranchez depuis " de " où ce mot se rencontre la seconde fois jusqu'à la fin du titre, et insérez : "*Wellington, Grey et Bruce.*"

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient grossoyés et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'école industrielle des enfants de la cité de *Hamilton*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 25.—Après "*Hamilton*" insérez : " dans le but d'instruire les enfants indigents de la cité de *Hamilton* et les former à des habitudes de travail et de vertu."

Page 1, ligne 33.—Retranchez " cinq " et insérez : " deux."

Page 3, lignes 3 et 4.—Retranchez " préambule du."

Page 3, ligne 12.—Retranchez depuis " fera " jusqu'à " dans " dans la 13e ligne, et insérez : " au gouverneur et aux deux Chambres du parlement provincial."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour réorganiser la compagnie du chemin de fer de *Port Hope*, *Lindsay* et *Beaverton*, et pour l'autoriser à acquérir et posséder le "havre de *Port Hope*, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 51.—Après "Commissaires" insérez : "et de transférer et transporter."

Page 2, ligne 52.—Retranchez depuis "vente" jusqu'à "le" dans la ligne 53, et insérez : "et transport auront été faits."

Page 3, ligne 2.—Après "partie" insérez : "et sur ce, la corporation dite des commissaires du havre de *Port-Hope* sera dissoute, et tous les pouvoirs maintenant ou ci-devant dévolus à cette corporation, pour la construction, la réparation, l'entretien et la régie du dit havre, et pour le prélèvement et la perception de péages en icelui, seront et sont par le présent déclarés être transférés et dévolus à la dite compagnie de chemin de fer, qui pourra les exercer et en jouir en son propre nom et à son profit."

Page 5, ligne 20.—Après "paiement" insérez : "pourvu en outre que tous créanciers de la dite compagnie de chemin de fer, possédant des débetures du havre comme garantie collatérale de leurs créances respectives, soient payés comptant lors de la dite amalgamation, et sur le transfert et livraison, par les créanciers en dernier lieu mentionnés respectivement, des dites débetures du havre à la dite compagnie de chemin de fer."

Page 6, ligne 3.—Retranchez : "prenant rang après" et insérez : "ayant le même rang que."

Page 6, ligne 5.—Après "Acte" insérez : "ou autrement comme les parties pourront convenir."

Page 6, ligne 8.—Au commencement de la clause 17, avant "Les" insérez : "Quand la dite amalgamation aura eu lieu."

Page 6, ligne 10.—Retranchez : "sont par le présent" et insérez : "seront."

Page 6, ligne 17.—Retranchez depuis "suspendue" jusqu'à "rien" dans la ligne 35. Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte incorporant l'asile du Bon-Pasteur de *Québec*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant la pratique de la médecine et de la chirurgie et

“ l'étude de l'anatomie, ” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant alors lus deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Currie*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour permettre aux sociétés d'église et aux synodes incorporés des diocèses de “ l'église anglicane en *Canada*, de vendre les terres dépendant des rectories dans les dits “ diocèses, ” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Currie*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre d'hui en huit, et que dans l'intervalle le bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé pour l'usage des membres.

L'honorable M. *Sanborn*, du comité conjoint des impressions des deux Chambres, a présenté son huitième rapport.

*Ordonné* qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,  
8 juin 1864.

Le comité des deux Chambres pour les impressions de la législature a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Le comité a examiné avec attention les documents mentionnés dans les motions suivantes pour impression savoir :

Par M. *McConkey*,—Rapport du comité spécial chargé d'examiner s'il est possible et opportun de construire un canal pour les bâtiments entre la baie *Georgienne* et le lac *Ontario*, en passant par le lac *Simcoe*.

Le comité recommande de faire imprimer ce rapport en anglais seulement.

Par M. *Perrault*,—Rapport du comité chargé d'examiner quels sont les moyens à prendre pour encourager l'instruction agricole dans le *Bas-Canada*.

Le comité recommande de faire imprimer 1000 exemplaires en français et 500 exemplaires en anglais de ce rapport.

Par l'honorable M. *Hamilton* [d'*Inkerman*],—Réponse à une adresse relative aux affaires et aux délibérations de la commission du havre de *Québec*.

Le comité recommande de faire imprimer cette réponse.

Par M. *McKellar*,—Rapport du comité spécial chargé d'examiner les bills relatifs à la loi municipale et à la loi de la cotisation du *Haut-Canada*.

Le comité recommande de faire imprimer les 1000 exemplaires de la circulaire qui sont demandés dans ce rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. S. SANBORN,  
Président du comité, Con. Lég.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été  
*Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *E. H. J. Duchesnay* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte municipal réfondu du *Bas-Canada*, en ce qui concerne la vente "des liqueurs et boissons enivrantes."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. *E. H. J. Duchesnay* a proposé, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*.

Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné*, en conséquence,

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, que le bill mentionné en dernier lieu soit le premier item sur les ordres du jour pour demain.

L'honorable M. *Proulx* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte concernant les "municipalités locales dans le *Bas-Canada* situées partie dans les seigneuries et partie "dans les townships."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain, et qu'il soit le second item des ordres de ce jour.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour venir "en aide à *James Benning*,"

L'honorable M. *Currie* a proposé, secondé par l'honorable M. *McCrea*,

Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Après débats,

L'honorable M. *Sanborn* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Reesor*,

De retrancher tous les mots après "soit" et d'insérer: "maintenant renvoyé à un comité général."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative,

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *McDonald* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements étant alors lus deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Alors, l'honorable M. *Currie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée; et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit:—

## CONTENTS :

## Les Honorables Messieurs

|                         |                             |                   |                   |
|-------------------------|-----------------------------|-------------------|-------------------|
| <i>Aikins,</i>          | <i>Crawford,</i>            | <i>McDonald,</i>  | <i>Reesor,</i>    |
| <i>Alexander,</i>       | <i>Currie,</i>              | <i>McMaster,</i>  | <i>Ross,</i>      |
| <i>Allan,</i>           | <i>Dickson,</i>             | <i>McMurrich,</i> | <i>Sanborn,</i>   |
| <i>Bennett,</i>         | <i>Ferrier,</i>             | <i>Matheson,</i>  | <i>Seymour,</i>   |
| <i>Blair, Ferguson,</i> | <i>Gordon,</i>              | <i>Mills,</i>     | <i>Shaw,</i>      |
| <i>Blake,</i>           | <i>Hamilton (Inkerman),</i> | <i>Moore,</i>     | <i>Skead,</i>     |
| <i>Boulton,</i>         | <i>Leonard,</i>             | <i>Panet,</i>     | <i>Smith,</i>     |
| <i>Burnham,</i>         | <i>Leslie,</i>              | <i>Perry,</i>     | <i>Vidal.—35.</i> |
| <i>Christie,</i>        | <i>McCrea,</i>              | <i>Read,</i>      |                   |

## NON-CONTENTS.

## Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                             |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| <i>Archambault,</i>        | <i>Cormier,</i>             | <i>Guéremont,</i>             | <i>Olivier,</i>             |
| <i>Armand,</i>             | <i>De La Terrière,</i>      | <i>Lacoste,</i>               | <i>Proulx,</i>              |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Duchesnay A. J.,</i>     | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Prud'homme,</i>          |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Malhiot,</i>               | <i>Taché, Sir E. P.—18.</i> |
| <i>Chaffers,</i>           | <i>Flint,</i>               |                               |                             |

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

Sur la question mise, savoir : Ce bill passera-t-il ?

La Chambre s'est divisée ; et les noms étant demandés, il ont été pris comme suit :

## CONTENTS :

## Les Honorables Messieurs

|                   |                             |                   |                   |
|-------------------|-----------------------------|-------------------|-------------------|
| <i>Aikins,</i>    | <i>Crawford,</i>            | <i>McDonald,</i>  | <i>Reesor,</i>    |
| <i>Alexander,</i> | <i>Currie,</i>              | <i>McMaster,</i>  | <i>Ross,</i>      |
| <i>Allan,</i>     | <i>Dickson,</i>             | <i>McMurrich,</i> | <i>Sanborn,</i>   |
| <i>Bennett,</i>   | <i>Ferrier,</i>             | <i>Matheson,</i>  | <i>Seymour,</i>   |
| <i>Blake,</i>     | <i>Gordon,</i>              | <i>Mills,</i>     | <i>Shaw,</i>      |
| <i>Boulton,</i>   | <i>Hamilton (Inkerman),</i> | <i>Moore,</i>     | <i>Skead,</i>     |
| <i>Burnham,</i>   | <i>Leonard,</i>             | <i>Panet,</i>     | <i>Smith,</i>     |
| <i>Campbell,</i>  | <i>Leslie,</i>              | <i>Perry,</i>     | <i>Vidal.—34.</i> |
| <i>Christie,</i>  | <i>McCrea,</i>              |                   |                   |

## NON-CONTENTS :

## Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                             |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| <i>Archambault,</i>        | <i>Cormier,</i>             | <i>Guéremont,</i>             | <i>Olivier,</i>             |
| <i>Armand,</i>             | <i>De La Terrière,</i>      | <i>Lacoste,</i>               | <i>Proulx,</i>              |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Prud'homme,</i>          |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Malhiot,</i>               | <i>Taché, Sir E. P.—18.</i> |
| <i>Chaffers,</i>           | <i>Flint,</i>               |                               |                             |

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour annuler la proclamation qui déclare *Walkerton* le chef-lieu du comté de *Bruce*, et pour permettre aux contribuables du dit comté de décider si *Paisley*, *Kincardine* ou *Walkerton* sera le chef-lieu,"

Sur motion de l'honorable M. *McMurrich*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à demain et qu'il soit alors le troisième item sur les ordres de ce jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour obliger les dénonciateurs poursuivant le recouvrement de pénalités en certains cas, à fournir caution pour les frais," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Aikins*, *Currie*, *McCrea*, *Reesor* et *McMaster*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender et expliquer l'acte qui pourvoit à l'administration et à l'amélioration du havre de *Montréal*."

Sur motion de l'honorable M. *Lacoste*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, il a été

*Ordonné* qu'il soit remis à lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant la milice."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *A. J. Duchesnay* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *de La Terrière*, La Chambre s'est ajournée.

## Jeudi, 9 Juin, 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

## Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                         |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Chaffers,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Perry,</i>           |
| <i>Alexander,</i>          | <i>Christie,</i>            | <i>Lemard,</i>                | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Allan,</i>              | <i>Cormier,</i>             | <i>LeLievre,</i>              | <i>Prud'homme,</i>      |
| <i>Arthambault,</i>        | <i>Crawford,</i>            | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Reud,</i>            |
| <i>Armand,</i>             | <i>Currie,</i>              | <i>McCrea,</i>                | <i>Resur,</i>           |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McDonald,</i>              | <i>Ross,</i>            |
| <i>Baly,</i>               | <i>Dickson,</i>             | <i>McMister,</i>              | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMurrich,</i>             | <i>Sunborn,</i>         |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Mulliot,</i>               | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Ferrier,</i>             | <i>Mulhson,</i>               | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Blake,</i>              | <i>Flint,</i>               | <i>Mills,</i>                 | <i>Skead,</i>           |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Gordon,</i>              | <i>Morre,</i>                 | <i>Smith,</i>           |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Guèvremont,</i>          | <i>Olivier,</i>               | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Hamilton (Inkerman),</i> | <i>Paquet,</i>                | <i>Vidal.</i>           |
| <i>Campbell,</i>           |                             |                               |                         |

## PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table:—

Par l'honorable *Sir N. F. Belleau*; de messieurs *Allan Gilmour* et Cie., et autres, de *Québec*.

Par l'honorable *M. Chaffers*; de *Donald George Morison*, notaire, de la cité de *St. Hyacinthe*.

Par l'honorable *M. de La Terrière*; du conseil municipal d'*Hébertville*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De *M. Buckley* et autres, des comtés de *St. Hyacinthe* et *Barry*; et des conseils municipaux des paroisses de *St. Hyacinthe*, *St. Hyacinthe le Confesseur* et *St. Pie*; demandant séparément un acte pour autoriser *Joseph Barsalou* à construire un pont de piéges sur la rivière *Yamaska*.

Et de *George S. Beaudet* et autres, de la paroisse de *St. Ignace du Coteau du Lac*, dans le comté de *Soulanges*; demandant certains amendements aux lois du *Bas-Canada* relatives aux municipalités et à l'agriculture.

L'honorable *M. Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-sixième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,  
9 juin, 1864.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport comme suit.

Votre comité a examiné la pétition de *Joseph Barsalou*, de la cité de *Montréal*, demandant à être autorisé à construire un pont de péages sur la rivière *Yamaska*, et a trouvé qu'il n'en a pas été donné d'avis.

Le tout respectueusement soumis.

A. J. FERGUSSON BLAIR,  
*Président.*

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour autoriser un nouvel arpentage d'une partie du township de *Portland*, dans le comté de *Frontenac*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements étant alors lus deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la chambre de commerce de la cité de *Hamilton*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 30.—Après "*Hamilton*" insérez : " aux fins mentionnées dans le préambule."

Page 1, ligne 42.—Retranchez " et mobilières " et " à la fois."

Page 1 ligne 43.—Retranchez : " douze " et insérez " cinq."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau la charte de la compagnie des mines du Sud-Est du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Sanborn*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender les lois en force concernant la vente des liqueurs enivrantes et l'octroi de licences à cet effet, et pour reprimer autrement les abus résultant de ce commerce," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1 ligne 27.—Retranchez depuis “Greffier” jusqu’à “de.”

Page 5 ligne 9.—Après “troisième” insérez : “ou le quatrième.”

Page 5 ligne 34.—Retranchez “tel fabriquant” et insérez : “sa manufacture” et après “bouteilles” insérez : “de trois demi chopines au moins chacune.”

Page 5 ligne 35.—Après “enlevées” insérez : “et emportées.”

Page 5 ligne 36.—Après “de” insérez : “ces” et après “fois” insérez le “paragraphe 4.”

4. Pourvu aussi que tout marchand ou commerçant ayant dans tel comté, cité, ville, township, paroisse, ou village incorporé, son magasin ou lieu de débit, pourra y garder en vente et y vendre des liqueurs enivrantes, mais seulement en quantités de pas moins de cinq gallons, (ou si c’est du vin, de la bière ou du porter en bouteilles, en quantités de pas moins d’une douzaine de bouteilles de trois demi chopines au moins,) en une seule et même fois, devant en être entièrement enlevées et emportées en quantités de pas moins de cinq gallons (ou si c’est de vin, de la bière ou du porter en bouteilles, en quantités de pas moins d’une douzaine de ces bouteilles) à la fois.

Page 5 ligne 43.—Après “de” insérez : “pas moins de vingt ni de plus de.”

Page 6 ligne 16.—après “part” insérez le “paragraphe 5.”

5. Si cette poursuite est intentée devant deux autres juges de paix, la sommation sera signée par les deux, et nul autre juge de paix ne siègera ni ne prendra part dans l’affaire qu’en cas d’absence de ces deux juges ou de l’un deux, et dans ce dernier cas, qu’avec l’assentiment du juge présent.

Page 6, ligne 19.—Retranchez depuis le second “ou” jusqu’à “juges” dans le 20e ligne, et insérez : “deux autres.”

Page 7 ligne 12.—Retranchez “les frais” et insérez “de frais au défendeur.”

L’honorable M. *Samborn* a proposé, secondé par l’honorable M. *Currie*,

Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre présentement.

L’honorable M. *Ross* a proposé en amendement, secondé par l’honorable Sir *N. F.*

*Belleau*,

Que les dits amendements ne soient pas maintenant pris en considération par la Chambre, mais qu’ils soient pris en considération par la Chambre lundi prochain, et que dans l’intervalle, le bill, tel qu’amendé par le comité spécial, soit imprimé pour l’usage des membres.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours étant mise sur icelle, elle été a résolue dans l’affirmative.

La question de concours étant alors mise sur la motion principale, telle qu’amendée, elle a été aussi résolue dans l’affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

L’honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour étendre les pouvoirs de la municipalité locale de *St. Coloman de Sillery*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport avec divers amendements, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 11.—Après “suivants” insérez : “seulement.”

Page 1, ligne 16.—Retranchez “le district” et insérez : “la division du revenu.”

Page 1, ligne 19.—Après “payable” insérez : “à la dite municipalité locale.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d’eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l’honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l’honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L’honorable M. *Aikins*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour obliger les dénonciateurs poursuivant pour le recouvrement de pénalités, en certains cas, à fournir caution pour les frais,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie " du chemin de fer de *Guelph, Fergus, Owen Sound* et du lac *Huron*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'école industrielle des enfants de la cité de *Hamilton*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill, tel qu'amendé, intitulé : " Acte pour réorganiser la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay* et *Beaverton*, et pour l'autoriser à acquérir et posséder le havre de *Port Hope* et pour " d'autres fins,"

L'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vidal*,

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu la troisième fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Vidal*,

Le dit bill a été amendé de nouveau en retranchant le mot " totalement " dans le cinquième amendement du comité des bills privés, et en insérant au lieu d'icelui le mot " comptant."

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte municipal du *Bas-Canada* en ce qui concerne la vente des liqueurs et boissons " enivrantes,"

L'honorable M. *E. H. J. Duchesnay* a proposé, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *E. H. J. Duchesnay, de La Terrière, Lacote, Fergusson Blair, Chaffers, Ar-*

*Chambault, Armand, Olivier, Letellier de St. Just et Moore*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant les municipalités locales dans le *Bas-Canada*, situées partie dans les seigneuries et partie dans les town-ships," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de l'honorable M. *Proulx*, de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, et des honorables messieurs *Olivier, Armand et Bureau*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la société de l'Union *St. Jacques de Montréal*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'association de bienfaisance des bouchers canadiens-français de *Montréal*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour annuler la proclamation qui déclare *Walkerton* le chef-lieu du comté de *Bruce*, et pour permettre aux contribuables du dit comté de décider si *Paisley, Kincardine* ou *Walkerton* sera le chef-lieu,"

L'honorable M. *McMurrich* a proposé, secondé par l'honorable M. *Currie*,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après débats,

L'honorable M. *Ross* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

De retrancher tous les mots après "soit," et insérer : "lu la troisième fois d'hui en trois mois."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

#### CONTENTS :

##### Les Honorables Messieurs

|                           |                             |                    |                             |
|---------------------------|-----------------------------|--------------------|-----------------------------|
| <i>Allan,</i>             | <i>Dickson,</i>             | <i>McCrea,</i>     | <i>Ross,</i>                |
| <i>Belleau, Sir N. F.</i> | <i>Ferrier,</i>             | <i>Matheson,</i>   | <i>Ryan,</i>                |
| <i>Boulton,</i>           | <i>Gordon,</i>              | <i>Mills,</i>      | <i>Shaw,</i>                |
| <i>Burnham,</i>           | <i>Guévremont,</i>          | <i>Perry,</i>      | <i>Taché, Sir E. P.—22.</i> |
| <i>Campbell,</i>          | <i>Hamilton (Inkerman),</i> | <i>Prud'homme,</i> |                             |
| <i>Crawford,</i>          | <i>Lacoste,</i>             | <i>Read,</i>       |                             |

#### NON-CONTENTS :

##### Les Honorables Messieurs

|                          |                               |                   |                   |
|--------------------------|-------------------------------|-------------------|-------------------|
| <i>Aikins,</i>           | <i>Chaffers,</i>              | <i>McDonald,</i>  | <i>Reesor,</i>    |
| <i>Alexander,</i>        | <i>Cormier,</i>               | <i>McMaster,</i>  | <i>Sanborn,</i>   |
| <i>Archambault,</i>      | <i>Currie,</i>                | <i>McMurrich,</i> | <i>Seymour,</i>   |
| <i>Armstrong,</i>        | <i>Flint,</i>                 | <i>Malhiot,</i>   | <i>Skead,</i>     |
| <i>Bennett,</i>          | <i>Leonard,</i>               | <i>Olivier,</i>   | <i>Smith,</i>     |
| <i>Blair, Fergusson,</i> | <i>Leslie,</i>                | <i>Panet,</i>     | <i>Vidal.—27.</i> |
| <i>Blake,</i>            | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Proulx,</i>    |                   |

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. *Currie*, secondé par l'honorable M. *McMurrich*,

Le dit bill a été amendé de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. *McMurrich*, secondé par l'honorable M. *Currie*,

Le dit bill a été encore amendé de nouveau.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le titre du bill soit : " Acte pour annuler la proclamation qui déclare *Walkerton* le chef-lieu du comté de *Bruce*, et pour permettre aux électeurs municipaux " du dit comté de choisir le chef-lieu."

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour établir " de meilleures dispositions pour l'inspection officielle du poisson et des huiles de poisson," Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre soixante-deux des statuts refondus du *Canada*, et pour mieux régler la " pêche et protéger les pêcheries,"

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour amender le chapitre vingt-quatre des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, intitulé : " Acte concernant les municipalités et les chemins dans le *Bas-Canada*," et les " actes qui l'amendent," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour amender le chapitre quarante-cinq des statuts refondus du *Canada*, concernant " l'inspection des bateaux-à-vapeur et pour la sûreté des personnes à bord," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération du huitième rapport du comité-conjoint des impressions des deux Chambres, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été *Ordonné*, qu'il soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Gordon*, secondé par l'honorable M. *Allan*, La Chambre s'est ajournée.

## Vendredi, 10 Juin, 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                             |                            |                               |                          |
|-----------------------------|----------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Aikins,</i>              | <i>Campbell,</i>           | <i>Leonard,</i>               | <i>Proulx,</i>           |
| <i>Alexander,</i>           | <i>Chaffers,</i>           | <i>Leslie,</i>                | <i>Prud'homme,</i>       |
| <i>Allan,</i>               | <i>Christie,</i>           | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Read,</i>             |
| <i>Archambault,</i>         | <i>Cormier,</i>            | <i>Mc Crea,</i>               | <i>Reesor,</i>           |
| <i>Armand,</i>              | <i>Craeford,</i>           | <i>McDonald,</i>              | <i>Ross,</i>             |
| <i>Armstrong,</i>           | <i>De La Terrière,</i>     | <i>McMaster,</i>              | <i>Ryan,</i>             |
| <i>Baby,</i>                | <i>Dickson,</i>            | <i>McMurrich,</i>             | <i>Sanborn,</i>          |
| <i>Bellevue, Sir N. F.,</i> | <i>Duchesnoy, A. J.,</i>   | <i>Malhiot,</i>               | <i>Seymour,</i>          |
| <i>Bennett,</i>             | <i>Ferris,</i>             | <i>Matheson,</i>              | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Blair, Fergusson,</i>    | <i>Flint,</i>              | <i>Mills,</i>                 | <i>Simpson,</i>          |
| <i>Blake,</i>               | <i>Gordon,</i>             | <i>Moore,</i>                 | <i>Skead,</i>            |
| <i>Boulton,</i>             | <i>Guéremont,</i>          | <i>Olivier,</i>               | <i>Smith,</i>            |
| <i>Bureau,</i>              | <i>Hamilton (Inkerman)</i> | <i>Panet,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Burnham,</i>             | <i>Lucoste,</i>            | <i>Perry,</i>                 | <i>Vidal.</i>            |

## PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Beverley R. Morris, M.D.*, surintendant de l'institution des sourds-muets et des aveugles de *Toronto*; demandant le remboursement des deniers qu'il a déboursés à la demande du gouvernement pour l'avantage de cette institution.

Et de *Michael McDonagh*, du township de *Mara*, dans le comté d'*Ontario*; demandant à être indemnisé de ses pertes causées par la faillite de *MM. Baines et Shortis*, agents des terres de la couronne, et telles que mentionnées dans sa pétition.

L'honorable *M. Proulx*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant les municipalités locales dans le *Bas-Canada*, situées partie dans les seigneuries " et partie dans les townships," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements étant lus deux fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable *M. Proulx*, secondé par l'honorable *Sir N. F. Bellevue*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable *M. Mc Crea* a proposé, secondé par l'honorable *M. Bureau*,

Qu'il soit résolu que le greffier de cette Honorable Chambre reçoive instruction de se conformer aux prescriptions du rapport du comité spécial des dépenses contingentes en date du 4 mai 1859.

Après débats,

L'honorable M. *Boulton* a proposé en amendement, secoué par l'honorable M. *Simpson*,

Que tous les mots après "conformer" dans la motion principale soient biffés, et les suivants insérés : "aux recommandations faites dans les rapports du comité des contingents de la dernière session, adoptés par cette Chambre."

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée ; et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

#### CONTENTS :

##### Les Honorables Messieurs

|                            |                         |                    |                          |
|----------------------------|-------------------------|--------------------|--------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Duchesnay, A. J.</i> | <i>Mc Murrich,</i> | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Flint,</i>           | <i>Moore,</i>      | <i>Simpson,</i>          |
| <i>Blake,</i>              | <i>Gordon,</i>          | <i>Perry,</i>      | <i>Skead,</i>            |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Lacoste,</i>         | <i>Read,</i>       | <i>Smith,</i>            |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Leonard,</i>         | <i>Reesor,</i>     | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Campbell,</i>           | <i>McDonald,</i>        | <i>Sandborn,</i>   | <i>Vidal.—27.</i>        |
| <i>Cormier,</i>            | <i>McMaster,</i>        | <i>Seymour,</i>    |                          |

#### NON-CONTENTS :

##### Les Honorables Messieurs

|                     |                          |                               |                  |
|---------------------|--------------------------|-------------------------------|------------------|
| <i>Alexander,</i>   | <i>Blair, Fergusson,</i> | <i>Ferrier,</i>               | <i>Malhiot,</i>  |
| <i>Allan,</i>       | <i>Bureau,</i>           | <i>Guèreumont,</i>            | <i>Matheson,</i> |
| <i>Archambault,</i> | <i>Chaffers,</i>         | <i>Hamilton (Inkerman)</i>    | <i>Mills,</i>    |
| <i>Armstrong,</i>   | <i>Crawford,</i>         | <i>Leslie,</i>                | <i>Proulx,</i>   |
| <i>Baby,</i>        | <i>De La Terrière,</i>   | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Ross,</i>     |
| <i>Bennett,</i>     | <i>Dickson,</i>          | <i>McCrea,</i>                | <i>Ryan.—24.</i> |

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative :

CONTENTS, 27 ;

NON-CONTENTS, 24.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Scoble* et autres, comme suit :—

#### ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Jedi, 9 juin 1864.

*Résolu*, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour prier leur Honneurs de vouloir bien communiquer à cette Chambre une copie des minutes et des témoignages pris devant leurs Honneurs dans le cas du bill intitulé : "Acte pour venir en aide à *James Benning*."

Ordonné, que M. *Scoble* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W.M. B. LINDSAY,  
Greffier, A. I.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Conseil Législatif enverra sa réponse par son propre messager.

L'honorable M. *Reesor* a proposé, secondé par l'honorable M. *Sandborn*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette chambre copie de la correspondance qui peut avoir été échangée entre le principal secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les colonies et Son Excellence, et entre Son Excellence et les lieutenants-gouverneurs du *Nouveau-Brunswick* et de la *Nouvelle-Ecosse*; et de la minute ou des minutes en conseil qui ont pu être passées en cette province ou dans l'une ou l'autre des provinces du *Nouveau-Brunswick* et la *Nouvelle-Ecosse*, au sujet du chemin de fer intercolonial, et qui n'ont pas été communiquées au parlement canadien à ses sessions précédentes; et aussi, copie de toute autre correspondance, minutes en conseil ou autres documents quelconques en possession de Son Excellence, en conseil, qui n'ont pas encore été communiqués au parlement de cette province, au sujet du dit chemin de fer intercolonial.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser un nouvel arpentage d'une partie du township de *Portland*, dans le comté de *Frontenac*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la chambre de commerce de la cité de *Hamilton*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender le chapitre vingt-quatre des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, intitulé: "Acte concernant les municipalités et les chemins dans le *Bas-Canada*," et les actes qui l'amendent," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de l'honorable Sir *E. P. Taché*, de l'honorable Sir *N. F. Belleau* et de l'honorable M. *Panet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender le chapitre quarante-cinq des statuts refondus du *Canada*, concernant l'inspection des bateaux à vapeur et pour la sûreté des personnes à bord,"

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après un court débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*,

Le dit bill a été alors amendé comme suit:

Page 1, ligne 10.—Après "révoquées," insérez clause A :

*Clause A.*

Le présent acte viendra en vigueur le premier jour de janvier mil huit cent soixante et cinq.

*Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Résolu*, qu'un message soit envoyé à l'Assemblée Législative, communiquant à cette Chambre une copie des minutes des témoignages pris devant le Conseil Législatif relativement au bill intitulé : " Acte pour venir en aide à *James Benning*," et aussi les documents originaux filés dans la cause, avec prière que ces derniers documents soient remis à cette Chambre.

*Ordonné*, qu'un des maîtres en chancellerie porte le dit message à l'Assemblée Législative.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la faillite," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*,

La Chambre s'est ajournée à lundi, à trois heures de l'après-midi.

## Lundi, 13 Juin, 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSÉPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                                   |                   |                          |
|----------------------------|-----------------------------------|-------------------|--------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Burnham,</i>                   | <i>Lacoste,</i>   | <i>Proulx,</i>           |
| <i>Alexander,</i>          | <i>Campbell,</i>                  | <i>Leonard,</i>   | <i>Read,</i>             |
| <i>Allan,</i>              | <i>Chaffers,</i>                  | <i>Leslie,</i>    | <i>Reesor,</i>           |
| <i>Archambault,</i>        | <i>Cormier,</i>                   | <i>McCrea,</i>    | <i>Ross,</i>             |
| <i>Armand,</i>             | <i>Crawford,</i>                  | <i>McDonald,</i>  | <i>Ryan,</i>             |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>De la Terrière,</i>            | <i>McMaster,</i>  | <i>Sanborn,</i>          |
| <i>Baby,</i>               | <i>Dichson,</i>                   | <i>McMurrich,</i> | <i>Seymour,</i>          |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Duchesnay, A. J.,</i>          | <i>Malhiot,</i>   | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Duchesnay, E. H. J.</i>        | <i>Matheson,</i>  | <i>Simpson,</i>          |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Elint,</i>                     | <i>Mills,</i>     | <i>Skead,</i>            |
| <i>Blake,</i>              | <i>Gordon,</i>                    | <i>Moore,</i>     | <i>Smith,</i>            |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Guévremont,</i>                | <i>Panet</i>      | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Hamilton (Inkerman) Perry,</i> |                   | <i>Vidal.</i>            |

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau* ; de la chambre de commerce de la cité de Québec.

Par l'honorable M. *Ryan* ; de l'honorable *George Moffatt* et autres, de la cité de Montréal.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De MM. *Allan Gilmour* et Cie., et autres, de la cité de *Québec*; demandant certains amendements au bill, maintenant devant la législature, concernant le *drawback* sur les matériaux importés pour la construction des vaisseaux allant en mer.

De *Donald George Morison*, notaire, de la cité de *St. Hyacinthe*; demandant que le bill pour autoriser *Joseph Barsalou* à construire un pont de péages sur la rivière *Yamaska* devienne loi.

Et du conseil municipal d'*Hébertville*; demandant le remboursement des dépenses qu'il a encourues relativement à certaine exploration et plan que le département de l'agriculture lui avait ordonné de faire.

L'honorable M. de *La Terrière* s'est levé de sa place et a demandé que son nom soit retiré des "contents" et placé parmi les "non-contents" sur le vote donné vendredi dernier, sur la motion de l'honorable M. *Boulton*, en amendement à celle de l'honorable M. *McCrea*, savoir :

"Qu'il soit résolu que le greffier de cette honorable Chambre reçoive instruction de se conformer aux recommandations du rapport du comité des comptes contingents du 4 Mai 1859."

Ordonné, que le nom de l'honorable M. de *La Terrière* soit mis au nombre des "non-contents" dans les journaux de vendredi dernier.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour changer l'époque des assemblées annuelles des sociétés d'agriculture dans le *Bas-Canada* et pour d'autres fins," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande le concours du Conseil Législatif.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 12.—Retranchez "et," et après "*Bedford*" ajoutez : "*Arthabaska* et de *Beauharnois*."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce à l'amendement fait au dernier bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la chambre de commerce de la cité de *Hamilton*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,  
13 juin, 1864.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-septième rapport comme suit :

Votre comité a examiné la pétition de *A. Dufresne*, président, et autres, membres de l'académie d'*Iberville* et commissaires d'école de la ville d'*Iberville*, demandant un acte pour confirmer les arrangements conclus entre les commissaires d'école de la dite municipalité d'une part et les membres de la dite académie, pour l'union de l'école élémentaire avec la dite académie, et a trouvé qu'il n'en a pas été donné d'avis; mais votre comité recommande la suspension de la 53e règle dans ce cas, en autant qu'il pourra, comme comité des bills privés, pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

Votre comité a aussi examiné la pétition d'*Antoine Brodeur*, de la paroisse de *St. Simon*, dans le district de *St. Hyacinthe*; et de l'honorable *Louis T. Drummond*, de la cité de *Montréal*, demandant la confirmation du rapport de *W. W. O'Dwyer*, éc., arpenteur provincial, relatif à la ligne de division entre les townships d'*Upton* et *Grantham*, et a trouvé que quoique donné dans la *Gazette du Canada* et dans un papier publié dans le district des *Trois-Rivières*, l'avis ne l'a pas été dans un papier du district de *St. Hyacinthe* qui est également affecté.

Quant à la pétition d'*André Tessier* et autres, du township de *Chertsey*, comté de *Montcalm*, district de *Joliette*, demandant à être annexés à la municipalité de *St. Alphonse de Rodriguez*, pour les fins municipales, votre comité a trouvé qu'il n'en a pas été donné d'avis.

Le tout respectueusement soumis.

A. J. FERGUSSON BLAIR,  
Président.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bill privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte concernant les lignes latérales des lots dans le township de *Bedford*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte municipal refondu du *Bas-Canada*, en ce qui concerne la vente des liqueurs et boissons enivrantes," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

L'honorable M. *E. H. J. Duchesnay* a proposé, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*,

Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre ce jour, après la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour amender les lois en force concernant la vente des liqueurs enivrantes et l'octroi de licences à cet effet, et pour réprimer autrement les abus résultant de ce commerce."

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

L'honorable M. *Alexander*, du comité spécial sur l'immigration, a présenté son rapport.

*Ordonné* qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CONSEIL LÉGISLATIF,  
CHAMBRE DE COMITÉ,  
10 juin, 1864.

Le comité spécial nommé pour prendre en considération quelles mesures il conviendrait d'adopter afin d'attirer en cette province une forte immigration de colons, a l'honneur de présenter son rapport.

Convaincu de l'importance d'avoir, sur la valeur et la fertilité des terres non occupées du domaine public, des renseignements sûrs et circonstanciés, votre comité a adressé, l'an dernier, des lettres circulaires à un grand nombre de personnes d'expérience qui résident sur les limites des établissements actuels, et il désire soumettre à la considération du gouvernement les réponses à ces lettres, qui peuvent donner une bonne idée de la nature du pays dans ces districts. Votre comité croit devoir insister auprès du gouvernement sur la nécessité de poursuivre cette enquête. Lorsque les immigrants arrivent en ce pays, ils entendent faire des rapports contradictoires sur les terres publiques, et ce n'est qu'avec beaucoup de difficultés et de troubles qu'ils parviennent à obtenir les renseignements dont ils ont besoin.

Les agents locaux des terres de la couronne devraient être autorisés à recueillir, chaque année, tous les renseignements possibles sur les terres qui restent à vendre dans leurs districts respectifs, afin que les colons qui demandent à prendre des terres puissent être de suite dirigés vers les meilleures localités, sans perte de temps et sans être exposés à des désappointements sur la qualité du sol. Ces agents devraient être en mesure de dire, au moyen de cartes, périodiquement revisées, quelle est la nature et la qualité de chaque lot en particulier ; et on devrait surtout avoir en vue, non pas tant de tirer un revenu des terres publiques, que de créer des établissements prospères. Les agents devraient aussi être spécialement chargés de faire tous les ans un rapport sur l'état des chemins qui conduisent aux nouveaux établissements, en sorte que les nouveaux octrois pour les chemins de colonisation soient employés de manière à aider le plus possible la population de ces districts.

Le département en chef a principalement pour mission de faire connaître aux immigrants les townships et les districts qui offrent le plus d'avantage. L'agent en chef de l'immigration, M. *Buchanan*, est surtout en position de remplir cette tâche. On devrait lui fournir, pour être distribuées, des brochures et des cartes des principales localités, indiquant les distances et les moyens de se rendre aux stations de chemins de fer. Comme on en a souvent fait la remarque, les immigrants fixent leur destination avant de partir d'*Europe* ; c'est pourquoi il faudrait répandre des publications dans les grands centres de commerce de l'ancien monde, qui traitassent non-seulement de nos terres, mais aussi des ressources naturelles et des avantages que présente la province.

Nous pouvons recevoir tous les ans un grand nombre d'ouvriers agricoles et de domestiques. Le fermier, possédant un petit capital, peut actuellement acheter à très-bas prix de belles terres, en tout état de culture, suivant ses moyens, et ne saurait manquer d'améliorer le sort de sa famille en venant se fixer dans ce pays ; car en très-peu de temps, avec de l'industrie, il pourra laisser sur sa terre ses enfants dans une position tout-à-fait indépendante.

Plusieurs autres branches d'industrie réussissent aussi très-bien et offrent une carrière à l'esprit d'entreprise et à la main-d'œuvre expérimentée. Des fabriques de lainages surgissent sur tous les points et sont encouragées. Les fabriques de cotonnades se développeront aussitôt qu'on pourra se procurer la matière première à des prix raisonnables. Nos fonderies répondent aux besoins de notre population. Mais une nouvelle branche d'industrie, la culture et la manufacture du lin, doit maintenant s'emparer de l'attention publique. Nos fermiers s'adonneraient à cette culture sur une grande échelle, s'ils avaient la perspective d'un prompt écoulement, et il n'est pas douteux que les toiles de grosse fabrique ne pussent rivaliser avantageusement avec les cotonnades, même dans le cas où le prix du coton serait inférieur à ce qu'il est aujourd'hui.

Le besoin de travailleurs se fait grandement sentir dans nos exploitations forestières, tandis que d'un autre côté, à en juger par les perspectives actuelles, nos mines d'or et de cuivre devront provoquer un grand afflux de population.

Lorsque votre comité se reporte aux états du mouvement commercial et voit combien d'objets manufacturés que nous avons coutume d'importer des *Etats-Unis* et de la *Grande-Bretagne*, se fabriquent aujourd'hui dans notre province, et le champ qui est offert à l'expansion de ces industries, il ne peut s'empêcher de faire remarquer que nous ne rendons pas justice à ce pays grandissant en cessant de disséminer des renseignements en *Europe*. Quelques-uns répondront que tant que durera, sur ce continent, la guerre civile qui a amené une si forte pléthore financière, produite par l'émission illimitée du papier-monnaie, — tant qu'on offrira des primes aussi considérables à ceux qui veulent émigrer, et qu'on fera briller à leurs yeux d'aussi séduisantes perspectives pour leur faire préférer les *Etats-Unis*,

il nous sera relativement inutile de faire des efforts pour attirer ici l'émigration. Mais cet état de choses ne peut plus durer longtemps, et votre comité désire faire valoir auprès du gouvernement la sagesse d'une politique stable sur cette question. Une fois cette grande guerre civile terminée, le *Canada*, grâce à la prospérité et à la paix dont il jouit, pourra entrer avantageusement en comparaison avec quelque partie que ce soit de ce continent. En effet, soit que l'on considère l'étendue de notre territoire fertile, ou la richesse de nos forêts et de nos mines, la diversité de nos ressources, et, joints à tout cela, nos moyens perfectionnés de communication par eau et par voies de fer, et tous les avantages dont nous jouissons sous l'égide de l'empire britannique qui nous assure la stabilité du gouvernement et protège puissamment la propriété,—on ne saurait nier que nous n'ayons une magnifique contrée à développer, et que nous ne puissions attirer avec confiance, sur nos rivages, une partie notable de l'émigration qui déserte l'ancien monde.

Mais il ne faut pas mettre en oubli que nous avons constamment à lutter contre d'autres pays, comme les *Etats-Unis* et l'*Australie*, qui possèdent un rouage complet pour faire connaître partout leurs avantages et leurs ressources, tandis que le *Canada* se montre indifférent sur une matière d'un intérêt si vital.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE ALEXANDER,  
Président.

(Pour documents, voir Appendice No. 1.)

L'honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l'honorable M. *McDonald*, que les dits rapport et documents y relatifs soient renvoyés au comité-conjoint des impressions des deux Chambres.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre, et il a été

Ordonné, que les dits rapport et documents soient pris en considération par la Chambre demain.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, que le temps limité pour recevoir des pétitions pour bills privés et pour présenter des bills privés au Conseil Législatif, et aussi, pour recevoir les rapports de comités spéciaux ou permanents sur des bills privés, soit prolongé jusqu'au vingt-et-un du présent.

L'honorable M. *de La Terrière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Bureau*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un état détaillé des licences accordées pour la coupe des bois dans les comtés respectifs de *Saguenay* et *Chicoutimi*, depuis l'année 1855 jusqu'à l'année 1863 ; faisant voir à qui les dites licences ont été accordées ; les sommes payées au gouvernement pour icelles ainsi que pour la coupe des bois ; les arrages dus tant pour les dites licences que pour la coupe des bois ; par qui ils sont dus, et quelle quantité de bois a été coupée dans ces localités pendant les dites années ; faisant voir aussi la quantité de bois descendus par les glissoires érigées par le gouvernement durant les dites années.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour mieux organiser la milice."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que le dit bill soit lu la seconde fois le premier jour d'août prochain.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour étendre les pouvoirs de la municipalité locale de *St. Colomban de Sillery*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

Sur la question mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

L'honorable M. de *La Terrière* a proposé, secondé par l'honorable M. A. J. *Duchesnay*,

Que le dit bill, tel qu'amendé, ne passe pas maintenant, mais qu'il passe d'hui en six mois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative, et

La question originale étant mise de nouveau, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre quarante-cinq des statuts refondus du *Canada*, concernant l'inspection des bateaux-à-vapeur et pour la sûreté des personnes à bord," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour permettre que certaines compagnies incorporées soient acceptées comme cautions des officiers publics," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant le service de la malle océanique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender et expliquer l'acte qui pourvoit à l'administration et à l'amélioration du havre de *Montréal*,"

Sur motion de l'honorable M. *Lacoste*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit déchargé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte pour amender les lois en force concernant la vente des liqueurs enivrantes et l'octroi de licences à cet effet, et pour la répression des abus résultant de ce commerce," et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier,

L'honorable M. *Sanborn* a proposé, secondé par l'honorable M. *Smith*,

Que les dits amendements soient adoptés.

L'honorable M. *Ross* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Campbell*,  
De retrancher tous les mots depuis "adoptés" et d'insérer "renvoyés à un comité  
général présentement."

Après débats,

L'honorable M. *Ross* a alors proposé, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*,  
Que les débats ultérieurs sur la dite motion soient remis à demain, et qu'ils soient  
alors le premier item sur les ordres de ce jour.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, elle a été résolue dans l'affirmative, et  
*Ordonné* en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Gordon*, secondé par l'honorable M. *Boulton*,  
La Chambre s'est ajournée.

## Mardi, 14 Juin, 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                         |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Campbell,</i>            | <i>Leonard,</i>               | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Alexander,</i>          | <i>Chaffers,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Prud'homme,</i>      |
| <i>Allan,</i>              | <i>Cormier,</i>             | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Read,</i>            |
| <i>Archambault,</i>        | <i>Crawford,</i>            | <i>McCrea,</i>                | <i>Reesor,</i>          |
| <i>Armand,</i>             | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McDonald,</i>              | <i>Ross,</i>            |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>Dickson,</i>             | <i>McMaster,</i>              | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Baby,</i>               | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMurrich,</i>             | <i>Sanborn,</i>         |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Malhiot,</i>               | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Ferrier,</i>             | <i>Matheson,</i>              | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Flint,</i>               | <i>Mills,</i>                 | <i>Simpson,</i>         |
| <i>Blake,</i>              | <i>Gordon,</i>              | <i>Moore,</i>                 | <i>Skead,</i>           |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Guévremont,</i>          | <i>Olivier,</i>               | <i>Smith,</i>           |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Hamilton (Inkerman),</i> | <i>Panet,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Lacoste,</i>             | <i>Perry,</i>                 | <i>Vidal.</i>           |

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Leslie* ; de *Charles Dunlop* et *Alexander Dunlop*, de la cité de  
*Montréal* ; et de *Charles Wilson* et autres, de la dite cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Guévremont* ; d'*Athanase Cardin* et autres, du comté de  
*Richelieu*.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender le chapitre vingt-quatre des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, " intitulé : "Acte concernant les municipalités et les chemins dans le *Bas-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial nommé pour examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session, a présenté son second rapport.

*Ordonné* qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

#### CONSEIL LÉGISLATIF,

#### CHAMBRE DE COMITÉ,

14 juin, 1864.

Le comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session, et faire rapport sur iceux, a l'honneur de présenter son second rapport.

Conformément à la recommandation que contient le rapport du comité des contingents de la dernière session, "qu'il conviendrait de considérer la question de la révision des appointements et salaires de vos officiers et serviteurs, de bonne heure au commencement de la prochaine session, en vue d'un remaniement équitable," votre comité, après avoir considéré avec soin cette question, fait le relevé des différentes augmentations qui ont été accordées de temps en temps, et prenant en considération les différentes fonctions, la durée moyenne du service ainsi que la responsabilité de chacun des employés, en est venu à la conclusion que, sauf de très-rares exceptions, les appointements actuels sont trop élevés et qu'il y aura lieu de les réduire de beaucoup, dans le cas de nouvelles nominations.

Néanmoins, votre comité ne recommande pas d'apporter de changements notables à la position des employés actuels ; mais il soumet, à la suite de ce rapport, une liste des différents emplois, auxquels sont attachés des salaires qu'il regarde comme suffisants, et il recommande de se conformer désormais à cette liste, en cas de vacances ou de nouvelles nominations.

Votre comité n'y fait mention que d'un traitement pour le chapelain, indépendamment de la charge de bibliothécaire ; et son motif, en agissant ainsi, c'est qu'il ne voit point la nécessité d'avoir plus d'un bibliothécaire pour les deux Chambres du parlement ; et il espère que lorsqu'une de ces places viendra à vaquer, on se conformera à cette recommandation.

Votre comité est aussi d'opinion qu'advenant une vacance, les emplois d'huissier de la verge noire et de sergent-d'armes pourraient être réunis ensemble et avantageusement exécutés par un seul officier.

Votre comité en est aussi venu à la détermination de faire avertir les deux commis sessionnels que leurs services ne seront plus nécessaires après la présente session ; mais il prend la liberté de les recommander à l'attention favorable de Son Honneur l'Orateur, lorsque le personnel permanent sera trouvé insuffisant.

Votre comité recommande aussi que la liste des messagers soit révisée comme suit :

1<sup>o</sup> Que *J. B. Myrand* soit nommé pour agir comme maître de poste, avec l'approbation de Son Honneur l'Orateur, jusqu'à ce qu'il soit pris des arrangements définitifs après le transfert à *Ottawa*. Pendant la vacance, ses services comme messager seront réglés par l'honorable Orateur.

2° Que *M. Keating* soit "messenger en chef."

3° Que *S. Skinner* soit "concierge et messenger," avec un salaire de \$800 par année.

4° Que *Peter Dunn*, l'un des messagers sessionnels, soit nommé messenger permanent et assistant concierge, avec un salaire de \$600 par année.

Il a été présenté à votre comité une pétition de la part de dame *Marie Anne Alarie*, veuve de *François Boulet*, en son vivant messenger de votre honorable Chambre; aussi une pétition de dame *Catherine O'Shaughnessey*, veuve de *Patrick Madigan*, en son vivant messenger de votre honorable Chambre; les pétitionnaires demandant chacune une gratuité de trois mois du salaire de leurs défunts maris.

Votre comité recommande que cette demande soit favorablement accueillie et que le greffier reçoive instruction d'y satisfaire.

Ci-suit la liste à laquelle réfère le rapport qui précède :

|                                                                                                                                         | Salaires<br>actuels. | Salaires<br>proposés |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
|                                                                                                                                         | \$                   | \$                   |
| Greffier de la Chambre, maître en chancellerie, caissier et comptable.....                                                              | 3400                 | 2400                 |
| Député-greffier, greffier-assistant, maître en chancellerie et traducteur<br>français en chef.....                                      | 2600                 | 2000                 |
| Député-greffier, greffier-assistant, maître en chancellerie et premier clerc<br>de bureau.....                                          | 2600                 | 2000                 |
| Greffier-assistant additionnel, traducteur français additionnel, examinateur<br>des ordres permanents et greffier des bills privés..... | 1800                 | 1600                 |
| Greffier-assistant additionnel et deuxième clerc de bureau.....                                                                         | 1800                 | 1600                 |
| Greffier des journaux anglais.....                                                                                                      | 1390                 | 1200                 |
| Greffier des journaux français.....                                                                                                     | 1390                 | 1200                 |
| Greffier des comités, greffier du comité général des élections et traducteur<br>français additionnel.....                               | 1400                 | 1400                 |
| Traducteur français additionnel.....                                                                                                    | 1200                 | 1200                 |
| Assistant comptable.....                                                                                                                | 600                  | 600                  |
| Copiste anglais.....                                                                                                                    | 500                  | 500                  |
| Chapelain.....                                                                                                                          |                      | 400                  |
| Greffier en loi, agissant comme traducteur anglais.....                                                                                 | 2600                 | 2000                 |
| Gentilhomme huissier de la verge noire.....                                                                                             | 1350                 | 1000                 |
| Sergent-d'armes.....                                                                                                                    | 1350                 | 1000                 |
| Portier.....                                                                                                                            | 600                  | 400                  |
| Messenger en chef.....                                                                                                                  | 1120                 | 800                  |
| Concierge et messenger.....                                                                                                             | 700                  | 800                  |
| Messagers permanents.....                                                                                                               | 700                  | 500                  |
| Messagers pour la session.....                                                                                                          | 380                  | 200                  |

Les sommes ci-dessus devant être considérées comme le maximum des appointements et salaires des titulaires futurs.

Le tout respectueusement soumis.

B. SEYMOUR,  
Président.

Sur motion de l'honorable *M. Seymour*, secondé par l'honorable *M. Armand*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre jeudi prochain.

Une message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé :  
"Acte pour incorporer l'école industrielle des enfants de la cité de *Hamilton* ;"

Aussi, le bill intitulé : “ Acte pour transférer à des syndics les propriétés de l'église et presbytère de la rue *St. Gabriel*, à *Montréal*, et pour régler les contestations pendantes à ce sujet,”

Aussi, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la maison de refuge des dames protestantes de *London* ;”

Aussi, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la grande division et les divisions subordonnées des Fils de la Tempérance dans le *Canada Est* ;”

Aussi, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer les ‘*Sœurs du Précieux Sang*,’ de *St. Hyacinthe* ;”

Aussi, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la société de l'Union *St. Joseph* d'*Ottawa* ;”

Aussi, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer le grand temple et les temples subordonnés de l'ordre indépendant des Bons Templiers du *Canada* ;”

Aussi, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la société de l'Union *St. Louis*, de la Côte *St. Louis*, paroisse de *Montréal*, comté d'*Hochelaga* ;”

Et aussi, le bill intitulé : “ Acte pour amender les actes relatifs à la charte de la compagnie du *Canada*,” et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif aux dits bills, sans amendements.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Et il a été alors lu par le greffier comme suit :

**MONCK.**

Son Excellence le gouverneur-général informe l'Honorable Conseil Législatif qu'il a accordé à l'honorable *James Morris* la permission de s'absenter de son siège, dans cette Chambre, durant la présente session.

Hôtel du Gouvernement,

*Québec*, le 14 juin, 1864.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris les débats ajournés sur la motion d'amendement de l'honorable *M. Ross*, viz. : de retrancher tous les mots depuis “soient” et d'insérer “renvoyés à un comité général présentement,” dans la motion de l'honorable *M. Sanborn*, viz. : que les amendements du comité spécial au bill intitulé : “ Acte pour amender les lois en force concernant la vente des liqueurs enivrantes et l'octroi de licences à cet effet, et pour réprimer autrement les abus résultant de ce commerce,” soient adoptés.

Après un nouveau et long débat,

La question de concours étant mise sur icelle, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable *M. Moore* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné les dits amendements et bill en entier, et l'avait chargé de faire rapport de nouveaux amendements au dit bill, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits nouveaux amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 9, ligne 10.—Retranchez depuis “nom” jusqu'à “sera.” dans la 11e ligne, et insérez : “l'amende.”

Page 9, ligne 11.—Retranchez “par elle.”

Page 9, ligne 13.—Retranchez depuis “bâtisse” jusqu'à “dans,” dans la 15e ligne.

Page 9, ligne 29.—Retranchez depuis “nom” jusqu'à “appartiendra,” dans la 30e ligne, et insérez “l'amende.”

Page 9, ligne 31.—Retranchez depuis “exécution” jusqu’à “et,” dans la ligne 32.

Page 9, ligne 34.—Après “intentée” insérez : “ou pourra l’appliquer aux fins municipales s’il le juge à propos.”

Page 9, ligne 54.—Après “quelconque” insérez : “lorsque la conviction aura été prononcée par un magistrat stipendiaire, un recorder, un juge des sessions de la paix, un shérif ou un magistrat de police.”

Page 10, ligne 6.—Après “égard” insérez : “à moins qu’il ne soit incompatible avec le présent acte.”

Page 10, ligne 51.—Retranchez “magasin ou.”

Page 10, ligne 53.—Retranchez “en tout ou en partie.”

Page 11, ligne 2.—Retranchez “magasin ou.”

Page 11, ligne 6.—Retranchez “six” et insérez “trois.”

Page 11, ligne 10.—Après “action” insérez : “ou ces actions.”

Page 11, ligne 11.—Après le second “piastres” insérez : “pour toutes ces actions.”

Page 11, lignes 16 et 17.—Retranchez “ou partie de la liqueur.”

Page 12, ligne 7.—Retranchez “sept” et insérez “neuf,” et retranchez “huit” et insérez “six.”

Page 12, ligne 12.—Après “pour” insérez : “les voyageurs et.”

Page 12, ligne 13.—Après “y” insérez : “logeront ou.”

Page 12, ligne 26.—Après “rafraichissements” insérez : “ou liqueurs enivrantes,” et retranchez depuis “vendus” jusqu’à “légalement,” dans la 27e ligne, et insérez : “ou réputés être vendus soit.”

Page 12, ligne 52.—Retranchez depuis “appartiendront” jusqu’à “à.”

Page 13, ligne 20.—Après “enivrants” insérez clause A. :

*Clause A.*

Toutes les fois que les mots “cité,” “ville” et “village incorporé” se rencontrent dans le présent acte, ils signifient et comprennent toute cité, ville et village respectivement, constitué par la loi en corporation municipale, soit en vertu d’un acte spécial ou autrement, et les mots “township” et “paroisse,” toutes les fois qu’ils se rencontrent dans le présent acte, signifient et comprennent non-seulement un township ou une paroisse, mais aussi toute partie de township ou de paroisse constituée par la loi en corporation municipale.

Page 17, ligne 10.—Retranchez “six” et insérez “trois.”

Page 17, ligne 12.—Après “rafraichissements” insérez : “ou liqueurs enivrantes,” et retranchez depuis “vendus” jusqu’à “légalement,” dans la 13e ligne, et insérez : “ou réputés être vendus soit.”

L’honorable M. *Letellier de St. Just* a proposé, secondé par l’honorable Sir *N. F. Belleau*,

Que les dits amendements et le bill soient renvoyés à un comité général demain, avec instruction d’amender de nouveau le dit bill.

Après débats,

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “Acte pour amender le chapitre cent-un des statuts refondus du *Canada*, concernant la nomination de magistrats dans les parties éloignées de la province,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Campbell*, secondé par l’honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “Acte concernant les jurés et les jurys,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Campbell*, secondé par l’honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “Acte pour protéger les colons en certains cas dans le *Bas-Canada*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la perception, au moyen de timbres, des honoraires d'office et droits payables à la couronne sur les procédures judiciaires et les enregistrements," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser les fidéicommissaires de feu *John Whyte* à vendre certaines propriétés léguées par son testament," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Et étant six heures de l'après-midi, l'honorable Orateur, conformément à la onzième règle, a déclaré cette Chambre continuée à sept heures et demie ce soir.

#### SEPT HEURES ET DEMIE, P.M.

La Chambre a repris les débats sur la motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*.

Après un nouveau long débat,

La question de concours étant mise sur icelle, la Chambre s'est divisée; et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

#### CONTENTS :

##### Les Honorables Messieurs

|                            |                        |                               |                        |
|----------------------------|------------------------|-------------------------------|------------------------|
| <i>Archambault,</i>        | <i>Chaffers,</i>       | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i>   | <i>Malhiot,</i>        |
| <i>Armand,</i>             | <i>Cormier,</i>        | <i>Lacoste,</i>               | <i>Proulx,</i>         |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>De La Ferrière,</i> | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Prud'homme,—13.</i> |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> |                        |                               |                        |

#### NON-CONTENTS.

##### Les Honorables Messieurs

|                          |                          |                   |                          |
|--------------------------|--------------------------|-------------------|--------------------------|
| <i>Aikins,</i>           | <i>Crawford,</i>         | <i>McCrea,</i>    | <i>Reud,</i>             |
| <i>Alexander,</i>        | <i>Dickson,</i>          | <i>McMaster,</i>  | <i>Reesor,</i>           |
| <i>Baby,</i>             | <i>Duchesnay, A. J.,</i> | <i>McMurrich,</i> | <i>Sanborn,</i>          |
| <i>Bennett,</i>          | <i>Ferrier,</i>          | <i>Matheson,</i>  | <i>Seymour,</i>          |
| <i>Blair, Fergusson,</i> | <i>Flint,</i>            | <i>Mills,</i>     | <i>Simpson,</i>          |
| <i>Blake,</i>            | <i>Gordon,</i>           | <i>Moore,</i>     | <i>Sked,</i>             |
| <i>Boulton,</i>          | <i>Guvremont,</i>        | <i>Olivier,</i>   | <i>Smith,</i>            |
| <i>Burnham.</i>          | <i>Leonard,</i>          | <i>Panet,</i>     | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Campbell,</i>         | <i>Leslie,</i>           | <i>Perry,</i>     | <i>Vidal.—36.</i>        |

Ainsi elle a été résolue dans la négative, et

Les amendements rapportés par le comité général étant lus de nouveau,

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, il a été *Ordonné*, qu'ils soient adoptés.

*Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte municipal refondu du *Bas-Canada*, en ce qui concerne la vente des liqueurs et bois-sous cuivrantes," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender, et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier,

L'honorable M. E. H. J. Duchesnay a proposé, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just,

Que les dits amendements soient adoptés.

Après débats,

Une question d'ordre s'étant élevée, savoir, si ce bill aurait dû être introduit dans cette Chambre,

L'honorable Orateur a décidé que le bill en question est un bill qui peut être convenablement introduit dans cette Chambre.

Une autre question d'ordre s'étant élevée relativement à un bill sur le même sujet déjà déterminé par la Chambre,

L'honorable Orateur a décidé en maintenant la dernière objection, et

Le dit bill a été alors retiré avec la permission de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du rapport du comité spécial au sujet de l'immigration,

L'honorable M. Alexander a proposé, secondé par l'honorable M. Reesor,

Que le dit rapport et les documents y relatifs soient renvoyés au comité-conjoint des impressions des deux Chambres.

Après un court débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour permettre que certaines compagnies incorporées soient acceptées comme cautions des officiers publics,"

L'honorable M. Campbell a proposé, secondé par l'honorable M. Allan,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant le service de la malle océanique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable Sir E. P. Taché, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour établir de meilleures dispositions pour l'inspection officielle du poisson et des huiles de poisson," Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable Sir E. P. Taché, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre soixante-deux des statuts refondus du *Canada*, et pour mieux régler la pêche et protéger les pêcheries,"

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable Sir E. P. Taché, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la faillite," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mercredi, 15 Juin, 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                           |                             |                               |                         |
|---------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Aikins,</i>            | <i>Campbell,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Perry,</i>           |
| <i>Alexander,</i>         | <i>Chaffers,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Allan,</i>             | <i>Cormier,</i>             | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Read,</i>            |
| <i>Archambault.</i>       | <i>Crawford,</i>            | <i>McCrea,</i>                | <i>Reesor,</i>          |
| <i>Armand,</i>            | <i>De la Terrière,</i>      | <i>McDonald,</i>              | <i>Ross,</i>            |
| <i>Armstrong,</i>         | <i>Dickson,</i>             | <i>McMaster,</i>              | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Baby,</i>              | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMurrich,</i>             | <i>Samborn,</i>         |
| <i>Belleau, Sir N. F.</i> | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Malhiot,</i>               | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Bennett,</i>           | <i>Ferrier,</i>             | <i>Matheson,</i>              | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Blair, Fergusson,</i>  | <i>Flint,</i>               | <i>Mills,</i>                 | <i>Shead,</i>           |
| <i>Blake,</i>             | <i>Gordon,</i>              | <i>Moore,</i>                 | <i>Smith,</i>           |
| <i>Boulton,</i>           | <i>Guévremont,</i>          | <i>Olivier,</i>               | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Bureau,</i>            | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Panet,</i>                 | <i>Vidal.</i>           |
| <i>Burnham,</i>           |                             |                               |                         |

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable Sir *E. P. Taché* ; de la Maison de la Trinité de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la chambre de commerce de la cité de *Québec* ; demandant que l'administration de l'aqueduc de *Québec* soit déléguée à la corporation et confiée à des commissaires à être nommés à cet effet.

Et de l'honorable *George Moffatt* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant que le bill pour protéger les colons en certains cas, dans le *Bas-Canada*, ne devienne pas loi.

Alors, sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, La Chambre s'est ajournée.

## Jeudi, 16 Juin, 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                            |                               |                          |
|----------------------------|----------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Campbell,</i>           | <i>Hamilton (Kingston),</i>   | <i>Perry,</i>            |
| <i>Alexander,</i>          | <i>Chaffers,</i>           | <i>Lacoste,</i>               | <i>Proulx,</i>           |
| <i>Allan,</i>              | <i>Cormier,</i>            | <i>Leonard,</i>               | <i>Prud'homme,</i>       |
| <i>Archambault,</i>        | <i>Craveford,</i>          | <i>Leslie,</i>                | <i>Read,</i>             |
| <i>Armand,</i>             | <i>De Beaujeu,</i>         | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Reesor,</i>           |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>De la Terrière,</i>     | <i>McCrea,</i>                | <i>Ross,</i>             |
| <i>Baby,</i>               | <i>Dickson,</i>            | <i>McDonald,</i>              | <i>Ryan,</i>             |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Duchesnay, A. J.,</i>   | <i>McMaster,</i>              | <i>Sanborn,</i>          |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Duchesnay, E. H. J.</i> | <i>McMurrich,</i>             | <i>Seymour,</i>          |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Ferrier,</i>            | <i>Malhiot,</i>               | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Blake,</i>              | <i>Flint,</i>              | <i>Matheson,</i>              | <i>Simpson,</i>          |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Gordon,</i>             | <i>Mills,</i>                 | <i>Skad,</i>             |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Guévremont,</i>         | <i>Moore,</i>                 | <i>Smith,</i>            |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Hamilton (Inkerman)</i> | <i>Panet</i>                  | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de messieurs *McDonald* frères et Cie., manufacturiers de tabac, résidents de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Charles Dunlop* et *Alexander F. Dunlop*, de la cité de *Montréal* ; et de *Charles Wilson* et autres, du même lieu ; demandant que le bill pour régler l'emmagasinage de la poudre dans les magasins privés ne devienne pas loi.

Et d'*Athanase Cardin* et autres, du comté de *Richelieu* ; demandant que le bill pour amender la loi de la chasse et du gibier du *Bas-Canada*, et pour d'autres objets, ne devienne pas loi.

L'honorable M. *Moore*, du comité-conjoint des deux Chambres pour assister l'honorable Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement, a présenté son premier rapport.

*Ordonné* qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :

Les membres siégeant au nom du Conseil Législatif, dans le comité-conjoint des deux Chambres pour la régie de la bibliothèque du parlement, ont l'honneur de présenter leur premier rapport.

Le comité a examiné avec attention les pétitions renvoyées par l'Assemblée Législative dans lesquelles on sollicite de l'aide pour la publication d'ouvrages littéraires.

Relativement à la requête de M. *Thomas T. Nesbitt*, demandant à la Chambre de souscrire à la traduction en langue française d'un ouvrage intitulé : "*Sailing Directions for the Gulph and River St. Lawrence,*" le comité est d'opinion qu'un tel livre, s'il est bien exécuté, devra être d'une grande utilité ; mais vu que la traduction de M. *Nesbitt* n'a pas été soumise au comité et que celui-ci n'a pas par devers lui la preuve de l'exactitude de cette traduction, il ne peut recommander l'achat d'exemplaires de ce livre. Si, après sa publication, l'ouvrage est de nouveau renvoyé au comité avec des certificats en approuvant la traduction, de la part de la Maison de la Trinité et de la corporation des pilotes, le comité sera alors disposé à recommander à la Chambre d'accorder quelque encouragement à l'auteur.

La requête de M. *Charles Roger*, demandant de l'aide pour lui permettre de publier un second et dernier volume de son ouvrage intitulé : "*Rise of Canada from Barbarism to Civilization*," a été prise en considération par le comité, mais il n'a pas cru à propos de faire aucune recommandation à ce sujet. Lors de la publication du premier volume de cet ouvrage, en 1856, une demande fut faite au comité pour l'achat de quelques exemplaires de ce volume, mais ne fut pas accordée. Dans la présente occasion, le comité ne croit pas devoir dévier de la ligne de conduite suivie alors par le comité de la bibliothèque.

Le comité a aussi pris en considération le salaire actuellement payé à M. *Todd*, le bibliothécaire de l'Assemblée Législative, et il est convenu de recommander que, vu ses longs et fidèles services, et l'aide qu'il est en état de donner aux membres sur les questions se rattachant à la législation, il lui soit accordé une augmentation de salaire de cent louis par année.

P. H. MOORE,  
Président.

Bibliothèque du Parlement, }  
15 juin, 1864. }

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Satburn*, du comité-conjoint des impressions des deux Chambres, a présenté son neuvième rapport.

*Ordonné* qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,  
16 juin, 1864.

Le comité-conjoint des deux Chambres sur les impressions de la législature a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Le comité a soigneusement examiné les documents mentionnés dans les motions suivantes pour impression :

Par M. *Stirton*,—Réponse à une adresse : documents et comptes relatifs aux chemins macadamisés de *Dundas* et *Waterloo*. Le comité recommande que cette réponse ne soit imprimée que sous forme sommaire.

Par M. *Robitaille*,—Rapport du comité spécial nommé pour s'enquérir sur l'opération de l'acte des pêcheries et l'administration de la justice sous cet acte. Le comité recommande que ce rapport ne soit pas imprimé avant qu'il ne prenne une nouvelle décision à ce sujet.

Par M. *Bullerose*,—Réponse à une adresse du 9 mai 1864, demandant un état détaillé des sommes payées depuis le 31 décembre dernier, pour annonces, impressions, papeterie, reliure et autres fournitures des bureaux publics, etc. Le comité recommande que ce rapport ne soit pas maintenant imprimé, mais qu'il soit de nouveau pris en considération lorsque le rapport complet, demandé par adresse du 10 mars dernier, sera déposé devant la Chambre.

Le comité recommande aussi que les documents suivants soient imprimés :

Réponse à une adresse,—Correspondance, rapport, etc., sur la plainte d'*Anthony Bings* contre le shérif d'*Essex* (pour être distribué seulement).

Rapport (et pièces annexées) du comité spécial sur le territoire de la rivière *Ottawa* et de la Baie *Georgienne* (100 exemplaires en anglais et 300 exemplaires en français).

Rapport du comité spécial de l'honorable Conseil Législatif sur l'immigration, avec les documents y annexés.

Réponse à une adresse,—Instructions données aux agents des mines et des terres de la couronne dans les townships de l'Est, au sujet des terrains miniers.

Réponse à une adresse au sujet des territoires miniers des rives nord des lacs *Huron* et *Supérieur*, et des lacs circonvoisins, etc.

Réponse à une adresse au sujet de la destitution de M. *John Sherryles*, l'un des commissaires du havre de *Québec*, et de la nomination de M. *Joseph Lamel* (pour être distribué seulement).

Réponse à une adresse,—Correspondance, rapports, etc., au sujet de l'avancement des travaux des édifices publics à *Ottawa* et de l'époque de leur achèvement

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés :—

Réponse à une adresse au sujet du quai à l'embouchure du canal *Lachine*, du renvoi de *M. Forsyth*, et de certains autres procédés des commissaires du havre de *Montréal*.

Réponse à une adresse,—Etat des décès dans le pénitencier provincial, du 1er janvier 1863 au 25 mai 1864.

Réponse à une adresse au sujet de la destitution de *Thomas Cotton*, ci-devant percepteur des douanes à *Port Credit*.

Réponse à une adresse—Correspondance au sujet de la réserve en faveur des Sauvages de la rivière *Sydenham*.

Réponse à une adresse,—Rapports, etc., au sujet de la charge d'assistant-maitre de poste à *Hamilton*, etc.

Réponse à une adresse au sujet de l'allocation accordée à même le fonds de colonisation au comté de *Wolfe* en 1861, 1862 et 1863.

Le comité a aussi l'honneur de faire rapport de la résolution suivante à titre de recommandation :

*Résolu unanimement* : Que la recommandation que contient le rapport du comité-conjoint des impressions du 15 mai 1860, et qui a été adoptée par les deux Chambres, par laquelle il a été accordé à *M. Hartney* \$350 par année, en sa qualité de greffier du comité, soit révoquée, *M. Hartney* ayant été depuis nommé premier commis de bureau de l'Assemblée Législative avec les appointements attachés à cette charge, et le comité recommande aussi qu'il lui soit payé une somme de \$100 pour solde de toutes réclamations qu'il peut avoir en vertu de l'ordre susdit.

Le tout respectueusement soumis.

J. S. SANBORN,  
Président, C. L.

Sur motion de l'honorable *M. Sanborn*, secondé par l'honorable *M. Simpson*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour autoriser le bénéficiaire et les syndics de l'église *Saint-James*, dans le village de *Carleton-Place*, à louer certaines minières qui se trouvent sur des terrains appartenant à "la dite église," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour venir en aide à la société de construction permanente de l'*Ouest*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Lesquels dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 26.—Après le mot "question," insérez ce qui suit :

Pourvu toujours que rien de contenu dans le présent acte n'exemptera la dite société ou les actionnaires d'icelle d'aucune responsabilité envers les créanciers de la dite société, suivant le cas.

Les dits amendements étant lus la seconde fois,

Sur motion de l'honorable *M. Ross*, secondé par l'honorable *M. McCrea*, il a été *Ordonné*, qu'ils soient adoptés.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au bill en dernier lieu mentionné, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour permettre aux propriétaires des îles du Moine et des Barques de faire des "règlements pour mieux administrer la commune des dites îles," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Lesquels dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 13.—Après le mot “ matière ” insérez : “ jugement dont il y aura appel par-devant la Cour du Banc de la Reine, sujet à toutes les dispositions du Chapitre Soixante dix-sept des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*, intitulé : “ Acte concernant la “ Cour du Banc de la Reine.”

Page 1, ligne 22.—Après le mot “ élire ” insérez : “ d’entre les propriétaires ainsi reconnus comme tels.”

Page 1, ligne 32.—Retranchez le premier “ des ” et insérez : “ de tels ” et retranchez tous les mots depuis “ présents ” jusqu’à “ nommera.”

Page 2, ligne 10.—Retranchez “ s’absente ” et insérez : “ résignés.”

Page 2, ligne 18.—Retranchez “ avec telle allocation ou ” et insérez “ pourra lui donner tel.”

Page 2, ligne 32.—Retranchez tous les mots depuis “ juge ” où il se rencontre pour la première fois, dans la 32e ligne, jusqu’à “ ils ” dans la ligne suivante, et insérez “ de la Cour Supérieure siégeant en terme ou en Chambre dans le dit District.”

Page 2, ligne 45.—Retranchez depuis “ icelles ” jusqu’au mot “ et ” où il se rencontre pour la seconde fois, dans la 2e ligne de la 3e page.

Page 3, ligne 4.—Retranchez depuis “ devant ” jusqu’à “ finalement ” dans la 6e ligne, et insérez “ toute Cour de juridiction compétente qui instruira, entendra, jugera et déterminera.”

Page 3, ligne 6.—Retranchez “ à décerner ” et insérez “ décernera.”

Page 3, ligne 13.—Retranchez depuis “ encourus ” jusqu’à “ à.”

Page 3, ligne 25.—Retranchez depuis “ corporation ” jusqu’à “ pourra ” dans la 26e ligne.

Page 3, ligne 27.—Retranchez depuis “ ordinaire ” jusqu’à “ contre.”

Page 3, ligne 38.—Retranchez depuis “ Cour ” jusqu’à “ dans ” et insérez “ Supérieure.”

Page 3, ligne 40.—Retranchez “ de Circuit.”

Page 3, ligne 42.—Après le mot “ pourra ” insérez “ dans sa discrétion, avec ou.”

Page 4, ligne 8.—Retranchez depuis “ appelée ” jusqu’à la fin de la ligne.

Page 4, ligne 9.—Retranchez depuis “ refusera ” jusqu’à “ d’accomplir ” dans la 10e ligne.

Page 4, ligne 20.—Après le mot “ commune ” insérez ce qui suit comme formant les Clauses A et B.

#### Clause A.

“ Tout propriétaire des dites Isles reconnu comme tel, qui demeurera en dehors du District de *Richelieu*, pourra se nommer un procureur pour agir et voter en son lieu et place à toute assemblée générale ou spéciale des propriétaires de la dite commune.”

#### Clause B.

“ Le présent Acte ne privera pas les propriétaires des dites Isles du droit de demander la licitation suivant les conditions et en la manière prescrites par la loi ; mais aucune telle licitation ne sera demandée par moins d’une majorité des dits propriétaires.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois,

Sur motion de l’honorable M. *Guévremont*, secondé par l’honorable M. *Panct*, il a été *Ordonné*, qu’ils soient adoptés.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dernier bill, sans amendements.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender l’acte passé en la douzième année du règne de Sa Majesté, relativement à la “ maison de la Trinité de *Montréal*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Ferrier*, secondé par l’honorable M. *Jeslie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte intitulé : ' Acte pour incorporer la compagnie d'assurance maritime " du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer les syndics de la société presbytérienne américaine de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour permettre à l'association des arts de *Montréal* d'établir une société des beaux arts " en rapport avec ses autres opérations," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation de l'Institut littéraire canadien de *Woodstock*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation de l'académie d'*Iberville*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *de La Terrière*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie pour l'amélioration de la rivière *Mussassaga*," auquel elle demande le concours de cette Chambre

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour dissiper les doutes pouvant surgir du testament de feu *John Gray*, en son vivant " de *Ste. Catherine*, près *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte relatif à la représentation du peuple dans l'Assemblée Législative, quant aux comtés de l'Assomption, Joliette et Montcalm, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Archambault*, secondé par l'honorable M. *Cormier*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir *F. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

La Chambre s'est s'ajournée.

## Vendredi, 17 Juin, 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                                |                         |
|----------------------------|-----------------------------|--------------------------------|-------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Campbell,</i>            | <i>Lacoste,</i>                | <i>Perry,</i>           |
| <i>Alexander,</i>          | <i>Chaffers,</i>            | <i>Leonard,</i>                | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Allan,</i>              | <i>Cormier,</i>             | <i>Leslie,</i>                 | <i>Prud'homme,</i>      |
| <i>Archambault,</i>        | <i>Crawford,</i>            | <i>Lectellier de St. Just,</i> | <i>Reesor,</i>          |
| <i>Armand,</i>             | <i>De Beaujeu,</i>          | <i>McOrca,</i>                 | <i>Ross,</i>            |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McDonald,</i>               | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Baby,</i>               | <i>Dickson,</i>             | <i>McMaster,</i>               | <i>Sanborn,</i>         |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Duchesnay, A. J.</i>     | <i>McMurrich,</i>              | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Duchesnay E. H. J.,</i>  | <i>Malliot,</i>                | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Ferrier,</i>             | <i>Matheson,</i>               | <i>Simpson,</i>         |
| <i>Blake,</i>              | <i>Flint,</i>               | <i>Mills,</i>                  | <i>Skead,</i>           |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Guévremont,</i>          | <i>Moore,</i>                  | <i>Smith,</i>           |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Hamilton (Inkerman)</i>  | <i>Panet,</i>                  | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Hamilton (Kingston),</i> |                                |                         |

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De la Maison de la Trinité de *Québec*; demandant certains amendements au bill maintenant devant la législature, concernant les pouvoirs et devoirs de la Maison de la Trinité de *Québec*.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour changer les limites de certaines municipalités dans les comtés de *Wolfe* et *Arthabaska*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Proulx*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte amendant l'acte pour consolider la dette de la ville de *Bevmanville*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour conférer certains pouvoirs à la compagnie d'assurance mutuelle et mobilière des fermiers du *Canada-Ouest*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Smith*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer le village de *Napanee* comme ville et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Flint*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender les actes incorporant la compagnie des mines du *St. Laurent*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte intitulé : ' Acte pour incorporer la Banque des Marchands,' auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour ériger en municipalités locales les paroisses de *Ste. Brigitte*, *St. Wenceslas*, *St. Célestin*, *St. Léonard* et *Ste. Eulalie*, dans le comté de *Nicolet*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Proulx*, secondé par l'honorable M. *Lacoste*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

## Lundi, 20 Juin, 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                         |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Aikins,</i>             | <i>Bureau,</i>              | <i>Guèvremont,</i>            | <i>Perry,</i>           |
| <i>Alexander,</i>          | <i>Burnham,</i>             | <i>Hamilton (Kingston),</i>   | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Allan,</i>              | <i>Campbell,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Reesor,</i>          |
| <i>Archambault,</i>        | <i>Chaffers,</i>            | <i>Leonard,</i>               | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Armand,</i>             | <i>Cormier,</i>             | <i>Leslie,</i>                | <i>Sanborn,</i>         |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>Crawford,</i>            | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Baby,</i>               | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McCrea,</i>                | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Dickson,</i>             | <i>McDonald,</i>              | <i>Simpson,</i>         |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMaster,</i>              | <i>Skead,</i>           |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Matheson,</i>              | <i>Smith,</i>           |
| <i>Blake,</i>              | <i>Ferrier,</i>             | <i>Moore,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Foster,</i>              | <i>Panet,</i>                 |                         |

## PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De messieurs *McDonald* frères et Cie., et autres, manufacturiers de tabac, de la cité de *Montréal*; demandant que l'imposition de droits ou taxes sur certains articles employés dans la manufacture du tabac en poudre et autre tabac n'ait pas lieu.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour prolonger la charte de la compagnie du pont du Haut et du Bas-Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer le collège congrégationnel de l'Amérique Britannique du Nord," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Fergus, Elora et Guelph*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser la corporation du village de *Caledonia* à émettre de nouvelles débentures pour en racheter certaines autres actuellement en circulation," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Leonard*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer de *Waterloo* et *Saugeen*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour faciliter l'administration des biens de feu *Robert Shaw Miller* et *Eliza Mitchell*, son épouse," auquel elle demande le concours de cette Chambre

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour diviser le township de *Lochaber*, dans le comté d'*Outaouais*, en deux municipalités distinctes, qui seront respectivement désignées sous les noms de '*Lochaber*' et '*St. Malachy*,'" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a présenté à la Chambre la réponse à l'adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance qui peut avoir été échangée entre le principal secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les colonies et Son Excellence, et entre Son Excellence et les lieutenants-gouverneurs du *Nouveau-Brunswick* et de la *Nouvelle-Ecosse* ou aucun d'eux ; et de la minute ou des minutes en conseil qui ont pu être passées en cette province ou dans l'une ou l'autre des provinces du *Nouveau-Brunswick* et de la *Nouvelle-Ecosse*, au sujet du chemin de fer intercolonial, et qui n'ont pas été communiquées au parlement canadien à ses sessions précédentes ; et aussi, copie de toute autre correspondance, minutes en conseil ou autres documents quelconques en possession de Son Excellence en conseil, qui n'ont pas encore été communiqués au parlement de cette province, au sujet du dit chemin de fer intercolonial.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

Alors, Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M *Campbell*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mardi, 21 Juin, 1864:

Les membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                           |                             |                               |                          |
|---------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Alexander,</i>         | <i>Campbell,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Proulx,</i>           |
| <i>Archambault,</i>       | <i>Chaffers,</i>            | <i>Leonard,</i>               | <i>Prud'homme,</i>       |
| <i>Armand,</i>            | <i>Cormier,</i>             | <i>Leslie,</i>                | <i>Rector,</i>           |
| <i>Armstrong,</i>         | <i>Crawford,</i>            | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Ryan,</i>             |
| <i>Baby,</i>              | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McCrea,</i>                | <i>Sanborn,</i>          |
| <i>Belleau, Sir N. F.</i> | <i>Dickson,</i>             | <i>McDonald,</i>              | <i>Seymour,</i>          |
| <i>Bennett,</i>           | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMaster,</i>              | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Blair, Fergusson,</i>  | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Malhiot,</i>               | <i>Simpson,</i>          |
| <i>Blake,</i>             | <i>Ferrier,</i>             | <i>Matheson,</i>              | <i>Shead,</i>            |
| <i>Boulton,</i>           | <i>Foster,</i>              | <i>Moorc,</i>                 | <i>Smith,</i>            |
| <i>Bureau,</i>            | <i>Guévremont,</i>          | <i>Panct,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Burnham,</i>           | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Perry,</i>                 |                          |

### PRIÈRES.

L'honorable M. *Seymour*, du comité nommé pour examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session, a présenté son troisième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CONSEIL LÉGISLATIF,  
CHAMBRE DE COMITÉ,  
21 juin, 1864.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session et de faire rapport sur iceux, a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a examiné les comptes du greffier depuis le premier jour de janvier dernier, date à laquelle s'étendait la dernière audition de ses comptes, jusqu'au trente-et-unième jour de mai dernier.

Le jour mentionné en premier lieu, il y avait une balance entre les mains du greffier, au crédit de votre honorable Chambre, de dix-sept mille quatre cent quarante-quatre piastres trente-trois cents (\$17,444 33). Le greffier a reçu, depuis, trente-cinq mille quatre-vingt piastres (\$35,080.00), faisant en tout cinquante-deux mille cinq cent vingt-quatre piastres et trente-trois cents (\$52,524 33), qui composent le côté du débit des comptes du greffier pour la période plus haut mentionnée.

Le côté du crédit du dit compte se compose de sommes déboursées par le greffier au montant de trente-deux mille deux cent soixante-et-seize piastres et quatre cents (\$32,276.04), pour lesquelles il a rendu compte à la satisfaction de votre comité, par pièces justificatives numérotées depuis 211 jusqu'à 476 inclusivement, ce qui faisait une balance de vingt mille deux cent quarante-huit piastres et vingt-neuf cents (\$20,248 29) au crédit de votre honorable Chambre le premier jour de juin courant.

Votre comité a aussi examiné les comptes du greffier pour la quinzaine finissant au quinze du courant. Le greffier a reçu, durant cette période, la somme de trois cent deux piastres et soixante-et-trois cents (\$302.63), faisant, avec la balance au crédit de la Chambre le premier du courant, une somme totale de vingt mille cinq cent cinquante piastres et quatre-vingt-douze cents (\$20,550.92), et a déboursé, comme le font voir les pièces justificatives numérotées depuis 1 jusqu'à 51 inclusivement, une somme de sept mille cent vingt-et-une piastres et soixante-et-quatre cents (\$7,121.64), laissant au crédit de votre honorable Chambre, le quinze du courant, une balance de treize mille quatre cent vingt-neuf piastres et vingt-huit cents (\$13,429.28).

Votre comité recommande que les deniers reçus par le greffier, sur warrant ou autrement, soient déposés au crédit du Conseil Législatif à la banque où le gouvernement a son compte, le greffier devant tirer sur elle par chèque contre pièces justificatives correspondantes.

Le comité des contingents de l'Assemblée Législative ayant recommandé, dans son cinquième rapport, que l'Orateur et le président du comité des contingents de l'Assemblée accompagnent les officiers du Conseil Législatif qui pourront être chargés par votre honorable Chambre de se rendre à *Ottawa*, afin d'arrêter les dispositions préliminaires nécessaires à l'exécution économique et efficace du service parlementaire, votre comité croit devoir recommander que l'honorable Orateur et le président de ce comité reçoivent mission de cette Chambre d'agir en son nom à cet effet.

Le tout respectueusement soumis.

B. SEYMOUR,  
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le temps limité pour recevoir les pétitions pour bills privés et présenter les bills privés au Conseil Législatif, et aussi pour recevoir les rapports des comités spéciaux ou permanents sur les bills privés, soit prolongé jusqu'au vingt-huitième jour du présent.

Alors, sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mercredi, 22 Juin, 1864

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

### Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                         |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Alexander,</i>          | <i>Campbell,</i>            | <i>Hamilton (Kingston),</i>   | <i>Perry,</i>           |
| <i>Archambault,</i>        | <i>Chaffers,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Armand,</i>             | <i>Christie,</i>            | <i>Leonard,</i>               | <i>Prud'homme,</i>      |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>Cornier,</i>             | <i>Leslie,</i>                | <i>Reesor,</i>          |
| <i>Baby,</i>               | <i>Crawford,</i>            | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>De La Terrière,</i>      | <i>Mc Crea,</i>               | <i>Sanborn,</i>         |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Dickson,</i>             | <i>McDonald,</i>              | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>McMaster,</i>              | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Blake,</i>              | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Malhiot,</i>               | <i>Simpson,</i>         |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Ferrier,</i>             | <i>Matheson,</i>              | <i>Skead,</i>           |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Foster,</i>              | <i>Moore,</i>                 | <i>Smith,</i>           |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Guévrement,</i>          | <i>Panet,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.</i> |

PRIÈRES.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Et étant six heures p.m., l'honorable Orateur, conformément à la onzième règle, a déclaré cette Chambre continuée à sept heures et demie ce soir.

SEPT HEURES ET DEMIE, P.M.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que depuis et après ce jour, il y ait une séance du soir à sept heures et demie chaque jour de la semaine, en outre de la séance ordinaire à trois heures de l'après-midi, et que chaque séance du soir soit tenue et considérée être un jour de séance distincte de cette Chambre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a présenté à la Chambre la réponse à l'adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 12 octobre dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la lettre du révérend Père *Choné*, du 24 juillet dernier, à Son Excellence le gouverneur-général, relative à son arrestation et à celle de quelques Sauvages, sur les plaintes de *M. Gibbard*; copie du protêt des Sauvages de *Shishigwaning*, celui des Sauvages de *Mitchiwatinong* et de *Atchitawaganing*, contre le traité *McDougall*, adressés à Son Excellence en janvier et mai derniers.

*Ordonné* qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session.)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender les lois en force concernant la vente des liqueurs enivrantes et l'octroi de licences à cet effet, et pour la répression des abus résultant de ce commerce," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

L'honorable M. *Sanborn* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrier*,

Que le dit bill soit amendé de nouveau comme suit :

Ajoutez clause A. " Et les mots ' township ' et ' paroisse ' où ils se rencontrent dans cet acte, seront censés signifier et comprendre non-seulement chaque township ou paroisse, mais aussi toute partie d'un township ou d'une paroisse qui, par la loi, est constituée en corporation municipale."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient grossoyés.

La question a été alors mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Objection étant faite à la dite motion,

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour permettre que certaines compagnies incorporées soient acceptées comme cautions des officiers publics," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant le service de la malle océanique," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : " Acte pour permettre aux sociétés d'église et aux synodes incorporés des diocèses de l'Eglise Anglicane en Canada, de vendre les terres dépendant des rectories dans les dits diocèses," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender,

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit déchargé des ordres du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre cent-un des statuts refondus du Canada, concernant la nomination de magistrats dans les parties éloignées de la province," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kings-ton*), il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les jurés et les jurys," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kings-ton*), il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour protéger les colons, en certains cas, dans le Bas-Canada,"

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain, et qu'il soit alors le premier item des ordres de ce jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la perception, au moyen de timbres, des honoraires d'office et droits payables à la couronne sur les procédures judiciaires et les enregistrements" a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser les fideicommissaires de feu *John Whyte* à vendre certaines propriétés léguées par son testament," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que la 62<sup>e</sup> règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elles a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant la faillite,"

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du second rapport du comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Conseil Législatif, et faire rapport sur iceux, pour la présente session.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour établir " de meilleures dispositions pour l'inspection officielle du poisson et des huiles de poisson,"  
Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

*Ordonné*, qu'il soit déchargé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender " le chapitre 62 des statuts refondus du *Canada*, et pour mieux régler la pêche et protéger " les pêcheries,"

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

*Ordonné*, qu'il soit déchargé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du rapport du comité-conjoint des deux Chambres pour la direction de la bibliothèque du parlement,

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération du 9<sup>me</sup> rapport du comité-conjoint des deux Chambres sur les impressions de la législature, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

*Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte passé " en la douzième année du règne de Sa Majesté, relativement à la maison de la Trinité de " *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

*Ordonné*, que la 62<sup>e</sup> règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanent et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte intitulé : " " Acte pour incorporer la compagnie d'assurance maritime du *Canada*," " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Foster*, il a été

*Ordonné*, que la 62<sup>e</sup> règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer les syndics " de la société presbytérienne Américaine de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Foster*, il a été

*Ordonné*, que la 62<sup>e</sup> règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour permettre à l'association " des arts de *Montréal* d'établir une société des beaux arts en rapport avec ses autres " opérations, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier* secondé par l'honorable M. *Foster*, il a été

*Ordonné*, que la 62<sup>e</sup> règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de l'Institut-littéraire-canadien de *Woodstock*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de l'académie d'*Iberville*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie pour l'amélioration de la rivière *Mussassaga*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour dissiper les doutes pouvant surgir du testament de feu *John Gray*, en son vivant de *Ste. Catherine*, près *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte relatif à la représentation du peuple dans l'Assemblée Législative, quant aux comtés de *l'Assomption*, *Joliette* et *Montcalm*, et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Archambault*, secondé par l'honorable M. *Cormier*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour changer les limites de certaines municipalités dans les comtés de *Wolfe* et *Arthabaska*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Proulx*, secondé par l'honorable M. *Cormier*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte amendant l'acte pour consolider la dette de la ville de *Bowmanville*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour conférer certains pouvoirs à la compagnie d'assurance mutuelle et mobilière des fermiers du *Canada-Ouest*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Smith*, secondé par l'honorable M. *Leonard*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer le village de *Napanee* comme ville et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender les actes incorporant la compagnie des mines du *St. Laurent*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Skead*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte intitulé : ' Acte pour incorporer la Banque des Marchands,' " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Skead*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour ériger en municipalités locales les paroisses de *St. Brigitte*, *St. Wenceslas*, *St. Célestin*, *St. Léonard* et *St. Eulalie*, dans le comté de *Nicolet*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Proulx*, secondé par l'honorable M. *Archambault*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer le collège congrégationnel de l'*Amérique Britannique du Nord*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Skead*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Fergus*, *Elora* et *Guelph*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser la corporation du village de *Caledonia* à émettre de nouvelles débetures pour en racheter certaines autres actuellement en circulation," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Leonard*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer de *Waterloo* et *Saugeen*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour faciliter l'administration des biens de feu *Robert Shaw Miller* et *Eliza Mitchell*, son épouse," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *Shead*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour diviser le township de *Lochaber*, dans le comté d'*Ontario*, en deux municipalités distinctes, qui seront respectivement désignées sous les noms de '*Lochaber*' et '*St. Malachy*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Shead*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour prolonger la charte de la compagnie du pont du *Haut* et du *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Shead*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du troisième rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Conseil Législatif, et de faire rapport sur iceux, pour la présente session, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été.

*Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

La Chambre s'est ajournée.

## Jeudi, 23 Juin, 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                            |                               |                          |
|----------------------------|----------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Alexander,</i>          | <i>Campbell,</i>           | <i>Guévremont,</i>            | <i>Proulx,</i>           |
| <i>Archambault,</i>        | <i>Chaffers,</i>           | <i>Hamilton (Kingston),</i>   | <i>Prud'homme,</i>       |
| <i>Armand,</i>             | <i>Christie,</i>           | <i>Leonard,</i>               | <i>Reesor,</i>           |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>Cormier,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Ryan,</i>             |
| <i>Baby,</i>               | <i>Crawford,</i>           | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Sanborn,</i>          |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>De la Terrière,</i>     | <i>McMaster,</i>              | <i>Seymour,</i>          |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Dickson,</i>            | <i>Malhiot,</i>               | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Duchesnay, A. J.,</i>   | <i>Matheson,</i>              | <i>Simpson,</i>          |
| <i>Blake,</i>              | <i>Duchesnay, E. H. J.</i> | <i>Moore,</i>                 | <i>Skead,</i>            |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Ferrier,</i>            | <i>Panet,</i>                 | <i>Smith,</i>            |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Foster,</i>             | <i>Perry,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Burnham,</i>            |                            |                               |                          |

## PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable M. *Leonard* ; de *Marcus Gunn*, de *London, Canada-Ouest*.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,  
23 juin, 1864.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-huitième rapport comme suit :

Votre comité a examiné la pétition de l'Institut Canadien Littéraire de *Woodstock*, demandant des amendements à son acte d'incorporation, et a trouvé que l'avis, quoique régulièrement donné dans la *Gazette du Canada*, n'a pas été publié dans un papier de la localité ; néanmoins, votre comité recommande la suspension de la 53<sup>e</sup> règle, en autant qu'il pourra, comme comité des bills privés, pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

Le tout respectueusement soumis.

A. J. FERGUSSON BLAIR,  
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer " de *Fergus, Elora et Guelph*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 4, ligne 44—Retranchez depuis “de” jusqu’à “à,” et insérez “*Wellington, Grey et Bruce.*”

Page 4, ligne 45—Retranchez depuis le second “de” jusqu’à “si,” dans la ligne 46, et insérez “*Wellington Grey et Bruce.*”

Page 4, ligne 52—Retranchez depuis le second “de” jusqu’à “le,” et insérez “*Wellington, Grey et Bruce.*”

Page 4, ligne 54—Retranchez depuis “de” jusqu’à “et,” et insérez “*Wellington, Grey et Bruce.*”

Page 5, ligne 3—Retranchez depuis “de” jusqu’à “et,” et insérez “*Wellington, Grey et Bruce.*”

Les dits amendements étant lus la seconde fois et la question de concours mise sur chacun d’eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l’honorable M. *Armstrong*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu’amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l’Assemblée.

L’honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour amender l’acte intitulé : ‘Acte pour incorporer la compagnie d’assurance maritime du *Canada*,’” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport avec un amendement, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 15—Après “demande” insérez “à la dite compagnie.”

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il été agréé.

Sur motion de l’honorable M. *Ferrier*, secondé par l’honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu’amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l’Assemblée.

L’honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour conférer certains pouvoirs à la compagnie d’assurance mutuelle et mobilière des fermiers du *Canada-Ouest*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport avec un amendement, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 31—Après “banque,” insérez “pourvu toujours qu’aucune telle débenture, billet promissoire, lettre de change, ou traite ne soit pour un moindre montant que cent piastres.”

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l’honorable M. *Ferrier*, secondé par l’honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu’amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l’Assemblée.

L’honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour changer les limites de certaines municipalités dans les comtés de *Wolfe* et *Arthabaska*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport avec divers amendements, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné* que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 19—Retranchez depuis “civiles” jusqu’à “si” dans la 2<sup>Se</sup> ligne.

Page 1, ligne 28—Après “conseil” insérez “de chacune des dites municipalités.”

Page 1, ligne 31—Après “certifié” insérez “ajouté au rôle d’évaluation de la corporation.

Page 1, ligne 33—Retranchez depuis “limites” jusqu’à “continueront” dans la 34<sup>e</sup> ligne, et insérez “des dites municipalités.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois et la question de concours mise sur chacun d’eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Proulx*, secondé par l’honorable M. *Cormier*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient grossoyés, et que le bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu’amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l’Assemblée.

L’honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour ériger en municipalités locales les “paroisses de *Ste. Brigitte*, *St. Wincelas*, *St. Célestin*, *St. Léonard* et *Ste. Eulalie*, dans “le comté de *Nicolet*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Proulx*, secondé par l’honorable M. *Archambault*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L’honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour amender l’acte d’incorporation de l’acade mie d’*Iberville*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *de La Terrière*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour prolonger la charte de la compagnie " du Pont du *Haut* et du *Bas-Canada*, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour permettre à l'association des arts de " *Montréal* d'établir une société des beaux-arts en rapport avec ses autres opérations." a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender les actes incorporant la compagnie des mines du *St. Laurent*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer le village de *Napanee* comme " ville, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie pour l'amélioration de la rivière *Mussassaga*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte amendant l'acte pour consolider la dette de la ville de *Bowmanville*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

*Ordonné*, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour diviser le township de *Lochaber*, dans le comté d'*Outaouais*, en deux municipalités distinctes, qui seront respectivement désignées " sous les noms de '*Lochaber*' et '*St. Molachy*'" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faciliter l'administration des biens de feu *Robert Shaw Miller* et *Elizabeth Mitchell*, son épouse," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser les fidéicommissaires de feu *John Whyte* à vendre certaines propriétés léguées par son testament," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer le collège congrégationnel de *l'Amérique Britannique du Nord*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer les syndics de la société *presbytérienne américaine de Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser la corporation du village de *Caledonia* à émettre de nouvelles débetures pour en racheter certaines autres actuellement en circulation," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Leonard*, secondé par l'honorable M. *Blake*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour dissiper les doutes pouvant surgir du testament de feu *John Gray*, en son vivant de *Ste. Catherine*, près *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de *Waterloo* et *Saugeen*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de l'Institut littéraire-canadien de *Woodstock*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Blake*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender la troisième section du quatre-vingt-huitième chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a agréé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de *Sherbrooke*"; et aussi le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de *Belvidère*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ces bills, sans amendement.

L'honorable M. *Campbell*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte relatif aux enquêtes sur les naufrages," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements étant alors lus deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour protéger les colons, en certain cas, dans le *Bas-Canada*,"

L'honorable M. *Sanborn* a proposé, secondé par l'honorable M. *Bureau*,

Qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. *Moore* a proposé en amendement, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*,

De retrancher tous les mots après " soit " et d'insérer : " lu la seconde fois d'hui en six mois."

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion d'amendement, la Chambre s'est divisée ; et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit : —

#### CONTENTS :

##### Les Honorables Messieurs

|                           |                  |                             |                   |
|---------------------------|------------------|-----------------------------|-------------------|
| <i>Alexander,</i>         | <i>Campbell,</i> | <i>Hamilton (Kingston),</i> | <i>Ryan,</i>      |
| <i>Belleau, Sir N. F.</i> | <i>Crawford,</i> | <i>Leslie,</i>              | <i>Seymour,</i>   |
| <i>Bennett,</i>           | <i>Dickson,</i>  | <i>McMaster,</i>            | <i>Shaw,</i>      |
| <i>Blake,</i>             | <i>Ferrier,</i>  | <i>Matheson,</i>            | <i>Simpson,</i>   |
| <i>Boulton,</i>           | <i>Foster,</i>   | <i>Moore,</i>               | <i>Shead.—21.</i> |
| <i>Burnham,</i>           |                  |                             |                   |

#### NON-CONTENTS :

##### Les Honorables Messieurs

|                          |                          |                               |                             |
|--------------------------|--------------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| <i>Archambault,</i>      | <i>Chaffers,</i>         | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i>   | <i>Proulx,</i>              |
| <i>Armand,</i>           | <i>Christie,</i>         | <i>Leonard,</i>               | <i>Sanborn,</i>             |
| <i>Armstrong,</i>        | <i>Cormier,</i>          | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Smith,</i>               |
| <i>Baby,</i>             | <i>De La Terrière,</i>   | <i>Malhiot,</i>               | <i>Taché, Sir E. P.—19.</i> |
| <i>Blair, Fergusson,</i> | <i>Duchesnay, A. J.,</i> | <i>Panet,</i>                 |                             |

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre cent-un des statuts "refondus du *Canada*, concernant la nomination de magistrats dans les parties éloignées " de la province."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Armstrong* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les jurés et les jurys."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Burnham* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant la perception, au moyen de timbres, des honoraires d'office et droits payables à la couronne sur les procédures judiciaires et les enregistrements."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Boulton* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant la faillite."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Armand* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du deuxième rapport du comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,  
L'honorable M. *Seymour* a proposé, secondé par l'honorable M. A. J. *Duchesnay*,  
Que le dit rapport soit amendé comme suit :

Après le mot " Orateur " insérez : " devant être employés comme tels."

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

*Ordonné*, que le dit rapport, tel qu'amendé, soit adopté.

DISSENTIT.

Parceque le paragraphe du dit rapport relatif au successeur du chapelain actuel de cette Chambre devrait contenir une déclaration que le futur chapelain du Conseil Législatif serait un ministre de l'Eglise Catholique Romaine, en autant que au-delà d'un million des loyaux sujets canadiens de Sa Majesté appartiennent à la dite Eglise, et que depuis l'Union, les devoirs de chapelain ont été remplis par un ministre de l'Eglise d'Angleterre.

M. P. DE SALES LA TERRIÈRE,

M. C. L.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or de l'Atlas," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Skead*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour naturaliser *Stirling Dupree Payne*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines de *Lévis, Canada-Est*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Skead*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

La Chambre s'est ajournée à sept heures et demie, ce soir.

A sept heures et demie du soir, la Chambre s'est réunie.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                         |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Archambault,</i>        | <i>Campbell,</i>            | <i>Guévremont,</i>            | <i>Perry,</i>           |
| <i>Armand,</i>             | <i>Chaffers,</i>            | <i>Hamilton (Kingston),</i>   | <i>Prud'homme,</i>      |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>Christie,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Reesor,</i>          |
| <i>Baiz,</i>               | <i>Cormier,</i>             | <i>Leonard,</i>               | <i>Sanborn,</i>         |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Crawford,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Bennett,</i>            | <i>De La Terrière,</i>      | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Dickson,</i>             | <i>Malhiot,</i>               | <i>Simpson,</i>         |
| <i>Blake,</i>              | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>Matheson,</i>              | <i>Slead,</i>           |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Moore,</i>                 | <i>Smith,</i>           |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Ferrier,</i>             | <i>Panet,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Foster,</i>              |                               |                         |

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte relatif à la représentation du peuple dans l'Assemblée Législative, quant aux comtés de l'Assomption, Joliette et Montcalm, et pour " d'autres fins."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Lacoste* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Archambault*, secondé par l'honorable M. *Cormier*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du premier rapport des membres, de la part du Conseil Législatif, du comité-conjoint des deux Chambres pour l'administration de la bibliothèque du parlement,

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dickson*,

Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Alors, l'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que les premier et deuxième paragraphes seulement du dit rapport soient adoptés.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les jurés et les " jurys," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or de l'Atlas," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Skead, il a été

Ordonné, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour naturaliser *Stirling Dupree Payne*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Sanborn, secondé par l'honorable M. Bureau, il a été Ordonné, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie des mines de *Lévis, Canada-Est*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferrier secondé par l'honorable M. Burnham, il a été

Ordonné, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors, sur motion de l'honorable M. Hamilton (*Kingston*), secondé par l'honorable M. Ferrier,

La Chambre s'est ajournée.

## Vendredi, 24 Juin, 1864.

Les membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                           |                             |                               |                          |
|---------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Archambault,</i>       | <i>Campbell,</i>            | <i>Hamilton (Kingston),</i>   | <i>Proulx,</i>           |
| <i>Armand,</i>            | <i>Chaffers,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Prud'homme,</i>       |
| <i>Armstrong,</i>         | <i>Christie,</i>            | <i>Leonard,</i>               | <i>Reesor,</i>           |
| <i>Baby,</i>              | <i>Cormier,</i>             | <i>Leslie,</i>                | <i>Ryan,</i>             |
| <i>Belleau, Sir N. F.</i> | <i>Crawford,</i>            | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Sanborn,</i>          |
| <i>Bennett,</i>           | <i>De La Terrière,</i>      | <i>Malhiot,</i>               | <i>Seymour,</i>          |
| <i>Blair, Fergusson,</i>  | <i>Dickson,</i>             | <i>Matheson,</i>              | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Blake,</i>             | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>Moore,</i>                 | <i>Simpson,</i>          |
| <i>Boulton,</i>           | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Olivier,</i>               | <i>Skead,</i>            |
| <i>Bureau,</i>            | <i>Ferrier,</i>             | <i>Panet,</i>                 | <i>Smith,</i>            |
| <i>Burnham,</i>           | <i>Guéremont,</i>           | <i>Perry,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable M. Skead; de la corporation de la cité d'Ottawa,

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De *Marcus Gunn*, de *London, Canada-Ouest* ; demandant certains amendements à la loi maintenant en force concernant les écoles, dans le *Haut-Canada*.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour changer les limites de certaines municipalités dans les comtés de *Wolfe* et *Arthabaska* ; "

Aussi, le bill intitulé : " Acte pour autoriser certaines sociétés religieuses ou congrégations de chrétiens à nommer des successeurs aux syndics des terrains possédés en leurs noms ; "

Aussi, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte intitulé, acte pour incorporer la compagnie d'assurance maritime du *Canada* ; "

Aussi, le bill intitulé : " Acte pour conférer certains pouvoirs à la compagnie d'assurance mutuelle et immobilière des fermiers du *Canada-Ouest* ; "

Et aussi, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Fergus, Elora* et *Guelph*, " et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif aux dits bills, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des huiles de *Lancaster*, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a

été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or d'*Ophir*, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or de *Marrington, Canada*, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour ériger certaines nouvelles municipalités dans le comté de *Drummond*, sous les noms de "*Chutes de Kingsy*" et "*Durham Sud*, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or de *Bunker Hill*, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or et de cuivre de l'*Eldorado* des townships de l'Est," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines de la rivière *Famine*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or de *Magog*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de 'La compagnie de navigation de *Beauharnois*, *Chateauguay* et *Huntingdon*,'" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la 'Compagnie de navigation de la rivière des *Outaouais*,'" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Slead*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines de *St. François*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or de l'*Alliance*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines de *Stadacona*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Seymour*, du comité nommé pour examiner les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session et faire rapport sur iceux, a présenté son quatrième rapport.

*Ordonné* qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CONSEIL LÉGISLATIF,  
CHAMBRE DE COMITÉ,  
24 juin, 1861.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Conseil Législatif, et de faire rapport sur iceux, pour la présente session, a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Sur la demande du greffier, votre comité recommande qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence d'émettre son warrant en faveur du greffier de cette Chambre pour la somme de trente-cinq mille piastres, afin de mettre cet officier en état de faire face aux dépenses contingentes de cette Chambre, dont il rendra compte ci-après.

Votre comité a été informé qu'il n'a pas été trouvé nécessaire de donner effet à la résolution adoptée par votre honorable Chambre le quatorze octobre dernier, pour une adresse à Son Excellence le gouverneur général, priant Son Excellence d'émettre son warrant en faveur du greffier de cette Chambre pour la somme de trente mille piastres, afin de mettre cet officier en état de faire face aux dépenses contingentes de cette Chambre pour l'année alors courante.

Votre comité recommande en conséquence que l'ordre passé par votre honorable Chambre le dit jour, pour la présentation de la dite adresse, soit révoqué.

Le tout respectueusement soumis.

B. SEYMOUR,  
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

*Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

Alors, l'honorable M. *Seymour* a proposé, secondé par l'honorable M. *Armand*,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien émettre son warrant en faveur du greffier de cette Chambre pour la somme de trente-cinq mille piastres, afin de mettre cet officier en état de faire face aux dépenses contingentes de cette Chambre jusqu'au premier jour de juillet, mil huit cent soixante-cinq, et dont il rendra compte plus tard.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour naturaliser *Stirling Dupree Payne*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie des mines de " *Lévis, Canada-Est*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or " de l'*Atlas*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Simpson*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte intitulé : 'Acte pour incorporer la Banque " des Marchands," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 20—Après "section" insérez : "pourvu toujours que le nombre de " directeurs qui seront élus à chaque assemblée annuelle ne soit pas moindre que quatre."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Sanborn*, du comité-conjoint des impressions des deux Chambres, a présenté son dixième rapport.

*Ordonné* qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,  
24 juin, 1864.

Le comité-conjoint des deux Chambres sur les impressions de la législature a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Le comité recommande de faire imprimer les documents suivants :—

2me rapport du comité spécial permanent sur l'émigration et la colonisation.

Rapport du comité spécial nommé pour examiner s'il est praticable et opportun de construire un canal entre la Baie *Georgienne* et le Lac *Ontario*, par le Lac *Simcoe* et le Lac *Scugog*, à travers le comté d'*Ontario*, (ce rapport ne devant être imprimé qu'en anglais).

Rapport annuel des écoles normales, écoles modèles, de grammaire et communes, du *Haut-Canada*, pour l'année 1863 (ce rapport devant être imprimé dans la forme analytique adoptée l'année dernière, et au même nombre d'exemplaires).

Rapport du comité spécial nommé pour s'enquérir de l'opération de l'acte des pêche-ries, et de l'administration de la justice sous cet acte (ce rapport devant être imprimé avec certains tableaux et un abrégé de l'enquête).

Le comité recommande en outre que le document suivant ne soit pas imprimé :

Réponse à une adresse au sujet du traité fait entre le gouvernement et les Indiens des îles *Manitoulin*.

Le comité recommande encore que les exemplaires *extra* des bills imprimés pour la troisième lecture, le soient avec des sommaires et des numéros en marge, en autant que possible.

Le comité recommande encore que la distribution des documents imprimés d'après l'échelle adoptée dans la session de 1860, soit modifiée en tant qu'il s'agit de l'honorable Conseil Législatif, et que les rapports et autres documents transmis par la malle aux mem-bres du Conseil Législatif soient distribués d'après l'échelle suivante :

|                                                    | Total de l'impression. |     | Nombre d'exemplaires à chaque membre anglais. |       | Nombre d'exemplaires à chaque membre français. |    |
|----------------------------------------------------|------------------------|-----|-----------------------------------------------|-------|------------------------------------------------|----|
|                                                    | A.                     | F.  | A.                                            | F.    | A.                                             | F. |
| Comptes publics.....                               | 300                    | 150 | 5                                             | ..... | 1                                              | 4  |
| Commerce et navigation .....                       | 300                    | 150 | 5                                             | ..... | 1                                              | 4  |
| Travaux publics.....                               | 300                    | 150 | 5                                             | ..... | 1                                              | 4  |
| Terres de la couronne .....                        | 300                    | 150 | 5                                             | ..... | 1                                              | 4  |
| Bureau d'agriculture.....                          | 300                    | 150 | 5                                             | ..... | 1                                              | 4  |
| Autres rapports publics.....                       | 300                    | 150 | 5                                             | ..... | 1                                              | 4  |
| Votes et délibérations, Assemblée Législative..... | 150                    | 75  | 2                                             | ..... | 1                                              | 2  |
| Minutes des procédés, Conseil Législatif.....      | 300                    | 150 | 5                                             | ..... | 1                                              | 4  |
| Ordres du jour, Assemblée Législative.....         | 150                    | 75  | 2                                             | ..... | 1                                              | 2  |
| Bills et documents.....                            | 300                    | 150 | 5                                             | ..... | 1                                              | 4  |
| Journaux et appendices.....                        | 150                    | 75  | 2                                             | ..... | 1                                              | 2  |
| Bills, Assemblée Législative, 3e lecture.....      | 200                    | 100 | 2                                             | ..... | 1                                              | 1  |
| Bills, Conseil Législatif.....                     | 200                    | 100 | 2                                             | ..... | 1                                              | 1  |

Ce qui restera, après la distribution ci-dessus, sera employé d'après les ordres de Son Honneur l'Orateur.

Le comité recommande, de plus, que le nombre d'exemplaires *extra*, nécessaires aux fins ci-dessus mentionnées, soient imprimés.

Le tout respectueusement soumis.

J. S. SANBORN,  
Président, C. L.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Bureau a proposé, secondé par l'honorable M. de La Terrière, Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de faire transmettre à cette Chambre un état indiquant :

1° La quantité de terres réservées dans le *Haut* et le *Bas-Canada* respectivement pour les fins d'éducation ;

2° Les sommes perçues par la vente de ces terres, le nombre d'acres ou d'arpents vendus et le nombre restant à vendre ;

3° Comment ont été réparties ces terres ou les revenus en provenant, soit pour les universités, les académies, les collèges, les écoles de grammaire et les écoles communes respectivement dans le *Haut* et le *Bas-Canada* ;

4° Les sommes octroyées pendant les cinq dernières années respectivement pour le *Haut* et le *Bas-Canada*, pour les institutions ci-dessus mentionnées, à même les fonds consolidés ou provenant d'autres sources du revenu de cette province.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines d'*Halifax*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Sanborn, secondé par l'honorable M. Chaffers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines de plomb de *Carleton*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Leslie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender les actes incorporant la compagnie des mines du *St. Laurent*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Moore, secondé par l'honorable M. Leslie, La Chambre s'est ajournée à sept heures et demie, ce soir.

A sept heures et demie du soir, la Chambre s'est réunie.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                         |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Archambault,</i>        | <i>Burnham,</i>             | <i>Guévremont,</i>            | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Armand,</i>             | <i>Campbell,</i>            | <i>Leonard,</i>               | <i>Prud'homme,</i>      |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>Chaffers,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Baby,</i>               | <i>Christie,</i>            | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Sanborn,</i>         |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Cormier,</i>             | <i>Malliot,</i>               | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Crawford,</i>            | <i>Matheson,</i>              | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>De La Terrère,</i>       | <i>Moore,</i>                 | <i>Skead,</i>           |
| <i>Blake,</i>              | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>Olivier,</i>               | <i>Smith,</i>           |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Panet,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Ferrier,</i>             |                               |                         |

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable M. *Skead*; de *George M. Bradford* et autres, marchands de bois sur la rivière *Rouge*.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*, que, lorsque cette Chambre s'ajournera, ce jour, elle soit ajournée à demain, à 3 heures P.M.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des huiles de *Lancaster*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été.

Ordonné, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or d'*Ophir*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or de *Marrington, Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour ériger certaines nouvelles municipalités dans le comté de *Drummond*, sous les noms de '*Chutes de Kingsey*' et '*Durham Sud*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or de *Bunker Hill*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or et de cuivre de l'*Eldorado* des townships de l'Est," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines de la rivière *Famine*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or de *Magog*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de la Compagnie de Navigation de *Beauharnois*, *Chateauguay* et *Huntingdon*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de navigation de la rivière des *Otaouais*,"

L'honorable M. *Skead* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrier*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines de *St. François*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Burnham*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines de l'Alliance," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Burnham*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines de *Stadacona*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Burnham*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines d'*Halifax*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Sanborn*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines de plomb de *Carleton*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Lestie*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or d'*Havalah*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association d'exploration des mines Anglo-américaine," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines de cuivre de *Ham Sud*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, La Chambre s'est ajournée.

## Samedi, 25 Juin, 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                           |                             |                               |                          |
|---------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Archambault,</i>       | <i>Chaffers,</i>            | <i>Leonard,</i>               | <i>Proulx,</i>           |
| <i>Armand,</i>            | <i>Cormier,</i>             | <i>Leslie,</i>                | <i>Prud'homme,</i>       |
| <i>Armstrong,</i>         | <i>Crawford,</i>            | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Ryan,</i>             |
| <i>Baby,</i>              | <i>De La Terrière,</i>      | <i>Malhiot,</i>               | <i>Sanborn,</i>          |
| <i>Belleau, Sir N. F.</i> | <i>Dickson,</i>             | <i>Matheson,</i>              | <i>Seymour,</i>          |
| <i>Bennett,</i>           | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>Moore,</i>                 | <i>Shaw,</i>             |
| <i>Blair, Fergusson,</i>  | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Olivier,</i>               | <i>Shead,</i>            |
| <i>Blake,</i>             | <i>Ferrier,</i>             | <i>Panet,</i>                 | <i>Smith,</i>            |
| <i>Boulton,</i>           | <i>Guévremont,</i>          | <i>Perry,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.,</i> |
| <i>Campbell,</i>          | <i>Lacoste,</i>             |                               |                          |

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De la corporation de la cité d'*Ottawa* ; demandant certains amendements au bill maintenant devant la législature pour venir en aide à la compagnie du chemin de fer d'*Ottawa* et *Prescott*.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines " d'or de *Magog*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bennett*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or " de *Marrington, Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or " d' *Ophir*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bennett*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines " d' *Halifax*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bennett*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or " de *Bunker Hill*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bennett*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines de " *Stadacona*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bennett*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie des mines "d'or de l'Alliance," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bennett*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative:

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie des mines de "la rivière *Famine*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bennett*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie des mines de " *Carleton*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie des huiles de " *Lancaster*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de navigation "de la rivière des *Outaouais*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Shead*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour ériger certaines nouvelles municipalités dans le comté de *Drummond*, sous les noms de '*Chutes de Kingsey*' et '*Durham Sud*,'" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. *Olivier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*,

Que le dit bill soit amendé comme suit :

Retranchez "quatre" et insérez "cinq."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Sur motion de l'honorable M. *Cormier*, secondé par l'honorable M. *Archambault*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes sous le "nom de la 'Compagnie de navigation de *Beauharnois*, *Chateauguay* et *Huntingdon*,'" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bennett*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie des mines de '*St. François*,'" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bennett*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement:

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or et de cuivre de l'*Eldorado* des townships de l'Est," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bennett*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte intitulé: 'Acte pour incorporer la Banque des Marchands,'" et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie des mines de cuivre du *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or du *Loup*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bennett*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or de *Kennebec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie des mines de cuivre du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie des mines d'antimoine de *Nicolet*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Proulx*, secondé par l'honorable M. *Archambault*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or d'*Yamaska*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Proulx*, secondé par l'honorable M. *Archambault*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines d'*Escott, Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bennett*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour renouveler et continuer pour un tems limité l'octroi en faveur de l'exploration géologique de cette province," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que lorsque cette Chambre s'ajournera, elle reste ajournée à huit heures, ce soir, et que cette séance soit considérée être une séance distincte de cette Chambre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or d'*Havalah*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association d'exploration des mines Anglo-Américaine," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines de cuivre de *Ham Sud*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, La Chambre s'est ajournée à huit heures, ce soir.

A huit heures du soir, la Chambre s'est réunie.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                         |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Archambault,</i>        | <i>Campbell,</i>            | <i>Guévremont,</i>            | <i>Perry,</i>           |
| <i>Armand,</i>             | <i>Chaffers,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>Cormier,</i>             | <i>Leonard,</i>               | <i>Prud'homme,</i>      |
| <i>Baby,</i>               | <i>Crawford,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Reesor,</i>          |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>De La Terrière,</i>      | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Dickson,</i>             | <i>Mathiot,</i>               | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>Matheson,</i>              | <i>Skead,</i>           |
| <i>Blake,</i>              | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Moore,</i>                 | <i>Smith,</i>           |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Ferrier,</i>             | <i>Olivier,</i>               | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Burnham,</i>            |                             |                               |                         |

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De *George M. Bradford* et autres, manufacturiers de bois de commerce sur la Rivière Rouge ; demandant que le gouvernement reprenne les barrages flottants sur la dite rivière et réduise les droits sur les dits barrages flottants.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines de " cuivre de *Ham Sud*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bennett*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association d'exploration des " mines Anglo-Américaine," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bennett*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or " d'*Havalah*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour amender la loi relative aux comptes publics et au bureau d'audition," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour amender la loi concernant la navigation des eaux canadiennes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour incorporer la compagnie des mines de cuivre de *Bedford*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bennett*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour incorporer la compagnie refondue des mines de cuivre," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bennett*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que lorsque cette Chambre s'ajournera, ce soir, elle s'ajourne à lundi prochain, à onze heures du matin, et que telle séance soit une séance distincte de la Chambre:

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines de cuivre du *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été.

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or du *Loup*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bennett*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or de *Kennebec*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines de cuivre du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines d'antimoine de *Nicolet*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Proulx*, secondé par l'honorable M. *Archambault*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines d'*Yamaska*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Proulx*, secondé par l'honorable M. *Cormier*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines d'*Escott, Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour renouveler et continuer pour un temps limité l'octroi en faveur de l'exploration géologique de cette province," a été lu la seconde fois.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Crawford* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à onze heures du matin.

## Lundi, 27 Juin, 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                         |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Archambault,</i>        | <i>Campbell,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Perry,</i>           |
| <i>Armand,</i>             | <i>Chaffers,</i>            | <i>Leonard,</i>               | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>Cormier,</i>             | <i>Leslie,</i>                | <i>Prud'homme,</i>      |
| <i>Baby,</i>               | <i>Crawford,</i>            | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Reesor,</i>          |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McCrea,</i>                | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Bennett,</i>            | <i>Dickson,</i>             | <i>Malhiot,</i>               | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>Matheson,</i>              | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Blake,</i>              | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Moore,</i>                 | <i>Shead,</i>           |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Ferrier,</i>             | <i>Olivier,</i>               | <i>Smith,</i>           |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Guévremont,</i>          | <i>Panet,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Burnham,</i>            |                             |                               |                         |

PRIÈRES.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines " de cuivre du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie des mines "de cuivre du *Bas-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bennett*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or "du *Loup*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bennett*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie des mines "d'*Yamaska*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Proulx*, secondé par l'honorable M. *Cormier*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or "de *Kennebec*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie des mines "d'*Escott, Canada,*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie des mines d'antimoine de *Nicolet,*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Proulx*, secondé par l'honorable M. *Cornier*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour régler l'inspection des cuirs et peaux crues," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 44—Après "ou" la première fois où ce mot se rencontre, insérez "s'il le juge à propos," et effacez depuis "propriétaire" jusqu'à la fin de la ligne.

Page 3, ligne 8—Après "cornes" insérez "sabots ou mufles."

Page 3, ligne 23—Effacez clause dix-neuf et insérez : "Toute personne excepté l'inspecteur ou l'assistant inspecteur, qui étampera ou numérotera aucune des peaux crues ou des cuirs ci-dessus mentionnés et les mettra ainsi en vente, sera passible d'une amende n'excédant pas vingt piastres, mais il sera permis de marquer, sur les dites peaux crues ou cuirs, en chiffres ordinaires et lisibles, le poids des dites peaux crues ou cuirs, et dans ce cas, au-dessus des dits chiffres, les mots 'non inspecté' devront être écrits en lettres de même dimension et aussi lisibles que les dits chiffres ; et toute personne qui mettra en vente des peaux crues ou cuirs dont le poids y sera ainsi marqué sans les mots 'non inspecté,' tels que prescrits plus haut, sera passible d'une amende n'excédant pas vingt piastres."

Page 3 ligne 36—Après "sur" ajoutez "les deux cotés de."

Page 3, ligne 43—Effacez "quatre" et insérez "trois," et ligne 44, après "deux" insérez "et," et effacez "et numéro quatre."

Page 3, ligne 44—Effacez "la troisième qualité et le numéro quatre."

Page 4—Effacez depuis 

|             |
|-------------|
| 3 60 lbs.   |
| F. J. B. J. |

 jusqu'à "le," ligne 14.

Page 4, ligne 15—Effacez "quatre" et insérez : "trois."

Page 5, ligne 16—Après "autres" insérez "ou devant la cour du recorder du dit lieu."

Page 6, ligne 2—Après "arbitrage" insérez : "dans le cas où l'inspecteur de la cité de *Québec*, ou celui de la cité de *Montréal*, serait requis par écrit d'inspecter du cuir ou

“ des peaux crues par des personnes se trouvant hors des limites de l'endroit pour lequel le dit inspecteur a été nommé, le dit inspecteur pourra, s'il le juge à propos, aller inspecter tels cuirs ou peaux crues, pourvu que ce ne soit pas dans les limites assignées à un autre inspecteur et que ce soit dans le *Bas-Canada*, et dans ce cas il devra se servir des dites étampes ou marques, et ses devoirs et responsabilités seront les mêmes que si la dite inspection avait lieu dans la dite cité de *Québec* ou de *Montréal*; et les inspecteurs dans le *Haut-Canada* auront le même privilège, s'ils le jugent à propos, et dans ce cas ils seront soumis aux mêmes devoirs et responsabilités, dans toute partie du *Haut-Canada* non comprise dans un territoire assigné à un autre inspecteur.”

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable *M. Dickson*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour amender, quant à ce qui a rapport au *Haut-Canada*, l'acte concernant le bureau d'agriculture et les sociétés d'agriculture,” et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 18.—Retranchez depuis “ suivante ” jusqu'à la 3<sup>me</sup> Clause, et insérez le *Haut-Canada* sera divisé en douze Districts Agricoles désignés par un numéro tel qu'indiqué dans la Cédule A annexée au présent Acte, et chacun d'eux comprendra les Comtés désignés dans la dite Cédule. Les Sociétés Agricoles de chaque District éliront à leur assemblée annuelle une personne devant représenter chaque District au Bureau d'Agriculture, par une majorité des votes des Sociétés Agricoles de chaque District, et dans les huit jours qui suivront l'élection, le Secrétaire de chaque Société transmettra au Ministre de l'Agriculture le nom de la personne choisie par la Société. Dans le cas d'égalité de voix pour deux personnes ou plus, le Ministre de l'Agriculture aura voix prépondérante. Les vacances survenues par décès, résignation ou autre cause seront remplies par le Ministre de l'Agriculture. La première élection se fera à l'assemblée annuelle des dites Sociétés en 1865, dans chacun des Districts désignés par les nombres impairs dans la dite Cédule A du présent Acte, et les personnes ainsi élues remplaceront les Membres sortants; les autres six Districts éliront chacun un Membre à l'assemblée annuelle en 1866 pour remplacer les quatre Membres dont l'office expirera alors, et ensuite six Membres du Bureau se retireront chaque année.”

Page 2, dernière ligne.—Retranchez depuis “ association ” jusqu'à “ suivantes,” sur la 3<sup>me</sup> page.

Page 4, dernière ligne.—Après “ Comté ” insérez les Clauses A, B, C, D, E, F, G, H et I.

#### Clause A.

“ Il sera du devoir du Ministre de l'Agriculture d'avoir un nombre suffisant d'exemplaires de l'Acte intitulé : “ Acte concernant le Bureau d'Agriculture et les Sociétés Agricoles,” tel qu'amendé par le présent acte et imprimé pour être distribué aux Sociétés Agricoles.

#### Clause B.

“ Les Districts Agricoles du *Haut-Canada* se composeront des Comtés suivants :—

No. 1. *Essex, Kent, Lambton et Elgin*;

No. 2. *Middlesex, Perth et Huron*;

No. 3. *Oxford, Waterloo et Norfolk*;

No. 4. *Haldimand, Lincoln, Wentworth et Welland*;

- " No. 5. *Wellington, Halton et Peel* ;  
 " No. 6. *Bruce, Grey et Simcoe* ;  
 " No. 7. *York et Ontario* ;  
 " No. 8. *Durham, Northumberland, Victoria et Peterborough* ;  
 " No. 9. *Hastings, Prince-Edouard, Lennox et Addington* ;  
 " No. 10. *Frontenac, Renfrew, Lanark et Leeds* ;  
 " No. 11. *Carleton, Grenville et Dundas* ;  
 " No. 12. *Stormont, Russell, Prescott et Glengarry*.

*Clause C.*

" Les clauses suivantes ne s'appliqueront qu'au *Bas-Canada* :—

*Clause D.*

" Dans chacun des Districts Judiciaires du *Bas-Canada*, il y aura une Société Agricole " qui sera appelée Société Agricole du District de (*nom du District à insérer*), et les " pouvoirs de telle Société s'appliqueront aux limites territoriales du District Judiciaire " pour lequel elle sera constituée."

*Clause E.*

" Chacune de ces Sociétés Agricoles de District se composera d'un Président et Vice- " Président, lesquels seront choisis par les Présidents et Vice-Présidents (et entre eux) " des diverses Sociétés Agricoles des Comtés composant le District, et elles se constitue- " ront et organiseront dès que les Présidents et Vice-Présidents de ces Sociétés de Comté, " ou une majorité d'entre eux, auront, après avis dûment donné à cet effet et transmis par " la poste à tels Présidents et Vice-Présidents des dites Sociétés de Comté par un ou plus " des Présidents d'icelles, choisi, entre eux, un Président et un Vice-Président pour telle " Société Agricole de District et nommé son Secrétaire-Trésorier, et dès que le dit Secrétaire- " Trésorier aura déclaré sur serment (qui lui sera administré par un Juge de Paix) " qu'une somme d'au moins deux cents piastres, pour chaque Société Agricole de Comté, " lui a été payée."

*Clause F.*

" Chacune des dites Sociétés Agricoles de District formera une Corporation sous le " nom susdit, pourra avoir un sceau commun, et aura le pouvoir de faire des règlements " pour sa gouverne, et tous les droits et pouvoirs inhérents à une corporation, et aussi " d'acquérir, posséder et pour en jouir, dans le District, des immeubles n'excédant pas cinq " cents acres d'étendue ni de deux cents piastres de valeur, et de les aliéner et transporter, " soit par vente échange ou autrement."

*Clause G.*

" Tous les actes de telles Sociétés Agricoles de District seront déterminés par une " majorité de votes des Membres présents à aucune assemblée d'icelles, et dans le cas d'une " égale division, le Président aura voix prépondérante, et les membres assemblés à aucune " assemblée spéciale ou régulière de la Société, après avis dûment donné par le Secrétaire- " Trésorier par ordre du Président, et expédié aux membres par la poste, formeront un " quorum suffisant pour procéder aux affaires.

*Clause H.*

" Les Présidents des différentes Sociétés Agricoles de District du *Bas-Canada* consti- " tuent le Bureau d'Agriculture pour cette section de la Province, dont le Ministre de " l'Agriculture sera *ex officio* le Président, et en son absence le plus ancien membre " présent présidera ; et dans le *Bas-Canada*, le dit Bureau exercera tous les pouvoirs " maintenant conférés au Bureau d'Agriculture par le dit Acte par le présent amendé, et " remplira tous les devoirs que la loi lui impose, en tant qu'ils ne seront pas à l'encontre " du présent Acte."

*Clause 1.*

“ Les sections dix, onze et douze du dit Acte, chapitre trente-deux des Statuts “ Refondus du *Canada*, sont par le présent révoquées en tant qu’elles concernent le *Bas-Canada*, et les sections soixante-treize, soixante-quatorze, soixante-quinze, soixante-dix-sept, “ soixante-dix-huit, quatre-vingt, quatre-vingt-un, quatre-vingt-deux, quatre-vingt-trois et “ quatre-vingt-quatre du dit Acte par le présent amendé ou modifié par la disposition con- “ tenue dans le présent, et les sections quatre-vingt-cinq, quatre-vingt-six du dit Acte, s’ap- “ pliqueront aux dites Sociétés Agricoles de District respectives, et le dit Acte et le présent “ seront consultés et interprétés comme une seule loi.

Dans le Titre—Retranchez depuis “ amender ” jusqu’à “ l’Acte.”

L’honorable M. *Reesor* a proposé, secondé par l’honorable M. *Blake*,

Que les dits amendements soient maintenant agréés.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour amender l’acte concernant la milice, ” et informer cette Chambre que l’Assemblée a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, dernière ligne—Après “ ci-joints ” insérez les clauses A, B et C qui suivent :

*Clause A.*

“ Le paragraphe suivant est par le présent ajouté à la quatorzième section de l’Acte “ passé en la vingt-septième année du règne de Sa Majesté, intitulé : “ Acte concernant les “ Corps Volontaires de la Milice, ” et en formera partie, et se lira comme en faisant partie, “ savoir : “ et chaque Officier non Commissionné et Soldat recevra pour chaque jour d’ex- “ ercice réellement et de bonne foi accompli, prescrit par le commandant en chef, n’excé- “ dant pas seize jours, dans chaque année, la somme de cinquante centins, mais ce paiement “ n’aura lieu qu’après preuve d’obéissance aux règlements concernant tel exercice et “ l’efficacité des Corps Volontaires et des Officiers non Commissionnés et Soldats de ces “ Corps, que le Commandant en Chef jugera à propos d’établir à l’effet de déclarer ce qui “ constituera un Corps effectif de Volontaires.”

*Clause B.*

“ La Trente-septième section du dit Acte, intitulé : ‘ Acte concernant les Corps “ Volontaires de Milice, ’ est par le présent abrogée, et la section suivante sera, à la place, “ prise et lue comme la Trente-septième section de l’Acte en dernier lieu mentionné, savoir :

“ 37. Le Commandant en Chef pourra, de temps à autre, par un ordre général, nommer “ un Conseil ou des Conseils composés de trois officiers ou plus de l’armée régulière de Sa “ Majesté ou des Volontaires, dont l’un sera un Officier Supérieur ; et chaque tel Conseil “ devra siéger à l’endroit mentionné dans le dit ordre, et sera chargé de faire subir un “ examen aux officiers de Volontaires qui désirent soumettre à l’épreuve leurs connais- “ sances et leurs progrès dans l’exercice et les devoirs Militaires généralement, et à la suite “ de tel examen, le Conseil en fera un rapport au Commandant en Chef, et après que ce “ dernier l’aura approuvé, accordera à l’Officier qui aura subi un examen satisfaisant, un “ certificat qui sera inscrit dans un livre gardé à cet effet dans le Bureau de l’Adjudant- “ Général de la Milice ; et le certificat donné ensuite à l’Officier qui aura subi l’examen et “ le fait que l’examen a eu lieu et que le certificat a été donné seront annoncés dans les “ Ordres Généraux, et la dite section sera interprétée et mise à effet comme si elle eût “ formée partie du dit Acte à l’époque de sa passation, au lieu de la section par le présent “ abrogée et à laquelle elle est substituée.”

*Clause C.*

“ La 81<sup>e</sup> section du dit acte concernant la milice, est par le présent amendée en effaçant les mots ‘ dresserà ou ’ dans la première ligne de la dite section.”

“ Dans le titre :

Effacez “ l’acte ” où ce mot se rencontre la seconde fois, et insérez “ les actes ” et après “ milice ” insérez “ et les corps volontaires de milices.”

Les dits amendements étant lus de nouveau,

L’honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l’honorable M. *Campbell*,

Que les dits amendements soient agréés.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l’affirmative, et il a été

*Ordonné*, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dernier bill, sans amendement.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte qui permet aux compagnies pour l’exploitation des mines d’obtenir des chartes d’incorporation,” et informer cette Chambre que l’Assemblée a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 2—Retranchez depuis “ suit ” jusqu’à “ province ” inclusivement sur la page 4 ligne 12, et insérez ce qui suit comme clauses A, B, C, D, E, F, G, et H.

*Clause A.*

“ Le Gouverneur en Conseil pourra, par Lettres Patentes sous le Grand Sceau de la Province, octroyer une Charte d’Incorporation à tout nombre de personnes n’étant pas de moins de cinq, qui en feront la demande, et constituer telles personnes et autres qui deviendront actionnaires dans la Compagnie, un corps incorporé et politique, pour aucune des fins dont suit l’énumération :

“ 1. L’Exploitation de toute espèce d’entreprise du ressort de la Manufacture, de la construction de Navires, de la Mécanique ou de la Chimie ;

“ 2. L’Exploitation des Mines d’Or, d’Argent, de Cuivre ou autres Métaux ou Minerais, l’Exploitation du Charbon, de la Plombagine ou autres Minéraux ;

“ 3. Le Lavage, le Broyage, la Fonte et la préparation de toute autre manière, pour le marché, des Minerais de toutes espèces de Métaux ;

“ 4. La construction d’Écluses, de Digués et autres Appareils Hydrauliques pour l’Excavation et le Lavage de Terrains Aurifères dans les opérations de l’Exploitation des Mines d’Or ;

“ 5. L’Exploitation des Carrières de Marbre, d’Ardoise ou autres Minéraux Economiques ou Substances Minérales, la Fabrique, Exportation et Vente d’iceux ;

“ 6. Le Forage pour ouvrir et exploiter les sources de Pétrole, Salines ou autres sources Minérales ;

“ 7. L’Erection et l’entretien de tout Edifice ou Edifices destinés en tout ou en partie à des Instituts d’Artisans, ou à des Salles de Lecture, ou Chambres pour y donner des Lectures, ou devant servir d’Hôtel Public, ou à des Places de Bains ou Maisons de Bains, ou Foires ou Expositions Agricoles ou Horticoles, ou aux réunions pour des fins d’Education, de Bibliothèque, de Sciences ou de Religion ;

“ 8. L’Exploitation des Pêcheries en cette Province, ou sur les eaux y adjacentes, ou dans le Golfe *S. Laurent*, et la construction et l’équipement de Bâtiments nécessaires pour ces Pêcheries ;

“ 9. La Poursuite de toute Affaire Générale du ressort du Commerce d’Expédition, et la Construction, Possession, l’Affrètement ou la Location de Navires, Bateaux à Vapeur, Quais, Chemins, ou autres choses nécessaires aux fins de tel Commerce d’Expédition ;

“ 10. L’acquisition ou la Construction, et l’Entretien de tout Chemin Planchéié, Macadamisé ou Empierré, ou de tout Pont, Jetée, Quai, Bassin de Radoub, (*dry Dock*), ou Chemin de Fer Maritime ;

“ Et telle Charte d’Incorporation pourra être octroyée à toute Compagnie pour deux ou plusieurs des fins mentionnées dans les Paragraphes numérotés deux, trois, quatre et cinq de la présente section.”

*Clause B.*

“ Les personnes demandant une charte en vertu du présent Acte, devront donner, dans la *Gazette du Canada*, au moins un mois d’avis de leur intention de demander telle Charte, y énonçant :

- “ 1. Les noms au long et les domiciles des requérants au nombre de cinq au moins ;
- “ 2. Le nom collectif qu’il est proposé de donner à la Compagnie ;
- “ 3. L’objet ou le but pour lequel l’incorporation est demandée ;
- “ 4. La localité ou les localités où les opérations de la Compagnie seront poursuivies ;
- “ 5. Le montant du capital nominal de la Compagnie ;
- “ 6. Le nombre des actions et le montant de chaque action ;
- “ 7. Le montant du fonds souscrit ;
- “ 8. Le montant versé ou devant l’être avant que la Charte soit octroyée.”

*Clause C.*

“ Avant que soient émises les Lettres Patentes dans lesquelles les particularités précédentes seront mentionnées, les requérants devront prouver, à la satisfaction du Ministre ou de l’Officier qui pourra être chargé de faire rapport à ce sujet, que le nom collectif proposé n’est pas celui d’aucune autre Compagnie connue ; que l’un ou plusieurs des requérants est domicilié dans la Province et sujet Britannique par naissance ou naturalisation ; qu’au moins la moitié du fonds social proposé a été souscrit de bonne foi, et qu’au moins dix pour cent de ce fonds, ou cinq pour cent de la totalité du capital, lorsqu’il n’exède pas cinq cent mille piastres, a été payé au crédit des Syndics de la Compagnie et est encore au crédit des Syndics de la Compagnie dans l’une ou plusieurs des Banques incorporées de cette Province, mais si le capital proposé n’exède cinq cent mille piastres, alors il suffira de prouver que la somme de vingt-cinq mille piastres a été payée et reste au crédit de la Compagnie comme ci-dessus ; pourvu toujours que lorsque la Compagnie dont l’incorporation est projetée, est formée pour un objet dont la mise à exécution exige de la part de la Compagnie la possession de biens-fonds, il suffira que les requérants prouvent à la satisfaction du Ministre ou de l’Officier chargé de faire rapport sur la demande, que la somme voulue en vertu des dispositions précédentes a été affectée à l’achat d’immeubles qui devront être possédés en fidéicommiss par des Syndics pour la Compagnie, ou que partie de telle somme a été ainsi placée, et le reste déposé dans une Banque incorporée au crédit des dits Syndics.”

*Clause D.*

“ Toute Compagnie ainsi incorporée, par Lettres Patentes sous le Grand Secau, pour aucune des fins mentionnées dans le présent Acte, formera une Corporation sous le nom mentionné dans les Lettres Patentes, habile à exercer immédiatement toutes les fonctions d’une Compagnie incorporée comme si elle avait été incorporée par Acte spécial du Parlement ; ayant succession perpétuelle et un Secau commun, avec pouvoir d’acquérir, posséder, aliéner et transférer toute propriété foncière nécessaire ou requise pour la poursuite de ses opérations ; et les dites Lettres Patentes seront une preuve concluante que toutes les dispositions du présent Acte ont été remplies ; et toute copie des dites Lettres Patentes apparemment certifiées par le Secrétaire Provincial et le Régistrateur ou son Assistant sous son Seing, sera un témoignage du contenu de telles Lettres Patentes dans toutes les Cours et localités de cette Province.”

*Clause E.*

“ Toute Compagnie incorporée en vertu du présent Acte sera soumise aux dispositions suivantes qui devront être comprises et mentionnées dans les Lettres Patentes.”

*Dispositions Générales.*

“ 1. Les affaires de la Compagnie seront administrées par un Conseil de pas moins de trois, ni de plus de neuf Directeurs ”

“ 2. Les personnes désignées comme telles dans les Lettres Patentes seront Directeurs de la Compagnie, jusqu’à ce qu’elles soient remplacées par d’autres dûment nommées en leur lieu et place ;

“ 3. Nulle personne ne sera ensuite élue ou nommée Directeur à moins qu’elle ne soit Actionnaire, qu’elle ne possède des actions absolument de son propre droit, et qu’elle ne doive aucun arrérage sur les versements dus sur ces actions ;

“ 4. Les Directeurs subséquents de la Compagnie seront élus par les Actionnaires réunis en assemblée générale de la Compagnie, à telle époque, et de telle manière, et pour tel terme que les Règlements de la Compagnie pourront prescrire ;

“ 5. A défaut seulement d'autres dispositions expresses à cet égard, par les Règlements de la Compagnie :—

“ (a) Telle Election devra avoir lieu annuellement, tous les Membres du Conseil se retirant, et (s'ils possèdent autrement les qualités requises) ils seront rééligibles.

“ (b) Avis de la date et de l'endroit où se tiendront les assemblées générales de la Compagnie, sera donné au moins dix jours avant telle assemblée, dans quelque journal publié sur les lieux ou aussi près que possible du bureau ou principale place d'affaires de la Compagnie.

“ (c) A toute assemblée générale de la Compagnie, chaque Actionnaire aura droit à autant de votes qu'il possédera d'actions dans la Compagnie, et pourra voter par procureur.

“ (d) Les Elections de Directeurs se feront au scrutin.

“ (e) Les vacances qui surviendront dans le Conseil des Directeurs pourront être remplies, pour le reste du terme à courir, par le Conseil lui-même, parmi les Actionnaires de la Compagnie possédant les qualités requises.

“ (f) Les Directeurs éliront de temps à autre, parmi eux, un Président de la Compagnie, et nommeront aussi, et pourront destituer, à volonté, tous autres Officiers d'icelle.

“ 6. Si en aucun temps une Election de Directeurs n'est pas faite ou ne prend pas effet au temps désigné, la Compagnie ne sera pas réputée dissoute par là même, mais cette Election pourra avoir lieu à une assemblée générale de la Compagnie dûment convoquée à cette fin.

“ 7. Les Directeurs de la Compagnie auront plein pouvoir en toutes choses d'administrer les affaires de la Compagnie ; et pourront passer ou faire passer toute espèce de contrat que la loi permet à la Compagnie de passer ; et, de temps à autre, ils pourront faire des Règlements qui ne seront pas contraires à la loi, pour régler la répartition du capital, et désigner la manière de faire les demandes de versements du capital, l'époque des versements, l'émission et l'enregistrement de certificats d'actions, la confiscation des Actions faute de paiement, l'emploi des Actions confisquées et de leur produit, le transport des Actions, la déclaration et le paiement des dividendes, le nombre des Directeurs, la durée de leur service, le montant des Actions qu'ils devront posséder pour être Directeurs, la nomination, les fonctions, les devoirs, la destitution de tous Agents, Officiers et Serviteurs de la Compagnie, le cautionnement qu'ils devront fournir à la Compagnie, leur rémunération et celle des Directeurs, si rémunération il y a pour eux, la date et le lieu où se tiendront les assemblées annuelles de la Compagnie, et la localité où les affaires de la Compagnie seront administrées ; et, si c'est une Compagnie pour l'exploitation des Mines, une (ou plus) de ses places d'affaires pourront être en dehors de la Province,—la convocation des assemblées régulières et spéciales du Conseil des Directeurs et de la Compagnie, le quorum, les qualités des procureurs, la manière de procéder en toute chose à ces assemblées, l'imposition et le recouvrement des amendes et confiscations susceptibles d'être déterminées par un Règlement, et l'administration, sous tous autres rapports, des affaires de la Compagnie ; et, de temps à autre, ils pourront révoquer, amender ou remettre en vigueur tels Règlements, mais chacun de ces Règlements, et toute révocation, amendement ou remise en vigueur d'iceux, à moins qu'ils ne soient en même temps confirmés par une assemblée générale de la Compagnie dûment convoquée à cette fin, n'auront force que jusqu'à la prochaine assemblée annuelle de la Compagnie, et à défaut de confirmation par l'assemblée, ils cesseront de ce moment seulement d'être en vigueur.

“ 8. Une copie de tout Règlement de la Compagnie revêtu de son sceau, et apparemment signée par un officier de la Compagnie, sera reçue comme preuve *prima facie* de tel Règlement, dans toutes Cours de Justice ou d'Équité de cette Province.

“ 9. Les Actions de la Compagnie seront réputées biens meubles, et seront transférables, de telle manière seulement et sujettes à toutes conditions et restrictions qui seront prescrites par *Lettres Patentes* ou par les Règlements de la Compagnie.

“ 10. Les Directeurs de la Compagnie pourront demander des versements des Actionnaires d'icelle, respectivement, et les sommes qu'ils auront souscrites, à telles époques et lieux et en tels paiements ou versements que l'exigeront ou le permettront les Règlements

“ de la Compagnie ; et l'intérêt s'accumulera et sera payable au taux de dix pour cent par  
 “ année, sur le montant de tout versement non payé, depuis le jour désigné pour tel versement.

“ 11. Pas moins de dix pour cent des Actions réparties de la Compagnie ne seront, au  
 “ moyen d'un ou de plusieurs versements, demandés et payables sous un an après l'incor-  
 “ poration de la Compagnie ; et pour toute année ensuite, au moins une nouvelle somme  
 “ de dix pour cent sera demandée et payable de la même manière, jusqu'à ce que le tout ait été  
 “ demandé.

“ 12. La compagnie pourra exiger le paiement de tous versements et de l'intérêt sur  
 “ ic eux par une poursuite devant toute Cour compétente ; et dans telle poursuite il ne sera  
 “ pas nécessaire d'alléguer les faits spécialement, mais il suffira de déclarer que le Défén-  
 “ deur est porteur d'une ou plusieurs Actions, indiquant le nombre d'Actions, et qu'il est  
 “ endetté de la somme d'argent à laquelle s'élèvent les versements arriérés à l'égard d'une  
 “ ou plusieurs demandes de versement sur une ou plusieurs Actions indiquant le nombre  
 “ de ces demandes de versement et le montant de chacune par suite de quoi la Compagnie  
 “ a un droit d'Action en vertu du présent Acte ; et un certificat portant le sceau de la  
 “ Compagnie et apparemment signé par quelqu'un de ses officiers, à l'effet d'établir que le  
 “ Défendeur est un Actionnaire, que cette demande ou ces demandes ont été faites, et qu'il  
 “ est dû et non payé telle somme par lui pour tels versements, sera reçu par toute Cour de  
 “ Justice et d'Équité comme preuve *primâ facie* à cet égard.

“ 13. Si, après telle demande ou avis, selon qu'il sera prescrit par les Règlements de la  
 “ Compagnie, quelque versement demandé sur une action ou actions n'est pas fait dans le  
 “ temps prescrit par tel Règlement à cet effet, il sera laissé à la discrétion des Directeurs,  
 “ par un vote à cette fin dûment enregistré dans leurs minutes avec les faits qui l'ont  
 “ motivé, de confisquer sommairement toute action sur laquelle tel versement n'est pas fait ;  
 “ et telles actions deviendront ensuite la propriété de la Compagnie, qui pourra en disposer  
 “ selon qu'elle ordonnera, soit par un Règlement ou autrement.

“ 14. Aucune action ne sera transférable jusqu'à ce que les versements demandés pré-  
 “ cédemment sur icelle aient été faits, ou jusqu'à ce qu'elle ait été déclarée confisquée pour  
 “ la raison que les versements dus sur icelle n'ont pas été faits, ou qu'elle ait été vendue à  
 “ la suite d'une exécution.

“ 15. Aucun Actionnaire devant quelques arrérages sur des versements n'aura le droit  
 “ de voter à aucune assemblée de la Compagnie.

“ 16. Les Directeurs de la Compagnie, s'ils le jugent à propos en aucun temps après  
 “ que la totalité du Fonds Social de la Compagnie aura été répartie et versée, mais non  
 “ avant, pourront passer un Règlement pour augmenter le Fonds Social de la Compagnie  
 “ jusqu'au montant qu'ils pourront considérer nécessaire pour atteindre d'une manière  
 “ efficace les objets de la Compagnie ; mais tel Règlement n'aura ni force ni effet qu'après  
 “ avoir été sanctionné par un vote de pas moins des deux tiers en valeur de tous les  
 “ Actionnaires, à une assemblée générale de la Compagnie dûment convoquée dans le but  
 “ d'examiner le dit Règlement, et qu'après qu'une copie du dit Règlement dûment authen-  
 “ tiquée aura été déposée, tel que ci-dessous mentionné, entre les mains du Secrétaire Pro-  
 “ vincial ou tout autre officier que le Gouverneur en Conseil pourra indiquer.

“ 17. Tout Règlement pour augmenter le Fonds Social de la Compagnie devra éou-  
 “ mérer le nombre et la valeur des Actions du nouveau Fonds Social, et prescrira la  
 “ manière dont il sera reparti ; et à défaut de ce faire, les Directeurs auront le contrôle  
 “ absolu de la dite répartition.

“ 18. La Compagnie pourra, dans les six mois après le dépôt d'une copie dûment au-  
 “ thentiquée de tel Règlement entre les mains du Secrétaire Provincial ou de tout autre  
 “ Officier que le Gouverneur en Conseil pourra avoir nommé à cet effet, exiger qu'il soit  
 “ inséré dans la *Gazette du Canada* un avis sous la signature du Secrétaire Provincial, ou  
 “ de tout autre Officier qu'il appartient, exposant que le dit Règlement a été passé et  
 “ déposé comme ci-dessus, et indiquant le nombre et le montant des Actions du nouveau  
 “ Fonds Social, le montant réellement souscrit et le montant payé, et à dater du dit avis  
 “ le Fonds Social de la Compagnie sera et restera augmenté, jusqu'au montant, de la  
 “ manière et sujet aux conditions exposées dans le dit Règlement, et le nouveau Fonds  
 “ Social sera soumis à toutes les dispositions légales, (autant qu'il le pourra) comme s'il eût  
 “ fait partie du Fonds Social primitif de la Compagnie.

“ 19. La Compagnie devra faire tenir un livre ou des livres par le Secrétaire, ou par  
 “ quelqu'autre Officier spécialement chargé de ce devoir dans lequel seront consignés ;—

“ 1. Une copie correcte des Lettres Patentes incorporant la Compagnie, ainsi que de tous les Règlements d'icelle ;

“ 2. Les noms, par ordre alphabétique, de toutes les personnes qui sont ou ont été Actionnaires ;

“ 3. L'adresse et la profession de chaque telle personne, pendant qu'elle sera Actionnaire ;

“ 4. Le nombre d'actions du Fonds Social possédées par chaque Actionnaire ;

“ 5. Les versements faits et à faire, respectivement, sur les actions de chaque Actionnaire ;

“ 6. Tous transferts d'actions dans l'ordre qu'ils sont présentés à la Compagnie pour être inscrits, avec la date et autres particularités de chaque transfert, et la date de son inscription ; et

“ 7. Les noms, adresses et occupation de ceux qui sont ou ont été Directeurs de la Compagnie ; avec la date où ils sont devenus ou qu'ils ont cessé d'être Directeurs.

“ 20. Les Directeurs pourront refuser l'entrée dans tout tel livre de tout transfert d'actions dont tout le montant n'aura pas été payé ; aucun transfert fait dans le but de décharger le cédant de la responsabilité des dettes antérieures de la Compagnie ne sera valide, ou n'empêchera un créancier antérieur d'exercer son recours contre le cédant de la même manière que s'il eût continué d'être Actionnaire dans la dite Compagnie ; pourvu que nulle disposition dans ce paragraphe n'aura l'effet d'empêcher la mise en force du chapitre soixante-et-dix des Statuts Refondus du *Canada*, relativement à la saisie et à la vente par exécution de telles actions.

“ 21. Aucun transfert d'actions ne sera valide pour aucune fin quelconque, excepté pour démontrer les droits des parties au transfert, l'une envers l'autre, et pour rendre l'accepteur responsable *ad interim* collectivement et séparément avec l'Actionnaire faisant le transfert, envers la Compagnie et ses créanciers, avant que l'entrée de tel transfert n'ait été dûment faite dans tel livre ou livres.

“ 22. Excepté les Dimanches et les jours de Fête d'Obligation déclarés tels par Statut, ces livres, durant les heures ordinaires d'affaires, seront tenus ouverts chaque jour pour qu'ils soient examinés par les Actionnaires et créanciers de la Compagnie, et par leurs représentants personnels au bureau ou principale place d'affaires de la Compagnie ; et tout tel Actionnaire, créancier ou représentant en pourra faire des extraits.

“ 23. Tels livres seront foi *primâ facie* de tous les faits qui y sont apparemment exposés, dans toute action ou procès contre la Compagnie ou contre quelque Actionnaire.

“ 24. Tout Directeur, officier ou serviteur de la Compagnie qui, sciemment, fera ou aidera à faire une fausse entrée dans aucun tel livre ou qui refusera ou négligera d'y faire toute entrée nécessaire, ou qui refusera de montrer tel livre ou de permettre qu'il soit examiné et qu'il en soit fait des extraits, sera passible d'une amende n'excédant pas vingt piastres pour chaque fausse entrée ou pour chaque refus ou négligence, et aussi pour toute perte ou dommage que les intéressés pourront éprouver.

“ 25. La Compagnie ne sera pas obligée de veiller à l'exécution d'aucun fidéicommis. exprès, tacite ou d'induction au sujet d'aucune action ; et le reçu de l'Actionnaire au nom duquel le fidéicommis sera inscrit dans les livres de la Compagnie, sera une quittance valide et obligatoire en faveur de la Compagnie pour tout dividende ou argent payable à l'égard de telles actions, qu'avis de telle fidéicommis ait été ou non donné à la Compagnie ; et la Compagnie ne sera pas tenue de veiller à l'emploi de l'argent payé sur tel reçu.

“ 26. Tout contrat, convention, engagement ou marché fait, et toute lettre de change tirée, acceptée ou endossée, et tout billet et chèque faits, obtenus, ou endossés au nom de la Compagnie, par tout Agent, Officier ou Serviteur de la Compagnie, conformément à ses pouvoirs comme tel en vertu des Règlements de la Compagnie, seront obligatoires pour elle ; et en aucun cas il ne sera nécessaire d'apposer le sceau de la Compagnie à tels contrat, convention, engagement, marché, lettre de change, billet ou chèque, ou de prouver qu'ils ont été faits, tirés, acceptés ou endossés, selon le cas, conformément à aucun Règlement, vote ou ordre spécial ; et la partie agissant ainsi comme Agent, Officier ou Serviteur de la Compagnie, ne sera pas individuellement par là assujétie à aucune obligation quelconque envers un tiers ; Pourvu toujours, que rien dans la présente section ne sera censé autoriser la Compagnie à émettre aucun billet payable au porteur, ni aucun billet qui pourra circuler comme argent ou comme billet de Banque.

" 27. Jusqu'à ce que tout le montant de ses actions ait été payé, chaque Actionnaire sera individuellement responsable envers les créanciers de la Compagnie pour une somme égale à celle qu'il devra sur ses actions ; mais il ne sera pas pour cela passible d'être poursuivi par un créancier avant qu'une exécution contre la Compagnie n'ait été rapportée sans être acquittée en tout ou en partie, et le montant dû sur telle exécution sera, avec les frais la somme à recouvrer de tels Actionnaires.

" 28. Les Actionnaires de la Compagnie ne seront pas comme tels responsables d'aucun acte, défaut ou obligation quelconque de la Compagnie, ou d'aucun engagement, réclamation, paiement, perte, dommage, transaction, matière ou chose quelconque relative ou se rattachant à la Compagnie, au-delà du montant de leurs actions respectives dans le capital de cette Compagnie.

" 29. Nulle personne possédant des actions de la Compagnie comme exécuteur, administrateur, tuteur, curateur, gardien ou fidéicommissaire, ne sera personnellement responsable comme Actionnaire ; mais les biens et deniers entre les mains de telle personne seront responsables de la même manière et jusqu'au même degré que le testateur ou l'intestat, ou le mineur, le pupille ou la personne interdite, ou la personne intéressée dans tels biens tenus en fidéicommis, le serait s'il vivait et était en état d'agir et de posséder ces actions en son propre nom ; et nulle personne possédant des actions comme garantie collatérale ne sera personnellement sujette à telle responsabilité, mais la personne engageant telles actions sera considérée comme les possédant, et sera en conséquence responsable comme Actionnaire.

" 30. Tout tel exécuteur, administrateur, tuteur, curateur, gardien ou fidéicommissaire, représentera les actions dont il sera porteur à toutes les assemblées de la Compagnie, et pourra voter en conséquence comme Actionnaire ; et toute personne qui engagera ses actions pourra néanmoins les représenter à toutes telles assemblées, et pourra voter en conséquence comme Actionnaire.

" 31. Si les Directeurs de la Compagnie déclarent et paient quelque dividende lorsque la Compagnie sera insolvable, ou quelque dividende dont le paiement rendra la Compagnie insolvable ou diminuera son Fonds Social, ils seront collectivement et individuellement responsables, tant envers la Compagnie qu'envers ses Actionnaires et ses créanciers individuellement, pour toutes les dettes alors existantes de la Compagnie, et pour toutes celles qui seront contractées ensuite durant le temps qu'ils seront en charge respectivement ; mais si quelque Directeur présent lorsque tel dividende sera déclaré, inscrit immédiatement, ou si quelque Directeur alors absent inscrit, dans les vingt-quatre heures après qu'il aura été informé que tel dividende a été déclaré, et qu'il sera en état de le faire, sur le registre des minutes du Conseil des Directeurs, son protêt contre tel dividende, et publie tel protêt dans les huit jours qui suivront, dans au moins un journal publié dans l'endroit où se trouve le bureau ou la principale place d'affaires de la Compagnie, ou aussi près que possible de cet endroit, tel Directeur pourra par là, et non autrement, se décharger de telle responsabilité.

" 32. Aucun prêt ne sera fait, par la Compagnie à aucun Actionnaire ; et s'il en est fait, tous les Directeurs et autres Officiers de la Compagnie qui l'auront fait ou qui y auront consenti de quelque manière, seront collectivement et individuellement responsables envers la Compagnie pour le montant de tel prêt, et aussi envers les tierces parties au montant du capital avec intérêt légal, pour toutes les dettes de la Compagnie contractées depuis l'époque de ce prêt jusqu'à son remboursement.

" 33. Des actions de toute espèce pourront être intentées et maintenues entre la Compagnie et aucun de ses Actionnaires ; et tout Actionnaire n'étant pas lui-même partie dans telle poursuite pourra agir comme témoin compétent.

" 34. La charte de la Compagnie sera annulée, si elle n'est pas mise à effet durant trois années consécutives, à la fois, ou si la Compagnie ne commence pas ses opérations dans un délai de trois années à dater de l'octroi de la charte ; et nulle déclaration de telle annulation faite par aucun acte de la législature ne sera censée une violation de telle charte."

*Clause F.*

" Le Gouverneur en Conseil, pourra, sur la requête des pétitionnaires, omettre des Lettres Patentes, les paragraphes seize, dix-sept et dix-huit de la Section précédente, ou un ou plus de ces paragraphes, et la Compagnie ne sera pas alors sujette à ces paragraphes."

*Clause G.*

“ Le Gouverneur en Conseil pourra de temps à autre fixer et régler les honoraires qui devront être payés par les personnes demandant des Lettres Patentes en vertu du présent Acte, et désigner le Département d’où elles émaneront, et prescrire les formules et les procédures à suivre et toutes les autres choses nécessaires pour atteindre l’objet et le but du présent Acte.”

*Clause H.*

“ Toute Compagnie incorporée sous l’autorité du présent Acte, sera sujette aux dispositions nouvelles et autres que la Législature pourra par la suite juger nécessaires.”

Dans le Préambule :

Page 1, ligne 1—Avant “ Sa Majesté ” insérez “ Considérant qu’il est expédient d’autoriser l’incorporation, au moyen de Lettres Patentes, de Compagnie pour l’exploitation des Manufactures, Mines et pour d’autres fins, et de pourvoir à ce que certaines clauses générales du présent Acte s’appliquent à toutes les Compagnies incorporées ; à ces causes : ”

Dans le Titre.

Retranchez depuis “ Acte ” jusqu’à “ d’incorporation, ” inclusivement, et insérez “ pour autoriser la concession de chartes d’incorporation à des Compagnies pour l’exploitation des Manufactures, Mines et autres.”

Les dits amendements étant lus de nouveau,

Sur motion de l’honorable M. *Campbell*, secondé par l’honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné* que les dits amendements soient agréés.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dernier bill sans amendement.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour réorganiser la compagnie du chemin de fer de *Port Pope, Lindsay et Beaverton*, et pour l’autoriser à acquérir et posséder le havre de *Port Hope*, et pour d’autres fins.”

Aussi, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Guelph, Fergus, Owen Sound et du lac Huron*.”

Aussi, le bill intitulé : “ Acte pour amender les lois en force concernant la vente des liqueurs enivrantes et l’octroi de licences à cet effet, et pour réprimer autrement les abus résultant de ce commerce,” et aussi le bill intitulé : “ Acte pour expliquer et amender la section quarante-et-une du chapitre vingt-quatre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, concernant l’arrestation et l’emprisonnement pour dettes,” et informer cette Chambre que l’Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif aux dits bills, sans amendements.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender l’acte concernant les émigrés et la quarantaine,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l’honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie des mines de *Massawippi*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Ferrier*, secondé par l’honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie des mines de *Reil Hill*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Ferrier*, secondé par l’honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie des mines et d’exploitation du *Canada*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation des minerais de cuivre de *Huntingdon*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour imposer des droits sur les billets provisoires et les lettres de change," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour étendre la juridiction des magistrats de police dans les villes du *Haut-Canada*."

Aussi, le bill intitulé : Acte relatif aux juges de paix en sessions trimestrielles dans les districts judiciaires provisoires du *Haut-Canada*."

Aussi, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant la cour des sessions trimestrielles générales de la paix."

Et aussi, le bill intitulé : " Acte concernant les formules abrégées de *mortgages* dans le *Haut-Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ces bills, sans amendement.

L'honorable M. *Bureau* a proposé, secondé par l'honorable M. *de La Terrière*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire transmettre à cette Chambre un état général du revenu et de la dépense annuels de la province du *Canada*, depuis l'union du *Haut* et du *Bas-Canada*, indiquant le montant brut perçu, de quelles sources et en vertu de quelle autorité, le montant net, déduction faite des frais de perception, et la proportion payée au *Haut* et au *Bas-Canada* respectivement, avec indication de la dépense sous des titres particuliers.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu un rapport du greffier de la couronne en chancellerie.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

PROVINCE DU CANADA, )  
savoir : )

Le présent est pour certifier qu'en vertu d'un writ d'élection daté le vingt-troisième jour de mai dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général et adressé à l'officier-rapporteur du collège électoral de "*La Durantaye*," (*Pantaléon Forgues*, écr., officier-rapporteur, nommé pour le dit collège électoral de "*La Durantaye*"), pour l'élection d'un membre pour représenter le dit collège électoral de "*La Durantaye*" dans le Conseil

Législatif de cette province, en remplacement de l'honorable *François Lemieux*, décédé, *Joseph Noël Bossé*, écr., a été rapporté comme étant dûment élu en conséquence, tel qu'il appert par le rapport du dit writ d'élection en date du vingt-cinquième jour de juin courant, lequel est maintenant déposé dans les archives de ce bureau.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE,  
*Québec*, 27 juin, 1864.

(Signé,)

L. R. FORTIER,  
 Greffier de la Couronne en Chancellerie.

A *John Fennings Taylor*, écuyer,  
 Greffier du Conseil Législatif,  
*Québec*.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable *M. Campbell*, que lorsque cette Chambre s'ajournera, elle demeure ajournée à trois heures de l'après-midi, ce jour, et que cette séance soit une séance distincte de la Chambre. La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et  
*Ordonné en conséquence.*

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour renouveler et continuer " pour un temps limité l'octroi en faveur de l'exploration géologique de cette province," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative " aux comptes publics et au bureau d'audition," a été lu la seconde fois.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable *M. Campbell*,

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable *M. Malhiot* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable *M. Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la loi concer- " nant la navigation des eaux canadiennes," a été lu la seconde fois.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable *M. Campbell*,

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable *M. Reesor* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable *M. Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines de cuivre de *Bedford*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été Ordonné, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie " refondue des mines de cuivre," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été Ordonné, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Crawford*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, La Chambre s'est ajournée à trois heures après midi.

A trois heures après-midi, la Chambre s'est réunie, et

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                            |                               |                         |
|----------------------------|----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Archambault,</i>        | <i>Burnham,</i>            | <i>Guévremont,</i>            | <i>Perry,</i>           |
| <i>Armand,</i>             | <i>Campbell,</i>           | <i>Lacoste,</i>               | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>Chaffers,</i>           | <i>Leonard,</i>               | <i>Prud'homme,</i>      |
| <i>Baby,</i>               | <i>Cormier,</i>            | <i>Leslie,</i>                | <i>Reesor,</i>          |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Crawford,</i>           | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Bennett,</i>            | <i>De La Terrière,</i>     | <i>Mc Crea,</i>               | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Dickson,</i>            | <i>Malhiot,</i>               | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Blake,</i>              | <i>Duchesnay, A. J.,</i>   | <i>Matheson,</i>              | <i>Skead,</i>           |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Duchesnay, E. H. J.</i> | <i>Olivier,</i>               | <i>Smith,</i>           |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Ferrier,</i>            | <i>Panet</i>                  | <i>Taché, Sir E. P.</i> |

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Lorsque l'honorable *Joseph Noël Bossé* a été introduit entre l'honorable *Sir E. P. Taché* et l'honorable *Sir N. F. Belleau*.

Alors, l'honorable M. *Bossé* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, qui lui a été administré par le greffier de cette Chambre, et a pris son siège en conséquence.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie refondue des " mines de cuivre," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines de " cuivre de *Bedford*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative " aux comptes publics et au bureau d'audition," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la loi concer- " nant la navigation des eaux canadiennes," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a procédé à la considération des amendements faits par l'Assemblée Législative au bill intitulé : " Acte pour régler l'ins- " pection des cuirs et peaux crues," et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belieu*, secondé par l'honorable M. *Olivier*,

Ils ont été agréés.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amen- " der l'acte concernant les émigrés et la quarantaine,"

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affir- " mative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie " des mines de *Massawippi*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été *Ordonné*, que la soixante-et-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender le chapitre quarante-cinq des statuts refondus du *Canada*, concernant l'inspection des bateaux à vapeur et pour la sûreté des personnes à bord," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender le chapitre cinquante-quatre des statuts refondus du *Haut-Canada*, intitulé : "Acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour remettre sous le contrôle du commissaire des travaux publics les améliorations effectuées dans la navigation du fleuve *St. Laurent*, entre les havres de *Québec* et *Mont-réal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender le chapitre vingt-six des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, relativement aux rivières non-navigables," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *de La Terre*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender le chapitre dix-neuf des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé : "Acte concernant les cours de division," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender les lois de la chasse du *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. *Blake* a proposé, secondé par l'honorable M. *Reesor*,

Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Dickson* a proposé en amendement, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*,

De retrancher tous les mots après "fois" et d'insérer : "vendredi prochain."

La question de concours étant mise sur la dite motion d'amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender et refondre la loi concernant les complices et fauteurs d'offences poursuivables par indictements," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour régler l'emmagasinage de la poudre dans et près les cités de *Montréal* et de *Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour continuer pendant un temps limité les divers actes y mentionnés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour abroger le quatre-vingtième chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé : " Acte concernant les réclamations aux terres dans le *Haut-Canada* pour lesquelles il n'a pas été émis de patentes, et pour établir d'autres dispositions au sujet de ces réclamations," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte relatif aux évictions quand les locataires ne veulent pas vider les lieux après l'expiration des baux," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bennett*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant l'élection des membres de la législature," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre soixante-huit des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, concernant les compagnies d'assurance mutuelle," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour la protection des oiseaux insectivores et autres utiles à l'agriculture," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Olivier*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a présenté à la Chambre la réponse à l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général en date du 10 mai dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire soumettre à cette Chambre une liste des personnes employées au département des travaux publics les premiers jours de janvier 1844 et 1864 respectivement, ainsi que leurs appointements ; aussi, le montant brut des deniers dépensés pendant les années 1844 et 1863 sur les travaux publics ; et aussi, une liste des personnes qui ont été nommées à des emplois au département des travaux publics depuis le premier jour d'avril dernier, ainsi que leurs appointements respectifs.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

( Voir Documents de la Session. )

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines de *Reid Hill*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que la 62<sup>e</sup> règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines et d'exploitation du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que la 62<sup>e</sup> règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation des minerais de cuivre de *Huntingdon*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que la 62<sup>e</sup> règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour imposer des droits sur les billets promissoires et les lettres de change,"

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. *Campbell* a alors proposé, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Shaw* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

*Ordonné*, que la quarante-quatrième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Reesor* a proposé, secondé par l'honorable M. *Leonard*,

Qu'un comité soit nommé pour exposer les motifs pour lesquels le Conseil Législatif n'a pas adopté les amendements faits par l'Assemblée Législative au bill intitulé; "Acte pour amender, quant à ce qui a rapport au *Haut-Canada*, l'acte concernant le bureau "d'agriculture et les sociétés d'agriculture."

La question s'étant élevée, savoir, si cette motion était dans l'ordre,

L'honorable Orateur a déclaré que la dite motion n'était pas dans l'ordre.

La dite motion, avec la permission de la Chambre, a été retirée.

Alors, sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

La Chambre s'est ajournée à huit heures, ce soir.

A huit heures du soir, la Chambre s'est réunie.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                         |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Archambault,</i>        | <i>Burnham,</i>             | <i>Guévremont,</i>            | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Arnaud,</i>             | <i>Campbell,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Prud'homme,</i>      |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>Chaffers,</i>            | <i>Leonard,</i>               | <i>Reesor,</i>          |
| <i>Baby,</i>               | <i>Cormier,</i>             | <i>Leslie,</i>                | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Crawford,</i>            | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Bennett,</i>            | <i>De La Ferrière,</i>      | <i>McCrea,</i>                | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Dickson,</i>             | <i>Malhiot,</i>               | <i>Sked,</i>            |
| <i>Blake,</i>              | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>Matheson,</i>              | <i>Smith,</i>           |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Olivier,</i>               | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Ferrier,</i>             | <i>Panet,</i>                 |                         |

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation des minerais de cuivre de *Huntingdon*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines de *Reid Hill*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines et d'exploitation du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines de *Massawippi*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour donner de plus amples pouvoirs à la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Champlain*, pour confirmer une certaine convention conclue par la dite compagnie, et pour assurer l'établissement d'une gare permanente dans la cité de *Montréal*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 39.—Après le mot "Acte" insérez : "et de toute somme, s'il en est, qui pourra être due sur la réclamation contestée dont il est question dans la section 6 de l'Acte 23 *Victoria*, Chapitre 107."

Page 3, ligne 24.—Retranchez depuis "convention," où ce mot se trouve pour la seconde fois, jusqu'à "imposées" inclusivement, dans la ligne 25, et insérez : "et la dite Compagnie du Grand-Tronc de Chemin de Fer du *Canada*, tant qu'elle sera en possession du dit Chemin appartenant à la dite Compagnie de *Montréal*, sera tenue de rem- plir toutes les obligations et devoirs imposés."

Page 3, ligne 27.—Après "142" insérez : "Que nonobstant les dispositions des sections 15 et 16 du Chapitre 66 des Statuts Refondus du *Canada*, relativement aux Chemins de Fer, la dite Compagnie de *Montréal* sera responsable de tous dommages causés par ses convois ou engins aux bestiaux, chevaux et animaux sur sa ligne de Chemin de Fer, à moins qu'il ne soit établi que ces dommages sont dus à l'acte, négligence ou défaut des occupants de terres sur la ligne du dit Chemin de Fer."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits par l'Assemblée au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour ériger certaines municipalités dans le comté de *Drummond*, sous les noms de "Chutes de *Kingsey*" et "*Durham Sud*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a agréé les amendements faits à ce bill par le Conseil Législatif, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour venir en aide à *James Benning*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce dit bill avec certains amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Dans le Préambule :

Page 1, ligne 8.—Après "personnes" insérez : "désignées dans les témoignages."

Page 1, ligne 9.—Retranchez depuis "date" jusqu'à "que," dans la 12me ligne.

Page 1, ligne 19.—Retranchez depuis "*Leslie*" jusqu'à "et," où ce mot se rencontre pour la première fois, dans la 20me ligne.

Page 1, ligne 24.—Retranchez depuis "contre" jusqu'à "à," et insérez : "diverses personnes."

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*,

Que les dits amendements soient renvoyés à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée ; et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

#### CONTENTS :

##### Les Honorables Messieurs

|                          |                  |                  |                   |
|--------------------------|------------------|------------------|-------------------|
| <i>Bennett,</i>          | <i>Burnham,</i>  | <i>Ferrier,</i>  | <i>Seymour,</i>   |
| <i>Blair, Fergusson,</i> | <i>Campbell,</i> | <i>Leonard,</i>  | <i>Shaw,</i>      |
| <i>Blake,</i>            | <i>Crawford,</i> | <i>Leslie,</i>   | <i>Shead.—15.</i> |
| <i>Boulton,</i>          | <i>Dickson,</i>  | <i>Matheson,</i> |                   |

#### NON-CONTENTS :

##### Les Honorables Messieurs

|                            |                            |                               |                             |
|----------------------------|----------------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| <i>Archambault,</i>        | <i>Cormier,</i>            | <i>Lacoste,</i>               | <i>Proulx,</i>              |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>De La Terrière,</i>     | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Prud'homme,</i>          |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Duchesnay, A. J.</i>    | <i>Olivier,</i>               | <i>Taché, Sir E. P.—14.</i> |
| <i>Chaffers,</i>           | <i>Duchesnay E. H. J.,</i> |                               |                             |

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et  
La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur les dits amendements.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Chaffers* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné les dits amendements en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport pour l'adoption de la Chambre.

*Ordonné*, que le dit rapport soit reçu.

La question de concours étant mise sur les dits amendements, la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

|                          |                  |                  |                   |
|--------------------------|------------------|------------------|-------------------|
| <i>Bennett,</i>          | <i>Cumplell,</i> | <i>Leslie,</i>   | <i>Seymour,</i>   |
| <i>Blair, Fergusson,</i> | <i>Crawford,</i> | <i>Mc Crea,</i>  | <i>Shaw,</i>      |
| <i>Blake,</i>            | <i>Dickson,</i>  | <i>Matheson,</i> | <i>Sleed,</i>     |
| <i>Boulton,</i>          | <i>Ferrier,</i>  | <i>Panet,</i>    | <i>Smith.—18.</i> |
| <i>Burnham,</i>          | <i>Leonard,</i>  |                  |                   |

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

|                            |                             |                               |                             |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| <i>Archambault,</i>        | <i>Cormier,</i>             | <i>Lacoste,</i>               | <i>Proulx,</i>              |
| <i>Armand,</i>             | <i>De La Terrière,</i>      | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Prud'homme et</i>        |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Duchesnay, A. J.</i>     | <i>Olivier,</i>               | <i>Taché, Sir E. P.—14.</i> |
| <i>Chaffers,</i>           | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> |                               |                             |

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au bill mentionné en dernier lieu, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour annuler la proclamation qui déclare *Walkerton* le chef-lieu du comté de *Bruce*, et pour permettre aux contribuables du dit comté de décider si *Paisley*, *Kincardine* ou *Walkerton* sera le chef-lieu ;"

Aussi, le bill intitulé : " Acte concernant les lignes latérales des lots dans le town-ship de *Bedford* ;"

Et aussi, le bill intitulé : " Acte pour conférer certains pouvoirs à l'association d'assurance mutuelle *Beaver* contre les accidents par le feu, et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé les dits bills sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour étendre les pouvoirs de la municipalité locale de *St. Colomane de Sillery*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Leslie*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

*Ordonné*, que les pétitions relatives à l'emmagasiner de la poudre soient renvoyées au comité des ordres permanents et des bills privés.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant les émigrés et la quarantaine."

Quelque temps après, la Chambre a requis sa séance, et

L'honorable M. *Leonard* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre " cinquante-quatre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé : " Acte concernant " les institutions municipales du *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Campbell*, *Fergusson Blair* et *McCrea*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour remettre sous le contrôle " du commissaire des travaux publics les améliorations effectuées dans la navigation du " fleuve *St. Laurent*, entre les havres de *Québec* et *Montréal*," a été lu la seconde fois.

L'honorable M. *Campbell* a proposé secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*,

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *de La Terrière* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que la quarante-quatrième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour auen- " der le chapitre vingt-six des status refondus pour le *Bas-Canada*, relativement aux " rivières non-navigables,"

L'honorable M. *Proulx* a proposé, secondé par l'honorable M. *Archambault*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

L'honorable Sir *N. F. Belleau* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Armstrong*,

De retrancher " maintenant " et après " fois," d'insérer " d'hui en huit."

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours étant mise sur icelle, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre " dix-neuf des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé : " Acte concernant les " cours de division," a été lu la seconde fois.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*,  
Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Crawford* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

Ordonné, que la quarante-quatrième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre la " loi concernant les complices et les auteurs d'offenses poursuivables par indictement," a été lu la seconde fois.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*,  
Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Panet* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, que la quarante-quatrième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte pour régler l'emmagasinage " de la poudre dans et près les cités de *Montréal* et de *Québec*," a été lu la seconde fois.

L'honorable M. *Ryan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrier*,  
Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Olivier* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été *Ordonné*, que la quarante-quatrième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour continuer pendant un temps limité les divers actes y mentionnés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que la quarante-quatrième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender la loi du *Bas-Canada* quant à l'exécution des testaments en la forme anglaise," et aussi, le bill intitulé : " Acte pour assurer les titres à certaines propriétés vendues par la voie du sort " et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé les dits bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte relatif aux évictions quand les locataires ne veulent pas vider les lieux après l'expiration des baux," a été lu la seconde fois.

L'honorable M. *Bennett* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*,

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Cormier* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Bennett*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

*Ordonné*, que la quarante-quatrième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour abroger le chapitre trente-huit des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé : " Acte relatif à l'office de shérif, et pour établir d'autres dispositions relatives à la dite charge, dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender le chapitre six des statuts refondus du Canada, intitulé: Acte concernant l'élection des membres de la législature."

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a proposé, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

L'honorable M. *Dickson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*,  
De retrancher "maintenant," et après "fois" d'insérer "d'hui en six mois."

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée; et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit:

#### CONTENTS:

##### Les Honorables Messieurs

|                           |                          |                    |                             |
|---------------------------|--------------------------|--------------------|-----------------------------|
| <i>Baby,</i>              | <i>Crawford,</i>         | <i>Guévremont,</i> | <i>Ryan,</i>                |
| <i>Belleau, Sir N. F.</i> | <i>Dickson,</i>          | <i>Matheson,</i>   | <i>Shaw,</i>                |
| <i>Boulton,</i>           | <i>Duchesnay, A. J.,</i> | <i>Panet,</i>      | <i>Skead,</i>               |
| <i>Burnham,</i>           | <i>Ferrier,</i>          | <i>Prud'homme,</i> | <i>Taché, Sir E. P.—17.</i> |
| <i>Campbell,</i>          |                          |                    |                             |

#### NON-CONTENTS:

##### Les Honorables Messieurs

|                          |                        |                               |                   |
|--------------------------|------------------------|-------------------------------|-------------------|
| <i>Archambault,</i>      | <i>Blake,</i>          | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i>   | <i>Olivier,</i>   |
| <i>Armand,</i>           | <i>Bureau,</i>         | <i>Leonard,</i>               | <i>Proulx,</i>    |
| <i>Armstrong,</i>        | <i>Chaffers,</i>       | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Reesor,</i>    |
| <i>Bennett,</i>          | <i>Cormier,</i>        | <i>Malhiot,</i>               | <i>Smith.—18.</i> |
| <i>Blair, Fergusson,</i> | <i>De La Terrière,</i> |                               |                   |

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender et consolider les actes relatifs aux droits d'accise et pour l'imposition de certains nouveaux droits," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que la quarante-quatrième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Blake* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé "Acte pour la protection des oiseaux insectivores et autres utiles à l'agriculture" a été lu la seconde fois.

L'honorable Sir *N. F. Belleau* a proposé, secondé par l'honorable M. *Olivier*,

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Guévremont* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, dans la version française qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors par lus le greffier comme suit

Page 1, ligne 9.—Retranchez "et."

Page 1, ligne 10.—Après "martins-pêcheurs" insérez "les corbeaux et corneilles."

Les dits amendements étant lu la deuxième fois et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Olivier*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui établit une institution de crédit foncier dans le *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. *Olivier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Malhiot*,

Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné* en conséquence.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que lorsque cette Chambre s'ajournera ce soir, elle s'ajourne à demain, à onze heures du matin.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour autoriser la société d'hommes de loi du *Haut-Canada* à admettre *Martin Dunsford* " comme avocat," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour permettre aux Sauvages Hurons de la *Jeune Lorette* de régler la coupe du bois dans " leur réserve," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *A. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *Guèvremont*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour incorporer la ' Compagnie pour l'exploitation des mines du havre de *Portlock*,' " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Shaw*,  
La Chambre s'est ajournée.

## Mardi, 28 Juin, 1864.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                          |                               |                         |
|----------------------------|--------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Archambault,</i>        | <i>Burnham,</i>          | <i>Guèvremont,</i>            | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Armand,</i>             | <i>Campbell,</i>         | <i>Lacoste,</i>               | <i>Prud'homme,</i>      |
| <i>Armstrong,</i>          | <i>Chaffers,</i>         | <i>Leonard,</i>               | <i>Reesor,</i>          |
| <i>Baby,</i>               | <i>Cormier,</i>          | <i>Leslie,</i>                | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Crawford,</i>         | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Bennett,</i>            | <i>De La Terrière,</i>   | <i>Mc Crea,</i>               | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Dickson,</i>          | <i>Malhiot,</i>               | <i>Skead,</i>           |
| <i>Blake,</i>              | <i>Duchesnay, A. J.,</i> | <i>Olivier,</i>               | <i>Smith,</i>           |
| <i>Boulton,</i>            | <i>Ferrier,</i>          | <i>Panet,</i>                 | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Bureau,</i>             |                          |                               |                         |

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour abroger le chapitre " trente-huit des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé : " Acte relatif à l'office " de shériff," et pour établir d'autres dispositions relatives à la dite charge dans le *Haut-Canada* " a été lu la seconde fois.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*,  
Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Dickson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que la 44<sup>e</sup> règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre six des statuts refondus du *Canada*, intitulé : " Acte concernant l'élection des membres de la législature,"

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte qui établit une institution de crédit foncier dans le *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

L'honorable M. *Olivier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Lacoste*,

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Skead* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Olivier*, secondé par l'honorable M. *Lacoste*, il a été *Ordonné*, que la 44<sup>e</sup> règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser la société d'hommes de loi du *Haut-Canada* à admettre *Martin Dunsford* comme " avocat,"

L'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour permettre aux Sauvages " Hurons de la *Jeune Lorette* à régler la coupe du bois dans leur réserve," a été lu la seconde fois.

L'honorable M. A. J. *Duchesnay* a proposé, secondé par l'honorable M. *Guvremont*,

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Archambault* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. A. J. *Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

*Ordonné*, que la quarante-quatrième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer le compagnie " pour l'exploitation des mines du havre de *Portlock*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la Vallée de la *Chaudière*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir N. F. *Bellcau*, secondé par l'honorable M. *Olivier*, il a été

*Ordonné*, que la quarante-quatrième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné* que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender les actes incorporant la cité des *Trois-Rivières*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Mulhot*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

*Ordonné*, que la 44e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour faire revivre et amender la charte de la compagnie du chemin de fer de *Stratford* et *Huron*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

*Ordonné*, que la 44e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser le conseil de la cité de *Québec* à émettre des débentures pour l'élargissement des portes de la dite cité," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

*Ordonné*, que la 44e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser les syndics de la congrégation de l'église presbytérienne du *Canada* en connexion avec l'église d'*Ecosse*, dans le township d'*Elgin*, à disposer d'un certain immeuble," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, qu la 44e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser le lord évêque de *Montréal*, du consentement du titulaire et des syndics de l'église de la *Trinité*, à faire des emprunts sur la garantie de certains biens d'église, afin de terminer l'église de la *Trinité*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que la 44e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie provinciale de transport," (responsabilité limitée), et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 2, ligne 3.—Retranchez depuis “souscrit” jusqu’à “actions,” et insérez “mille.”

Page 2, ligne 4.—Retranchez depuis “été” jusqu’à “sur” et insérez “versé au moins cinquante mille piastres.”

Page 2, ligne 16.—Retranchez “cinq.”

Page 3.—Retranchez la 10<sup>me</sup> clause.

Les dits amendements étant lus de nouveau,

Sur motion de l’honorable M. *Campbell*, secondé par l’honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient agréés.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dernier bill sans amendement.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “Acte pour autoriser *William Berczy* et autres, à aliéner certaines terres du domaine de “la ci-devant seigneurie de *Daillebout*, dans le district de *Joliette*,” et informer cette Chambre que l’Assemblée a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Dans le préambule :

Page 1, ligne 1.—Après “écuyer” insérez, “a représenté par pétition qu’il est.”

Page 1, ligne 3.—Après “*Panet*” insérez, “mais qu’il.”

Les dits amendements étant lus de nouveau,

Sur motion de l’honorable M. *Campbell*, secondé par l’honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendement soient agréés.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dernier bill sans amendement.

L’honorable M. *Campbell*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour amender le chapitre cinquante-quatre des statuts refondus du *Haut-Canada*,” intitulé : “Acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Campbell*, secondé par l’honorable M. *Leonard*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l’honorable M. *Ferrier*, secondé par l’honorable M. *Leslie*, La Chambre s’est ajournée à trois heures de l’après-midi.

A trois heures de l'après midi, la Chambre s'est réunie.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                           |                             |                              |                         |
|---------------------------|-----------------------------|------------------------------|-------------------------|
| <i>Archambault,</i>       | <i>Burnham,</i>             | <i>Guévremont,</i>           | <i>Proulx,</i>          |
| <i>Armand,</i>            | <i>Campbell,</i>            | <i>Lacoste,</i>              | <i>Prud'homme,</i>      |
| <i>Armstrong,</i>         | <i>Chaffers,</i>            | <i>Leonard,</i>              | <i>Reesor,</i>          |
| <i>Baby,</i>              | <i>Cormier,</i>             | <i>Leslie,</i>               | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Belleau, Sir N. F.</i> | <i>Crawford,</i>            | <i>Letclier de St. Just,</i> | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Bennett,</i>           | <i>De La Terrière,</i>      | <i>McCrea,</i>               | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Blair, Fergusson,</i>  | <i>Dickson,</i>             | <i>Malhiot,</i>              | <i>Skead,</i>           |
| <i>Bossé,</i>             | <i>Duchesnay, A. J.,</i>    | <i>Olivier,</i>              | <i>Smith</i>            |
| <i>Boulton,</i>           | <i>Duchesnay, E. H. J.,</i> | <i>Panet,</i>                | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Bureau,</i>            | <i>Ferrier,</i>             |                              |                         |

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser le conseil de la cité de Québec à émettre des débentures pour l'élargissement des portes de la dite cité," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 17.—Retranchez "pour les fins susdites" et insérez "daus le but de construire les portes *St. Jean* et *Prescott*, dans la dite cité de Québec.

Page 1, ligne 18.—Retranchez "quatre-vingt" et insérez "vingt-quatre."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Objection étant faite à la dite motion,

Elle a été résolue dans l'affirmative, et

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte passé en la douzième année du règne de Sa Majesté relativement à la maison de la Trinité de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement, et de recommander que comme ce bill affecte des intérêts publics, il soit considéré en comité général.

Alors, l'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et.

L'honorable M. *Smith* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour autoriser le lord évêque de *Montréal*, " du consentement du titulaire et des marguilliers de l'église de la Trinité, à faire des emprunts sur la garantie de certains biens d'église afin de terminer l'église de la Trinité," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation des mines du havre de *Portlock*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour autoriser les syndics de la congrégation de l'église presbytérienne du *Canada* en connexion avec l'église d'*Ecosse*, dans le township d'*Elgin*, à disposer d'un certain immeuble," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin " de fer de la vallée de la *Chaudière*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender les actes incorporant la " cité des *Trois-Rivières*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire revivre et amender la charte de la " compagnie du chemin de fer de *Straford* et *Huron*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir *N. F. Belleau* du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender le quatre-vingt sixième chapitre des statuts refondus pour le *Bas-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 4—Après " abrogée" insérez clause A.

#### Clause A.

Depuis et après la passation du présent acte, nul shérif ou huissier ne procédera à l'exécution d'aucun writ de *saisie*, (arrêt simple) ou writ de revendication, contre aucun radeau ou bois de commerce, avant que la partie qui en fait la demande, n'ait donné devant le prothonotaire ou greffier de la cour qui aura émané tel writ, bonne et suffisante caution, à la satisfaction du dit prothonotaire ou greffier de tenir le défendeur indemne de tous frais et dommages résultant de telle saisie.

L'honorable M. *Burnham* du comité-conjoint des deux Chambres sur l'agriculture, a présenté son second rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

(Voir Appendice No. 2.)

L'honorable M. *Seymour*, du comité-conjoint des deux Chambres sur les impressions de la législature a présenté son onzième rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et  
Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,  
28 juin, 1864.

Le comité conjoint des deux Chambres sur les impressions de la législature, a l'honneur de présenter son onzième rapport.

Le comité a de nouveau pris en considération les documents mentionnés dans la motion suivante pour en demander l'impression :

Par M. *Bourassa*,—Que les tableaux seulement annexés à la réponse à l'adresse du 14 mai dernier, au sujet des employés publics, laquelle réponse a été transmise à la Chambre le 30 mai dernier, avec ensemble l'état semblable transmis par l'honorable Conseil Législatif, le 7 du courant, soient renvoyés de nouveau au comité des impressions.

Le comité recommande que les documents ci-dessus soient imprimés.

Le comité recommande aussi que les documents suivants soient imprimés :

Réponse à une adresse au sujet des navires américains employés à la pêche depuis 1852 à 1863

Réponse à une adresse au sujet du casernement des troupes de Sa Majesté.

Réponse à une adresse au sujet de l'éclairage au gaz des édifices publics à *Ottawa*, (à imprimer pour être distribué seulement.)

Réponse à une adresse au sujet des employés du département des travaux publics et des dépenses faites pour travaux publics (à imprimer comme Documents de la session seulement.)

Rapport du comité spécial nommé pour s'enquérir et faire rapport sur l'opération de l'acte des pêcheries. (Ce rapport devra être imprimé dans l'appendice des journaux, mais sans les documents qui y sont annexés.)

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés :

Réponse à une adresse au sujet de demandes et ventes de terres sur la rive sud du St. Laurent depuis octobre dernier.

Réponse à une adresse ; copie des comptes de *James Ferguson*, écr., officier-rapporteur pour le collège électoral de *St. Clair*, pour les élections conduites par lui en 1860 et 1863. Le comité recommande que les comptes de M. *Ferguson* soient publiés au long et que ceux des députés officiers-rapporteurs le soient en abrégé pour être distribués.

Réponse à une adresse ; affaires financières des commissaires du havre de *Montréal*. Le comité recommande que ce document soit imprimé comme papier parlementaire seulement.

Rapport du comité conjoint chargé de s'enquérir et faire rapport sur les mesures à adopter pour l'avancement de l'agriculture en cette province. Le comité recommande que ce rapport soit imprimé dans l'appendice des journaux.

Le tout respectueusement soumis.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte relatif aux aubergistes et à la vente des liqueurs enivrantes, chapitre six des statuts refondus du *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Armand*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

*Ordonné* que la 44e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. *Armand* a alors proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrier*,  
Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Ryan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Armand*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé :  
" Acte concernant les mines d'or," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 12—Effacez " ou les personnes."

Page 2, ligne 13—Après " nature " ajoutez : " Treizièmement. Le mot Licence sera censé désigner le porteur d'une Licence."

Page 2, ligne 14—Effacez " Treizièmement " et insérez " Quatorzièmement."

Page 2, ligne 51—Après " contraire " insérez " dans le présent Acte."

Page 3.—Biffez Section 4.

Page 3, ligne 19—Après " fouilles " insérez : " pour lui-même ou toute autre personne."

Page 3, ligne 32—Après " mois " insérez : " mais aucun Honoraire de Licence ne sera exigé pour la recherche de l'or tant qu'il n'aura pas été découvert de ce précieux métal."

Page 3, ligne 34—Après " division " insérez : " et de prouver à sa satisfaction que telle Licence est en vigueur."

Page 4, ligne 3—Après " mois " insérez : " ou plus."

Page 4, ligne 5—Après " Licence " insérez : " et pour chaque telle licence il sera payé un honoraire de deux piastres par mois."

Page 4, ligne 8—Après " mois, " insérez " ou plus. "

Page 4, ligne 13—Après " propriétaires " insérez " et pour chaque telle licence il sera payé un honoraire d'une piastre par mois."

Page 4, ligne 39.—Effacez " deux cents " et insérez " cent."

Page 5, lignes 18 et 19.—Après " inexploitable " insérez *Clause A* :

#### *Clause A.*

" Celui qui découvrira une nouvelle mine aura droit à une licence gratuite, valable pour douze mois, pour l'occupation d'un *claim* de la plus grande étendue prescrite par le présent Acte, ou par tous Règlements qui pourront être promulgués sous cet Acte, et se trouver en vigueur à l'époque de cette découverte ; Pourvu que cette découverte ait été mandée sans délai par écrit à l'agent de la division ; et quiconque ne donnera pas immédiatement avis de sa découverte, sera privé, pendant un an, de la faculté de faire des fouilles sur les Terres de la Couronne."

Page 6, ligne 5.—Après " pourra " insérez : " sur paiement d'une piastre."

Page 6, ligne 33.—Effacez " tous les mois."

Page 6, ligne 37.—Après " expirante " insérez *Clause B.*

*Clause B.*

“ A compter du jour de la passation du présent Acte, il ne sera loisible à personne de faire usage ou de se servir, dans ou près une Division aurifère, d'autres moulins ou machines que de ceux qu'on fait fonctionner à la main, pour broyer ou écraser le quartz ou en tirer l'Or par le procédé du broyage, du bocardage, de l'amalgamation ou autrement, sans une licence spéciale, obtenue au préalable de l'Agent de la Division, sur paiement d'un honoraire de cinq dollars par mois, laquelle licence sera valable pour un mois ou plus; et toute personne convaincue d'avoir contrevenu à quelqu'une des dispositions de la présente clause, aura à payer, pour chaque jour qu'elle se sera mise ou aura été en état de contravention, une amende n'excédant pas cent dollars et les dépens; et à défaut par elle de payer la dite amende et les dépens, elle pourra être punie d'un emprisonnement n'excédant pas deux mois.”

Page 7, ligne 19.—Après “ aurifère” insérez *Clauses C et D.*

*Clause C.*

“ Personne ne pourra vendre ni échanger de vin, bière ou autre boisson spiritueuse, à moins d'un mille de distance de tout endroit où se feront des exploitations d'Or, sans avoir eu une licence mensuelle d'auberge de l'Agent de la Division, en payant une somme de cinq dollars; et cette auberge sera placée sous la surveillance de l'Agent, qui pourra retirer la dite licence, si l'auberge n'est pas tenue d'une manière paisible et convenable; et toute personne qui vendra ou échangera du vin, de la bière ou autre boisson spiritueuse comme susdit, sans avoir préalablement obtenu de licence, aura, sur sa conviction devant l'Agent de la Division ou un Juge de Paix, à payer, pour toute telle contravention, une amende n'excédant pas cent dollars, et les dépens; et à défaut par elle de payer la dite amende et dépens, elle pourra être punie d'un emprisonnement n'excédant pas deux mois, et l'on confisquera en outre le vin, la bière et autres boissons spiritueuses, trouvés en sa possession dans la dite auberge.”

*Clause D.*

“ Aucune personne ne recevra de Licence d'Auberge sous le présent Acte, sans produire à l'Agent de la Division une Licence d'Auberge à elle octroyée par le Percepteur du Revenu de l'Intérieur de la Division du Revenu dans laquelle se trouve l'hôtel, l'auberge, la maison, le bateau ou l'endroit auquel devra être applicable le permis qu'elle demandera sous le présent Acte, la dite licence devant être valable alors et pour toute la durée du mois pour lequel la dite personne demandera une licence selon cet Acte.”

Page 7, ligne 26.—Après “ nommés” insérez *Clause E.*

*Clause E.*

“ Le Gouverneur pourra, de temps à autre, nommer des agents de police ou un corps de police, n'excédant pas cent hommes, dans toute Division aurifère, et établir des règlements pour la direction, la discipline et la paie du dit corps; et les agents de police ou membres du corps de police ainsi nommés, auront les pouvoirs, l'autorité et les immunités des constables et agents de la force publique, ainsi que tout pouvoir et autorité extraordinaire que le Gouverneur en Conseil pourra leur conférer; et ils pourront être employés dans telles fonctions que le Gouverneur en Conseil pourra prescrire de temps à autre.”

Page 8, ligne 11.—Après “ existante” insérez *Clauses F. et G.*

*Clause F.*

“ Toute personne qui, à une époque antérieure à la passation du présent Acte, aura, par elle-même ou par le moyen d'autres personnes, cherché et exploité de l'or, du minerais ou des mines d'or en quelque partie que ce soit de cette province, en vertu de Lettres Patentes comme susdit, devra, dans le délai de deux mois à compter du jour de la passation du présent Acte, remettre au Commissaire des Terres de la Couronne un état complet, fidèle et détaillé, vérifié sous serment, lequel état indiquera le poids brut d'or extrait ou recueilli, ou qu'on aura fait extraire ou recueillir, sur l'étendue de terrain, la surface, ou le territoire décrit dans les dites Lettres Patentes, en

“ toute et chaque année, depuis la date des dites Lettres Patentes ; et elle livrera dans les six mois, au dit agent, la quotité de ce poids brut d’or revenant à Sa Majesté aux termes et conditions des dites Lettres Patentes, ou l’équivalent en argent calculé alors d’après le taux de l’or sur le marché en cette province, à l’option du dit Commissaire ; et pour chaque jour que la dite personne négligera ou tardera, après l’expiration de chacun des dits délais, de remettre l’état sus-mentionné, et de livrer la quotité d’or ou l’équivalent susdit, elle encourra une amende de cinq dollars, et rien dans le présent ne portera atteinte aux droits ou recours que possède la Couronne, et rien dans le présent Acte ne sera interprété comme une reconnaissance que de telles Lettres Patentes ont été émises légalement ou qu’elles n’ont pas été forfeites.”

*Clause G.*

“ Toute personne qui, par elle-même ou par le moyen d’une ou de plusieurs autres personnes, en quelque temps que ce soit après la passation du présent Acte, cherchera et exploitera de l’or, du minéral ou des mines d’or dans une partie quelconque de cette province, en vertu de Lettres Patentes comme susdit, devra, le dernier jour de chaque mois pendant lequel la dite personne, par elle-même ou par le moyen d’une ou de plusieurs autres personnes comme susdit, aura cherché et exploité de l’or, du minéral ou des mines d’or sur l’étendue de terrain, la surface ou le territoire décrit es-dites Lettres Patentes, remettre au Commissaires des Terres de la Couronne un état complet, fidèle et détaillé, vérifié sous serment ; lequel état indiquera le poids brut d’or que la dite personne a extrait ou recueilli ou fait extraire ou recueillir sur la dite étendue de terrain, surface ou territoire pendant le mois susdit ; et elle livrera en même temps la quotité de ce poids brut d’or revenant à Sa Majesté aux termes et conditions des dites Lettres Patentes, ou l’équivalent en argent, calculé alors d’après le taux de l’or sur le marché en cette Province, à l’option du dit Commissaire ; et pour chaque jour que la dite personne négligera ou tardera de se conformer aux prescriptions de la présente section, elle encourra une amende de vingt dollars, et rien dans le présent ne portera atteinte en aucune manière aux droits ou recours que possède la Couronne, à raison du non-accomplissement de quelque une des conditions ou stipulations énoncées dans toutes telles Lettres Patentes.”

Page 8, ligne 15.—Après “ configuration,” insérez : “ pour prescrire les termes et conditions des Licences, et pour fixer, diminuer ou augmenter les Honoraires de Licences exigibles sous le présent Acte ; pour la nomination d’Arbitres ou de Bureaux Miniers chargés d’entendre et décider des appels des décisions des Agents des Régions Aurifères, et pour prescrire, définir et établir les pouvoirs, devoirs et mode de procéder de ces Arbitres ou Bureaux Miniers.”

Page 8, ligne 35.—Après “ conséquence” insérez *Clause II.*

*Clause II.*

“ Tous honoraires et amendes reçus sous le présent Acte et les frais des convictions qui auront lieu devant un magistrat nommé en vertu du présent Acte, feront partie du Fonds de Revenu Consolidé de cette Province, et on en rendra compte et disposera en conséquence, et les frais nécessités par la mise à exécution du présent Acte dans toute division ou divisions aurifères quelconques, seront payés par le Gouverneur sur le dit Fonds du Revenu Consolidé.”

Dans le préambule :

Page 1, ligne 2.—Effacez les mots “ lequel appartient par prérogative à Sa Majesté.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois,

Sur motion de l’honorable M. *Campbell*, secondé par l’honorable Sir *E. P. Taché*, Ils ont été agréés.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour amender les actes relatifs à la corporation de la cité de *Montréal*, et “ pour d’autres fins.” et informer cette Chambre que l’Assemblée a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 4, ligne 18.—Avant “avis” insérez : “avis spécial adressé par la Poste à la personne au nom de laquelle la propriété a été en dernier lieu cotisée sur le rôle de Cotisation comme propriétaire, à son domicile réel ou dernier domicile connu, et donnera.”

Page 5, ligne 20.—Après “prix” insérez “indemnité ou.”

Page 5, ligne 23.—Après “Cité” insérez : “ou pour les dommages causés par telle expropriation.”

Page 5, ligne 25.—Après “iceux” insérez : “édifices ou parties d'édifices sus-érigés.”

Page 5, ligne 27.—Après “autorisés” insérez “et requis,” et après “à,” la première fois où ce mot se rencontre, insérez : “entendre les parties et ;” et biffez depuis “interroger” jusqu’à “leurs” dans la ligne 28.

Page 5, ligne 29.—Effacez depuis “Corporation” jusqu’à “mais,” dans la ligne 30.

Page 5, ligne 35.—Effacez “Intrinsèque”

Page 6, ligne 13.—Effacez depuis “Cité” jusqu’à “par,” ligne suivante, et insérez : “après deux jours francs d'avis à la satisfaction de la Cour ou du Juge.”

Page 6, ligne 21.—Après “de” ajoutez “tels” et effacez “sus-mentionnés.”

Page 6, ligne 30.—Effacez “Conseil et Procureur” et insérez “Procureur ou Conseil.”

Page 6, ligne 34.—Effacez “pourra prononcer” et insérez : “après s'être convaincu que les procédures et formalités ci-dessus prescrites ont été remplies, prononcera.”

Page 8, ligne 14.—Après “susdit” insérez : “pourvu aussi que si aucun propriétaire, dont partie de la propriété pourrait être requise pour les fins ci-dessus, s'opposait à ce que la corporation prêt ou acquit plus que le morceau de son lot requis pour aucune des fins susdites, tel propriétaire fera connaître ses objections en faisant signifier un avis à cet effet à la dite corporation, au moins deux jours avant celui fixé comme il est dit ci-dessus, auquel les dits commissaires doivent commencer leurs opérations ; auquel cas la dite corporation ne pourra prendre et acquérir que le morceau de terre requis pour l'amélioration et pas plus.”

Page 10, ligne 32.—Effacez depuis “au” jusqu’à “1864” et insérez : “à la date de la passation du présent acte.”

Pages 10 et 11.—Biffez les paragraphes 5, 6, 7, 8.

Page 11, ligne 32.—Après “des” insérez “dits,” et effacez les mots “nommés par le Conseil de la Cité comme susdit” lignes 32 et 33.

Page 11.—Biffez le paragraphe 10.

Page 11.—Biffez le paragraphe 12.

Page 14, ligne 18.—Après “vente” insérez : “Pourvu toujours qu'aucune personne ayant quelque hypothèque ou privilège sur des biens, meubles ou immeubles, sur les produits desquels la Corporation se fera payer des cotisations dues à l'égard d'autres propriétés, telle personne sera subrogée à la dite Corporation et pourra exercer les droits et privilèges possédés par la dite Corporation à la date de tel paiement relativement à telle autre propriété et à l'égard de telles cotisations.”

Page 15, lignes 10 et 11.—Effacez les mots “quarante-septième, quarante-huitième, et quarante-neuvième” et insérez à la place “quarante-deuxième, quarante-troisième et quarante-quatrième.”

Page 15, ligne 22.—Après “Montréal” insérez : “en tant qu'il s'agit de la poursuite et condamnation de toutes personnes accusées d'ivrognerie ou d'aucune des offenses mentionnées dans la trente-deuxième Section de l'Acte 23 Victoria, Chapitre 72, intitulé : “Acte pour amender les dispositions des différents Actes pour l'incorporation de la Cité de Montréal,” et après “suffira” insérez “en tels cas.”

Page 15, ligne 33.—Effacez “deux” et insérez “un.”

Page 15, ligne 39.—Effacez “commet un assaut sur ou résiste à” et insérez “commet un assaut et batterie sur.”

Page 15, ligne 43.—Après “à” insérez “le,” et effacez “un assaut ou à résister comme susdit.”

Page 16, lignes 12 et 13.—Effacez “ des loyers dus et.”

Page 16, ligne 20.—Effacez “ Saisie, Saisie-Gagerie.”

Page 16, ligne 21.—Après “ incombera ” ajoutez “ lesquels frais, néanmoins, ne com-  
prendront aucuns honoraires d’avocat.”

Page 16, ligne 22.—Effacez “ baux ” et insérez : “ cas de lieux occupés.”

Page 16, ligne 23.—Effacez “ deux cents ” et insérez “ cent.”

Page 16, ligne 25.—Effacez depuis “ Cité ” jusqu’à la fin de la section.

Page 16, ligne 29.—Après “ juridiction ” insérez “ sommaire.”

Page 16, ligne 30.—Après “ dem...” insérez : “ n’excédant pas vingt-cinq piastres.”

Page 17, ligne 41.—Après “ Cit...” insérez “ et aussi pour régler la hauteur des  
cheminées des manufactures de manière à ce que ces dernières soient aussi peu domma-  
geables que possible à la santé des citoyens.”

Page 17, ligne 49.—Effacez “ ou tel ” et insérez “ avec.”

Page 17, ligne 50.—Effacez “ ou les deux ” et insérez : “ à moins que telle amende ne  
soit plutôt payée.”

Dans le Préambule.

Page 1, ligne 1.—Après “ que ” insérez “ la Corporation de la Cité de Montréal a,  
par sa Pétition, représenté que.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois,

Sur motion de l’honorable M. *Ferrier*, secondé par l’honorable M. *Leslie*,

Ils ont été agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre  
que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits à ce bill sans amendement.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte  
pour amender le chapitre soixante-et-onze des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, con-  
cernant la profession médicale et la vente des médicaments,” auquel elle demande le  
concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l’honorable M. *Campbell*, il  
a été

Ordonné, que la 44e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu’elle a rapport  
à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre  
que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un Message de l’Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill inti-  
tulé : “ Acte pour la protection des oiseaux insectivores et autres, utiles à l’agriculture,”  
et informer cette Chambre que l’Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Con-  
seil Législatif au dit bill sans amendement,

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte  
amendant l’acte douze Victoria, chapitre cent-quatorze, relativement au pouvoir et aux  
devoirs de la corporation de la Trinité de Québec, et pour d’autres fins,” auquel elle de-  
mande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *de La Terrière*, secondé par l’honorable Sir *E. P. Taché*,  
il a été

*Ordonné*, que la 44<sup>e</sup> règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre soixante-treize des statuts refondus pour le *Bas-Canada* et pour pourvoir à la transmission des archives des cours abolies, des registres d'églises et des ministres et des minutes des anciens notaires, dans les nouveaux districts judiciaires." auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

*Ordonné*, que la 44<sup>e</sup> règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender la loi relativement aux actions *qui tam*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte relatif aux enquêtes sur les naufrages," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant la pratique de la médecine et de la chirurgie et l'étude de l'anatomie," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte relatif aux sentences de convictions sommaires," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour consolider la dette de la ville de *St. Thomas, Canada Ouest*, et pour d'autres fins y mentionnées," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Léonard*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été *Ordonné*, que la 44<sup>e</sup> règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que la 62<sup>e</sup> règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bill privés.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant les compagnies d'assurance mutuelle," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 6—Après "suit" insérez les lignes suivantes comme Clause A :

*Clause A.*

"La dixième section du dit Acte est amendée en insérant à la fin d'icelle les mots :  
" ' Et la compagnie aura aussi les pouvoirs d'effectuer des assurances comme susdit,  
" contre tout dommage causé seulement par la foudre. ' "

Page 1, ligne 34—Après le mot "garantie" insérez les lignes suivantes comme clause B :

*Clause B.*

"Les mots suivants seront ajoutés à la fin de la 76me section du dit Acte : et telle  
" poursuite pourra être intentée devant la Cour de Division pour le District dans les  
" limites duquel est situé le Principal Bureau de la Compagnie. "

Page 1, ligne 41—Après "marchandises" insérez ce qui suit comme Clauses C. et D :

*Clause C.*

"Le gérant de toute Compagnie d'Assurance Mutuelle pourra être Directeur de  
" cette Compagnie et être rétribué par un salaire annuel établi par une résolution ou  
" par un règlement du Bureau de Direction de telle Compagnie. "

*Clause D.*

"A une assemblée annuelle ou générale, les membres de toute Compagnie d'Assu-  
" rance Mutuelle pourront, selon qu'ils le jugeront à propos, voter telle somme ou  
" sommes d'argent pour payer les services rendus à la Compagnie par le Président et les  
" Directeurs. "

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Léonard*, secondé par l'honorable M. *Crawford*,

Ils ont été agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte  
" pour amender l'acte chapitre quarante-quatre des statuts refondus pour le *Bas-Canada*,  
" relatif au partage des terres possédées par indévis dans les townships." auquel elle de-  
" mande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il  
a été

Ordonné, la 44e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à  
ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*,

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affir-  
mative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir et s'est mise en  
comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Seymour* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné  
le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il  
été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour rendre valides certains actes de notaires décédés," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender les chapitres trente-six et trente-sept des statuts refondus du *Bas-Canada*, concernant l'enregistrement des titres et des hypothèques sur les immeubles et l'acte qui les amende," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

*Ordonné*, que la quarante-quatrième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Bureau* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue, sur division, dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser *Joseph Barsalou*, écuyer, commerçant, de la cité de *Montréal*, à percevoir des péages sur un pont qui est en voie de construction sur la rivière *Yamaska*, vis-à-vis la cité de *St. Hyacinthe*, dans le comté de *St. Hyacinthe*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été

*Ordonné*, que la 44e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que la 62e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte concernant les droits de douane et leur perception, et pour modifier les droits sur certains articles," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que la 44<sup>e</sup> règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour diminuer les frais des ventes en justice et des ratifications de titres et pour faciliter la tenue des enquêtes, l'assignation des absents, et la distribution des deniers, la saisie des rentes constituées représentant des droits seigneuriaux, et pourvoir à la révision des jugements en certains cas, dans le *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

*Ordonné*, que la 44<sup>e</sup> règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*,

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Bossé* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Crarford*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du gouvernement civil et à certains autres besoins, du ressort du service civil, depuis la fin de l'année 1863 jusqu'au trentième jour de juin 1865," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que la 41<sup>e</sup> règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender le chapitre six des Statuts refondus du *Canada*, intitulé : "Acte concernant l'élection des membres de la législature."

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Leslie*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, La Chambre s'est ajournée à sept heures et demie ce soir.

À sept heures et demie du soir, la Chambre s'est réunie.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                          |                               |                         |
|----------------------------|--------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Cormier,</i>          | <i>Leonard,</i>               | <i>Ryan,</i>            |
| <i>Blair, Fergusson,</i>   | <i>Crauford,</i>         | <i>Leslie,</i>                | <i>Seymour,</i>         |
| <i>Boulton,</i>            | <i>De La Terrière,</i>   | <i>Letellier de St. Just,</i> | <i>Shaw,</i>            |
| <i>Bureau,</i>             | <i>Dickson,</i>          | <i>McCrea,</i>                | <i>Shead,</i>           |
| <i>Burnham,</i>            | <i>Duchesnay, A. J.,</i> | <i>Panct,</i>                 | <i>Smith,</i>           |
| <i>Campbell,</i>           | <i>Ferrier,</i>          | <i>Proulx,</i>                | <i>Taché, Sir E. P.</i> |

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser *Joseph Barsalou*, écuyer, commerçant, de la cité de *Montréal*, à percevoir des péages sur un pont qui est en voie de construction sur la rivière *Yumaska*, vis-à-vis la cité de *St. Hyacinthe*, dans le comté de *St. Hyacinthe*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour consolider la dette de la ville de *St. Thomas, Canada-Ouest*, et pour d'autres fins y mentionnées," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. *Leonard* a proposé, secondé par l'honorable M. *Chaffers*,

Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Objection étant faite à la motion,

Après débats,

La question de concours étant mise sur icelle, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se forme en comité-général sur le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre six des statuts refondus du *Canada*, intitulé : " Acte concernant l'élection des membres de la législature,"

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit déchargé des ordres du jour.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour autoriser le conseil de la cité de *Québec* à émettre des débentures pour l'élargissement des portes de la dite cité," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, a informé la Chambre que c'était l'intention de Son Excellence le gouverneur-général, de proroger le parlement jeudi, à midi, si l'état des affaires publiques le permet.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que lorsque cette Chambre s'ajournera, ce jour, elle reste ajournée à jeudi prochain, à onze heures avant midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. *Leslie*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*,  
La Chambre s'est ajournée.

## Jeudi, 30 Juin, 1864

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ULRIC JOSEPH TESSIER, Orateur.

Les Honorables Messieurs

|                            |                          |                |                         |
|----------------------------|--------------------------|----------------|-------------------------|
| <i>Belleau, Sir N. F.,</i> | <i>Chaffers,</i>         | <i>Panet,</i>  | <i>Shead,</i>           |
| <i>Blair, Ferguson,</i>    | <i>De La Terrière,</i>   | <i>Proulx,</i> | <i>Smith,</i>           |
| <i>Blake,</i>              | <i>Duchesnay, A. J.,</i> | <i>Reesor,</i> | <i>Taché, Sir E. P.</i> |
| <i>Bossé,</i>              |                          |                |                         |

PRIÈRES.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre les rapports des chancelier, vice-chancelier et du sénat de l'université de Toronto, pour les années 1862 et 1863.

*Ordonné*, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable Sir E. P. Taché a présenté à la Chambre certaine correspondance relative à la dernière crise ministérielle.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

## MEMORANDUM.

Le soussigné a l'honneur d'exposer, pour l'information de Votre Excellence, qu'hier au soir, dans la Chambre d'Assemblée, lorsque le ministre des finances fit motion que la chambre se mit en comité des subsides, l'honorable M. Dorion proposa la résolution suivante :

“ Que M. l'Orateur ne laisse pas le fauteuil, mais qu'il soit

“ *Résolu*, qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, représentant : qu'en juin 1859, une avance de \$100,000 fut faite à même la caisse publique, sans l'autorisation du parlement, à l'effet de racheter des bons de la cité de Montréal pour le même montant, lesquels bons devaient être rachetés par la compagnie du grand-tronc de chemin de fer ; qu'aux termes de l'ordre en conseil du 1er juin 1859, le receveur-général était “ autorisé à racheter les dits bons pour la cité de *Montréal*, “ et de les garder en sa possession jusqu'à ce que le montant avancé (\$100,000) avec intérêt à six pour cent fut remboursé au gouvernement par la dite cité de *Montréal*, à la “ condition que la dite cité prélevât immédiatement la taxe nécessaire pour payer sa dette “ contractée en vertu de l'acte du fonds d'emprunt municipal, et que le montant ainsi “ avancé fut remboursé dans trois mois ;” que la cité de *Montréal* ayant rempli la condition de payer sa dette contractée en vertu de l'acte du fonds d'emprunt municipal, les bons en question furent remis par le receveur-général au trésorier de la cité, le 15 septembre 1859, par suite de quoi toute réclamation contre la cité de *Montréal* pour la dite avance fut laissée de côté ; que par les instructions du ministre des finances d'alors contenues dans une lettre datée de *Londres*, le 28 septembre 1859, et adressée à M. *Reiffenstein*, du département du receveur-général, le montant de la dite avance fut transféré au débit des agents financiers de la province, à *Londres*, lesquels agents nient avoir jamais consenti à en devenir responsables ; qu'en présence des faits ci-haut mentionnés, cette chambre manquerait à son devoir si elle n'exprimait point sa désapprobation d'une avance d'une somme considérable des deniers publics sans autorisation, et de l'abandon subséquent des conditions contenues dans l'ordre en conseil en vertu duquel fut faite la dite avance.”

Cette résolution fut emportée par un vote de 60 contre 58, et là-dessus la Chambre s'ajourna.

Le soussigné a consulté ses collègues et leur a soumis l'état de l'affaire, et ils en sont venus unanimement à la conclusion que, bien que la motion comporte dans ses termes une censure contre une administration qui n'existe plus, pour un acte officiel qui a eu lieu

il y a cinq ans, cependant d'après les circonstances dans lesquelles le vote a été emporté, il doit être regardé comme un vote de non-confiance et comme indiquant que la chambre retire son appui aux aviseurs de Son Excellence.

Le soussigné demande à appeler l'attention de Votre Excellence aux circonstances dans lesquelles la présente administration accepta les responsabilités d'office, et à faire remarquer qu'elle a réussi à obtenir l'appui du parlement pour toutes ses mesures, mesures qu'elle a toute raison de croire être satisfaisantes aux yeux du pays.

En conséquence, le soussigné, avec le concours de ses collègues, demande à offrir à Votre Excellence l'avis qu'ils soient mis en état d'en appeler de ce vote, passé par un parlement non élu pendant qu'ils étaient les aviseurs de Votre Excellence, au peuple lui-même dans le jugement duquel ils ont toute confiance.

E. P. TACHÉ.

15 juin, 1864.

### MEMORANDUM.

Le gouverneur-général a considéré attentivement le memorandum que Sir *E. P. Taché* lui a soumis mercredi dernier, contenant ses vues et celles de ses collègues à l'égard de la résolution qui fut adoptée dans l'Assemblée Législative mardi soir, et leur avis qu'ils fussent mis en état d'en appeler de ce vote de la Chambre au peuple.

Avant de procéder à donner aucune réponse à la demande contenue dans ce memorandum, le gouverneur-général désire appeler l'attention des membres du Conseil Exécutif à la position où les partis politiques en cette province sont maintenant et ont été placés depuis un temps considérable.

L'Assemblée Législative élue à l'élection générale de l'année 1861, déclara par des votes successifs son manque de confiance dans les ministères représentant respectivement les deux partis dans lesquels elle était divisée.

En mai 1863, une dissolution, conséquence d'un pareil état de choses, eut pour résultat l'élection d'une Chambre dans laquelle le gouvernement, sous la direction de *M. J. S. Macdonald* et de *M. Dorion*, se trouva si faible que ses membres, après l'expérience de toute la session d'automne de 1863 et une partie de la session de 1864, résignèrent leurs places dans le mois de mars dernier, sans avoir, de fait, éprouvé de défaite.

Pendant cette période il ne s'était élevé dans le parlement aucune question embarrassant aucun grand principe, ou de nature à empêcher des hommes politiques d'agir de concert par des motifs publics. Dans ces circonstances, le gouverneur-général, lors de la résignation du gouvernement de *M. Sandfield Macdonald*, pensa que le temps était arrivé où un appel pouvait convenablement être fait au patriotisme des messieurs des deux côtés de la Chambre, de mettre de côté tous différents personnels et de s'unir dans la formation d'un gouvernement assez fort pour avancer les intérêts généraux de la province.

Le gouverneur-général regrette profondément l'insuccès de cette tentative pour former un gouvernement représentant des hommes politiques tenus séparés par aucune différence d'opinion sur des questions publiques.

Le présent gouvernement fut alors formé sur une base distinctive de parti, et le cours des événements, depuis qu'il est arrivé au pouvoir, n'a fait que donner une nouvelle preuve de la condition également balancée des partis politiques dans la Chambre et de l'absence de raisons publiques d'antagonisme entre eux.

La continuation ultérieure d'un tel état de choses est très-préjudiciable aux meilleurs intérêts de la province, et il est fort douteux si une élection générale changerait notablement la position relative des partis.

Le gouverneur-général ne considère pas qu'il lui conviendrait d'entrer dans l'examen du caractère de la résolution passée par la Chambre mardi soir; il peut cependant, sans inconvenance, exprimer son regret qu'elle paraisse avoir produit sur l'esprit de ceux qu'elle affecte, l'impression qu'elle rendra vraisemblablement plus difficile une union des partis.

Le gouverneur-général adhère encore à l'opinion qu'une telle amalgamation des partis est le moyen propre à procurer la plus grande somme d'avantages à la province, et il entretient le vif espoir qu'il sera pris des moyens d'effectuer un arrangement sans faire violence à l'amour-propre d'aucun monsieur lié à la politique canadienne.

Le gouverneur-général désire recommander les vues exprimées dans le memorandum à la sérieuse considération des membres du Conseil Exécutif, et serait fort aise de recevoir l'opinion de Sir *E. P. Taché* et de ses collègues sur ces vues, et tout en leur donnant l'assurance qu'il est prêt à agir sur leur avis, il espère qu'il sera possible de trouver moyen de prévenir la nécessité d'en appeler au pays dans les circonstances actuelles.

### MEMORANDUM.

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence, les remerciements de ses collègues et les siens pour la confiance que Votre Excellence leur a montrée en acceptant leur avis.

Le Conseil Exécutif partage pleinement les vues de Votre Excellence quant à la convenance d'éviter, s'il est possible, un appel au pays, dans les circonstances auxquelles réfère le memorandum de Votre Excellence, et il désire que le soussigné vous donne l'assurance qu'il continuera ses efforts pour former, sans avoir d'abord recours à une dissolution, une administration qui obtienne la confiance du parlement et du pays.

E. P. TACHÉ.

Québec, 17 juin, 1864.

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable *M. A. J. Duchesnay*, il a été

Ordonné, que la dite correspondance soit imprimée dans les deux langues pour l'usage des membres.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très-Honorable CHARLES STANLEY, Vicomte MONCK, Baron MONCK de *Ballytrammon*, dans le comté de *Wexford*, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince-Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., étant assis dans le fauteuil, sur le trône, l'honorable Orateur a alors ordonné au gentilhomme huissier de la verge noire de se rendre à l'Assemblée Législative et d'informer cette Chambre qu'il plaît à Son Excellence de requérir sa présence immédiate dans la salle du Conseil Législatif.

Laquelle étant venue avec son Orateur,

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être séparément passés, comme suit :

Acte pour incorporer la Banque Royale du Canada.

Acte pour autoriser la corporation du village de *Yorkville* à émettre des débetures pour racheter des débetures en circulation pour lesquelles il n'a pas été créé de fonds d'amortissement.

Acte pour incorporer l'Union *Bethel* des matelots de *Montréal*.

Acte pour incorporer le dispensaire d'*Yamaska*.

Acte pour confirmer et continuer la municipalité de la paroisse de *St. Gabriel* de *Brandon*.

Acte pour pourvoir au transport des immeubles vendus par feu *Charles Lawrence Herchmer*, écuyer.

Acte pour incorporer la société typographique de *Québec*.

Acte pour changer la tenure des terres des Sauvages dans le township de *Dundee*, dans le comté d'*Huntingdon*.

Acte pour autoriser *Maria Murney*, exécutrice testamentaire, à vendre certaines portions des immeubles dépendant de la succession de feu l'honorable *Edmund Murney*, et pour d'autres fins.

Acte pour autoriser l'admission de *John Thompson Huggard* à pratiquer comme avocat, procureur et sollicitateur, dans les cours de loi et d'équité du Haut-Canada.

Acte pour autoriser le lord évêque du diocèse d'Ontario et le recteur de Kingston à disposer du terrain d'école de la rue de la Reine, dans la cité de Kingston.

Acte pour amender la charte de la banque des townships de l'Est.

Acte pour amender l'acte relatif aux cours de Surrogate.

Acte pour déclarer propriété publique le monument à la mémoire des braves de 1760, érigé sur les hauteurs de Ste. Foye.

Acte pour naturaliser John Porterfield.

Acte pour autoriser la société des hommes de loi du Haut-Canada à admettre l'honorable Michael Hamilton Foley, comme avocat.

Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de la vallée de Massawippi.

Acte pour autoriser les survivants des fidéi-commissaires nommés en vertu du testament de feu le lieutenant-général Sir William Johnston, C. C. B., à vendre certains terrains en Canada appartenant à la succession du dit général Johnston.

Acte pour reconstituer la dette en débentures de la cité d'Hamilton, et pour en faciliter le règlement.

Acte pour constituer en corporation la Société Philanthropique du Canada.

Acte pour confirmer certains chemins latéraux dans le township de King, et pour pourvoir à en fixer les limites ainsi que des autres réserves de chemins et de lignes, et pour établir une réserve de chemin traversant la première concession le long et sur la limite sud de ce township.

Acte pour incorporer l'Association de Bienfaisance des Bouchers Canadiens-Français de Montréal.

Acte pour incorporer la Société de "l'Union St. Jacques de Montréal."

Acte pour amender l'acte incorporant l'asile du Bon Pasteur de Québec.

Acte pour obliger les dénonciateurs poursuivant le recouvrement de pénalités, en certains cas, à fournir caution pour les frais.

Acte pour amender de nouveau la charte de la compagnie des mines du Sud-Est du Canada.

Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de Welland.

Acte pour incorporer la Chambre de Commerce de la cité de Hamilton.

Acte pour changer l'époque des assemblées annuelles des sociétés d'agriculture dans le Bas-Canada.

Acte pour incorporer la Grande Division et les Divisions Subordonnées des Fils de la Tempérance dans le Canada Est.

Acte pour incorporer l'Ecole Industrielle des enfants de la cité d'Hamilton.

Acte pour incorporer "la Maison de Refuge des Dames Protestantes de London."

Acte pour incorporer le Grand Temple et les Temples subordonnés de l'Ordre Indépendant des bons Templiers du Canada.

Acte pour incorporer la Société de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa.

Acte pour pourvoir à la nomination de successeurs aux syndics des propriétés de l'église et presbytère de la rue St. Gabriel, à Montréal, et pour régler les contestations pendantes au sujet de ces propriétés.

Acte pour incorporer "Les Sœurs du précieux Sang" de St. Haycinthe.

Acte pour incorporer la Société de "l'Union St. Louis, de la Côte St. Louis, paroisse de Montréal, comté d'Hochelaga."

Acte pour amender les actes relatifs à la charte de la Compagnie du Canada.

Acte pour permettre aux propriétaires des îles du Moine et des Barques de faire des règlements pour mieux administrer la commune des dites îles.

Acte pour venir en aide à la Société de Construction Permanente de l'Ouest.

Acte autoriser le bénéficiaire et les syndics de l'église Saint James, dans le village de Carleton Place, à louer certaines minières qui se trouvent sur des terrains appartenant à la dite église.

Acte pour amender le chapitre vingt-quatre des Statuts Refondus pour le Bas-Canada, intitulé : "Acte concernant les Municipalités et les Chemins dans le Bas-Canada," et les actes qui l'amendent.

Acte concernant le service de la malle océanique.

Acte pour permettre que certaines compagnies incorporées soient acceptées comme cautions des officiers publics.

Acte concernant la Faillite.

Acte concernant les jurés et les jurys.

Acte relatif à la représentation du peuple dans l'Assemblée Législative, quant aux comtés de *l'Assomption*, *Joliette* et *Montcalm*, et pour d'autres fins.

Acte concernant la perception, au moyen de timbres, des honoraires d'office et droits payables à la couronne sur les procédures judiciaires et les enregistrements.

Acte pour amender l'acte d'incorporation de l'Académie d'*Iberville*.

Acte pour incorporer la compagnie pour l'amélioration de la rivière *Mussassaga*.

Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de *Belvidere*.

Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de *Sherbrooke*.

Acte pour faciliter l'administration des biens de feu *Robert Shaw Miller* et *Eliza Mitchell*, son épouse.

Acte concernant la compagnie du chemin de fer de *Waterloo* et *Saugeen*.

Acte pour dissiper les doutes pouvant surgir du testament de feu *John Gray*, en son vivant de *Ste. Catherine*, près *Montréal*.

Acte pour amender l'acte d'incorporation de l'Institut Littéraire Canadien de *Woodstock*.

Acte pour amender le chapitre cent un des statuts refondus du *Canada*, concernant la nomination des magistrats dans les parties éloignées de la province.

Acte pour permettre à l'association des arts de *Montréal* d'établir une société des Beaux Arts, en rapport avec ses autres opérations.

Acte pour prolonger la charte de la compagnie du pont du *Haut* et du *Bas-Canada*.

Acte pour incorporer le Collège Congrégationnel de l'*Amérique Britannique du Nord*.

Acte pour incorporer les syndics de la Société Presbytérienne Américaine de *Montréal*.

Acte pour autoriser la corporation du village de *Caledonia* à émettre de nouvelles débiteures pour en racheter certaines autres actuellement en circulation.

Acte amendant l'acte pour consolider la dette de la ville de *Bowmanville*.

Acte pour incorporer le village de *Napanee* comme ville, et pour d'autres fins.

Acte pour ériger en municipalités locales les paroisses de *Ste. Brigitte*, *St. Wenceslas*, *St. Célestin*, *St. Léonard* et *St. Eulalie*, dans le comté de *Nicolet*.

Acte pour autoriser les fidéicommissaires de feu *John Whyte* à vendre certaines propriétés léguées par son testament.

Acte pour diviser le township de *Lochaber*, dans le comté d'*Outaouais*, en deux municipalités distinctes, qui seront respectivement désignées sous les noms de "*Lochaber*" et *St. Malachy*."

Acte pour amender la troisième section du chapitre quatre-vingt-huit des Statuts Refondus pour le *Haut-Canada*.

Acte pour amender les actes incorporant la compagnie des mines du *St. Laurent*.

Acte pour incorporer la compagnie des mines de *Lévis*, *Canada Est*.

Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or de l'*Atlas*.

Acte pour naturaliser *Stirling Dupree Payne*.

Acte pour conférer certains pouvoirs à la compagnie d'Assurance Mutuelle et Mobile des fermiers du *Canada Ouest*.

Acte pour autoriser certaines sociétés religieuses ou congrégations de chrétiens à nommer des successeurs aux syndics des terrains possédés en leur nom.

Acte pour amender l'acte intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'Assurance Maritime du *Canada*."

Acte pour changer les limites de certaines municipalités dans les comtés de *Wolfe* et *Arthabaska*.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Fergus*, *Elora* et *Guelph*.

Acte pour amender l'acte intitulé: "Acte pour incorporer la Banque des Marchands."

Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de la Compagnie de Navigation de *Beauharnois*, *Chateauguay* et *Huntingdon*.

Acte pour incorporer la compagnie de Navigation de la Rivière des *Outaouais*.

Acte pour incorporer la compagnie des huiles de *Lancaster*."

Acte pour incorporer la compagnie des mines de *Carleton*.

Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or de *Bunker Hill*.

Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or et de cuivre de l'*Eldorado* des townships de l'Est.

Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or de *Marrington, Canada*, (responsabilité limitée.)

Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or d'*Ophir*.

Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or de *Magog*.

Acte pour incorporer la compagnie des mines de *St. François*.

Acte pour incorporer la compagnie des mines de la rivière *Famine*.

Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or de l'*Alliance*.

Acte pour incorporer la compagnie des mines de *Stadacona*.

Acte pour incorporer la compagnie des mines d'*Halifax*.

Acte pour incorporer la compagnie des mines de cuivre de *Hum Sud*.

Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or d'*Havalah*.

Acte pour incorporer l'association d'exploration des mines Anglo-Américaine.

Acte concernant les formules abrégées de mortgages dans le *Haut-Canada*.

Acte pour amender l'acte concernant la cour des sessions trimestrielles générales de la paix.

Acte pour étendre la juridiction des magistrats de police dans les villes du *Haut-Canada*.

Acte relatif aux juges de paix en sessions trimestrielles dans les districts judiciaires provisoires du *Haut-Canada*.

Acte qui permet aux compagnies pour l'exploitation des mines d'obtenir des chartes d'incorporation.

Acte pour annuler la proclamation qui déclare *Walkerton* le chef-lieu du comté de *Bruce*, et pour permettre aux électeurs municipaux du dit comté de choisir un chef-lieu.

Acte pour assurer les titres à certaines propriétés vendues par la voie du sort.

Acte pour amender la loi du *Bas-Canada* relativement à l'exécution des testaments en la forme anglaise.

Acte pour conférer certains pouvoirs à l'association d'assurance mutuelle *Beaver* contre les accidents par le feu.

Acte concernant les lignes latérales des lots dans le township de *Bedford*.

Acte pour renouveler et continuer pour un temps limité l'octroi en faveur de l'exploration géologique de cette province.

Acte pour incorporer la compagnie des mines d'antimoine de *Nicolet*.

Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or de *Kennebec*.

Acte pour incorporer la compagnie des mines d'*Yamaska*.

Acte pour incorporer la compagnie des mines d'or *Du Loup*.

Acte pour incorporer la compagnie des mines d'*Escott, Canada*.

Acte pour incorporer la compagnie des mines de cuivre du *Bas-Canada*.

Acte pour incorporer la compagnie des mines de cuivre du *Canada*.

Acte pour incorporer la compagnie des mines de cuivre de *Bedford*.

Acte pour incorporer la compagnie fondue des mines de cuivre.

Acte pour réorganiser la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton*, et pour l'autoriser à acquérir et posséder le havre de *Port Hope*, et pour d'autres fins.

Acte pour amender la section quarante-et-une du chapitre vingt-quatre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, concernant l'arrestation et l'emprisonnement pour dette.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Wellington, Grey et Bruce*.

Acte pour amender le chapitre quarante-cinq des statuts refondus du *Canada*, concernant l'inspection des bateaux-à-vapeur et pour la sûreté des personnes à bord.

Acte pour régler l'inspection des cuirs et peaux crues.

Acte pour ériger certaines nouvelles municipalités dans le comté de *Drummond*, sous les noms de "Chutes de *Kingsey*" et "*Durham Sud*."

Acte pour étendre les pouvoirs de la municipalité locale de *St. Coloman de Sillery*.

Acte pour amender les actes concernant la milice et les corps volontaires de milice.

Acte pour incorporer la compagnie provinciale de transport (responsabilité limitée.)

Acte pour autoriser *William Berczy* et autres, à aliéner certaines terres du domaine de la ci-devant seigneurie de *Daillebout*.

Acte pour amender et refondre les actes relatifs aux droits d'accise et pour l'imposition de certains nouveaux droits.

Acte pour abroger le chapitre trente-huit des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé : " Acte relatif à l'office de shérif," et pour établir d'autres dispositions relatives à la dite charge.

Acte pour amender le chapitre cinquante-quatre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé : " Acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*."

Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation des minerais de cuivre de *Huntingdon*.

Acte pour incorporer la compagnie des mines et d'exploitation du *Canada*.

Acte pour amender et refondre la loi concernant les complices et fauteurs d'offenses poursuivables par indietements.

Acte pour amender la loi relative aux comptes publics et au bureau d'audition.

Acte pour remettre sous le contrôle du commissaire des travaux publics les améliorations effectuées dans la navigation du fleuve *St. Laurent*, entre les havres de *Québec* et *Montréal*.

Acte pour amender le chapitre dix-neuf des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé : " Acte concernant les cours de division."

Acte pour incorporer la compagnie des mines de *Reid Hill*.

Acte pour incorporer la compagnie des mines de *Massawippi*.

Acte pour amender la loi concernant la navigation des eaux canadiennes.

Acte pour régler l'emmagasinage de la poudre dans et près les cités de *Montréal* et de *Québec*.

Acte relatif aux évictions quand les locataires ne veulent pas vider les lieux après l'expiration des baux, dans le *Haut-Canada*.

Acte pour amender l'acte concernant les émigrés et la quarantaine.

Acte pour imposer des droits sur les billets promissoires et les lettres de change.

Acte relatif aux enquêtes sur les naufrages.

Acte pour autoriser la corporation de la cité de *Québec* à émettre des débetures pour pourvoir à l'élargissement des portes de la dite cité.

Acte pour la protection des oiseaux insectivores et autres, utiles à l'agriculture.

Acte pour amender l'acte passé en la douzième année du règne de Sa Majesté, relativement à la maison de la *Trinité* de *Montréal*.

Acte pour amender la loi relativement aux actions *qui tunc*, dans le *Bas-Canada*.

Acte relatif aux sentences de convictions sommaires rendues en vertu de règlements municipaux dans le *Bas-Canada*.

Acte pour diminuer les frais des ventes en justice et des ratifications de titres, et pour faciliter la tenue des enquêtes, l'assignation des absents, la distribution des deniers, la saisie des rentes constituées représentant des droits seigneuriaux, et pourvoir à la révision des jugements en certains cas dans le *Bas-Canada*.

Acte pour amender de nouveau l'acte concernant les droits de douane et leur perception, et pour modifier les droits sur certains articles.

Acte pour amender l'acte concernant la pratique de la médecine et de la chirurgie et l'étude de l'anatomie.

Acte pour rendre valides certains actes de notaires décédés.

Actes pour consolider la dette de la ville de *St. Thomas, Canada-Ouest*, et pour les autres fins y mentionnées.

Acte pour faire revivre et amender la charte de la compagnie du chemin de fer de *Stratford* et *Huron*.

Acte pour autoriser les syndics de la congrégation de l'Église Presbytérienne du *Canada*, en union avec l'église d'*Ecosse*, dans le township d'*Elgin*, à transporter certain immeuble.

Acte pour amender les actes incorporant la cité de *Trois-Rivières*.

Acte pour donner de plus amples pouvoirs à la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Champlain*, pour confirmer une certaine convention conclue par la dite compagnie, et pour assurer l'établissement d'une gare permanente dans la cité de *Montréal*.

Acte pour continuer pendant un temps limité les divers actes y mentionnés.

Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation des mines du havre de *Portlock*.

Acte pour autoriser le lord Evêque de *Montréal*, du consentement du titulaire et des

syndics de l'église de la Trinité à *Montréal*, à faire des emprunts sur la garantie de certains biens d'église, afin d'achever l'église de la Trinité.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la vallée de la *Chaudière*.

Acte pour amender les lois en force concernant la vente des liqueurs enivrantes et l'octroi de licences à cet effet, et pour réprimer autrement les abus résultant de ce commerce.

Acte pour amender l'acte qui établit une institution du crédit foncier dans le *Bas-Canada*.

Acte pour autoriser les Sauvages *Hurons* de la *Jeune Lorette* à régler la coupe du bois sur leur réserve.

Acte pour amender l'acte relatif aux aubergistes et à la vente des liqueurs enivrantes, chapitre six des statuts refondus pour le *Bas-Canada*.

Acte amendant l'acte douze *Victoria*, chapitre cent quatorze, relatif aux pouvoirs et aux devoirs de la corporation de la Trinité de *Québec*, et pour d'autres fins.

Acte pour amender le chapitre soixante-et-treize des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, et pour pourvoir à la transmission des archives des cours abolies, des registres d'églises et de ministres, et des minutes des anciens notaires dans les nouveaux districts judiciaires.

Acte pour amender le chapitre soixante-et-onze des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, relativement à la profession médicale et à la vente des médicaments.

Acte pour amender les chapitres trente-six et trente-sept des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, concernant l'enregistrement des titres et des hypothèques sur les immeubles, et l'acte qui l'amende.

Acte pour autoriser *Joseph Barsalou*, écuyer, commerçant, de la cité de *Montréal*, à percevoir des péages sur un pont qui est en voie de construction sur la rivière *Yamaska*, vis-à-vis la cité de *St. Hyacinthe*, dans le comté de *St. Hyacinthe*.

Acte pour amender l'acte chapitre quarante-quatre des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, relatif au partage des terres possédées par indivis dans les townships.

Acte pour amender l'acte concernant les compagnies d'assurance mutuelle.

Acte pour amender les actes relatifs à la corporation de la cité de *Montréal*, et pour d'autres fins.

Acte concernant les mines d'or.

La sanction royale a été prononcée séparément sur ces bills par le greffier de cette Chambre, comme suit :—

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le gouverneur-général sanctionne ce bill.”

Alors, l'Honorable Orateur de l'Assemblée Législative a adressé la parole à Son Excellence le gouverneur-général, comme suit :

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

En soumettant à Votre Excellence le bill des subsides de cette session, je profiterai de l'occasion pour aborder quelques-unes des principales questions qui ont occupé l'attention de la législature durant la présente session.

L'heureuse union des partis, ayant pour objet le règlement de questions irritantes et difficiles qui se sont élevées dans le fonctionnement de l'union législative entre le *Haut* et le *Bas-Canada*, est le plus grand et le plus important événement de notre histoire politique qui ait eu lieu depuis un grand nombre d'années. L'esprit de conciliation et de bonne foi qu'ont montré nos premiers hommes d'état, de nationalités opposées et de principes politiques différents, offre la meilleure garantie du succès définitif de leurs efforts patriotiques. La section ouest de la province, je n'en doute aucunement, verra ce projet avec une satisfaction toute particulière, et comme la meilleure preuve que leurs représentants ont fait tout ce qu'ils ont dû faire pour leur obtenir leurs justes droits, sans compromettre ni mettre en péril les institutions de leurs compatriotes franco-canadiens.

Les mesures les plus importantes et qui méritent une mention particulière sont celles qui concernent les mines et les minéraux. L'attention de la législature ayant été attirée sur la nécessité de protéger cette nouvelle et importante industrie, c'est un indice certain que

le pays peut s'attendre à retirer avant longtemps de grandes richesses de cette source. Le bill relatif aux mines d'or surtout a été préparé avec beaucoup de soins, notre législature ayant profité en cela de l'expérience des législatures de l'*Australie*, de la *Californie*, de la *Colombie* anglaise et des provinces maritimes de l'*Amérique Britannique*.

Aucun pays contenant une population commerciale considérable ne pouvait se dispenser longtemps d'une loi en vertu de laquelle ceux qui sont malheureux dans le commerce pussent obtenir une quittance de leurs dettes, et devenir de nouveau des membres actifs et utiles de la société. Le bill concernant la faillite contient toutes les dispositions nécessaires pour l'établissement de cours ayant le pouvoir d'accorder des certificats de décharge complète et définitive à cette classe de personnes, et a été l'objet de la sérieuse considération des hommes de la chambre les plus capables et de la plus grande expérience en matières commerciales.

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence le bill des subsides pour le service de l'année courante, et de prier Votre Excellence de vouloir bien le sanctionner.

L'honorable Orateur de l'Assemblée Législative a alors présenté le bill des subsides qui suit :

“ Acte pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du gouvernement civil et à certains autres objets ayant rapport au service civil, depuis la fin de l'année mil huit cent soixante-et-trois, jusqu'au trente juin mil huit cent soixante-et-cinq.”

Le greffier de cette Chambre a alors dit sur ce bill :

Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le gouverneur-général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.

Le greffier de la couronne en chancellerie a alors lu le titre d'un autre bill à être passé, comme suit :—

“ Acte pour venir en aide à *James Benning*.”

Sur ce bill, le greffier de cette Chambre a alors dit :

“ Son Excellence le gouverneur-général réserve ce bill pour la signification du plaisir de Sa Majesté sur icelui.”

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de prononcer le discours suivant :

*Honorables messieurs du Conseil Législatif :*

*Messieurs de l'Assemblée Législative :*

Je vous félicite d'avoir amené à fin les travaux de cette session prolongée, et du nombre considérable de mesures importantes, d'une nature tant publique que privée, qu'il a été en votre pouvoir de passer.

J'espère que l'acte concernant les insolvable placera les rapports entre débiteurs et créanciers sur un pied satisfaisant et viendra en aide au commerçant honnête mais malheureux.

C'est avec beaucoup de plaisir que je donne l'assentiment de Sa Majesté à l'acte pour assurer une audition efficace des comptes publics, et pour mieux prévenir toute dépense de deniers publics sans la sanction préalable du parlement.

La découverte de mines de métaux précieux dans notre territoire a nécessité l'adoption de nouveaux règlements pour la régie de cette partie du domaine public, et j'attends avec confiance que les dispositions du bill touchant les mines d'or, passé dans cette session, se trouveront offrir au revenu toute la protection désirable, et stimuleront le développement de cette branche importante des ressources provinciales.

Je me réjouis de voir que vous avez adopté une mesure pour améliorer le système du jury du Bas-Canada, et je suis assuré que les autres mesures de réforme judiciaire que vous avez muries, produiront dans l'administration de la justice généralement, dans toute la province, de la simplification dans la procédure et de la réduction dans les frais.

*Messieurs de l'Assemblée Législative :*

Le système de taxation que vous avez adopté amènera, j'en suis convaincu, l'équilibre entre la dépense et le revenu dans le cours de la prochaine année fiscale.

---

Ce résultat de vos travaux ne peut manquer d'avoir le plus heureux effet sur le crédit du Canada à l'étranger, et tendra à augmenter la confiance publique à l'intérieur.

L'allocation que vous avez faite pour la milice et les corps volontaires portera, j'espère, cette branche importante du service public à un degré plus élevé d'efficacité.

Je vous remercie des subsides que vous avez accordés à Sa Majesté pour le service général de l'année, et j'aurai soin qu'ils soient administrés avec toute l'économie possible.

*Honorables Messieurs et Messieurs :*

Le grand nombre de bills privés que vous avez passés, et la nature des sujets auxquels ils se rapportent, sont une preuve satisfaisante de l'accroissement de l'industrie commerciale et manufacturière, et de l'énergie qui caractérise ceux qui sont engagés dans les branches industrielles.

Je suis aise de voir que vous avez pourvu à l'achèvement de l'exploration de la ligne de chemin de fer destinée à relier le Canada aux provinces voisines de l'Amérique Britannique du Nord, et je me flatte que les résultats de cette exploration présenteront la preuve qu'on peut atteindre ce grand objet avec une dépense qui ne sera pas au-dessus des moyens de ces provinces.

Le temps est arrivé où une question constitutionnelle, qui a agité la province pendant plusieurs années, est mûre pour un règlement.

C'est mon intention, pendant la vacance, de joindre mes efforts à ceux de mes ministres pour aviser à cette fin à un plan qui sera mis devant le Parlement à sa prochaine session.

En mettant fin à vos travaux parlementaires, je désire vous faire sentir l'importance de faire servir l'influence que vous tenez de la confiance de vos co-sujets à assurer au projet qui pourra être proposé dans ce but, une considération calme et impartiale, tant dans le Parlement que par tout le pays.

Alors, l'honorable Orateur du Conseil Législatif a dit :

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif, et  
Messieurs de l'Assemblée Législative :*

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur-Général de proroger le Parlement Provincial à Mardi, le neuvième jour d'Août prochain, pour être ici tenu ; et le Parlement Provincial est en conséquence prorogé à Mardi, le neuvième jour d'Août prochain.

---

APPENDICE

AU

VINGT-TROISIÈME VOLUME

DES

JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

.....  
SESSION, 1864.

# LISTE DE L'APPENDICE.

| PRÉSENTÉ.         |                                                                                                                                        | PAGES<br>DU<br>JOURNAL. |
|-------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
|                   | APPENDICE No. 1.                                                                                                                       |                         |
| 13 juin 1864..... | Rapport du comité spécial sur l'immigration. ( <i>L'hon. M. Alexander.</i> ) .....                                                     | 263                     |
|                   | APPENDICE No. 2.                                                                                                                       |                         |
| 28 juin 1864..... | Rapport du comité spécial sur l'avancement de l'Agriculture. ( <i>L'hon. M. Burnham.</i> ).....                                        | 358                     |
|                   | APPENDICE No. 3.                                                                                                                       |                         |
|                   | Etat, fourni par le greffier, des recettes et des dépenses du Conseil Législatif, depuis le 1er janvier 1863, au 1er janvier 1864..... | —                       |

# APPENDICE No. I.

(Voir Journal, page 263.)

## DOCUMENTS

ANNEXÉS AU

### RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL

SUR LE SUJET DE

# L'IMMIGRATION.

#### LISTE DES DOCUMENTS CONTENUS DANS L'APPENDICE.

1. Extrait d'une lettre de F. Bonhomme, écuyer, secrétaire-trésorier d'Aubert-Gallion, comté de Beauce, B. C.
2. Extrait d'une lettre de C. Rawson, écuyer, de Lennoxville, comté de Sherbrooke, B. C.
3. Extrait d'une lettre de B. Lebouneau, écuyer, d'Eaton, comté de Compton, B. C.
4. Extrait d'une lettre de W. Farewell, écuyer, agent des terres de la couronne, de Robinson, comté de Compton, B. C.
5. Résumé fait par l'honorable M. Skead, de différentes réponses à la circulaire, reçues des comtés de Russell, Carleton, Renfrew, Ottawa et Pontiac.
6. Lettre de J. Clerk, écuyer, Farraday, comté d'Hasting, H. C.
7. Lettre de William Harper, écuyer, de Millbridge, comté d'Hastings, H. C.
8. Extrait d'une lettre de R. Olivier, écuyer, agent des terres de la couronne, d'Orillia, comté de Simcoe, H. C.
9. Lettre de H. R. A. Boys, écuyer, trésorier du comté de Simcoe.

(No. 1.)

Extrait d'une lettre de *François Bonhomme*, écuyer, secrétaire-trésorier du conseil municipal d'*Aubert Gallion*, comté de *Beauce*, en date du 20 octobre 1862, et adressée à l'honorable *George Alexander*, président du comité.

“ En réponse à votre circulaire du 26 du mois dernier, je vous transmets les renseignements suivants :—

“ 1° Les townships qui offrent le plus grand nombre d'avantages aux fermiers sont *Watford* au nord-est, *Linière* et *Jersey* au sud-est, et *Shenley* au sud-ouest : ils contiennent plusieurs milliers d'acres de bonne terre propre à la culture, et bien boisée d'érables, de merisiers, de hêtres, de pins et d'épinettes de toutes sortes. Le sol est meuble et sablonneux en quelques endroits. Le prix de l'acre est de trente cents (30c.) dans les trois premiers townships que j'ai nommés, et de quarante cents (40c.) dans le quatrième

“ Le prix des terres déjà occupées par des colons varie, selon que les communications sont plus ou moins faciles, depuis cinquante dollars (\$50) jusqu'à deux cents dollars (\$200).

“ 2° Il y a plusieurs terres à vendre au prix ci-haut mentionné, qui contiennent de dix à trente acres de défrichements prêts pour la culture. Il ne vient pas d'immigrants ici. Nul obstacle à rencontrer : le seul inconvénient est de venir de *Québec* par un chemin à voitures. Les colons réussissent fort bien ici.

“ 3° Il existe en plusieurs endroits de riches carrières, ainsi que des mines de cuivre, de plomb, d'argent et d'or. Celles-ci ont été mises en exploitation par des compagnies anglaises et canadiennes depuis quelques mois, et promettent d'être extrêmement productives.”

(No. 2.)

Extrait d'une lettre de *C. Rawson*, écuyer, de *Lennoxville*, comté de *Sherbrooke*, B.-C.

“ Les townships de l'est comprennent environ six millions d'acres, situés à l'est de Montréal, au-delà des établissements français. Il y a près de cent townships, dont chacun mesure environ dix milles carrés, et contient par conséquent cent milles carrés. Ils couvrent une superficie presque égale à un sixième de l'étendue de l'Angleterre. La population est principalement anglo-saxonne. La terre y est en général d'une qualité supérieure, et surtout très-propre à l'élevage des bestiaux et des moutons; les riches pâturages des hauteurs offrent d'excellents herbages, tandis que les vallées produisent d'étonnantes moissons de foin et toutes sortes de racines. Le blé, à cause des charançons et non de la maigreur du terrain, n'y est pas une production aussi sûre que dans l'ouest; mais le rendement des avoines, des orges et autres céréales est excellent; en outre, le sol et le climat sont singulièrement favorables au lin. La salubrité du climat est remarquable. Les fièvres intermittentes sont inconnues, et il n'y a pas eu un seul cas de choléra dans le district pendant que ce mal terrible sévissait dans d'autres parties du continent. Les routes à travers les établissements sont nombreuses et excellentes, et l'on ne saurait se faire une trop haute idée des avantages qui en résultent. L'hiver est plus long que dans l'ouest; mais cet inconvénient est amplement compensé par d'admirables chemins de neige, qui ne manquent jamais de toute la saison et qui permettent aux fermiers d'exécuter nombre de travaux nécessaires dans un temps qu'ils seraient sans cela restés oisifs. Il y a des terres disponibles en rapport avec les moyens de chaque émigrant, depuis le lot en bois debout, jusqu'à la ferme achevée avec maison et bâtiments complets, et à des prix tellement inférieurs à ce que valent les mêmes propriétés dans l'ouest, que des émigrants de faibles moyens peuvent s'acheter ici des fermes, quand ailleurs, ils auraient à travailler plusieurs années avant de pouvoir s'établir. Ces localités sont moins éloignées de l'Europe que les autres parties du *Canada*, ce qui diminue la dépense des immigrants. Elles sont traversées par des chemins de fer, qui y ouvrent d'importants marchés aux denrées de toutes sortes. Les courants d'eau sans nombre qui s'écoulent à travers les townships offrent un pouvoir moteur illimité pour tous les genres d'usines, et nous assurent que cette région deviendra un jour le grand siège des industries manufacturières sur ce continent; sa richesse minérale bien connue, en se développant de jour en jour, va attirer une population considérable de mineurs, et augmenter grandement sa richesse et sa prospérité.

“ Je n'hésite pas à dire que si la connaissance des avantages que présentent les townships de l'Est était parfaitement répandue, ces townships deviendraient le lieu de choix et de préférence des populations émigrantes anglo-saxonnes, vu qu'ils peuvent sur presque tous les points importants, soutenir avantageusement la comparaison avec les autres parties de la province, et les surpasser même à plusieurs égards.

“ Leurs avantages propres et reconnus sont :—

“ 1. Une plus grande proximité de l'Europe.

“ 2. L'excellente condition des chemins.

“ 3. Les facilités du transit par chemin de fer, et les grands marchés qui sont assurés par là.

“ 4. La certitude que ces townships deviendront le centre manufacturier de la province,

“ 5. Des richesses minérales indubitables.

“ 6. L'incôparable salubrité du climat.

“ 7. Des conditions particulièrement favorables à l'éleve des bestiaux et des moutons.

“ 8. Le bon marché des fermes et des terres.

“ Il y a de belles chances, dans toute l'étendue des townships, pour les émigrants munis de capitaux, et habitués à l'exploitation des moulins à farine et des scieries, etc. “ Le comité verra dans notre catalogue qu'il y a plusieurs bonnes propriétés à vendre à des prix très-modérés, et qu'on peut s'assurer la possession de précieux privilèges d'eau “ dans toutes les parties du district.”

[No. 3.]

Extrait d'une lettre de *B. LeBouneau*, écuyer, d'*Eaton*, comté de *Compton*, B.-C.

“ Cette localité est plus propre aux pâturages qu'aux cultures ; aussi, l'éleve des bêtes “ bovines, des moutons et des chevaux y est-elle la principale affaire du fermier. Pour ce “ qui est de l'établissement des immigrants par troupes nombreuses en pleine forêt, je “ crois le système mauvais. Il vaudrait mieux pour les gens, selon moi, commencer sur “ les lisières de la forêt et pousser les défrichements devant eux ; de la sorte, ils pourraient “ se replier sur les anciens colons pour en obtenir de l'aide dans le besoin. Mais une “ classe d'hommes ayant certains moyens pour acheter des fermes améliorées des colons pri- “ mitifs (lesquels recommenceraient leur œuvre dans le bois) aurait toutes chances de “ réussir.

(No. 4.)

Extrait d'une lettre de *W. Farewell*, écuyer, agent des terres de la couronne, du township de *Robinson*, comté de *Compton*, B.-C.

“ Mon agence comprend les townships de *Winslow*, *Whitton*, *Marston*, *Hampden*, “ *Ditton* et *Chesham*, dans le comté de *Compton*, et les townships de *Spaulding*, *Ditch-* “ *field* et *Woburne*, dans le comté de *Beauce*, ils contiennent environ cinq cent mille acres “ en superficie.

“ Les trois premiers townships sont peuplés en partie de colons écossais et français ; des “ établissements ont été commencés l'année dernière dans les townships de *Hampden* et “ *Ditton*, et il s'y fait des améliorations considérables.

“ Il y a environ cinquante mille acres concédés à cette heure dans les cinq premiers “ townships. Je suis d'opinion qu'il reste encore au gouvernement à peu près trois cent “ mille acres de bonne terre, propre à la colonisation, dans les townships ci-dessus nommés.

“ Les bois sont pour la plupart d'essences dures : érables, merisiers, hêtres, tilleuls et “ ormes. Les terres basses et savenueuses sont couvertes d'épinettes, de pins, de cèdres et “ de sapins, et sont le plus souvent de mauvaise qualité. Le sol est en général formé d'une “ sorte de glaise rougeâtre mélangée de marne ; certaines petites localités sont d'une nature “ sableuse, mais elles sont très-rares dans ces townships.

“ Dans les comités de *Compton*, *Stanstead*, *Richmond*, *Wolfe*, *Arthabaska* et *Drum-* “ *mond*, il y un grand nombre de petites fermes qu'on peut acheter à bon marché (\$5 à “ \$10 l'acre) lesquelles possèdent des bâtiments commodes, adaptés aux fins agricoles, et “ sont défrichés et closes au quart ou même en totalité. Le fermier vendant son bien, “ s'en irait sur les terres du gouvernement ou sur d'autres terres incultes pour y faire “ choix d'un nouveau terrain ; en somme, cela vaudrait mieux, selon moi, que d'envoyer “ un immigrant novice défricher au milieu de la forêt.

“ Je suis d'avis que l'immigrant ayant un peu d'argent réussirait fort bien dans cette “ section du pays, s'il est industriel et rangé, peu importe qu'il soit anglais, irlandais, “ écossais, français ou américain : les colons français et américains sont plus propres “ à ouvrir la forêt, tant que l'immigré n'est pas habitué à abattre et défricher, et à cultiver “ son défrichement. Il se présente maintenant une bonne occasion d'acheter de petites “ fermes aux alentours d'ici ; car plusieurs des anciens colons désirent vendre leurs biens, “ pour s'en aller sur les terres du gouvernement à cause du bas prix de ces dernières.”

(No. 5.)

Résumé fait par l'honorable M. Skead des différentes réponses à la circulaire reçues des comtés de *Russell, Carleton, Renfrew, Ottawa et Pontiac.*

M. Skead ayant examiné les différentes réponses à la circulaire du président du comité en date du 26 septembre 1863, qui ont été reçues des comtés de *Russell, Carleton, Renfrew, Ottawa et Pontiac*, a l'honneur de soumettre le résumé suivant, qu'il croit utile de publier dans l'appendice au rapport du comité.

*William Edwards*, écuyer, juge de paix, du township de *Clarence*, comté de *Russell*, dit " que le comté de *Russell*, formé des townships de *Clarence, Cumberland, Cambridge* " et *Russell*, présente des aspects variés, et de nombreuses terres médiocres qui se " trouvent mêlés entre quelques endroits très-bons; mais que comme il n'y a ni collines, " ni montagnes, ni roches, le tout, à peu d'exceptions près, est susceptible de devenir " productif. Il reste maintenant très-peu de terres à la couronne, mais on en peut acheter " des particuliers pour \$2 à \$6 l'acre inculte, et pour \$4 à \$20 l'acre, lorsque le lot est en " partie amélioré. La proximité de la capitale et du grand centre commercial montréalais, " fera monter le prix des terres à mesure que le pays s'ouvrira par le moyen de chemins. " Les cultivateurs ayant un capital, les commerçants et les travailleurs agricoles d'une " conduite rangée y feraient bien."

*Thos. Graham*, écuyer, reeve, et *John Dawson*, écuyer, deputy-reeve du township de *Nepean*, comté de *Carleton*, répondent :—" La couronne n'a plus de terre dans le township. " On peut acheter des fermes d'une contenance moyenne de cent à deux cents acres, dont " cinquante à cent défrichés, pour £5 à £10 l'acre. Le sol est généralement argileux " et rend quarante boisseaux de blé à l'acre; les autres productions à proportion. Les " routes sont bonnes et macadamisées en quelques endroits. On a grand besoin de " travailleurs agricoles. Deux cents immigrants trouveraient de l'emploi dans le township " à \$6 ou 8 par mois, avec pension pour la première année, et leurs salaires augmenteraient " à mesure qu'ils se mettraient au fait de l'ouvrage du pays. Une centaine de filles, " capables de faire les travaux du ménage, trouveraient aussi de l'emploi à \$2 ou \$2½ par " mois. La limite extérieure du township est à quinze milles environ de la ville d'*Ottawa*, " qui est située dans ce township."

*John Scott*, écuyer, reeve du township de *Goulburn*, comté de *Carleton*, dit :—" Un " certain nombre de travailleurs agricoles et de servantes trouverait de l'emploi, les hommes " à \$8 par mois, les femmes à \$2½ par mois avec la pension. Il ne reste plus de terres de " la couronne dans le township."

*Patrick McCauley*, secrétaire du conseil municipal des townships de *Sevastopol, Griffith* et *Matawaichan*, comté de *Renfrew*, (par ordre du conseil) répond : Une partie de ces " townships se compose de terrains assez bons, mais par endroits quelque peu après et " montueux. Ils sont en partie établis; mais il reste quantité de terres de la couronne à " vendre au prix de 3s. 6d. à 5s. l'acre. Des terres de particuliers, partiellement amé- " liorées, peuvent être achetées pour environ \$4 l'acre. Le bois se compose de pin et " d'essences dures. Les exploitations forestières offrent un excellent marché pour tous les " produits de ferme. Les plus pauvres colons de cette localité sont mieux que le " commun des paysans en *Europe*, et ont l'espérance d'améliorer encore leur sort."

*Thomas Whelan*, écuyer, reeve du township d'*Admaston*, comté de *Renfrew*, écrit : " Les meilleures terres du township sont déjà prises, ce qui reste des terres de la couronne " étant d'une qualité inférieure. Je crois qu'une fabrique d'étoffes de laine réussirait " bien : on peut se procurer de bons sites de moulin; je crois que cette entreprise serait " un placement avantageux. Quelques tisserands y trouveraient un bon emploi. On " peut acheter des fermes de cent acres, dont seize à dix-huit défrichés, pour le prix de " £80 à £100. M. *Whelan* est venu au pays il y a dix-sept ans sans argent, et il peut " donner aujourd'hui à chacun de ses quatre fils un bien de cent acres, avec du bétail et " des améliorations, et mieux encore que cela à ses filles. Un certain nombre de travail- " leurs agricoles, de charpentiers et de forgerons trouverait de l'emploi à de bons salaires " dans cette localité.

*William King*, écuyer, juge de paix, du township de *Bristol*, comté de *Pontiac*, écrit la lettre suivante :—

BRISTOL, PONTIAC, 14 octobre 1863.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre circulaire du 25 du mois dernier. En réponse, permettez-moi de dire que je ne pense pas que mes vœux sur un sujet aussi grave que l'immigration aient beaucoup d'importance; ce que je puis dire toutefois sans crainte, c'est que la richesse, la puissance et l'importance d'un pays sont en proportion de la somme de son travail productif, sous un gouvernement comme le nôtre possédant des lois qui permettent et encouragent le travail libre et la libre concurrence, et veillent à ce que chacun jouisse des fruits de son labeur. Se peupler est le grand point pour le *Canada*, qui offre au travail des carrières nombreuses, surtout des terres en quantité et à bon marché, ainsi que les matières premières et les pouvoirs moteurs en abondance. Ce serait une sage politique, si notre gouvernement voulait adopter quelque système efficace d'immigration qui ferait de ces millions d'acres de terre qui sont à cette heure improductifs, mais n'attendant que des travailleurs, le séjour heureux d'une portion considérable de la population exubérante et pauvre de la *Grande-Bretagne*.

Je sais peu de chose des nouveaux townships de ce comté (*Pontiac*); je ne crois pas qu'on puisse dire beaucoup en leur faveur: le sol y est très-rocheux; le bois est principalement le pin; le prix du gouvernement est de 3s. l'acre, payable en quatre ans par termes annuels. Dans ce township-ci, comme dans ceux qui sont plus anciens, il y a toujours des fermes avec bâtiments convenables, contenant de cent à deux cents acres à vendre pour £300 à £800. Le blé, l'avoine, les pois, les pommes de terre et le foin sont nos principaux produits; parfois le blé d'Inde, les navets, les carottes et les betteraves viennent bien. Cette année, le blé a notablement souffert des charançons.

Les colons de ce township étaient sans moyens dans les commencements, et ceux qui ont persévéré sont devenus indépendants par leur industrie et leur sobriété.

Pour ce qui est des minéraux, on rencontre quelquefois des minerais de fer de différentes espèces et des sables ferrugineux; on a trouvé de la plombagine d'excellente qualité dans l'île du *Calumet*; nul indice d'autres minerais; le calcaire cristallin abonde.

Les travailleurs agricoles et les cultivateurs de quelques moyens sont les colons qui conviendraient le mieux aux besoins de ce pays.

La région *Ontario* n'a possédé encore aucun avantage particulier, à part son climat salubre, ses terres à bon marché et ses nombreux pouvoirs d'eau.

Unir les eaux du lac *Huron* à celles de l'*Ottawa* par un canal, serait le moyen d'attirer de vigoureux immigrants et d'établir définitivement ces larges zones de bonne terre qui s'étendent entre l'*Ottawa* et le lac *Huron*.

Il est surprenant que tant d'immigrants choisissent les *Etats-Unis* au lieu du *Canada*, et soient insensibles aux bienfaits dont on jouit sous la couronne anglaise, car nous avons ici un régime aussi approchant de la constitution anglaise que le permet notre état colonial; constitution qui est la forme de gouvernement (quand il est bien administré) la plus parfaite dont le monde ait fait l'expérience pour le bonheur pratique de l'humanité.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

WM. KING.

A l'honorable *George Alexander*,  
Conseil Législatif.

*James Thomas Pattison*, écuyer, du township de *Bristol*, comté de *Pontiac*, écrit ce qui suit:

TOWNSHIP DE BRISTOL, B.C.

31 octobre 1863.

A l'honorable *George Alexander*,  
président du comité du conseil législatif }  
sur le sujet de l'immigration. }

HONORABLE MONSIEUR,—Votre communication du 26 du mois dernier, sur l'immigration, a eu toute mon attention, et j'ai aujourd'hui l'honneur de vous transmettre ma réponse.

Il y a plusieurs nouveaux townships dans ce district ; les uns sont entièrement arpentés, les autres n'ont que leurs limites de tracées.

Les townships arpentés de *Thorne*, de *Leslie* et de *Mansfield* sont assez bien établis ; le dernier l'est le moins des trois, étant en général rocheux et nullement propre à des établissements étendus ; les deux premiers townships, d'après le recensement de 1861, étaient peuplés comme suit : *Thorne*, quatre cent-cinquante âmes ; *Leslie*, deux cent quatre-vingt-cinq âmes ; ces deux townships sont réunis en une municipalité. La couronne y possède encore des terres susceptibles d'établissement, qu'elle offre en vente au prix de 3s. (60c.) l'acre, payable en cinq ans, avec intérêt. Les particuliers demandent 5s., 7s. 6d. et 10s. de l'acre pour des terrains boisés (dans le township de *Bristol*, ils en demandent 10s. de l'acre.) La plus grande partie du sol dans *Thorne* et *Leslie* est une argile d'excellente qualité, incomparable pour la production de l'avoine, du blé, de l'orge et des pommes de terre. Cette argile est tantôt riche et forte, tantôt légère et sablonneuse, et en quelques endroits mêlée de gravier ; mais dans *Leslie*, il y a beaucoup de terres sablonneuses, que des colons pauvres surtout doivent peu rechercher. Ceux qui ont quelque argent y pourraient mieux réussir, car en en défrichant de grandes portions (ce qui ne serait pas difficile, vu que le bois y est clair) et en y semant du mil, ces terres pourraient servir avec profit à l'élevage des moutons.

Le bois dans ces townships est mêlé : il y a toutes sortes de bois durs, tels que l'ébène, le merisier, le hêtre, le tilleul, l'orme. Il y a aussi des savanes ou bas-fonds couverts de cèdres, de frênes et d'épinettes rouges, qui demandent des travaux considérables de dessèchement pour être rendus propres à la culture ; on les défriche généralement en dernier lieu lorsque le fermier peut plus aisément y consacrer son avoir et son travail. Le sol des savanes d'épinettes rouges est invariablement sablonneux ; celui des savanes de frênes et de cèdres argileux ou glaiseux.

Il y a plusieurs fermes en partie défrichées à vendre dans les townships de *Thorne*, *Leslie* et *Mansfield* ; quelques-unes avec de bonnes maisons et dépendances, d'autres avec des bâtiments moins bons ; les prix en sont de \$200 à \$300. Deux ou trois bonnes fermes sont à vendre actuellement dans le township de *Thorne* pour \$400 à \$600 ; les personnes qui les occupent, désirent tenter fortune ailleurs : les unes s'en iraient dans la Colombie anglaise et sur la rivière *Fraser* ; les autres s'enfonceraient plus avant dans la forêt, pour y commencer de nouveaux défrichements. Il y a des gens qui se font un métier de prendre de bonnes terres dans un nouveau township, et après en avoir défriché de quinze à vingt acres, de revendre le tout à la première occasion pour à peu près le prix de leur travail, et qui s'en vont ensuite sur un autre lot de forêt recommencer la même pratique. Ce sont généralement des fermiers médiocres, mais de grands bûcherons ; et comme la première récolte n'exige qu'une sorte de hersage, ils ne discontinuent pas d'abattre le bois et de défricher ; le plus souvent, ils sèment du mil avec le grain à la première ou à la seconde récolte ; cela épargne du travail lors de la moisson, produit en outre d'excellent fourrage et donne le temps de bucher une plus grande étendue de terre ; et comme je l'ai dit, ils se tiennent prêts à céder la place à quiconque vient avec de l'argent.

La plupart des colons de *Thorne* sont des canadiens-irlandais, venus en général des townships plus anciens, et faits à la vie des bois : quelques anglais, irlandais et écossais sont des émigrés. Il y a un certain nombre d'allemands, nouvellement établis dans les townships de *Thorne* et de *Leslie*, qui se montrent industriels et paraissent réussir. Dans *Leslie*, on rencontre aussi tout un établissement de franco-canadiens, formant un rang à part. Dans la partie extrême de *Thorne* et de *Leslie*, se trouvent les townships de *Cawood*, d'*Muddersfield* et autres. M. *Duncan Sinclair* est occupé à présent à les explorer, et son rapport fournira sans doute beaucoup plus de renseignements pratiques que je n'en puis donner. Je me bornerai à faire remarquer que les colons s'y portent en foule, et que les bonnes terres se prennent rapidement. J'apprends qu'un parti d'allemands y a acheté des terres et va former tout un établissement à part.

Tous ces townships renferment de vastes pinières et les opérations de coupe en hiver sont fort étendues, ce qui crée un marché pour toutes les denrées. Les prix moyens des grains dans les cinq dernières années ont été : avoine, de 40c. le minot ; blé, d'un dollar le minot ; pois, de 65c. le minot. Le prix moyen du foin a été de \$16 le tonneau. Vous pouvez voir, de suite, que ce sont là des prix rémunérateurs et qui permettent au fermier industriel de se faire une existence aisée.

La question relative à la classe d'immigrants qui peut vraisemblablement réussir, en est une à laquelle il n'est pas facile de répondre; à parler strictement, la classe qu'il faudrait pour ouvrir les forêts canadiennes est une classe qu'on ne saurait décider à quitter la mère-patrie (du moins les efforts faits jusqu'ici dans ce but ont été infructueux); je veux parler des agriculteurs à l'aise. Ceux-là n'abandonneront point les fermes qu'ils tiennent à rente, qui ont de cent à mille acres d'étendue et sur lesquelles ils font fortune, pour s'en venir cultiver parmi les souches et les roches en *Canada*, dans le but patriotique de faire de celui-ci un beau pays pour que des générations encore à naître jouissent un jour du fruit de ces labeurs. D'un autre côté, envoyer des colons pauvres dans les bois, sans aucune ressource, c'est les envoyer lutter pendant des années contre des fatigues et des privations sans nombre, avant qu'ils puissent arriver à se faire une certaine indépendance. Et, pourtant, voilà la classe qui est en excès dans la mère-patrie et qui a besoin d'être placée quelque part. Il ne s'agit que de procurer à ces hommes quelques moyens, pour en faire de bons colons, d'industriels travailleurs, d'honnêtes et loyaux citoyens. Il nous faut dans ce pays, (et ce besoin est aussi grand qu'il peut l'être en Angleterre), une association de la science sociale, qui recherche les moyens d'atténuer les difficultés contre lesquelles les colons pauvres ont à lutter. Un des principaux obstacles à leur succès, est l'avidité du marchand, qui prélève de vingt à vingt-cinq pour cent en sus de ce qui serait un gain raisonnable sur ses marchandises. Il est évident que c'est une chose grave que ce retranchement qui s'opère continuellement d'année en année sur le revenu du colon pauvre, dont les ressources entières sont si minimes déjà pour les besoins de sa famille; surtout lorsqu'il se voit forcé, comme c'est trop souvent le cas, de se faire porter sur les livres du marchand, et que ne pouvant solder son compte annuel, le malheureux, pour éviter la saisie, consent un intérêt composé *ad libitum*; alors, il peut s'estimer heureux si les années suivantes le libèrent honorablement envers son avide créancier. Une autre difficulté, qui paraît presque insurmontable aux gens du vieux pays, est l'absence complète de chemins dans les bois; comme chaque colon pénètre toujours plus avant dans la forêt, il faut qu'il se fasse pour lui-même un chemin, qui lorsqu'il est achevé, se réduit à un simple sentier à travers les arbres; et souvent, dans le transport de ses effets, les pieds d'une table se rompent du coup contre le tronc d'un arbre, la vaisselle est mise en pièces, ou ce sont d'autres désastres qui arrivent. Toutes ces pertes sont sérieuses pour le pauvre homme.

On ne saurait trop louer l'empressement que les colons en général montrent à venir en aide aux arrivants. Ils vont fréquemment au devant d'eux avec leurs bœufs et leurs voitures pour transporter les effets de ménage, et le voisin le plus proche de la future habitation du nouveau venu hébergera la famille pendant plusieurs jours avec une cordiale hospitalité, sans se faire payer ni indemniser.

Quant aux qualités que doit avoir celui qui veut se faire colon, cela dépend beaucoup de la volonté: si son but est de se faire une ferme à même la forêt, le succès couronnera ses efforts bien dirigés. Plusieurs des plus riches fermiers du township de *Bristol*, étaient tisserands à *Glasgow* il y a trente-cinq ans, d'autres étaient tailleurs, charpentiers, maçons, boulangers, etc. Je connais plusieurs anglais, qui étaient en Angleterre, boulangers, charpentiers, ou meuniers; quelques-uns étaient des garçons de ferme. Le plan que doit adopter le nouveau venu, si c'est un homme de métier, est d'exercer son état par tout l'établissement et d'employer ses gages à faire ouvrir sa terre: par ce moyen, il se procurera un défrichement considérable, relativement sans peine. Quand il a du loisir, il peut s'exercer aux travaux du colon et s'accoutumer ainsi par degrés à son nouvel emploi; se faire aux habitudes du pays, lier connaissance avec ses voisins, et, s'il est sociable et amical, faire promptement de nombreux amis, qui l'assisteront de plusieurs manières, dans la mesure de leurs faibles ressources. Les townships de *Thorne* et de *Leslie*, si l'on tient compte du peu de temps qui s'est écoulé depuis que le premier colon y est entré, (il y a quinze ans à *Thorne*, et sept à *Leslie*), font des progrès rapides dans l'amélioration des fermes, la construction des maisons, des chemins, des écoles, etc. Ici, je signalerai respectueusement à l'attention du comité l'injustice de la loi existante, qui permet aux marchands de bois d'acheter de vastes étendues de terres pour leur exploitation, et lorsqu'ils les ont dépouillées de leurs produits primitifs les plus précieux, de les revendre trois fois le prix du gouvernement, ce qui retarde la colonisation du township et est cause que tant de terres de valeur restent improductives; si elles étaient restées en la possession de la couronne, ces mêmes terres,

aujourd'hui à l'état de forêts dépourvues, feraient vivre peut être de nombreuses familles, ajoutant par là à la richesse et à la population de l'état.

Il n'y a pas, à ma connaissance, de minéraux dans cette section-ci. J'ai vu pourtant des échantillons de plomb recueillis dans le township de *Thorne*, et j'ai su d'une manière digne de foi que ces gîtes sont considérables, mais on n'a rien fait pour les exploiter: des échantillons de certains minerais, qu'on a appelés de l'or et de l'argent, ont été envoyés aux autorités compétentes, mais je n'ai pas appris que le résultat ait été favorable.

En répondant à votre dernière question, je recommanderai respectueusement d'indiquer cette localité aux personnes de grands et de petits moyens qui désireront placer leur argent en biens ruraux; vu que dans ce township ainsi que dans les autres que j'ai nommés, on peut acheter des fermes à meilleur marché que ce qu'il en coûterait pour avancer au point où elles en sont de nouvelles terres en bois debout; et il n'est pas douteux que si nous pouvions avoir une communication directe par voie d'eau avec *Montréal*, au moyen d'un canal navigable, tel que projeté, nous nous trouverions placés sur la grande route continentale de l'ouest; les dangers que présentent les lacs seraient évités en prenant la voie sûre des canaux, lesquels activeraient les progrès de cette section du pays à un degré dont on n'a pas d'idée à cette heure.

En terminant, j'ose exprimer l'espoir que ma lettre pourra offrir quelques renseignements sur ces sujets et me souscris,

Honorable monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

JAS. THOS. PATTISON.

*John Little*, du township d'*Aylwin*, comté d'*Ottawa*, écrit:—"Ce township est quelque peu montagneux, mais contient de très-bonnes terres dans les vallées. En quelques endroits, la forêt est toute entière d'essences dures; ailleurs, elle est formée de pins et de bois durs mêlés ensemble. Les terres de la couronne se vendent 3s. l'acre. On peut avoir des lots en voie d'amélioration pour \$12 l'acre. S'ils contiennent de bons bâtiments, le prix sera plus élevé; mais il n'y en a guère de ce genre à vendre. Les colons des anciens townships sont ceux qui réussissent le mieux. On a grand besoin de routes. Les exploitations forestières actuelles sont un grand bien pour l'établissement, parce qu'elles donnent un débouché pour le surplus des deuxièmes, et qu'elles offrent au colon une occasion de vendre avantageusement les billots de pin qu'il peut avoir sur sa terre."

*William Heeney*, du township d'*Aylwin*, comté d'*Ottawa*, écrit:—"Les townships d'*Aylwin* et d'*Alleyne* sont boisés principalement d'essences dures, par endroits de pins blancs. Le sol est en général une glaise sablonneuse; dans quelques localités, il est argileux; le pays est le plus souvent rude, inégal, montueux, et entrecoupé de petits lacs. Le prix des terres de la couronne est de 3s. l'acre. Il n'y a pas à ma connaissance de terres de particuliers à vendre. Point d'autres obstacles à la colonisation que ceux contre lesquels ont à lutter généralement les nouveaux établissements, et la colonisation marche rapidement. Il existe un grand chemin tout le long (d'environ soixante milles) jusqu'à la ville d'*Ottawa*. Tous les grains poussent bien." Quelques-unes des terres couvertes de pin pourraient se coloniser, mais *M. Heeney* n'est pas en faveur de leur établissement, quand on peut avoir des terrains de bois francs.

[No. 6.]

Lettre de *J. Clerk*, écuyer, de *Farrady*, comté d'*Hastings*, H.-C.

RIVIÈRE YORK, CHEMIN D'HASTINGS.

Township de *Farrady*,

Comté d'*Hastings*, 10 octobre 1863.

A l'honorable *George Alexander*, Québec.

MONSIEUR,—En réponse à votre circulaire du 26 du mois dernier, demandant certains renseignements pour le comité chargé d'étudier la question de l'immigration, j'ai l'honneur de transmettre, par le premier courrier, les réponses suivantes aux questions qui y sont faites.

1. Les townships qui, dans mon voisinage immédiat, sont propres à la culture et à la colonisation, sont ceux de *Dungannon* et de *Farraday*, qui sont tous les deux divisés par le chemin d'*Hastings*, dans une direction presque nord et sud.

2. Le bois sur les terres de ces deux townships est de deux sortes,—le plus souvent divisées d'une manière distincte,—et connues communément sous les noms de bois dur et de bois tendre. Le bois dur comprend l'érable, l'orme, le chêne, le merisier, le hêtre, le tilleul et le frêne; le bois tendre est le pin blanc, le pin rouge, la pruche, l'épinette rouge et le sapin; il faut y joindre le cèdre dans les terre basses. La nature du sol où se trouvent ces deux sortes d'essences est généralement très-différente. Le bois dur vient dans les argiles sablonneuses, fortes et riches, propres de toute manière à la culture; le terrain des bois tendres est en général sablonneux et très-léger; où il y a beaucoup de pruches, le sol est frais, pierreux et peu favorable à la culture. L'aspect général du pays est montueux; la plus grande partie des terres peuvent très-bien être colonisées; on trouvera, après l'arpentage des townships, des lots extrêmement riches, formés d'argile noire. Le prix des terres du gouvernement est de 70 cents l'acre, argent comptant, ou d'un dollar l'acre, payable un cinquième comptant et le reste en quatre termes annuels égaux. Le prix moyen que les particuliers peuvent demander de l'acre est de \$3.

3. Il a été dit déjà que ces deux townships ne sont pas arpentés; mais parmi les colons qui ont pris des lots gratuits, il s'en trouve qui sont disposés à vendre: quelques fermes ont d'assez bons bâtiments et des défrichés de cinq à trente acres. Les concessions gratuites sont supposées contenir cent acres chacune. Les prix pourraient varier entre \$1 et \$15 l'acre. Il n'y a que quelques fermiers qui possèdent de bonnes maisons et dépendances; car cet établissement n'est encore qu'à son enfance: mais, généralement parlant, les bâtiments de ferme sont proportionnés à l'étendue des défrichements.

Pour ce qui est du résultat de mes observations par rapport au succès des établissements formés par des immigrants ou des colons, j'ai constaté que plusieurs familles venues ici il y a six ans, sans aucune ressource, possèdent aujourd'hui de bons défrichements, avec maisons, étables et granges, un attelage de bons bœufs et de dix à vingt têtes de bestiaux, peut-être quelques moutons et cochons; en outre, ne doivent rien pour leurs terres à des particuliers ou au gouvernement. Plusieurs ont donc bien réussi et peuvent être comptés parmi les bons habitants de la province. D'un autre côté, ici comme dans toutes les contrées nouvelles, on rencontre des gens qui n'ont pas choisi des terrains favorables à la culture, d'autres aussi qui n'ont pas les habitudes ou le jugement qu'il faut pour réussir ici ni ailleurs. Ceux-là, il est inutile de le dire, font tort à la réputation d'un pays naissant, en faisant attribuer leur insuccès à la localité, lorsqu'il n'est dû qu'à leur mauvaise gestion.

Les obstacles qu'on rencontre—je le dis avec toute déférence et respect—tiennent à la négligence, à l'indifférence complètes que le département des terres de la couronne montre à l'égard des intérêts des colons. A ma connaissance, jamais aucune requête ou communication quelconque, quelque spéciale qu'elle ait pu être dans l'intérêt des colons, n'a obtenu la plus légère attention, soit qu'elle ait été faite au département directement ou par l'entremise d'un agent officiel. Montrer l'attention et la diligence ordinaire en affaires ne serait aucunement déroger pour ces hauts fonctionnaires. Je sais des hommes d'une fortune considérable qui ont eu le désir de faire d'importantes améliorations, d'édifier des moulins et de mettre les chemins en meilleur état, et dont les propositions n'ont jamais reçu la moindre attention. Le système qu'on a suivi a été de retarder le progrès du pays.

Un autre grief est que l'on a refusé, six et sept années durant, un titre ou patente à des colons qui avaient exécuté depuis longtemps les conditions d'établissement, quand le gouvernement avait expressément stipulé que cet acte serait octroyé dans le délai de quatre ans. Ces choses, par elles-mêmes, ont l'effet de décourager les colons, rendent l'aliénation des terres plus difficile et moins avantageuse, et empêchent ce sentiment de stabilité que fait naître la pleine et libre propriété de son propre fonds.

Mais le plus grave obstacle pour le colon est l'état du chemin d'*Hastings*. Il paraît que le gouvernement avait ordonné d'abord de faire le chemin sur une ligne aussi directe que possible; ces instructions furent suivies trop à la lettre, car on fit passer la route par des précipices où il était presque impossible aux attelages de monter leurs voitures vides. On trouva nécessaire de faire par la suite quelques améliorations, mais le chemin a été tellement détérioré depuis par le roulage et les courants d'eau, qu'il est devenu difficile à qui cherche à louer une voiture de trouver quelqu'un qui veuille y risquer un attelage. Il résulte de là que le voiturage est si cher, que les colons ont à payer cent pour cent

en sus du coût premier des provisions, instruments agricoles et autres effets pesants qu'ils transportent des townships situés aux premiers rangs, excepté l'hiver, que le transport est plus facile. Le coût élevé des choses de première nécessité pèse lourdement sur le colon nouveau, qui n'a pas encore recueilli de provisions sur sa terre, et la demande est telle que ce dont les colons plus anciens peuvent disposer est bien promptement épuisé. Cet état de choses entraîne encore d'autres désavantages, non moindres, pour les colons : je veux parler du transport de leurs propres denrées au moulin ou au marché. Je citerai, par exemple, la potasse. Les deux townships dont il s'agit ici, avec une petite augmentation dans le nombre de leurs habitants, pourraient fournir annuellement mille barils de cet important article de commerce ; les vastes étendues de bois durs qu'ils contiennent étant excellentes pour cette fabrication. Ces mille barils, livrés à *Montréal*, dépasseraient la valeur de \$30,000. Aujourd'hui, le baril coûte au colon, avant de pouvoir être chargé sur un vaisseau à *Belleville*, la somme de \$8 75, ce qui en réduit ici la valeur au point qu'on ne peut le manufacturer sans perdre sur l'opération, en estimant la main-d'œuvre ce qu'elle vaudrait employée à d'autres travaux. Aussi n'a-t-on fabriqué ici qu'une vingtaine de bariis de potasse au plus cette année.

L'allocation de \$10,000 qui nous a été faite l'année dernière, et qui se dépense actuellement pour le chemin, est appliquée de manière à ne profiter nullement à ces townships-ci. On n'a pas touché aux premiers huit milles, dont quatre sont situés dans le township de *Madoc* ; ensuite, on a ouvert un chemin entièrement nouveau, à l'est de la route primitive ; de cette façon, les premiers colons sur cette ligne vont se trouver encore plus mal qu'auparavant, puisque le roulage va prendre une autre voie. Le nouveau chemin a environ treize milles de long, auxquels succède un intervalle d'environ vingt-et-un milles de trajet presque impraticable ; après cela nous avons environ sept milles et demi de chemin amélioré. Ces nouvelles lignes montrent ce qui aurait pu se faire sous une inspection et une direction convenable, il y a dix ans, avec les premiers déboursés, puisque les côtes sont assez faciles pour qu'on puisse les monter avec de fortes charges. Comme un bon chemin est indispensable pour la réussite des habitants actuels, il s'opère en ce moment un mouvement parmi les colons qui veulent agiter la question et la mettre avec plus de force devant le gouvernement, dans la presse provinciale, et, si cela ne suffit pas, dans la presse anglaise. Voici une preuve de l'apparence décourageante du chemin : l'année dernière, un corps d'Allemands, d'une classe plus aisée que la classe ordinaire des colons, envoya quelques-uns d'entre eux pour examiner le pays ; ils furent si découragés par notre chemin qu'ils n'allèrent pas au-delà d'une quinzaine de milles, et s'en retournèrent faire un rapport défavorable au reste de la troupe, qui, au nombre de six cents, passa dans les Etats. Et ce n'est là qu'un exemple pris entre plusieurs autres analogues.

A la question : Quelle est la classe de colons qui a le mieux réussi ? Je répondrai que le succès ne dépend pas autant qu'on l'imaginerait du genre de travail auquel on peut avoir été habitué ; il tient tant, d'un autre côté, aux qualités persévérantes d'une famille, qu'il serait difficile de dire quelle est la classe qui réussit mieux. Maints colons, nés dans le pays, accoutumés aux bois, et parfaitement capables, par leur expérience, de lutter contre tous les obstacles qui se présentent dans un pays naissant, sont cependant toujours en arrière, tandis que maints nouveaux venus d'Europe réussissent bien. La véritable clef du succès est une industrie persévérante, jointe à un esprit ordinaire de conduite et d'ordre. Si le colon possède une petite somme pour s'acheter une terre, il lui est alors vraiment très-facile de réussir, pourvu qu'il veuille se résigner à endurer quelque gêne pendant une année ou deux.

4. Au sujet des minéraux, je ne puis donner de renseignements pour le présent, si ce n'est que les minerais de fer paraissent être abondants. De précieux indices de minéraux ont été découverts dans les townships de *Lake* et de *Tudor* ; mais je présume que quel-qu'autre correspondant transmettra les détails demandés.

5. L'espèce d'immigration qui conviendrait le mieux à cette localité-ci est celle de bons travailleurs, avec leurs familles, ou des ouvriers agricoles. Pour eux, il y a large place et les plus encourageantes perspectives.

6. Cette localité, pour les avantages qu'elle présente à la colonisation, égale toutes les autres parties du *Canada* ; la meilleure preuve de ceci est le succès des colons, qui n'y sont que depuis quelques années seulement. J'ai dit déjà que le prix d'une terre, dans

ce district, est si peu élevé, comparé à ce qu'il est dans la partie plus occidentale du pays, que le colon n'a pas à faire de paiements bien lourds chaque année. Le sol est très fertile et d'une exploitation facile; cette année le rendement de l'acre de blé de printemps a été de vingt à trente minots de la meilleure qualité. L'expérience a prouvé aussi que le terrain est favorable à la culture du blé d'automne ou d'hiver; mais il n'y a encore que peu de fermiers en état de le cultiver d'une manière avantageuse; à cause du peu d'étendue de leurs défrichés. Les autres grains viennent bien aussi, et, pour la production des racines, la localité ne saurait être surpassée. La demande de denrées y excède de beaucoup la production, par suite de l'étendue des exploitations forestières des environs: le prix du grain, quelquefois aussi des racines, y est de vingt à cinquante pour cent plus élevé que le prix général du marché. Ces exploitations de bois ont encore un avantage pour le colon, en lui procurant un emploi profitable pour lui-même et pour ses attalages durant l'hiver, et la demande de travailleurs est toujours supérieure au recrutement. Il existe des moulins à farine et des scieries, placés à des distances commodes, de sorte que, avec les bons magasins qu'il y a, la durée des privations que les nouveaux colons ont ordinairement à supporter dépend tout-à-fait d'eux-mêmes. L'absence complète de ce qui peut être la cause de maladies est un autre immense avantage que ce district montueux possède sur le pays plat, et les fièvres intermittentes y sont totalement inconnues. L'abondance de bonnes sources, de courants d'eau pure, de beaux lacs et de marécages étendus, avec d'autres avantages, fera de ce pays un des districts les plus importants du *Canada* pour l'élevé des moutons et des bêtes bovines.

Pour attirer les colons dans ces townships, il sera nécessaire de les arpenter, vu que le gouvernement ne reconnaît plus les *squatters*. L'exécution incomplète de l'arpentage est un obstacle suffisant à l'établissement d'une localité. Je ferai aussi remarquer que plus l'abord de celle-ci est facile, plus elle se colonise rapidement. Si le chemin *Mississippi* ou chemin d'hiver était ouvert à l'est et à l'ouest du chemin d'*Hastings*, les facilités pour se rendre à ces townships seraient doublées, et le nombre des colons augmenterait probablement aussi du double.

Je viens d'exposer à votre honorable comité les avantages que cette partie du pays possède pour la colonisation; mais bien que mes remarques puissent s'appliquer en général aux townships situés au nord de ceux-ci, je ne voudrais pas donner à entendre que j'apprécie également ceux qui sont au sud, vu qu'ils présentent un caractère tout-à-fait différent et peu encourageant.

J'ai l'honneur d'être monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

J. CLERK.

(No. 7.)

Lettre de *William Harper*, écuyer, de *Millbridge*, comté d'*Hastings*, H.-C.

MILLBRIDGE, TUDOR, 7 Oct. 1863.

HONORABLE MONSIEUR,—En réponse à votre circulaire que j'ai reçue hier, j'ai l'honneur de vous dire qu'il y a douze townships en arrière de ce comté, parmi lesquels sont *Cashel*, *Limerick*, *Grimsthorpe*, *Wollaston*, *Lake*, *Monteagle*, etc.; ils sont tous ouverts à la colonisation; la plus grande partie est propre aux opérations agricoles et à la culture, le sol étant formé d'une argile légère et favorable à la production de la plupart des céréales. Près des cinq-sixièmes de ces townships appartiennent encore à la couronne. Les bois forestiers sont pour la plupart des bois durs: érables, hêtres, ormes; les townships plus au nord sont généralement couverts de pins. Le prix du gouvernement est de soixante et dix *centis* l'acre, argent comptant, ou d'un dollar l'acre, payable en cinq termes annuels égaux.

Il y a dans ce township-ci environ quarante fermes, contenant chacune un défriché de vingt à trente acres, qui pourraient être achetées moyennant quatre à six dollars l'acre. Les propriétaires de quelques-unes de ces terres sont des immigrants qui n'ont pas été habitués à un travail rude, et qui désirent s'en aller dans les villes afin d'y trouver un emploi qui leur convienne mieux; d'autres aiment à changer de lieux, et veulent gagner à l'intérieur. Les fermes sont généralement de cent acres chacune.

Dans mes observations sur le succès des immigrants de cette localité, j'ai remarqué partout que ceux qui ont été habitués à travailler régulièrement pour leur existence et qui

sont doués d'un tempérament vigoureux, sont sûrs de réussir, tandis que ceux qui ont eu de bons emplois, et ont économisé quelque argent, trouvent très dur de vivre ici après avoir dépensé leurs épargnes, même lorsqu'ils les ont appliquées à des défrichements destinés à la culture. Je crois que tout homme laborieux qui s'occupera constamment de sa ferme, réussira à se faire une bonne existence et à acquérir une propriété.

Ce township est très-riche en minéraux, tels que le cuivre et le plomb, surtout en ce dernier minéral; il y a deux mines de plomb qui viennent d'être mises en exploitation. Le township *Lake* possède une mine de cuivre que l'on exploite aussi. On trouve sur la plupart des fermes de ce township-ci, du minerai de plomb d'excellente qualité à fleur de terre, et les perspectives des mineurs sont excellentes. Je pense donc que des immigrants laborieux et robustes, qui viendraient d'un district minier, seraient ceux qui conviendraient le mieux à cette partie du *Canada*.

Le seul obstacle qui empêche cette partie du pays de devenir une localité considérable, est l'absence de chemins. C'est là surtout ce qui retarde la colonisation, et fait tort au fermier ou au colon, qui dépensent près de la moitié du prix de leur grain pour le transporter aux établissements du front. Ce manque de routes sera le plus grand obstacle à l'exploitation de nos richesses minérales, vu que le plomb et le cuivre coûtent cher à transporter; le remède serait un chemin de fer; un chemin macadamisé, à pentes faciles, serait un grand bien.

J'ai l'honneur d'être, honorable monsieur,  
Votre très-humble serviteur,

A l'honorable *Geo. Alexander*.

WILLIAM HARPER.

[No. 8.]

Extrait d'une lettre de *B. Oliver*, écuyer, agent des terres de la couronne, d'*Orillia* comté de *Simcoe*, H.-C.

“ L'établissement du chemin *Mushoka* possède certainement des avantages sur tous les autres chemins de colonisation. Les pouvoirs d'eau sont plus considérables. Les rivières qui se déversent dans le lac *Huron* peuvent servir de voies à un grand commerce de bois. Le havre sur le lac *Huron*, et le prolongement du chemin jusqu'à *Algoma*, et peut-être jusqu'à la rivière *Rouge*, auront une immense importance. Cet établissement jouit d'une navigation intérieure de plus de cent cinquante milles dans une seule et même direction; on peut s'y rendre de *Toronto* en un jour. On peut venir à *Orillia*, qui est un marché de toutes denrées, et s'en retourner en une journée. Cet établissement possède des moulins à farine, des scieries, des auberges, des magasins, des bureaux de poste, des maisons d'école, et plusieurs industries; il est régulièrement desservi par des ministres, est parfaitement salubre, et abonde en poissons et en gibiers. Le sol est en somme d'une qualité supérieure et produit de splendides moissons. Les hivers y sont plus doux à cause de la situation qui est à l'ouest; d'un autre côté, la grande quantité de cours d'eau qui arrosent le sol entretient l'humidité dans l'air et préserve des gelées d'été et de ces gelées prématurées si désastreuses dans la plupart des autres sections.

“ Environ dix-sept mille acres de terre ont été pris; il en reste à vendre à peu près deux cent mille, dont les deux tiers peuvent être regardés comme favorables à la culture. En outre, on vient d'arpenter un nouveau township (*Monck*), qui sera bientôt mis en vente. Dans ce township est enclavée une section considérable d'excellent terrain, à travers laquelle on a tracé un chemin nouveau pour relier la grande route à *Parry's Sound*.

“ Je crois que le gouvernement ferait sagement de consacrer, par exemple, un vingtième du produit des ventes de terre à former un fonds pour la construction de routes de traverse sous certaines conditions. Actuellement, le tiers peut-être de ceux qui cherchent des terres ne s'éloignent guère des établissements. Je ne puis les engager à aller plus loin dans le bois pour s'établir sur de bonnes terres; ‘il s'écoulera,’ disent-ils, ‘des années peut-être avant que nous puissions avoir assez de voisins pour nous aider à faire des chemins.’”

(No. 9.)

Lettre de *H. R. A. Boys*, écuyer, trésorier du comté de *Simcoe*, *H.-C.*

BARRIE, 5 octobre 1863.

A *George Alexander*, écuyer,  
Président du comité de l'immigration, *Quebec*. }

MONSIEUR,—Je vous transmets ma réponse à votre communication du 26 septembre.

La plus grande partie des terres propres à la colonisation dans cette section et qui sont encore à l'état de nature, se trouvent dans les townships de *Flos*, *Tiny*, *Sunnidale*, *Tay* et *Medonte*. Il a été payé un terme au gouvernement pour la plupart de ces terres, en 1854, lors de la grande spéculation; mais on ne s'en est pas occupé depuis. Elles ont été ainsi tenues hors du marché; sans cela, la plus grande partie des bonnes terres seraient établies à présent. Nombre de gens attendent avec impatience que le gouvernement reprenne ces terrains et les revende.

Le sol de ces terres est très-propre aux exploitations agricoles—propre à la culture du grain comme aux pâturages de la meilleure espèce: le bois est le hêtre, l'érable, l'orme, le tilleul, etc., etc. Et dans les terrains plus légers, on rencontre le pin. Le prix des terres vendues par le gouvernement n'est pas uniforme: l'agent de la couronne est chargé de le régler suivant la valeur des terrains.

On peut acheter dans le comté des fermes améliorées, depuis le petit défrichement de dix acres avec maison en troncs d'arbre, jusqu'au découvert de cinquante à quatre-vingts acres, avec une bonne maison de charpente et des dépendances. Le prix de l'acre varie entre environ \$12 pour les premières dans les établissements en arrière, et \$40 pour les secondes dans les établissements du front.

Les nouveaux venus de la classe laborieuse ne s'établissent pas en général sur une terre la première année de leur arrivée, mais s'engagent pour se procurer les moyens d'en acheter une. Cependant il y a beaucoup d'exceptions à cette règle; et je crois que ceux qui commencent par défricher réussissent bien, mieux même que ceux qui s'engagent d'abord. Il n'est pas deuteux qu'ils ont à endurer de plus grandes fatigues, à cause de leur ignorance de choses qu'il est nécessaire de connaître dans les bois, et faute aussi de moyens; mais ils parviennent à se tirer d'affaire, et par suite de l'augmentation rapide de la valeur de leurs propriétés, ils deviennent à l'aise avant ceux qui travaillent au compte d'autrui; car ces derniers ne peuvent épargner que peu de chose, s'ils ont des familles; et lorsqu'ils veulent acheter des terres, elles ont généralement augmenté de valeur. L'homme, au contraire, qui s'établit tout de suite sur un lot est forcé de vivre de ses produits, ce qui peut-être une existence très-dure pendant quelques années; mais peu à peu sa terre se défriche, son bétail augmente, et quand les premières épreuves sont passées, il se trouve en possession d'une ferme défrichée, pourvue de bestiaux et en état d'exploitation. Il est certainement bien plus riche que celui qui a travaillé tout ce temps à gages. Certes, il faut du courage pour affronter la forêt avec une famille et sans moyens, cependant ceux qui tentent la chose réussissent le plus souvent. Les parresseux et les ivrognes seuls ne réussissent pas.

Tous ceux qui ont la volonté de travailler deviennent de bons colons. Nous avons dans le comté de *Simcoe* des gens qui ont fait de bons colons, et qui ont commencé par être des tisserands, des pêcheurs, des charpentiers, des maçons, des forgerons, des maîtres d'école, etc., etc.; de fait, il serait difficile de nommer un état, une profession qui ne soit pas représentée dans nos nouveaux établissements. Je ne crois pas que l'exercice d'un état quelconque puisse rendre inapte aux travaux de la forêt: si quelque occupation peut avoir cet effet, ce serait, selon moi, celle de l'agriculteur, car je remarque chez les travailleurs agricoles anglais une grande répugnance à se faire défricheurs—they disent qu'abattre des arbres n'est pas cultiver. J'ai entendu faire plus d'objections par ceux là que par les autres; ils préfèrent louer une ferme améliorée et, si c'est possible, débarrassée des souches, et ils réussissent généralement bien dans ces conditions.

Nous avons de bons sables pour la fabrication du verre; je ne sache pas qu'il ait été découvert d'autres minéraux.

On a surtout besoin de colons et de travailleurs agricoles. Nos terres vacantes, dès que le gouvernement les aura reprises pour les revendre, sont ce qui attirera le plus les colons dans cette localité.

J'ai l'honneur d'être,

Votre très-obéissant serviteur,

*H. R. A. Boys*,  
Trésorier du comté de *Simcoe*.

## APPENDICE No. 2.

(Voir Journal, page 358.)

### SECOND RAPPORT

DU

### COMITÉ CONJOINT

SUR

## L'AVANCEMENT DE L'AGRICULTURE.

MARDI, 28 juin 1864.

Le comité conjoint nommé pour s'enquérir et faire rapport des mesures à adopter pour favoriser le progrès de l'agriculture en cette province, a l'honneur de faire rapport.

Votre comité a tenu plusieurs séances dans lesquelles ont eu lieu des discussions intéressantes et ont été faites des recommandations d'un caractère pratique au sujet du progrès de l'agriculture. Entre autres questions, on a examiné avec soin celle d'étendre les attributs du bureau d'agriculture et d'assurer la circulation dans la province de statistiques agricoles soigneusement recueillies.

On a aussi sérieusement examiné la question du drainage des terres et d'autres moyens propres à augmenter la fertilité du sol et les produits de la ferme par un système raisonné de rotation, l'application d'engrais de différentes espèces, et le développement de l'exploitation des bergeries et des laiteries.

Le comité a aussi examiné l'avantage qu'il y aurait d'affecter une certaine somme sur les deniers publics à l'importation d'animaux de race qu'on vendrait aux plus hauts enchérisseurs.

Il a aussi discuté l'opportunité d'amender le système des prix accordés par les sociétés agricoles provinciales, de comtés et de townships, et d'établir des fermes-modèles où l'on pourrait recevoir une instruction agricole et vétérinaire, voir les meilleures races d'animaux et faire des expériences agricoles utiles.

Le comité a aussi examiné la question d'imposer une taxe spéciale sur les terres non défrichées des absents comme moyen d'activer la colonisation des terres non occupées.

La discussion de ces questions générales en a fait naître plusieurs autres qui s'y rattachent et on a décidé de nommer un sous-comité pour rédiger une série de questions comprenant dans leur ensemble les points examinés par le comité. Ces questions doivent être imprimées et adressées aux principaux agriculteurs de la province avec demande d'y répondre pour l'information du comité.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité et la liste des questions a été préparée et adoptée. Copie en est jointe à ce rapport.

Ces questions ont été répandues en grand nombre dans la province, et les réponses déjà reçues prouvent l'opportunité de la mesure adoptée par le comité ; et il y a tout lieu de croire que beaucoup de renseignements utiles seront reçus pendant la vacance ; compilés par un comité analogue à la prochaine session, ces renseignements seront dignes de l'attention de votre honorable chambre et de celle de la province.

Votre comité a examiné spécialement la question du développement de la culture du lin dans la province.

M. John A. Donaldson, ci-devant agent d'émigration du gouvernement en Irlande, est comparu devant le comité et lui a communiqué des renseignements précieux sur la culture du lin en Irlande et en Canada.

M. Donaldson a produit devant le comité plusieurs échantillons de lin canadien à différentes phases de fabrication. Une lettre, écrite au comité par ce monsieur, est annexée à ce rapport.

Votre comité recommande respectueusement qu'un comité semblable soit nommé au commencement de la prochaine session pour continuer et compléter l'œuvre commencée.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE BROWN,  
Président.

### QUESTIONS

Envoyées à \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_, au bureau de poste de \_\_\_\_\_, et auxquelles il est demandé des réponses par le comité collectif du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative, chargé de s'enquérir et faire rapport des mesures qui peuvent être adoptées pour contribuer au progrès de l'agriculture en cette province.

*Question 1.*—Pouvez-vous suggérer quelques moyens propres à favoriser les intérêts de l'agriculture et à accroître ou modifier les fonctions du bureau d'agriculture ?

1.—Le bureau pourrait-il être utilisé pour l'importation de grains de semence de pays étrangers et pour leur distribution en cette province ?

2.—Ferait-il bien d'encourager des expériences avantageuses à l'agriculture, de tenir registre et de faire connaître au public le résultat de ces expériences ?

3.—Serait-il avantageux qu'il se procurât de mois en mois des rapports sur l'état des récoltes, des rapports annuels sur les produits agricoles du pays, et qu'il communiquât officiellement au public ces rapports et autres statistiques importantes ?

4.—Serait-il utile qu'il offrît des prix pour des essais sur des sujets spéciaux, à l'égard desquels l'on peut avoir besoin de renseignements certains, ou sur lesquels il peut être à propos d'attirer l'attention du public ?

*Question 2.*—Pouvez-vous suggérer quelques moyens de se procurer annuellement des statistiques exactes sur l'agriculture dans toute la province ?

1.—Les cotiseurs municipaux pourraient-ils obtenir des statistiques exactes lorsqu'ils font chaque année le tour de leurs diverses municipalités ?

2.—Pour cela, les cotiseurs exigeraient-ils une rétribution à part de celle qu'ils reçoivent déjà pour l'accomplissement de leurs devoirs ordinaires ? Dans ce cas, combien coûterait probablement de plus la collection des statistiques agricoles dans votre municipalité ?

3.—Si vous croyez le fonctionnement du système municipal ordinaire impropre à produire le résultat désiré, pouvez-vous en suggérer un autre ?

*Question 3.*—Pouvez-vous suggérer quelques mesures que pourrait adopter la législature ou le gouvernement de la province pour l'établissement d'un système général de drainage ou égouttement ?

1.—Quelques parties de votre municipalité sont-elles incultes par l'absence d'un drainage général,—et si tel est le cas, quelle est leur étendue ?

2.—Y a-t-il quelques étendues, dans la partie colonisée de votre municipalité, qui ne sont pas cultivées faute d'un drainage général ? Si c'est le cas, quelles sont ces étendues ?

3.—Y a-t-il dans votre municipalité des étendues de terre cultivées dont la production est sérieusement amoindrie par l'absence d'un système de drainage général ? Si c'est le cas, quelles sont ces étendues ?

4.—Le système actuel de drainage fait par l'autorité locale devient-il plus en usage dans votre municipalité ? et si c'est le cas, dans quelle mesure ?

5.—Pouvez-vous suggérer quelque moyen de rendre le système actuel plus efficace ou plus acceptable à la population ?

6.—Pouvez-vous suggérer un système plus efficace que celui qui existe aujourd'hui pour assurer le drainage général du pays ?

7.—Le drainage au moyen de tuiles a-t-il été introduit dans votre municipalité par des particuliers ?

Si c'est le cas, dans quelle proportion ? Quel en a été le coût par acre ? Quel en a été l'effet sur les récoltes ? Les rendements en argent ont-ils compensé les déboursés ?

*Question 4.*—Croyez-vous l'époque arrivée où l'on doit imposer une taxe spéciale et provinciale sur les terres incultes des propriétaires absents, afin d'en hâter la colonisation et la mise en culture ?

1.—Combien y a-t-il d'acres de terres incultes appartenant à des propriétaires absents, dans votre municipalité ?

2.—Combien y a-t-il d'acres de terres incultes appartenant à des propriétaires présents, dans votre municipalité ?

3.—Combien y a-t-il d'acres de terres en culture dans votre municipalité ?

4.—A quelle valeur moyenne sont évaluées les terres des propriétaires absents dans votre municipalité ? Et quelle est la moyenne de la taxe par piastre pour toutes les fins ?

5.—Quelle est la valeur moyenne des terres des propriétaires présents qui sert de base à la taxe ?

6.—Quelle est la valeur moyenne des terres en culture qui sert de base à la taxe, et quelle est la moyenne de la taxe pour toutes les fins ?

7.—Les terres incultes des propriétaires absents dans votre township, exercent-elles une influence préjudiciable à son progrès ?—Et si oui, dans quelle mesure et de quelle manière ?

8.—A quel chiffre, s'il y a lieu, la taxe spéciale et provinciale par acre ou par piastre sur la valeur estimée des terres de propriétaires absents devrait-elle être fixée, de manière à ce que, sans froisser les justes droits des propriétaires, elle eût pour effet de hâter le prompt établissement de ces terres ?

*Question 5.*—Pourrait-on, au moyen de mesures, introduire dans le mode de culture du pays un changement qui aurait pour résultat d'accroître la fertilité du sol et d'augmenter considérablement la production agricole du Canada ?

1.—Quelle est la proportion de terres cultivées dans votre municipalité, consacrée d'ordinaire à la culture du foin et aux pâturages ?

2.—Quelle est la proportion consacrée d'ordinaire à la culture du blé ? Quel est le rendement ordinaire de minots de blé par acre ?

3.—Quelle est la proportion consacrée d'ordinaire à la culture des autres céréales ?

4.—Quelle est la proportion consacrée d'ordinaire à la culture des pommes de terre, de la carotte et de la betterave ?

5.—La moyenne du rendement des céréales par acre dans votre municipalité a-t-elle diminué ou augmenté dans le cours des cinq ou six dernières années ? Dans ce cas, à quelle cause attribuez-vous cette augmentation ou cette diminution ?

6.—Le chiffre des terres qui ont cessé, dans votre municipalité, de produire d'aussi bonnes récoltes que par le passé, est-il considérable ? Si oui, quel est-il ?

7.—Le chiffre des terres assez épuisées pour que leur exploitation soit maintenant sans profit, est-il considérable ? Si oui, à quoi en attribuez-vous la cause ?

8.—Vos cultivateurs suivent-ils une rotation de récoltes ? Si oui, quelle est-elle ?

9.—A quel chiffre portez-vous la moyenne du bétail par cent acres de terre défrichée dans votre municipalité ?

10.—Une augmentation de bétail accroîtrait-elle la fertilité du sol et la valeur de la production agricole annuelle ?

11.—Se sert-on beaucoup du plâtre comme engrais dans votre municipalité ? Est-ce qu'on y trouve du profit ?

12.—Se sert-on de la chaux dans votre municipalité ? Y trouve-t-on du profit ?

13.—Se sert-on d'os comme engrais dans votre municipalité ? Y trouve-t-on du profit ?

14.—Se sert-on beaucoup d'hypophosphate dans votre municipalité ?—Le fait-on avec profit ?

15.—Se sert-on beaucoup du guano dans votre municipalité ?—Le fait-on avec profit ?

16.—Se sert-on de cendres dans votre municipalité ? Le fait-on avec profit ?

*Question 6.*—Le développement de l'exploitation des produits de la laiterie par toute la province, et l'amélioration du système actuel, auraient-ils pour effet d'augmenter la fertilité du sol et les bénéfices de l'agriculteur ?

1.—Quel est le nombre des vaches à lait dans votre municipalité ?

2.—Comptez-vous dans votre endroit beaucoup de fermes où l'on s'occupe spécialement de la production du beurre et du fromage ?—Et quel est le nombre de vaches que l'on garde d'ordinaire sur ces exploitations ?

3.—La fabrication du beurre et du fromage, dans votre municipalité, excède-t-elle la consommation locale, et si tel est le cas, de combien ?

4.—Quelle étendue de pâturage est jugée nécessaire, dans votre municipalité, pour la nourriture

d'une vache pendant l'été? Quelle quantité de foin et paille, de grains et de plantes potagères, est jugée nécessaire pour la nourriture d'une vache pendant l'hiver? Et quelle est la valeur-moyenne de a nourriture d'une vache pendant toute l'année?

5.—Quel nombre de gallons impériaux de lait donne, annuellement, dans votre municipalité, une bonne vache ordinaire? Quel serait le poids de la quantité de bon fromage qu'on pourrait faire en y employant tout le lait produit? Quel serait le poids de la quantité de beurre qu'on pourrait faire en y employant cette même quantité de lait?

6.—Quel est le prix-moyen, en gros, du bon fromage dans votre municipalité? Quel est le prix moyen, en gros, du beurre?

7.—Avez-vous, dans votre municipalité, des laitiers qui gardent leurs vaches à l'étable pendant toute l'année et portent leur fourrage vert du champ à l'étable? Et, si tel est le cas, ce système donne-t-il de bons résultats?

8.—Avez-vous, dans votre municipalité, une fromagerie où les cultivateurs peuvent faire faire du fromage en y portant soir et matin le produit de leurs laiteries? Et, si tel est le cas, comment réussit cette fromagerie?

9.—Si des personnes compétentes et capables de payer, comptant, un prix raisonnable pour le lait pendant toute la saison, établissaient une fromagerie dans votre municipalité, y aurait-il beaucoup de cultivateurs qui seraient disposés à entreprendre la production du lait en grand? Si tel est le cas, quel devrait être le prix du lait par gallon impérial?

10.—Si une fromagerie était établie dans votre municipalité par des personnes compétentes s'engageant à convertir en fromage de première qualité tout le lait qui leur serait apporté, pour un centin ou un centin et quart par livre de fromage, cela engagerait-il les cultivateurs à faire des affaires en grand?

11.—Quelle est la race de bétail la plus appréciée dans votre municipalité pour les propuits de la laiterie?

*Question 7.*—L'établissement d'un plus grand nombre de bergeries dans la province tendrait-il à fertiliser le sol et serait-il avantageux aux cultivateurs?

1.—Quel est le nombre des moutons dans votre municipalité?

2.—Un grand nombre de vos cultivateurs s'occupent-ils spécialement de l'élevage des moutons? Quel est le nombre de ces animaux dans les plus grands troupeaux de votre municipalité?

3.—Quelle est la grandeur des bergeries ou divisions dans lesquelles sont ordinairement placés ces troupeaux, en été et en hiver respectivement?

4.—Pendant l'hiver, garde-t-on les moutons dans la bergerie, dans votre municipalité? Quelle nourriture leur donne-t-on ordinairement pendant l'hiver? Combien met-on ordinairement de moutons sur un acre de terre à pâturage pendant l'été?—Et combien pensez-vous qu'il en coûte, par tête, pour entretenir un troupeau ordinaire de moutons pendant toute l'année?

5.—Quel est le poids de la laine provenant de la tonte des moutons d'un an, dans votre municipalité? Et quel est-il pour les moutons plus âgés?

6.—Quelle est la race de moutons la plus estimée dans votre municipalité? Quelle est la raison de cette préférence?

*Question 8.*—Le sol et le climat du Canada sont-ils propres à la culture du lin, et culture en grand serait-elle avantageuse aux cultivateurs en général?

1.—Cultive-t-on le lin dans votre municipalité? Y a-t-il beaucoup de cultivateurs qui ont entrepris cette culture? Dans quelles proportions? Cultivent-ils le lin seulement pour la graine, ou pour la fibre, ou pour les deux produits à la fois? Cette culture est-elle avantageuse? Combien un acre de terre produit-il de lin?

2.—Quel est le sol le plus propre à la culture du lin? Combien coûte cette culture par acre? Est-ce une culture difficile? Est-une récolte précaire? Les grandes chaleurs ou les grands froids lui nuisent-ils? Cette culture épuise-t-elle le sol?

3.—Si des personnes responsables, assurant aux cultivateurs de bons prix, argent comptant, pour leurs récoltes, établissaient dans votre municipalité des moulins à l'huile de lin ou des braies, cela développerait-il la culture du lin dans votre municipalité?

*Question 9.*—Serait-il dans l'intérêt de l'agriculture d'appliquer un certain montant des deniers publics à l'importation d'animaux de race améliorée, qui seraient vendus, argent comptant, à l'encan et à la condition d'être gardés en Canada pendant un certain nombre d'années?

1.—Combien avez-vous de vaches et de génisses pur sang dans votre municipalité?

2.—Combien de taureaux pur sang, et de quelle race?

3.—Combien de juments pur sang, et de quelle race?

- 4.—Combien d'étalons pur sang, et de quelle race ?
- 5.—Combien de moutons pur sang de la race Leicester ?
- 6.—Combien de moutons pur sang de la race South Down ?
- 7.—Combien de moutons pur sang de la race Cotswold ?
- 8.—Combien de moutons pur sang de la race Mérino ?
- 9.—Combien de truies pur sang, et de quelle race ?
- 10.—Combien de verrats pur sang, et de quelle race ?
- 11.—A-t-on trouvé, comme résultat presque certain d'un premier croisement entre un animal domestique mâle pur sang et une femelle du pays, une amélioration notable de la progéniture, sous le rapport de la qualité et de la valeur ? Les animaux qui proviennent de ces croisements atteignent-ils plus tôt leur grosseur, et engraisent-ils plus vite ?
- 12.—Est-ce que les profits annuels ne seraient pas de beaucoup augmentés en Canada, si les animaux domestiques sur nos fermes étaient de race améliorée ? Est-ce que l'augmentation de profits provenant de l'élevage du bétail n'aurait pas l'effet d'en faire garder un plus grand nombre ? La quantité d'engrais ainsi obtenue n'aurait-elle pas l'effet de donner de plus grandes récoltes de grain et d'entretenir la fertilité du sol ?

13.—Un mouvement vigoureux pour améliorer la race des animaux domestiques sur nos fermes n'aurait-il pas, s'il réussissait, un effet salutaire sur toutes les branches de l'exploitation agricole en Canada ?

16.—Est-ce que l'octroi d'une somme de deniers publics—disons \$100,000 à \$200,000—placée entre les mains de commissaires, pour l'achat à l'étranger et pour l'importation en Canada de bétail pur sang de première classe, aurait de bons résultats,—les animaux, à leur arrivée dans le pays, devant être vendus, argent comptant, au dernier enchérisseur, avec promesse et garantie de sa part de les garder dans la province pendant un certain nombre d'années, et l'argent ainsi obtenu devant être affecté de la même manière à l'achat et à l'importation de nouveau bétail jusqu'à ce que les fonds soient épuisés ?

15.—Pouvez-vous indiquer quelque autre moyen d'établir un mouvement général et effectif pour l'amélioration du bétail du Canada ?

Question 10.—Le système des prix accordés par les sociétés d'agriculture provinciale, de comté et de township pourrait-il être amendé et amélioré ?

1.—Vaut-il mieux offrir un grand nombre de petits prix qu'un moindre nombre de prix plus considérables ?

2.—Obtiendrait-on de bons résultats si l'on offrait de fortes sommes (comme celle du prix de la Compagnie du Canada, par exemple, ou davantage) pour les 25 ou 50, ou même les 100 meilleurs minots de nos principaux produits agricoles, à condition que l'Association Provinciale garderait, en payant le prix de ces produits, les échantillons offerts au concours, et les offrirait en vente à l'encan pour la semence ?

3.—Des prix donnés pour les fermes les mieux administrées exerceraient-ils une heureuse influence ?

Question 11.—Des Fermes-Modèles, où l'on pourrait obtenir une éducation agricole et vétérinaire, et où l'on pourrait voir les meilleurs modes de culture et les meilleures races d'animaux, et où l'on pourrait faire les expériences agricoles nécessaires, seraient-elles suffisamment encouragées pour qu'elles soient d'un avantage public ?

Question 12.—Pouvez-vous suggérer quelque autre moyen par lequel le gouvernement et la législature de la province pourraient contribuer au progrès de l'agriculture dans la province

Par ordre du comité collectif

GEORGE BROWN,  
Président.

Les réponses aux questions précédentes devront être adressées au "Président du comité collectif sur le progrès de l'agriculture, Québec."

## DE LA CULTURE DU LIN.

A l'Honorable GEORGE BROWN,

Président du Comité sur l'Agriculture, etc., etc.

MONSIEUR,—En réponse à la question No. 8 de la circulaire publiée par votre Comité, laquelle a rapport à la culture du lin, j'ai l'honneur de vous adresser les remarques qui suivent :

1.—Que le sol et le climat du Canada sont admirablement propres à la culture de cette plante importante, cela est clairement prouvé par le fait que près de dix mille acres de terre sont aujourd'hui semés de lin dans le Haut-Canada.

Le Colonel Mitchell, du Comté d'Halton, et les MM. Perine, du comté de Waterloo, ont

au-delà de 3000 acres ; le reste se trouve en différents endroits à l'est et à l'ouest de Toronto. Dans plusieurs cas, des cultivateurs qui n'avaient jusqu'ici semé que deux ou trois acres en ont ensemencé 15 ou 20 cette année.

Des personnes qui ont des capitaux construisent des machines pour convertir le lin en articles de commerce, et environ trente nouveaux moulins à brayer vont entrer en opération cette automne, en sus de ceux qui sont déjà en activité. Il s'élève aussi deux grandes filatures qui convertiront la matière première en articles propres au marché intérieur. Ces opérations procureront de l'emploi aux classes ouvrières et épargneront une taxe de vingt pour cent sur les mêmes articles d'importation.

Dans quelques semaines, il sera offert sur le marché canadien un article de grosse toile provenant de la manufacture de MM. Perinc, Frères et Cie., de Doon Mills, près de Galt ; cette toile remplacera l'espèce de sacs de coton qui est en si grande demande parmi nos fermiers. Cet établissement fournit aussi des ligneux, ficelles, cordes et cordages, dont je demande la permission de vous montrer des échantillons.

2.—La quantité de graine qu'il faut pour ensemencer un arpent est d'un boisseau et demi environ. A Norval, on a semé deux minots à l'arpent ; à Ste. Mary, un minot et un quart ; mais dans tous les cas, il vaut mieux semer trop fort que trop clair.

Le meilleur sol pour le lin consiste en un terrain glaiseux avec sous-sol argileux ; cependant, je l'ai vu réussir en Irlande dans toutes les espèces de terrains.

Le moyen de préparer la terre est de faire un labour profond l'automne, de labourer de nouveau le printemps, de bien herser, passer le rouleau avant de semer, faire un second hersage avec une légère herse à semer, et passer en dernier lieu le rouleau pour laisser le sol aussi uni que possible. Le lin peut être semé aussitôt que la terre est découverte au printemps ; on le sème généralement avant le blé et les autres grains ; on l'appelle récolte de trois mois.

La graine de Riga est la meilleure et produit des fibres de trois à quatre pouces plus longues que les autres graines ; mais cette graine coûte cher à cause des frais d'importation.

La graine du Canada, lorsqu'elle est bien nette et qu'on la change de lieux, réussit très-bien jusqu'ici.

En Irlande, on ne laisse jamais mûrir la graine de lin, et on sème tous les ans de nouvelle graine de Russie ou de Hollande qui donne une plus belle fibre, propre à la fabrication des tissus de grande finesse, tels que les baptistes, damas, etc. La quantité moyenne de graine récoltée par acre est de douze boisseaux dont le prix, l'année dernière, était de \$1.50 le boisseau ; c'est-à-dire qu'un boisseau de graine de lin vaut à peu près deux boisseaux de blé de printemps, au prix courant, et pèse environ quatre livres de moins par boisseau.

La quantité moyenne de filasse est de 300 livres, valant de \$8 à \$10 les cent livres, suivant la qualité, ce qui donne tant pour la filasse que pour la graine un produit net de \$48 par acre. Plusieurs fermiers préfèrent vendre le lin en javelles. Lorsqu'il est sec et préparé pour le marché sous cette forme avec la graine, il vaut de \$12 à \$15 le tonneau ; et les premières qualités se sont vendues jusqu'à \$18 l'an dernier aux moulins à brayer. Un acre peut en produire de 2 à 3 tonneaux. Il doit se construire cette année, à Toronto, une huilerie où l'on broiera la graine de lin pour en extraire l'huile et faire des tourteaux destinés à l'engrais des animaux. On a encore une autre preuve du développement de cette branche d'industrie dans le fait que 3800 boisseaux de graine de lin du Canada ont été délivrés l'an dernier aux moulins de MM. Lyman, Clare et Cie., à Montréal, et si la saison continue d'être favorable, comme elle l'a été jusqu'ici (si ce n'est qu'elle a peut-être été un peu tardive) plus de cinquante mille acres de terre seront semés de lin l'année prochaine.

Le grand secret d'avoir du lin de première qualité et de premier prix consiste dans la connaissance pratique de l'opération du rouissage à la rosée ou à l'eau. Jusqu'à présent, c'est le premier mode qu'on a généralement suivi en cette province, et comme il est le plus facile, c'est celui que j'ai recommandé. Il consiste à étendre le lin sur une prairie après en avoir recueilli la graine. On le laisse ainsi pendant quatorze ou quinze jours et on juge qu'il est bon à ramasser, lorsqu'en frottant la fibre entre les doigts, la partie ligneuse se sépare d'elle-même de la fibre. On doit pendant les quinze jours le tourner une ou deux fois. Lorsqu'on fait rouir à l'eau, il faut six ou huit jours, suivant le degré de chaleur de l'eau ;

mais j'ai vu l'opération se faire en quatre jours. En suivant ce procédé, en usage seulement aux moulins du Colonel Mitchell, il suffit d'exposer ensuite le lin pendant quatre ou cinq jours seulement.

Les propriétaires de moulins à scies à vapeur ou à pouvoir d'eau trouveront, lorsque le bois sera épuisé, que la culture du lin leur ouvrira un nouveau champ d'exploitation. Les machines à broyer peuvent être facilement installées dans leurs moulins et à peu de frais. A l'exception du brisoir, avec \$800 on peut installer un matériel suffisant pour employer une dizaine d'ouvriers. Chaque machine peut fournir de 80 à 100 lbs. de filasse par jour. La grande différence dans le prix du lin en Irlande et dans d'autres pays à lin, où les prix varient de £50 à £200 stg. le tonneau, est une preuve de l'habileté qu'on apporte à produire des qualités supérieures.

Les fermiers ont souvent de £30 à £40 stg. par acre pour le lin sur pied. C'est là une raison qui devrait engager le cultivateur canadien à essayer cette culture, avec sa terre libre de rentes et des taxes comparativement très-légères. J'ai vu dans le township de Blanchard, comté de Perth, d'aussi beau lin sous le rapport de la qualité et du rendement que tout ce que produit l'Irlande.

Vous demandez, en dernier lieu, si la culture du lin épuise le sol. Je réponds qu'elle ne l'épuise pas plus que la culture de l'orge ou du blé d'automne. Le lin demande un sol bien préparé et qui doit avoir été semé en racines l'année précédente. Si ce sol manque, il faut ajouter de l'engrais au terrain qu'on réserve pour cette culture, et cela doit invariablement se faire un an d'avance.

En terminant, je dois dire qu'on ne saurait attacher trop d'importance à cette nouvelle branche d'industrie agricole. L'état de New-York, malgré les perturbations qui résultent de la guerre civile, a consacré l'année dernière une somme de \$20,000 à l'encouragement de la culture du lin, et cet Etat nous offre aujourd'hui le meilleur marché pour l'écoulement des qualités que nous récoltons en Canada. Nous devons récolter en grande quantité les qualités supérieures pour l'exportation, et, avec un peu plus d'expérience, nous le ferons, car cette industrie offre les plus belles perspectives.

Une autre raison majeure qui doit engager le cultivateur à tourner son attention à cette culture, c'est que le lin n'est pas sujet comme le blé aux ravages de la mouche et que la gélée ne peut presque pas l'affecter.

Je pourrais énumérer d'autres avantages; mais je me borne pour le présent aux remarques que je viens de faire, avec l'espoir que votre comité daignera s'en occuper.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

JOHN A. DONALDSON.

Québec, 13 juin 1864.



## APPENDICE No. 3.

Dt.

Av.

Le GREFIER en compte avec l'honorable CONSEIL LÉGISLATIF, pour diverses sommes reçues et déboursées par lui depuis le 1er janvier 1863 au 1er janvier 1864, comprenant la 2<sup>e</sup> session du 7<sup>e</sup> parlement et la 1<sup>re</sup> session du 8<sup>e</sup> parlement.

|                           |                                                                                                                          | 1863.    |      |             |
|---------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|------|-------------|
|                           |                                                                                                                          | \$       | cts. |             |
| 1863.                     | Balance due au Conseil Législatif à cette date.....                                                                      | 29133    | 88   |             |
| 1 <sup>er</sup> janvier.. | Montant du mandat No. 833, daté du 19 mars 1863.....                                                                     | 20000    | 00   |             |
| 21 mars.....              | Montant remboursé par l'hon. Paul H. Knowlton, à lui payé de trop le 9 courant.....                                      | 170      | 80   |             |
| 12 mai.....               | Montant du mandat No. 1604, daté du 16 courant.....                                                                      | 47600    | 00   |             |
| 19 mai.....               | Honoraires reçus durant la 2 <sup>e</sup> session du 7 <sup>e</sup> parlement sur sept bills privés.....                 | 545      | 41   |             |
| 23 mai.....               | Honoraires reçus durant la 2 <sup>e</sup> session du 7 <sup>e</sup> parlement, pour traduction de sept bills privés..... | 29       | 50   |             |
| 18 août.....              | Montant du mandat No. 3085, daté du 17 courant.....                                                                      | 10000    | 00   |             |
| 19 sept. ....             | Id. No. 3541, daté du 13 courant.....                                                                                    | 15000    | 00   |             |
| 31 octobre...             | Id. No. 3540, daté du 13 courant.....                                                                                    | 15000    | 00   |             |
| 31 octobre...             | Id. No. 3729, daté du 29 courant.....                                                                                    | 32800    | 00   |             |
| 31 octobre...             | Montant remboursé par Mme. Harwood, pour une égale somme payée de trop à la succ. de feu l'hon. Robert U. Harwood..      | 50       | 00   |             |
| 2 novembre.               | Montant du mandat No. 3865, daté du 10 novembre 1863....                                                                 | 540      | 00   |             |
| 7 décembre.               | Honoraires reçus durant la 1 <sup>re</sup> session du 8 <sup>e</sup> parlement sur treize bills privés.....              | 762      | 61   |             |
| 28 décembre               |                                                                                                                          | \$165432 | 20   |             |
| 1864.                     | Balance due par le greffier ce jour.....                                                                                 | \$17444  | 33   |             |
| 1 <sup>er</sup> janvier.. |                                                                                                                          | \$165432 | 20   |             |
|                           |                                                                                                                          |          |      | \$165432 20 |
|                           | Indemnité des membres.....                                                                                               |          |      | \$ 84653 80 |
|                           | Appointements des officiers.....                                                                                         |          |      | 20235 00    |
|                           | Gages des messagers et journaliers.....                                                                                  |          |      | 12093 50    |
|                           | Impressions, papier à imprimer et reliure, comprenant les comptes pour tous les services.....                            |          |      | 7841 88     |
|                           | Papeterie.....                                                                                                           |          |      | 7496 57     |
|                           | Dépenses pour la bibliothèque.....                                                                                       |          |      | 142 21      |
|                           | Journaux et annonces.....                                                                                                |          |      | 1279 02     |
|                           | Frais de port et télégrammes.....                                                                                        |          |      | 1516 48     |
|                           | Comptes d'ouvriers.....                                                                                                  |          |      | 5459 17     |
|                           | Combustible, gaz et eau.....                                                                                             |          |      | 2130 04     |
|                           | Assurance.....                                                                                                           |          |      | 1251 25     |
|                           | Payé aux écrivains surnuméraires.....                                                                                    |          |      | 2094 00     |
|                           | Payé pour portraits des Orateurs.....                                                                                    |          |      | 1000 00     |
|                           | Frêt et expéditions.....                                                                                                 |          |      | 20 95       |
|                           | Payé pour faire rapporter et publier les débats.....                                                                     |          |      | 788 00      |
|                           | Balance en mains.....                                                                                                    |          |      | 17444 33    |



# I N D E X

•  
AU

## VINGT-TROISIÈME VOLUME.

27 et 28 VICTORIA, 1864.

**A**BBOTT, H., et autres, de Québec et de Montréal. Pétition, 118.

ACCESSOIRES et promoteurs d'offense. *Voir* Bill, No. 1.

ACTES CONTINUÉS. *Voir* Bill, No. 2.

### ADRESSES :

#### *A sa Majesté :*

Au sujet d'un fils et héritier à Leurs Altesses Royales le Prince et la Princesse de Galles, 19. Réponse, 140.

#### *A Son Excellence le gouverneur-général :*

Pour transmettre l'adresse ci-dessus à Sa Majesté, 19.

En réponse au discours prononcé du trône, 20. Réponse, 45.

Relative aux richesses minérales du pays, 40. Réponse, 66. *Voir* Document de la Session.

Relative à l'importation du ble-d'Inde, lard, porcs vivants, des Etats-Unis, 40. Réponse, 65. *Voir* Documents de la Session. Renvoyée au comité conjoint des impressions, 75.

Relative à l'exportation dans les Etats-Unis de billots et autres espèces de bois, 40. Réponse, 65. *Voir* Documents de la Session. Renvoyée au comité conjoint des impressions, 75.

Relative au montant du change sterling acheté de la Banque de Montréal par le gouvernement ; et motion en amendement, 76. Question d'ordre sur cette motion ; et motion retirée, 76. Réponse, 89. *Voir* Documents de la Session.

Relative au montant du change sterling acheté de la Banque d'Ontario, 81. Réponse, 169. *Voir* Documents de la Session.

Relative à l'emplacement du palais de justice du district de Richelieu, 95. Réponse, 156. *Voir* Documents de la Session.

## ADRESSES :—(Suite.)

- Relative à la convocation du parlement pour une époque qui ne dépasserait pas le quinzième jour de janvier, chaque année, proposé et motion retirée après débats, 128.
- Relative aux Iles Manitoulines, 128. Réponse, 162. Voir Documents de la Session.
- Relative aux chemins de York, et au chemin de Hamilton et Port Dover, 134.
- Relative à une réserve de deux milles quarrés sur la rivière Sydenham, faite par les Sauvages Chippawas, 141. Réponse, 210. Voir Documents de la Session.
- Relative aux employés dans le bureau du département des travaux publics, 141. Réponse, 341. Voir Documents de la Session.
- Relative au déplacement de Philip J. Roblin, de Shannonville, et à celui de M. Beamish, et au maintien de ce dernier à Shannonville, 156, 157. Réponse, 198. Voir Documents de la Session.
- Réponse à, pour copie du rapport fait en mars 1864, par P. J. Gibson, A. P., 205. Voir Documents de la Session.
- Relative à la réclamation de Daniel Austin sur certaines terres dans le township de Bolton, comté de Brome, 181.
- Pour un tableau des décès survenus au pénitencier provincial, et pour autres informations qui s'y rattachent, 184, 185. Réponse, 223. Voir Documents de la Session.
- Pour certaines informations de la part des commissaires du havre de Québec, 189. Réponse, 231. Voir Documents de la Session. Renvoyée au comité conjoint des impressions, 232.
- Relative au chemin du havre de Port Whitby, 242.
- Relative à la patente d'un lot de grève à Port Whitley accordée à Chester Draper, 242.
- Relative au chemin de fer intercolonial, 260. Réponse, 283. Voir Documents de la Session.
- Pour un état des licences accordées pour la coupe du bois dans les comtés de Saguenay et Tadouac, 265.
- Réponse à l'adresse du 12 octobre dernier, relative à l'arrestation du révérend Père Chôné, 236. Voir Document de la Session.
- Réponse à l'adresse du 6 de mai 1864, relative aux ordres passés en conseil au sujet des Iles Manitoulines depuis septembre dernier, et des instructions fournies aux arpenteurs, et du rapport de leurs opérations, 162. Voir Documents de la Session.
- Pour un warrant en faveur du greffier, pour la somme de \$35,000. L'adresse du 14 octobre dernier pour \$30,000, est annulée sur recommandation à cette fin, 306.
- Pour un état indiquant la quantité de terres mises à part dans le Haut et le Bas-Canada, respectivement, pour les fins d'éducation, etc., 309.
- Pour un état général du revenu et de la dépense annuelle de la province du Canada, depuis l'union, 335.

## AGRICULTURE, SOCIÉTÉS D' :

Bagot. Pétition, 45.

Kamouraska. Pétition, 45.

Témiscouata. Pétitions, 49, 155, 164, 180.

Exhibition de, à être tenues alternativement à certains endroits, dans le Bas-Canada. Pétition, 138.

Assemblées annuelles de. Voir Bill, No. 3.

## AGRICULTURE :

Comité spécial nommé sur l', 40. Agira au nom de cette Chambre conjointement avec le comité nommé par l'Assemblée, 77. Son premier rapport, adopté, 185. Second rapport, 358. Voir Comité sur l', et Appendice No. 2.

Chambre d', du Bas-Canada. Pétition, 208.

Lois sur l', les arts et manufactures, amendées. Voir Bill, No. 4.

AITCHESON, D., et autres, de Hamilton. Pétition, 29.

## AJOURNEMENTS :

*Spéciaux*, 81, 89, 115, 183, 370.

De la Chambre à 3 heures P.M., cette séance à être considérée comme séance distincte, 336.

Motion pour rescinder l'ordre de cette Chambre pour un ajournement au 31 mars présent, négative, 89.

A 8 heures P.M., cette séance à être considérée comme séance distincte, 318.

ALLAN, Gilmour et Cie., Québec. Pétition, 262.

ALLIANCE : Compagnie des mines d'or de l'. Voir Bill, No. 5.

ALNWICK : Conseil municipal d'. Pétition, 57.

ANDERSON, R. T., Montréal. Pétition, 160.

APPEL de la Chambre. Membres présents et absents à l', 46, 47.

ARTS : Association des, de Montréal. Pétition, 32. Voir Bill, No. 6.

ARTS et manufactures du Bas-Canada, Chambre des. Pétition, 34. Voir Bill, No. 4.

ASILE du Bon-Pasteur de Québec. Pétition, 27.

ASSOMPTION : Joliette et Montcalm. Représentation de l'. Voir Bill, No. 8.

ASSURANCE EUROPÉENNE : Société d'. Pétition, 32.

ASSURANCE : Compagnies d'.

Hartford. Rapport jusqu'au 1er novembre 1863, 19. Voir Documents de la Session.

Ætna. Rapport jusqu'au 1er janvier 1864, 19. Voir Documents de la Session.

De la Reine. Rapport jusqu'au 6 octobre 1863, 19. Voir Documents de la Session.

**ASSURANCE MUTUELLE :**

Amendements à l'acte général relatif aux compagnies d'. Pétition, 144. *Voir* Bill, No. 139.

Amendement à la loi relative aux compagnies d', B.-C. *Voir* Bill, No. 140.

ATLAS : Compagnie des mines d'or de l'. *Voir* Bill, No. 9.

AUBERGISTES : Amendement de la loi relative aux. *Voir* Bill, No. 201.

AUCKLAND et Hereford : Annexion d'. Pétition, 29.

**B**BADOUR, J., et autres, de divers townships dans le comté de Frontenac. Pétition, 49.

**BAGOT :**

Conseil municipal de. Pétition, 34.

Sociétés d'agriculture de. Pétition, 45.

BAKER, Thomas, président, et autres, directeurs de la société d'agriculture du comté de Lotbinière. Pétition, 164.

BALL, F. A. Pétition, 42.

BANCROFT, Rév. C., et autres, Trinity Church, Montréal. Pétition, 208.

**BANQUES :**

D'épargne de Northumberland et Durham. Rapport de la, jusqu'au 1er décembre 1863, 19. *Voir* Documents de la Session.

D'épargnes de la cité et du district de Montréal. Rapport de la, 23. *Voir* Documents de la Session.

Acte d'amendement de la charte de la, des Townships de l'Est. Pétition, 43. *Voir* Bill, No. 59.

Britannique : Incorporation de la. Pétition, 45.

De prévoyance de Québec. Rapport, 49. *Voir* Documents de la Session.

Contre l'incorporation de la, Britannique. Pétition, 118.

Acte amendant l'acte d'incorporation de la, des Marchands. Pétition, 127. *Voir* Bill, No 115.

Du Haut-Canada. Pétition, 137.

Incorporation de la, Nationale du Canada. Pétition, 138.

Et commerce. *Voir* Comité des.

BAPTEMES : Mariages et sépultures. *Voir* Rapports.

BARDEAU : Vente du, Bas-Canada. *Voir* Bill, No. 176.

BARR, J., et autres, du Lac des Deux-Montagnes. Pétition, 160.

BARSALOU, J., de Montréal. Pétitions pour un pont à St. Hyacinthe, 193, 252. *Voir* Bill, No. 10.

## BAS-CANADA :

Bureau d'agriculture du. Pétition, 208.

Compagnie des mines de cuivre du. Voir Bill, No. 109.

BATEAUX-A-VAPEUR : Inspection des. Voir Bill, No. 217.

BATISSE : Société de, de l'Ouest. Pétition, 49. Voir Bill, No. 212.

BEAUCE : Société d'agriculture de. Pétition, 180.

BEAUDET, J., et autres, de St. Ignace du Coteau du Lac. Pétition, 252.

BEAUDREAU : E., et autres, pilotes pour et au-dessus le havre de Québec. Pétition, 193.

BEAUDRY, J. L., maire de la cité de Montréal. Pétition, 197.

BEAUHARNOIS, Chateaugay et Huntingdon : Compagnie de navigation de. Pétition, 115.  
Voir Bill, No. 11.

BEAVER : Association d'assurance mutuelle de, contre les accidents par le feu. Pétition, 33. Voir Bill, No. 12.

Compagnie d'assurance de. Voir Bill, No. 13.

## BEDFORD :

Lignes latérales de. Voir Bill, No. 14.

Compagnie des mines de cuivre de. Voir Bill, No. 15.

BÉLANGER, L., et autres, d'Auckland. Pétition, 29.

BÉLIVEAU, J. B., et autres, d'Aston, Wendover et Horton. Pétition, 65.

BELVIDÈRE : Compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de. Voir Bill, No. 16.

BENNING, James, de Montréal. Pour venir en aide à. Pétition, 169. Voir Bill, No. 17. Pour procédures dans cette affaire, Voir pages 170, 211, 212, 213, 226, 236, 237, 238, 243, 249, 259, 261.

BERCZY, W., et autres. Vente de terres en seigneuries. Pétition, 145. Voir Bill, No. 18.

BERNIER, Rév. A., et autres, de Tadoussac. Pétition, 69.

BESSEMER : Patente de. Pétitions, 65, 155. Voir Bill, No. 19.

BÉTOURNÉ, T., et autres, de Longueuil. Pétition, 197.

BETRIDGE, Rév. W., curé de Woodstock, et marguilliers. Pétition, 49.

BIBAULT, C., et autres, de Brandon. Pétition, 31.

## BIBLIOTHÈQUE :

Rapport du bibliothécaire, 15.

Comité conjoint de la, nommé par le Conseil Législatif 40, et par l'Assemblée Législative, 66. Rapport, 275.

**BILLS:**

- Liste des, préparée par le greffier de cette Chambre, conformément à la résolution de la dernière session. Lue, 52, 60.
- Temps pour recevoir les pétitions pour, privés et locaux, prolongé, 115, 128, 181, 231.
- Temps prolongé pour présenter des, privés et locaux et aussi pour recevoir les rapports, 115, 128, 181, 231.
- A leur troisième lecture, à être imprimés avec des sommaires et des numéros en marge, s'il est possible, 308. Voir le dixième rapport du comité conjoint des impressions, 308.
- 1.—*Bill des complices et fauteurs d'offenses poursuivables par indictement.*  
Reçu et lu, 240. 44<sup>me</sup> règle suspendue et bill lu la seconde fois, renvoyé à un comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé, 346. Sanctionné le 30 juin.
  - 2.—*Bill des lois expirantes :*  
Reçu et lu, 340. 44<sup>me</sup> règle suspendue, lu la seconde et la troisième fois, et passé, 348. Sanctionné le 30 juin.
  - 3.—*Bill des assemblées des sociétés d'agriculture :*  
Pétition lue, 61. Lu la première fois, conformément à l'ordre permanent de la dernière session, 60. Lu une seconde et troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 61. Amendé par l'Assemblée, et amendements agréés, 262. Sanctionné le 30 juin.
  - 4.—*Bill des arts, de l'agriculture et des manufactures :*  
Présenté par l'honorable M. Alexander et lu, 89. Seconde lecture remise, 120, 136, 166. Déchargé des ordres du jour, 178.
  - 5.—*Bill de la compagnie des mines d'Albion :*  
Pétition présentée, 38. Rapport que les règles ont été observées, 58. Bill reçu et lu, 305. 62<sup>e</sup> règle suspendue et bill lu la seconde fois et renvoyé, 312. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 315. Sanctionné le 30 juin.
  - 6.—*Bill relatif à l'étendue des villes et villages :*  
Conformément à l'ordre de la dernière session, lu une première, seconde et troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 62.
  - 7.—*Bill des cotisations, H.-C. :*  
Présenté par l'hon. M. Macdonald et lu, 105. Seconde lecture remise, 109, 141. Lu la seconde fois et renvoyé, 153. Amendements rapportés, 162. Considération remise, 167, 171, 174. Adoptés, 178. Nouvel amendement adopté et bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 179.
  - 8.—*Bill de la représentation de l'Assomption, Joliette et Montcalm :*  
Reçu et lu, 280. Lu la seconde fois et renvoyé à un comité général, 289. La Chambre en comité, 303. Bill rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé, 303.

## BILLS:—(Suite.)

9.—*Bill des mines d'or d'Atlas :*

Pétition présentée, 161. Rapport qu'il n'a pas été donné d'avis, et que la 53e règle soit suspendue, 165. Bill reçu et lu, 301. 62e règle suspendue et bill lu la seconde fois et renvoyé, 303. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé, 306. Sanctionné le 30 juin.

10.—*Bill du pont de péage de Barsalou :*

Pétitions, 193, 252. Bill reçu et lu 367. 44e et 62e règles suspendues, bill lu la seconde fois et renvoyé, 367. Rapporté sans amendement, 369. Lu la troisième fois et passé, 370. Sanctionné le 30 juin.

11.—*Bill de compagnie de navigation de Beauharnois, Chateauguay et Huntingdon :*

Pétition présentée, 115. Rapport que les règles ont été observées, 123. Bill reçu et lu, 305. 62e règle suspendue et bill lu la seconde fois et renvoyé, 311. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 316. Sanctionné le 30 juin.

12.—*Bill de l'association de l'assurance Beaver contre le feu :*

Pétition présentée, 34. Rapport que les règles ont été observées, 58. Bill présenté par l'hon. M. Blake, et lu, 50. Déchargé des ordres du jour, 82.

13.—*Bill de l'assurance Beaver :*

Pétition présentée, 34. Rapport que les règles ont été observées, 58. Bill présenté par l'hon. M. Blake, et lu, 112. Seconde lecture remise, 120, 142. Lu la seconde fois et renvoyé, 166. amendement rapporté et adopté, 193. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 200. Passé par l'Assemblée, 345. Sanctionné le 30 juin.

14.—*Bill des mines de cuivre de Bedford :*

Pétition présentée, 39. Rapport qu'il n'a pas été donné d'avis, et que la 53e règle soit suspendue, 70. Conformément à l'ordre de la dernière session. Bill lu la première et la seconde fois, et renvoyé, 52. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 338. Sanctionné le 30 juin.

15.—*Bill des lignes latérales de Bedford :*

Pétition lue, 54. Conformément à l'ordre de la dernière session, bill lu la première et seconde fois et renvoyé, 54. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 263. Passé par l'Assemblée, 345. Sanctionné le 30 juin.

16.—*Bill des mines de Belvidère :*

Pétition présentée, 38. Rapport que les règles ont été partiellement observées et que les opérations de la compagnie soient limitées au township d'Ascot, 58. Bill présenté par l'honorable M. Sanborn et lu, 59. Lu la seconde fois et renvoyé, 83. Amendement rapporté, 124. Adopté, 130. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 134. Passé sans amendement, 298. Sanctionné le 30 juin.

17.—*Benning, Bill de :*

Présenté par l'honorable M. Currie, sur pétition, et lu, seconde lecture ordonnée, avis d'usage affiché aux portes de la Chambre, membres notifiés, assignation, examen et audition par conseil de James Benning, copie du Bill délivré personnellement à sa femme, Mary Leslie, avis donné de la seconde lecture du Bill et permis à la dite Mary Leslie d'être entendue par conseil, 170. Conseils appelés et examen des témoins, 211, 212. Seconde lecture

BILLS :—(*Suite.*)

proposée, après débats, sur question et division, résolue dans l'affirmative, Bill lu la seconde fois et examen continué, 212. Ordre au conseil de se retirer et considération du Bill et examen des témoins remis, 213. Examen continué et conseils appelés, non comparution de conseil de la part de Mme. Benning, contrat de mariage délivré, ordre au conseil de se retirer après avoir été entendu de la part du pétitionnaire, troisième lecture proposée, motion retirée, après débats, avec la permission de la Chambre, considération ultérieure du Bill, examen des témoins et audition des conseils remis, et membres notifiés, 226. Ordre du jour lu, conseils appelés et examen des témoins continué, 238. Ordre pour la troisième lecture lu et remis, 243. Ordre pour la troisième lecture lu, débats, motion, en amendement, pour renvoyer le Bill à un comité général, adoptée, question sur la motion principale, telle qu'amendée, adoptée, Bill en comité, amendements rapportés et agréés, troisième lecture proposée et adoptée sur division, Bill lu la troisième fois, passé, sur division, et envoyé à l'Assemblée 250. Minute des témoignages demandée par l'Assemblée Législative, 259. Bill rapporté avec divers amendements, 344. Renvoi à un comité général proposé et agréé sur division, et amendements adoptés sur division, 345. Réservé à la sanction de Sa Majesté, 30 Juin.

18.—*Bill des terres de Berczy :*

Pétition présentée, 145. Rapport que les règles n'ont pas été observées, 197, 53ème règle suspendue, 198. Bill présenté par l'honorable M. Olivier et lu, 198. 62ème règle suspendue et Bill lu la seconde fois et renvoyé, 223. Amendements rapportés et adoptés ; Bill, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 231. Amendé par l'Assemblée et amendements agréés, 355. Sanctionné le 30 juin.

19.—*Bill du brevet de Bessemer :*

Pétition présentée, 65. Rapport que les règles ont été observées, 70. Bill présenté par l'honorable M. Ross et lu, 81. Lu la seconde fois et renvoyé, 90. Rapporté sans amendement, 125. Troisième lecture remise, 129, 157. Renvoyé de nouveau au comité des Bills privés, 166.

20.—*Bill des lignes entre propriétés limitrophes :*

Présenté par l'honorable M. Sanborn et lu, 41. Seconde lecture remise, 62, 83, 120, 142, 153. Motion pour la seconde lecture négative, 159. Contents, 18. Non-contents, 22.

21.—*Bill de la dette de Bowmanville :*

Reçu et lu, 281. 62e règle suspendue et Bill lu la seconde fois, et renvoyé, 289. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé, 296. Sanctionné le 30 juin.

22.—*Bill des mines de l'Amérique Britannique :*

Pétition présentée, 118. Rapport qu'il n'a pas été donné d'avis, et que la 53e règle soit suspendue, 123. Bill reçu et lu, 312. 62e règle suspendue, et bill lu la seconde fois, et renvoyé, 318. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé, 320. Sanctionné le 30 juin.

23.—*Bill de la banque de l'Amérique Britannique :*

Pétition présentée, 45. Rapport que les règles ont été observées, 58. Bill présenté par l'hon. M. Ross, et lu, 59. Seconde lecture remise, 82, 91. Lu la seconde fois, et renvoyé, 105. Amendements rapportés et adoptés, 156. Titre amendé, 166. Lu la troisième fois, passé et envoyé

## BILLS :—(Suite.)

à l'Assemblée, 166. Amendé, 215. Amendements agréés, 226. Sanctionné le 30 juin.

24.—*Bill du chef-lieu du comté de Bruce :*

Pétition présentée, 64. Rapport que les règles ont été observées, 69. Bill présenté par l'honorable M. McMurrich et lu, 191. 58e règle suspendue, 201. Bill lu la seconde fois et renvoyé, 201. 62e règle suspendue, 201. Amendements rapportés, 203. Considération remise, 225. Motion pour la considération des amendements et motion que la considération soit remise à trois mois, négative, 235. Motion principale adoptée, 235. Un amendement proposé, 235. Question d'ordre relative à icelui, décidé par l'honorable Orateur dans l'affirmative, 236. Amendement adopté, 236. Autre amendement proposé et adopté, 236. Amendements du comité spécial adoptés, 236. Troisième lecture remise, 251. Motion pour la troisième lecture, 256. Motion en amendement que le Bill soit lu d'hui en trois mois, négative, Contents 22. Non-contents, 27, 256, 257. Nouvel amendement proposé et adopté, et titre amendé, 257. Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 257. Passé par l'Assemblée, 345. Sanctionné le 30 juin.

25.—*Bill du chemin de fer de Buffalo et du lac Huron :*

Pétition lue, 54. Conformément à l'ordre de la dernière session, lu la première et seconde fois et renvoyé, 54.

26.—*Bill des mines d'or de Bunker Hill :*

Pétition présentée, 80. Rapport que l'avis n'a pas été publié, et que la 53e règle soit suspendue, 87. Bill reçu et lu, 304. 62e règle suspendue, et Bill lu la seconde fois, et renvoyé, 311. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 314. Sanctionné le 30 juin.

27.—*Bill du Bureau d'Agriculture, H.-C. :*

Présenté par l'hon. M. Alexander, et lu, 178. Lu la seconde fois et renvoyé, 186. Amendements rapportés et adoptés, et Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 189. Amendé par l'Assemblée, 325. Motion pour que les dits amendements soient agréés, négative, 327. Motion pour un comité chargé de préparer les raisons pour lesquelles le Conseil n'acquiesce pas aux amendements, déclarée hors d'ordre par l'Orateur, 342.

28.—*Bill des débetures du village de Caledonia :*

Pétition présentée, 138. Rapport que l'avis n'était pas nécessaire, 145. Bill reçu et lu, 282. 62e règle suspendue, et Bill lu la seconde fois et renvoyé, 291. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 297. Sanctionné le 30 juin.

29.—*Bill de la charte de la compagnie du Canada.*

Pétition présentée, 39. Rapport que les avis sont insuffisants, mais recommandant que la 53ème règle soit suspendue, 59. Bill reçu et lu, 201. Lu la seconde fois et renvoyé, 224. Amendements rapportés et adoptés et Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 229. Amendements agréés par l'Assemblée, 270. Sanctionné le 30 juin.

30.—*Bill des mines de cuivre du Canada.*

Pétition présentée, 39. Rapport qu'il n'a pas été donné d'avis, et que la 53ème règle soit suspendue, 70. Bill reçu et lu, 317. 62e règle suspendue et Bill lu la seconde fois et renvoyé, 321. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 322, 323. Sanctionné le 30 juin.

## BILLS :—(Suite.)

31.—*Bill de la compagnie d'exploration et des mines du Canada :*

Pétition présentée, 94. Rapport que les règles ont été observées, 123. Bill reçu et lu, 234. 62<sup>e</sup> règle suspendue, et Bill lu la seconde fois et renvoyé, 341. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 343. Sanctionné le 30 juin.

32.—*Bill de l'assurance des fermiers du Canada Ouest :*

Pétition présentée, 122. Rapport qu'il n'est pas fait mention dans l'avis des amendements demandés, mais que la 53<sup>e</sup> règle soit suspendue, 133. Bill reçu et lu, 281. 62<sup>e</sup> règle suspendue, et lu la seconde fois et renvoyé, 290. Amendement rapporté et adopté, et Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 294. Amendement agréé par l'Assemblée, 304. Sanctionné le 30 juin.

33.—*Bill de l'Assurance Maritime du Canada :*

Pétition présentée, 127. Rapport que les amendements demandés n'ont pas été mentionnés dans l'avis, mais que la 53<sup>e</sup> règle soit suspendue, 138. Bill reçu et lu, 278. 62<sup>e</sup> règle suspendue, 288. Lu la seconde fois et renvoyé, 288. Amendement rapporté et adopté, et Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 297. Amendement agréé par l'Assemblée, 304. Sanctionné le 30 juin.

34.—*Bill de navigation des eaux Canadiennes :*

Reçu et lu, 320. Lu la seconde fois, renvoyé à un comité général et rapporté sans amendement, 336. Lu la troisième fois et passé, 338. Sanctionné le 30 juin.

35.—*Bill de la compagnie des mines de plomb de Carleton :*

Pétition présentée, 57. Rapport que les règles ont été observées, en partie, 70. Bill reçu et lu, 309. 62<sup>e</sup> règle suspendue, et bill lu la seconde fois et renvoyé, 312. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 315. Sanctionné le 30 juin.

36.—*Bill des terres de l'église de Carleton Place :*

Pétition présentée, 65. Rapport que les règles ont été observées, 70. Bill présenté par l'honorable M. Campbell et lu, 89. Lu la seconde fois et renvoyé, 120. Amendement rapporté et adopté, 146. Motion que le Bill soit renvoyé à un comité général, négative, 146. Motion principale adoptée, 146. Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 146. Passé par l'Assemblée, 277. Sanctionné le 30 juin.

37.—*Bill du chemin de fer de la Vallée de la Chaudière :*

Pétition présentée, 118. Rapport que les règles ont été observées, 123. Bill reçu et lu, 353. 44<sup>e</sup> règle suspendue, 353. Lu la seconde fois et renvoyé, 353. Rapporté sans amendement, lu la 3<sup>e</sup> fois et passé, 357. Sanctionné le 30 juin.

38.—*Bill des heures de bureau des cours de comté :*

Présenté par l'honorable M. Fergusson Blair et lu, 60. Lu la seconde fois et renvoyé, 83.

39.—*Bill des procédures du droit commun.*

Conformément à l'ordre de la dernière session, lu la première fois et retiré, 54.

40.—*Bill du collège de l'Amérique-Britannique du Nord.*

Pétition présentée, 45. Rapport que l'avis n'était pas nécessaire, 59. Bill reçu et lu, 232. 62<sup>e</sup>me règle suspendue, et Bill lu la seconde fois et renvoyé, 290. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 297. Sanctionné le 30 juin.

## BILLS :—(Suite.)

- 41.—*Bill de la compagnie refoadue des mines de cuivre.*  
Pétition présentée, 39. Rapport qu'il n'a pas été donné d'avis, et que l'on suspende la 53<sup>me</sup> règle, 70. Bill reçu et lu, 329. 62<sup>me</sup> règle suspendue et Bill lu la seconde fois et renvoyé, 337. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé, 338. Sanctionné le 30 juin.
- 42.—*Bill d'amendement du chapitre trois des Statuts Refondus :*  
Présenté par l'hon. M. de La Terrière et lu, 60. Seconde lecture remise, 90, 112, 120. Motion pour la seconde lecture négative. Contents, 10. Non-Contents, 27, 129.
- 43.—*Bill amendant le chapitre 83 des Statuts Refondus, B.-C. :*  
Reçu et lu, 217. Seconde lecture remise, 233. Lu la seconde fois et renvoyé, 241. Amendement rapporté, 358.
- 44.—*Bill amendant le chapitre 88 des Statuts Refondus, H.-C. :*  
Reçu et lu, 82. Seconde lecture remise, 90. Lu la seconde fois et renvoyé, 105. Amendements rapportés et adoptés, 112. Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 118. Amendements agréés par l'Assemblée, 298. Sanctionné le 30 juin.
- 45.—*Bill d'amendement du chapitre 128 des Statuts-Refondus, H.-C. :*  
Présenté par l'honorable M. Reesor et lu, 156. Seconde lecture remise, 167, 170. Lu la seconde fois et renvoyé, 178. Rapporté sans amendement, 181. Titre amendé, 186. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 186. Passé par l'Assemblée, 335. Sanctionné le 30 juin.
- 46.—*Bill des juges des cours de comté, H.-C. :*  
Présenté par l'honorable M. Currie et lu, 75. Lu la seconde fois et renvoyé, 84. Amendements rapportés, 95. Considération remise, 118. Considérés et adoptés, Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 135.
- 47.—*Bill du Crédit Foncier :*  
Reçu et lu, 350. 44<sup>e</sup> règle suspendue, Bill lu la seconde fois, renvoyé à un comité général et rapporté, Bill lu la troisième fois et passé, 352. Sanctionné le 30 juin.
- 48.—*Bill pour le recouvrement des dettes sur les navires :*  
Conformément à l'ordre de la dernière session, lu la première et la seconde fois, et renvoyé, 54.
- 49.—*Bill validant les actes des notaires décédés :*  
Pétition lue, 61. Conformément à l'ordre de la dernière session, lu une première, seconde et troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 61. Passé par l'Assemblée, 367. Sanctionné le 30 juin.
- 50.—*Bill des cours de division, H.-C. :*  
Reçu et lu, 339. Lu la seconde fois et renvoyé à un comité général, rapporté sans amendement. 44<sup>e</sup> règle suspendue, bill lu la troisième fois et passé, 347. Sanctionné le 30 juin.
- 51.—*Bill d'amendement de l'acte des cours de division.*  
Pétition lue, 61. Conformément à l'ordre de la dernière session, lu une première, seconde et troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 61.

## BILLS:—(Suite.)

52.—*Bill de la vente des médicaments.*

Reçu et lu, 364. 44<sup>me</sup> règle suspendue, Bill lu la seconde et la troisième fois, et passé, 365. Sanctionné le 30 juin.

53.—*Bill des mines d'or du Loup.*

Pétition présentée, 169. Rapport qu'il n'a pas été donné d'avis, et que la 53<sup>me</sup> règle soit suspendue, 175. Bill reçu et lu, 317. 62<sup>me</sup> règle suspendue, et Bill lu la seconde fois et renvoyé, 321. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 323. Sanctionné le 30 juin.

54.—*Bill de la commune du Moine et des Barques :*

Pétition présentée, 79. Rapport que les règles ont été observées, 87. Bill présenté par l'hon. M. Guèvremont et lu, 95. Seconde lecture remise 119. Lu la seconde fois et renvoyé, 135. Amendements rapportés, 179. Adoptés, 183. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 186. Amendé par l'Assemblée, 277. Amendements agréés, 278. Sanctionné le 30 juin.

55.—*Bill des terres des Sauvages à Dundee :*

Reçu et lu, 163. Lu la seconde fois et renvoyé, 168. Amendements rapportés, 173. Considération remise, 178. Agréés et Bill renvoyé à un comité général, 182. Amendement rapporté et adopté, Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 183. Amendements agréés par l'Assemblée, 184. Sanctionné le 30 juin.

56.—*Bill d'admission de Dunsford comme avocat :*

Pétition présentée. 172. Rapport que les règles ont été observées, 175. Reçu et lu, 351. Motion pour la seconde lecture négative, 352.

57.—*Bill des droits de douane :*

Reçu et lu, 368. 44<sup>e</sup> règle suspendue, Bill lu la seconde fois, renvoyé à un comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 368. Sanctionné le 30 juin.

58.—*Bill des droits d'accise :*

Reçu et lu, 349. 44<sup>e</sup> règle suspendue, Bill lu la seconde fois, renvoyé à un comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 349, 350. Sanctionné le 30 juin.

59.—*Bill de la banque des townships de l'Est :*

Pétition présentée, 43. Rapport que les règles n'ont pas été observées, 59. 53<sup>e</sup> règle suspendue, 59. Bill présenté par l'honorable M. Sanborn et lu, 59. 55<sup>e</sup> règle suspendue, 59. Lu la seconde fois et renvoyé, 83. Amendements rapportés, 95. Renvoyé de nouveau au comité, 113. Rapporté sans autre amendement, et amendements agréés, 151. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 157. Passé par l'Assemblée, 211. Sanctionné le 30 juin.

60.—*Bill de la compagnie des mines d'or d'Eldorado :*

Pétition présentée, 29. Rapport que les règles ont été observées, 58. Bill reçu et lu, 305. 62<sup>e</sup> règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 311. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 316. Sanctionné le 30 juin.

## BILLS :—(Suite.)

61.—*Bill d'amendement de la loi des Elections :*

Reçu et lu, 340. Motion pour remettre la seconde lecture à six mois, négative, 349. Lu la seconde fois et renvoyé à un comité général, 349. Remis, 352, 369. Déchargé des ordres du jour, 370.

62.—*Bill relatif à l'église presbytérienne d'Elgin :*

Reçu et lu, 354. 44e et 62e règles suspendues, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 354. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 357. Sanctionné le 30 juin.

63.—*Bill d'émigration et de quarantaine :*

Reçu et lu, 334. Lu la seconde fois et renvoyé à un comité général, 338. La Chambre en comité, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 346. Sanctionné le 30 juin.

64.—*Bill des enquêtes et ventes en justice :*

Reçu et lu, 368. 44e règle suspendue, Bill lu la seconde fois, renvoyé à un comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 368. Sanctionné le 30 juin.

65.—*Bill de la compagnie des mines d'Escott :*

Pétition présentée, 57. Rapport que l'avis n'a été publié que dans le comté de Leeds, et que les opérations de la compagnie soient limitées à ce comté, 70. Bill reçu et lu, 318. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 321. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 324. Sanctionné le 30 juin.

66.—*Bill du chemin de fer de Fergus, Elora et Guelph :*

Pétition présentée, 144. Rapport que les règles ont été observées, 150. Bill reçu et lu 282. Lu seconde fois, 62e règle suspendue Bill renvoyé, 290. Amendements rapportés, adoptés et Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 292. Amendements agréés par l'Assemblée, 304. Sanctionné le 30 juin.

67.—*Bill de l'inspection du poisson et de l'huile :*

Présenté par l'hon. M. Campbell et lu, 190. Seconde lecture remise, 233, 257, 273. Bill déchargé, 288.

68.—*Bill des pêcheries :*

Présenté par l'hon. M. Campbell et lu, 190. Seconde lecture remise, 233, 257, 273. Bill déchargé 288.

69.—*Bill de l'admission de Foley comme avocat :*

Reçu et lu, 194. 44e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 194. 58e règle suspendue, 198. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 204. Sanctionné le 30 juin.

70.—*Bill des vendeurs de grains frauduleux :*

Lu la première fois conformément à l'ordre de la dernière session, 54. Lu la seconde fois et renvoyé, 55.

71.—*Bill des lois de chasse, H.-C. :*

Reçu et lu, 339. Motion pour que le Bill soit lu le 1er juillet, adoptée, 339.

72.—*Bill des sessions générales de quartier :*

Présenté par l'hon. M. Dickson et lu, 81. Seconde lecture remise, 104, 119,

## BILLS :—(Suite.)

129. Lu la seconde fois et renvoyé, 136. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 146, 147. Passé par l'Assemblée, 335. Sanctionné le 30 juin.

73.—*Bill de l'exploration géologique :*

Reçu et lu, 318. Lu la seconde fois et renvoyé à un comité général, rapporté sans amendement, 322. Lu la troisième fois et passé, 336. Sanctionné le 30 juin.

74.—*Bill de mines d'or :*

Présenté par l'hon M. Campbell et lu, 156. Seconde lecture remise, 177, 186. Lu la seconde fois et renvoyé à un comité général, 191. La Chambre en comité, 225. Amendements rapportés et adoptés, 225. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 232. Amendé par l'Assemblée, 360, 361, 362. Amendements agréés, 362. Sanctionné le 30 juin.

75.—*Bill de l'ordre des bons templiers :*

Pétition présentée, 115. Rapport que l'avis n'est pas nécessaire, 123. Bill reçu et lu, 199. Lu la seconde fois et renvoyé, 206. Amendements rapportés et adoptés, Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 221. Amendements agréés par l'Assemblée, 270. Sanctionné le 30 juin.

76.—*Bill relatif au testament de Gray :*

Pétition présentée, 160. Rapport que les règles ont été observées, 165. Bill reçu et lu, 279. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 289. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 298. Sanctionné le 30 juin.

77.—*Bill du chemin de fer de Guelph, Fergus, Owen-Sound et du lac Huron :*

Pétition présentée, 107. Rapport que les règles ont été observées, 123. Bill reçu et lu, 217. Lu la seconde fois et renvoyé, 233. Amendements rapportés et adoptés, 246. Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 255. Amendements agréés par l'Assemblée, 334. Sanctionné le 30 juin.

78.—*Bill réglant l'emmagasinage des poudres :*

Reçu et lu, 340. Pétitions renvoyées, 345. Bill lu la seconde fois et renvoyé à un comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 349. Sanctionné le 30 juin.

79.—*Bill de la compagnie des mines d'Halifax :*

Pétition présentée, 138. Rapport qu'il n'a pas été donné d'avis, et que la 53e règle soit suspendue, 145. Bill reçu et lu, 309. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé 312. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 314. Sanctionné le 30 juin.

80.—*Bill de la chambre de commerce de Hamilton :*

Pétition présentée, 79. Rapport que les règles ont été partiellement observées, et recommandant que la 53e règle soit suspendue, 87. Bill reçu et lu, 231. Lu la seconde fois et renvoyé, 243. Amendements rapportés et adoptés, 253. Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 260. Amendements agréés par l'Assemblée, 269. Sanctionné le 30 juin.

81.—*Bill de l'école industrielle de Hamilton :*

Pétition présentée, 149. Rapport que les avis ne sont pas nécessaires, 155. Bill reçu et lu, 234. Lu la seconde fois et renvoyé, 244. Amendements rap-

## BILLS:—(Suite.)

portés et adoptés, 246, 247. Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 255. Amendements agréés par l'Assemblée, 269. Sanctionné le 30 juin.

82.—*Bill de la dette de Hamilton :*

Pétition présentée, 29. Pétition de David Atcheson et autres, suggérant des amendements, 29. Deux autres pétitions en faveur, 42. Bill de la dernière Session reçu et lu une première et une seconde fois, et renvoyé, 82. Amendements rapportés, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104. Considération remise, 119, 129. Considérés et adoptés, 147. Nouveaux amendements proposés, 147. Considération remise, 147, 148. Motion pour que le Bill soit renvoyé à un comité général, négative, 151. Autre amendement proposé et adopté, 152. Lu la troisième fois et passé. Contents, 35. Non-Contents, 17, 152. Amendements agréés par l'Assemblée, 231. Sanctionné le 30 juin.

83.—*Bill de la compagnie des mines d'or d'Havalah :*

Pétition présentée, 80. Rapport que les règles ont été observées, 87. Bill reçu et lu, 312. 62<sup>e</sup> règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 318. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 320. Sanctionné le 30 juin.

84.—*Bill de la succession Herchmer :*

Pétition présentée, 65. Rapport que les règles ont été observées, 70. Bill présenté par l'hon. M. Campbell et lu, 75. Lu la seconde fois et renvoyé, 90. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 124. Amendé par l'Assemblée, 214. Amendements agréés, 226. Sanctionné le 30 juin.

85.—*Bill de l'admission d'Huggard comme procureur :*

Pétition présentée, 94. Rapport que les règles ont été observées, 123. Bill reçu et lu, 194. Lu la seconde fois et renvoyé, 201. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 210. Sanctionné le 30 juin.

86.—*Bill de la société philanthropique :*

Pétition présentée, 114. Rapport que les avis ne sont pas nécessaires, 123. Bill reçu et lu, 217. Lu la seconde fois et renvoyé, 234. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 241. Sanctionné le 30 juin.

87.—*Bill des mines de cuivre de Huntington :*

Pétition présentée, 39. Rapport qu'il n'a pas été donné d'avis, et que la 53<sup>e</sup> règle soit suspendue, 70. Bill reçu et lu, 335. 62<sup>e</sup> règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 341. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 342. Sanctionné le 30 juin.

88.—*Bill de l'académie d'Iberville :*

Pétition présentée, 172. Rapport, qu'il n'a pas été donné d'avis, et la 52<sup>e</sup> règle soit suspendue, 263. Bill reçu et lu, 279. 62<sup>e</sup> règle suspendue, et Bill lu la seconde fois et renvoyé, 289. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 294. Sanctionné le 30 juin.

89.—*Bill de l'emprisonnement pour dettes, H.-C. :*

Reçu et lu, 95. Seconde lecture remise, 118, 119. Lu la seconde fois et renvoyé, 135. Amendements rapportés et adoptés, 146. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 157. Amendements agréés, 334. Sanctionné le 30 juin.

## BILLS :—(Suite.)

90.—*Bill obligeant les dénonciateurs à donner caution :*

Bill reçu et lu, 231. Lu la seconde fois et renvoyé, 251. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 254. Sanctionné le 30 juin.

91.—*Bill pour la protection des oiseaux insectivores :*

Reçu et lu, 341. Lu la seconde fois et renvoyé à un comité général, amendement rapporté et adopté, et bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 350. Amendement agréé, 364. Sanctionné le 30 juin.

92.—*Bill des débiteurs insolubles :*

Reçu et lu, 261. Lu la seconde fois et renvoyé à un comité général, 274. La Chambre en comité, Bill rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 300. Sanctionné le 30 juin.

93.—*Bill d'amendement de l'acte des municipalités relativement à la vente des liqueurs enivrantes, B.-C. :*

Présenté par l'hon. M. E. H. J. Duchesnay et lu, 249. Lu la seconde fois et renvoyé, 255. Amendements rapportés, 263. Considération remise, 273. L'Orateur décide que le bill est de la compétence de cette Chambre, mais que cette Chambre s'était déjà prononcé sur le sujet, 273. Bill retiré, 273.

94.—*Bill pour la vente des biens de Sir W. Johnston :*

Reçu et lu, 189. 44e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 189. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 193. Sanctionné le 30 juin.

95.—*Bill des compagnies à fonds social :*

Conformément à l'ordre de la dernière session, lu une première, seconde et troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 61.

99.—*Bill des jurés :*

Reçu et lu, 271. Lu la seconde fois et renvoyé à un comité général, 287. La Chambre en comité, 300, Rapporté sans amendement, 300. Lu la troisième fois et passé, 302. Sanctionné le 30 juin.

97.—*Bill des mines d'or de Kennebec :*

Pétition présentée, 132. Rapport qu'il n'a pas été donné d'avis, et que la 53e règle soit suspendue, 133. Bill reçu et lu, 317. 62e règle suspendue Bill lu la seconde fois et renvoyée, 321. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 323. Sanctionné le 30 juin.

98.—*Bill des lignes latérales du township de King :*

Pétition présentée, 42. Rapport que les règles ont été observées, 58. Bill reçu et lu, 202. Lu la seconde fois et renvoyé, 224. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 228. Sanctionné le 30 juin.

99.—*Bill des municipalités de Kingsey Falls et Durham Sud :*

Pétition présentée, 93. Rapport que les règles ont été observées, 123. Bill reçu et lu, 304. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 311. Rapporté sans amendement, 316. Amendement proposé et adopté, Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 316. Amendement agréé par l'Assemblée, 344. Sanctionné le 30 juin.

## BILLS :—(Suite.)

100.—*Bill des terres de l'école de l'église de Kingston :*

Pétition présentée, 86. Rapport que les règles ont été observées, 94. Bill présenté par l'hon. M. Campbell et lu, 95. Lu la seconde fois et renvoyé, 119. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 146. Passé par l'Assemblée, 210. Sanctionné le 30 juin.

101.—*Bill de la compagnie des huiles de Lancaster :*

Pétition présentée, 172. Rapport qu'il n'a pas été donné d'avis, et que la 53e règle soit suspendue, 175. Bill reçu et lu, 304. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 310. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé, 315. Sanctionné le 30 juin.

102.—*Bill de l'inspection du cuir ;*

Présenté par l'hon. Sir N. F. Belleau et lu, 115. Seconde lecture remise, 121, 142, 157. Sur une question d'ordre, savoir : si ce Bill aurait dû être introduit dans cette Chambre, l'Orateur a décidé dans l'affirmative, et le dit Bill a été lu une seconde fois et renvoyé, 167. Amendements rapportés, 188. Adoptés, 195. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 200. Amendé par l'Assemblée, 324. Amendements agréés, 338. Sanctionné le 30 juin.

103.—*Bill de la compagnie des mines de Lévis :*

Pétition présentée, 127. Rapport que les règles ont été observées en partie, et que la 53e règle soit suspendue, 240. Bill reçu et lu, 301. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 303. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 306. Sanctionné le 30 juin.

104.—*Bill des liens et hypothèques, H.-C. :*

Conformément à l'ordre de la dernière session, lu la première et la seconde fois et renvoyé, 55.

105.—*Bill des limites des municipalités locales :*

Présenté par l'hon. M. Proulx et lu, 249. Lu la seconde fois et renvoyé, 256. Amendements rapportés et adoptés, Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 255.

106.—*Bill des municipalités séparées du township de Lochaber :*

Pétition présentée, 118. Rapport que les règles ont été observées, 123. Bill reçu et lu, 283. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 291. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 296. Sanctionné le 30 juin.

107.—*Bill de l'asile des dames protestantes de London ;*

Pétition présentée, 45. Rapport que les avis ne sont pas nécessaires, 59. Bill reçu et lu, 205. Lu la seconde fois et renvoyé, 224. Amendements rapportés et adoptés, Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 229. Amendements agréés par l'Assemblée, 270. Sanctionné le 30 juin.

108.—*Bill de la réserve de bois des Sauvages de Lorette :*

Reçu et lu, 351. Lu la 2e fois, renvoyé à un comité général, rapporté sans amendement, 44e règle suspendue, Bill lu la 3e fois et passé, 353. Sanctionné le 30 juin.

109.—*Bill des mines de cuivre du Bas-Canada ;*

Pétition présentée, 31. Rapport qu'il n'a pas été publié d'avis, et que la 53e règle soit suspendue, 58. Bill reçu et lu, 317. 62e règle suspendue, Bill

## BILLS:—(Suite.)

- lu la seconde fois et renvoyé, 321. Rapporté sans amendement, 322. Lu la 3e fois et passé, 323. Sanctionné le 30 juin.
- 110.—*Bill pour la nomination des magistrats dans les parties éloignées du pays :*  
Reçu et lu, 271. Lu la seconde fois et renvoyé à un comité général, 287. La Chambre en comité, Bill rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 300. Sanctionné le 30 juin.
- 111.—*Bill des mines d'or de Magog :*  
Pétition présentée, 80. Rapport que les règles ont été observées, 87. Bill reçu et lu, 305. 82e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 311. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 313. Sanctionné le 30 juin.
- 112.—*Bill des mines de Marrington :*  
Pétition présentée, 127. Rapport que les règles ont été observées, 245. Bill reçu et lu, 304. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 310. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 314. Sanctionné le 30 juin.
- 113.—*Bill des mines de Massawippi :*  
Pétition présentée, 145. Rapport que les règles ont été partiellement observées, et que la 53e règle soit suspendue, 150. Bill reçu et lu, 334. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois renvoyé, 338, 339. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 343. Sanctionné le 30 juin.
- 114.—*Bill du chemin de fer de la vallée de Massawippi :*  
Pétition présentée, 32. Rapport que les règles ont été observées, 58. Bill reçu et lu, 191. Lu la seconde fois et renvoyé, 196. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 204. Sanctionné le 30 juin.
- 115.—*Bill de la banque des Marchands :*  
Pétition présentée, 127. Rapport que l'avis n'a pas été publié en français, et que la 53e règle soit suspendue, 240. Bill reçu et lu, 281. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 290. Amendement rapporté et adopté, Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 307. Amendement agréé par l'Assemblée, 316. Sanctionné le 30 juin.
- 116.—*Bill amendant l'Acie de milice :*  
Présenté par l'honorable Sir E. P. Taché et lu, 223. Lu la seconde fois et renvoyé à un comité général, 243. La Chambre en comité, rapport sans amendement, Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 251. Amendé par cette Chambre, 327. Amendements agréés par le Conseil, 328. Sanctionné le 30 juin.
- 117.—*Bill pour régler la milice :*  
Présenté par l'hon. Sir E. P. Taché et lu, 265. Ordonné qu'il soit lu la seconde fois le 1er d'août prochain, 265.
- 118.—*Bill de la succession de Miller :*  
Pétition présentée, 162. Rapport que les règles ont été observées, 184. Bill reçu et lu, 283. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé 291. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 296. Sanctionné le 30 juin.

## BILLS:—(Suite.)

119.—*Bill pour l'incorporation des compagnies de mines :*

Présenté par l'hon. M. Sanborn et lu, 66. Lu la seconde fois et renvoyé, 83. Amendements rapportés et adoptés, 133. Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 147. Amendé par l'Assemblée, 328. Amendements agréés, 334. Sanctionné le 30 juin.

120.—*Société Presbytérienne Américaine de Montréal :*

Pétition présentée, 114. Rapport que les règles ont été observées, 123. Bill reçu et lu, 279. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 288. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 297. Sanctionné le 30 juin.

121.—*Bill de la société des beaux-arts de Montréal :*

Pétition présentée, 32. Rapport que les règles ont été observées, 58. Bill reçu et lu, 279. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 288. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 295. Sanctionné le 30 juin.

122.—*Chemin de fer de Montréal et Champlain :*

Pétition présentée, 48. Rapport que les règles ont été observées, 58. Bill présenté par l'hon. M. Ferrier et lu, 71. Seconde lecture remise, 90. Lu la seconde fois et renvoyé, 105. Amendement rapporté et adopté, 124. Bill renvoyé de nouveau au comité, 128. Nouvel amendement rapporté et adopté, Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 134. Amendé par l'Assemblée, 343. Amendements agréés, 243, 244. Sanctionné le 30 juin.

123.—*Bill de la loi d'incorporation de la cité de Montréal :*

Pétition présentée, 31. Rapport que l'avis est suffisant, 70. Bill présenté par l'honorable M. Ferrier et lu, 71. Seconde lecture remise, 90, 120. Lu la seconde fois et renvoyé, 125. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 156. Amendé par l'Assemblée et amendements agréés, 362, 363, 364. Sanctionné le 30 juin.

124.—*Bill des bouchers canadiens français de Montréal :*

Pétition présentée et rapport. Voir Journaux de 1863.  
Bill reçu et lu, 224. Lu la seconde fois et renvoyé, 234. Amendements rapportés et adoptés, Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 240, 241. Amendements agréés par l'Assemblée, 256. Sanctionné le 30 juin.

125.—*Bill expliquant l'Acte du havre de Montréal :*

Présenté par l'honorable M. Lacoste et lu, 232. Seconde lecture remise, 251. Déchargé des ordres du jour, 266.

126.—*Bill d'incorporation de Montréal :*

Pétition présentée, 31. Rapport que l'avis soit considéré suffisant, 70. Bill présenté par l'hon. M. Ferrier et lu, 50. Retiré, 66.

127.—*Bill de l'union de la côte St. Louis, Montréal :*

Reçu et lu, 194. Lu la seconde fois et renvoyé, 206. Amendements rapportés et adoptés, 218, 219. Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 232. Amendements agréés par l'Assemblée, 270. Sanctionné le 30 juin.

128.—*Bill de la société d'union des marins de Montréal :*

Pétition présentée, 31. Rapport que l'avis n'était pas nécessaire, 59. Bill reçu et lu, 194. Lu la seconde fois et renvoyé, 201. Amendement

## BILLS :—(Suite.)

- rapporté et adopté, Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 209. Amendement adopté par l'Assemblée 209. Sanctionné le 30 juin.
- 129.—*Bill de l'église de St. Gabriel de Montréal :*  
Pétitions présentées, 87. Rapport que les règles ont été observées, 94. Bill reçu et lu, 199. Lu la seconde fois et renvoyé, 207. Amendements rapportés et adoptés, Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 240. Amendements agréés par l'Assemblée, 270. Sanctionné le 30 juin.
- 130.—*Bill de l'emprunt de l'Eglise de la Trinité de Montréal :*  
Reçu et lu, 354. 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> règles suspendues, Bill lu la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé, 354. Rapporté sans amendement, lu la 3<sup>e</sup> fois et passé, 357. Sanctionné le 30 juin.
- 131.—*Bill de la Trinité de Montréal :*  
Reçu et lu, 279. 62<sup>e</sup> règle suspendue, 288. Lu la seconde fois et renvoyé, 288. Rapporté sans amendement, renvoyé à un comité général et rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 357. Sanctionné le 30 juin.
- 132.—*Bill de l'union St. Jacques, Montréal :*  
Pétition présentée, 27. Rapport que les règles ont été observées, 58. Bill reçu et lu, 199. Lu la seconde fois et renvoyé, 223. Amendements rapportés et adoptés, 230. Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 242. Amendements agréés par l'Assemblée, 256. Sanctionné le 30 juin.
- 133.—*Bill des sommaires d'hypothèques :*  
Lu la première fois, conformément à l'ordre de la dernière session, 55. Lu la seconde fois et renvoyé, 55. Divers amendements rapportés, 81. Considération remise, 118. Considérés, adoptés et Bill amendé de nouveau, 130. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 147. Passé par l'Assemblée, 335. Sanctionné le 30 juin.
- 134.—*Bill amendant la loi municipale, H.-C. :*  
Présenté par l'honorable M. Aikins et lu, 151. Seconde lecture remise, 159, 177, 181. Lu la seconde fois et renvoyé, 187. Amendements rapportés, 188. Adoptés, 195. Titre amendé, Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 200.
- 135.—*Bill d'amendement de l'acte des municipalités H.-C. :*  
Reçu et lu, 339. Lu la seconde fois et renvoyé, 346. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 355. Sanctionné le 30 juin.
- 136.—*Bill des municipalités et chemins B.-C. :*  
Reçu et lu, 257. Lu la seconde fois et renvoyé, 260. Rapporté sans amendement, lu une seconde et une troisième fois et passé, 268. Sanctionné le 30 juin.
- 137.—*Bill de la succession Murney :*  
Pétition présentée, 44. Rapport que les règles ont été observées, 58. Bill présenté par l'hon. M. Ross et lu, 59. Lu la seconde fois et renvoyé, 76. Amendements rapportés, 150. Considérés et adoptés, 158. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 166. Passé par l'Assemblée, 189. Sanctionné le 30 juin.

## BILLS :—(Suite.)

138.—*Bill de la rivière Mussassaga :*

Pétition présentée, 149. Rapport que l'avis n'est pas suffisant, et que la 53e règle soit suspendue, 155. Bill reçu et lu, 279. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 289. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 296. Sanctionné le 30 juin.

139.—*Bill d'assurance mutuelle contre le feu :*

Présenté par l'hon. M. Currie et lu, 165. Seconde lecture remise, 178, 186, 191. Lu la seconde fois et renvoyé, 200. Amendement rapporté et adopté, Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 205. Amendé par l'Assemblée, 366. Agréés, 366. Sanctionné le 30 juin.

140.—*Bill d'amendement de la loi des assurances mutuelles :*

Reçu et lu la première fois, 341.

141.—*Bill d'incorporation de la ville de Nanpance.*

Pétition présentée, 164. Rapport que les règles ont été observées, 169. Bill reçu et lu, 281. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 290. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 295. Sanctionné le 30 juin.

142.—*Bill des mines d'antimoine de Nicolet :*

Pétition présentée, 48. Rapport que les règles ont été observées, 53. Bill reçu et lu, 317. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 321. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 324. Sanctionné le 30 juin.

143.—*Bill des rivières non navigables :*

Reçu et lu, 339. Motion pour que le dit Bill soit lu d'hui en huit, adoptée, 346.

144. *Bill des minutes des anciens notaires ;*

Reçu et lu, 365. 44e règle suspendue, Bill lu une seconde et une troisième fois et passé, 365. Sanctionné le 30 juin.

145.—*Bill exemptant de prêter serment :*

Présenté par l'hon. M. Christie et lu, 50. Seconde lecture remise, 72. Motion pour la seconde lecture, négative, 96. Contents, 23. Non-Contents, 26.

146.—*Bill réglant le service des malles océaniques :*

Reçu et lu, 266. Lu la seconde fois, 273. Lu la troisième fois et passé, 286. Sanctionné le 30 juin.

147.—*Bill de la compagnie des mines d'or d'Ophir :*

Pétition présentée, 80. Rapport que les règles ont été observées, 87. Bill reçu et lu, 304. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 310. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 314. Sanctionné le 30 juin.

148.—*Bill de la compagnie de navigation de la rivière Ottawa :*

Pétition présentée, 31. Rapport que les règles ont été observées, 83. Bill reçu et lu, 305. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 311, 312. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 316. Sanctionné le 30 juin.

149.—*Bill de l'Union St. Joseph d'Ottawa :*

Pétition présentée, 107. Rapport que l'avis n'était pas nécessaire, 123. Bill reçu

## BILLS :—(Suite.)

- et lu, 194. Lu la seconde fois et renvoyé, 206. Amendements rapportés et adoptés, 218. Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 282. Amendements agréés par l'Assemblée, 270. Sanctionné le 30 juin.
- 150.—*Bill des dispositions spéciales relatives au parlement* :  
Lu la première fois, conformément à la résolution de la dernière session, 55. Lu la seconde fois et renvoyé, 55. Amendements rapportés, 75. Considérés et adoptés, 90. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 112.
- 151.—*Bill de naturalisation de Payne* :  
Pétition présentée, 144. Rapport que l'avis n'est pas nécessaire, 150. Bill reçu et lu, 301. 62<sup>e</sup> règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 303. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 306. Sanctionné le 30 juin.
- 152.—*Bill de la pratique de la médecine et de la chirurgie* :  
Présenté par l'hon. M. Taché et lu, 210. Lu la seconde fois et renvoyé, 233. Amendements rapportés et adoptés, Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 248. Passé par l'Assemblée, 365. Sanctionné le 30 juin.
- 153.—*Bill de la juridiction des magistrats de police* :  
Présenté par l'honorable M. McCrea et lu, 147. Lu la seconde fois et renvoyé, 158. Amendements rapportés, 165. Adoptés, 173. Bill lu la troisième fois, passé et envoyé de l'Assemblée, 173. Passé par l'Assemblée, 335. Sanctionné le 30 juin.
- 154.—*Bill de naturalisation de Porterfield* :  
Pétition présentée, 69. Rapport qu'il n'était pas nécessaire d'en donner avis, 80. Bill reçu et lu, 191. 44<sup>e</sup> règle suspendue, lu la seconde fois et renvoyé, 191. Amendements rapportés et adoptés, 198. Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 205. Amendements agréés par l'Assemblée, 213. Sanctionné le 30 juin.
- 155.—*Bill des débetures de Port Hope* :  
Pétition lue, 55. Bill lu la première fois, conformément à l'ordre de la dernière session, 55. Lu la seconde fois et renvoyé, 55.
- 156.—*Bill du chemin de fer de Port Hope, Lindsay et Beaverton* :  
Pétition présentée, 122. Rapport que les règles ont été observées, 133. Pétitions en faveur :—De John Fowler et autres, 122.—De la corporation de la ville de Port Hope, 172.—De John Hillyard Cameron et de la banque du Haut-Canada, 137. Contre :—De James Robertson, 137. Bill reçu et lu, 213. Motion que l'ordre du jour pour la seconde lecture du bill soit déchargé et qu'il soit remis à lundi, adoptée, 222. Lu la seconde fois et renvoyé, 234. Amendements rapportés et adoptés, 247. Bill lu la troisième fois, amendé de nouveau, passé et envoyé à l'Assemblée, 255. Amendements agréés par l'Assemblée, 334. Sanctionné le 30 juin.
- 157.—*Bill de l'arpentage de Portland* :  
Pétition pour et contre. Rapport que l'avis est suffisant. Voir journaux de 1863. Bill présenté par l'hon. M. Campbell et lu, 156. 58<sup>e</sup> règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 195. Pétition de Joseph Watson renvoyée au comité, 195. Amendements rapportés et adoptés, 253. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 260.
- 158.—*Bill des mines de Porlock Harbour* :  
Pétition présentée, 172. Rapport qu'il n'a pas été donné d'avis, 175. Bill

## BILLS :—(Suite.)

- reçu et lu, 351. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 353. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 357. Sanctionné le 30 juin.
- 159.—*Bill des lettres de changes protestées* :  
Pétition lue, 61. Conformément à l'ordre de la dernière session, le Bill est lu une première, seconde et troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 61.
- 160.—*Bill de la compagnie provinciale de transport* :  
Pétition présentée, 65. Rapport que les règles ont été observées, 70. Bill présenté par l'honorable M. Olivier et lu, 71. Seconde lecture remise, 96. Lu la seconde fois et renvoyé, 119. Amendements rapportés, 150. Adoptés, 158. Nouveaux amendements proposés et adoptés, 158, 159. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 166. Amendé par l'Assemblée et amendements agréés, 354, 355. Sanctionné le 30 juin.
- 161.—*Bill de l'audition des comptes publics*.  
Reçu et lu, 320. Lu la seconde fois et renvoyé à un comité général, 336. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 338. Sanctionné le 30 juin.
- 162.—*Bill des débetures des portes de Québec* :  
Pétition présentée, 149. Avis suffisant 155. Bill reçu et lu, 354. 44e et 62e règles suspendues, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 354. Rapporté avec amendements, amendements adoptés, Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 356. Amendements agréés par l'Assemblée, 370. Sanctionné le 30 juin.
- 163.—*Bill de l'asile du Bon-Pasteur de Québec* :  
Pétition présentée, 27. Rapport que les avis ne sont pas nécessaires, 59. Bill reçu et lu, 224. Lu la seconde fois et renvoyé, 234. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 247. Sanctionné le 30 juin.
- 164.—*Bill de la caisse d'Economie de St. Roch* :  
Conformément à l'ordre de la dernière session, lu une première, seconde et troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 62.
- 165.—*Bill de la Trinité de Québec* :  
Reçu et lu, 364. 44e règle suspendue, Bill lu une seconde et troisième fois et passé, 365. Sanctionné le 30 juin.
- 166.—*Bill de la société des typographes de Québec* :  
Pétition présentée, 93. Rapport que les règles ont été observées, 123. Bill reçu et lu, 194. Lu la seconde fois et renvoyé, 201. Amendements rapportés et adoptés, Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 209. Amendements agréés par l'Assemblée, 217. Sanctionné le 30 juin.
- 167.—*Bill des actions qui tam* :  
Présenté par l'honorable Sir N. F. Belleau et lu, 50. Seconde lecture remise, 82, 112, 120, 142, 167, 178. Lu la seconde fois et renvoyé, 190. Amendements rapportés, 210. Adoptés, 225. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 232. Passé par l'Assemblée, 365. Sanctionné le 30 juin.
- 168.—*Bill de la vente des terres des Rectories* :  
Lu la première fois, conformément à l'ordre de la dernière session, 55. Lu la

seconde fois et renvoyé, 56. Amendements rapporté, 248. Déchargé, 287.

169.—*Bill relatif à l'enregistrement des titres :*

Reçu et lu, 367. Lu la seconde fois, renvoyé à un comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 367. Sanctionné le 30 juin.

170.—*Bill des mines de Reil Hill :*

Pétition présentée, 57. Rapport que les règles ont été partiellement observées, et que les opérations de la dite compagnie soient limitées, 70. Bill reçu et lu, 334. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 341. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 343. Sanctionné le 30 juin.

171.—*Bill des syndics des sociétés religieuses :*

Reçu et lu, 217. Lu la seconde fois et renvoyé, 233. Amendement rapporté et adopté, Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 241. Amendement agréé par l'Assemblée, 304. Sanctionné le 30 juin.

172.—*Bill des mines d'or de la rivière Famine :*

Pétition présentée, 169. Rapport que l'avis n'a pas été publié, et que la 53e règle soit suspendue, 175. Bill reçu et lu, 305. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 311. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 315. Sanctionné le 30 juin.

173.—*Bill amendant la loi relative aux séductions :*

Reçu et lu, 162, 163. Seconde lecture remise, 167, 171, 174. Lu la seconde fois et renvoyé, 179.

174.—*Bill des mines de Sherbrooke :*

Pétition présentée, 38. Rapport que les règles ont été partiellement observées, et que les opérations de la compagnie soient limitées au township d'Ascot, 58. Bill présenté par l'hon. M. Sanborn et lu, 59. Lu la seconde fois et renvoyé, 83. Amendement rapporté, 124. Adopté, 130. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 135. Passé par l'Assemblée, 298. Sanctionné le 30 juin.

175.—*Bill relatif à l'office de shérif H.-C :*

Reçu et lu, 348. Lu la seconde fois, renvoyé à un comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 352. Sanctionné le 30 juin.

176.—*Bill réglant la vente du bardeau E.-C :*

Conformément à l'ordre de la dernière session, lu une première, seconde et troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 62.

177.—*Bill des enquêtes sur les naufrages :*

Présenté par l'hon. M. Ferguson Blair et lu, 75. Seconde lecture remise, 104, 119, 141. Lu la seconde fois et renvoyé, 153. Amendements rapportés et adoptés, Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 299. Passé par l'Assemblée, 365. Sanctionné le 30 juin.

118.—*Bill des fils de la tempérance du Canada Est :*

Reçu et lu, 205. Lu la seconde fois et renvoyé, 225. Amendements rapportés et adoptés, 229. Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 230. Amendements agréés par l'Assemblée, 270. Sanctionné le 30 juin.

179.—*Bill des mines du Sud-Est :*

Pétition présentée, 104. Rapport que les règles ont été observées, 123. Bill

## BILLS :—(Suite.)

reçu et lu, 217. Lu la seconde fois et renvoyé, 244. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé, et l'Assemblée en est informée, 253. Sanctionné le 30 juin.

180.—*Bill de la municipalité de St. Gabriel de Brandon :*

Pétition présentée, 43. Rapport que les règles ont été observées, 58. Bill présenté par l'hon. M. Olivier et lu, 59. Lu la seconde fois et renvoyé, 76. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 125. Amendé par l'Assemblée, 214. Amendements de l'Assemblée agréés, 226. Sanctionné le 30 juin.

181.—*Bill des mines d'or de Ham Sud :*

Pétition présentée, 49. Rapport que les règles ont été observées, 58. Bill reçu et lu, 313. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 318. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 319. Sanctionné le 30 juin.

182.—*Bill de la compagnie des mines de Stadacona :*

Pétition présentée, 39. Rapport que les règles ont été observées, 58. Bill reçu et lu, 306. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 312. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 315. Sanctionné le 30 juin.

183.—*Bill des droits de timbre :*

Reçu et lu, 335. Lu la seconde fois, renvoyé à un comité général, rapport sans amendement, 43e règle suspendue, Bill lu la troisième fois et passé, 342. Sanctionné le 30 juin.

184.—*Timbres sur les procédures judiciaires :*

Reçu et lu, 272. Lu la seconde fois et renvoyé à un comité général, 287. La Chambre en comité, Bill rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 300. Sanctionné le 30 juin.

185.—*Bill des municipalités locales de Ste. Brigitte et St. Wincelas :*

Pétition présentée, 65. Rapport que les règles ont été observées, 70. Bill reçu et lu, 281. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 290. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 294. Sanctionné le 30 juin.

186.—*Bill de la municipalité locale de St. Colombe de Sillery :*

Pétition présentée, 123. Rapport que les règles ont été observées, 130. Voir (Journaux de 1863.) Reçu et lu, 217. Seconde lecture remise, 233. Lu la seconde fois et renvoyé, 245. Amendements rapportés et adoptés, 254. Motion pour renvoyer le bill à six mois négative, 266. Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 266. Amendements agréés par l'Assemblée, 345. Sanctionné le 30 juin.

187.—*Bill de l'inspection des steamboats :*

Reçu et lu, 257. Lu la seconde fois, 260. Amendé, 261. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 266. Amendements agréés par l'Assemblée, 339. Sanctionné le 30 juin.

188.—*Bill du monument des braves à Ste. Foye :*

Pétition présentée, 114. Rapport que les règles ont été observées, 123. Bill reçu et lu, 191. Lu la seconde fois et renvoyé, 196. Amendements rapportés

## BILLS:—(Suite.)

et adoptés, 199. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 205. Amendements agréés par l'Assemblée, 213. Sanctionné le 30 juin.

189.—*Bill de la compagnie des mines de St. François :*

Pétition présentée, 38. Rapport que les règles ont été observées, 58. Bill reçu et lu, 305. 62<sup>me</sup> règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 312. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 316. Sanctionné le 30 juin.

190.—*Bill des sœurs du précieux sang de St. Hyacinthe :*

Pétition présentée, 79. Rapport qu'il n'est pas nécessaire de donner d'avis, 87. Bill reçu et lu, 199. Lu la seconde fois et renvoyé, 206. Amendements rapportés et adoptés, 220. Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 232. Amendements agréés par l'Assemblée, 270. Sanctionné le 30 juin.

191.—*Bill de la compagnie des mines du St. Laurent :*

Pétition présentée, 172. Rapport qu'il n'a pas été donné d'avis, mais que la 53<sup>e</sup> règle soit suspendue, 175. Bill reçu et lu, 281. 62<sup>e</sup> règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 290. Rapporté sans amendement, 295. Lu la troisième fois et passé, 309. Sanctionné le 30 juin.

192.—*Bill de la Navigation du St. Laurent entre Québec et Montréal :*

Reçu et lu, 339. 44<sup>e</sup> règle suspendue, Bill lu la seconde fois, renvoyé à un comité général, Bill rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 346. Sanctionné le 30 juin.

193.—*Bill de la dette de la ville de St. Thomas :*

Pétition présentée, 86. Bill reçu et lu, 44<sup>e</sup> et 62<sup>e</sup> règles suspendues, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 365. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 370. Sanctionné le 30 juin.

194.—*Bill du chemin de fer de Stratford et Huron :*

Pétitions présentées, 216, 227. Rapport que l'avis est insuffisant, mais que la 53<sup>e</sup> règle soit suspendue, 228. Bill reçu et lu, 44<sup>e</sup> et 62<sup>e</sup> règles suspendues, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 351. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 359. Sanctionné le 30 juin.

195.—*Bill des convictions sommaires, H.-C. :*

Présenté par l'honorable M. Currie et lu, 140. Lu la seconde fois et renvoyé, 157. Amendements rapportés et adoptés, 162. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 173. Passé par l'Assemblée, 365. Sanctionné le 30 juin.

196.—*Bill des convictions sommaires, B.-C. :*

Présenté par l'honorable M. Bureau et lu, 150. Seconde lecture remise, 186, lu la seconde fois et renvoyé, 225. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 243. Passé par l'Assemblée, 365. Sanctionné le 30 juin.

197.—*Bill des cautionnements des officiers publics :*

Reçu et lu, 266. Lu la seconde fois, 273. Lu la troisième fois et passé, 286. Sanctionné le 30 juin.

198.—*Bill des subsides :*

Reçu et lu, 44<sup>e</sup> règle suspendue, lu la seconde et troisième fois et passé, 369. Sanctionné le 30 juin.

## BILLS :—(Suite.)

199.—*Bill de la cour de Surrogate :*

Présenté par l'hon. M. Campbell et lu, 183. Lu la seconde fois et renvoyé à un comité général, 187. La Chambre en comité et bill rapporté sans amendement, 187. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 190. Passé par l'Assemblée, 211. Sanctionné le 30 juin.

200.—*Bill pour les protection des colons, B.-C. :*

Reçu et lu, 271. Seconde lecture remise, 287. Seconde lecture renvoyée à six mois, 299. Contents, 21. Non-Contents, 19.

201.—*Bill pour amender la loi relative aux aubergistes, B.-C. :*

Reçu et lu, 359. 44e règle suspendue, Bill lu la seconde fois, renvoyé à un comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 360. Sanctionné le 30 juin.

202.—*Bill de tempérance de 1864 :*

Reçu et lu, 189. Seconde lecture remise, 195, 206, 225. Lu la seconde fois et renvoyé, 243. Amendements rapportés, 254. Renvoyé à un comité général et nouveaux amendements rapportés, 270. Adoptés, 272. Bill lu la troisième fois, 286. Amendé de nouveau, passé et envoyé à l'Assemblée, 286. Amendements agréés par l'Assemblée, 334. Sanctionné le 30 juin.

203.—*Bill des locataires refusant de vider les lieux :*

Reçu et lu, 340. 44e règle suspendue, la Chambre en comité, Bill lu une seconde et troisième fois et passé, 348. Sanctionné le 30 juin.

204.—*Bill d'incorporation des Trois-Rivières :*

Reçu et lu, 353. 44e et 62e règles suspendues, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 353. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 358. Sanctionné le 30 juin.

205.—*Bill pour la protection des bois :*

Présenté par l'hon. M. McDonald et lu, 50. Seconde lecture remise, 82, 104, 120. Déchargé des ordres du jour, 142:

206.—*Bill des terres tirées au sort :*

Présenté par l'hon. M. Currie et lu, 163. Lu la seconde fois et renvoyé, 170. Amendements rapportés, 176. Considération remise, 181, 186, 195, 206, 224, 235. Adoptés, 244. Autre amendement proposé et adopté, Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 244. Passé par l'Assemblée, 348. Sanctionné le 30 juin.

207.—*Bill du partage des terres des townships :*

Reçu et lu, 366. 44e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé à un comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 366, 367. Sanctionné le 30 juin.

208.—*Bill des réclamations sur les terres non patentées :*

Reçu et lu, 340.

209.—*Bill de la compagnie du pont du Haut et du Bas-Canada :*

Pétition présentée, 165. Rapport que les règles ont été observées, 175. Bill reçu et lu, 282. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 291. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 294. Sanctionné le 30 juin.

## BILLS :—(Suite.)

- 210.—*Bill du chemin de fer de Waterloo et Saugeen* :  
Pétition présentée, 172. Rapport que l'avis est insuffisant et 53e règle suspendue, 176. Bill reçu et lu, 233. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 291. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 298. Sanctionné le 30 juin.
- 211.—*Bill du chemin de fer de Welland* :  
Pétition présentée, 23. Rapport que les règles ont été observées, 58. Bill reçu et lu, 202. Lu la seconde fois et renvoyé, 207. Rapporté sans amendement, 219. Motion pour la troisième lecture, 219. Motions d'amendement négatives, question d'ordre décidée par l'Orateur, Bill lu la troisième fois et passé, 219, 220. Sanctionné le 30 juin.
- 212.—*Bill de la société de construction de l'Ouest* :  
Pétition présentée; 49. Rapport que les règles ont été observées, 58. Bill présenté par l'honorable M. Currie et lu, 59. Lu la seconde fois et renvoyé, 83. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 134. Amendé par l'Assemblée, et amendements agréés, 277. Sanctionné le 30 juin.
- 213.—*Bill des exécuteurs testamentaires de White* :  
Pétition présentée, 74. Rapport que les règles ont été observées, 88. Bill reçu et lu, 272. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 287. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 297. Sanctionné le 30 juin.
- 214.—*Bill des testaments, B.-C.* :  
Présenté par l'hon. M. Sanborn et lu, 134. Seconde lecture remise, 157. Lu la seconde fois et renvoyé à un comité général, 167. La Chambre en comité, bill rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 170, 171. Passé par l'Assemblée, 348. Sanctionné le 30 juin.
- 215.—*Bill des limites des comtés de Wolfe et Arthabaska* :  
Pétition, 122. Rapport que les règles ont été observées, 133. Bill reçu et lu, 280. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé, 289. Amendements rapportés et adoptés, Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 294. Amendements agréés par l'Assemblée, 304. Sanctionné le 30 juin.
- 216.—*Bill de l'institut littéraire de Woodstock* :  
Pétition présentée, 188. Rapport que l'avis est insuffisant, et que la 53e règle soit suspendue, 193. Reçu et lu, 279. 62e règle suspendue, Bill lu la seconde fois et renvoyé 289. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 298. Sanctionné le 30 juin.
- 217.—*Bill du dispensaire d'Yamaska* :  
Pétition présentée, 69. Rapport qu'il n'était pas nécessaire d'en donner avis, 80. Bill reçu et lu, 191. Lu la seconde fois et renvoyé, 196. Amendements rapportés et adoptés, 204. Bill lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 211. Amendements agréés par l'Assemblée, 217. Sanctionné le 30 juin.
- 218.—*Bill des mines d'Yamaska* :  
Pétition présentée, 137. Rapport qu'il n'a pas été donné d'avis, et que l'on suspende la 53me règle, 145. Bill reçu et lu, 318. 62me règle suspendue,

## BILLS :—(Suite.)

Bill lu la seconde fois et renvoyé, 321. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 323. Sanctionné le 30 juin.

219.—*Bill de la dette du village de Yorkville :*

Bill reçu et lu, 200. 58me règle suspendue, 204. Lu la seconde fois et renvoyé, 207. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé, 219. Sanctionné le 30 juin.

BLAIS, L. N., et autres, président et secrétaire-trésorier de la société d'agriculture du comté de Montmagny. Pétition, 23.

BOIS de commerce, protection des. Voir Bill, No. 205.

BOLDUC, N., et autres, de Brandon. Pétition, 161.

BORNAGE de propriétés, pour régler le. Voir Bill, No. 20.

BOSSÉ, honorable J. N., prête le serment prescrit par la loi, 337.

BOUCHER, H., et autres, du township de Bégon. Pétition, 164.

BOULET, François, veuve de feu, aide accordée à la ; 269.

BOWMANVILLE, dette de la ville de. Voir Bill, No. 21.

BRADFORD, G. M., et autres, manufacturiers de bois sur la rivière Rouge. Pétition, 319.

BRANT, conseil municipal de. Pétition, 216.

BRÉHAUT, W. H., de Montréal. Pétition, 155.

BRITANNIQUE, incorporation de la banque. Voir Bill, No. 22.

Association, américaine, des mines. Voir Bill, No. 23.

BROCELBANK, J., et autres, de Wellington et Bruce. Pétitions, 94, 180.

BRODEUR, Antoine., de St. Simon. Pétition, 29.

BRODIE, H., et autres, de Montréal. Pétition, 31.

BROOK, J., du township de Scarborough. Pétition, 216.

## BRUCE :

Conseil provisoire du comté de. Pétition, 64.

Contre le mode, par élection, du chef-lieu du comté de. Pétition contre, 131.  
Pétition pour, 132.

Choix du chef-lieu de. Pétitions contre, 79, 155, 216. Voir Bill, No. 24.

Bureau d'agriculture de. Voir Bill, No. 27.

BUFFALO et Lac Huron : Chemin de fer de. Voir Bill, No. 25.

BUNKER HILL : Compagnie des mines d'or de. Voir Bill, No. 21.

## CALEDONIA :

Corporation du village de. Pétition, 188.

Débitures du village de. Voir Bill, No. 28.

CAMERON, J. Hillyard, Toronto. Pétition, 137.

CAMPBELL :

Hon. Alexander, rapporté élu pour représenter le collège électoral de Cataraqui, souscrit le serment prescrit par la loi, 116.

Neil, et autres. Pétition, 239.

CANADA :

Amendement aux actes de la compagnie du. Pétition, 39. Voir bill, No. 29.

Compagnie des mines de cuivre du. Voir Bill, No. 39.

Compagnie d'assurance du, sur la vie. Rapport. Voir Documents de la Session.

Compagnie d'exploration et d'exploitation des mines du. Voir Bill, No. 31.

Compagnie d'assurance mutuelle et mobilière des formiers du, Ouest. Pétition, 22. Voir Bill, No. 32.

Assurance maritime du. Pétition, 122. Voir Bill, No. 33.

CANADIENNES, navigation des eaux. Voir Bill, No. 34.

CARDIN, A., et autres, de Richelieu. Pétition, 275.

CARLETON :

Corporation du comté de. Pétition, 161.

Louage de terrains miniers appartenant aux écoles de. Voir Bill, No. 36.

Compagnie des mines de plomb de. Voir Bill, No. 35.

CARRICK, conseil municipal de. Pétition, 155.

CAUTIONNEMENTS des officiers publics par l'entremise de compagnies d'assurance. Voir Bill, No. 197.

CHAFFERS, Hon. W. H., prête serment, 11.

CHAMBRE des arts et des manufactures du Haut-Canada. Pétition, 114. Voir Bill, No. 4.

CHASSE :

Amendement des lois du Bas-Canada sur la. Pétition, 208.

Amendement des lois du Haut-Canada sur la. Voir Bill, No. 71.

CHATHAM, corporation de la ville de. Pétition, 145.

CHAUDIÈRE, incorporation de la compagnie du chemin de fer de la Vallée de la. Pétition, 118. Voir Bill, No. 37.

CHEMINS :

Arago. Pétition, 80.

Dans la paroisse de la Baie St. Paul. Pétition, 197.

Dans le township de Bégou. Pétition, 45.

Dans la municipalité de la deuxième division du comté de Charlevoix. Pétition, 122.

Dans le township de Chertsey. Pétitions, 107, 169.

Dans le township de Colbert. Pétition, 45.

De colonisation, paroisse de St. Bernard. Pétition, 49.

De colonisation dans les townships de Langevin, Ware, Cranbourne et Watford. Pétition, 29.

## CHEMINS :—(Suite.)

- De colonisation dans le comté de Dorchester. Pétition, 74.  
 Dans le township De Sales. Pétition 114.  
 Dans le comté de Dorchester. Pétition, 227.  
 Dans la municipalité des Escoumains. Pétition, 122.  
 A barrières de l'Île Jésus. Pétition, 39.  
 De l'embouchure de la rivière Madawaska à un certain point sur le chemin de Frontenac. Pétition, 227.  
 Dans le township de Rawdon. Pétition, 188.  
 Dans la paroisse de St. George de Kakouna. Pétition, 165.  
 Dans les paroisses de Ste. Cécile du Bic et St. Fabien. Pétition, 138.  
 Taché à Trois-Pistoles. Pétition, 49.  
 Dans le comté de Témiscouata. Pétition, 122.  
 Dans le comté de Wolfc. Pétitions, 137, 161.

## CHEMINS DE FER :

- Buffalo et Lac Huron. Pétition, 94. Voir Bill, No. 25.  
 De la Vallée de la Chaudière. Voir Bill, No. 37.  
 Erié et Niagara. Pétition, 138.  
 Fergus, Elora et Guelph. Pétition, 144, 161. Voir Bill, No. 66.  
 Grand-Tronc. Pétitions, 29, 227.  
 Guelph, Fergus, Owen Sound, et Lac Huron. Pétition, 227. Voir Bill, No. 76.  
 Guelph à Saugeen, sur le Lac Huron. Pétitions, 94, 105.  
 Guelph à certains endroits mentionnés dans la pétition, 107.  
 Lac Huron traversant le comté de Bruce. Pétitions, 180, 203.  
 Vallée de Massawippi. Pétition, 32. Voir Bill, No. 114.  
 Amalgamation du, Montréal et Champlain avec le Grand-Tronc. Pétition pour, 93. Contre, 69, 245. Rapport, 49. Voir Documents de la Session.  
 Confirmation des arrangements, entre le, de Montréal et Champlain avec le Grand-Tronc. Pétition, 48. Voir Bill, No. 122.  
 Du Nord. Rapport, 118. Voir Documents de la Session.  
 Compagnie de Navigation et de, du Nord-Ouest. Pétition, 154.  
 Ottawa et Prescott. Pétitions pour, 122, 133. Pétition contre, 184.  
 Port Hope, Lindsay et Beaverton. Pétitions, 122, 137, 138, 172, 227. Voir Bill, No. 156.  
 Stratford et Huron. Pétitions, 216, 227. Suspension de la 53e règle, 231. Voir Bill, No. 194.  
 Stanstead, Shefford et Chambly. Pétitions, 132, 197.  
 Welland. Pétition, 23. Voir Bill, No. 203.

CHICOUTIMI, conseils municipaux du village et du township de. Pétition, 128.

## CLARKE :

- J., et autres, de Belleville. Pétition, 149.  
 W., et autres, de Guelph. Pétition, 93.

CLARKE, E., et autres, de Sherbrooke. Pétition, 38.

CLINTON, J. Whitehead et autres. Pétition, 31.

COLBY, C., Patente. Pétition, 93,

COLLÈGE congrégationnel de l'Amérique Britannique du Nord. Incorporation du. Pétition, 45. Voir Bill, No. 40.

COLLÈGES. Voir Education.

COLONISATION, chemins de. Pétitions, 29, 49, 74, 80, 122, 127.

COLONS, protection des, B. C. Voir Bill, No. 200.

COLPORTEURS : Amendement de la loi relative aux, Haut-Canada. Pétition, 172.

COMITÉS :

*Des Privilèges—*

Nommé 12. Fait rapport du décès de l'honorable M. Adam Ferric, 47.

*Comptes Contingents—*

Nommé 39. Premier rapport recommandant une gratuité à la veuve Pageau, 132. Adopté, 142. Deuxième rapport recommandant que MM. Walsh et Tremblay soient employés à la discrétion de l'Orateur ;—que J. B. Myrand remplisse les devoirs de maître de poste ;—que M. Keating ait le titre de chef messenger et S. Skinner ceux de concierge et messenger, avec un salaire de \$800 ;—que Peter Dunn soit nommé messenger permanent et concierge adjoint, avec un salaire de \$600 ;—qu'il soit accordé des gratuités aux veuves Boulet et Madigan ;—et une nouvelle échelle de salaires, 268, 269. Troisième rapport, 284, 5. Adopté, 291. Considération du second rapport, rapport amendé et adopté, et protêt l'honorable M. de LaTerrière, 301. Quatrième rapport, 306. Adopté, 306.

*Ordres Permanents et Bill Privés :*

Nommé, 39. 1er Rapport limitant le quorum à cinq membres, adopté, 49. 2e Rapport, 58. 3e Rapport, 69. 4e Rapport, 80. 5e Rapport, 87. 6e Rapport, 94. Membre ajouté, 118. 7e Rapport, 123. 8e Rapport, 133. 9e Rapport, 138. 10e Rapport, 145. 11e Rapport, 150. 12e Rapport, 155. 13e Rapport, 161. 14e Rapport, 165. 15e Rapport, 169. 16e Rapport, 175. 17e Rapport, 184. 18e Rapport, 193. 19e Rapport, 197. 20e Rapport, 203. 21e Rapport, 208. 22e Rapport, 217. 23e Rapport, 228. 24e Rapport, 240. 25e Rapport, 245. 26e Rapport, 252. 27e Rapport, 262. 28e Rapport, 292. Avis trouvés suffisants, 5, 8, 69, 80, 87, 94, 133, 145, 150, 155, 161, 165, 169, 175, 184, 193, 197, 245. Avis insuffisants, mais suspension de la règle non-recommandée, 208. Avis insuffisants, mais suspension de la règle recommandée, 58, 59, 87, 123, 150, 155, 165, 193, 197, 228, 240, 263, 292. Avis publiés dans une seule localité, mais recommandation de restreindre les opérations de la compagnie à la dite localité, 58, 70. Avis ne mentionnant pas la nature des amendements désirés, mais suspension de la règle recommandée, 58, 59, 133, 138, 161. Publication d'avis non requise, 59, 89, 87, 123, 150, 155. Point d'avis, règle néanmoins suspendue, 70, 123, 138, 145, 165, 170, 218, 262. Avis vagues, néanmoins considérés suffisants, 70. Point d'avis et suspension de la règle non recommandée, 81, 209, 253, 263. Point de pétition, mais avis suffisants, 187, 203,

*Impressions :*

Nommé, 71. Membres des deux Chambres, 71.—1er Rapport, 87. Considération ordonnée, 89. Question d'ordre décidée, 112. Rapport adopté, 122.—2e Rapport, 107. Adopté, 153. Rapport du sous-comité, 108.—

## COMITÉS :—(Suite.)

*Impressions :*

3e Rapport, 139. Adopté, 187.—4e Rapport, 162. Adopté, 173.—5e Rapport, 176. Adopté, 224.—6e Rapport, 185. Adopté, 206.—7e Rapport, 222. Adopté, 243. Réponse à adresse relative aux commissaires du havre de Québec, renvoyée, 232.—8e Rapport, 248. Adopté, 257.—9e Rapport, 276. Adopté, 288. Rapport du comité spécial sur l'immigration, renvoyé, 273.—10e Rapport au sujet de la distribution des papiers imprimés et des notes marginales des bills imprimés pour la troisième lecture adopté, 307, 308.—11e Rapport, 358. Adopté, 359.

*Journaux :*

Pour examiner et perfectionner les journaux de cette session et des précédentes, 39. Membres ajoutés, 50.

*Banques et commerce—*

Nommé, 40. Quorum réduit à 7 membres, 71.

*Bibliothèque du Parlement—*

Noms des membres du Conseil, 40. Idem de l'Assemblée, 66. L'honorable M. Campbell ajouté au comité, 128. Membres ajoutés par l'Assemblée, 148. 1er rapport, 275. Considération remise, 288. 1er et 2e paragraphes seulement adoptés, 302.

*Agriculture—*

Nommé, 40. Comité conjoint, 77. 1er rapport, présenté et adopté, 185. Hon. M. McGee ajouté au comité, 226. 2e rapport, 358. Voir appendice, No. 2.

*Colonisation. B.-C.*

Nommé, 50. Quorum réduit à 5 membres, 67. Membres ajoutés au comité, 67.

*Tempérance—*

Nommé, 51. Pétition de Jas. D. Mackay, et autres, renvoyée, 51. Membres ajoutés au comité, 99, 210, 243. Voir Bills, Nos. 93, 201, 202.

*Pêcheries H.-C—*

Nommé, 76.

*Immigration—*

Nommé, 141. Rapport, 263. Renvoyé au comité des impressions, 273. Imprimé, 308.

COMMUNE des Iles du Moine et des Barques. Incorporation de la. Pétition, 79,

COMPAGNIE PROVINCIALE : Incorporation de la, de transport. Pétition, 65. Voir Bill, No. 160.

COMPTES PUBLICS : Audition des. Voir Bill, No. 161.

COMPTON : Conseil municipal de. Pétition, 145.

## CONSEIL LÉGISLATIF :

Orateur du, informe la Chambre qu'il a émis son warrant adressé au greffier de la couronne en chancellerie, pour l'émanation d'un nouveau writ d'élection d'un Membre pour servir pour le reste du terme dans le collège électoral de Cataragui, 115.

Présente des rapports du greffier de la couronne en chancellerie, déclarant les honorables MM. Alex. Campbell, W. H. Chaffers et J. N. Bossé, élus pour

## CONSEIL LÉGISLATIF :—(Suite.)

représenter respectivement les collèges électoraux de Catarqui, Rougement et LaDurantaye, 116, 11, 335.

Décide des questions d'ordre. Voir Questions d'ordre.

Annonce la prorogation du parlement, 380.

Rapporte le décès de l'hon. M. Adam Ferrie, et ajournement de la Chambre en conséquence, 47.

CONSTANTIN, J. B., et autres, de St. Vincent de Paul. Pétition, 27.

## CONTENTS ET NON-CONTENTS :

Sur le bill relatif aux témoignages sous-serment, 96.

Sur le bill amendant le chapitre 3 des statuts refondus, 125.

Sur le bill de la dette en débetures de Hamilton, 151.

Sur le bill du bornage des propriétés contigües, 159.

Sur le bill pour venir en aide à Benning, 212, 250, 344, 345.

Sur le bill amendant les actes relatifs au chemin de fer de Welland, 219, 220.

Sur le bill pour choisir le chef-lieu du comté de Bruce, 235, 256.

Sur résolution relative au rapport du comité spécial sur les comptes contingents du 4 mai, 1859. Ordonné que le nom de l'hon. M. de LaTerrière soit placé parmi les Non-contents, 262.

Sur l'acte de tempérance de 1864, 272.

Sur le bill pour protéger les colons en B.-C., 299.

Sur le bill amendant la loi des élections, 349.

## CONVICTIONS SOMMAIRES :

Haut-Canada. Voir Bill, No. 195.

En vertu des lois municipales, B.-C. Voir Bill, No. 196.

COOLEY, Preserved, et autres. Pétition, 144.

CORRESPONDANCE relative à la dernière crise ministérielle, présentée par l'hon. Sir E. P. Taché, 371.

COTEAU ST. LOUIS : Institution des sourds-muets du. Pétition, 172.

COTISATION : Acte d'amendement à l'acte de, de 1864. Voir Bill, No. 7.

COURS DE COMTÉ : Juges des, dans le H.-C. Voir Bill, No. 46.

COUTU, P., et autres, de St. Félix de Valois. Pétition, 23.

CRAIG, R., et autres, de Frontenac. Pétition, 34.

CRAWFORD, J. M., et autres, de Vienna, Berlin et Barton Lodge. Pétition, 203.

CRÉDIT FONCIER : Amendement de l'acte du, B.-C. Voir Bill, No. 47.

CREIGHTON, J., Maire de Kingston. Pétition, 197.

CRISE MINISTÉRIELLE : Correspondance relative à la, présentée par l'hon. Sir E. P. Taché, 371.

CROSSE, Rév. S., et autres, du township de Percé. Pétition, 137.

CUIR : Inspection du. Voir Bill, No. 102.

CURES : Vente des terres des. Voir Bill, No. 168.

**D**DALY, P., de Melbourne. Pétition, 239.

DAVIDSON, J., et autres, de Galt. Pétition, 184.

DÉLAND, M., et autres, propriétaires de terres sur la ligne du chemin de fer de Champlain et du St. Laurent. Pétition, 161.

DE LATERRIÈRE, l'hon. M., demande que son nom soit ôté de la liste des Contents et placé sur celle des Non-Contents, au sujet du vote sur la motion de l'hon. M. Boulton, en amendement à celle de l'hon. M. McCrea, relativement au rapport du comité des contingents du 4 mai 1859, 262.

DELISLE, A. M., Montréal. Pétition, 127.

DÉNONCIATEURS : devant donner caution pour les frais. Voir Bill, No. 90.

DIMES : Abolition des. Pétition, 93.

DIONNE, B., et autres, de St. George de Kakouna. Pétition, 165.

DISSENTIT : L'hon. M. M. P. de Sales LaTerrière, relativement au successeur du chapelain actuel de cette Chambre, 301.

DIVISION :

Amendement de la loi relative aux cours de. Voir Bill, No. 50.

Amendement de la loi relative aux cour de, H.-C. Voir Bill, No. 51.

DOCUMENTS IMPRIMÉS : Echelle de distribution de, recommandée et adoptée, 308. Voir 10e rapport du comité conjoint des impressions, 308.

DROIT COMMUN : Amendement de l'aide de procédure du. Voir Bill, No. 39.

DROITS : De douanes. Voir Bill, No. 57.

D'accise. Voir Bill, No. 58.

DRUMMOND, l'hon. L. Z., de Montréal. Pétition, 29.

DUBORD, A., et autres, de Montréal. Pétition, 27.

DUGGAN, Thomas, et autres, de la société permanente de construction de l'Ouest. Pétition, 49.

DU LOUP : Compagnie des mines d'or. Voir Bill, No. 53.

DUNDEE : Tenure des terres des Sauvages dans. *Voir* Bill, No. 55.

DUNLOP :

C., de Montréal. Pétition, 275.

A. F., de Montréal. Pétition, 275.

DUNN, P., nommé messenger permanent et assistant-concierge, au salaire de \$600 par année.  
*Voir* second rapport du comité des contingents, 260.

DUNSFORD, M., de la ville de Lindsay : Admission, comme avocat, &c. Pétition, 172. *Voir* Bill, No. 56.

DUVAL, O., et autres, membres de la société d'agriculture des Trois-Rivières. Pétition, 118.

**ÉCOLES.** *Voir* Education.

EDUCATION :

Collège de St. Germain de Rimouski. Pétition, 29.

Abolition des inspecteurs d'école. Pétition, 29.

Collège de la Reine à Kingston. Pétition, 33.

Incorporation du collège congrégationnel de l'Amérique Britannique du Nord.  
Pétition, 45.

Taxe des écoles. Pétition, 92.

Corporation du collège de Monnoir. Pétition, 172.

Académie d'Iberville. Pétition 172.

Conseil du collège de l'université de Toronto. Rapport pour 1863 du, 199.

ELDER, J., et autres, syndics de l'église d'Elgin en union avec l'église d'Ecosse. Pétition, 175.

ELDORADO : Compagnie des mines d'or de l'. *Voir* Bill, No. 60.

ELECTIONS :

Rapports et retours transmis par le greffier de la couronne en chancellerie, 11,  
116, 335.

L'Orateur informe la Chambre qu'il a émis et adressé son warrant au greffier de la couronne en chancellerie, pour l'émanation d'un nouveau writ pour l'élection d'un membre pour servir et représenter le collège électoral de Cataraqui, pour le résidu du terme.

ELGIN :

Corporation municipale d'. Pétition, 138.

Propriété immobilière de l'Église Presbytérienne à. *Voir* Bill, No. 62.

ELLIS, W., et autres, de Port Hope. Pétition, 64.

EMIGRANTS et Quarantaine. *Voir* Bill, No. 63.

EMPRISONNEMENT pour dette. *Voir* Bill, No. 89.

ENIVRANTES : Amendement relatif à la vente des liqueurs, Bas-Canada. *Voir* Bill, No. 98.

ENREGISTREMENT des titres aux immeubles. *Voir* Bill, No. 169.

ESCOTT : Compagnie des mines d'. *Voir* Bill, No. 65.

EST : Charte de la banque des townships de l'. *Voir* Bill, No. 59.

EXCISE : Droits d'. *Voir* Bill, No. 58.

EXPLORATION géologique. *Voir* Bill, No. 73.

**F**AILLITE. *Voir* Bill, No. 92.

FERGUS, Elora et Guelph : Compagnie du chemin de fer de. *Voir* Bill, No. 66.

FERRIE :

Harriette Russell. Pétition, 42.

Honorable Adam. Le décès de l', rapporté, et la Chambre s'ajourne, 47.

FILS de la tempérance. *Voir* Bill, No. 178.

FISHER, Michael, et autres, du township de Carrick. Pétitions, 143, 155. Suspension de la 37<sup>e</sup> règle, 143.

FLEMING, J., de Barnston. Pétition, 117.

FOLEY : Admission de, comme avocat. *Voir* Bill, No. 69.

FONDS SOCIAL : Amendement à l'acte des compagnies à. *Voir* Bill, No. 95.

FRAUDE : Pour punir les vendeurs de grain coupables de. *Voir* Bill, No. 70.

FULFORD, Mary, et autres, de Montréal. Pétition, 29.

FULLETON : Conseil municipal de. Pétition, 65.

**G**ALT, Thomas, écuier, de Toronto. Pétition, 143. Luc, 149, 155, 161.

GÉOLOGIE : *Voir* Bill, No. 73.

GILMOUR, A., et autres, de Wellington et Bruce. Pétition, 115.

GLASFORD, J. A., et autres, de Montréal. Pétition, 65.

GOODENOUGH, G., et autres, de Ham Sud. Pétition, 93.

GOODHUE, l'hon. G. J., congé d'absence pour la présente session accordé à, 24.

GORDON, A., Montréal. Pétition, 86.

## GOUVERNEUR-GÉNÉRAL :

Ouvre la session par un discours prononcé du trône, 9, 10, 11.

Répond à l'adresse du Conseil, 45.

Annonce son intention de proroger le parlement, 380.

Sanctionne certains Bills passés durant la présente session, 370 à 378.

Réserve pour la signification du plaisir de Sa Majesté, le Bill pour venir en aide à James Benning, 379.

Proroge le parlement, 380.

GRASSETT, Rév. E., recteur de Woodhouse. Pétition, 137.

GRAY : Pour confirmer le testament de. Voir Bill, No. 76.

GREEN, Rév. Anson. Pétition, 144.

## GREFFIER :

De la Chambre, présente ses comptes, 40.

En loi, présente son rapport sur les lois expirantes, 14.

De la couronne en chancellerie, rapport du, sur les élections nouvelles, 11, 116, 335.

Heures de bureau des greffiers des cours de comté. Voir Bill, No. 38.

GRENOCK : Conseil municipal de. Pétition, 131.

GUELPH : Fergus et Owen Sound, chemin de fer de. Voir Bill, No. 76.

GZOWSKI, C. S., et autres, de Toronto. Pétition, 155.

**H**AENSEL, C. L. F., de Hamilton. Pétition, 42.

HALDIMAND : Conseil municipal de. Pétition, 75, 164.

HALIFAX : Compagnie des mines d'. Voir Bill No. 79.

HALTON : Conseil municipal de. Pétitions, 94, 107.

HAMILTON : Ecole industrielle des enfants de la cité de. Incorporation de l'. Pétition, 149.

## HAMILTON :

Haensel, C. L. F. Pétition, 42.

Ferrie, H. R. Pétition, 42.

Ball, F. A. Pétition, 42.

Corporation de la cité de. Pétition, 42.

Incorporation de l'école des enfants de. Pétition, 149. Voir Bill, No. 81.

## HAMILTON :—(Suite.)

Reconstitution de la dette en débetures de. Pétitions, 29, 74, 93. Voir Bill, No. 82.

Incorporation de la Chambre de commerce de. Pétition, 79. Voir Bill, No. 80.

Et Gore, Institut des artisans de, Pétition, 192.

HAM SUD : Compagnies des mines de. Voir Bill, No. 181.

HARRIS, T. D., et autres, de Toronto. Pétition, 29.

HARVEY, A., et autres, de Grey et Wellington. Pétition, 107.

HAUT et Bas-Canada, compagnie du pont entre le. Pétition, 165; Voir Bill, No. 209.

HAVALAH : Incorporation de la compagnie des mines d'or d'. Pétition, 80. Voir Bill No. 83.

HEBERTVILLE : Conseil municipal d'. Pétitions, 127, 262.

## HERCHMER :

Margaret, J., et autres, de la ville de Belleville. Pétition, 65. Voir Bill, No. 84.

Charles L. Vente des immeubles de la succession. Pétition, 49.

HESPLER, J., et autres. Pétition, 172.

HOPE, J., et autres, constructeurs et contracteurs, de la cité de Kingston. Pétition, 227.

## HÔPITAUX :

Général de Kingston. Rapport jusqu'au 31 décembre, 1863, 19. Voir Document de la Session.

Général de Montréal. Pétition, 27.

Général du district de Richelieu. Pétition, 45.

Général de Toronto. Pétition, 154.

St. Patrice de Montréal. Pétition, 169.

Hotel-Dieu de Montréal. Pétition, 169.

HOWARD, W., et autres, de l'Île Amherst. Pétition, 155.

HÜGGARD, Thomas, de Toronto, admission comme avocat de. Pétition, 94. Voir Bill No. 85.

HUNTER, W. S., et autres. Pétition, 29.

HUNTINGDON : Compagnie de cuivre de. Voir Bill, No. 87.

HURON ET BRUCE : Conseil municipal de. Pétition, 65.

HYPOTHÈQUES : Formules abrégées d'. Voir Bill, No. 133.

HYPOTHÈQUES sur immeubles. Voir Bill, No. 104.

**I**BERVILLE :

Conseil municipal d'. Pétition, 149.

Académie d'. Voir Bill, No. 88.

**IMPRESSIONS :**

Voir comité conjoint des impressions.

*Ordonné par le Conseil Législatif :*

Discours de Son Excellence et réponse à icelui, 45.

INVERHURON, Temple, No. 151, de l'ordre indépendant des bons templiers en Canada, incorporation. Pétition, 115.

IVROGNES : Asile pour les. Pétition, 117.

**J**ACKSON, R. E., de London, admission comme avocat de. Pétition, 122.

JODOIN, P., et autres de Montréal. Pétition, 239.

JOHNSTON, Sir W. Vente des immeubles de. Voir Bill, No. 94.

JURY, Bill du. Voir Bill, No. 96.

**K**AMOURASKA : Société d'agriculture de. Pétition, 45.

KEATING, M., à être considéré comme messenger en chef. Voir second rapport du comité des contingents, 268.

**KENNEBEC :**

Annexion de Lennox et Addington. Pétition, 144.

Compagnie des mines d'or de. Voir Bill, No. 97.

KENT : Conseil municipal de. Pétition, 32.

**KINCARDINE :**

Conseil municipal de. Pétition, 79.

Incorporation du village de. Pétition, 132.

**KING :**

Conseil municipal de. Pétition, 42.

Confirmation du tracé des lignes latérales de chemins dans. Pétition, 42.

Chemins latéraux dans. Voir Bill, No. 98.

**KINGSEY :**

Warwick et Tingwick, municipalité séparée de. Pétition, 93.

Municipalité des châtes de, et Durham Sud. Voir Bill, No. 99.

## KINGSTON :

- Collège de la Reine à. Pétition, 33.  
 Vente de terres de l'école de l'église à. Voir Bill, No. 47.  
 Observatoire de. Pétition, 44.  
 Contre la réunion de la cité de, au comté de Frontenac. Pétition, 45.  
 Pour réunion de, au comté de Frontenac. Pétitions, 49, 57.  
 Corporation de la cité de. Pétition, 69.  
 Hôpital de. Pétition, 69.  
 Evêque de, et autres. Pétition, 86.  
 Refuge pour les femmes. Pétition, 138.  
 Maire de la cité de. Pétition, 197.

**L**ANCASTER : Incorporation de la compagnie des huiles de. Pétition, 172. Voir Bill, No. 101.

LANGÉVIN, Jean, et autres, de Québec. Pétition, 23.

LANGLOIS, E., et autres, du comté de St. Jean. Pétition, 180.

LA TERRIÈRE, P. M., de Sales, et autres, de la Baie St. Paul. Pétition, 197.

LEIGHTON, A., et autres, du township de Durham. Pétition, 197.

LEMIEUX : Rapport du décès de l'hon. F., et la Chambre s'ajourne en conséquence, 163.

LEMOINE, A., et autres, porteurs d'obligations dues par la commission des chemins à barrières de Québec. Pétition, 80.

LENNOX et Adington. Séparation de. Pétition, 155.

LÉVIS : Compagnie des mines de. Voir Bill, No. 103.

LIMITES des municipalités locales. Voir Bill, No. 105.

LINCOLN : Conseil municipal de. Pétition, 27.

LIQUEURS : Pour une loi prohibitive des, 122, 137, 144, 184.

LOCATAIRES en possession illégale. Voir Bill, No. 203.

LOCHABER : Municipalités séparées du township de. Voir Bill, No. 106.

LOIS MUNICIPALES : Pour amender les, et d'agriculture du B.-C. Pétition, 252.

## LONDON :

Maison de refuge des dames protestantes de. Pétition, 45. Voir Bill, No. 107.

Chambre de commerce de. Pétition, 193.

LOBETTE : Réserve du bois appartenant aux sauvages de. Voir Bill, No. 106.

LOTBINIÈRE : Société d'agriculture de. Pétition, 164.

LOUBIER, L., et autres, de la paroisse de St. François de la Beauce. Pétition, 239.

**MADIGAN** : Veuve de feu P., aide accordé à la, 269.

MAGISTRATS : Nomination de, dans les parties éloignées. Voir Bill, No. 110.

MALLE Océanique : Service de la. Voir Bill, No. 146.

MANITOULINE : Iles, Thomas MesKomanish, et autres. Pétition, 27.

MARCEAU, Rév. G. S., et autres, de Trois-Pistoles. Pétition, 34.

MARCHANDS : Amendement à la charte de la banque des. Voir Bill, No. 115.

MASSAWIPPI : Amendement à l'acte d'incorporation du chemin de fer de la vallée. Voir Bill, No. 114.

MATAPÉDIA : Octrois gratuits dans le township de. Pétition, 122.

MCCULLOCH, J., et autres, de St. Sylvestre, St. Giles et Ste. Agathe. Pétition, 86.

MCDONAGH, Michael, township de Mara. Pétition, 258.

MCGINN, T., ci-devant gardien de la prison commune du district de Montréal. Pétition, 172.

MCLAREN, Wm. P., et autres, porteurs de débetures émises par la corporation du village de Caledonia. Pétition, 138.

MÉDECINE ET CHIRURGIE : Pratique de la. Voir Bill, No. 152.

MÉDICAMENTS : Pour régler la vente des. Voir Bill, No. 52.

MEMBRES NOUVELLEMENT ÉLUS :

Amendement aux lois relatives aux. Voir Bill, No. 61.

Hon. M. Campbell, pour le collège électoral de Cataraqui, 116.

Hon. M. W. H. Chaffers, pour le collège électoral de Rougemont, 11.

Hon. M. Bossé, pour le collège électoral de La Durantaye, 335.

MESKOMANISH, T., et autres, Sauvages des Iles Manitouline. Pétition, 27.

MESSAGES :

*De Son Excellence le Gouverneur Général :*

Accordant un congé d'absence à l'hon. W. Goodhue, durant la présente session, 24.

Transmettant copie d'une dépêche du secrétaire d'Etat, contenant la réponse gracieuse de Sa Majesté à l'adresse du Conseil Législatif, au sujet de la naissance d'un fils à leurs Altesses Royales le Prince et la Princesse de Galles, 140.

Accordant un congé d'absence à l'honorable James Morris, 270.

## MESSAGE :—(Suite.)

*De l'Assemblée Législative :*

- Demandant que l'hon. James Skead ait la permission de comparaître devant un comité spécial, 23.
- Pour copie des minutes du témoignage rendu au sujet du bill pour venir en aide à James Benning, 259. Témoignage transmis, 261.
- Demandant que les hon. Messrs. Skead et Vidal aient la permission de comparaître devant un comité spécial de cette Chambre, 51.
- Nommant les Membres qui doivent composer le comité conjoint sur l'agriculture, 65.
- Transmettant les noms des Membres du comité de la bibliothèque, 66.
- Transmettant les noms des Membres du comité conjoint des impressions, 71.
- Nommant certains membres pour agir au nom de l'Assemblée Législative sur le comité permanent des impressions, 142.
- Nommant les hon. Messrs. le procureur-général J. A. Macdonald et McGee, comme étant ajoutés au comité spécial de la bibliothèque du parlement, 148.
- Demandant que l'hon. M. Skead ait la permission de comparaître et rendre témoignage devant un comité spécial de cette Chambre, 152. Permission accordée et l'Assemblée en est informée, 152.
- Demandant que l'hon. M. J. B. G. Proulx ait la permission de comparaître et rendre témoignage devant un comité spécial de cette Chambre. Permission accordée et l'Assemblée en est informée, 182.
- Demandant certaine information concernant les officiers et employés permanents du Conseil Législatif, 221. Considération ordonnée, 222. Considéré. Ordre de la communiquer, 234.

*A l'Assemblée Législative :*

- Accordant la permission à l'hon. J. Skead de comparaître devant un comité spécial, 24.
- Donnant la permission aux hon. Messrs. Skead et Vidal de comparaître devant un comité spécial de cette Chambre, 51.
- Communiquant une résolution par laquelle l'hon. M. Campbell est ajouté au comité de la bibliothèque, 128.
- Accordant la permission à l'hon. M. Skead de comparaître et donner témoignage devant un comité spécial de cette Chambre, 152.
- Donnant la permission à l'hon. M. J. B. G. Proulx de comparaître et donner témoignage devant un comité spécial de cette Chambre, 182.
- Nommant l'hon. M. McGee, comme étant ajouté au comité conjoint sur l'agriculture, 226.
- Communiquant le témoignage relatif au bill pour venir aide à James Benning, 261.

## MILICE :

Amendement à la loi de la. Voir Bill, No. 116.

Pour mieux régler la. Voir Bill, No. 117.

MILLER : Pour administrer la succession. Voir Bill, No. 118.

**MINES : Compagnies des.**

- De Belvidère. Voir Bill, No. 19.
- De cuivre et d'or de l'Eldorado. Pétition, 29. Voir Bill, No. 60.
- De cuivre, du Bas-Canada. Pétition, 31. Voir Bill, No. 109.
- De St. François. Pétition, 38. Voir Bill, No. 189.
- De l'Alliance. Pétition, 38. Voir Bill, No. 9.
- De Stadacona. Pétition, 30. Voir Bill, No. 182.
- Refondue des, de cuivre. Pétition, 39. Voir Bill, No. 41.
- De Bedford. Pétition, 39. Voir Bill, No. 15.
- De cuivre de Huntingdon. Pétition, 39. Voir Bill, No. 87.
- De cuivre du Canada. Pétitions, 39, 84. Voir Bill, No. 30.
- D'antimoine de Nicolet. Pétition, 48. Voir Bill, No. 142.
- De cuivre de Ham Sud. Pétition, 49. Voir Bill, No. 181.
- D'Escott. Pétition, 57. Voir Bill, No. 65.
- De plomb de Carleton. Pétition, 57. Voir Bill, No. 31.
- De Reid. Pétition, 57. Voir Bill, No. 170.
- D'or de Havalah. Pétition, 30. Voir Bill, No. 83.
- De Bunker Hill. Pétition, 80. Voir Bill, No. 26.
- De Magog. Pétition, 80. Voir Bill, No. 111.
- D'Ophir. Pétition, 80. Voir Bill, No. 147.
- De Nelson. Pétition, 87.
- Du Sud Est. Pétition, 107. Voir Bill, No. 170.
- De Lévis. Pétition, 127. Voir Bill, No. 103.
- De Marrington. Pétition, 127. Voir Bill, No. 112.
- D'or de Kennebec. Pétition, 132. Voir Bill, No. 97.
- D'Yamaska. Pétition, 137. Voir Bill, No. 218.
- D'Halifax. Pétition, 138. Voir Bill, No. 79.
- De Massawippi. Pétition, 145. Voir Bill, No. 113.
- D'or de la Rivière Famine. Pétition, 169. Voir Bill, No. 172.
- Du Loup. Pétition, 169. Voir Bill, No. 53.
- Du St. Laurent. Pétition, 172. Voir Bill, No. 191.
- Du havre de Portlock. Pétition, 172. Voir Bill, No. 158.
- Britannique Américaine. Voir Bill, No. 23.
- Pour faciliter l'incorporation des. Voir Bill, No. 119.
- De Sherbrooke. Voir Bill, No. 174.

MITCHELL, A., d'Alloa, Ecosse. Pétition, 172.

**MOFFATT :**

L., et autres, de Toronto. Incorporation de compagnies pour l'exploration des mines. Pétition, 118.

G., et autres, de Montréal. Pétition, 274.

MOINES ET DES BARQUES : Pour régler la commune des îles du. Voir Bill, No. 54.

MOLSON, W., et autres, de Montréal. Pétition, 160.

MONDAY, R., et autres, de St. Gabriel de Brandon. Pétition, 23. Voir Bill, No. 180.

MONTMAGNY : Société d'agriculture de. Pétition, 23.

**MONTREAL :**

Hopital général de. Pétition, 27.

Société bienveillante des dames de. Pétition, 27.

Syndic de la société Britannique Américaine. Voir Bill, No. 120.

Les sœurs de l'Asile de la Providence de. Pétition, 27.

Mary Fulford et autres. Pétitions, 29.

Amendement aux actes de la corporation de la cité de. Voir Bill, No. 123.

Amendement aux actes d'incorporation de. Voir Bill, No. 126.

Incorporation de l'institut des marins de. Pétition, 31.

Union Bethel des marins de. Voir Bill, No. 123.

Association des arts de. Pétition, 32. Voir Bill, No. 121.

Asile protestant de. Pétition, 42.

Chambre de commerce de. Pétitions, 69, 79, 164.

Maison de la Trinité de. Voir Bill, No. 131.

Emprunt relatif à l'église de la Trinité de. Voir Bill, No. 130.

Union St. Louis, paroisse de. Voir Bill, No. 127.

Syndics de l'église de la rue St. Gabriel. Pétition, 87. Voir Bill, No. 129.

Société d'histoire naturelle de. Pétition, 92.

Amalgamation du chemin de fer de, et de Champ avec le Grand-Tronc de chemin de fer. Pétition, 93. Voir Bill, No. 122.

Hospice de la maternité catholique de. Pétition, 94.

Incorporation de la compagnie des bateaux remorqueurs. Pétition, 107.

Union St. Jacques de. Voir Bill, No. 132.

Bouchers canadiens français. Voir Bill, No. 124.

Dispensaire de. Pétition, 107.

Bon Pasteur de. Pétition, 122.

Loi relative au havre de. Voir Bill, No. 125.

Maison de refuge de St. Patrice. Pétition, 127.

Asile de St. Patrice pour les orphelins. Pétition, 127.

Evêque catholique romain de. Pétitions, 169, 172.

Cession de terres appartenant à l'église Elgin. Pétition, 175.

Banques des Marchands. Pétition, 188.

Maire de la cité de. Pétition, 197.

MORISON, D. G., St. Hyacinthe. Pétition, 262.

**MORRIS :**

B. R. M. D., surintendant de l'institution des sourds-muets et aveugles de Toronto. Pétition, 258.

J., Hon. ; obtient un congé d'absence de Son Excellence, 270.

MUIR, J., et autres, de Montréal. Pétition, 161.

**MUNICIPALITÉS :**

Amendement à l'acte des, du H.-C. Voir Bill, No. 134.

Amendement à l'acte ch. 34, H.-C. Voir Bill, No. 135.

Amendement à l'acte des, et chemins du B.-C. Voir Bill, No. 136.

MUNRO, G., et autres, de Toronto. Pétition, 86.

J. M., et autres, des townships de Beckwith et Ramsay. Pétition, 184.

MURNEY, Maria, de Belleville. Pétition, 44. Voir Bill, No. 137.

MUSSASSAGA : Incorporation relative à la rivière. Voir Bill, No. 138.

MUSSEN, T. W., et autres, de Farnham Ouest. Pétition, 69.

MYRAND, J. B., devant agir comme maître de poste jusqu'à ce que des arrangements définitifs aient lieu, 268. Voir second rapport du comité des contingent, 268.

NADEAU, Rév. G., président et autres, directeurs de la société d'agriculture du comté de Rimouski. Pétition, 155.

NAPANEE. Incorporation de la ville de. Pétition, 164. Voir Bill, No. 141.

NASSAGAWEYA : Conseil municipal de. Pétition, 118.

NAUFRAGES : Enquêtes sur les. Voir Bill, No. 177.

NAVIRES : Recouvrement de dettes contre les ; Voir Bill, No. 48.

NELSON : Conseil municipal de. Pétition. 172.

NEWBOLD, J., et autres, du comté de Frontenac. Pétition, 57.

NICOLET : Compagnie des mines d'antimoine de. Voir Bill No. 142.

NORD-OUEST : Compagnie de chemin de fer et de navigation du. Pétition, 154.

NOTAIRES DÉCÉDÉS : Pour rendre valides certains actes de. Voir Bill, No. 49.

NOTAIRES : Transmission des minutes des, et des records. Voir Bill, No. 144.

NOTTAWASAGA : Conseil municipal de. Pétition, 29.

Océanique : Service de la malle. Voir Bill, No. 146.

OFFENCES, complices et fauteurs d'. Voir Bill, No. 1.

OISEAUX INSECTIVORES : Protection des. Voir Bill, No. 91.

OLIVER, J., président et autres, directeurs de la société d'agriculture no. 2 de Még antic. Pétition, 114.

OPHIR : Compagnies des mines d'or d'. Voir Bill, No. 147.

OR : Acte relatif aux mines d'. Voir Bill, No. 74.

ORATEUR :

*Du Conseil Législatif :*

Décide des questions d'ordre. Voir, "question" et "ordre, question d'."

*De l'Assemblée Législative :*

Adresse à Son Excellence en présentant le Bill des subsides, 378.

ORDRE INDÉPENDANT : Incorporation des bons templiers du Canada. Pétition, 117.

ORDRE : Question d'.

Sur le Bill de la banque d'Ontario, 75.

Sur le Bill de l'inspection du cuir, 167.

Sur le Bill pour faire choix du chef-lieu de Bruce, 201.

Sur le Bill amendant l'Acte de la charte du chemin de fer de Welland, 220.

Sur le Bill relatif au chef-lieu de Walkerton, 236.

Sur le Bill amendant l'Acte relatif à la vente des liqueurs enivrantes, Bas-Canada, 273.

Sur le Bill du bureau d'agriculture, 342.

OTTAWA :

Incorporation de la compagnie de navigation de la rivière. Pétition 31. Voir Bill, No. 148.

Incorporation de l'Union St. Joseph. Pétition, 107. Voir Bill, No. 149.

Compagnie du chemin de fer de Prescott et. Pétition, 122.

Sœurs de charité d'. Pétition, 31.

Chambre de commerce d'. Pétition, 172.

PARÉ :

Louis, et autres, de St. Vincent de Paul. Pétition, 23.

J., et autres, de St. Vincent de Paul. Pétition, 32.

PARLEMENT :

Proclamation, prorogant et convoquant le. V à VIII, inclusivement, et 380.  
Assemblée. 9.

Ajourné. 115.

Prorogé. 380.

Dispositions spéciales relatives au. Voir Bill, No. 150.

PATENTES : Amendement de la loi concernant les. Pétition, 192.

PAYNE, S. D., naturalisation de. Pétition, 144.

PAYNE : Naturalisation de. Voir Bill No. 151.

PECHERIES, règlements relatifs aux. *Voir* Bill, No. 68.

Réservoirs à être construits sur les *barrages* sur la Grande-Rivière. Pétition, 75.

PELISSON, Rév. A. O., et autres, de Wolfestown. Pétition, 161.

PEROÉ : Municipalité séparée de. Pétition, 137.

PHARES et lumières à l'Isle aux Raux et à la montée du lac. Pétition, 127.

PHILANTROPIQUE, société, de l'Amérique Britannique du Nord. Pétition, 114. *Voir* Bill, No. 86.

POISSON :

Et gibier : Société de protection du, pour le Bas-Canada. Pétition, 93.

Inspection des huiles de. *Voir* Bill, No. 67.

POLICE : Extension de la juridiction des magistrats de. *Voir* Bill, No. 153.

PONTS :

Dans le township de Nottawasaga. Pétition, 29.

Compagnie du, du Haut et du Bas-Canada. Pétition, 165.

De péages sur la rivière Yamaska. Pétitions, 245, 252, 262.

Pour reconstruire le, sur la rivière Magog. Pétition, 239.

PORT DALHOUSIE : Incorporation du village de. Pétition, 138.

PORT HOPE :

Lindsay et Beaverton : Réorganisation de la compagnie du chemin de fer de. Pétition, 122. *Voir* Bill, No. 156.

Corporation de la ville de. Pétition, 172.

Confirmation du règlement relatif aux débetures de. *Voir* Bill, No. 155.

PORTLAND : Nouvel arpentage du township de. *Voir* Bill, No. 157.

PORTLOCK :

Compagnie des mines du havre de. *Voir* Bill, No. 158.

POTTERFIELD, J. P. Naturalisation de. Pétition, 69. *Voir* Bill, No. 154.

POUDRE : Emmagasiner de la. Pétition relative à l', renvoyée au comité des ordres permanents et des bills privés, 345. *Voir* Bill, No. 78.

PRESBYTÉRIENNE AMERICAINE : Incorporation de la société. Pétition, 104.

PRESCOTT : Corporation de la ville de. Pétition, 184.

PRESTON, Rév. J. A., et autres, de Carleton Place. Pétition, 65.

PROCLAMATION, prorogeant et convoquant le parlement. V à VIII inclusivement et, 330.

PROTETS, sur les lettres d'échange. *Voir* Bill, No. 159.

## QUÉBEC:

- Ecole des enfants en bas âge de la basse-ville de. Pétition, 27.
- Asile des orphelins. Pétition, 43.
- Asile du Bon Pasteur. Pétition, 44.
- Débentures pour l'élargissement des portes de la cité de. Voir Bill, No. 16.
- Bon Pasteur. Voir Bill, No. 163.
- Hospice St. Joseph de la maternité. Pétition, 49.
- Asile des orphelines protestantes de. Pétition, 65.
- Refuge des dames protestantes de. Pétition, 69.
- Incorporation de la société typographique et bienveillante de. Pétition, 98.  
Voir Bill, No. 166.
- Conseil municipal de. Pétition, 138.
- Société d'agriculture du comté de. Pétition, 122.
- Chambre de commerce de. Pétitions, 137, 274.
- Banque d'épargne de St. Roch. Voir Bill, No. 164.
- Devoirs de la Maison de la Trinité de. Voir Bill, No. 165.
- Corporation de la cité de. Pétitions, 161, 169.
- Monument de Ste. Foye, propriété publique. Pétition, 104. Voir Bill, No. 188.

## QUESTION D'ORDRE:

- Sur le Bill de la banque d'Ontario, 75.
- Sur le Bill de l'inspection du cuir, 167.
- Sur le Bill relatif au choix du chef-lieu du comté de Bruce, 201.
- Sur le Bill amendant les actes relatifs au chemin de fer de Welland, 220.
- Sur le Bill relatif au choix du chef-lieu de Walkerton, 236.
- Sur le Bill amendant la loi relative à la vente des liqueurs enivrantes, 273.
- Sur le Bill du bureau d'agriculture, Haut-Canada, 342.

QUI TAM: Amendements à la loi relative aux actions. Voir Bill, 167.

RAMSAY, F. K., Montréal. Pétition, 169.

## RAPPORTS ET RÉPONSES:

Des bills devant le Conseil Législatif, dont la procédure a été suspendue le jour de la prorogation du parlement, 12 à 14, inclusivement.

Du greffier en loi sur les lois expirantes, 14.

Aux adresses. Voir Adresses.

---



---

 RAPPORTS ET RÉPONSES :—(Suite.)

- Du greffier de la couronne en chancellerie. *Voir* greffier de la couronne.
- Du bibliothécaire, 15.
- De la banque d'épargne du district et de la cité de Montréal, jusqu'au 31 décembre 1863, 23.
- Des honoraires de justice (H.-C.) pour 1863, 29. *Voir* Documents de la Session.
- Des obligations et cautionnements entre le 13 août 1863, et le 19 février 1864, 34. *Voir* Documents de la Session.
- Au sujet de la censive du domaine de la couronne, 12, 34. *Voir* Documents de la Session.
- Au sujet des biens des jésuites, 49. *Voir* Documents de la Session.
- De la banque de prévoyance et d'épargne de Québec, 49. *Voir* Documents de la Session.
- De la compagnie du chemin de fer de Montréal et Champlain, 49. *Voir* Documents de la Session.
- De la Compagnie d'Assurance Américaine Britannique, 69. *Voir* Documents de la Session.
- De la Société de l'Union St. Joseph d'Iberville, 69. *Voir* Documents de la Session.
- De l'Union St. Pierre de Montréal, 69. *Voir* Documents de la Session.
- De la société de bienfaisance et de secours mutuels de Joliette, 80. *Voir* Documents de la Session.
- De l'Association canadienne des menuisiers et charpentiers de Montréal, 115. *Voir* Documents de la Session.
- De la compagnie du chemin de fer du Nord, 118. *Voir* Documents de la Session.
- De la compagnie d'assurance sur la vie du Canada, jusqu'à avril 1863. *Voir* Documents de la Session.
- De certaines municipalités en Bas-Canada, 169. *Voir* Documents de la Session.
- De la congrégation St. Michel de Sorel, 169. *Voir* Documents de la Session.
- Du conseil du collège de l'université de Toronto, pour 1863. Pétition, 199. *Voir* Documents de la Session.
- De la municipalité de Ste. Adèle, pour 1863, 203. *Voir* Documents de la Session.
- De l'université de Toronto, pour 1862 et 1863, 371. *Voir* Documents de la Session.
- Des baptêmes, mariages et sépultures.—
- Dans les comtés d'Iberville, 34. Richelieu, 19. Rimouski, 29. Joliette, 32. Mégantic, Arthabaska, Iberville, Montmagny, 34. Beauharnois, Berthier, Beauce, 39. Chicoutimi, 43. Drummond, 45. Yamaska, 49. Montcalm, Yamaska, Saguenay, 57. Bedford, St. François, 75. Trois-Rivières, Maskinongé, Vaudreuil, 80. Dorchester, Gaspé, Bonaventure, 87. St. Jean, 94. Québec, 107. Montréal, Ottawa, Joliette, 118. Soulanges, 132. Rimouski, 175. *Voir* Documents de la Session.

## REFONDUS :—

Incorporation de la compagnie refondue des mines de cuivre. Pétition, 39. *Voir* Bill, No. 41.

Amendement du chapitre 3, des statuts. *Voir* Bill, No. 42.

Amendement du chapitre 83, des statuts, du B.-C. *Voir* Bill, No. 43.

Amendement du chapitre 88, des statuts, H.-C. *Voir* Bill, No. 44.

Amendement du chapitre 128, des statuts, H.-C. *Voir* Bill, No. 45.

REID HILL : Compagnie des mines de. *Voir* Bill, No. 170.

RENFREW : Changement du chef-lieu du comté de. Pétitions, 86, 87.

## RÉSOLUTION :

De la dernière session, au sujet des bills alors devant cette Chambre. Lue, 51.

Pour adresses. *Voir* Adresses.

Nommant un comité conjoint relatif à la bibliothèque du parlement, 40. Honorable M. Campbell ajouté à ce comité, 128.

De se conformer et suivre les recommandations énoncées au rapport du comité spécial sur les comptes contingents, daté le 4 mai, 1859. Motion en amendement pour se conformer aux recommandations mentionnées dans les rapports du comité de contingents de la dernière session, adoptées par cette Chambre. Adoptée sur division, 259.

Pour deux séances de la Chambre durant le résidu de la session, 286.

Séances à huit heures p. m., et à onze heures a. m., à être considérées comme séances distinctes, 318, 320.

RHODES, W. D., président, et autres, du club pour la protection du poisson et du gibier du Bas-Canada. Pétition, 95.

## RICHARD :

A., et autres, de Leeds. Pétition, 28.

C., et autres, de Tremblay et Harvey. Pétition, 127.

RIQUELIEU : Hôpital-général pour le district de. Pétition, 45.

RIMOUSKI : Société d'agriculture de. Pétition, 155.

RIVIÈRE FAMINE : Compagnie des mines de la. *Voir* Bill, No. 172.

RIVIÈRES NON NAVIGABLES, amendement à la loi relative aux. *Voir* Bill, No. 143.

ROBERTSON, JAMES, de Port Hope. Pétition, 137.

ROGER, CHARLES, de Millbrook. Pétition, 127.

ROUTE, H. L., et autres, de Montréal. Pétition, 86.

**SAUGEEN**, Bruce et Elderslie, conseil municipal de. Pétition, 132.

**SAUNDERS, D.**, et autres, contre la division de Luther et Wellington. Pétition, 122.

**SÉANCES** de la Chambre. *Voir* Résolution.

**SÉDUCTION** : Amendement de la loi relative à la. *Voir* Bill, No. 173.

**SERMENT** : Relativement aux témoignages sous. Pétition, 107. *Voir* Bill, No. 145.

**SESSIONS** : Amendement de la loi relative aux générales de trimestre. *Voir* Bill, No. 72.

**SHERBROOKE** :

G. Clarke et autres. Pétition, 38.

Corporation de la ville de. Pétition, 93.

Compagnie des mines de. *Voir* Bill, No. 174.

**SHÉRIF** : Bureau du, H.-C. *Voir* Bill, No. 175.

**SKINNER, S.**, reconnu sous le titre de concierge et messenger avec appointement de \$800 par année, 269. *Voir* second rapport du comité des contingents, 268.

**SOCIÉTÉS RELIGIEUSES** : Successeurs aux syndics des. *Voir* Bill, No. 171.

**SOCIÉTÉ ROYALE** pour empêcher la cruauté envers les animaux, incorporation de la. Pétition, 122.

**SOCIÉTÉ Typographique et de Bienfaisance de Québec**, incorporation de la. Pétition, 93. *Voir* Bill, No. 166.

**SOULANGES** : Conseil municipal de. Pétition, 107.

**ST. COLOMBE de Sillery** : Chemin dans la municipalité de. *Voir* Bill, No. 186.

**ST. ELOI** : Conseil municipal de. Pétition, 49.

**ST. FÉLIX DE VALOIS**. Pétition, 23.

**ST. FRANÇOIS** : Compagnie des mines de. *Voir* Bill, No. 189.

**ST. FULGENCE de Durham** : Municipalité séparée de. Pétition, 144.

**ST. GABRIEL de Brandon** : Annexion de. Pétition, 43.

**ST. GABRIEL de Brandon** : Municipalité séparée de. Pétitions, 23, 161. *Voir* Bill, No. 180.

**ST. HYACINTHE** : La société de passage du pont neuf de. Pétition, 74.

**ST. HYACINTHE** : Sœurs du précieux sang de. *Voir* Bill, No. 190.

**ST. LAURENT** :

Compagnies des mines du. *Voir* Bill, No. 191.

Navigation entre Québec et Montréal. *Voir* Bill, No. 192.

ST. LOUIS : Union, de Montréal. Pétition, 31.

ST. MALACHY : Erigée en municipalité séparée. Pétition, 118.

ST. THOMAS :

Corporation de la ville de. Pétition, 86.

Consolidation de la dette de la ville de. Voir Bill, No. 193.

ST. VINCENT DE PAUL :

Louis Paré. Pétition, 23.

J. B. Constantin et autres. Pétition, 27.

STE. ADÈLE : Municipalité de. Rapport pour 1863, 203.

STE. BRIGITTE :

Annexion de. Pétition, 114.

Et St. Wenceslas, municipalité locale de. Voir Bill, No. 185.

STE. FOYE : Monument de, propriété publique. Voir Bill, No. 188.

STADACONA : Compagnie des mines de. Voir Bill, No. 182.

STANLEY, conseil municipal de. Pétition, 127.

STATUTS : Voir refundus.

STRATFORD ET HURON : chemin de fer de. Pétitions, 216, 227. 53e règle suspendue, 231. Voir Bill, No. 194.

STRATFORD, J., de Camden. Pétition, 74.

SUBSIDES : Bill des. Voir Bill, No. 198.

SUD-EST : Compagnie des mines du. Voir Bill, No. 170.

SURROGATE : Amendement de la loi relative aux cours de. Voir Bill, No. 199.

**TACHÉ**, l'hon. Sir E. P., informe la Chambre du décès de l'hon. M. François Lemieux, 163. Ajournement de la Chambre, 163. Informe la Chambre que le siège de l'hon. François Lemieux, membre pour le collège électoral de La Durantaye, est vacant, 165. Présente la correspondance relative à la dernière crise ministérielle, 371.

TAYLOR, J. F., greffier, Conseil Législatif, et autres, officiers, écrivains et serviteurs du dit Conseil Législatif. Pétition, 208. Voir Comité des contingents.

TÉMISCOUATA : Société d'agriculture de. Pétition, 49.

TEMPÉRANCE :

Pétitions en faveur de la passation de l'Acte de, de 1863, 27, 29, 31, 34, 38, 42, 44, 48, 57, 64, 69, 74, 79, 86, 93, 106, 107, 114, 117, 122, 127, 132, 137, 144, 149, 155, 160, 164, 173, 188, 190, 203, 208, 239. Voir Bill, No. 202.

**TEMPÉRANCE :—(Suite.)**

Grande division et divisions subordonnées des fils de la, du Canada-Est. Pétition, 79. *Voir* Bill, No. 178.

**TEMPLIERS :** Ordre indépendant des Bons. Pétition, 117. *Voir* Bill, No. 75.

**TERRES NON PATENTÉES :** Réclamations sur les. *Voir* Bill, No. 209.

**TESSIER, André et autres, du township de Chertsey.** Pétition, 175.

**TESTAMENTS :** Amendement de la loi relative aux, B.-C. *Voir* Bill, No. 214.

**TIMBRE :**

Droits de. *Voir* Bill No. 183.

Droits de, sur les procédures en loi. *Voir* Bill, No. 184.

**TITRES aux terres vendues par la voie du sort.** *Voir* Bill, No. 206.

**TORONTO :**

Corporation de la cité de. Pétitions, 94, 155.

Rapport de l'université de, pour 1862, 63, 371. *Voir* Documents de la Session.

Incorporation de la société d'église du diocèse de. Pétition, 173.

Partage des terres dans le township de. *Voir* Bill, No. 207.

**TORRANCE, D., et compagnie, Montréal.** Pétition, 245.

**TREMBLAY, M.,** clerc extra pour l'époque de la session, employé comme tel par l'Orateur lorsque le personnel permanent des officiers se trouvera insuffisant. *Voir* Second rapport du comité des contingents, 268.

**TROIS-RIVIÈRES :**

Incorporation des. *Voir* Bill, No. 204.

Société d'agriculture des. Pétition, 118.

**U** **NIION** St. Jacques de Montréal : Incorporation de l'. Pétition, 27.

**UNIVERSITÉ** de Toronto. Rapport, 371. *Voir* Documents de la Session.

**UPTON et Grantham :** Ligne de division entre. Pétition, 29.

**USURE :** lois sur l'. Pétition, 64.

**V** **AISSEAUX à VAPEUR :**

Incorporation de la compagnie des, de l'Amérique du Nord. Pétition, 79.

**VERCHÈRES :** Société d'agriculture du comté de, No. 2. Pétition, 32.

**VÉZINA, Z., et autres, de la société d'agriculture du comté de Beaucc.** Pétition, 180.

VIGER : Conseil Municipal du township de. Pétition, 122.

VILLES et villages : Etendue des. Voir Bill, No. 4.

WALSH, J., clerc extra pour l'époque de la session, employé comme tel par l'Orateur lorsque le personnel permanent des officiers se trouvera insuffisant. Voir second rapport du comité des contingents, 268.

WARREN, J., et autres, de Montréal. Pétition, 172.

WATERLOO et Saugeen : Chemin de fer de. Voir Bill, No. 210.

WELLAND : Amendements des actes relatifs au chemin de fer de. Voir Bill, No. 203.

WELLINGTON : Conseil municipal de. Pétition, 27.

WENDOVER et Simpson : Conseil municipal de. Pétition, 184.

WHICHER, J., Hamilton. Pétition, 107.

WHITE, J. : Vente des immeubles de. Pétition, 74. Voir Bill, No. 213.

WHITEHEAD, J., et autres, de Clinton. Pétition, 31.

WOLFE ET ARTHABASKA : Limites du comté de. Voir Bill, No. 215.

WOLFESTOWN : Annexé au comté de Mégantic. Pétition, 44.

WOLFESTON : Annexé à Ham Nord. Pétition, 122.

WOODSTOCK : Institut canadien littéraire de. Pétition, 188. Voir Bill, No. 216.

WORTHINGTON, J., de Toronto. Pétition, 188.

YAMASKA : Incorporation du dispensaire de. Pétition, 69. Voir Bill, No. 217.

Compagnie des mines d'. Voir Bill, No. 218.

YORK ET PEEL : Conseil municipal de. Pétitions, 86, 115.

YORKVILLE : Débentures du village de. Voir Bill, No. 219.